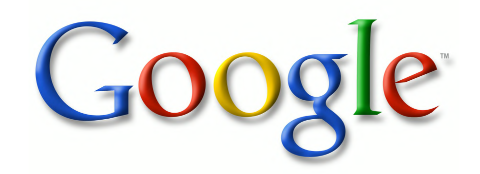
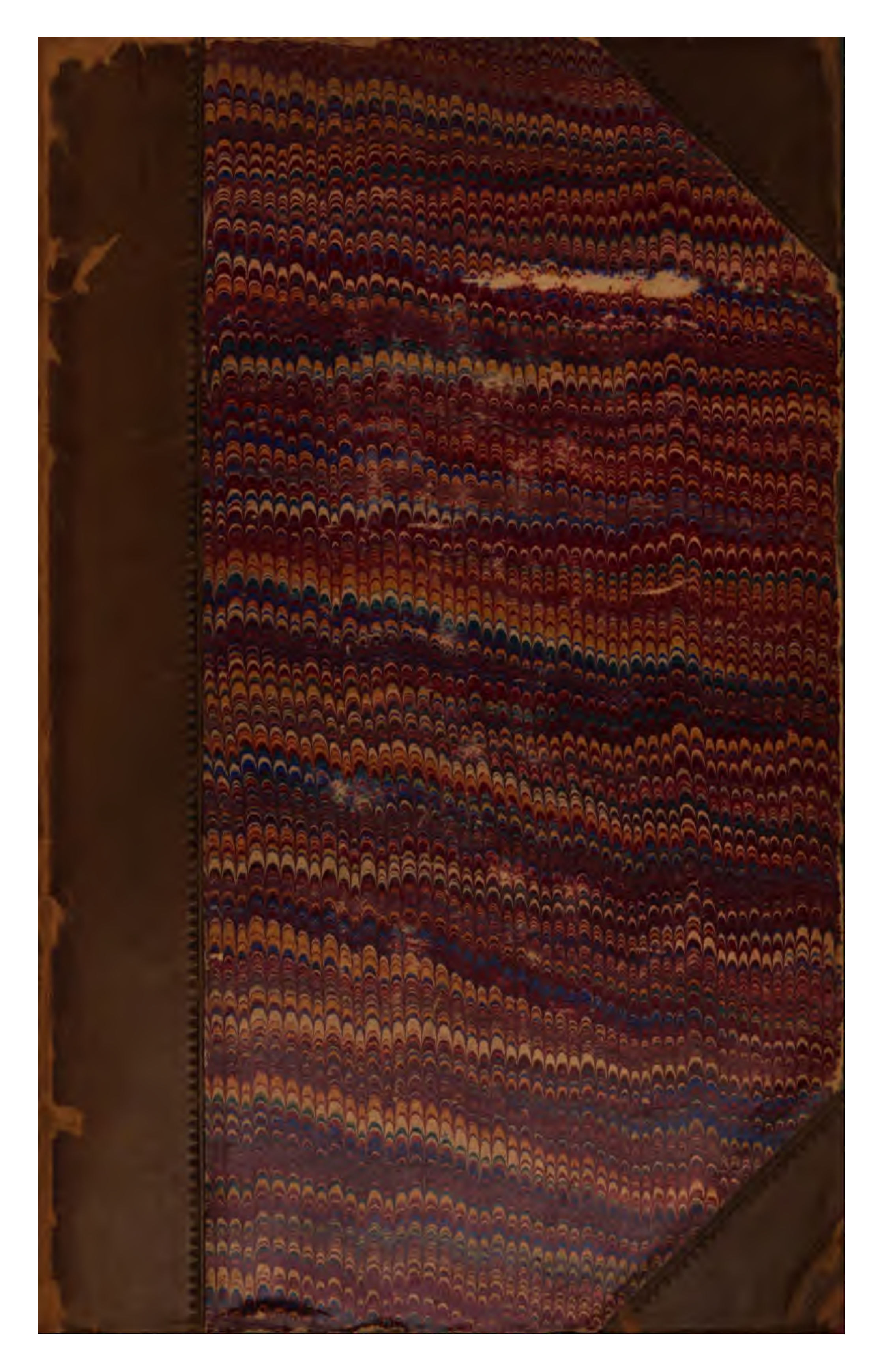





In Memory of
STEPHEN SPAULDING
1907 – 1925
CLASS of 1927
UNIVERSITY OF MICHIGAN

COURS COMPLET

D'ART ET D'HISTOIRE

MILITAIRES.

IMPRIMERIE DE COSSE ET G.-LAGUIONIE,
rue Christine, 2.

COURS COMPLET

D'ART ET D'HISTOIRE

MILITAIRES,

OUVRAGE DOGMATIQUE, LITTÉRAIRE ET PHILOSOPHIQUE

A L'USAGE

DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ROYALE SPÉCIALE MILITAIRE;

Par J. ROCQUANCOURT,

Chef d'escadron au corps royal d'État-Major, sous-directeur des études de ladite École, ancien élève de l'École-Polytechnique, et ancien capitaine du Génie, membre associé de l'Académie de Caen.

TOME PREMIER.

PREMIÈRE PARTIE.



PARIS,

ANSELIN, LIBRAIRE
Pour l'Art Militaire,
LES SCIENCES ET LES ARTS,

G.-LAGUIONIE, IMPRIMEUR,
LIBRAIRE DU PRINCE ROYAL
Pour l'Art Militaire,

RUE ET PASSAGE DAUPHINE, N. 36.

1840.

AVERTISSEMENT.

(*Première édition*, 1826.) Ce n'est qu'après m'être assuré qu'il n'existait pas d'ouvrage qui pût faciliter l'enseignement de l'art militaire, tel que le programme en a été réglé pour l'Ecole spéciale de Saint-Cyr, et sur les instances réitérées de M. le lieutenant général Campredon (1), de M. le comte A. de Durfort (2), et des élèves eux-mêmes, que je me suis hasardé à publier cette première partie de mes leçons, après en avoir reçu toutefois l'autorisation de Son Excellence le Ministre de la guerre.

Ce travail, rédigé à la hâte pendant les courts instants que me laissent mes fonctions journalières de sous-directeur des études, réclame toute l'indulgence du public, même celle de mes jeunes lecteurs. Puissent ces derniers y voir une nouvelle preuve de mon zèle pour leur instruction, et l'assurance du désir que j'aurai toujours de leur être utile !

S'il m'est permis d'espérer que des personnes éclairées daigneront m'adresser des conseils dans

(1) Inspecteur général des études.

(2) Maréchal de camp, commandant supérieur de l'Ecole royale spéciale militaire de Saint-Cyr.

l'intérêt de l'enseignement, je les recevrai avec la plus vive reconnaissance, et tout amour propre de ma part sera mis de côté.

(*Deuxième édition* 1831.) Ma voix a été entendue, et le nom d'un général illustre, d'un de ces hommes que l'on retrouve également forts à la tribune et dans la guerre, doit apparaître ici en première ligne. M. le général Lamarque me pardonnera-t-il de l'avoir cité? mais j'aime mieux m'exposer à une disgrâce que de manquer à la reconnaissance.

Je ne dois pas moins de remerciements à M. le lieutenant-colonel du génie Augoyat, mon ancien camarade et mon ami : il a été pour moi un de ces censeurs que Boileau recommande de consulter sans cesse.

(*Troisième édition*, 1840.) La partie historique, en ce qui regarde principalement les applications de l'art dans le cours des guerres de la révolution, a été enrichie d'un grand nombre de faits et de réflexions.

AUX ÉLÈVES

DE L'ÉCOLE ROYALE SPÉCIALE.

MESSIEURS,

L'Art militaire, dont ce cours embrasse à la fois l'histoire, la philosophie et les dogmes, est, pour ainsi dire, la base sur laquelle repose l'existence des sociétés, l'indépendance et la gloire des nations, le salut des trônes et des gouvernements en général. Principe de force et de vie, de repos et de mouvement, il assure aux autres arts et aux sciences une protection sans laquelle ils ne sauraient ni se développer ni s'exercer.

Cet art, qui n'est autre que *celui de vaincre une plus grande force avec une force moindre*, comprend tout ce qui a rapport à la création, au mécanisme et à la direction des moyens employés par les nations pour le maintien de leurs droits respectifs.

Nous avons donc à nous occuper de ces trois choses, mais particulièrement du mécanisme et de la direction de ces moyens; car leur création rentrant dans le domaine des administrateurs civils et militaires, il est pour nous moins indispensable d'y fixer notre attention. Mais ce qui surtout nous autorise à passer rapidement sur cette partie, c'est que déjà elle vous a été présentée dans deux autres cours (1).

L'art militaire, plus qu'aucun autre art, est l'ouvrage

(1) Ceux d'administration et de droit militaires.

des siècles; c'est le résultat de découvertes, d'expériences et d'observations qui se sont succédé depuis l'enfance des âges.

Nous remonterons aux temps les plus reculés; nous prendrons cet art à sa naissance; nous suivrons rapidement ses progrès, ses révolutions; nous citerons les grands événements qui ont marqué les uns et les autres; et enfin, arrivés à notre époque, nous l'étudierons avec autant de détail et de soin que le comportent son importance et votre destination toute militaire.

Déjà, Messieurs, l'on vous a enseigné les branches spéciales de la science de la guerre; vous avez suivi les cours d'administration et de droit militaires, de fortication passagère et permanente, d'attaque et de défense des places; vous avez reçu des notions assez étendues de topographie et d'artillerie; enfin, vous avez appris et appliqué sur le terrain les différentes manœuvres de la tactique élémentaire de l'infanterie, c'est-à-dire les trois écoles du soldat, de peloton et de bataillon; mais toutes ces sciences vous ont été enseignées isolément : ma tâche est de les réunir, de les comparer à différentes époques et dans diverses circonstances, de vous en indiquer l'usage, ou, en un mot, d'essayer de vous montrer leur concours et leur jeu simultané le jour de l'action.

Il n'est pas besoin d'enflammer votre zèle : l'étude de l'art militaire est un devoir pour vous, et déjà vous en appréciez toute l'importance. Mais ce qui peut-être vous fera chérir davantage encore cette étude, c'est la conviction où vous serez un jour qu'elle est l'unique moyen de rendre moins pesant et moins destructeur l'inévitable fléau de la guerre.

Nous allons commencer par quelques définitions et considérations générales, également applicables à tous les temps et à tous les peuples.

COURS
D'ART ET D'HISTOIRE
MILITAIRES.

PREMIÈRE LEÇON.

INTRODUCTION.

§ I. *Considérations générales sur l'art de la guerre.* — Ce que c'est qu'une armée. — De l'offensive et de la défensive. — Du droit des gens. — De la puissance morale dans la guerre. — De l'origine de l'art militaire; ses progrès et ses principales révolutions. — De l'étude de l'art militaire. — § II. Du personnel. — Des levées. — De l'organisation. — Ce qu'on doit entendre par ordre, ordonnance ou formation. — § III. De l'infanterie et de la cavalerie en général. — Des exercices. — Des connaissances et des qualités nécessaires aux officiers. — De l'esprit militaire et de la discipline. — § IV. Du matériel. — Des armes offensives et défensives. — § V. Du coup d'œil et de la topographie militaires. — De la tactique et de la stratégie. — Ce que doit embrasser une reconnaissance militaire.

§ I.

Lorsque les nations ne peuvent parvenir à vider leurs différends par la voie des négociations, elles se font la *guerre;* c'est-à-dire qu'elles en appellent au jugement de la force.

La guerre est une des nécessités imposées aux sociétés : c'est un fléau qui, semblable à certains maux physiques, ne cesse que momentanément ses ravages, et dont le germe fer-

mente continuellement. Aussi, n'est-ce pas sans raison que, dans tous les temps, les gouvernements ont mis la plus sérieuse attention à créer ou à perfectionner les moyens d'opposer la force à la force.

Mais n'est-il pas tel état des sociétés, telles formes de gouvernement, qui soient propres à rendre moins fréquentes les querelles entre les gouvernements? C'est ce que ne nous permet pas d'examiner le cadre tout militaire et fort restreint de nos leçons : il n'appartient d'ailleurs qu'aux publicistes et aux hommes d'État de poser et de discuter une question si délicate et si complexe. Toutefois, et il n'est pas hors de propos d'en faire ici la remarque, la guerre devient chaque jour une affaire de plus en plus grave. On abuse d'autant moins d'un remède, qu'on sait mieux en apprécier les effets et les conséquences.

« Il est triste d'imaginer, dit Guibert, que le premier art « qu'aient inventé les hommes ait été celui de se nuire, et « que, depuis le commencement des siècles, on ait combiné « plus de moyens pour détruire l'humanité que pour la rendre « heureuse. C'est cependant une vérité bien prouvée par l'his- « toire. Les passions naquirent avec le monde ; elles enfan- « tèrent la guerre. Celle-ci produisit le désir de vaincre, et « de se nuire avec plus de succès, l'art militaire enfin. D'a- « bord, faible à sa naissance, il ne fut, d'homme à homme, « que le talent de tirer parti de son adresse et de sa force. « Il se borna, dans les premières familles, à la lutte, au pu- « gilat ou à l'escrime de quelques armes grossières. Bientôt il « s'étendit avec les sociétés, il combina plus de moyens et de « forces, il rassembla une plus grande quantité d'hommes. Il « fut alors à peu près ce qu'il est aujourd'hui chez les peu- « ples asiatiques, un amas de connaissances si informes qu'on « ne peut guère l'honorer du nom de science. Il s'éleva « sur la terre des ambitieux ; et cet art, perfectionné par « eux, devint l'instrument de leur gloire. Il fit dans leurs « mains le destin des nations ; il détruisit ou conserva les em- « pires ; il précéda enfin, chez tous les peuples, les arts et les

« sciences, et y périt à mesure que celles ci s'étendirent (1). »

La réunion des moyens de toute espèce que l'art met en jeu pour attaquer ou pour résister, constitue l'armée (2).

Ces moyens se partagent naturellement en deux grandes classes : l'homme, à lui seul, constitue la première ; l'homme, par la puissance et la volonté duquel tous les autres sont mis en action ; dans la seconde, sont compris quelques animaux, tels que l'éléphant, le dromadaire, et plus souvent le cheval et le mulet ; les approvisionnements de tout genre, les instruments et les machines.

Que si nous disons l'homme en général, c'est que le moment n'est point encore venu de le montrer placé sur les différents échelons de l'échelle des grades pour y remplir des rôles plus ou moins importants. Les machines et les animaux auront aussi, selon leur nature, un degré plus ou moins grand d'importance et d'utilité.

L'état de guerre doit être envisagé sous deux aspects différents, *l'offensive* et la *défensive*. On est sur l'offensive, lorsque, se sentant le plus fort, ou voulant profiter d'une occasion favorable, on va chercher l'adversaire pour le combattre ; sur la défensive, lorsque, se sentant le plus faible, on évite l'ennemi, ou qu'on l'attend sur un terrain étudié, souvent même préparé d'avance, et duquel par conséquent on espère protection. Les chances de la guerre sont tellement variées, qu'il n'est pas rare de voir les parties belligérantes passer à tour de rôle, et presque subitement, de l'une à l'autre de ces situations. Les pertes que l'adversaire fait éprouver ne sont pas

(1) Guibert tente d'expliquer plus loin comment il faut attribuer au progrès des autres arts et des sciences la décadence de l'art militaire ; mais il est permis de trouver ses raisons plus spécieuses que concluantes.

(2) M. le lieutenant général Lamarque définit ainsi le mot armée : « On donne ce nom, dit-il, à l'universalité des forces soldées par un gouvernement, et à une réunion d'une partie de ces forces ayant une destination spéciale. » (*Encyclopédie moderne*, t. III.)

Cette définition n'est pas assez générale ; car il est souvent arrivé, dans l'antiquité et dans le moyen âge, que ces forces, produit spontané de levées extraordinaires, n'aient point été soldées.

toujours les causes qui opèrent ce changement : il peut aussi résulter de maladies, de défections, d'une disette, etc.

Lorsque, en jetant un coup d'œil sur l'histoire, on compare les guerres des premières sociétés, ou même encore aujourd'hui celles des hordes sauvages de l'intérieur de l'Asie ou de l'Afrique, aux guerres des nations civilisées, on ne peut qu'être étonné de la différence essentielle qui caractérise la conduite et surtout le dénouement des unes et des autres. Dans l'état sauvage, la mort ou l'esclavage attendent le vaincu : pour lui, tout est anéanti, jusqu'au nom qui distinguait sa tribu. Dans l'état civilisé, il en est tout autrement : l'instant du combat marque seul celui de la destruction ; la vie des prisonniers est sauve, les fers leur sont inconnus ; la pitié les entoure et subvient à leurs besoins ; le sang des non-combattants ne coule point ; les mœurs, la religion, les usages sont respectés ; une province, quelques points d'une frontière, des indemnités, ou quelques autres concessions auxquelles l'humanité ne répugne pas, voilà tous les trophées du vainqueur. Pourquoi cette différence? Serait-ce que le feu des passions s'amortit avec la civilisation ; que le naturel de l'homme s'améliore avec elle? Telle n'est pas notre opinion, et nous pensons, au contraire, qu'avec la civilisation naissent de nouveaux besoins, de nouveaux désirs, et par conséquent de nouvelles passions. Mais, en les développant ces passions, la civilisation ne les oppose-t-elle pas à celles qui précèdent ses progrès? L'effet des unes ne neutralise-t-il pas en partie celui des autres? Oui, sans doute, et c'est ici le cas de remarquer avec un grand penseur (1), que l'homme tire souvent de ses passions plus d'avantages que de sa raison même.

Si quelquefois l'on s'est élevé contre les progrès de la civilisation, c'est que, presque tous se rattachant à de pénibles souvenirs, à des catastrophes déplorables, l'on a confondu l'effet avec la cause ; mais, parce que la civilisation ne s'est avancée qu'à travers des flots de sang et de feu ; parce qu'elle

(1) Bernardin de Saint-Pierre.

développe certains abus, certains vices, faut-il moins chérir ses bienfaits, moins admirer ses résultats? Par elle, les peuples sont tacitement unis; par elle, s'établissent entre eux, pour leur plus grand bien-être, un contact perpétuel, un échange de pensées et d'objets. De ce rapprochement naissent en foule des intérêts et des besoins communs, des relations commerciales, une uniformité de mœurs et d'usages, souvent même de religion; enfin une réciprocité d'égards que la guerre même n'interrompt pas entièrement. C'est dans cette harmonie secrète entre les sociétés, et tout-à-fait indispensable à leur existence, que consiste le *droit des gens*.

Le droit des gens n'est point écrit, et le serait difficilement; le code n'en sera vraisemblablement jamais publié. La crainte des représailles le maintient plus encore que la bonne foi. L'opinion des hommes, l'improbation des gouvernements, et la force des armes, sont seules appelées à faire justice des infractions à ce droit que ne protège aucun tribunal (1). Elles ne sont pas rares ces infractions; nous en avons, au contraire, des exemples très récents à citer chez la plupart des peuples de la grande civilisation. En effet, les historiens de notre siècle auront à raconter qu'un prince fut violemment arraché d'un territoire voisin pour être passé par les armes; que des députés furent assassinés au congrès de Rastadt; que des ambassadeurs furent mis dans les fers, et des parlementaires massacrés; que des capitulations furent violées, et des vaisseaux neutres pris ou pillés. Nous aimons à penser que la postérité, plus heureuse que nous, n'aura pas à gémir sur de semblables violations.

Le droit des gens étant une des conséquences de la civilisation, a, comme elle, éprouvé ses embarras et ses vicissitudes; né avec elle, il en a suivi les progrès et les révolutions. Les anciens peuples civilisés, les Perses, les Grecs, les Romains, le pratiquaient comme nous, à quelques différences près, dont

(1) Nos congrès modernes ne sont que des ébauches imparfaites de tribunaux du droit des gens, que peut-être l'avenir établira.

la plus connue est l'esclavage des prisonniers (1). Au reste, ces peuples, qui n'eurent pas comme les modernes vingt autres nations civilisées pour juges, ne se firent pas toujours un très grand scrupule de violer le droit des gens. Sous ce rapport, cependant, ils ne sont pas comparables à la plupart de leurs contemporains, et notamment aux Carthaginois, dont la mauvaise foi est passée en proverbe (2).

Ce n'est pas assez que la civilisation soit venue changer les résultats de la guerre en faveur de l'humanité. Quoique atténué, le fléau n'en existe pas moins; mais ce à quoi un prince, un général doit s'attacher, c'est à le rendre le moins long et le moins désastreux possible, sans s'écarter cependant du but qu'il s'est proposé. Cette tâche est difficile, sans doute, mais elle est glorieuse! Elle exige, pour être remplie avec succès, un rare assemblage de qualités naturelles, de profondes connaissances en tout genre, et surtout une pratique qui ne peut être que le résultat du temps et de la réflexion. « Quels mots, s'écrie « Guibert, que ceux de Général et d'Armée! Et, pour peu « qu'on les médite, quelle immensité d'idées ils présentent à « l'imagination! » Quand le dieu d'Israel veut écraser ses adorateurs sous le poids de sa toute-puissance, il leur dit : *Je suis le Dieu des armées* (3)! Éloignons donc la folle prétention de vouloir diriger une armée avec la théorie seule : sans la

(1) On n'aperçoit de traces du droit des gens que postérieurement à la guerre de Troie.

(2) Il y a toutefois quelque restriction à faire dans la confiance que l'on accorde généralement aux historiens romains sur le compte des Carthaginois, en observant que nous ne connaissons ce peuple vaincu que par les rapports mêmes de ses ennemis, naturellement intéressés à le flétrir. L'histoire romaine elle-même n'offre qu'une longue série de violations du droit des gens, même envers les Carthaginois, qui ne succombèrent, dans la troisième guerre punique, que victimes des insidieuses exigences des Romains. Il faut lire ce que dit Montesquieu (*Grandeur et décadence des Romains*, chap. VI) de la perfidie des Romains et de leur adresse à éluder les traités.

(3) Paroles du général Foy.

pratique, elle serait inutile, même dangereuse (1). Mais il en est de l'art de la guerre comme de tous les autres arts, l'étude des principes doit précéder les applications.

Il faut qu'en toute chose des principes fondés sur l'expérience et le raisonnement indiquent la route de la pensée. Sans la théorie, le génie lui-même serait exposé ou à errer ou à ne s'avancer que bien lentement, tandis que, guidé par son flambeau, il peut, immédiatement et sans distraction, se diriger vers le but; il peut employer à agir le temps qu'il mettrait à chercher et à découvrir les moyens de succès. Sans la science, le génie n'a qu'une portée médiocre; il ne peut qu'entrevoir les choses, il manque de données certaines; il s'épuise en vaines recherches, se fatigue en essais que repousse l'expérience : quelquefois, sans le savoir, il renouvelle des conceptions abandonnées, et prend pour une découverte l'idée qui en a produit mille; il admire un instant ce qu'ensuite il dédaigne (2).

Plusieurs grands capitaines, César, Frédéric, Napoléon, etc., joignirent à beaucoup de science une intelligence supérieure et une vigueur d'esprit et de corps prodigieuse. Les hommes ordinaires, mêmes distingués, ne possèdent que quelques-uns de ces précieux dons à un haut degré, ou les possèdent tous en médiocre dose. Les uns n'ont que du génie, les autres que de la science, d'autres ne savent que le métier (3).

(1) « On a beau avoir des troupes réglées et entretenues, dit Bossuet (*Hist. univers.*), on a beau les exercer à l'ombre dans les travaux militaires et « parmi les images des combats, il n'y a jamais que la guerre et les combats « effectifs qui fassent les hommes guerriers. »

(2) La même remarque se trouve consignée dans une *Notice sur un vieux livre militaire*, insérée dans la 4e livraison du *Journal des sciences militaires*. .... « On retrouve, dit l'auteur, dans de poudreux recueils une foule d'inventions et d'améliorations *nouvelles* que nous croyons fruit de notre imagination actuelle, bien qu'elles soient dues à d'illustres morts, qui se sont avisés de penser autrefois ce que nous imaginons aujourd'hui. »

(3) « La guerre est un métier pour les ignorants, dit Folard, et une science pour les habiles gens. »

Il n'est pas toujours donné au génie de manifester sa supériorité : il lui faut des occasions et le concours de certaines circonstances favorables au développement de combinaisons nouvelles et variées ; il lui faut de ces circonstances qui, accablantes pour la médiocrité, donnent au contraire à son énergie tout son essor, toute son intensité. Il est douteux qu'Alexandre, Frédéric, Napoléon, qui ont vaincu des armées triples de celles qu'ils commandaient, eussent de même obtenu la supériorité, si les forces opposées, étant d'ailleurs dans la même proportion, n'eussent présenté qu'un petit nombre de combattants : par exemple, dix hommes d'un côté et trente de l'autre ; car ce n'est qu'à partir de certaines limites, et lorsque la question vient à se compliquer, que le génie l'emporte décidément sur la médiocrité.

Salluste, dans l'examen de la question relative à ce que l'art de la guerre doit à la force physique, par comparaison à ce qu'il doit à la force morale, se prononce pour cette dernière. « Ce fut d'abord parmi les hommes, dit cet historien, un « grand sujet de doute que de savoir ce qui avait le plus « d'importance à la guerre, de la force du corps ou de la « vigueur de l'esprit : l'une et l'autre y sont indispensables, « puisque, préalablement à toute opération, il convient de « délibérer, et que, lorsqu'on a pris son parti, il faut une « action énergique pour le faire réussir : une de ces deux fa« cultés, *projeter et exécuter*, séparée de l'autre, est donc in« suffisante, et elles ont besoin de se prêter un mutuel se« cours. »

« Mais, ajoute M. de Carrion-Nisas, dont nous avons ex« trait ce passage, mais auquel de ces deux attributs de « l'homme accorder la suprématie dans la guerre? A laquelle « de ces deux qualités rivales assigner la préférence? L'his« toire, suivant Salluste, a résolu de bonne heure ce pro« blème.

« Quand Cyrus, en Asie, quand, dans la Grèce, les Athé« niens et les Lacédémoniens eurent commencé à conquérir « les cités, à soumettre les peuples, à regarder comme un

« motif plausible de guerre le désir de s'agrandir, à placer la « dignité et la gloire dans l'étendue de la domination, les dan« gers et les difficultés de tout genre se compliquèrent telle« ment, qu'il fut reconnu et avoué que la force morale était « dans la guerre ce qu'il y avait de plus important. »

De la manière dont intervient cette force dans l'affaire de la guerre, résultent deux distinctions essentielles : à l'une se rattachent la création, l'organisation et l'entretien des éléments constitutifs des armées ; à l'autre la mise en action de ces mêmes éléments réunis et combinés en un seul tout ; ainsi se trouvent définies et fixées les obligations, les tâches toutes différentes des gouvernements et des généraux revêtus de leur confiance.

Ces vérités une fois reconnues, tous les efforts se dirigèrent vers l'accroissement de la puissance morale ; le calcul et la méditation furent appelés à régler l'emploi et la distribution des forces physiques. Dès lors les sciences et les arts manuels étant entrés dans le domaine de la guerre, la confusion diminua dans les combats ; quelques méthodes s'établirent, et, enfin, l'art militaire sortit du chaos.

Jusqu'au temps d'Homère, qui fut à la fois le chantre et l'historien de la guerre de Troie, les traditions ne fournissent que des conjectures sur l'état de l'art militaire (1). Mais l'Iliade fourmille de descriptions de marches et de combats où règnent, du côté des Grecs, l'ordre le mieux combiné, le silence le plus profond, la discipline la plus exacte. Les Troyens,

(1) Tout annonce qu'il n'y avait avant les Grecs aucun principe, aucune règle de la guerre. Hérodote, le plus ancien des historiens profanes, qui passa sa vie à faire des recherches et à écrire sur l'origine et la conduite des guerres de son temps, et sur celles qui l'avaient précédé, ne laisse aucun doute à ce sujet. La *Genèse* et les autres livres sacrés confirment cette opinion. Tout porte à croire que les premières armées n'ont été composées que d'infanterie. On pense assez généralement que les chevaux ne furent d'abord employés qu'à traîner des chars, et que l'équitation n'est venue qu'après. Au rapport des historiens profanes, les Egyptiens auraient été les premiers à monter à cheval.

au contraire, sont représentés dans leur camp comme des troupeaux répandus dans les parcs et faisant retentir de leurs bêlements tout le pâturage. Peut-être, en s'exprimant ainsi, Homère se plaît-il à exalter ses compatriotes et à rabaisser leurs adversaires. Peut-être encore prête-t-il aux troupes de l'expédition de Troie un degré de savoir qu'on n'était parvenu à atteindre que de son temps. Que l'imagination du poëte soit pour beaucoup dans ces descriptions, cela se peut ; mais, toujours, reste-t-il pour constant que les principes les plus importants de la science de la guerre étaient trouvés lorsque l'Iliade fut écrite, et que ces principes, vraisemblablement pratiqués alors, étaient très familiers à son auteur.

Ce que nous disons ici de l'état où se trouvait l'art au temps d'Homère est, en quelque sorte, confirmé par ce qui eut lieu plus tard. En effet, si l'on réfléchit à la somme de connaissances que, dans la suite, les Grecs mirent en pratique sur leurs champs de bataille, l'analogie ne conduit-elle pas à penser que plusieurs siècles devaient s'être écoulés depuis que l'art avait fait les premiers pas, et que ces premiers pas étaient non-seulement antérieurs à Homère, mais même au siége de Troie? Quoi qu'il en soit, les Grecs ont été les premiers à exceller dans l'emploi de la force morale à la guerre, et les premiers aussi à rédiger des éléments de tactique.

Il semble que cette supériorité chez eux ait été une des conséquences de la lutte qui s'établit entre leurs cités rivales. Leurs murs s'élèvent à peine, et le sol de la Grèce, naguère inhabité, est tout à coup transformé en un vaste Champ-de-Mars, où, d'abord, quelques hommes seulement se cherchent pour se nuire, mais que se disputent bientôt des armées que la population toujours croissante rend de plus en plus nombreuses. Or, comment, avec cette marche lente et progressive dans la force numérique des combattants, des hommes intelligents, déjà versés dans les arts manuels, tels qu'on nous dépeint les premiers habitants de la Grèce, comment ces hommes, disions-nous, n'auraient-ils pas découvert les principes et posé

les règles de l'art militaire? La confusion est la plus grande ennemie de la tactique, et il est d'autant plus difficile de s'y soustraire, que les armées sont plus nombreuses et pourvues d'un attirail plus considérable. Que l'on compulse l'histoire, et l'on verra si le temps des petites armées n'a pas toujours été celui des perfectionnements et des grandes choses (1).

Les Grecs ont été d'une prévoyance admirable dans tout ce qui a rapport à la guerre. Sparte et la plupart des autres républiques avaient des gymnases militaires, où, dès l'âge de douze ans, les jeunes gens étaient tenus de se rendre journellement pour prendre part aux différents exercices que réclamait alors la profession des armes, et recevoir des leçons de géométrie et de tactique. Cette éducation militaire devait être terminée à dix-huit ans chez les Athéniens, et à quinze ans chez les Spartiates.

Qui pourrait contester que de cet amour des doctrines militaires, et de l'exemple des premières formations tactiques, ne résulta pas un perfectionnement dans le gouvernement de la cité? Qui ne croirait, au contraire, que l'ordre et la régularité introduits parmi les combattants furent transportés dans l'état civil, et qu'ainsi furent hâtés, dans la Grèce, les progrès des sciences et de la civilisation?

Il faut que les mœurs, les préjugés, la forme des gouvernements, l'état des sciences, et sans doute aussi le climat et les autres circonstances locales aient une influence bien prononcée sur les progrès de l'art militaire, puisque ce fut vainement que la plupart des autres peuples tentèrent de naturaliser chez eux l'ordonnance et les pratiques des Grecs.

Longtemps avant l'expédition d'Alexandre en Asie, les leçons d'un instituteur grec avaient puissamment contribué à ce que Cyrus devînt un grand homme de guerre : sous son

(1) Alexandre, Gustave-Adolphe, Turenne, Frédéric, ne conduisirent que des armées peu nombreuses. N'est-ce pas avec la plus petite de celles qu'il a commandées que Napoléon a fait la plus savante et la plus glorieuse de ses campagnes.

règne, les Perses avaient entrevu les premières lueurs de la science militaire ; ils allaient la cultiver ; Cyrus meurt, et les ténèbres reparaissent. Dans la suite, tout leur fit une obligation d'imiter leurs redoutables antagonistes ; ils eurent les plus belles occasions pour atteindre à leur hauteur : ce fut en vain qu'ils essayèrent d'y parvenir. Alexandre les trouva peut-être même au-dessous de ce qu'ils étaient avant Cyrus.

Cependant l'art militaire pénétra chez quelques peuples. Après que le Lacédémonien Xantippe eut battu Régulus et sauvé Carthage, les Carthaginois, saisis d'admiration, s'empressèrent d'acquérir des connaissances auxquelles ils avaient dû leur salut ; ils imitèrent les Grecs et adoptèrent leur ordonnance, mais sans y apporter de perfectionnements : car c'est moins sous le rapport des détails de discipline et de tactique, que sous celui de l'étendue des opérations et de l'emploi des stratagèmes, que les campagnes d'Annibal font époque dans l'histoire de l'art.

Tandis que les Grecs se croyaient le premier peuple militaire du monde, il s'élevait au sein de l'Italie une puissance nouvelle, dont les progrès toujours croissants dans l'art de la guerre devaient bientôt éclipser leurs institutions et servir à la ruine de leur liberté. Les Romains, ambitieux et guerriers par constitution, avaient été initiés de bonne heure aux pratiques de la Grèce par les Toscans et par Tarquin l'Ancien, qui était d'origine corinthienne ; mais, peu satisfaits, sans doute, de ce qu'on leur en avait appris, et mettant à profit les lumières et les fautes de leurs prédécesseurs, ils créèrent une ordonnance nouvelle, très supérieure à celle des Grecs ou du moins mieux appropriée à leur constitution politique et à leurs vues. Au reste, il ne paraît pas que les Romains aient eu des gymnases militaires, au moins jusqu'au temps des empereurs.

Il ne fallait rien moins que la barbarie du moyen âge pour faire perdre de vue tout ce que les Grecs et les Romains avaient fait de grand et de profond dans la guerre ; car ce n'est que depuis trois siècles environ que leurs institutions

ont été tirées de l'oubli (1). Machiavel, non moins recommandable par ses écrits sur la guerre que célèbre par ses aphorismes politiques, est un de ceux qui ont le plus contribué à cette grande restauration militaire. Ce retour vers l'antiquité, loin d'être un mouvement rétrograde, accéléra, au contraire, la marche des choses, et produisit bientôt la tactique moderne. Déjà la découverte de la poudre avait fourni de nouveaux agents de destruction, mais elle n'avait encore apporté aucun changement remarquable aux pratiques bizarres des temps passés.

Coligny, Henry IV, et, après eux, Gustave et Nassau furent les premiers à appliquer les principes des Anciens aux armes alors en usage. Rohan, Turenne, Montécuculli (2), et d'autres encore furent les disciples de ces grands maîtres. Leurs campagnes ajoutèrent à la considération naissante de l'infanterie; et, si l'on ne peut prétendre qu'elles apportèrent de notables perfectionnements dans la tactique proprement dite, elles agrandirent du moins les combinaisons, et firent ressortir de plus en plus l'influence du terrain et des nouvelles armes.

Les dernières années du règne de Louis XIV, si fertiles en événements militaires, furent d'ailleurs peu favorables aux progrès de l'art; il paraissait même rétrograder en France, lorsque le maréchal de Saxe entreprit d'en prévenir l'entière décadence, en rappelant l'ordre et la discipline dans nos rangs. Cet habile capitaine, convaincu de la nécessité d'une réforme presque générale dans la constitution de l'armée qu'il commandait, essaya d'y introduire quelques améliorations; mais comme un grand homme, s'il n'est à la tête des affaires, peut difficilement corriger les institutions politiques ou militaires, le maréchal entrevit et conseilla plus de choses qu'il n'en exé-

(1) Ce fut vers la fin du quinzième siècle que la ferveur enthousiaste et chevaleresque du moyen âge commença à s'affaiblir dans toute l'Europe. On vit alors de toutes parts l'antiquité sortir de ses ruines.

(2) Voyez *le Parfait Capitaine* de Rohan, les Mémoires sur Turenne et ceux de Montécuculli.

cuta. Il prévoyait, au reste, une grande partie de ce qui devait bientôt arriver, lorsqu'il répétait sans cesse que tout le secret de la guerre était dans les jambes !

En effet, déjà Frédéric II se disposait à montrer à l'Europe étonnée ce dont est capable une armée mobile et bien constituée. Telle fut la supériorité des manœuvres et des combinaisons de ce prince, qu'il sut, non-seulement résister à une ligue formidable, mais encore s'assurer la possession d'une province considérable (1) qu'il avait débuté par conquérir ; enfin, ses adversaires ayant mis à profit les leçons qu'il leur avait données, les principes du roi de Prusse furent introduits dans la plupart des armées européennes. La tactique fut l'œuvre de Frédéric, comme un siècle auparavant les procédés d'attaque et de défense des places avaient été l'ouvrage de Vauban. Chacun de ces grands hommes paya par des travaux différents un égal tribut à l'art militaire.

Quelques années se seront à peine écoulées depuis que Frédéric aura cessé de vivre, qu'un capitaine, à jamais célèbre par l'éclat de ses victoires, viendra prendre rang à ses côtés, se placer même avant lui ; mais la gloire du premier n'en recevra point d'ombrage, car Napoléon aura plutôt appliqué, perfectionné et agrandi les méthodes de Frédéric qu'il ne les aura changées (2).

Quoique le tableau des événements militaires, même avec leurs détails, appartienne au domaine de l'histoire, il ne suffit cependant pas de l'étudier pour approfondir les maximes de la guerre. L'histoire peut bien amuser par des descriptions vives de siéges et de combats ; elle est même très propre à enflammer l'ardeur des jeunes militaires ; mais son instruction s'étend rarement jusqu'au grand art de commander et de vaincre. Il n'y a que quelques ouvrages historiques qui fas-

(1) La Silésie.

(2) Napoléon avait une prédilection particulière pour les écrits de Guibert : or, on sait avec quel enthousiasme cet écrivain militaire a développé la doctrine de Frédéric.

sont exception à cette remarque, et dont les auteurs, pour la plupart militaires eux-mêmes, se soient spécialement attachés à écrire dans le but d'instruire sur cet art (1).

Considérées en elles-mêmes, et sous un rapport purement théorique, les règles de la guerre ne sont ni très compliquées ni très difficiles à saisir : mais vient-on à passer aux applications, les obstacles naissent à chaque pas ; mille chemins sont offerts à la fois ; un seul souvent est le véritable, et la moindre déviation a les conséquences les plus funestes. Si les plus grands génies se sont souvent égarés, que sera-ce donc lorsque des hommes ordinaires, que l'expérience ne guidera même pas toujours, entreprendront de parcourir ce labyrinthe immense ? Ne seront-ils pas dans le cas de celui qui, sachant à peine la marche des pièces de l'échiquier, entreprendrait de faire la partie du premier joueur venu ? Quoiqu'elles ne se reproduisent jamais exactement, les combinaisons de la guerre ne sont cependant pas telles qu'avec du jugement et des connaissances on ne puisse établir un certain rapprochement, une certaine analogie, entre ce qui s'est fait à des époques et dans des circonstances très différentes : ce n'est même qu'en interrogeant ainsi le passé qu'on peut se préparer à surmonter les difficultés que fera naître l'avenir.

« Celui qui connaîtra les causes des succès et des revers de « ses prédécesseurs, dit M. le général Morand (2), portera « toute son attention sur les circonstances dans lesquelles il « se trouve ; il en scrutera les analogies, et, sans hésitation (s'il » est homme de capacité), saisira et retiendra la fortune. »

L'histoire est une mine inépuisable que chacun exploite à sa manière ; ce que l'un rejette, un autre s'en empare. Par exemple, le jurisconsulte et le publiciste n'iront point scruter

(1) Sans avoir été gens de guerre, Végèce et Machiavel, l'un au moment de la décadence de l'art militaire, sous l'empire, l'autre un peu avant sa renaissance, ont laissé des écrits très curieux et très instructifs sur le métier des armes.

(2) Dans l'ouvrage ayant pour titre : *De l'Armée selon la Charte.*

par quelle manœuvre telle victoire fut remportée, ni quelles étaient les armes en usage dans tel temps; ils abandonneront ces détails à l'homme de guerre, qui, à son tour, leur laissera approfondir ce qui ne se rapporte point à son art. Si, pour tous, les éléments de l'histoire générale sont d'une égale nécessité, c'est que tous ont un égal besoin de rattacher les faits les uns aux autres.

Forts de l'exemple de Feuquières, que nous n'avons pas la prétention d'égaler, nous chercherons, autant que possible, la science dans les faits; c'est le moyen d'écarter et de repousser tout esprit de système: par là, indépendamment que nous craindrons moins de nous égarer, nous abrégerons la route et la rendrons moins fastidieuse (1). « L'art, suivant Montaigne, n'est autre chose que le contrôle et le « registre des meilleures productions. » Lloyd est aussi de cet avis, qu'il exprime d'une manière plus explicite. « Le lecteur, « ainsi qu'il le dit dans sa préface, donne plus d'attention à « un fait réel qu'à une action imaginaire, qu'à un précepte « aride et nu : il pense qu'il est au moins possible d'imiter ce « que d'autres ont déjà exécuté! D'ailleurs, il y a, dans toutes « les âmes, une émulation naturelle qui les porte sur les « traces de ce petit nombre de grands hommes, dont les actions et le caractère sont le plus juste objet de l'amour et du « respect de la postérité. C'est par cette raison que l'histoire « a toujours été recommandée comme la meilleure, la plus « facile, et la plus efficace méthode d'instruire l'humanité. »

§ II.

Des deux grandes classes de moyens ou d'agents dans lesquelles nous avons dit que se subdivisait une armée, l'une constitue le *personnel*, l'autre le *matériel*.

Le personnel se compose des citoyens qui sont appelés à la défense de l'État et, par exception, de soldats mercenaires

(1) Longum iter per præcepta, breve et efficax per exempla.

étrangers (1) : or, comme tous ne sont pas propres à supporter les fatigues de la guerre, et qu'il est d'ailleurs très rare que les circonstances nécessitent l'appel général de tous ceux qui seraient aptes à la faire, chaque nation a ses lois particulières pour fixer le mode dont les levées doivent s'opérer.

La question de la composition de la force publique est une de celles que chaque société doit résoudre pour son compte particulier ; car la solution s'en rattache : 1° aux formes politiques; 2° aux mœurs, à l'industrie et à l'état du commerce; 3° à la force de la population ; 4° à l'étendue et à la configuration du pays; et par conséquent à autant de données différentes que l'on peut compter d'États différents (2). Le rapport entre la force numérique de l'armée et celle de la population ne peut être porté sans inconvénient au delà de certaines limites, que les économistes ont cherché à assigner. Smith avance (3) qu'un pays purement agricole peut fournir à la guerre, à toutes époques autres que celles destinées à ensemencer ou à moissonner, jusqu'au cinquième et même au quart de tout le corps du peuple; mais, d'accord avec Montesquieu (4), il ne pense pas que, chez les nations industrielles et commerçantes, on puisse prélever, sans nuire à la société, plus de la centième partie des habitants pour la consacrer à la profession des armes; d'où il résulte que telles peuvent être les circonstances (5) de l'existence d'un petit État, qu'il se rende

(1) Cette exception, rare aujourd'hui, fut souvent la règle pendant le moyen âge.

(2) C'est un axiome aujourd'hui, en économie politique, que tout citoyen, parvenu à l'âge de vingt ans, doit son tribut à la défense de la patrie; mais ce tribut, pour ne porter aucun préjudice à l'industrie et aux autres intérêts sociaux, doit pouvoir être acquitté, soit par le service personnel, soit par un impôt en argent, destiné à honorer et à assurer l'existence de ceux qui se vouent à la profession des armes.

(3) Dans ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations.*

(4) *Grandeur et Décadence des Romains*, chap. III.

(5) Circonstances qui ne peuvent plus se rencontrer en Europe.

redoutable à un État plus considérable et plus populeux, par le seul fait d'un développement de forces plus nombreuses.

Il doit nécessairement exister une différence notable entre le mode de recrutement des gouvernements tempérés et celui des gouvernements qui n'ont point leur base dans des institutions politiques. Les premiers n'ont besoin de troupes que pour le maintien de l'ordre intérieur, et pour tenir dans le respect les peuples voisins. Dans les cas, heureusement assez rares, où leur existence se trouve menacée, ils ont recours à des levées extraordinaires ; ils appellent au soutien de l'armée régulière une portion plus ou moins considérable de la nation. Les seconds, n'ayant leur garantie que dans la force, entretiennent des armées plus nombreuses que ne le comporte la population : là, sauf un bien petit nombre d'exceptions, personne n'est exempt du service ; tout sujet naît soldat et doit rejoindre les drapeaux au premier ordre : là, tous les moyens sont employés pour attirer et fixer les étrangers (1).

Dans ces sortes de gouvernements, rien ne s'oppose à ce que les institutions militaires acquièrent toute la perfection dont elles sont susceptibles. L'état militaire y jouit d'une prééminence dont est plus ou moins blessé l'état civil ; mais le pouvoir ne cherche pas à éteindre cette espèce de dissension dans laquelle il trouve sa force et sa sécurité.

Les magistrats de la Grèce et de Rome désignaient, parmi les citoyens en âge de porter les armes, ceux qui, d'après leur fortune et leur constitution physique, paraissaient les plus propres à entrer dans les armées.

Chez les peuples barbares qui dévastèrent l'empire romain, tout ce qui avait la force de porter les armes était appelé à combattre.

(1) Ce n'est pas dans les gouvernements tempérés, dans ceux surtout de la nature du nôtre, qu'il faut chercher le spectacle du beau idéal militaire. S'il nous reste encore, pour la noble carrière des armes, quelque peu de cet enthousiasme dont furent animés nos pères, on ne saurait se dissimuler qu'il ne tende à s'affaiblir sans cesse en présence des débats parlementaires et des intérêts industriels.

Sous le régime féodal, la meilleure partie des armées se composait de combattants nobles, connus sous les noms de *chevaliers* et d'*écuyers;* le reste, comprenant toute l'infanterie, n'était qu'une multitude confuse de paysans mal armés, mal vêtus, provenant du contingent des différents fiefs.

Plus tard, l'usage des armées permanentes ayant été adopté, des levées régulières furent établies, et la durée du service fixée : or, comme les besoins de ces armées ne réclamaient pas sous les drapeaux la présence de tous les jeunes gens que la loi atteignait annuellement, le sort désignait ceux qui devaient s'y rendre. Ce fut en partie par ce mode de recrutement, connu sous le nom de *milice*, que Louis XIV créa et entretint ses nombreuses armées.

« On avait recours en même temps aux enrôlements volon-« taires, dit M. le général Rogniat, qu'on favorisait ordinai-« rement par des primes en argent; mais ce moyen, dont l'ef-« ficacité diminuait pendant la guerre, en raison des dangers « qu'on avait à courir, justement au moment où l'État avait « le plus besoin de soldats, était bien rarement suffisant « pour recruter les armées en temps de guerre. On fut « presque toujours obligé de suppléer par la voie de la mi-« lice au défaut des recrues volontaires, ou engagées à prix « d'argent. D'ailleurs, les enrôlements volontaires, fussent-« ils suffisants, il serait sans doute avantageux de renoncer à « ce mode de recrutement, ou du moins de le restreindre « dans des bornes convenables, en n'engageant que des jeunes « gens nationaux et bien nés. Quelque séduisant qu'il paraisse « au premier aspect, parce qu'il semble soulager la société « de gens inutiles, ou même nuisibles, pour les consacrer à « sa défense, il est cependant réprouvé par une longue et fu-« neste expérience qui en a dévoilé les graves inconvénients.»

La milice et les enrôlements étaient encore d'usage lorsque les changements survenus dans le gouvernement obligèrent les Français d'avoir recours aux appels pour former des armées capables de repousser le reste de l'Europe coalisé contre eux. Ce moyen, très préjudiciable aux familles, raffermit la

moralité des armées, en les peuplant de jeunes gens riches et distingués, qui, dans les circonstances ordinaires, n'en eussent jamais fait partie. Aux appels, qui n'eurent lieu que momentanément, succéda la *conscription*, excellent mode de recrutement, et que la plupart des États de l'Europe ont imité sous divers noms.

« Les Français, dit encore M. le général Rogniat, paraissent vouloir abandonner aujourd'hui cette institution, qui « fut pendant vingt-cinq ans le principe de leur gloire militaire « et de leur influence en Europe. Parce qu'un gouvernement « qui abusait de tout a abusé de la conscription, j'entends « crier de toutes parts qu'il ne faut plus de conscription ! « Belle conclusion ! J'aimerais autant qu'on me dît que, parce « qu'on a abusé quelquefois de la nourriture, il faut y renoncer pour toujours, et se laisser mourir de faim.

« Si cette institution semble nécessaire aujourd'hui pour « assurer le recrutement des armées, et par conséquent l'indépendance des États, pourquoi y renoncerait-on ? Mais ce « mot de conscription effarouche les esprits de la multitude ! « Eh bien ! changeons ce mot terrible ; prenons-en un autre, « celui de milice, par exemple, qui rappelle d'anciennes institutions, et gardons la chose qui est excellente en elle-même. »

Jusqu'ici, les craintes émises par M. le général Rogniat au sujet de la conscription n'ont point été réalisées, car ce mode de recrutement continue d'être employé, à quelques modifications près, il est vrai, mais que l'état de paix et la diminution de l'armée qui en est la suite ont permis d'y apporter en faveur des familles.

Les lois, ordonnances et décisions ministérielles qui déterminent la manière dont les levées doivent s'opérer aujourd'hui, rentrant dans les attributions de l'administration de la guerre, qui est spécialement chargée d'en assurer l'exécution, de concert avec les autorités départementales, nous nous abstiendrons d'en parler, et nous indiquerons les *Bulletins des Lois* et le *Journal militaire* à ceux qui désireraient des détails à ce sujet. Au reste, la suite de nos leçons devant nous four-

nir encore plus d'une fois l'occasion de revenir sur les levées, nous nous bornerons, quant à présent, à ce qui vient d'en être dit; et nous allons passer à la discussion de quelques principes généraux sur l'organisation des armées.

« Les levées, dit M. le général Rogniat, ne donnent qu'une « multitude confuse, incapable de se mouvoir avec ordre, et « de prendre les formes convenables à la marche ou au com« bat, jusqu'à ce qu'on les ait divisées, subdivisées, et classées « dans de justes proportions. Il s'agit de former de tous ces « éléments un corps dont tous les membres puissent obéir « subitement aux mouvements qu'on veut leur imprimer, et « rendre les services qu'on se propose d'en obtenir; c'est ce « que nous entendons par *organisation* d'armée. »

Ce but ne peut être atteint qu'en donnant un chef unique à la masse entière, et des chefs particuliers à chacune des divisions et subdivisions qu'on y a d'abord établies; car un seul homme ne peut avoir d'action immédiate que sur un petit nombre. Aussi, dans les armées disciplinées, la volonté du général n'arrive-t-elle jusqu'au dernier soldat qu'après avoir passé par un certain nombre d'agents intermédiaires, et de telle sorte que les mêmes ordres parviennent simultanément à toutes les subdivisions analogues de la masse entière et les font agir à la fois.

De ces agents intermédiaires, les uns, plus près du général, sont d'autant moins nombreux, d'autant plus habiles et doivent avoir une importance d'autant plus grande, qu'il est obligé de les rendre dépositaires d'une plus grande confiance; les autres sont en nombre d'autant plus considérable, avec une importance et des connaissances d'autant moindres, qu'ils sont plus rapprochés du soldat et plus éloignés de la volonté suprême.

L'expérience, mieux encore que le raisonnement, sert à fixer la force et le nombre des subdivisions dans lesquelles il convient de partager une troupe. Elle est par conséquent aussi le meilleur guide que l'on puisse suivre dans la recherche du rapport numérique entre les chefs et les subordonnés; rapport nécessairement variable en ce qu'il dépend de la qualité des

hommes, de la nature et des effets des armes. La complication est l'écueil qu'il faut le plus craindre. Il résulte d'un trop grand nombre de rouages, d'une trop grande multiplicité de grades et d'emplois, une disproportion onéreuse entre ceux qui font agir et ceux qui agissent, entre les commandants et les commandés. Les grades superflus, les emplois parasites et toutes les valeurs qu'on peut appeler improductives, doivent être écartés avec d'autant plus de soin qu'ils diminuent le nombre des combattants, détruisent l'émulation, et ajoutent en pure perte aux frais d'entretien des armées. Il faut que toutes les combinaisons se rapportent au soldat, qui est le principe et l'élément fondamental de toute force militaire.

« L'armée, dit Llyod, est la machine destinée à opérer les « mouvements militaires. Comme les autres machines, elle est « composée de différentes parties ; sa perfection dépend de « la bonne constitution de chacune de ses parties prises sépa- « rément, et de leur bon arrangement entre elles. Leur objet « commun doit être de réunir ces trois propriétés essentielles, « la *force*, l'*agilité*, et une *mobilité universelle.* »

On n'obtient à un haut degré ces trois qualités essentielles dans une armée qu'autant que l'on restreint entre certaines limites la force numérique de ses divisions et subdivisions, et que l'on sait, de plus, disposer celles-ci, et combiner entre eux les éléments dont elles se composent, suivant un arrangement particulier, mais invariable pour la même troupe. Quoiqu'il ne soit pas temps encore de produire les raisons qui servent à fixer la force numérique des divisions et subdivisions d'une armée, nous ferons cependant remarquer, dès à présent, que pour opérer des mouvements avec ensemble et rapidité, il est indispensable que le chef immédiat de l'*unité* de masse, c'est-à-dire de la fraction qui obéit au commandement d'exécution (1), connaisse et puisse surveiller tous les hommes qui en

(1) Ce commandement d'exécution doit être bref, clair, précis, frappant vivement l'oreille ; on en trouve un bel exemple dans le texte italique de nos théories.

font partie, et être entendu d'eux lorsqu'il fait ses commandements : conditions tout-à-fait essentielles, dépendantes de l'étendue de la voix, de l'espace occupé par chaque combattant, de la forme et de la dimension de la figure que dessine sur le terrain cette fraction.

C'est dans cette figure, tracée par une troupe disposée pour entrer en action, que les tacticiens font consister ce qu'ils appellent assez indistinctement *ordre*, *ordonnance* ou *formation*. Cependant, nous nous conformerons à l'usage qui a plus particulièrement consacré les deux derniers termes à exprimer l'arrangement des combattants dans l'unité de force des troupes de la même espèce, et nous n'appliquerons le mot *ordre* qu'à la disposition générale des troupes de nature quelconque, réunies pour concourir à un but commun.

L'expérience se joint au raisonnement pour prouver que la manière la plus naturelle de disposer des combattants est de les placer derrière et à côté les uns des autres, par rangs et par files. Une troupe ainsi disposée dessine un rectangle, dont le premier rang vers l'ennemi est le front, tandis que les deux files extrêmes, perpendiculaires sur celui-ci, sont les flancs.

Les dimensions de ce rectangle ont été l'objet des recherches des tacticiens de tous les temps, et la source de fréquentes discussions entre eux. Les uns, cherchant un maximum de force dans la multiplicité des rangs, ont sacrifié l'agilité et la mobilité; les autres, en plus petit nombre, ont étendu l'ordonnance au détriment de son épaisseur, et ont rendu leur troupe inhabile à résister, ou à donner le choc ; d'autres, enfin, ont pensé, avec raison, qu'un seul arrangement ne pouvait convenir à toutes les circonstances, et qu'il fallait pouvoir le rendre mince ou profond à volonté ; ils ont, en conséquence, imaginé des *manœuvres* à l'aide desquelles une troupe peut tout à coup transformer son ordonnance primitive en toute autre ordonnance éventuelle, mais toujours de forme rectangulaire (1).

(1) Nous verrons cependant que, dans certaines circonstances, les Anciens se sont écartés de la forme rectangulaire.

Nous aurons lieu de remarquer dans la suite que la profondeur de l'ordonnance a graduellement diminué depuis l'origine de l'art jusqu'à nous, c'est-à-dire, que les Grecs combattront sur plus de rangs que les Romains, et que ceux-ci, à leur tour, auront un ordre plus profond qu'aucun des modernes. Ces révolutions dans la manière habituelle de se former n'ont point été l'effet du hasard ou du caprice ; diverses causes y ont contribué, et entre autres les changements survenus dans l'armement, par suite des nouvelles découvertes dans les sciences et les arts. En diminuant ainsi le nombre des rangs, l'ordonnance devenait de moins en moins compacte, et réunissait à un degré plus élevé l'agilité et la mobilité.

L'ordonnance est dite mince au-dessous de six ou de quatre rangs, et profonde au-dessus, selon qu'il s'agit de l'infanterie ou de la cavalerie.

Le personnel des armées est ordinairement de deux espèces, dont chacune comporte, avec leurs chefs particuliers, ses divisions et subdivisions : la première et la plus nombreuse dans la plupart des armées comprend les troupes à pied, et prend le nom d'*arme de l'infanterie;* la seconde, composée de ceux qui combattent à cheval, est dite *arme de la cavalerie.*

Bientôt, l'expérience ayant appris qu'il ne suffisait pas d'une seule espèce de combattants, soit à pied, soit à cheval, pour faire face à toutes les circonstances qui se présentaient à la guerre, on apporta des modifications dans l'armement, le service et l'éducation de chacune de ces armes. On apprit à une partie de l'infanterie et de la cavalerie à recevoir et à donner le choc, en combattant en masse serrée et compacte, en même temps que le reste fut dressé à agir à la débandade, en avant et sur les flancs de l'armée. Cet usage, qui date de fort loin, a constamment été pratiqué dans les armées modernes, où il a donné naissance à l'infanterie et à la cavalerie légères. D'ailleurs, l'invention et la multiplicité des machines ont encore produit d'autres nuances dans l'organisation du personnel. Mais, comme il serait prématuré d'entrer dès à présent dans

les détails, nous allons continuer à parler de l'infanterie et de la cavalerie en général.

Le nombre des combattants de l'une et de l'autre de ces armes, dans une même armée, ne peut et ne doit jamais être invariablement déterminé. C'est à la prévoyance des gouvernements et au discernement des généraux à fixer le rapport numérique entre les fantassins et les cavaliers, en raison d'une foule de circonstances, au nombre desquelles il ne faut pas omettre la constitution physique des lieux, le genre de guerre que l'on se propose de faire, et l'espèce d'ennemis que l'on aura à combattre.

La force des armées grecques et romaines fut dans l'infanterie : la cavalerie n'y entra, pour ainsi dire, qu'auxiliairement, et dans le rapport d'un huitième à un dixième environ de l'infanterie. Au moment d'entrer en Asie, Alexandre accrut ce rapport et le porta à un sixième. L'époque du passage de Scipion en Afrique fut aussi celle de l'accroissement de la cavalerie dans les armées de la république. Cet habile capitaine, ayant reconnu de quelle utilité cette arme avait été à son adversaire, résolut de lui opposer le même moyen. L'expérience en fut faite dans les plaines de Zama, et le succès de Scipion attesta la sagesse de cette mesure.

Les services que la cavelerie est appelée à rendre sont en raison de l'étendue du terrain qu'on est obligé d'embrasser et d'éclairer ; c'est pourquoi son importance s'est accrue à mesure que les armées sont devenues plus nombreuses et que leur ordonnance s'est amincie. L'usage général des armes de jet est venu encore ajouter à cette importance, puisque l'espace qui sépare les combattants croît en raison directe de la portée à laquelle on peut se nuire.

Quelques peuples, tels que les Parthes, les Perses, les Numides, et en général les Asiatiques, placèrent toute leur confiance dans une nombreuse cavalerie. Depuis la décadence de l'empire romain, qui fut en même temps celle de l'art militaire, et pendant tout le moyen âge, les armées furent peu-

plées d'une immense quantité de cavalerie, et l'infanterie fut regardée comme accessoire.

« Cette prééminence de la cavalerie sur l'infanterie dura, « dit M. le général Rogniat, aussi longtemps que notre igno- « rance dans l'art de la guerre. Elle est ordinaire chez les « peuples barbares ; car toute la force de l'infanterie est dans « l'ordre, l'ensemble et la discipline, qui exigent des calculs, « des connaissances et des exercices auxquels ils se livrent « rarement ; au lieu que la cavalerie se rend redoutable par « son courage seul et la rapidité de ses mouvements, quelque « confuses et désordonnées que soient ses charges (1). »

Les Suisses sont les premiers qui aient restitué la considération à l'infanterie. Ces montagnards, fatigués de la domination allemande, prirent les armes pour s'en affranchir. Privés de chevaux dans leur propre pays, et n'ayant pas l'argent nécessaire pour en acheter chez leurs voisins, ils eurent recours, peut-être sans s'en douter, à une ordonnance semblable à celle des Grecs; ils adoptèrent même des armes à peu près pareilles à celles de ces derniers. Leurs gros bataillons serrés et compacts, dit Machiavel, pouvaient, en présentant les piques, non-seulement résister au choc de la cavalerie, mais encore la mettre en déroute. La liberté fut en effet, pour la Suisse, le prix de cette nouvelle tactique. Telle fut alors la réputation des fantassins suisses, que la plupart des souverains voulurent avoir à leur solde un corps de cette infanterie.

Cependant, la Suisse ne pouvant fournir aux différentes puissances autant de soldats qu'elles en auraient désiré, les souverains se déterminèrent à armer et à discipliner leurs propres sujets à la manière des Suisses. Les Allemands d'abord, et ensuite les Espagnols et les Français, organisèrent des corps de piquiers, dont les services firent revivre peu à peu dans l'opinion l'idée, abandonnée depuis la chute de l'empire,

(1) La même remarque se trouve consignée dans Montesquieu. (*Grandeur et Décadence des Romains*, chap. XVIII.)

de la supériorité de l'infanterie sur la cavalerie. Nous ne voulons pas dire par là que la cavalerie ne soit très utile et même indispensable ; mais, sans entrer dans une discussion qu'il n'est pas encore temps d'entamer, nous ferons remarquer que la facilité avec laquelle l'infanterie opère sur tous les terrains, et le peu qu'elle coûte à entretenir relativement à la cavalerie, doivent lui faire accorder la préférence sur celle-ci, comme arme principale et constitutive des armées. Elle pourrait peut-être à la rigueur se suffire à elle-même ; mais, sans l'assistance de la cavalerie, elle n'avancerait que très lentement ; celle-ci, qui sert à frapper des coups prompts et décisifs, se passerait difficilement de l'infanterie. *Le cavalier ne dormirait jamais tranquille si le fantassin ne veillait à son repos.*

§ III.

Ce n'est pas tout d'avoir rassemblé les recrues et de les avoir réparties dans les différents cadres de l'armée, il faut encore que chaque soldat soit exercé à se servir de ses armes, et habitué d'avance à exécuter vivement les ordres qu'il reçoit. La marche est une autre partie de l'éducation des troupes sur laquelle on ne peut trop fixer son attention, surtout aujourd'hui qu'il est constaté que les succès sont dans la grande mobilité des armées.

Les anciens, dont les armées furent rarement permanentes (1), rassemblaient, à certaines époques fixes, ceux des citoyens désignés pour porter les armes, afin de les préparer à la guerre par des exercices, des marches et des simulacres de combats. Végèce nous apprend que, pendant les beaux temps de la république romaine, les recrues s'exerçaient tous les jours, matin et soir, pour apprendre à se servir de leurs

(1) Les milices romaines devinrent permanentes avec l'établissement de l'empire. Ce fut d'après les conseils de Mécène qu'Auguste se détermina à introduire cette innovation. *Voyez* Dion Cassius ; — Mézeray, *Histoire de France avant Clovis*.

armes; et que tous les citoyens, même ceux qui savaient déjà la guerre, se rendaient sans cesse au Champs-de-Mars pour s'y livrer aux exercices militaires. Ils ne pensaient qu'à la guerre, n'apprenaient que la guerre, et, comme dit l'historien Josèphe (1), *leurs exercices étaient tellement l'image de la guerre, qu'on pouvait les appeler des combats sans effusion de sang, et leurs combats des exercices sanglants.* Leurs spectacles même de gladiateurs n'avaient tant d'attraits pour eux, que parce qu'ils étaient la représentation exacte de leurs combats.

Depuis que l'usage des armées permanentes n'oblige plus les citoyens à se livrer aux exercices militaires, si ce n'est dans des circonstances extraordinaires, il n'y a plus que ceux que la loi appelle sous les drapeaux qui soient tenus d'y prendre part.

Que l'éducation du soldat soit strictement limitée à ce qu'il doit pratiquer un jour d'action; que les exercices soient rapides, simples et uniformes : le superflu, plus qu'ailleurs, est nuisible en tactique; il ne sert qu'à embrouiller les idées souvent rétrécies du soldat, et à lui faire négliger le nécessaire.

« Il faudrait, suivant Guibert, que l'éducation du soldat « embrassât trois objets : l'un, les exercices du corps (2); le « second, les exercices d'armes et d'évolutions; le troisième, « la représentation des différentes situations où l'on peut se « trouver à la guerre. »

Cette dernière partie, d'une haute importance chez les anciens, moins nécessaire et d'une application impossible au

(1) *Guerre des Juifs*, liv. III, chap. VI.

(2) On en est revenu de nos jours à la gymnastique; elle n'aura sans doute pas pour effet de rendre le soldat plus courageux et plus adroit dans les combats en ligne et de pied ferme; mais elle lui procurera en tirailleurs, dans les marches, les assauts, dans l'attaque, la défense et les passages d'obstacles, une confiance et des avantages qu'il n'avait pas dans ces derniers temps; en fortifiant et développant le physique, on se prémunit contre les privations, les maladies et la mort même.

moyen âge, et tant qu'il n'y eut pas d'armées permanentes, est devenue depuis longtemps indispensable, à cause de la variété et du nombre des agents, de l'influence du terrain, et des accessoires de tout genre inséparables des armées modernes.

« Je ne parle pas, ajoute-t-il, de cette autre partie de l'é« ducation militaire, qui formerait le courage, les mœurs, les « préjugés, partie si importante, mais si négligée, que je ne « vois, dans l'histoire ancienne et moderne, qu'un seul « homme (1) dont on ait dit : *Il ne lui suffisait pas que ses sol« dats fussent braves, il voulait qu'ils fussent honnêtes gens.* »

Pour être un peu sévère, cette réflexion de Guibert n'en est pas moins fondée. Verrait-on dans des mœurs plus douces, dans des formes moins rudes, un empêchement à l'action de la discipline ou une cause d'affaiblissement du courage et de l'énergie? L'erreur serait grande; car jamais le soldat féroce ne triompha du soldat doux et discipliné. Ainsi que l'a dit quelque part Brantôme : « Les mangeurs de peuples ne sont pas les meilleurs garants du succès. »

Le savoir des officiers ne peut se borner, comme celui du soldat, à l'apprentissage de quelques exercices mécaniques; il doit embrasser une foule de connaissances, dont la théorie doit être d'abord étudiée avec soin, si l'on veut espérer quelques succès dans la pratique. On ne doit sans doute pas chercher dans le jeune officier ce qui ne se rencontre ordinairement que chez le général; mais il faut que l'instruction élémentaire qu'il a reçue le prédispose à acquérir à chaque pas qu'il fait. Un officier qui ne saurait que remplir les fonctions de son grade n'en saurait pas assez; si l'intérêt du service ne suffisait pas pour l'obliger à faire plus, son amour-propre devrait au moins l'y porter. D'ailleurs, le passage subit d'un échelon à un autre plus élevé, le mettrait au dépourvu à l'instant même où il a le plus besoin de justifier l'idée que l'on a conçue de ses moyens et de ses connaissances. Ce ne serait pas

(1) C'est de Caton, commandant les armées romaines en Espagne, que l'histoire fait ce bel éloge.

trop qu'un officier fût en état de remplir les fonctions des deux ou trois grades immédiatement supérieurs à celui qu'il occupe, non-seulement dans son arme, mais encore dans les autres.

Les anciens mettaient un soin extrême à instruire et à former les jeunes gens destinés à commander dans les armées, et cependant la manière dont ils conduisaient leurs guerres ne demandait pas de la part des officiers, ce que les progrès de l'art obligent d'en exiger aujourd'hui. Ils manœuvraient peu, et ne faisaient pas autant que nous des détachements, où les officiers, même du grade le plus inférieur, trouvent à chaque moment à faire usage de leur savoir et de leur intelligence. La forme du terrain et le choix des positions, qui jouent un si grand rôle dans nos combinaisons, n'entraient que pour peu de chose dans celles des anciens : l'action se passait en plaine, et ne pouvait guère se passer ailleurs, à cause de la nature de leurs armes. Nous, au contraire, nous évitons souvent les terrains unis, pour en chercher d'autres dont les accidents et les obstacles ajoutent à la force de nos moyens. L'artillerie, les progrès de la fortification, de l'attaque et de la défense, sont encore venus compliquer nos opérations militaires, et par conséquent augmenter les difficultés.

Les sciences ont pris une si grande part dans les moyens de guerre, et les méthodes pour se servir des armes ont acquis tant de précision, qu'il faut plusieurs années pour l'instruction militaire. Au premier rang des connaissances propres aux hommes de guerre, se trouvent le dessin, la topographie et la statistique, l'artillerie, la fortification, l'attaque et la défense des places, postes et retranchements ; l'administration et la justice militaires, la tactique et la stratégie : connaissances tout-à-fait indispensables, et dont l'étude doit être précédée de celle de l'histoire, de la géographie, et des éléments des sciences physiques et mathématiques. Il faut encore que les jeunes gens qui se destinent au métier des armes, et particulièrement ceux qui désirent servir dans les états-majors ou les troupes légères, apprennent et cultivent les langues des peuples

voisins, avec lesquels la guerre paraît devoir éclater le plus fréquemment. Les officiers français de l'armée de terre ont le plus grand intérêt à savoir l'allemand, l'italien et l'espagnol ; ceux de la marine, l'anglais, l'espagnol et le portugais. Toutes ces sciences, toutes ces connaissances, déjà si étendues et si variées, ne sont cependant qu'une introduction à d'autres connaissances plus sublimes que ne peuvent procurer les écoles, et qui ne s'acquièrent que par l'étude raisonnée des guerres les plus importantes, et par de continuelles méditations sur les causes, la conduite, les résultats et le caractère particulier de chacune d'elles. Et qu'on ne dise pas que c'est trop exiger des officiers ; car peuvent-ils présenter trop de garanties, s'entourer de trop de précautions, ceux à qui sont confiés la vie de leurs concitoyens, la gloire et le salut de la patrie? Le jeune homme, qu'une vocation forte n'appelle pas à remplir les devoirs essentiels et sacrés de l'officier, s'élèvera difficilement au-dessus des premiers grades ; et s'il en est encore qui n'envisagent le service que comme une manière de passer une jeunesse oisive, ils feront mieux de se retirer et de céder la place à de plus dignes ; car, désormais, les récompenses seront proportionnées au mérite et aux œuvres ; car, désormais, l'on ne doit espérer de parvenir que par des services réels et en marchant la tête haute à l'ennemi.

Quels que soient le grade et la position d'un homme dans l'armée, qu'il n'oublie pas de professer la soumission et le respect envers ses supérieurs ; de se montrer toujours juste, sévère et bienveillant à l'égard de ses subordonnés ; et d'apporter le plus grand zèle et le dévouement le plus inaltérable dans l'accomplissement de ses devoirs : que son bon naturel le rende l'ami de ses égaux, le père et le bienfaiteur de ses subordonnés. Qu'il y prenne garde ! les yeux de tous sont attachés sur lui, et tous sont ses juges : la moindre de ses actions est notée dans la mémoire de ses supérieurs, de ses camarades et même du dernier de ses soldats. La réputation, ce prestige dont les militaires ont tant besoin de s'entourer, se ternit aussi vite qu'elle s'acquiert difficilement : le tribunal de

l'opinion est prompt à juger, et ses décisions sont presque toujours sans appel.

Parmi les réflexions que l'on peut faire dès à présent sur la destinée future des mœurs, des formes et de la législation militaires, il en est une qu'il est utile de soumettre aux élèves: c'est qu'il n'en saurait plus être aujourd'hui comme par le passé, des rapports entre l'officier et le sous-officier ou même le soldat. L'ancienne suprématie, fondée sur les castes, n'existe plus. Officiers, sous-officiers et soldats, tous ont la même origine, les mêmes droits, le même rang social; de plus, les sous-officiers sont, pour une large part, les candidats nés au grade d'officier. Il est donc du devoir et de la justice de les traiter avec moins d'inégalité et plus de bienveillance, sans pourtant les admettre à une familiarité préjudiciable au bien du service et à l'autorité du grade.

Le nombre des gens de guerre contribue bien moins à la puissance des États que l'esprit qui les anime; et nous entendons ici par *esprit* cet élan, cet enthousiasme sublime qui, dans le langage d'un auteur moderne (1), fait dévouer sa vie à la douleur, à une mort précoce, aux privations et aux dégoûts de la subordination, à l'humiliation d'une discipline passive, à l'abnégation entière de soi-même, pour la gloire et le salut de l'État. Cet élan est inné et sans cesse entretenu chez les peuples conquérants: nos ancêtres en étaient animés; et, quoiqu'on ait pu craindre un instant de le voir s'affaiblir parmi nous, il guiderait aujourd'hui nos guerriers plus sûrement que jamais, si la patrie menacée réclamait leurs efforts.

L'esprit militaire se soutient par l'émulation, par l'espoir d'atteindre les différents buts placés dans la carrière, par des récompenses certaines pour les actions éclatantes, par une juste répartition des faveurs et des grades. Il trouve aussi son aliment dans la discipline, qui est comme l'âme et le principe vital des armées.

Le mot *discipline* avait, au temps passé, une acception fort

(1) M. le général comte Morand.

étendue : on comprenait dans la discipline, non-seulement les règles de la conduite et du service de chacun, non-seulement les délits et les peines, mais aussi les institutions, les organisations, les exercices militaires. Le même mot ne se prend plus aujourd'hui que dans deux sens différents. Et d'abord, ainsi que l'a dit le général Foy, la discipline apprend à subordonner sa volonté à la volonté du chef qui pourvoit aux besoins de tous ; elle transforme en un mouvement réfléchi, calculé et enseigné par l'expérience et la pratique au soldat vétéran, cet instinct qui porte le conscrit à se serrer dans le rang, pour ajouter à sa force la force de son camarade. La discipline est le ciment de l'édifice militaire ; auxiliaire puissant et indispensable de la tactique, elle donne la vie et le développement aux créations de cette dernière.

On nomme aussi discipline la règle qui prescrit de respecter les usages, les propriétés, les personnes, dans les pays qui servent de théâtre à la guerre. C'est un des points essentiels du droit des gens. Cette discipline est excellente à recommander, autant sous le rapport moral que dans l'intérêt bien entendu des armées. Pourtant elle n'est pas dans la nature de la guerre. S'il eût imposé strictement cette discipline à ses soldats, Napoléon eût manqué, dès les premiers instants, la destinée qu'il prétendait accomplir. S'il se fût renfermé dans les bornes d'un système ordinaire de guerre, celui qui visait à la conquête universelle de l'Europe, il n'eût marché qu'à pas de tortue. Son système, qu'il faudrait bien se garder de suivre sans restriction, était conforme à ses vues ; il n'a pas réussi, parce qu'il est des limites à l'action du génie et des forces humaines.

C'est dans les mœurs et le caractère d'une nation qu'il faut chercher les moyens d'entretien et de conservation de la discipline ; l'éducation en fournit de plus efficaces que la terreur et les châtiments, qui sont l'unique ressource des barbares. Chez les peuples éminemment civilisés, les plus sûrs garants de la discipline sont la religion, la foi des serments, l'honneur,

l'amour-propre et le développement de l'intelligence : la moindre flétrissure y est redoutée comme une horrible peine ; la justice (1) est parmi eux le lien social et le principe de l'ordre. La corruption des mœurs, l'oisiveté (2) et l'impunité, d'où naissent l'insubordination et l'esprit de révolte, sont les ennemies constantes de la discipline.

On a vu les hommes d'un même corps, de la même arme, se créer entre eux, de l'aveu de leurs chefs qui les y encourageaient, des règles de conduite et de point d'honneur infiniment estimables, que personne n'osait enfreindre ; c'est le véritable esprit de corps. Il n'y a pas de discipline plus solidement établie, plus religieusement observée.

Attachez-vous à prévenir le crime et à former de bonnes mœurs ; refrénez les habitudes et les penchants vicieux, tels que l'ivrognerie, le jeu, la paresse, le mépris scandaleux de la religion, la débauche, la lâcheté, l'insouciance, le manque de délicatesse, la dureté envers les inférieurs, l'arrogance envers les supérieurs, la férocité envers les animaux, et vous verrez se maintenir dans toute sa force le respect pour la discipline et pour les lois militaires. Ces vices, ainsi que le dit le général Morand, dont l'ouvrage nous a fourni plusieurs réflexions, ces vices sont souvent plus funestes à la société que les crimes auxquels ils conduisent, parce qu'il est plus difficile de les réprimer, et que les lois ne peuvent les atteindre ni les classer. Montesquieu a raison de dire que les mauvais exemples sont souvent pires que les crimes ; et que plus d'États ont péri parce qu'on a violé les mœurs, que parce qu'on a violé les lois. Il connaissait bien le cœur et l'esprit des Français, ce

(1) « Pour moi, disait Villars, je ne connais pour mener les hommes que « la justice. Il ne la faut pas accompagner de dureté personnelle ; il faut « que l'on paraisse récompenser avec plaisir, et punir avec peine, et que « ces deux moyens-là marchent toujours également. »

(2) Les Romains craignaient plus l'oisiveté que les ennemis. Voyez ce que rapporte à ce sujet Montesquieu : *Grandeur et Décadence des Romains*, chap. II.

maréchal (1) qui infligeait pour peine à l'ivrogne de ne plus monter à l'assaut. La honte et le ridicule peuvent tout sur eux, soit dans la direction vers le bien, soit dans l'entraînement vers le mal, et c'est sur ce levier qu'il faut peser pour atteindre ce qui ne peut l'être par les lois.

§ IV.

Le matériel des armées comprend, d'une part, les instruments, machines et munitions propres à la destruction ou à la conservation des hommes; et de l'autre, les bagages, équipages et approvisionnements nécessaires aux besoins de la vie. C'est cet attirail de choses et d'objets que les Romains appelaient avec tant de raison *Impedimenta*, parce qu'en effet rien n'entrave davantage les marches et les opérations, de la rapidité desquelles dépendent bien souvent les succès et le salut d'une armée (2).

Les agents destructeurs sont appelés *armes offensives*, et les moyens préservateurs *armes défensives*. Il en est, de l'une et de l'autre espèce, de portatives et de non portatives.

Les armes offensives portatives sont manœuvrées par un seul homme, et se subdivisent en armes de main et armes de jet, selon qu'on s'en sert de près et sans les abandonner, ou qu'elles sont destinées à lancer au loin des projectiles. Dans la première espèce sont compris la pique, la lance, l'épée, le sabre, etc.; dans la seconde, la fronde (3, l'arbalète, le pistolet, le fusil, etc. Celui-ci devient arme de main lorsqu'on se sert de la baïonnette.

(1) Le duc de Richelieu, à l'attaque de Port-Mahon.

(2) Quoique l'on ait beaucoup allégé les armées depuis un siècle, le mot *impedimenta* est bien plus vrai pour nous qu'il ne l'était pour les anciens, à cause de nos besoins plus grands, et surtout de l'immense quantité de munitions que réclament nos armes à feu.

(3) La construction de la fronde est tellement simple, que tout porte à penser qu'elle a été la première des armes de jet.

Les armes offensives non portatives sont traînées par des animaux, et demandent ordinairement plusieurs hommes pour leur exécution. Si l'on en excepte quelques machines anciennes, telles que le bélier et le corbeau (1), toutes sont armes de jet. De ce nombre furent d'abord la catapulte, la baliste, le scorpion (2), et, depuis l'invention de la poudre, les canons, mortiers, obusiers, pierriers, caronades, etc.

Les armes défensives servent à garantir les combattants des

(1) Le *bélier* consistait dans une poutre portant à un bout une tête de bélier en métal : elle était suspendue à douze pieds d'élévation, et mise en mouvement par des cordes ou des chaînes tirées à bras. Le bélier était placé sous une espèce de cabane en charpente ou en claies, et appelée *vigne* ou *tortue*; il servait à faire les brèches, qu'on commençait avec la *tarière*, espèce de bélier, dont la tête était remplacée par une pointe.

Le *corbeau* était une longue perche armée d'un harpon, et suspendue à une hauteur plus ou moins grande. En manœuvrant au bout opposé de la perche, on démolissait les créneaux, on arrachait les mantelets et les lacets avec lesquels l'assiégé essayait de saisir la tête des béliers. Le *corbeau à griffe*, au lieu de harpon, portait une grande et forte tenaille avec laquelle on saisissait l'objet qu'on voulait soulever.

(2) La *baliste* consistait dans une corde tendue horizontalement entre deux montants, et dans laquelle on engageait une pièce de bois verticale. Au moyen de celle-ci, on tordait fortement la corde, on laissait ensuite échapper cette sorte de levier dont un des bras chassait un trait situé à une hauteur convenable, ou lançait avec force un projectile : dans ce dernier cas, l'extrémité du bras du levier était creusée en cuiller, et la machine s'appelait *onagre*.

La *catapulte* avait deux bras horizontaux engagés dans de grosses cordes verticales auxquelles on faisait éprouver une forte torsion. Les extrémités non engagées de ces bras étaient jointes par une corde qu'on tendait avec es treuils, des roues à chevilles, etc., et qui chassait une pierre ou un trait posé dans un canal en bois.

Les *scorpions* ou *manubalistes* étaient une sorte de grosse arbalète qui servait à lancer des traits : l'arc était en acier, et la corde était tendue en arrière par un treuil à deux poignées qu'un seul homme faisait tourner.

Les Asiatiques paraissent avoir été les inventeurs de ces différentes armes de jet. Elles passèrent d'abord en Grèce, puis en Italie, et enfin dans le reste de l'Europe pendant le moyen âge. Voyez l'*Aide-Mémoire d'artillerie*, et les *Commentaires de Folard sur l'Histoire de Polybe*.

coups que l'adversaire leur porte à l'aide de ses armes offensives. Le casque, la cuirasse, et toutes les armures sont des armes défensives; les tours en charpente des anciens, leurs mantelets et nos gabions farcis sont encore en quelque sorte de ce nombre (1).

Les Grecs et les Romains traînaient peu de matériel à la suite de leurs armées (2) ; leur mœurs ne les obligeaient pas comme nous à s'approvisionner de longue main, et à s'embarrasser d'équipages de vivres, encore moins d'équipages de luxe. Chaque soldat romain portait ce dont il avait besoin pour exister pendant plusieurs jours (3). Le sort de l'armée n'était point attaché à la conservation des magasins ou à l'arrivée d'un convoi : *la guerre alimentait la guerre* (4). Avant qu'on attachât des machines aux légions, et tant qu'on n'eut à s'en servir que dans les sièges ou quelques autres circonstances assez rares, on n'eut point à s'embarrasser de leur transport, car elles se construisaient ordinairement sur place.

En général, les peuples moins avancés dans l'art de la guerre que les Grecs et les Romains furent loin d'être aussi sobres de matériel qu'eux, mais aussi les faits ne sont-ils pas à leur avantage. Les éléphants, les chars armés de faux et tant d'autres épouvantails que les Perses mirent à la place de la bravoure,

(1) Quelques personnes donnent encore par extension le nom d'armes défensives à ces masses de terre ou de toute autre matière, façonnées par l'art pour protéger le faible contre le fort.

(2) Ce n'est guère que peu de temps avant la réduction de la Grèce en province romaine, que l'on voit figurer des machines sur les champs de bataille. La dernière bataille de Mantinée, que gagna Philopœmen à la tête de la ligue achéenne contre Machanidas, tyran de Sparte, est la première action remarquable par l'usage des machines.

Il n'est point question de machines attachées aux légions romaines avant l'époque des empereurs : Polybe n'en fait mention que pour l'attaque ou la défense des retranchements, les siéges et les passages de rivières. *Voyez* les *Commentaires de Folard sur l'Histoire de Polybe.*

(3) Souvent pour quinze jours et quelquefois davantage, suivant Tite-Live.

(4) « La guerre doit alimenter la guerre, » répétait sans cesse Caton.

de l'ordre et du talent, ne pouvaient imposer à la petite armée brave et disciplinée d'Alexandre. Un pareil attirail, toujours plus nuisible qu'avantageux, fut peut-être une des causes principales de la perte de Darius. Cet exemple, pris au milieu de tant d'autres, devrait déjà suffire pour nous prémunir contre les inconvénients d'un matériel trop considérable.

Cependant l'invention de la poudre ayant donné naissance à des moyens de destruction inconnus des anciens, le matériel des armées modernes s'est accru rapidement par la supériorité qu'ont alors obtenue les armes de jet sur celles de main. Cette découverte n'aurait ajouté que très peu aux embarras, si les armes portatives avaient continué de jouer le rôle principal; mais il n'en a pas été ainsi : l'artillerie a été créée, et souvent elle décide presque à elle seule du sort des batailles. Les effets prodigieux de cette arme nouvelle ne dispensent cependant pas de l'employer avec sobriété, car le nombre de voitures qu'elle exige pour son entretien, ou pour le transport de ses munitions, serait bientôt un inconvénient que l'efficacité de ses services ne pourrait compenser. Nous verrons plus tard dans quelle proportion il convient d'attacher de l'artillerie à une armée, en ayant égard à la nature du pays et au genre de guerre que l'on se propose de faire (1).

§ V.

Il ne nous reste plus, pour terminer cette introduction, qu'à dire un mot du coup d'œil et de la topographie militaire, et à définir la tactique et la stratégie.

Le spectacle de deux armées qui en viennent aux mains, serait assez bien représenté par une partie d'échecs, si, d'une part, le nombre, l'espèce et l'énergie des combattants, la nature et l'efficacité des moyens se trouvaient dans un état d'éga-

(1) Nous engageons nos lecteurs à consulter les ouvrages de MM. Rogniat et Carrion-Nisas, et à méditer le *Discours préliminaire de l'Histoire générale des Guerres*, par le chevalier d'Arcq.

lité parfaite, comme au commencement de la partie d'échecs ; et que, de l'autre, l'action se passât en terrain clos et uniforme comme la table de l'échiquier. Mais il n'en est jamais ainsi ; et ce qui contribue peut-être le plus à ce que cette comparaison soit vicieuse, est l'impossibilité d'établir le moindre rapprochement entre les formes bizarres et tortueuses du terrain, d'ailleurs illimité, et l'étendue circonscrite et plane de la table du jeu dont il est question. Le joueur le moins habile aura plus vite disposé ses pièces, que l'homme de guerre le plus exercé n'aura choisi l'emplacement le plus favorable, non pas pour une armée, mais pour quelques hommes seulement.

Le grand art de saisir, à la première inspection d'un terrain, tous les avantages qu'il peut présenter sous les rapports militaires, et de mettre ces avantages à profit, en pliant les dispositions et les manœuvres à la bizarrerie de ses formes, soit pour attaquer, soit pour résister, constitue *le coup d'œil militaire*. L'art de mettre ainsi tous les éléments d'une armée en harmonie avec le terrain n'est point inné chez les hommes, ainsi qu'on l'a souvent prétendu : tous peuvent espérer de l'acquérir à un degré assez élevé, si la nature les a doués de quelque imagination et d'un jugement sain. Ce rare et sublime talent est le résultat d'une étude longue et approfondie des formes du terrain, et de la connaissance la plus minutieuse du rôle et des manœuvres des troupes de toutes les armes. Tout ce qui a rapport au terrain est du ressort de la *topographie;* les manœuvres appartiennent à la *tactique*. Ces deux sciences et la fortification réunies comprennent l'ensemble des moyens d'exécution des opérations actives de la guerre. La conception et la direction de ces opérations sont du domaine de la *stratégie*. Mais nous pouvons préciser davantage ces définitions en disant :

1° Que l'objet de la topogpaphie est en général de représenter et de décrire, dans tous ses détails, la constitution physique, naturelle ou accidentelle d'une portion déterminée de pays.

2° Que la *tactique* apprend à former, à conduire et à mettre en jeu, avec un maximum d'intensité, les différents agents appelés à concourir à l'exécution de la série des opérations

d'une campagne. Ainsi, la direction et les détails de tous les mouvements entrepris *jour par jour*, dans un but spécial, subordonné toutefois au plan déterminé par le généralissime, se rapportent exclusivement à cette science.

3° Qu'enfin, la *stratégie* est l'art d'esquisser un plan de campagne, de fixer les points de départ, et de tracer la direction principale des opérations, en se créant le plus de chances de succès possible.

Peut-être ces définitions paraîtront-elles un peu abstraites; mais il faut s'en contenter pour le moment, car il serait prématuré de les éclaircir par des exemples.

Revenons à la topographie. Le concours de deux moyens est indispensable pour remplir l'objet de cette science. Le premier consiste dans la construction et le dessin de la carte; le second, dans un mémoire qui achève de faire connaître ce que la carte ne pouvait indiquer, et que l'on appelle *mémoire descriptif*.

Au nombre des renseignements que ne saurait fournir la carte, sont les suivants : 1° à l'égard du sol; sa fertilité, la nature de ses produits ; à quel degré il est marécageux, et s'il l'est toute l'année; si l'on peut aisément écouler l'eau; 2° à l'égard des bois; leur nature ; à quel point ils forment un obstacle; 3° à l'égard des rivières; si leur fond est pierreux, vaseux, ou de gravier; si ce fond change à de certaines époques; si les gués sont constants ou variables; si la rivière déborde dans certaines saisons, jusqu'où et quelles en sont les conséquences; s'il est aisé de la barrer, et par quel moyen; quel parti on peut tirer des moulins, des sas et des autres constructions hydrauliques; si la rivière est encaissée ou non; où sont les endroits les plus commodes pour établir des ponts; si ceux qui s'y trouvent sont grands, larges, ou étroits, solides ou en ruine, bien ou mal construits, faciles ou difficiles à réparer ; quels ouvrages seraient nécessaires pour les défendre; 4° à l'égard des chemins; si les grandes routes sont pavées ou non, bonnes ou ruinées; si elles sont aisément défoncées par les inondations ou d'autres causes; s'il est facile de les remettre en état; si l'on peut en changer la direction ou en pratiquer de

nouvelles ; 5° à l'égard des villes et des villages ; quelle résistance ils peuvent présenter ; s'il est facile de les mettre en état de défense ; comment il faudrait les attaquer ; quels avantages on peut espérer de leur situation ; l'état actuel de l'église, du cimetière et des principales maisons ; les épaisseurs et la nature de leurs murs d'enceinte, etc., etc.

La moindre réflexion sur l'objet de la topographie doit faire sentir la nécessité d'avoir un but particulier à remplir, lorsqu'on se propose d'exécuter celle d'un pays ; car il serait impossible, et il est superflu, d'ailleurs, de figurer ou de décrire tout ce qui peut se trouver à la surface du sol. Quel que soit le but pour lequel on opère, quels que soient les procédés d'exécution dont on fait usage, toutes les figures tracées sur les cartes d'un même terrain sont semblables entre elles, et semblables à celles que forment sur le plan de l'horizon les projections des points principaux de ce terrain ; et la différence entre ces cartes ne porte que sur la longueur des échelles et la multiplicité des détails. Mais il n'en est pas ainsi des mémoires descriptifs. Celui, par exemple, qui n'a d'autre intention que de donner des renseignements sur la culture, la chasse, l'histoire naturelle ou la salubrité, n'a pas besoin d'entrer dans des détails sur l'état et l'entretien des routes, des ponts, des canaux, etc., et bien moins encore sur la force des positions et des places de guerre, ou, en un mot, sur les avantages qu'on peut tirer des localités sous le rapport de l'offensive et de la défensive. Ce serait folie que de vouloir représenter ou décrire tout ce que l'œil peut embrasser à l'aspect d'un lieu ; il faut se borner à choisir, au milieu de tant d'objets divers, ce qu'il nous importe d'en savoir et d'en connaître pour arriver à l'accomplissement de nos vues, et rien de plus. Les cas où l'on a le plus besoin d'écarter le superflu, sans omettre cependant rien qui puisse intéresser, se présentent constamment dans l'exécution de la *topographie militaire*, dont l'objet exclusif est de fournir des renseignements sur un pays, sous le rapport de l'attaque, de la défense, et de toutes les ressources qu'il peut offrir pour remplir le but de la guerre.

Un pareil travail demande à être traité avec autant d'exactitude que de rapidité ; car les succès ou les revers proviennent souvent du soin ou de la négligence qu'on aura mis à consulter les localités.

Pour que les renseignements que l'on a besoin de se procurer à la guerre se trouvent complets, il faut joindre à la topographie des détails très minutieux, sur les productions, les moyens de transport, l'industrie et la disposition des habitants ; sur les intentions, la force et la position de l'ennemi ; sur les mesures à prendre, les réparations à faire, les ouvrages à détruire ou à élever, les points à attaquer ; en un mot, sur tout ce qui peut assurer le succès des opérations. Ainsi, le mémoire descriptif doit comprendre : 1° une partie topographique ; 2° une partie statistique ; 3° des détails militaires ; 4° une discussion sur les moyens d'exécution. C'est à cet ensemble de renseignements, fournis simultanément et concurremment par la carte et le mémoire, qu'on donne le nom de *reconnaissance militaire* (1).

Aucun renseignement politique, statistique ou militaire ne manque aujourd'hui aux gouvernements de l'Europe pour arrêter toute espèce de projet de guerre contre quelque pays que ce soit, pour indiquer même les points capitaux de l'exécution, et prévoir une partie des événements. La France, par exemple, peut, à l'aide des documents et des matériaux renfermés dans les dépôts de la guerre, des fortifications, de l'artillerie et de la marine, esquisser les plans et tracer la marche des principales opérations militaires sur telle partie de l'Europe ou des colonies où elle aurait intérêt de porter la guerre.

(1) Une reconnaissance se composant ordinairement de la réunion du travail de plusieurs officiers, il est indispensable que ceux qui sont appelés à participer à son exécution lèvent à la même échelle, opèrent par les mêmes procédés, emploient les mêmes signes pour représenter les mêmes objets ; il faut qu'ils suivent un mode uniforme de rédaction pour les mémoires et la mise au net de la carte ; enfin, ils doivent être habitués à envisager les mêmes choses sous le même point de vue, et à les décrire de la même manière ; ce qui exige, en d'autres termes, qu'ils soient formés à la même école.

Combien sont plus étendus encore les renseignements qui se rapportent à la défense de nos frontières de terre et de mer, à la conservation de nos établissements, de nos ports, de nos forteresses, etc., etc. Cependant, quelque riche que soit un État en renseignements, quels que soient d'ailleurs l'exactitude et les détails de la collection que le gouvernement confie au général appelé à diriger les opérations, jamais elle ne suffira pour résoudre tous les cas. Le gouvernement n'a pu ni dû tout prévoir ; des notions générales ont suffi pour le déterminer ; mais les opérations exigent une autre exactitude et bien d'autres détails. C'est peu que la chose soit possible, il faut qu'elle soit ; que l'armée, tous les jours, vive, campe, marche ou combatte ; que ses malades et ses blessés, trouvent un asile et des soins ; qu'elle se recrute ; que ses vêtements, après un certain temps, se renouvellent : il le faut, quels que soient les temps, les lieux, les événements, etc., etc. Tel est l'aperçu des considérations que le seul matériel de la guerre force le général d'embrasser. Que n'exigent point les opérations ! Le *Mémorial topographique et militaire* va nous donner une idée des détails infinis qu'elles réclament.

« Il faut, y est-il dit, que le gouvernement (à plus forte « raison ceux à qui l'exécution des opérations militaires est « confiée) puisse embrasser d'un coup d'œil la configuration « générale des divers pays, la direction des bassins princi-« paux et secondaires qui les découpent, les chaînes qui « forment leurs bords, les cours d'eau qui en occupent les « fonds, le réseau des communications de terre ou d'eau qui « les traversent, les nœuds qu'elles forment, les points où elles « coupent les limites et se rattachent aux nôtres ; les lignes « de départ d'opération et de communication des armées ; « quels moyens d'irruption, de diversion, de retraite, elles « peuvent offrir ; quelles troupes peuvent y faire la guerre ; « quelles combinaisons il faut y former des diverses armes ; « quels obstacles chacune doit y rencontrer ; et parmi ces « obstacles, il est nécessaire qu'il distingue les grands acci-« dents du terrain, les parties inaccessibles, les cols, les défi-

« lés, les passages faciles à défendre, les séries de posi-
« tions, etc., etc.; le système des places, des camps retran-
« chés, des lignes et canaux défensifs; la manière dont les for-
« teresses saisissent les eaux et les routes, maîtrisent le pays,
« favorisent tous les mouvements des troupes mobiles; celles
« qu'il faut assiéger; celles qu'il suffit de bloquer, ou qu'on
« doit tourner et mépriser; qu'il est aisé d'emporter de vive
« force; qu'on peut améliorer par des travaux du moment;
« qui peuvent devenir nos dépôts et nos centres d'action, re-
« cevoir nos magasins et nos convois, couvrir nos lignes d'o-
« pération, et nous fournir des points d'appui contre l'ennemi,
« des points de sûreté contre les habitants. Combien d'autres
« notions le gouvernement est obligé de réunir sur les res-
« sources de tout genre, sur les contributions, sur les bras,
« les matériaux, l'industrie qu'on peut mettre à profit dans un
« siége, etc., etc. »

Les anciens n'ignoraient pas de quelle influence était le terrain dans les combinaisons de la guerre; mais, privés des secours fournis par les instruments et le dessin descriptif, ils devaient borner leur topographie à la rédaction de mémoires, auxquels se joignaient tout au plus quelques vues prises au moyen du dessin d'imitation qu'ils connaissaient très bien; à la vérité, ils n'avaient pas besoin d'apporter le même degré de perfection que les modernes dans l'exécution de la topographie militaire, car la nature de leurs armes ne donnait pas aux formes du terrain une importance aussi marquée que celle que leur donnent nos armes à feu, et leurs opérations tactiques n'embrassaient pas des sphères d'action aussi étendues que les nôtres.

Épaminondas est un des capitaines de la Grèce qui a le mieux su accommoder ses dispositions aux formes du terrain.

L'admirable retraite des dix mille ne permet pas de douter que Xénophon n'eût une grande habitude de reconnaître le terrain, et d'appliquer les combinaisons de la tactique aux obstacles naturels.

Des ingénieurs précédaient continuellement la marche

d'Alexandre, et l'informaient à tout moment de ce qu'ils avaient appris de l'ennemi; ils lui décrivaient la configuration des lieux, et lui donnaient avis des ressources et des obstacles que l'armée allait rencontrer.

Il faut lire ce que Plutarque nous a transmis de Philopœmen, de son application à l'étude du terrain, et de la méthode qu'il employait pour former son coup d'œil.

Il est à présumer que les Romains avaient peu senti l'importance du terrain dans les opérations militaires, jusqu'au moment où Fabius entreprit de mettre à profit les obstacles de la nature pour arrêter les progrès d'Annibal; puisque, même en sauvant Rome, par le choix des positions, ce sage capitaine trouva des censeurs parmi les Romains, plus habitués, sans doute, à combattre qu'à manœuvrer. Fabius, cependant, eut des imitateurs dans les généraux qui lui succédèrent; et, parmi eux, César unissait aux connaissances de l'ingénieur les talents de général du premier ordre et d'écrivain très distingué. A la décadence de l'empire, la topographie partagea le sort des autres branches de l'art militaire.

Henri IV, inspiré par son génie naturel et les circonstances difficiles où il se trouva, fut un des premiers à signaler de nouveau l'importance du rôle du terrain dans les combinaisons de la guerre. Ce prince eut, pour son temps, de grandes vues sur l'art militaire; peut-être les eût-il réalisées sans le coup affreux qui l'enleva à l'amour de ses soldats et de ses peuples.

Nous ne finirions pas, si nous prenions à tâche de citer tous les grands capitaines qui n'ont fait pencher la balance de leur côté que par un choix supérieur de positions. Les guerres de Louis XIV, de Frédéric II et de nos jours en fournissent d'innombrables exemples.

Cependant, il n'y a pas longtemps que les procédés d'exécution des cartes topographiques ont été répandus et perfectionnés. Ce n'est même que depuis la fin du dernier siècle, et notamment sous le règne de Louis XVI (1), qui fit de la géo-

(1) L'expédition de La Pérouse et la rédaction de la carte des chasses at-

graphie et de la topographie son étude favorite, que celle-ci a mérité d'être comptée parmi les sciences. Tout se réduisait, avant cette époque, à fixer la position des principaux points du terrain et à tracer les contours. Les cartes ne présentaient qu'un simple trait, avec quelques indications grossières et inexactes des formes du terrain. Les tranches horizontales et les hachures ne servaient pas encore à marquer les différences de niveau ou à figurer les pentes ; on n'avait pas encore songé à emprunter au dessin d'imitation des teintes et des signes conventionnels pour représenter les diverses cultures et les différents objets qui se rencontrent à la surface du sol.

Les campagnes des Français en Suisse et dans les Alpes, en faisant ressortir l'importance de la topographie dans les opérations militaires, ont singulièrement contribué au progrès de cette science. Parmi les nombreux et pénibles travaux topographiques de ce temps-là, il en est un sur lequel nous appellerons particulièrement l'attention des élèves, c'est la *reconnaissance de la Forêt Noire*, par M. Guilleminot (1) insérée au *Mémorial topographique et militaire*.

Dans le même temps, MM. les ingénieurs-géographes, chargés du lever de la carte des départements réunis, sous la direction du colonel Tranchot (2), faisaient faire de nouveaux pas à la topographie régulière. Leur travail, exécuté avec un soin et une intelligence extrêmes, a contribué au perfectionnement des instruments, et donné la mesure de la précision qu'on devait en attendre.

Les Anglais se livrèrent à d'immenses travaux topographiques et militaires à l'époque du camp de Boulogne, qui ne

testeront à jamais combien Louis XVI portait d'intérêt aux progrès de ces deux sciences.

(1) Mort récemment lieutenant général et pair de France.

(2) Voyez la *Notice biographique* sur MM. Maissiat et Tranchot, par M. Augoyat, chef de bataillon (aujourd'hui lieutenant-colonel) au corps royal du génie.

leur causa pas de médiocres inquiétudes. Une commission d'officiers d'état-major et d'ingénieurs-géographes fut chargée de lever les côtes, de reconnaître les positions intérieures comprises entre la Manche et la Tamise, et de fournir des projets de défense en cas de descente.

Les Allemands, de leur côté, ont coopéré aux progrès de la topographie militaire. Ils excellent dans la reconnaissance des positions et dans la mise au net des cartes (1).

(1) Voyez les *Éléments de Topographie militaire* de Hayne; le *Mémorial topographique et militaire*, et le *Cours élémentaire de Topographie*, à l'usage des élèves de l'École militaire, par M. Duhousset, capitaine de première classe au corps royal d'état-major.

DEUXIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE CHEZ LES GRECS.

§ I. L'étude des écrivains militaires de l'antiquité est indispensable à l'instruction des modernes. — § II. Du personnel des armées grecques. — Des différents ordres de soldats. — Organisation intérieure de la phalange, sa formation, ses éléments. — Des grades dans l'armée grecque. — Description du combat. Opinion particulière sur l'origine et les progrès de la tactique grecque. — Mouvements et dispositions éventuelles de la phalange; inconvénients attachés à son ordonnance. — § III. Rapprochements et remarques particulières. — Variations dans la profondeur de l'ordonnance. — Du choix des généraux. — État de la cavalerie grecque à diverses époques. — Des machines et des éléphants. — De la solde. — Des peines et délits militaires. — Des récompenses. — Des camps. — § IV. Récit abrégé des batailles de Leuctres et de Mantinée; réflexions à ce sujet. — Définition de l'ordre oblique. — Éloge d'Épaminondas, extrait de l'abbé Barthélemy.

§ I.

A l'exemple de la plupart des auteurs qui ont écrit sur la guerre, nous parlerons d'abord des institutions militaires des anciens, afin de prendre l'art à son origine, et d'en suivre pas à pas les progrès chez les différents peuples qui nous ont précédés.

En effet, un art qui est le fruit de l'expérience et de la réflexion des siècles, un art auquel se rattachent tant de souvenirs, tant de faits héroïques, et sur lequel repose l'existence des sociétés, cet art veut être étudié d'une manière rationnelle et complète. Nous croyons donc, autant pour conserver un mode didactique d'enseignement que pour suivre l'ordre des événements, devoir examiner d'abord la discipline

et la tactique du premier peuple militaire classique, c'est-à-dire des Grecs (1).

A quoi sert, dira-t-on, d'étudier les Grecs et les Romains, desquels nous séparent, non moins que de longs siècles, l'invention de la poudre et l'usage général des armes à feu? Au lieu de perdre un temps précieux à s'instruire des pratiques surannées et désormais inutiles de ces peuples, ne vaudrait-il pas mieux s'occuper de suite de ce qui se fait aujourd'hui? Mais ces Grecs et ces Romains n'auraient pas existé qu'il nous faudrait pouvoir les imaginer pour la plus grande intelligence des méthodes actuelles; car il n'est rien de plus favorable aux progrès de ceux que l'on prétend instruire qu'un enseignement qui procède du simple au composé, et, sous ce rapport, la marche chronologique que nous adoptons remplit parfaitement ces vues. Ce n'est pas qu'on ne pût, à l'imitation de Puységur (2) et de quelques autres, remplacer par des armées fictives, par des êtres de raison, les armées réelles des anciens; mais pourrait-on de même suppléer par des actions supposées, par des récits de pure invention, à ces admirables exemples qu'ils nous ont légués, et qui sont comme autant de leçons fécondes, de sources et de foyers de lumières où puiseront à jamais les générations?

Les suppositions frappent-elles l'esprit comme les réalités? Des contes, quels que soient leur but et le mérite de leur composition, se gravent-ils dans la mémoire comme les faits historiques? Puis, ne doit-il résulter de la connaissance de l'antiquité militaire aucun profit pour l'histoire générale des sociétés et pour celle toute philosophique de l'esprit humain? Ne semble-t-il pas, au contraire, qu'elle soit comme une introduction indispensable à l'interprétation de ces grandes archives du monde?

(1) Un écrivain moderne a fait l'histoire de l'art militaire dans cette seule phrase : « Les Grecs virent naître cet art, que les Romains étendirent, que » les siècles qui les ont suivis ont éclairé, et que nous avons perfectionné. »

(2) Voyez dans son *Art de la guerre*, les détails d'une suite d'opérations supposées entre la Seine et la Loire.

Sans doute, nos mœurs, nos préjugés, nos armes et les progrès des sciences et des arts établissent une différence entre eux et nous ; mais cette différence ne porte que sur des détails d'organisation et de tactique élémentaire, et l'on se tromperait fort en s'imaginant qu'il n'y ait pas une seule de leurs maximes susceptible d'être appliquée de nos jours. Qu'on lise Thucydide, Xénophon, Arrien, Polybe, César, Végèce; que l'on compare ce qu'ils disent des levées, de la discipline (1), même de la conception et de la conduite des opérations militaires, à ce qu'ont écrit sur le même sujet les écrivains modernes les plus distingués, et l'on restera convaincu que l'étude de ces grands historiens n'est pas purement spéculative, mais qu'elle est d'une nécessité réelle à quiconque veut s'instruire dans la guerre moderne. Il y a plus, c'est que presque tout ce que ces auteurs prescrivent au sujet des ordres de bataille, des combats, des poursuites, des retraites, des ruses, des surprises, des camps, des positions et même des troupes légères, se pratique encore de nos jours. « Un « bon major, a dit Guibert, conduirait aujourd'hui la ma- « nœuvre de Leuctres et de Mantinée aussi bien qu'Épami- « nondas lui-même. » Cette assertion peut être vraie; mais elle ne diminue pas le mérite du général thébain ; et elle prouve seulement que sa manœuvre était simple et de conception facile (2). Aussi, M. le général Lamarque répond-il à cela (3), qu'il est à présumer qu'Épaminondas eût conduit la bataille de Lissa (4), donnée sur les mêmes principes, avec autant de succès que Frédéric, qui imita sa manœuvre. Les principes sont immuables, et l'on ne peut douter que les grands capitaines de la Grèce et de Rome ne se fussent également illustrés s'ils

(1) Nous donnons ici au mot *discipline* l'acception étendue qu'il avait chez les anciens.

(2) Nous avons cru devoir faire ci-après le récit abrégé de ces deux batailles, dont la manœuvre est aussi instructive que remarquable.

(3) *Encyclopédie moderne*, au mot Armée.

(4) Voyez le *Traité des grandes opérations* par le général Jomini.

s'étaient trouvés à la tête des armées modernes. Les moyens d'exécution seuls peuvent changer : qu'Alexandre, César, Annibal viennent à reparaître, ils n'auront besoin que d'observer et de voir fonctionner un petit nombre de fois nos bataillons, nos escadrons, nos batteries, pour être des Frédéric ou des Napoléon. Ainsi, soyons donc en garde contre ce préjugé, si souvent mis en avant, que l'étude des anciens importe peu ou pas du tout à notre instruction (1).

Peut-être va-t-on croire, en voyant avec quelle chaleur nous recommandons l'étude de l'antiquité, que nous ne nous ferions aucun scrupule de lui sacrifier la meilleure partie de nos connaissances et de nos illustrations modernes ; mais bien loin que telle soit notre intention, nous reconnaissons, au contraire, avec Bernardin de Saint-Pierre, que rien n'est plus inconvenant, plus déplacé, que l'éloge exclusif des héros de la Grèce et de Rome, comme si nos pères n'avaient rien fait pour la gloire, comme si on voulait nous apprendre à être Grecs, Romains, jamais Français.

En général, si la tactique des anciens est plus simple et moins savante que celle des modernes, leurs armées sont aussi moins nombreuses et leur sphère d'action moins étendue. Les Grecs, surtout, ont fait la guerre à une petite échelle ; leurs institutions sont vraiment élémentaires, et servent, pour ainsi dire, d'introduction à ce qui eut lieu dans la suite.

Il n'est pas nécessaire que nous entrions dans le détail de la

(1) Le duc de Rohan dit, dans son épître au roi, qui est à la tête de l'ouvrage qu'il nous a laissé : « Vous y verrez un recueil de l'ordre des anciens « Grecs et Romains (vrai fondement de tout l'art militaire) ; car encore que « l'invention de la poudre à canon, trouvée nouvellement, ait apporté du « changement à la manière de faire la guerre, néanmoins on y puise toutes « les bonnes maximes, ce que je tâche de faire voir particulièrement dans un « petit traité de guerre que j'ai ajouté, où je veux montrer que la diversité « de nos armes d'avec celles des anciens, ne nous doit pas faire mépriser « leur ordre. » Cette opinion, émise par l'un des plus habiles capitaines du dix-septième siècle, est d'un grand poids pour confirmer l'utilité de l'étude des anciens.

constitution militaire de chaque peuple de la Grèce en particulier ; et il suffit qu'après avoir fait connaître ce qu'il y eut de plus parfait et de plus complet, nous fassions ensuite quelques rapprochements de l'état militaire des autres peuples à celui que nous aurons pris pour type. Or, comme c'est aux règnes de Philippe et d'Alexandre que se rattache le plus haut point de perfection de la milice grecque, nous allons prendre pour modèle l'armée macédonienne.

§ II.

A quelques différences près, les levées s'opéraient de la même manière dans les divers États de la Grèce ; et tous les citoyens aptes à porter les armes pouvaient être appelés à servir, lorsque les circonstances l'exigeaient ; mais tant qu'un pressant danger ne demandait pas des levées en masse, on choisissait de préférence les plus jeunes et les plus riches.

A Sparte, tous les citoyens étaient tenus de servir depuis l'âge de vingt ans jusqu'à celui de soixante (1) ; mais on ne les appelait que successivement et suivant le besoin. Ainsi Cléombrote n'avait amené à Leuctres que les citoyens de vingt à trente-cinq ans. Après la perte de cette bataille, on fit partir ceux de trente-cinq à quarante (2). Les Lacédémoniens armèrent quelquefois les ilotes dans les crises extraordinaires : Thucydide rapporte qu'il y en avait un grand nombre à la première bataille de Mantinée. Suivant Xénophon, la cité était partagée en six tribus, dans chacune desquelles on tenait un contrôle de tous les citoyens qui en faisaient partie. Au jour de la levée, les magistrats désignaient celles des tribus qui devaient d'abord servir.

Les Athéniens pouvaient être appelés depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de soixante. A l'instar de Sparte, on

(1) Xénophon, *Histoire grecque*, liv. v.

(2) *Encyclopédie moderne*, au mot ARMÉE.

employait rarement les citoyens d'un âge avancé (1) ; et quand on les prenait au sortir de l'enfance, on avait l'attention de les tenir éloignés des postes les plus exposés. Tantôt les magistrats fixaient l'âge des nouvelles levées, tantôt on les tirait au sort.

Dans toutes les armées de la Grèce, on trouvait les différents ordres de soldats suivants :

1° Les *oplites*, ou pesamment armés.

2° Les *psilites*, ou fantassins légers.

3° Les *peltastes*, sorte d'infanterie mixte, qui, pour l'armement et le service, tenait le milieu entre les deux autres classes.

4° Les *cataphractes* (2), ou cavalerie pesante.

5° Les cavaliers légers, gens de trait ou lanciers.

On trouvait sans doute encore quelques compagnies de machinistes ouvriers en fer et en bois, destinés à fabriquer et à réparer les armes.

L'oplite avait pour armes défensives le casque, la cuirasse, le bouclier ovale (3) et des bottines garnies de fer ; pour armes offensives la pique et l'épée (4). Les piques ou *sarisses* ont varié de longueur depuis quatorze jusqu'à vingt-quatre pieds.

(1) L'abbé Barthélemy, *Voyage d'Anacharsis.*

(2) Les anciens appelaient en général *cataphracte* un cavalier et son cheval entièrement couverts de fer. (Tite-Live et Ammien Marcellin.)

(3) Suivant Hérodote, le bouclier aurait été inventé en Égypte, et les premiers auraient été faits de peaux d'animaux. Cette arme défensive paraît être la plus ancienne de toutes. *Voyez* Goguet, *Origine des Arts et des Sciences.*

(4) A Athènes, chaque oplite avait un valet pour porter ses armes et ses vivres ; on le renvoyait aux bagages au moment de l'action. Dans toute la Grèce, cet ordre de soldats jouissait de la plus grande considération. *Voyez* Thucydide.

A la bataille de Platée, dit M. Carrion-Nisas, chaque oplite spartiate avait auprès de lui jusqu'à sept servants d'armes de toute catégorie

Les psilites étaient sans armes défensives, et ne se servaient que du javelot, de l'arc et de la fronde.

Il paraît que les peltastes n'existaient pas d'abord, et que ce ne fut qu'à l'époque où les troupes légères s'étant accrues prodigieusement que l'on en prit une partie pour les instruire à combattre en ordonnance à la manière des oplites. Aussi, leur donna-t-on, à la cuirasse près, les mêmes armes qu'à ces derniers ; seulement leur pique était moins longue et leur bouclier plus petit. Celui-ci, de forme ronde, était appelé *pelta* par les Grecs. De là le nom de cette infanterie mixte.

Les cataphractes portaient pour armes défensives un casque qui leur couvrait la moitié du visage, et un petit bouclier rond et élastique. Le bras droit et les cuisses de ces cavaliers étaient recouverts de morceaux de cuir ou de plaques métalliques. Ils avaient, comme nous, des bottes armées d'éperons, et leurs chevaux étaient protégés par une armure défensive.

Les cataphractes avaient pour armes offensives la lance, l'épée et souvent la javeline.

La cavalerie légère n'était point organisée régulièrement ; une partie avait des arcs, l'autre des lances.

Suivant la plupart des tacticiens, l'armée complète des Grecs se composait de trente-deux mille sept cent soixante-huit combattants ; les oplites y entraient pour la moitié, les peltastes pour un quart, l'infanterie légère et la cavalerie pour un huitième chacune.

Cette masse totale était partagée en quatre parties parfaitement égales entre elles pour le nombre et la composition ; et c'est à chacune de ces parties qu'on donne assez indifféremment le nom de *phalange* (1), *petite phalange* ou *phalange élémentaire* (2), tandis qu'on appelle leur réunion, ou l'armée en-

(1) Le mot *phalange* est un terme générique qui s'applique à l'ordre profond en général, quoiqu'il puisse y avoir quelques différences dans la formation. (*Encyclopédie moderne.*)

(2) Ces phalanges élémentaires sont, pour ainsi dire, la miniature de nos corps d'armée modernes.

tière, *grande phalange* ou *tétraphalangarchie* (1). Nous emploierons ce dernier terme pour éviter toute espèce de malentendu.

Présentons d'abord l'armée dans son ordre primitif de bataille, ou, si l'on veut, dans son ordre de revue, et nous passerons ensuite aux détails de son organisation.

L'infanterie était rangée sur deux lignes égales et parallèles entre elles (2). La première était formée de tous les oplites, rangés sur seize de profondeur ; la deuxième de tous les peltastes, formés sur huit seulement. Suivant les circonstances, les armés à la légère se tenaient en avant ou en arrière des lignes ; on les plaçait encore quelquefois, par petites troupes, dans les intervalles des subdivisions de la cavalerie, qui formait les ailes de l'ordre général de bataille. Analysons maintenant l'infanterie, et d'abord celle de la première ligne.

Celle-ci, composée de seize mille trois cent quatre-vingt-quatre oplites, était partagée en quatre parties égales, correspondantes aux quatre phalanges élémentaires. Les subdivisions portant les numéros 1 et 2, qui formaient la droite, étaient séparées entre elles par un intervalle de vingt pas environ ; et il en était de même de celles cotées 3 et 4, qui se trouvaient à la gauche. Enfin le front total était interrompu en son milieu sur une longueur de quarante pas.

Les quatre mille quatre-vingt-seize oplites de la phalange élémentaire, formant deux cent cinquante-six files, se partageaient en deux *mérarchies*, de cent vingt-huit files chacune.

(1) La tétraphalangarchie ne pouvait être que le résultat de la ligue de plusieurs peuples entre eux, car aucun État de la Grèce n'eût pu présenter à lui seul des forces aussi considérables.

Le partage de la tétraphalangarchie en quatre petits corps formés de toutes armes et dans la même proportion que l'armée entière, n'est pas seulement admirable sous les rapports tactiques, il convenait encore parfaitement à l'organisation politique de la Grèce, car chaque phalange élémentaire pouvait être le contingent d'un seul État.

(2) L'intervalle entre ces lignes était de quelques toises seulement : quelquefois elles se serraient en masse pour donner ou recevoir le choc.

La mérarchie se composait de deux *chiliarchies*, de soixante-quatre files.

En continuant les divisions successives par deux, on obtenait la *pentécosiarchie* de trente-deux files, le *syntagme* de seize, la *taxiarchie* de huit, la *tétrarchie* de quatre, la *dilochie* de deux, et enfin le *lochos* ou la file.

Le syntagme, qui formait un carré de seize combattants de côté, est regardé comme l'unité de force (1). Il était pour les Grecs ce que fut dans la suite la cohorte chez les Romains, et ce qu'est aujourd'hui le bataillon pour nous.

Le lochos ou file se partageait en deux *dimœries;* la dimœrie en deux *énomoties*. Chaque combattant portait un nom composé qui lui rappelait sans cesse sa place et ses fonctions dans le rang et dans la file (2).

On peut établir les rapprochements suivants entre les subdivisions de l'infanterie pesante des Grecs et celles de l'infanterie moderne.

Le lochos, représenté par la seconde puissance du nombre 4, est la seule subdivision qui, pour le nombre, n'ait point son analogue dans l'ordre de bataille de l'infanterie moderne; on ne peut le comparer qu'à l'escouade.

La dilochie est la section.

La tétrarchie, représentée par la troisième puissance de 4, est le peloton.

La taxiarchie est la division, ou réunion de deux pelotons.

Le syntagme, repsésenté par la quatrième puissance de 4, est le bataillon.

La pentécosiarchie est le régiment.

La chiliarchie, représentée par la cinquième puissance de 4, est la brigade.

La mérarchie est la division.

Toute l'infanterie de la phalange élémentaire, représentée

(1) Les tacticiens grecs l'appellent aussi *xénagie.*

(2) On sait combien la langue grecque se prête aux nomenclatures et les rend faciles à retenir.

par la sixième puissance de 4, est l'infanterie de ligne d'un corps d'armée moderne.

Enfin, toute la première ligne de la tétraphalangarchie, représentée par la septième puissance de 4, est l'infanterie de ligne de toute l'armée.

On se rappellera aisément la force numérique des subdivisions de l'infanterie pesante des Grecs, puisque les sept principales sont représentées par les premières puissances du nombre 4, et que les autres en sont la moitié (1).

Le premier homme de chaque file était à la fois *lochagos*, *dimœrite* et *énomotarque;* c'est-à-dire commandant de la file, chef de la première dimœrie et de la première énomotie.

L'homme du seizième rang, ou serre-file, était dimœrite et énomotarque, ou chef de la deuxième dimœrie et de la quatrième énomotie.

Les hommes des cinquième et neuvième rangs étaient simplement énomotarques.

Le premier homme de chaque file impaire était *dilochite* ou chef de la dilochie, sans préjudice de ce qu'il était déjà dans son lochos.

Le premier homme de chaque groupe de quatre files était *tétrarque*, ou chef de la tétrarchie, toujours sans préjudice de ce qu'il était déjà dans le lochos ou le couple de lochos.

Le *taxiarque*, ou chef de deux tétrarchies, était le premier officier en dehors des rangs; il se plaçait en avant, sur le centre de sa troupe (2).

Le *syntagmatarque*, ou commandant de bataillon, se plaçait en avant du front de son syntagme, ayant à sa gauche un adjudant chargé de porter ses ordres; derrière lui, et sur la même ligne, marchaient, au centre, un porte-enseigne, à droite un

(1) Le nombre 4 et ses composés ont de tout temps joui d'une grande propriété en tactique.

(2) Tous les officiers en dehors des rangs devaient nécessairement se porter en arrière de la ligne au moment de l'action.

héraut d'armes, préposé pour répéter les commandements, à gauche un trompette pour donner les signaux.

Derrière le syntagme était le commandant en second : cet officier et les autres dont nous venons de parler, sont spéciaux au syntagme, et l'on ne trouve rien de pareil dans les autres et plus considérables subdivisions de la phalange, tant celle-ci était essentielle, importante et vraiment élémentaire.

Les chefs des autres subdivisions plus grandes que le syntagme et le commandant de la phalange entière se tenaient en dehors et vers la droite de leur troupe. Le poste d'honneur était à la droite chez les anciens.

Les deux mille quarante-huit peltastes, ou la deuxième ligne de la phalange élémentaire, composaient une *épixénagie.*

L'unité de force de l'épixénagie était nommée *hécatontarchie*, et dessinait un rectangle de seize hommes de front sur huit de profondeur correspondant au syntagme placé en avant. Cette troupe élémentaire comportait le même nombre de subdivisions et le même nombre d'officiers spéciaux que le syntagme. Au-dessus de l'hécatontarchie se trouvaient des subdivisions analogues à celles de l'infanterie pesante (1).

La totalité de la cavalerie de la tétraphalangarchie formait un *épitagme* de quatre mille quatre-vingt-seize chevaux.

Dans l'ordre primitif de bataille, l'épitagme se partageait en deux parties égales pour le nombre et la composition, et chacune d'elle formait une des ailes. Ces parties se divisaient et subdivisaient en cinq corps successivement plus petits de moitié. La dernière des subdivisions était l'*ile*, ou escadron de soixante-quatre cavaliers. On partagea rarement la cavalerie en fractions plus petites que l'ile (2).

(1) Nous avons cru inutile de rapporter tous les noms techniques des subdivisions de la deuxième ligne. On peut au reste consulter à ce sujet l'*Essai sur l'Histoire générale de l'Art militaire*, par le colonel Carrion-Nisas, et l'*Encyclopédie méthodique*, au mot TACTIQUE.

(2) Arrien fait mention de pelotons de cavalerie de trente-deux hommes ; il en existait du temps d'Épaminondas de cette force, rangés sur quatre de front et huit de profondeur.

La formation habituelle de l'escadron était de seize cavaliers de front sur quatre de profondeur ; mais on se rangeait aussi sur huit en tous sens.

La cavalerie se formait encore en losange, dont une des pointes faisait face à l'ennemi. On réunissait ordinairement deux iles, lorsqu'on voulait prendre cette disposition. Or, comme on ne pouvait faire entrer que cent vingt-et-un (1) cavaliers dans l'ordonnance, il est vraisemblable que les sept qui restaient servaient de garde et d'escorte aux ilarques (2).

Quelques tacticiens ont pensé que les anciens, qui ignoraient les mouvements par groupes de trois ou quatre chevaux (3), avaient imaginé cette disposition pour changer de front sur place, en faisant à droite, à gauche, ou demi-tour par cavalier ; mais on ne conçoit pas trop comment ils pouvaient y parvenir, soit qu'ils se rangeassent *tête à queue* ou *tête à botte ;* à moins qu'on n'admette des mouvements successifs,

(1) On peut croire que M. de Carrion-Nisas s'est trompé en disant que les Thessaliens et les Étoliens se formaient en losange de cent cinquante maîtres ; car il est impossible de former cette figure avec un nombre de combattants qui n'est pas un carré parfait, à moins toutefois que chaque rang ne soit la suite naturelle successivement croissante et décroissante des nombres impairs ; mais alors cette disposition ne présente pas plus de facilité pour changer de front que le rectangle.

Au reste, on voit de suite que, dans la disposition *tête à botte*, les diagonales du losange étaient toujours entre elles comme une longueur de cheval est à deux épaisseurs environ, ou comme 3 : 2 ; et comme 3 : 1, dans l'ordonnance *tête à queue.*

(2) Chargeant en fourrageurs, les escadrons grecs formaient bientôt une pointe, dont la tête était composée des cavaliers les plus courageux et les mieux montés. Il leur arriva ce qui arrive encore aujourd'hui aux Tartares, aux Mameloucks, aux Cosaques irréguliers, et aussi à une meute de chiens qu'animent le cor et la vue du cerf. Cette pointe, toujours irrégulière, est devenue, entre les mains des tacticiens grecs et autres qui les ont copiés sans réflexion, tantôt un triangle, et tantôt un losange régulier. Voilà du moins ce qu'il y a de plus vraisemblable.

(3) Les mouvements par quatre sont une invention du dernier siècle. Ce fut le marquis de Conflans qui les introduisit dans la cavalerie française.

ou que la distance, de milieu en milieu, entre un cavalier et le cavalier voisin, ne fût d'une longueur de cheval.

Au reste, l'ordre le plus généralement suivi était le rectangle de seize cavaliers de front sur quatre de profondeur, dont nous avons parlé ci-dessus. On laissait, dit Polybe, un intervalle raisonnable entre les escadrons; mais ni lui, ni les autres écrivains à notre connaissance, ne donnent précisément la largeur de cet intervalle. Quelquefois des pelotons de psilites allaient se placer entre les escadrons; et ce fut même ainsi qu'Epaminondas disposa ses armés à la légère à la bataille de Mantinée. Or, en supposant que ces fantassins légers se rangeassent sur huit de profondeur, à la manière des peltastes, et que chacun d'eux occupât trois pieds, dans le rang et dans la file (espace nécessaire pour pouvoir se servir de son arc), un peloton de soixante-quatre hommes demandait quatre à cinq toises, ou la moitié du front de l'ile pour se placer ainsi : nous nous arrêtons à cette opinion, que les intervalles entre les escadrons étaient tout au plus égaux à la moitié de leur front.

On a peu de documents sur les cavaliers légers; on sait seulement qu'ils voltigeaient continuellement autour de l'ennemi, en lui lançant des traits, et qu'ils s'attachaient à sa poursuite, après qu'il avait été enfoncé.

Lorsque l'armée était disposée à recevoir ou à donner le choc, suivant l'ordre que nous venons de décrire, les six premiers rangs présentaient la sarisse, en la tenant à deux mains, de sorte que chaque homme du premier rang était défendu par six pointes de sarisses. Les autres rangs tenaient leurs piques verticales, parce qu'elles ne pouvaient, malgré leur longueur (1), dépasser le premier rang. Ainsi les premiers rangs

(1) Les piques ont varié de longueur à différentes époques : Iphicrate les allongea d'abord d'un tiers de ce qu'elles étaient; vint ensuite Philopœmen, qui les allongea encore : les plus courtes furent de quatorze pieds, et les plus longues de vingt-quatre. Cette incertitude dans la longueur des piques, et l'idée que leurs pointes devaient être alignées en avant du premier rang, nous avaient d'abord fait supposer qu'elles étaient d'inégales longueurs, et qu'elles allaient en diminuant de deux pieds par rang du sixième au

seuls prenaient part à l'action, et tant que la ligne n'était attaquée que de front, les autres ne servaient qu'à les soutenir et à remplacer les blessés ; mais si l'ennemi venait à la tourner, les six derniers faisaient demi-tour et soutenaient le combat de leur côté.

Suivant les circonstances, les files pouvaient se trouver ouvertes, c'est-à-dire que chaque homme occupait cinq pieds et demi environ, à demi-distance ou serrées en masse.

Les files étaient ouvertes, dans l'ordre de revue, et dans les marches où l'on n'avait rien à redouter de l'ennemi.

Elles se tenaient à demi-distance dans les marches-manœuvres, et dans tous les mouvements que l'on exécutait en présence de l'ennemi.

L'ordre pressé, ou *synaspisme* (1), n'avait lieu que lorsqu'on combattait de pied ferme : c'était la disposition propre au choc. Dans ce cas, dit Homère, « les piques soutiennent les « piques, les casques joignent les casques, les boucliers ap« puient les boucliers. »

On se rendrait difficilement compte du rôle des peltastes, si l'on supposait qu'ils se tinssent constamment en seconde ligne ; car en admettant même qu'ils se serrassent en masse sur les oplites, on ne voit pas trop comment ils pouvaient être utiles, puisque les Grecs avaient eux-mêmes reconnu qu'au-delà du seizième rang, les combattants n'avaient plus aucune part directe à l'action. D'ailleurs, quels services devait-on espérer d'une réserve de troupes légère ? Il est plutôt à présumer que les peltastes se plaçaient aux ailes, à gauche et à droite des oplites, et sur la même ligne, pour augmenter le front de bataille, ou que s'ils étaient en seconde ligne, ils manœuvraient pendant le combat, pour tourner l'ennemi et le prendre en flanc.

premier, et que la même répétition avait lieu du dixième au seizième rang pour le cas où l'on combattait en arrière ; mais la description que Polybe nous a laissée de la phalange ne permet pas de soutenir cette opinion.

(1) Voyez l'*Abrégé de Tactique* d'Arrien.

Les troupes légères engageaient l'action avec leurs armes de jet : d'abord dispersées en avant et sur les flancs de l'ordre de bataille, elle se retiraient en arrière par les intervalles des lignes, ou allaient se placer entre les escadrons, lorsque le choc devait avoir lieu. Pendant toute la durée du combat, elles continuaient de lancer des traits par-dessus la tête des soldats de ligne; et enfin, lorsque l'ennemi était enfoncé, elles le poursuivaient.

L'action de la cavalerie devait être de peu d'effet contre une ordonnance aussi formidable que celle de la phalange; et il est même à présumer que tant que celle-ci n'était point entamée, le rôle de la première se bornait à combattre la cavalerie opposée et les armés à la légère.

La force de cette arme, combattant en ordonnance, est dans le choc, dont l'intensité est en raison de la masse et de la vitesse. On serait tenté de croire, au premier aperçu, que la masse s'accroît avec le nombre de rangs; mais il n'en est pas ainsi, et l'expérience se joint au raisonnement pour prouver que le premier rang seul contribue à la former. En effet, la vitesse du cheval étant indépendante de toute influence morale, on est autorisé à comparer son mouvement à celui d'un corps physique, dont le choc se mesure par le produit de la masse par la vitesse. Or, quel que soit le nombre de rangs placés immédiatement les uns derrière les autres, la vitesse de tous devenant nulle du moment où un obstacle quelconque arrête le premier, il est évident que, lors même que le second rang viendrait à être subitement démasqué par le premier, ce second rang n'ayant ni le temps ni l'espace pour reprendre carrière, son choc serait nul comme formé du produit de deux facteurs dont l'un est nul. Si l'ordonnance sur deux rangs est généralement adoptée aujourd'hui, ce n'est pas faute d'avoir reconnu cette vérité; mais on conserve un second rang pour pouvoir subitement remplacer les pertes et fermer les vides du premier, et afin que l'ennemi étant enfoncé, le nombre des combattants dans la mêlée se trouve doublé. D'ailleurs, le second rang sert à proportion-

ner la profondeur au front de l'escadron, et à empêcher le flottement, suite inévitable d'une ligne trop mince (1).

Il résulte de ce que nous venons de dire que les Grecs avaient fait peu de progrès dans la cavalerie, et qu'ils ignoraient même les propriétés essentielles de cette arme. Que gagnaient-ils, en effet, à se former sur quatre ou sur huit de profondeur? rien, quant à l'intensité du choc, et ils se privaient de la facilité de charger sur un plus grand front. D'ailleurs, la vitesse se trouvait altérée, puisque, en général, plus une ordonnance est profonde, moins elle est apte au mouvement.

Il paraît que les Grecs, qui avaient senti la nécessité de tenir serrées les subdivisions de leur infanterie, n'avaient pas aperçu l'inconvénient qu'il y a à briser par des intervalles une ligne de cavalerie (2). Cet inconvénient est grave, cependant, puisque, les escadrons se trouvant isolés, les charges sont partielles, sans ensemble, et par conséquent de peu d'effet. Aujourd'hui, la cavalerie se forme et charge en ligne continue, ou à peu près.

Arrêtons-nous un instant pour tâcher de découvrir par la réflexion comment les Grecs ont pu parvenir à créer et à perfectionner leurs institutions militaires. Reprenons, pour cela, les choses de plus loin, et considérons attentivement la situation dans laquelle ils se trouvaient à l'origine de leurs villes.

De petites colonies, sorties de l'Égypte et de la Phénicie, viennent apporter la civilisation en Grèce (3). Pourquoi et

(1) On peut, en général, attribuer trois genres d'action à la cavalerie. Le premier et le principal, qui résulte de la coopération du cheval, est le choc. Les deux autres, qui ne sont qu'accessoires, surtout le dernier, naissent de l'emploi des armes tant de main que de jet.

(2) Il est vrai qu'ils plaçaient souvent dans ces intervalles des pelotons de fantassins légers; mais, peut-être, le remède était-il pire que le mal. Nous verrons plus tard les raisons qui font proscrire toute espèce de mélange de l'infanterie avec la cavalerie.

(3) Toutes ces colonies furent fondées dans l'espace de deux siècles, et environ deux mille ans avant Jésus-Christ.

comment ces colonies sont-elles venues s'y établir? c'est ce que nous ne saurions dire; mais, sans rechercher les motifs qui déterminèrent Cécrops, Cadmus, et les autres fondateurs des villes grecques à s'expatrier, ne doit-on pas leur accorder l'intelligence, le savoir et l'énergie qui, de tout temps, ont caractérisé les colons? Ne doit-on pas supposer que si ces hommes n'emportaient pas avec eux le secret d'organiser des masses et de les diriger militairement, ils possédaient au moins les arts et les connaissances alors cultivés dans leur mère-patrie? Or, les progrès des Égyptiens s'étendaient déjà depuis longtemps à l'agriculture, à l'architecture et aux arts manuels. Les Phéniciens étaient célèbres dans la marine et le commerce. Si donc les colons n'étaient point initiés à l'art de la guerre, ils avaient au moins les connaissances propres à hâter les premières découvertes, à faire éclore les premières méthodes. Bientôt, la rivalité de leurs cités, les obligeant d'opposer sans cesse la force à la force, donnera lieu à quelques essais et amènera les premiers résultats. De ces cités, les unes, peu florissantes, deviennent jalouses de la prospérité de celles qui le sont davantage, et ne tardent pas à entreprendre de les dépouiller. De là des attaques et des résistances; mais si, dans ces combats sans art, sans calcul, les armées ne sont point numériquement égales, le plus faible sera-t-il vaincu; l'injuste agression du plus fort triomphera-t-elle de la morale et du droit? Non : le faible cherche des ressources; la nécessité lui en suggère. Le génie de l'homme est fécond lorsqu'il s'agit de la conservation de ses intérêts et du maintien de ses droits; il se fait des alliés qui, comme lui, ont à redouter les coups du fort. C'est de cette alliance que datent les premiers pas vers l'ordre et la discipline; car du moment où des alliés se furent réunis dans le but de se défendre ou d'attaquer, ils sentirent le besoin deconvenir d'un ordre et d'un arrangement quelconques, et, pour maintenir cet ordre et cet arrangement, ils reconnurent la nécessité du commandement et de l'obéissance.

Ces combats de quelques hommes seulement, écartant la confusion, étaient ce qu'il y avait de plus favorable aux

progrès de l'art; car c'est en étudiant d'abord sur un petit modèle, et en s'élevant successivement du simple au composé, que l'on parvient aux grandes découvertes.

Mais de quel ordre, de quel arrangement les Grecs convinrent-ils, lorsqu'ils se furent réunis pour combattre? Auraient-ils pris, comme dans leurs ordres d'architecture, la structure de l'homme pour type et pour point de départ? Auraient-ils dit : « L'homme est vulnérable de quatre cô« tés, et ne présente de défense que sur un seul; par quel « arrangement, par quelle heureuse combinaison peut-on « parvenir à ce que quelques hommes se protégent les uns « les autres, et couvrent réciproquement leurs parties fai« bles? » Ne serait-ce pas là le premier problème de tactique qu'ils auraient résolu, en adossant quatre hommes les uns aux autres? Ne serait-ce pas là le premier indice des nombreuses propriétés dont jouit le nombre quatre en tactique? Mais quatre hommes n'étaient que le contingent d'une ou deux familles; dès son origine, la cité put sans doute en fournir davantage, et à plus forte raison lorsqu'elle était secondée par des alliés. Que faire avec un certain nombre de combattants? Va-t-on les partager en groupes de quatre hommes et former des carrés isolés de chacun de ces groupes? Non : car l'expérience, qui apprit bien vite que l'énergie d'une troupe est dans l'union de ses éléments, indiqua de les rassembler en une masse unique, dont l'ordonnance habituelle de combat fut un carré, tant qu'on n'eut rien imaginé pour protéger les flancs. Cette disposition fut successivement appliquée à la réunion de seize, de soixante-quatre et de deux cent cinquante-six hommes.

Une fois l'ordonnance de combat trouvée, les Grecs eurent bientôt complété leur tactique élémentaire, car il ne restait plus qu'à savoir passer du carré à un rectangle, dont la plus petite dimension s'accommodât à la largeur des défilés et des sentiers que la troupe devait suivre; ce qui ne présentait plus aucune difficulté à résoudre.

Cependant on vint à sentir la nécessité d'épier les mouve-

ments de l'adversaire, afin d'essayer de lui tendre quelques pièges, ou au moins de s'assurer de l'instant précis de son arrivée. En chargeant de cette mission quelques-uns des combattants de la petite troupe, on l'eût affaiblie, et la symétrie de son ordonnance eût été sacrifiée; c'est pourquoi l'on préféra conserver en dehors du corps de bataille un certain nombre d'hommes dont le service spécial fut de donner des renseignements sur la force et la marche de l'ennemi. On ajouta même bientôt à l'importance du rôle de ces nouveaux agents, en les mettant en mesure de nuire de loin, au moyen des armes de jet qu'on leur donna. Vint ensuite la pensée d'utiliser ces troupes légères pendant l'action, en les plaçant sur les flancs et les derrières de l'ordre de bataille, d'où elles continuaient de harceler l'ennemi à coups de pierres et de traits. Une fois cette première protection accordée aux flancs et aux derrières, on craignit moins d'étendre le front de l'ordonnance; et il est vraisemblable que la juxtaposition de deux et plusieurs syntagmes suivit de très près la création des troupes légères. On put, d'ailleurs, pendant que celles-ci occupaient l'ennemi et retardaient sa marche, opérer des mouvements et donner à la ligne de bataille telle direction qu'on voulut. Enfin, l'usage de la cavalerie ayant été introduit, les flancs reçurent de cette arme une protection plus efficace encore, et l'on étendit de plus en plus le front de l'ordonnance (1).

La manière dont nous avons vu que la phalange se divisait et se subdivisait, soit perpendiculairement, soit parallèlement à son front, rendait son ordonnance éminemment flexible.

Voulait-on se ployer pour marcher dans une direction perpendiculaire à la ligne de bataille? on y parvenait à l'aide d'un mouvement *épagogue*, c'est-à-dire qu'après avoir fixé l'étendue du front de la colonne que l'on formait ainsi, et désigné la subdivision de base, toutes les autres subdivisions analo-

(1) Les remarques consignées dans ce passage, et notamment celles relatives à l'emploi de la cavalerie sur les flancs, trouveront leur développement dans la suite de nos leçons. (*Voyez* t. IV.)

gues se portaient, par une marche de flanc, en avant ou en arrière de la première. On avait la même facilité à se mouvoir parallèlement à la ligne de bataille, sur un front de seize, de huit ou de quatre hommes. Ce mouvement s'appelait *paragogue*.

Les circonstances et le génie des généraux apportaient souvent des modifications à l'ordre primitif de bataille. Lorsqu'on avait reconnu l'importance de faire effort sur un des points de la ligne ennemie, on se formait en une sorte de colonne, dont tous les éléments se serraient au moment du choc. La forme de cette colonne n'était pas toujours rectangulaire, ainsi qu'il arrive aujourd'hui ; elle allait quelquefois en se rétrécissant de la queue à la tête, et dessinait un trapèze sur le terrain. C'est à cette disposition éventuelle que les anciens donnaient les noms de *coin* et de *tête de porc*.

On voit que, d'accord avec l'annotateur de Polybe nous nous rangeons à l'opinion de ceux qui regardent comme chimérique la formation triangulaire, sur laquelle Elien insiste tant, et dont parlent Végèce, Agathias et quelques autres. Comment concevoir, en effet, le passage subit de l'ordre primitif à cette formation triangulaire ? Combien de temps n'eût pas demandé une pareille manœuvre ? Quels embarras n'eût-elle pas causés ? en admettant même qu'on se rende mieux compte que nous n'avons pu le faire de la possibilité de cette transformation, comment aurait-on pu l'exécuter sur un champ de bataille, dans un moment de crise, et suivant l'expression de Folard, avec l'ennemi sur les bras ? D'ailleurs, n'était-il pas impossible à un pareil ordre, dont l'objet était l'offensive, de conserver sa symétrie en se portant en avant ? Enfin, que dire du tranchant de ce prétendu coin ?.... L'expérience n'apprit-elle pas de suite qu'il était d'une efficacité nulle pour rompre et pénétrer la ligne opposée ? Que les anciens, séduits, peut-être, par les effets de l'instrument connu aujourd'hui sous le nom de *coin*, aient essayé de donner la forme triangulaire à leur colonne d'attaque, cela se peut ; mais il est difficile de croire qu'ils se soient arrêtés à cette disposition, et que par conséquent elle ait jamais été de règle.

Les absurdités et les embarras disparaissent avec la formation rectangulaire et même trapézoïdale, puisqu'alors tout se réduit à placer immédiatement, les unes derrière les autres, tel nombre de subdivisions que l'on veut. Or, c'est ce que l'organisation de la phalange rendait facile, et ce que les Grecs savaient exécuter à l'aide de la manœuvre par mouvement épagogue, dont nous avons parlé plus haut. On arrivait de la sorte à former en coin trapézoïdal tous les oplites d'une phalange élémentaire, en désignant d'abord un premier syntagme pour tête de colonne, et en plaçant successivement en arrière, et par lignes de trois, de cinq et de sept, les quinze autres syntagmes. C'est ainsi que Folard (1), cherchant à expliquer la formation du coin des anciens par des mouvements d'équerre, a contribué, sans le savoir, à un des plus grands perfectionnements de la tactique proprement dite, nous voulons dire à la formation et au déploiement de la colonne serrée, dont on fait honneur à Frédéric II.

L'adversaire opposait au coin une disposition en tenaille, de manière à l'envelopper de droite et de gauche, en même temps qu'il l'arrêtait de front ; peut-être encore cette disposition se réduisait-elle à deux colonnes parallèles ou peu divergentes. Xénophon rapporte que le coin fut employé pour la première fois à la bataille de Tymbrée, du côté de Crésus ; mais il fut d'un funeste usage à son auteur ; car Cyrus, ayant opposé au coin une disposition en tenaille, remporta la victoire la plus signalée.

Au rapport de quelques écrivains, la phalange se serait formée en cercle avec les armés à la légère au milieu, lorsque, menacée d'être entourée de toutes parts, elle devait soutenir un grand choc de pied ferme. On hésite à croire à la réalité d'un pareil ordre de combat ; car, pour résister avec efficacité au choc, il eût fallu que tous les combattants, et particulièrement ceux des premiers rangs, eussent pu se rapprocher et se serrer coude à coude, condition qu'il est impossible de rem-

(1) Voyez son *Traité de la colonne*.

plir avec une ordonnance annulaire, et dont l'impossibilité devient d'autant plus manifeste que le nombre de rangs est plus considérable. Il est plus vraisemblable que les Grecs, qui connurent si bien les propriétés des ordres et des mouvements rectangulaires, et qui adoptèrent, pour la force numérique des principales subdivisions de leur phalange, les premières puissances du nombre 4, avaient imaginé de se former en carré dans le cas dont il s'agit.

Nous ne nous arrêterons pas à commenter les nombreuses combinaisons tactiques d'Elien, mais nous ferons encore remarquer que, avec une organisation telle que celle de la phalange, les Grecs avaient indubitablement songé à se mouvoir en échiquier et en échelons. La manœuvre d'Epaminondas à Leuctres vient à l'appui de cette opinion, quant aux échelons.

Il nous reste maintenant à signaler les principaux inconvénients de l'ordonnance de la phalange : le plus grave de tous était de ne former qu'une seule ligne de bataille. On faisait cette ligne assez profonde, il est vrai, pour que les premiers rangs trouvassent un appui et des remplaçants dans les rangs en repos ; mais ceux-ci, immédiatement placés derrière les combattants, étaient, comme eux, exposés aux effets des armes de jet de l'adversaire, et se trouvaient inévitablement entraînés dans le désordre une fois que l'ordonnance avait été entamée. Les peltastes, quoique formant une seconde ligne, ne pouvaient être d'aucune utilité pour rétablir le combat, puisque leur organisation ne les rendait pas propres à servir de réserve. D'ailleurs, il ne paraît pas que les Grecs aient jamais songé à exécuter des passages de lignes. Formé à l'école des Lacédémoniens, et combattant d'après leurs principes, Annibal n'eût peut-être pas été défait à Zama, s'il avait connu l'art de substituer une ligne à une autre. Au reste, cette manœuvre, que nous verrons les Romains exécuter avec une promptitude extrême, eût été d'un emploi difficile avec l'ordonnance continue et profonde de la phalange. Nous devons ajouter que celle-ci se prêtait difficilement aux formes du terrain, et ne pouvait se mouvoir longtemps sans désunion, quoique les

Grecs sussent marcher d'un pas égal et cadencé (1). Nous verrons, dans une des prochaines leçons, que ce fut surtout à cause de l'impossibilité de se mouvoir de front sans se désunir, que la phalange fut vaincue par les Romains, dont l'ordonnance se prêtait davantage aux évolutions.

La mémorable journée de Platée nous fournit, suivant Folard, un exemple du danger qu'il y avait à faire mouvoir la phalange, même pour se porter en avant. Les Lacédémoniens, simulant un mouvement rétrograde, engagèrent les Perses à s'avancer en toute hâte; mais la désunion qui s'opéra par cette marche dans leurs troupes qu'ils avaient rangées en phalange, à l'imitation de leurs adversaires, permit à ceux-ci de les recevoir avec avantage et de les rompre entièrement.

Cette ruse fut renouvelée par Philippe à Chéronnée. Ce prince feignit de se retirer pour engager les Athéniens à le poursuivre ; alors s'étant rallié sur une éminence, il les chargea à son tour, et les mit en pleine déroute. On sait que cette journée anéantit la liberté de la Grèce.

§ III.

Il ne paraît pas que les Grecs eussent jamais réuni une tétraphalangarchie complète avant le départ d'Alexandre pour l'Asie. Miltiade vainquit à Marathon avec deux phalanges élémentaires, comprenant environ dix à douze mille fantassins et point de cavalerie. A Platée même où plus de cent mille combattants s'étaient réunis pour la défense de la liberté de la Grèce, on n'eût pas trouvé le cadre d'une tétraphalangarchie, puisque Hérodote nous y montre sept hommes armés à la légère pour un oplite. Les forces que l'on voit figurer dans les guerres de

(1) C'est ce que Thucydide nous apprend dans le récit de la première bataille de Mantinée. Voici comment il s'exprime :

« Il y avait des flûtes entremêlées dans les bataillons, non pas pour chanter « l'hymne du combat et faire un vain bruit, mais pour marcher d'un pas « égal et même en cadence, de peur de rompre les rangs, comme il arrive « d'ordinaire aux grandes armées. »

la Messénie et du Péloponèse s'élèvent rarement au delà d'une diphalangarchie. Suivant Diodore, Épaminondas n'avait emmené à Leuctres que sept mille hommes de pied et cinq cents chevaux.

L'ordonnance sur seize rangs, que les Macédoniens avaient adoptée à l'imitation des Thébains (1), n'était pas d'un usage général dans toute la Grèce. Au rapport de Thucydide, l'escouade, dans l'armée lacédémonienne, était de trente-deux hommes, la compagnie de cent vingt-huit, et le régiment de cinq cent douze, formés sur huit de profondeur : « C'est la « hauteur ordinaire des files, dit cet historien. » On peut croire, cependant, d'après Folard, que les Lacédémoniens se formaient sur un plus grand nombre de rangs, puisque, dans ses réflexions sur la bataille de Leuctres, cet écrivain reproche à Cléombrote d'avoir trop aminci sa ligne en la réduisant à douze de profondeur.

A la bataille de Délie, les Thébains s'étaient rangés sur vingt-cinq de hauteur, et les Athéniens, leurs adversaires, sur huit seulement (2). On trouve cependant que les derniers se formaient assez fréquemment sur seize rangs (3).

Athènes était partagée en dix tribus qui fournissaient chacune un général, *stratége*; et le commandement, qui changeait tous les jours, roulait sur ces dix chefs ; usage dangereux, et qui, ainsi que le fait observer le général Lamarque, faillit perdre la république, en faisant retarder de plusieurs jours la bataille de Marathon. Les dix chefs étaient tirés au sort. Philippe disait souvent en riant : « J'envie le bonheur des Athé« niens ; ils trouvent tous les ans dix hommes en état de com-

(1) On sait que Philippe passa une partie de sa jeunesse à Thèbes, et qu'il y recueillait avec empressement les discours et les maximes d'Épaminondas.

Dans le récit de la bataille de Némée, Xénophon cite les Thébains comme se formant habituellement sur seize de profondeur. *Histoire grecque*, lib. IV.

(2) Thucydide, liv. V, § 19.

(3) Les peltastes ne jouent pas un rôle aussi important et aussi distinct dans les autres États de la Grèce, que dans l'armée macédonienne.

« mander leurs armées, tandis que je n'ai trouvé que Par-
« ménion pour conduire les miennes. » Dans la suite, les Athéniens reconnurent l'inconvénient attaché à cet usage, et il n'y eut plus qu'un seul homme chargé des opérations. Les autres généraux restaient à Athènes, où ils n'avaient d'autres fonctions que de représenter dans les cérémonies publiques.

Au-dessous des dix *stratéges* étaient dix *taxiarques*, espèce de chefs d'état-major, qui, de même que les premiers, étaient désignés par le sort, et tirés annuellement de chaque tribu dans l'assemblée générale du peuple. Leurs fonctions s'étendaient aux approvisionnements de l'armée, à l'ordre des marches, aux choix des positions, à l'établissement des camps, à l'entretien et à la revue des armes; quelquefois on leur donnait le commandement d'une partie de la ligne de bataille; d'autres fois, le général les chargeait d'aller annoncer la nouvelle d'une victoire, et de rendre compte de ce qui s'était passé dans l'action.

Les rois de Sparte commandaient de droit les armées; chacun en commandait une, quand il y en avait deux. S'il n'y en avait qu'une, un des deux rois restait à Lacédémone.

L'État fournissait à l'entretien du général, qu'il fût roi ou non, à celui de sa maison militaire, composée de six cents gardes à cheval, appelés *scirites*, et à celui de la cavalerie. Quand le général était un roi, il avait en outre, immédiatement auprès de sa personne, cent hommes choisis, et un certain nombre d'athlètes, vainqueurs dans les jeux, tous prêts à mourir pour sa défense (1).

Les Grecs ne firent jamais un grand usage de la cavalerie (2).

(1) Le nom de polémarque, uniquement militaire à Sparte, désignait, dans Athènes, le troisième archonte chargé des fonctions civiles, et, à l'armée, le chef immédiat de la milice subordonné aux stratéges et chargé des détails de la discipline et de l'administration. (Carrion-Nisas.)

(2) Les Grecs ne se déterminèrent que très tard à adopter l'usage de la cavalerie qu'ils prirent des Asiatiques, et surtout des Perses, chez lesquels elle était en grande considération depuis Cyrus-le-Grand. *Voyez* Xénophon, *Cyropédie*.

Dans l'assemblée générale de la Grèce qui suivit la bataille de Platée, il fut arrêté qu'on lèverait à l'avenir un cavalier pour dix fantassins; c'était un onzième. Ce rapport entre les deux armes ne dépassa point cette limite jusqu'au règne de Philippe.

Les Spartiates, guerriers par excellence, avaient peu de cavalerie. Chez eux, on choisissait les moins vigoureux et les plus mal famés pour recruter cette arme. « Au jour de l'en-« trée en campagne, dit Xénophon, ils allaient prendre des « chevaux et des armes chez les riches, et marchaient de ce « pas au combat sans aucun exercice préparatoire. »

A Athènes, la cavalerie était recrutée et entretenue avec beaucoup plus de soin. La totalité de cette arme formait un corps de douze cents chevaux, commandé par deux *hipparques* et dix chefs particuliers appelés *philarques*. Chaque tribu fournissait cent vingt cavaliers, avec le chef qui devait les commander.

Lorsque les dix mille Grecs qui étaient passés à la solde du jeune Cyrus furent obligés de traverser des pays immenses et ennemis pour revenir dans leur patrie, ils n'avaient qu'un escadron de quarante hommes montés sur des chevaux d'équipages (1).

La cavalerie de Thèbes avait pris quelque consistance au temps d'Épaminondas; mais la plus renommée fut toujours celle de Thessalie. Aussi, Philippe et Alexandre eurent-ils soin de tirer leurs cavaliers de cette contrée. Ces princes accrurent le rapport de l'infanterie à la cavalerie, et le portèrent à un sixième.

Il ne paraît pas que les Grecs aient jamais employé les chars dont les Perses faisaient un si grand usage. Ce ne fut même qu'au moment de la décadence de leur milice, sous les successeurs d'Alexandre, qu'ils eurent recours aux machines et aux éléphants. Il est vrai que Plutarque rapporte, d'après Éphorus, que « Périclès employa pour la première fois des

(1) *Voyez* Xénophon, récit de la retraite des dix mille.

« machines de guerre dans l'expédition contre Samos, dont « l'invention lui parut merveilleuse, et qu'il eut, pour cet effet, avec lui, l'ingénieur Artémon, lequel était boiteux, et « se faisait porter en chaise à ses batteries quand les affaires « pressaient. » Mais ce fait, recueilli par Plutarque, ne veut pas dire qu'il y eût des machines mobiles attachées aux troupes pour servir un jour de combat ; car il est évident, par la manière dont Artémon faisait agir ses machines, qu'elles étaient établies en position, et qu'elles ne servaient qu'à battre les sorties ou quelques autres points de la ville des Samiens (1).

Alexandre est le premier prince de l'Europe qui ait eu des éléphants dans son armée. La victoire qu'il remporta sur Porus et la conquête de l'Inde lui procurèrent un grand nombre de ces animaux. Cet usage, adopté d'abord par les Macédoniens d'Asie, finit par s'introduire en Grèce. Ce fut en grande partie aux éléphants que Pyrrus dut ses succès contre les Romains.

Il serait difficile d'assigner l'époque à laquelle les Grecs commencèrent à solder leurs troupes. Au siége de Potidée, chaque oplite reçut par jour, pour lui et son valet, jusqu'à deux drachmes, ou un franc quatre-vingts centimes environ. Mais les Athéniens, ayant reconnu l'abus d'une mesure qui épuisait le trésor, réduisirent cette solde à deux tiers de drachme, ou soixante centimes. On donnait communément le double à tous les officiers en dehors des rangs, et le quadruple au général. Dans l'infanterie, toute solde cessait à la fin de la campagne.

La paie du cavalier, en temps de guerre, variait suivant les circonstances : tantôt il recevait le double, tantôt le triple et

(1) Nous pourrions citer ici comme exemple de l'emploi des machines par les Grecs, la troisième bataille de Mantinée, dont nous avons déjà dit un mot dans la première leçon ; mais comme les dispositions et les manœuvres de Philopœmen à cette journée se rapportent autant à la tactique des Romains qu'à celle des Grecs, nous en différerons le récit jusqu'après l'examen de l'ordre légionnaire. (*Voyez* la quatrième leçon, § I.)

même le quadruple du fantassin. En temps de paix, on lui allouait pour l'entretien d'un cheval environ seize drachmes, ou quatorze francs quarante centimes, par mois.

Les troupes avaient en outre leur part dans la distribution du butin, dont un tiers appartenait ordinairement au général; les deux autres tiers étaient répartis entre les officiers et soldats proportionnellement à la solde de chacun.

Le général convaincu de trahison était condamné à mort. La même peine était infligée à celui qui, sans ordre, envahissait les terres d'une autre république.

A Athènes, tout général était tenu de rendre compte de sa conduite et de ses opérations à la fin de la campagne; et lorsque l'assemblée trouvait qu'il n'avait pas rempli son devoir, il était condamné à une amende plus ou moins forte, à prendre sur les terres qu'il possédait; et quand elles ne suffisaient pas, il était emprisonné, et ses enfants après lui, si, à sa mort, la dette n'était point acquittée. On sait que Miltiade fut une des victimes célèbres de cette loi souvent salutaire, mais quelquefois favorable aux intrigues de l'envie.

A Lacédémone, on punissait de mort tout commandant de poste ou de forteresse qui se rendait à l'ennemi, lorsqu'il pouvait espérer d'être secouru.

Tout citoyen qui négligeait de se présenter au jour de la levée était noté d'infamie et privé du droit de cité; non-seulement il était déclaré incapable d'occuper une fonction publique, mais encore la loi lui interdisait l'entrée des temples.

Les combattants qui abandonnaient leurs rangs pendant l'action étaient condamnés aux mêmes peines, ainsi que ceux qui jetaient leurs armes ou les livraient. L'infamie était surtout attachée à la perte du bouclier.

Les transfuges étaient punis de mort; il était défendu de leur donner la sépulture sur le territoire de la patrie.

Celui qui était pris en combattant contre son pays était lapidé; la même peine était réservée à quiconque était convaincu du dessein d'introduire l'ennemi dans le camp ou dans quelque forteresse.

A Thèbes, les généraux qui gardaient le commandement au delà d'une année, temps prescrit par les lois, étaient punis de mort. On sait qu'Épaminondas, après la bataille de Leuctres, allait être condamné pour avoir transgressé cette loi, lorsqu'il demanda qu'on gravât sur son tombeau *qu'il avait perdu la vie pour avoir sauvé la république*. Les juges, frappés de l'iniquité de la sentence qu'ils allaient prononcer, se déterminèrent à l'absoudre.

Les récompenses militaires, chez les Grecs, étaient ce qu'elles doivent être chez un peuple qui sait apprécier la gloire, c'est-à-dire plus honorifiques que lucratives. Il en était une d'un prix inestimable pour eux, c'était le suffrage de la Grèce entière, proclamant le peuple qui, dans une ligue générale, avait rendu les plus grands services. Elle fut décernée aux Athéniens, dans la guerre contre les Perses.

A Marathon, des colonnes portaient les noms de tous ceux qui y reçurent un glorieux trépas en sauvant la patrie. Chaque année, des députés se rendaient de toutes parts à Platée pour y offrir des sacrifices aux dieux immortels sur les tombeaux des vainqueurs des Perses.

A Athènes, les récompenses consistaient principalement dans les promotions à des grades supérieurs, en proclamations dans les fêtes publiques, en armures complètes, en couronnes, en statues et en monuments.

On assignait des pensions alimentaires sur le trésor à ceux que de glorieuses blessures mettaient hors d'état de servir; ils avaient dans les jeux des places distinguées.

Après une bataille, on rendait aux morts des honneurs funèbres avec le plus grand appareil. Les Athéniens firent transporter dans le Céramique (1) les ossements de leurs guerriers morts à Mantinée.

« Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici « pour obéir à ses saintes lois, » disait la roche des Thermo-

(1) Quartier d'Athènes, avec une place publique.

pyles, témoin du dévouement de Léonidas et de ses trois cents braves.

Philippe de Macédoine et Alexandre, son fils, eurent le plus grand soin d'entretenir dans leurs armées le courage et l'émulation, par des récompenses de toute espèce.

Après le passage du Granique, Alexandre fit ériger des statues (1) à vingt-cinq cavaliers qui avaient su mourir en résistant courageusement à une multitude considérable de Perses; il déclara, en outre, exempts de toute espèce d'impôts et de service personnel, leurs parents les plus proches.

Le lendemain de la bataille d'Issus, il fit donner la sépulture aux morts, en présence de toute l'armée sous les armes, et prononça lui-même l'éloge de ceux qui avaient combattu vaillamment. Il distribua ensuite des présents à chacun en raison de son courage et de sa conduite pendant l'action.

Au rapport de quelques écrivains, les Grecs avaient adopté pour leurs camps la forme ronde, sans doute comme étant celle qui présente le plus de surface à développement égal; le général, placé au centre où toutes les rues venaient aboutir, pouvait, d'un seul coup d'œil, apercevoir ce qui se passait dans l'intérieur. Cet usage de camper circulairement est encore suivi de nos jours par quelques peuples de l'Asie. S'il présente certains avantages sous le rapport de la surveillance intérieure, il n'en est pas de même sous celui de la défense en cas d'attaque inopinée; il viole un principe que l'on n'a jamais omis impunément, celui de *camper suivant l'odre même de combat*. Au reste les Grecs prenaient à peu près les mêmes précautions que les modernes pour la garde du camp. L'infanterie veillait au dedans et aux abords; la cavalerie faisait des rondes dans les environs : ils connaissaient comme nous l'usage des mots d'ordre et de ralliement. Quelquefois, les

(1) Ces statues furent placées dans la ville de Dium, d'où elles furent ensuite transportées à Rome par les soins de Q. Metellus, lorsque la Macédoine fut réduite en province romaine. Freinshemius, *Supplément à l'Histoire de Quinte-Curce*.

camps étaient entourés d'un parapet et d'un fossé (1), mais il s'en faut de beaucoup que les Grecs aient apporté la même attention que les Romains à fortifier leurs camps et leurs villes. Pour des peuples qui, comme ceux de la Grèce, du moins jusqu'à l'époque de Philippe, s'éloignaient peu de leurs foyers et pour quelques semaines seulement, l'art des camps n'avait pas la même importance que pour les nations conquérantes. Les Grecs, au surplus, étaient persuadés que des fortifications faites par la nature même étaient beaucoup plus sûres que celles de l'art. Cette juste préférence accordée aux positions militaires apportait souvent des modifications à la forme circulaire de leurs camps, mais elle ne remédiait pas pour cela au désordre d'une surprise.

La conduite des siéges chez les Grecs ayant précisément toujours été la même que chez les Romains, nous attendrons, pour traiter de cette partie de la guerre, que nous ayons analysé les institutions militaires de ces derniers. Nous remettrons au même temps à dire un mot de leurs ruses et de leurs conceptions stratégiques.

§ IV.

Les batailles de Marathon, de Platée, et toutes celles que rapporte Hérodote sont d'un faible intérêt pour la science. Ce n'est que le triomphe du courage individuel et du désespoir. Thucydide instruit davantage; mais c'est plus sous le rapport des siéges et de la politique, que sous celui des batailles, que ces écrits sont remaquables. Xénophon est écrivain militaire par excellence; il nous associe aux pensées des généraux, et nous voyons tout ce qu'il raconte. Son histoire grecque jette le plus grand jour sur l'état de l'art militaire à l'époque où il vivait : nous allons y avoir recours pour pré-

(1) Iphicrate voulait qu'on entourât le camp d'une enceinte qui en défendît les approches. « C'est une précaution, disait-il, dont on doit se faire une habitude, et que je n'ai jamais négligée, lors même que je me suis trouvé dans un pays ami. »

senter le récit abrégé des mémorables journées de Leuctres et de Mantinée.

Nous avons dit précédemment quelles étaient, dans la première de ces batailles, les forces des Thébains ; celles des Lacédémoniens étaient du double environ.

Le terrain, théâtre de l'action, est une plaine rase.

Les deux armées, s'étant approchées à quelques centaines de pas l'une de l'autre, commencèrent, selon l'usage, par se ranger dans un ordre parallèle, et de telle sorte que les Thébains, qui ne pouvaient, à cause de leur petit nombre, présenter une ligne aussi étendue que celle de leurs adversaires, se trouvaient débordés à leur droite (1) ; la cavalerie, au lieu d'occuper sa place habituelle sur les ailes, fut, à ce qu'il paraît, réunie de part et d'autre en un seul corps dont chacun couvrit une des extrémités de son infanterie, ainsi que le montre le croquis pl. I, fig. 1.

Épaminondas, sentant tout le danger d'une attaque générale de front contre des forces doubles, prit l'ingénieuse résolution de n'aborder l'ennemi qu'avec son extrême gauche, en tenant le reste de sa ligne éloigné. Voulant d'ailleurs s'assurer la supériorité sur le point d'attaque, il forma sur l'extrémité de cette gauche un énorme coin quadrangulaire E de cinquante hommes de profondeur, en faisant marcher par le flanc gauche les dernières énomoties de son centre et de sa droite. La compagnie des trois cents, troupe d'élite, protégeait le flanc gauche de l'ordre général de bataille. Une fois cette disposition éventuelle prise, et les armés à la légère dispersés en tirailleurs, Épaminondas marcha à l'ennemi, soit en s'échelonnant, comme l'indique le croquis, soit en pivotant autour de sa droite, comme il est marqué, d'après Folard, par la ligne pointillée N, G.

Les Lacédémoniens, stupéfaits d'une manœuvre qu'ils ne découvrirent pas d'abord, détachèrent en toute hâte la pha-

(1) Nous avons eu occasion de dire précédemment que les Lacédémoniens étaient rangés sur douze de profondeur.

lange B pour arrêter le mouvement d'Épaminondas, et éviter d'être pris à dos.

Bientôt, l'action s'étant engagée, la cavalerie de Thèbes renversa et culbuta celle de Lacédémone sur la phalange placée en arrière; c'est alors que la redoutable colonne d'Epaminondas, ayant chargé cette phalange déjà en désordre, l'enfonça et la traversa, en même temps que la troupe des trois cents prenait toute la ligne en flanc et à revers. Aussitôt, la cavalerie se précipita à la poursuite des fuyards, pendant que l'infanterie victorieuse, profitant de son premier avantage, gagnait toujours vers la gauche de l'adversaire. Celui-ci, étourdi du désordre de sa droite, et de l'approche du reste de la ligne thébaine, crut tout perdu et lâcha pied. Cléombrote et mille Lacédémoniens périrent dans cette action.

La manœuvre dont se servit Epaminondas dans cette circonstance a souvent été répétée depuis, et presque toujours à l'avantage de celui qui sut l'employer à propos. La disposition qui en est le résultat est appelée *bataille de biais* par les anciens, et *ordre oblique* par les modernes. En général, toute combinaison tactique dont l'objet est de faire effort sur un ou deux points de la ligne opposée, avec une supériorité d'action sur ces points, est un ordre oblique, quels que soient d'ailleurs la nature des agents et le genre de manœuvres dont on fait usage. Ainsi, soit qu'Epaminondas ait formé des échelons pour engager sa gauche et tenir sa droite éloignée, soit qu'il ait pivoté autour de cette droite pour arriver au même but, il a toujours combattu suivant un ordre oblique, du moment où il a rassemblé des forces considérables sur sa gauche. Cette dernière condition est indispensable à l'ordre oblique.

On s'est quelquefois mépris sur l'origine et la vraie signification de l'ordre oblique. Nous le regarderons comme une des plus belles conceptions du génie d'Epaminondas et non comme l'effet du hasard, ainsi qu'on a prétendu en trouver la preuve dans le passage suivant de Thucydide : « C'est la cou« tume, dit cet historien, que dans tous les combats l'aile « droite s'étende plus que l'autre, ce qui ne se fait pas tant à

« dessein que par hasard, car chacun se serrant pour être « plus ferme, et se pressant de se mettre à couvert du bou- « clier de son voisin de droite, on gagne insensiblement du « terrain de ce côté, à quoi le chef de la première file prête « beaucoup en prenant toujours du large du même côté, pour « ne point présenter le flanc découvert (1). »

Il faut une grande subtilité d'imagination pour voir ici l'origine de l'ordre oblique ; il eût été beaucoup plus simple de la tirer du combat de deux gladiateurs, où chacun avance l'épaule droite et refuse la gauche. La méprise est d'autant plus forte, qu'il ne suffit pas toujours d'une inclinaison dans les alignements de deux armées pour qu'il y ait action suivant l'ordre oblique, car il faut de plus, soit une manœuvre tournante, soit une dérogation à l'arrangement primitif et habituel, motivée sur la nécessité de frapper avec des forces supérieures un point particulier de la ligne opposée (2).

L'inconvénient de placer la cavalerie en avant d'une ligne continue d'infanterie est patent dans la bataille de Leuctres. La même faute, il est vrai, fut commise des deux côtés ; mais Épaminondas, connaissant d'avance la supériorité de ses cavaliers thessaliens sur ceux de Lacédémone, avait sans doute prévu quelle serait en pareil cas l'issue d'un engagement ; et alors, le blâme de cette disposition vicieuse retombe tout entier sur Cléombrote (3).

La simultanéité d'action de toutes les parties de l'armée thébaine n'est pas moins admirable que son ordre de bataille : c'est au moment où l'énorme coin achève d'enfoncer la droite des Lacédémoniens que la troupe des trois cents la prend en flanc et à revers, que la cavalerie la poursuit, et que l'on voit le centre et la droite d'Épaminondas, dont l'ordonnance eût

(1) Traduction de Perrot d'Ablancourt.

(2) *Voyez* t. II, la théorie de l'ordre oblique.

(3) Le rôle des peltastes n'est point déterminé dans le récit de Xénophon ; et à peine y est-il question des armés à la légère. Il semble que l'étonnante disposition des troupes de ligne ait entièrement captivé l'attention de l'historien.

été trop faible pour s'approcher d'abord, hâter son mouvement pour attaquer des adversaires déjà à moitié vaincus. Concluons que si Épaminondas fut victorieux, c'est que jamais la supériorité de la force morale sur le nombre ne s'était mieux manifestée que dans cette occasion.

Quelques années après, le général thébain répéta sa manœuvre avec le même succès, dans les champs de Mantinée, contre les forces réunies de Sparte, d'Athènes et de Mantinée.

Afin d'éviter de perdre un temps précieux dans la distribution de ses troupes sur le terrain, Épaminondas s'avança, dit Xénophon, dans l'ordre même suivant lequel il avait projeté de combattre (1). Cet ordre consistait dans une seule colonne, dont la tête, formée de l'élite des oplites, présentait, comme à Leuctres, un énorme coin quadrangulaire.

Arrivé sur les sommités qui dominaient la plaine où déjà les ennemis se trouvaient rangés, il y prit position, et se déploya à l'ordinaire, en plaçant sa cavalerie aux ailes. Les Lacédémoniens, apercevant l'armée thébaine ainsi établie, crurent que l'intention d'Épaminondas était de camper ; mais quel fut leur étonnement lorsque, bientôt après, ils le virent s'ébranler et marcher à eux ! Ce général est à peine descendu dans la plaine, en A B, qu'il ordonne à ses ailes de s'approcher de la cavalerie opposée et de la contenir, pendant qu'il va opérer un mouvement de conversion à gauche pour présenter sa droite renforcée sur le centre des Lacédémoniens, qui formaient la gauche LN de l'ordre de bataille, tandis que les Athéniens étaient à la droite O P.

Aussitôt qu'Épaminondas eut jugé que sa ligne avait assez conversé, le coin C, dont les rangs étaient devenus les files, se précipita de biais sur la phalange lacédémonienne, et *l'ayant choquée de pointe comme une galère*, suivant l'expression de Xénophon, l'enfonça et la partagea en deux. Cepen-

(1) Nous verrons, par la suite, que la précaution de marcher suivant l'ordre même de combat, est une de celles auxquelles on doit le plus tenir, surtout depuis que les armées sont devenues très nombreuses.

dant Épaminondas, craignant que les Athéniens ne tombassent sur le flanc gauche de sa colonne, avait porté une partie de ses escadrons E avec des pelotons d'armés à la légère dans leurs intervalles, sur les hauteurs H, qui dominaient l'aile droite de l'ennemi. La cavalerie athénienne, n'osant se mesurer avec celle de Thèbes, resta dans l'inaction pendant toute la durée du combat.

Les cavaliers spartiates L ne furent pas plus heureux dans cette circonstance qu'ils ne l'avaient été à Leuctres, car Épaminondas les ayant fait charger par les escadrons K de sa droite, ceux-ci les mirent dans un désordre tel qu'ils ne reparurent plus; l'ennemi, se trouvant alors enfoncé et tourné, ne songea plus qu'à fuir.

Folard, qui a commenté cette action, attribue le succès d'Epaminondas, d'abord à l'usage judicieux de l'ordre oblique sur le centre des Lacédémoniens, puis à la grande mobilité de la cavalerie thébaine, dont les escadrons étaient petits; et, enfin, à l'emploi des fantassins légers dans les intervalles de ces escadrons. A Leuctres, la manœuvre d'Epaminondas était nouvelle pour les Spartiates, mais elle ne devait plus l'être à Mantinée; cependant, ils ne firent aucun mouvement pour s'y opposer. Le rôle des peltastes n'est pas mieux connu dans cette action que dans la première. Quelques commentateurs pensent néanmoins qu'ils avaient été mis en seconde ligne, et ne furent d'aucune utilité.

Epaminondas paya de sa vie le succès de cette journée. Blessé d'un coup de javelot, au plus fort de la mêlée, il expira deux heures après. Ce guerrier est considéré, par le savant abbé Barthélemi, comme le plus grand homme que la Grèce ait produit. « Et pourquoi, dit cet écrivain, ne pas accorder « ce titre au général qui perfectionna l'art de la guerre, qui « effaça la gloire des généraux les plus célèbres, et ne fut ja- « mais vaincu que par la fortune; à l'homme d'état qui donna « aux Thébains une supériorité qu'ils n'avaient jamais eue et « qu'ils perdirent à sa mort; au négociateur qui prit tou « jours, dans les diètes, l'ascendant sur les autres députés de

« la Grèce, et qui sut retenir dans l'alliance de Thèbes, sa
« patrie, les nations jalouses de l'accroissement de cette nou-
« velle puissance ; à celui qui fut aussi éloquent que la plu-
« part des orateurs d'Athènes, aussi dévoué à sa patrie que
« Léonidas, et plus juste peut-être qu'Aristide lui-même? »

TROISIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE CHEZ LES ROMAINS.

§ I. Origine et progrès du militaire romain. — Des levées. — Des différents ordres de soldats qui entraient dans la composition de l'armée. — Armes des Romains. — § II. Première époque de la légion ; son organisation, son ordre de bataille. — Cavalerie romaine. — Ce que c'était qu'une armée consulaire. — § III. Description du mécanisme de l'action. — Ordres éventuels de bataille de la légion. — Causes de la différence entre la tactique grecque et la tactique romaine. — § IV. Deuxième époque de la légion. — Changements introduits par Marius. — Ordre légionnaire au temps de César.

§ I.

Dès l'origine de Rome, la nécessité oblige les Romains à faire la guerre ; étrangers à l'Italie, ils ne parviennent à s'y établir qu'en combattant les diverses peuplades qu'ils y trouvent. Celles-ci, jalouses de voir s'élever une ville qui, déjà, menace de les asservir, se réunissent contre les nouveaux venus. Pour résister à l'orage, Romulus, chef et fondateur de la cité naissante, organise la population militairement. Il partage les citoyens en tribus, à chacune desquelles il donne un chef. La tribu est divisée en dix centuries et dix décuries. La centurie est commandée par un centurion, et composée de cent fantassins. La décurie, aux ordres d'un décurion, est formée de dix cavaliers.

C'est sans doute à cette organisation première, dictée par les circonstances mêmes de la fondation de Rome, qu'il faut rattacher l'origine de la *légion*, et le goût dominant des Romains pour la guerre. Ils s'établissaient par l'épée, et ce n'était que par l'épée qu'ils pouvaient se maintenir. Quelquefois

malheureux, jamais abattus, ces guerriers citoyens étendirent peu à peu leur domination. C'était une règle pour eux de chercher de nouvelles forces dans l'adversité, et de ne faire jamais la paix que vainqueurs. Les avantages qu'ils obtinrent sur les Fidenates, les Eques, les Toscans et les Volsques, n'étaient que le prélude de conquêtes plus étendues.

Cependant la constance et le courage avaient seuls contribué aux succès des Romains, jusqu'à l'époque où Tarquin l'Ancien leur apprit quelque chose de l'art des Grecs. Dès lors, leurs institutions sortirent de l'enfance, et tendirent de jour en jour à se développer. Ce fut surtout dans les guerres contre les Gaulois et les Samnites (1) que la tactique romaine commença à se perfectionner et à prendre ce caractère qui la rend si différente de celle des Grecs. Elle avait déjà fait de grands progrès, lorsque Pyrrhus franchit l'Adriatique pour porter la guerre en Italie. Nous voyons, en effet, pendant toute la durée de la lutte qui s'engagea entre ce prince et les Romains, des ordres de bataille bien entendus, des mouvements bien combinés, un choix de positions convenables; et enfin, ce qui n'est pas moins remarquable, l'emploi judicieux des réserves qui depuis ont décidé de tant de succès (2).

Ce n'était pas assez pour les Romains d'avoir conquis l'Italie : un plus vaste théâtre devait servir à leurs exploits. On les voit, dans l'espace de deux siècles, porter la guerre avec un égal succès en Afrique, en Espagne, en Grèce, dans les Gaules, en Asie, en Germanie, dans la Grande-Bretagne. La prudence présida toujours à toutes ces entreprises : soit par des traités, soit par des alliances ou des démonstrations, ils firent si bien, qu'ils n'eurent jamais deux entreprises importantes à conduire à la fois; ils terminaient l'une avant de commencer l'autre. Politiques aussi consommés que guerriers

(1) Ceux-ci étaient le peuple le plus belliqueux de toute l'Italie; ils ne furent subjugués qu'après vingt-quatre triomphes. (Florus, livre I, chapitre XVI.)

(2) *Encyclopédie moderne. — Grandeur et décadence des Romains*, chapitre IV.

intrépides, ils étaient pénétrés de ce principe immuable, que la dispersion des forces d'un État en est la ruine.

L'art militaire se perfectionna rapidement dans ces différentes campagnes ; mais il ne fut porté à son plus haut degré que pendant la seconde guerre punique. Déjà les Romains avaient appris de Pyrrhus l'art de tracer des camps et la science des positions naturelles. Annibal les forma à la grande guerre, et leur révéla le secret de leurs propres forces. Les Numides leur firent sentir l'importance de la cavalerie, et, dès lors, cette arme acquit une considération qu'elle n'avait jamais eue dans les armées de la république.

C'est à cette époque, à la fois critique et glorieuse pour les Romains, qu'il faut commencer l'étude de leurs institutions militaires, dont un écrivain contemporain (1), également recommandable comme politique et comme homme de guerre, nous a transmis les détails. Lorsque nous aurons étudié l'art militaire au temps des guerres puniques, nous suivrons sa marche durant les consulats de Marius et de Sylla, et enfin nous dirons un mot de sa décadence sous les empereurs.

Après l'élection (2) des consuls, on choisissait les tribuns militaires (3). Quatorze étaient pris parmi les citoyens qui avaient servi cinq ans, et dix parmi ceux qui avaient fait dix campagnes.

On n'était admis à l'honneur de défendre la patrie, qu'autant que l'on possédait une propriété qui serait représentée aujourd'hui par quinze à dix-huit mille francs, que l'on avait atteint sa dix-septième année, et qu'on ne dépassait pas la quarante-cinquième (4). La nécessité obligea quelquefois de déroger à cet usage. Des affranchis et même des esclaves furent admis pour la première fois sous les enseignes après la

(1) Polybe, l'ami et l'instituteur de Scipion-Émilien.

(2) Elle avait lieu tous les ans au 1er juillet.

(3) Cette charge avait beaucoup de rapport avec celle de colonel.

(4) Tous les citoyens qui possédaient plus de quatre cents drachmes étaient obligés, avant quarante-six ans, de porter les armes six ans dans la cavalerie, ou seize ans dans l'infanterie. (Polybe, livre VI, chapitre IV.)

déroute de Cannes. Cette mesure fut répétée pendant les guerres civiles, et porta un coup funeste à la milice romaine (1). Avant de procéder aux opérations du recrutement, les consuls avertissaient le peuple du jour où devaient se réunir tous les citoyens en âge de porter les armes.

Ce jour arrivé, et les Romains se trouvant à l'assemblée au Capitole, ou dans le Champ-de-Mars, les tribuns militaires, partagés en groupes de six, dont chacun représentait une légion, appelaient, dans un ordre que le sort indiquait, toutes les tribus l'une après l'autre. Chaque groupe de six tribuns, formant une espèce de commission à part, on présentait quatre hommes ayant à peu près même taille, même âge, même foree.

De ces quatre hommes, un était d'abord choisi par le groupe des tribuns de la première légion ; un autre par le groupe des tribuns de la deuxième légion ; un autre par les tribuns de la troisième ; le dernier allait à la quatrième.

Après ces quatre hommes, quatre autres étaient présentés ; alors le premier choix appartenait à la deuxième légion ; le second à la troisième ; le troisième choix à la quatrième ; le dernier homme revenait à la première.

Ce même ordre s'observait jusqu'à l'épuisement des hommes et à la fin de l'incorporation.

Les opérations du recrutement étant terminées, les tribuns assemblaient leurs légions respectives, et, choisissant un des plus braves, ils lui faisaient jurer qu'il obéirait aux ordres des officiers, et qu'il ferait son possible pour les exécuter ; tous les autres, passant à leur tour devant les tribuns, répétaient le même serment.

« Autrefois, dit Polybe, on ne pensait aux cavaliers qu'a-
« près avoir levé les gens de pied ; et, pour quatre mille fan-
« tassins, on ne prenait que deux cents chevaux : à présent,

(1) Les prolétaires recrutèrent souvent les légions de marine, mais ils ne furent jamais incorporés dans les troupes de terre, si ce n'est sous le consulat de Marius, dans la guerre contre Jugurtha.

« on commence par eux, à cause que le recrutement de la ca-
« valerie étant une affaire de finance, il importe à la régula-
« rité et à la promptitude des opérations que les hommes des-
« tinés à cette arme ne puissent pas être choisis d'abord pour
« l'infanterie.

« En même temps que les levées se font à Rome, ajoute cet
« historien, les consuls font connaître aux magistrats des villes
« alliées d'Italie (1) la quantité de troupes qu'elles doivent
« fournir, en leur indiquant le jour et le lieu du rassemble-
« ment. Les levées se font, au reste, comme à Rome, et les
« enrôlés sont soumis au même serment.

« L'infanterie des alliés ne surpasse pas en nombre l'in-
« fanterie légionnaire dans une armée consulaire, mais leur
« cavalerie est le double des chevaliers. On choisit le cinquième
« de leur infanterie et le tiers de leur cavalerie pour en for-
« mer un corps d'élite appelé *extraordinaire* ou *élu*, sous les
« ordres immédiats du consul; le reste des troupes sociales se
« divise en deux corps : l'un se nomme *l'aile droite*, et l'autre,
« *l'aile gauche*. »

Après que le serment avait été prêté, les tribuns assignaient aux enrôlés le jour et le lieu où ils devaient se réunir pour être définitivement classés et répartis dans les cadres de la légion. Dans cette nouvelle assemblée, on choisissait les plus jeunes et les moins riches pour en former les fantassins légers ou *vélites*; ceux qui les suivaient en âge étaient désignés pour être *hastaires*; les plus forts et les plus vigoureux composaient les *princes*; ceux que d'anciens services ou d'honorables blessures distinguaient de la masse formaient les *triaires*.

Le corps de bataille de la légion était composé des trois derniers ordres de soldats dans les proportions suivantes : six cents triaires, douze cents princes et autant d'hastaires. Quoiqu'il ne fût pas rare que le nombre des princes et des hastaires variât, non entre ces deux classes, mais chez l'une

(1) On appelait auxiliaires les troupes fournies par les peuples étrangers à l'Italie.

et chez l'autre à la fois, le nombre des triaires ne changeait jamais, et était constamment fixé à six cents (1). La force des vélites était ordinairement de mille à douze cents, quelquefois plus considérable.

Les vélites n'arrivaient à la dignité de soldat de rang qu'après avoir servi dans plusieurs campagnes, ou avoir fait quelque action d'éclat.

Les triaires étaient recrutés parmi les plus anciens et les plus expérimentés des princes et des hastaires.

Les vélites étaient armés de l'épée, du javelot et de la parme, sorte de bouclier rond, d'un diamètre assez grand pour couvrir celui qui le portait (2). Les vélites se coiffaient d'un bonnet de peau d'animal, dont l'espèce indiquait le degré d'adresse et de mérite de chacun.

Le javelot était une sorte de dard long de trois pieds et demi, dont la pointe était fort aiguë : la hampe de cette arme était telle que le vélite pouvait tenir sept javelots dans sa main.

On vit rarement les troupes légères de la légion se servir de l'arc ou de la fronde, depuis que l'usage s'introduisit d'avoir à la suite des armées, des cohortes d'archers et de frondeurs de troupes auxiliaires.

Les soldats de ligne avaient pour armes défensives le grand bouclier, le garde-cœur, le casque et l'ocréa. L'épée était une arme offensive commune à tous. Les hastaires avaient en outre le *pilum;* les princes et les triaires, la demi-pique (3).

Le bouclier avait la forme d'un demi cylindre de quatre pieds de hauteur et d'un pied et demi de diamètre (4) : il était formé de deux ou trois planches taillées en forme de douves,

(1) Les Romains avaient ainsi limité le nombre des triaires, afin d'entretenir et d'augmenter la considération dont ils jouissaient, et pour exciter l'émulation des autres classes de soldats.

(2) La largeur de trois pieds, que la plupart des écrivains assignent à ce bouclier, nous paraît exagérée.

(3) Polybe, livre VI, chapitre IV.

(4) Nous nous rangeons ici à l'opinion de M. le général Rogniat, qui ne

et recouvertes d'une peau de veau ; chaque extrémité était garnie de cercles de fer pour parer les coups de taille ; la convexité était protégée par une plaque bombée de métal, destinée à faire glisser les pointes des traits et des piques de l'adversaire.

Le soldat romain prenait un soin particulier de son bouclier : il le renfermait dans un étui de cuir, lorsqu'il ne devait pas s'en servir. On lisait, sur le bouclier de chaque soldat, son nom et le numéro de la troupe dont il faisait partie.

Le garde-cœur était une plaque d'airain que le soldat fixait sur sa poitrine à l'aide de différentes courroies qui lui ceignaient le corps, et lui passaient par-dessus les épaules.

La tête du légionnaire était couverte d'un casque d'airain, surmonté de plumes rouges ou noires, et attaché sous le menton avec des jugulaires d'écailles de même métal.

L'*ocréa* était une sorte de bottine garnie de fer, et destinée à couvrir la jambe droite dans les combats de main.

Polybe nous apprend que, de son temps, la cavalerie romaine avait abandonné la lance flexible et le bouclier de cuir qu'elle portait d'abord, pour la lance roide, le bouclier et l'armure des cataphractes grecs. Les Romains ne balancèrent pas à adopter un armement meilleur que celui qu'ils avaient, « car, « ajoute l'historien, c'est, de tous les peuples, celui qui aban- « donne le plus facilement ses coutumes pour en prendre de « meilleures (1). »

donne au bouclier qu'un pied et demi de largeur, tandis que quelques écrivains (confondant peut-être la convexité avec le diamètre) le font large de deux pieds et demi.

(1) « Leur principal soin, dit avec Montesquieu M. le comte de La Roche- « Aymon, était d'examiner, d'étudier en quoi leurs ennemis pouvaient avoir « la supériorité sur eux, et d'y remédier incontinent ; une défaite, un re- « vers n'étaient jamais perdus pour l'étude ou l'accroissement de leurs con- « naissances militaires ; les épées tranchantes des Gaulois, les éléphants de « Pyrrhus ne les surprirent qu'une fois ; quand ils eurent connu l'épée espa- « gnole, ils quittèrent la leur. Si quelque peuple tenait de la nature de ses « institutions quelque avantage particulier, ils s'en emparaient aussitôt ; ils

§ II.

Dans son ordre primitif et habituel, au temps de Polybe, la légion se formait sur trois lignes : la première, composée des hastaires, la deuxième des princes, et la troisième des triaires. Les vélites et la cavalerie occupaient ordinairement les flancs de l'ordre général de bataille.

L'unité de force des soldats de rang était le manipule de cent vingt combattants pour les hastaires et les princes, et de soixante seulement pour les triaires. Le manipule se divisait en deux compagnies ou centuries, et dessinait sur le terrain un petit rectangle de dix hommes de profondeur et de douze ou six de front, selon qu'il appartenait aux deux premières classes ou à la troisième. Si l'on excepte quelques circonstances particulières où chaque soldat occupait une toise dans le rang et dans la file, les *distances* et les *intervalles* étaient constamment de trois pieds.

Polybe et les autres écrivains de son temps ne nous ont laissé aucun document précis sur l'arrangement des manipules dans l'ordre légionnaire ; mais Juste-Lipse et la plupart des autres commentateurs s'accordent à nous représenter les dix manipules d'hastaires ou de princes séparés entre eux, dans leur ligne respective, par des intervalles égaux à leur front, à cela près qu'aux vides de la première ligne correspondent les pleins de la deuxième, *et vice versâ.*

La troisième ligne est formée des dix manipules de triaires, dont les centres répondent perpendiculairement aux centres des manipules d'hastaires. C'est à cette disposition que les tacticiens donnent le nom d'ordre en quinconce (1).

« n'oublièrent rien pour avoir des chevaux numides, des archers crétois, des « frondeurs baléares, des vaisseaux rhodiens; enfin, jamais nation ne pré« para la guerre avec autant de prudence, et ne la fit avec autant d'audace.»

(1) M. le général Rogniat a tenté d'expliquer autrement l'ordre légionnaire, mais son commentaire ne saurait être admis. *Voyez* l'ouvrage très-

Les anciens n'ont pas été plus soigneux de nous faire connaître la distance d'une ligne à l'autre, mais on sait encore par différents exemples, tels que les dispositions de César contre Afranius, que cette distance n'excédait pas quarante à cinquante toises (1). On ne trouve pas, d'ailleurs, qu'elle fût moindre que dix à douze toises (2).

Le manipule avait ses officiers particuliers sur lesquels reposaient tous les détails de discipline, d'instruction et de service journalier. C'était au plus ancien des deux centurions ou capitaines, dont les centuries composaient le manipule, qu'appartenait de droit le commandement. La place de cet officier était à l'extrême droite du premier rang, tandis que celle du second centurion était à la gauche de ce même rang. Les Romains, pour rappeler la dignité de chef du manipule, le désignaient par le nom de primipile.

Deux serre-files, nommés par les centurions eux-mêmes, étaient en outre placés l'un à la droite, l'autre à la gauche

remarquable qu'il a publié sous le titre de *Considérations sur l'Art de la Guerre*. Consultez en même temps la réfutation qu'en a faite, étant colonel, le lieutenant général Marbot : c'est un cours d'étude militaire complet.

(1) César et Afranius, est-il dit dans les *Commentaires* au sujet de la guerre civile, campaient à très petite distance l'un de l'autre. Les ouvrages du camp d'Afranius étaient terminés, ceux de César ne l'étaient pas encore. Les Afraniens, pour les interrompre, donnent le signal, font sortir leurs légions et les rangent en bataille devant le camp ; César rappelle les siennes du travail, fait assembler toute sa cavalerie, et se met en bataille sur trois lignes : la première de quatre cohortes de chacune de ses cinq légions, la seconde de trois, et la troisième de trois encore. Chaque légion étant ainsi distribuée par échelons dans les trois lignes, les archers et les frondeurs se tenaient en avant du centre, et la cavalerie sur les flancs. Afranius avait formé deux lignes de ses cinq légions, et une troisième de ses auxiliaires qui servaient de réserve. *Comme il n'y avait pas plus de trois cents toises du camp d'Afranius à celui de César, et que chaque armée, rangée sur trois lignes, occupait le tiers de cet espace,* il en résulte que les intervalles entre chaque ligne ne dépassaient pas quarante à cinquante toises.

(2) On lit, dans M. de Carrion-Nisas, que la distance de la queue de la première ligne à la tête de la troisième, était de cent onze pieds. M. le général Rogniat porte à trente toises la distance d'une ligne à la suivante.

du dernier rang. Ces deux sous-officiers complétaient l'en-cadrement de l'ordonnance et en maintenaient la symétrie.

On trouvait encore d'autres officiers et sous-officiers dans chaque classe de soldats légionnaires : les uns étaient chargés du tracé manuel du camp, les autres de transcrire les ordres ou de les porter dans les chambrées ; d'autres enfin étaient appelés à l'honorable fonction de porte-enseigne.

Sous le rapport administratif, les vélites ne formaient point un corps particulier ; ils étaient répartis, pour vivre et pour camper, dans les trois classes de soldats de rang, proportionnellement à la force numérique de ceux-ci. On s'en tint presque toujours à ne leur donner des officiers que pendant la durée seule de l'action. En outre du signe de ralliement ou drapeau particulier de chaque manipule, la légion avait une aigle pour enseigne générale. Les Romains rendaient une sorte de culte à leurs aigles et drapeaux, et tous s'empressaient à les défendre jusqu'à la mort.

Les Romains n'avaient encore fait que peu de progrès dans la cavalerie, lorsqu'ils eurent à combattre les Thessaliens qui servaient dans l'armée de Pyrrhus ; mais ils sentirent alors l'importance de cette arme ; toutefois, elle fut peu nombreuse et peu redoutable dans leurs armées jusqu'à l'époque où ils connurent les Numides, à l'instar desquels Scipion entreprit de discipliner la cavalerie romaine.

Les cavaliers légionnaires étaient choisis parmi les plus riches citoyens. Ils formaient, sous le nom de chevaliers, un ordre intermédiaire entre le sénat et le peuple. Il y avait d'ordinaire, par légion, trois cents chevaliers répartis en turmes ou escadrons de huit de front sur quatre de profondeur. La place habituelle de la cavalerie était aux ailes, où les turmes se rangeaient tant plein que vide.

On comptait cinq pieds environ par cavalier, afin qu'il pût facilement se servir de ses armes (1). Cette distance était

(1) Nous avons dit précédemment que les Romains avaient adopté la lance et l'armure des cataphractes grecs.

surtout nécessaire à la cavalerie légère, lorsqu'il lui arrivait de faire usage des armes de jet.

Des deux officiers qu'il y avait par turme, l'un, le chef, tenait la droite du premier rang, l'autre la gauche du quatrième.

Les alliés étaient tenus de fournir par légion un nombre de cavaliers légers au moins double de celui des chevaliers. Cette cavalerie était également divisée en turmes de trente-deux hommes.

La réunion d'un certain nombre de turmes, de seize, au rapport d'Hygin, formait une masse de cavalerie que les Romains appelaient aile, et qui était commandée par un *préfet* (1). Quand l'infanterie pouvait tirer des localités une protection sûre pour ses flancs, ou lorsque le général voulait étonner l'ennemi par une charge imprévue, la cavalerie restait en réserve en arrière des triaires, d'où il était facile à ses petits escadrons de huit de front de s'élancer en avant des lignes, en passant par les intervalles que les manipules laissaient entre eux (2).

Nous nous sommes un peu étendu sur l'organisation de la légion, parce qu'elle était sous le double rapport de tactique et d'administration, l'élément principal des forces de la république.

Une armée consulaire (3) se composait de quatre légions, dont deux levées dans Rome même, et les deux autres dans

(1) Il y avait ordinairement un officier général attaché spécialement à la cavalerie, *magister equitum*, dont les attributions étaient très étendues. Il prenait rang après les consuls; on vit même quelquefois le sénat, dans un moment de trouble, lui départir un pouvoir égal à celui du dictateur. Spurius Cassius fut le premier Romain élevé à la dignité de maître de la cavalerie.

(2) Ce fut, sans doute, dans le but de pouvoir tenir leur cavalerie en réserve en arrière des lignes, que les Romains, au lieu d'adopter l'escadron de soixante-quatre hommes des Grecs, réduisirent le leur à trente-deux.

(3) On l'appelait ainsi parce qu'elle était presque toujours commandée par l'un des consuls en personne.

les villes alliées. La force d'une pareille armée était, par conséquent, de dix-huit à vingt mille combattants. Il y avait à Cannes deux doubles armées consulaires, ou seize légions, formant environ quatre-vingt mille hommes.

Polybe nous apprend que dans l'ordre habituel de l'armée, la cavalerie était réunie par moitié sur chacune des ailes, et que l'infanterie des légions romaines formait toujours le centre.

§ III.

Nous pourrions recourir à différents écrivains pour présenter l'analyse du mécanisme de l'action, mais nous préférons l'extraire de Tite-Live (1), qui nous en a transmis des détails très satisfaisants, à l'occasion d'un combat contre les Latins.

« Dès que la légion était ainsi rangée, dit cet historien « (il n'entre dans aucun détail, il parle seulement de trois « lignes), les hastaires engageaient le combat (2); s'ils ne « pouvaient pas rompre la ligne ennemie, et qu'ils fussent « repoussés, les princes les faisaient passer derrière eux par « les intervalles de leurs rangs, et se battaient à leur place; « les hastaires les suivaient alors.

« Cependant, les triaires restaient sous leurs enseignes « un genou en terre, couverts de leurs boucliers, leurs pi- « ques appuyées sur le sol, la pointe haute, semblables à des « palissades plantées sur le front de la ligne. Si la fortune « se déclarait aussi contre les princes, ils se retiraient peu « à peu de la première ligne jusqu'aux triaires : de là le « proverbe : *l'affaire en est aux triaires* (*indè rem ad triarios « redisse cum laboratur proverbio usurpatum est*), pour désigner

(1) Livre VI.

(2) Les hastaires marchaient au combat l'épée dans le fourreau, tenant un pilum dans chaque main; arrivés à douze ou quinze pas de la ligne ennemie, ils lançaient un premier pilum, et, tirant aussitôt l'épée, ils combattaient à la manière des gladiateurs, le pied droit en avant, le bras gauche

« une situation critique. Alors les triaires se levaient tout à « coup, ralliaient à eux les princes et les hastaires, les rece« vaient dans les intervalles de leurs rangs et formaient ainsi « une seule ligne pleine et continue avec laquelle ils fondaient « sur l'ennemi : c'était le dernier espoir. Rien de plus ter« rible aux yeux d'un ennemi qui croyait n'avoir plus à pour« suivre que des vaincus, que cette nouvelle ligne, plus nom« breuse et plus redoutable que jamais, s'élevant subitement « devant lui. »

Nous ajouterons, pour compléter cette description, qui n'a rapport qu'aux soldats de rang, que les vélites et les autres fantassins légers se dispersaient en tirailleurs avant que les lignes en vinssent aux mains ; qu'ils se retiraient au moment du choc en arrière et sur les flancs, d'où ils continuaient de lancer des traits pendant toute la durée du combat, et qu'enfin ils se joignaient à la cavalerie pour poursuivre l'ennemi lorsque les lignes l'avaient enfoncé (1).

supportant le bouclier, ils ne se dessaisissaient jamais du second pilum, car ils se fussent privés du seul moyen de résister à la cavalerie, contre laquelle ils s'en servaient en guise de pique.

(1) Le passage de Tite-Live qu'on vient de lire nous a fait naître, au sujet de l'ordre légionnaire, une opinion un peu différente de celle de Juste Lipse et des autres commentateurs ; mais comme il ne convient pas, dans un cours élémentaire, de partir d'une opinion particulière pour tirer des conséquences et poser des principes, nous avons exposé d'abord les idées généralement adoptées, et nous nous bornons à consigner les nôtres dans la note suivante.

Lorsque nous avons fait attention que les trois lignes pouvaient n'en former qu'une seule à la dernière époque du combat, nous avons été porté à à penser que les manipules n'étaient pas espacés tant plein que vide ; mais que les intervalles, dans une même ligne, devaient toujours être équivalents au front de deux manipules des deux autres lignes, c'est-à-dire qu'il y avait une fois et demie le front d'un manipule pour les vides des princes et des hastaires, et deux fois l'étendue du même manipule pour ceux des triaires. Cela posé, voici de quelle manière nous nous sommes représenté la légion en bataille : en première ligne, les hastaires, laissant entre chaque manipule, ainsi que nous venons de le dire, une fois et demie l'étendue d'un manipule ; en deuxième ligne les princes, faisant correspondre perpendiculai-

Tite-Live nous apprend encore de quelle manière les vélites coopéraient à l'action de la cavalerie. « Chaque cavalier, « selon ce qu'il en dit, prend un vélite en croupe derrière « lui. Ces fantassins sont accoutumés à sauter à terre dès « qu'on sonne la charge, à se jeter en dehors de l'escadron, « à lancer leurs traits, à rentrer dans l'escadron et à se re« mettre en croupe : manœuvre qu'ils répètent souvent, et qui « a rendu la cavalerie romaine supérieure à toute autre. » Mais les essais tentés au camp de Boulogne pour adjoindre ainsi les voltigeurs à la cavalerie, en les faisant sauter en croupe, ont assez mal réussi pour qu'il soit permis de révoquer en doute le témoignage de Tite-Live sur cette manœuvre.

Rien n'est plus ingénieux que cette disposition de la légion ; tout y est calculé, tout y est prévu. D'abord les vélites préludent à l'action en se portant en avant pour retarder la marche de l'adversaire, découvrir ses intentions, épier ses mouvements, masquer ceux de l'armée, et lui donner le temps de prendre ses mesures. Les soldats de nouvelle levée, les

rement la première file de droite de chacun de leurs manipules avec la dernière file de gauche du manipule d'hastaires placé en avant ; enfin, en troisième ligne, les triaires, leur premier manipule débordant les hastaires, et la première file de droite de tous les autres alignée respectivement sur la dernière file de gauche du manipule des princes placé en avant. On voit, en un mot, qu'au lieu d'adopter la disposition des manipules en échiquier, nous pensons qu'ils étaient formés en échelons.

On objectera peut-être qu'il n'était pas nécessaire que les vides d'une ligne fussent égaux au front de deux manipules tirés des deux autres, pour qu'à la fin de l'action les trois lignes n'en formassent plus qu'une, sans autre manœuvre qu'une simple marche directe en avant ou en retraite ; car, dira-t-on, les pertes éprouvées par suite de l'engagement des princes et des hastaires rendaient alors les intervalles des triaires assez larges pour recevoir à la fois les uns et les autres. Cette objection ne serait pas fondée : car, si l'on se rappelle que les exercices des Romains étaient, comme les nôtres, la représentation de ce qui doit arriver sur le champ de bataille, on conviendra qu'il était impossible, sans la condition que nous venons d'énoncer, de réussir dans cette manœuvre, l'une cependant des plus remarquables et des plus importantes de la légion ; et d'ailleurs, ce qui, dans une circonstance, aurait pu rendre possible la réunion des trois lignes en une seule, n'existait

hastaires, combattent en première ligne, sous les yeux de toute l'armée, prête à les applaudir ou à les blâmer. Là, il faut faire son devoir ou périr : la fuite est impossible à ceux qui seraient accessibles à la peur. Viennent ensuite les princes, plus avancés en âge et plus aguerris que les précédents : dans un clin d'œil ils ont pu remplacer ceux-ci ou combattre avec eux, en les recevant dans les intervalles de leurs rangs, ou plutôt en se portant à leur hauteur. Enfin, paraît un troisième et dernier moyen pour enchaîner la victoire, ce sont les triaires, vieux guerriers que d'honorables cicatrices font distinguer des deux premières classes. Combien ne doit-on pas admirer la répartition et l'arrangement de ces différents combattants! Quoi de plus imposant que ces trois lignes prêtes à se réunir ou à se succéder!

Les Romains, en laissant ainsi des vides dans l'ordre légionnaire, parvinrent de suite à résoudre le problème des passages de lignes, dont les Grecs ne pouvaient trouver la solution avec une ordonnance pleine et continue comme était celle de leur

pas dans toute autre, à cause de la quantité très variable de tués et de blessés.

Nous ferons encore remarquer, à l'appui de notre opinion, que dans le cas assez ordinaire de l'intercalation des princes avec les hastaires (c'était particulièrement à l'aspect d'une grande masse de cavalerie ennemie que les deux lignes se réunissaient en une seule), il ne serait resté, avec des intervalles d'un manipule de largeur, aux vélites et autres fantassins légers, aucun passage pour la retraite, si ce n'est par flancs; retraite longue et périlleuse pour ceux qui se seraient trouvés à escarmoucher sur le centre de la ligne. D'un autre côté, les Romains devaient avoir senti, comme les Grecs et comme les modernes, la nécessité d'avoir, dans tous les cas, des espaces vides plus ou moins grands dans leurs lignes de bataille, pour faciliter la circulation des officiers, et servir au mécanisme du combat.

Nous ajouterons, pour ne rien omettre, que l'ordre que nous supposons avoir appartenu à la légion eût été, dans tous cas, plus favorable au jeu des trois lignes que celui qui lui est attribué par les commentateurs, à cause qu'il n'exige pas, comme celui-ci, ou une marche oblique, ou un mouvement de flanc pour la réunion de ces trois lignes en une seule, qu'en outre il eût été d'une exécution plus rapide et plus sûre à l'arrivée sur le terrain, et encore beaucoup plus propre au maintien des intervalles et des distances dans la marche en bataille.

phalange. Il faut, en effet, pour qu'une ligne puisse en remplacer une autre qui a souffert, ou que l'on ait laissé à l'avance des intervalles dans la première, ou qu'elle manœuvre pour s'ouvrir et donner passage à celle qui vient la remplacer; or, il est très dangereux, pour ne pas dire impossible, de manœuvrer lorsque l'on a l'ennemi sur les bras, et que l'on combat corps à corps à la manière des Grecs ou des Romains. A la vérité, les vides de l'ordonnance légionnaire avaient bien leurs inconvénients, mais ils étaient indispensables au jeu simultané et combiné des trois lignes, avec les armes alors en usage (1).

Pour bien se rendre compte des principaux inconvénients attachés à une ligne de bataille à intervalles telle que celle de la légion, il faut remarquer qu'il s'y trouve une infinité de flancs, et que les flancs sont les parties faibles de tout ordre de bataille. En effet, l'excellence d'une ordonnance se mesurant par la quantité de combattants qui prennent simultanément part à l'action, il est évident que le cas du maximum ou du minimum d'énergie d'une troupe est en général le résultat d'un combat de front ou de flanc, car l'attaque en arrière se changeant tout à coup en attaque de front, ne donne pas lieu à une crise aussi forte qu'un engagement sur le flanc, qui exige des manœuvres souvent impossibles pour rétablir le combat par un changement de front.

Les Romains n'ignoraient pas les inconvénients attachés aux lignes à intervalles, car, plus d'une fois, ils s'étaient trouvés dans le cas d'y renoncer et d'avoir recours à une ligne pleine pour résister aux Numides et à la cavalerie gauloise, dont tous les efforts se portaient sur les vides pour traverser la légion et prendre à revers les manipules. Cependant, quoique ces lacunes dans les lignes leur eussent été souvent funestes, ils n'y renoncèrent jamais qu'accidentellement, si ce

(1) Le passage des lignes est en général une manœuvre dangereuse et difficile pour les modernes; mais on en conçoit au moins la possibilité, tant que la première ligne n'est engagée que dans un combat de mousqueterie, et que, par conséquent, l'ennemi est encore à une certaine distance.

n'est du temps de César, qui combattit presque toujours en ordre plein (*confertis cohortibus*).

La formation de la ligne pleine contre la cavalerie, et la disposition contre les éléphants, sont les seuls ordres d'exception remarquables pendant cette première époque de la légion.

Les Grecs, armés de longues sarisses et formés sur une ligne pleine de seize rangs, pouvaient très bien arrêter les chars armés, et présenter même assez de résistance contre les éléphants (1) pour obliger ces animaux à s'écouler par les flancs et les intervalles de la tétraphalangarchie. Mais les Romains, avec une ordonnance moins profonde et des armes beaucoup plus courtes, ne pouvaient avoir recours aux mêmes expédients pour paralyser l'effet de ces sortes d'ennemis; aussi, imaginèrent-ils, au lieu de combattre les éléphants de front, de pratiquer de grandes rues dans toute la profondeur de l'ordre de bataille, pour livrer passage à ces animaux. Ce fut avec une pareille disposition que Scipion, à Zama, parvint à se débarrasser des éléphants qui couvraient le front de l'armée d'Annibal. Le général romain, au lieu de laisser son infanterie disposée à l'ordinaire, plaça les manipules carrément, et, les faisant serrer les uns sur les autres, il transforma tout à coup l'ordonnance habituelle en une série de petites colonnes séparées par de grands intervalles, par où les armés à la légère chassèrent les éléphants.

Déjà cette manœuvre avait été essayée par Régulus, à Tunis; mais elle l'avait été sans succès, car les intervalles qu'il laissa pour se débarrasser des éléphants de Xantippe, se trouvant trop petits, ces animaux jetèrent le plus grand désordre au centre de l'armée romaine (2).

(1) Suivant Arrien, quelques éléphants auraient porté des tours, et l'on aurait armé leurs dents d'un fer aigu, pour en augmenter la force et le tranchant. On trouve dans Elien toutes sortes de détails curieux sur les chars et les éléphants.

(2) Voyez, à la quatrième leçon, § I, ce qui est rapporté de ces deux mémorables batailles.

Quoique la bataille de Cannes ne soit pas assez clairement détaillée par Tite-Live, ni même par Polybe, pour qu'on puisse affirmer que les dispositions de Régulus y furent répétées, on soupçonne néanmoins que celles qui y furent prises s'en rapprochaient beaucoup.

Qui put suggérer aux Romains l'idée de ces formations et de cette tactique que nous venons d'examiner? et pourquoi tant de différence entre leurs méthodes de guerre et celles des Grecs? Serait-ce que ces peuples n'eussent pas les mêmes armes, les mêmes agents de destruction? Non, à moins qu'on ne veuille tenir compte de la longueur plus petite des piques des Romains, ce qui ne saurait être admis comme une cause suffisante de cette différence. Mais où donc en chercher l'explication? Dans le caractère, les intentions et la manière d'être des deux peuples.

Pour chaque État de la Grèce comme pour la Grèce entière, le premier besoin était l'indépendance, qui, trouvant sa garantie dans une défensive imposante, n'admet que par exception les projets de conquête et d'agrandissement. Les Grecs eussent voulu se livrer à des guerres d'invasion qu'ils ne l'eussent pu; car il n'est pas de la nature des Etats fédératifs de devenir conquérants : réunis par un commun danger, ils se séparent aussitôt qu'il n'existe plus. Que plusieurs d'entre eux viennent à manifester le dessein de s'agrandir, ils porteront ombrage aux autres qui, bien loin de les seconder, s'opposeront au contraire à des accroissements dont ils seraient tôt ou tard la victime. Les conquêtes ne sauraient être que la conséquence d'un accord d'intérêts, de volontés et d'efforts qui ne se rencontre que dans une seule et même nation, et encore faut-il qu'elle soit nombreuse et formée depuis quelque temps en corps de peuple.

Les Grecs se trouvaient donc naturellement conduits à chercher des formations et une tactique particulièrement propres à la défensive; et bien qu'on ne puisse dire s'ils se laissèrent guider par la réflexion ou par la force même des choses, toujours est-il qu'ils parvinrent à une solution fort remar-

quable en imaginant leur phalange : car cet ordre, pour être peu propre au mouvement et aux terrains irréguliers, n'en présentait pas moins, pour le temps, un moyen par excellence de résistance. Quoi de plus terrible que l'action d'une pareille masse, soit qu'elle attendît l'ennemi de pied ferme, soit qu'elle se précipitât sur lui quand il n'était plus qu'à une petite distance ! Ce n'était pas que la phalange ne pût servir à opérer des invasions, surtout lorsqu'on venait à lui adjoindre un surcroît de troupes légères et de cavalerie, comme le firent Alexandre et Annibal ; mais bien certainement que telle n'était pas sa destination première. Dans le cas de l'offensive, il fallait s'attendre à lui voir perdre à chaque instant une partie de sa force et de ses autres propriétés caractéristiques, par la nécessité de tenir sans cesse ses divisions et subdivisions isolées, seul moyen de lui faire acquérir, avec une mobilité qu'elle n'avait pas dans son état primitif, la faculté de s'avancer sur toutes sortes de terrains.

Est-il surprenant qu'une ordonnance aussi lourde, aussi compacte ne fût pas du goût des Romains, habitués de bonne heure à la guerre d'invasion, et à qui l'idée de la conquête du monde devint chaque jour plus familière ? N'est-on pas fondé à penser que s'ils l'avaient d'abord adoptée, l'expérience des guerres dans l'Apennin eût suffi pour les engager à y renoncer, ou du moins à ne l'admettre que par exception, pour donner la préférence à une autre ordonnance qui, se prêtant mieux à toutes les circonstances locales, n'en serait par là même que plus mobile et plus flexible ? La légion était très propre à remplir leurs vues ambitieuses, et sans doute qu'elle fut la conséquence du besoin qu'ils éprouvaient de s'agrandir et de parcourir lestement de grands espaces. S'il n'est pas vraisemblable qu'ils créèrent d'un premier jet un mécanisme aussi ingénieux et aussi compliqué, tout annonce que, dès le principe, leurs efforts furent dirigés vers l'accroissement de la mobilité, et que la légion fut le résultat de modifications et de perfectionnements apportés à de premiers essais entrepris dans cette intention.

§ IV.

Depuis la guerre contre Jugurtha, les troupes ne furent plus rangées par manipules, ni distinguées par les noms d'hastaires, princes et triaires; elles furent réparties en cohortes, et la cohorte était formée d'un manipule des trois classes de combattants qui avaient primitivement existé (1). Sous le rapport administratif, les vélites restèrent attachés à la cohorte comme ils l'étaient auparavant au manipule. La légion se trouva ainsi composée de dix cohortes, moitié en première ligne, moitié en seconde : la troisième ligne fut supprimée. L'ordonnance sur dix de profondeur fut conservée, et il paraît que dans le principe de cette organisation, les hastaires formèrent les quatre premiers rangs, les princes les quatre suivants, et les triaires les deux derniers. Les cohortes furent disposées dans les lignes de la même manière que les manipules, c'est-à-dire tant plein que vide et en échiquier. C'est à cette modification de l'ordonnance première de la légion que l'on donne le nom d'ordre de Marius (2).

Quelques écrivains ont pensé que la cohorte fut une invention funeste à la milice romaine. Cela est vrai, si l'on considère seulement l'espèce de recrues que Marius y introduisit (3); mais, envisagée sous un rapport purement tactique, et comme

(1) Il paraît que la dénomination de cohorte s'appliquait bien avant cette époque à la réunion des trois manipules dont il est ici question, mais elle n'avait pas alors l'acception qu'elle eut depuis.

(2) Dureau de Lamalle et quelques autres sont d'avis que les changements opérés par Marius dans l'ordonnance légionnaire eurent lieu dans la guerre contre les Cimbres. (*Voyez* les notes de ce traducteur sur Salluste et Tacite.)

(3) Marius, cherchant à se faire une clientèle contre Sylla, dont le crédit et les talents étaient le plus puissant obstacle à ses vues ambitieuses, s'entoura des créatures les plus viles de la société, et peupla les légions d'affranchis et d'esclaves. On sait que cette mesure désastreuse, en ouvrant la voie à une foule d'abus du même genre, fut une des causes de la ruine des institutions militaires du peuple romain.

élément principal et constitutif de la légion, la cohorte est très supérieure au manipule. C'est, en effet, ce dont on devrait déjà être en partie convaincu, lorsque l'on fait attention qu'avec la cohorte, le nombre des intervalles étant diminué, les lignes ont moins de flancs, et présentent par conséquent moins de points faibles. Mais voici un raisonnement plus concluant encore à l'appui de notre opinion.

Déjà, nous avons fait pressentir dans la première de nos leçons, qu'il existait certaines limites entre lesquelles l'expérience et le jugement prescrivaient de tenir le nombre de combattants de la subdivision d'une troupe que l'on appelle *unité de force*. Ces limites reposent sur les considérations suivantes : dans une armée formée de subdivisions trop faibles, les ordres se transmettent difficilement, les mouvements sont lents et sans ensemble ; les lignes ont un grand nombre de lacunes et deviennent flottantes ; les méprises sont fréquentes. D'ailleurs, après une campagne de quelques jours, des marches forcées ou une action sanglante, plusieurs de ces subdivisions sont réduites aux cadres, et l'armée finit par traîner à sa suite une multitude de non combattants. Une subdivision trop nombreuse ne remplirait pas non plus les conditions auxquelles doit être assujettie l'unité de force : bientôt, un seul homme cesserait d'en pouvoir discipliner et surveiller tous les éléments, et sa voix ne serait plus entendue de tous à la fois. Avec le nombre, la confusion s'accroît, la mobilité se perd; et, enfin, la difficulté de trouver des terrains favorables au combat et aux manœuvres est d'autant plus grande, qu'une troupe est plus nombreuse.

Ces réflexions, appliquées au cas dont il s'agit, démontrent, ce nous semble, jusqu'à l'évidence, qu'avec une consistance plus forte que le manipule, la cohorte jouissait comme lui, et à un degré aussi élevé, des propriétés essentielles à toute unité de force tactique; c'est-à-dire que les trois cents hommes de la cohorte pouvaient, comme les cent vingt du manipule, être surveillés et excités de la voix et du geste par un seul homme, et qu'enfin tous étaient à portée d'exécuter sponta-

nément ses commandements dans toute circonstance (1). Disons, pour terminer, qu'indépendamment de la troisième ligne, la formation de l'ordre de bataille et le mécanisme du combat étaient plus simples et plus rapides avec les cohortes.

Qu'on reproche à Marius d'avoir privé la légion de sa réserve en supprimant la troisième ligne, on aura raison; puisqu'en effet, la deuxième ligne pouvait être engagée d'un instant à l'autre, indépendamment de la volonté du général, pour fermer les vides de la première; et que le caractère essentiel d'une réserve est de rester fraîche et disponible pour frapper les coups décisifs, et parer aux accidents si imprévus et si fréquents d'une bataille. Quoiqu'il soit arrivé plus d'une fois qu'un général habile ait disposé de sa réserve dès le commencement d'une action, pour profiter d'une faute commise par l'ennemi, lui tendre un piége ou lui donner le change, il ne s'ensuit pas que, dans tous les cas, on puisse considérer comme réserve des troupes qui peuvent agir depuis le commencement du combat jusqu'à la fin, et qui sont indispensables à son mécanisme.

Marius n'introduisit aucun changement remarquable dans l'ordonnance et la tactique de la cavalerie; mais il porta la corruption dans cette arme, en la recrutant indistinctement dans toutes les classes du peuple, au mépris de règlements aussi anciens que Rome même.

Les dissensions de Marius et de Sylla déterminèrent de notables et funestes changements dans l'esprit, les mœurs et la manière d'être de la milice. L'un avait isolé l'armée de la nation, en la peuplant de gens sans aveu; l'autre avait accru les prétentions des soldats, en leur distribuant les terres confisquées pendant la guerre civile : tous deux avaient tenté d'usurper le pouvoir en caressant l'armée; et bien que tous deux eussent échoué, ils n'en avaient pas moins préparé,

(1) L'organisation de nos bataillons modernes ne laisse aucun doute à ce sujet.

ur un avenir prochain, le triomphe du camp sur la cité (1). a république, il est vrai, poursuivait ses conquêtes avec us de bonheur que jamais; mais il semble qu'elle ne le fit e pour s'écrouler ensuite avec plus de fracas. Frappée dans s insitutions, elle ne trouvait plus qu'une faible garantie ans l'autorité du sénat. Des factions s'étaient élevées au sein e la société, et le peuple, incapable d'apprécier et de défenre une liberté fondée sur les lois, ne méritait plus, par cela même, d'en ressentir les bienfaits. Dans cet état de choses, l ne fallait donc plus qu'un homme, pour réaliser les projets le Marius et de Sylla; tout à coup cet homme paraît. César, dont l'adresse égale l'ambition, a bientôt réuni sous les mêmes enseignes les soldats des deux partis, pour en faire les instruments de sa gloire et de sa puissance.

Entre les mains de ce grand capitaine, l'ordonnance de Marius devait éprouver des améliorations : la troisième ligne fut rétablie pour servir de réserve; et souvent les cohortes combattirent serrées, sans intervalles entre elles. Bien qu'il ne paraisse pas que la ligne pleine fût devenue d'un usage habituel, les *Commentaires* font foi pourtant qu'on s'en servait journellement pour arrêter la fougue impétueuse des Gaulois. Soit nécessité, soit calcul de la part de César, il n'en est pas moins vrai que cette manière de disposer les cohortes était, comme ordre habituel, un pas rétrograde, un retour vers la phalange, dont l'infériorité sur l'ancienne légion est si bien constatée par l'exact et judicieux Polybe.

On est, au reste, porté à croire que la ligne pleine était un ordre d'exception dont César se servit en raison dés circonstances : les dispositions contre Afranius, dont il a été fait mention dans une des notes précédentes, en sont une preuve,

(1) Sylla, comme nous l'apprend Salluste, ruina dans son expédition d'Asie toute la discipline militaire; il accoutuma son armée aux rapines, et lui donna des besoins qu'elle n'avait jamais eus. De corrompus qu'ils étaient, ses soldats devinrent corrupteurs à leur retour en Italie. Il fut le premier à enseigner aux généraux romains à violer l'asile de la liberté, lorsqu'après un succès remporté sur son rival, il osa pénétrer dans Rome à main armée.

et la bataille de Pharsale en fournit une autre. César, dont l'armée ne s'éleve pas à la moitié de celle de son adversaire (1), dispose ses cohortes avec de plus grands intervalles que de coutume, pour n'être pas débordé et pris à revers. Il s'aperçoit vers le milieu de l'action que la nombreuse cavalerie ennemie menace de tourner une de ses ailes ; il n'hésite pas, et tirant six cohortes de sa troisième ligne, il les forme en phalange et les oppose avec succès à cette cavalerie. On se rappelle que ce fut alors qu'il recommanda à ses soldats de frapper au visage les jeunes chevaliers romains que Pompée avait enrôlés, et qu'il connaissait pour être non moins jaloux de leur figure que de leur honneur.

(1) César n'avait que vingt-deux mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie, tandis que l'armée de Pompée s'élevait à quarante-cinq mille fantassins et sept mille cavaliers.

QUATRIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE CHEZ LES ROMAINS.

§ I. Décadence de la milice romaine. — Causes militaires de cette décadence. — Multiplicité des machines à la suite des légions. — Beaucoup de villes et de villages sont entourés d'enceintes crénelées. — Multiplicité des grades et des distinctions honorifiques. — Cohorte milliaire. — § II. Castramétation. — Détails du campement d'une armée consulaire. — Des retranchements qui entouraient le camp. — § III. Remarques et documents particuliers. — Bagages et vivres du soldat en campagne. — De la solde. — § IV. Des peines et délits militaires. — Des récompenses.

§ I.

L'établissement de la monarchie, loin d'apporter remède aux pernicieuses innovations des dernières années de la république, précipita au contraire la ruine des institutions qui avaient fait la gloire et la puissance de Rome. Auguste n'ignorait pas de quelles troupes il avait hérité ; mais le mal était déjà trop profondément enraciné pour être entièrement détruit. Les colonies militaires qu'il établit n'étaient qu'un palliatif plus propre à satisfaire la cupidité d'une soldatesque effrénée, qu'à rétablir l'ordre et la discipline (1). Il n'était plus ce temps où les Romains préféraient vivre pauvres sous un gouvernement riche, que d'être riches sous un gouvernement pauvre. Soldats et citoyens, tous, et par tous les

(1) C'est à l'établissement de ces colonies que se rattache l'origine de plusieurs villes sur le Rhin, la Meuse, la Moselle, Le Danube, en Asie, en Afrique.

moyens, s'efforçaient de s'enrichir. De l'or et du repos, tels étaient l'unique bien et la pensée dominante de chacun.

L'éloignement désormais indispensable des légions altérait parmi elles l'attachement à la patrie et le respect pour les lois. Habituées à ne voir, à n'entendre que leur général, elles fondaient sur lui toutes leurs espérances, et, même sans le vouloir, l'excitaient à devenir factieux. Rome s'affaissait sous son propre poids.

En devenant permanente, l'armée se sépara du corps social dont elle n'avait été, jusqu'alors, qu'une émanation spontanée. Dès ce moment, l'ordre civil et l'ordre militaire eurent des mœurs, des goûts et des intérêts différents. Au lieu de se prêter un appui mutuel et réciproque, les deux ordres ne se soutinrent plus, et se souffrirent difficilement. De là, une source abondante de rivalités et de haines; de là, une foule d'embarras dans le jeu de la machine gouvernementale; de là, enfin, de nombreuses et incessantes causes d'anarchie et de destruction.

Cependant, Auguste, par de continuelles apparitions au milieu des troupes, par ses goûts simples, et surtout par son adresse à écarter les plus mutins, parvint à empêcher de plus grands maux, et les barbares, sous son règne, furent toujours arrêtés sur les frontières (1).

Ce prince ne changea rien à l'organisation légionnaire de Marius : c'est du moins ce qui résulte des détails que donne Mézeray sur les huit légions cantonnées entre la Meuse et le Rhin pour la défense de cette partie des Gaules (2). Comme ce passage est instructif pour notre objet, nous allons le transcrire textuellement :

« Ces huit légions avec leurs officiers, dit cet historien (3),

(1) La première coalition des peuples de Germanie contre les Romains dura près de trente ans, et donna beaucoup de peine à Auguste et à ses lieutenants.

(2) Il paraît même que l'ordonnance de Marius fut maintenue sans changement notable, jusqu'au règne d'Adrien.

(3) *Histoire de France avant Clovis*, page 40, édition in-4°

« et avec les troupes auxiliaires que chaque province est « obligée de fournir, faisaient en tout plus de cent quatre « mille combattants, sans compter ceux qui étaient sur les « flottes (1). La légion était en ce temps-là d'environ six « mille fantassins et d'un escadron ou aile de trois cents « chevaux; les fantassins, de trois espèces ou ordres assez « pesamment armés, sans compter les gens de trait et de « fronde, qui ne l'étaient que légèrement et ne combattaient « point en rang mais épars. La cavalerie était toute d'une « seule sorte. Les fantassins de chaque légion se divisaient « en dix cohortes, la cohorte en trois manipules, le manipule « en deux centuries; après Thibère on ne parla plus de ma- « nipules, mais de centuries seulement. Le général choisis- « sait les plus braves de ses cohortes et en faisait une pour « sa garde qu'il nommait Prétorienne. Auguste en eut neuf, « ses successeurs encore davantage. L'escadron de trois « cents chevaux se partageait en dix turmes; chaque turme « avait trois décuries ou dizaines. Le premier décurion des « trois s'appelait aussi préfet; chaque centurie, comme cha- « que turme, avait son enseigne et un officier qui la portait : « celle de la première centurie, et l'unique de cette espèce « dans une légion, était une aigle perchée et les ailes dé- « ployées; les autres centuries avaient quelques bêtes féro- « ces et terribles, comme un lion, un sanglier, un loup, un « taureau. Les enseignes de la cavalerie étaient des drapeaux « ou espèces de cornettes carrées; celles de l'infanterie, jus- « qu'à Trajan, furent des figures massives plantées au bout « d'une grosse demi-pique; mais depuis on les fit de drap « ou autre étoffe, taillées en forme de serpents et de dra- « gons. Il y avait un dragon à chaque cohorte : à cause de « quoi les porte-enseignes s'appelaient dragonnaires. Il y « avait aussi l'enseigne impériale, et ceux qui la portaient se « nommaient images *imaginarii;* car on y avait mis des images

(1) Les Romains entretenaient de petites embarcations armées sur le Rhin pour en défendre le passage.

« des empereurs en la place de celles des dieux, depuis qu'une « détestable flatterie leur avait déféré les honneurs divins. « Voilà pourquoi les soldats adoraient leurs enseignes avec « un culte fort religieux. Il y avait dans la légion soixante « centurions, le premier se nommait *primipilaire ;* trente dé- « curions, dont le premier portait le titre de préfet, et six tri- « buns qui la commandaient toute, mais tour à tour et deux « ensemble. Avec chaque légion on joignait l'*aile* ou *corne* des « troupes auxiliaires ; je trouve qu'on lui donnait l'un et « l'autre de ces noms, quoique le mot d'*aile* soit plus propre « et plus ordinaire pour la cavalerie. Cette aile avait un pa- « reil nombre d'infanterie, et autant de cohortes et de cen- « turies que la légion, mais deux fois autant de cavalerie, « savoir : six cents chevaux en dix turmes. Ceux qui faisaient « la charge de tribuns sur chaque aile s'appelaient préfets; « ces troupes des associés n'étaient, par manière de dire, que « les accessoires des légions ; ainsi, elles n'avaient point d'ai- « gles, mais seulement d'autres enseignes, et quand l'armée « se trouvait en corps, elle obéissait non-seulement au géné- « ral et aux légats, qui étaient comme les aides et le conseil « du général, mais aussi à des préfets ou maréchaux de camp. « Outre ces huit légions, il me semble qu'il y avait encore « dans les Gaules quelques cohortes franches, qui n'étaient « d'aucune légion et quelques ailes de cavalerie gauloise non « attachées à l'infanterie, qui devaient être fournies seulement, « non pas entretenues par les cités. Avec tout cela, les Ro- « mains faisaient aussi marcher les milices ou les communes « des Gaules quand il leur plaisait ; mais, à dire vrai, c'était « plus pour la montre que pour l'effet ; car elles étaient peu « aguerries, n'ayant point d'armes que celles qu'ils leur four- « nissaient, et même étant défendu d'en forger ailleurs que « dans les arsenaux. »

Nous avons noté, comme un première cause de la décadence de la milice romaine, les guerres civiles commencées au temps de Marius, et l'admission dans les légions des prolétaires et des affranchis. De nouveaux germes d'abâtardissement et de

destruction se développèrent en foule sous l'empire : ils étaient d'autant plus difficiles à extirper qu'ils adhéraient aux bases mêmes de l'édifice politique, et qu'ils puisaient leur existence dans la nécessité, devenue chaque jour plus impérieuse, de défendre une immense circonscription de frontières, et de fondre en un seul peuple vingt nations différentes.

Montesquieu, et surtout l'historien anglais Gibbon (1), ont embrassé, discuté et commenté dans tous leurs effets, les causes, tant morales que politiques et militaires, de la ruine des institutions et de la puissance de Rome : il ne nous appartient pas de suivre dans leurs savantes explorations, ces écrivains justement célèbres, et nous allons nous borner à l'indication de quelques-unes des causes militaires de ce grand naufrage de la civilisation et des arts.

Nous remarquerons, en premier lieu, qu'en laissant tomber en désuétude la loi qui obligeait à un certain nombre d'années de service les candidats aux emplois civils, Auguste porta à l'esprit militaire et à l'émulation, un préjudice que les temps qui s'ouvraient ne pouvaient qu'aggraver de plus en plus. Pour des soldats, qui n'étaient déjà plus électrisés par l'amour de la patrie, l'espoir de parvenir à quelques-uns de ces emplois devait être un puissant motif d'attachement aux drapeaux, et de respect pour l'ordre et la discipline. Privés de cet espoir, les vétérans ne virent plus que les inconvénients de l'état militaire, qu'ils regardèrent dès lors comme un métier sans fin ni chances ; les jeunes gens, pour qui ce métier eut chaque jour moins d'attraits, se refusèrent à l'embrasser, pour s'adonner à quelque autre carrière moins ingrate et plus douce. Cet éloignement pour la milice, en obligeant de recruter l'armée dans les plus basses classes, et indistinctement sur tous les points de l'empire, mit en possession des grades une foule de prolétaires et jusqu'aux barbares même.

(1) Son ouvrage, publié sur la fin du siècle dernier, a été récemment traduit par M. Guizot.

On sait combien fut grande à Rome l'alarme occasionnée par le massacre des légions de Quintilius Varus en Germanie. Auguste, pour réparer un si grand désastre et résister à l'attaque menaçante des barbares, appela sous ses enseignes le cinquième homme en état de porter les armes, enrôlant indistinctement les fils des affranchis et même les esclaves. Cette levée, opérée à la hâte et sur toutes les classes à la fois, développa et enracina dans l'armée de nouveaux germes d'indiscipline et de corruption.

Parmi cette foule de mesures que provoqua la seule force des choses, il en est une qui fut particulièrement funeste dans ses résultats : ce fut l'admission des peuples vaincus dans les légions ; de ces peuples que les Romains n'admettaient auparavant qu'en qualité d'armés à la légère ou de soldats du dernier ordre. Cette mesure, qui n'était qu'une extension de l'exemple donné par Marius et les autres principaux fauteurs des troubles civils, détruisit, avec l'esprit de corps, le prestige attaché aux anciennes légions.

Les nombreuses proscriptions de Sévère et de ses successeurs firent passer chez les barbares une foule de connaissances et de talents qu'ils utilisèrent contre l'empire. Rome fournissait des armes à ses ennemis. Beaucoup d'officiers et de soldats se retirèrent alors chez les Parthes ; ils leur portèrent ce qui manquait à leur art militaire ; ils leur apprirent à faire usage des armes romaines, et même à en fabriquer ; ce qui fit que ces peuples redoublèrent d'audace et d'efforts.

Il faut aussi regarder comme une source de corruption pour les uns et de découragement pour les autres, l'intolérable classement de la milice en *troupes palatines* ou de la cour, et en *troupes des frontières*, établi au temps de Constantin. « Les « premières, ainsi que le dit Gibbon (1), fières de la supériorité « de leur solde et de leurs priviléges, passaient tranquille- « ment leur vie au centre de l'empire, et les villes les plus « florissantes gémissaient sous l'insupportable oppression

(1) Tome III, chapitre XVII.

« des quartiers militaires. Les soldats perdaient insensible-
« ment l'esprit de leur état et prenaient tous les vices de l'oi-
« siveté.... formidables pour leurs concitoyens, ils tremblaient
« à la vue des barbares (1). Les troupes connues sous le nom
« de *gardes des frontières* auraient pu suffire à une défense
« ordinaire ; mais elles étaient découragées par cette humiliante
« réflexion, que tandis qu'elles étaient exposées toute l'année
« aux travaux et aux dangers d'une guerre continuelle, elles
« n'obtenaient qu'environ les deux tiers de la paie et des émo-
« luments qu'on prodiguait aux troupes de l'intérieur. »

Les Romains étaient parvenus à soumettre les nations non-seulement par leur supériorité dans l'art de la guerre, mais aussi par leur prudence, leur constance et leur amour pour la gloire et pour la patrie. Lorsque, sous les empereurs, toutes ces vertus se furent évanouies, il n'en conservèrent pas moins ce qu'ils avaient acquis tant que l'art militaire leur resta ; mais la corruption ne se fut pas plutôt introduite dans la milice même, qu'ils devinrent la proie de tous les peuples qui voulurent les envahir ; et telle était cette corruption sous le Bas-Empire, que, dans l'impossibilité de se défendre par eux-mêmes, ils avaient recours à des stipendiaires barbares pour contenir et repousser les barbares (2)? « Les plus hardis d'entre
« les Scythes, les Goths et les Germains, dit encore Gib-
« bon (3), qui mettaient leur bonheur dans la guerre, trou-
« vant plus de profit à défendre qu'à ravager les provinces,
« non-seulement s'enrôlaient parmi les troupes auxiliaires de
« l'empire, mais étaient encore reçus dans les légions et parmi
« les plus distinguées des troupes palatines. Admis familiè-
« rement chez les citoyens, ils apprenaient à mépriser leurs

(1) *Ferox erat in suos miles et rapax, ignarus vèrò in hostes et fractus.* (Ammien.)

(2) Les Romains avaient pris une telle aversion pour la profession des armes que, pour s'y soustraire, beaucoup se coupaient les doigts de la main droite. Les historiens font remonter au temps d'Auguste les premiers exemples d'une mutilation aussi infamante.

(3) Tome III, chapitre XVII.

« mœurs et à imiter leurs arts. Ils secouèrent le respect que « l'orgueil des Romains n'avait dû qu'à leur ignorance, et ils « acquirent la possession des avantages qui soutenaient en- « core la grandeur expirante de leurs anciens maîtres. »

Rome succomba par l'excès même de sa puissance. L'empire en s'étendant sans cesse avait fini par ne plus être à l'échelle des facultés humaines; le gouverner devenait dès lors impossible ; un dieu seul eût pu y faire régner l'ordre et la paix. Les Romains, auraient eu pour la civilisation, la richesse, les arts et la guerre, un seul rival digne d'eux, que, peut-être, ils existeraient encore. Qu'une décadence vienne à se manifester aujourd'hui dans l'un des États de l'Europe, elle ne sera que passagère, et deviendra rarement mortelle. L'exemple de voisins qui prospèrent, qui s'agrandissent, éveille à la première occasion la nation malade. — *Un Etat rival sauve ou détruit un autre Etat.*

Comme le mal ne se développa que graduellement, la guerre se soutint longtemps loin de l'Italie ; mais alors les empereurs, fixés pour la plupart à Rome, ne pouvaient mesurer la grandeur du péril qui menaçait leur puissance : ils le pouvaient d'autant moins qu'une distance démesurée les séparait des frontières, et qu'ils ignoraient nos moyens actuels de correspondance (1).

Quelques-uns, cependant, entreprirent d'opposer une digue au torrent : Vespasien, Titus, Trajan furent de ce nombre Adrien (2) et Sévère firent la guerre eux-mêmes et la firent en gens expérimentés ; mais des princes sans énergie ou des tyrans succédaient à ces grands hommes, et leurs sages mesures étaient ensevelies dans leurs tombes. Les ressorts du gouvernement se relâchaient de nouveau, les plaies politiques devenaient plus profondes et plus incurables. « Les légions, dit

(1) Les télégraphes, les bateaux à vapeur, etc.

(2) Les frontières de l'empire furent envahies pour la première fois sous Adrien, qui fut à la fois capitaine et homme d'état ; mais que pouvait-il contre la force des choses ?

« Guibert, vendaient l'empire au lieu de le défendre; Rome « ne put survivre à tant de corruption; des essaims de Goths, « de Huns, de Vandales, attaquèrent l'empire : ils vinrent « avec le nombre et le courage, et on ne leur opposa ni le « courage qui supplée quelquefois à la discipline, ni la disci- « pline, qui peut suppléer au courage. »

Ce ne fut pas, en effet, l'absence de bonnes méthodes de guerre qui détermina la ruine de l'empire : car les Romains avaient dans leurs traditions, dans leurs archives, dans leurs écrivains, ne fût-ce que dans Végèce, autant d'enseignements qu'il était besoin pour discipliner et conduire savamment des armées; mais, chez eux, l'indifférence et l'égoïsme avaient pris la place de l'esprit militaire et de l'amour de la patrie. Du moment où l'empire se trouva formé de l'agglomération monstrueuse de vingt peuples divers, cet amour cessa de faire battre les cœurs, parce qu'il n'y eut plus de patrie ni de nationalité. Autre cause encore : c'est que l'amour de la patrie est d'autant moindre, que le pays qui nous a vus naître est plus étendu,

Rien n'atteste mieux la décadence de la milice romaine sous les empereurs que la grande multiplicité des machines attachées aux légions. L'emploi immodéré des agents extraordinaires à la guerre nuit ordinairement à la mobilité, qui est une des qualités les plus essentielles à une armée, et rend le soldat accessible à la peur, en l'habituant à ne plus compter sur lui seul : tout le monde reconnaît que l'homme est plus craintif derrière un parapet qu'en rase compagne; et n'a-t-on pas vu, plus d'une fois, l'énergie d'une troupe se trouver tout à coup paralysée, ou au moins ralentie, par l'absence de quelques canons sur l'appui desquels elle comptait? « L'homme a « toujours été et sera toujours le grand et véritable instru- « ment de la guerre, dit M. Carrion-Nisas. »

Polybe et les autres écrivains antérieurs au règne d'Auguste ne parlent point de machines de bataille attachées aux légions; d'après eux, l'usage en était toujours restreint à l'attaque ou à la défense des villes, des retranchements ou de

quelques points particuliers, tels qu'un gué, un pont, un défilé, etc., etc. On voit que ce n'était alors qu'une sorte de grosse artillerie, d'artillerie de position. Tacite est le premier à faire mention de balistes attachées aux légions : ainsi, il paraîtrait que cet usage ne fut établi qu'avec la monarchie, et vraisemblablement dans le même temps que les légions devinrent permanentes.

Ce ne fut, au reste, que successivement, et à mesure de l'abâtardissement de la milice, que le nombre des machines devint plus considérable. L'abus en était déjà excessif dans les premiers temps du Bas-Empire. Végèce, qui écrivait à cette époque (1), nous en fournit une preuve, dans le passage suivant :

« La légion, dit-il, est munie de balistes montées sur des « affûts roulants, traînés par des mulets, et servies chacune « par une chambrée, c'est-à-dire onze soldats de la centurie « à qui elle appartient.

« Ces machines ne servent pas seulement pour la défense « des camps, on les place aussi sur les champs de bataille, « derrière les pesamment armés. »

Il y avait, indépendamment de ces balistes, une catapulte par cohorte, destinée à lancer des pierres et plus souvent des traits.

Les machines dont le tir était horizontal se plaçaient sur les flancs et dans les intervalles de la première ligne. On tenait les autres en arrière, d'où elles lançaient des pierres et des balles suivant une trajectoire parabolique.

Il faut encore regarder, sinon comme l'une des causes premières de la décadence de la milice romaine, mais du moins comme une mesure des plus propres à y mettre ultérieurement le comble, cet usage où furent quelques-uns des derniers empereurs d'élever partout des tours et des murs d'enceinte. Les Romains, qu'on nous montre si exacts à se retrancher, construisirent généralement peu de places fortes dans les beaux

(1) Sous l'empereur Valentinien II.

temps de leur milice. Mais quand, par la nullité de leurs armées, les frontières ne couvrirent plus l'intérieur, il fallut le fortifier; et alors on eut davantage de places et moins de force, davantage de refuges et moins de sécurité. La campagne n'étant plus habitable qu'autour des enceintes fortifiées, on en bâtit de toutes parts. Il en était comme de la France au temps des Normands : tous ses villages furent alors entourés de murs, et jamais elle n'offrit moins de résistance. Ainsi, toutes ces listes de noms de forts et de châteaux, dont l'historien Procope a couvert des pages entières, ne sont que des monuments de la faiblesse de l'empire (1).

L'ordonnance légionnaire éprouva et devait éprouver de fréquentes variations pendant le cours de la décadence de la milice (2); car, du moment où le passé n'est plus consulté, les principes se perdent, et l'on ne marche plus que de système en système. Or, c'est ce qui devait nécessairement avoir lieu dans un temps où l'armée appelait au trône tel général qui avait su flatter ses goûts et tolérer ses vices; tout devait être changé, modifié par le nouvel empereur, sous peine d'encourir la disgrâce de ces mêmes factieux qui l'avaient élu, et par l'assistance et la volonté desquels il régnait. De là ces nombreuses révolutions dans tous les ordres de l'Etat, et surtout dans le militaire.

Tantôt les soldats furent dispensés d'élever des retranchements, et tantôt de porter des armes défensives, comme cela se vit sous l'empereur Gratien. Ce n'est pas qu'entre les mains de gens sans discipline et sans courage, de tels moyens ne perdissent en grande partie leurs propriétés; mais encore étaient-ils de quelque efficacité contre les flèches du Parthe et le javelot du Germain.

Ceux des empereurs qui, à partir du premier Antonin, es-

(1) *Grandeur et Décadence des Romains*, chapitre XX.

(2) Il y eût telles époques où l'on compta jusqu'à cent trente légions; mais à peine étaient-elles de quinze cents hommes chacune, on les réduisait ainsi pour qu'elles fussent moins redoutables à l'autorité.

sayèrent de rétablir la discipline, ou qui seulement osèrent parler de répression, furent presque toujours massacrés par les soldats.

Une chose digne de remarque au milieu du chaos de ces révolutions politiques et militaires, c'est qu'on vit fréquemment la légion se rapprocher de la phalange. C'était moins l'effet du caprice que celui d'un changement d'attitude et de manière d'être de la société romaine : au besoin de conquérir avait succédé celui de conserver ; et, quoique supérieure à la phalange dans l'offensive, la légion convenait souvent moins dans la défensive. Mais ce qui surtout explique cette tendance à imiter les Grecs, c'est la nécessité où furent presque toujours les Romains de résister à des peuples généralement forts en cavalerie.

Tantôt la légion fut formée sur deux lignes, tantôt sur une seule, ainsi qu'il arriva sous le règne d'Alexandre Sévère (1).

Au temps de Végèce, on combattait sur deux lignes de cohortes, disposées en échiquier, à peu près comme à l'époque de Marius ; mais la cohorte, alors formée de quatre rangs, dont le premier seul pesamment armé, n'avait plus la même consistance qu'autrefois. Il y avait encore, il est vrai, dans la légion de Végèce une petite réserve d'un seul rang, indépendante des lignes ; mais ni cette réserve, ni les machines répandues en grand nombre dans tous les intervalles de la première ligne, ne peuvent la rendre comparable à celle de Polybe, ni même à celle de Marius (2).

On doit encore attribuer la décadence de l'état militaire sous les empereurs, à une profusion excessive de priviléges et de distinctions honorifiques accordés à l'armée : car les récompenses cessent d'être les mobiles des grandes actions, dès qu'elles sont prodiguées. Ce fut surtout depuis la translation du siége de l'empire à Bysance, que l'on vit les abus de cette espèce se multiplier rapidement dans les troupes. Peut-être faut-il en chercher les causes dans l'influence du climat et des

(1) *Voyez* l'ouvrage de M. de Carrion-Nisas, tome 1, page 294.

(2) Livre III, chapitre XIV des institutions de Végèce.

mœurs d'Orient : c'est ainsi que l'ont pensé M. de Carrion-Nisas et quelques autres écrivains (1).

On aurait peine à croire à la multiplicité des grades, des priviléges et des distinctions qui subsistaient dans l'armée à l'époque de Végèce, si cet écrivain n'avait pris la peine de nous en faire la longue et fastidieuse énumération dans son deuxième livre.

Dès le temps de l'empereur Adrien, et alors que le dieu Terme des Romains venait de reculer pour la première fois, l'on songea à former, sous le nom de *cohorte milliaire*, une troupe d'élite, destinée sans doute à servir de modèle et d'appui au reste appauvri de la légion. Mais ce remède, auquel nous verrons recourir Frédéric et Napoléon dans des circonstances analogues, n'est qu'un palliatif plus souvent nuisible qu'utile. « On oublie, dit M. de Nisas, qu'on ne rend guère meilleur « ce qu'on trie ainsi sur un mauvais fonds, et que ce fonds « en est plus mauvais encore ; mais on se contente de l'effet « du moment, qui sans doute ne doit pas être indifférent. »

Si les historiens s'accordent à nous révéler l'existence de cette cohorte d'élite, et plus tard de deux autres du même genre, ils ne nous indiquent rien de précis sur les services qu'elle était appelée à rendre. Quelles étaient sa place et sa destination dans l'ordonnance ? Se tenait-elle en avant, en arrière, ou par moitié, sur chacun des flancs ? Les témoignages historiques repoussent cette dernière supposition, comme aussi celle de la répartition de cette troupe entre les deux ou trois lignes de la légion. M. de Nisas a cru devoir la placer sur le front de l'ordonnance ; mais il nous semble plus vraisemblable qu'elle se tenait, au contraire, en arrière, sous les ordres mêmes du général, prête à se porter là où le danger devenait plus imminent. Or, comme les flancs étaient plus que jamais les points vulnérables en présence d'ennemis forts en

(1) Ainsi que le remarque Montesquieu, l'infanterie des légions d'Europe valut toujours mieux que celle des légions levées en Asie, tandis que c'était tout le contraire pour la cavalerie. (Voyez les chapitres XVI et XXII de la *Grandeur et Décadence des Romains*.)

cavalerie et souvent supérieurs en nombre, on dut songer de bonne heure à y placer habituellement chacune des deux cohortes d'élite, dont on a vu que l'existence ultérieure est attestée par les écrivains, et sans doute que ce fut là le motif de l'organisation de la seconde de ces deux troupes.

§ II.

Si l'on en croit Tite-Live, les Romains campaient au hasard, sans aucune règle fixe, avant d'avoir eu occasion d'observer les dispositions d'un camp abandonné par Pyrrhus, qui leur fournit les premières notions de castramétation (1). Quoi qu'il en soit, aucun peuple, ancien ou moderne, ne les a surpassés dans l'art de tracer des camps et de les défendre par des retranchements.

Le camp d'une armée consulaire avait la forme d'un carré, dont le pourtour était d'environ treize à quatorze cents toises (2). Dans le cas assez rare de la réunion de deux armées, le camp s'allongeait et prenait la figure d'un vaste rectangle.

Les Romains, sans camper précisément suivant l'ordre même de bataille, partageaient néanmoins la capacité intérieure du camp de manière que les troupes pussent se porter, sans confusion et le plus vite possible, sur les parties de l'enceinte qu'elles étaient chargées de défendre.

L'usage était de camper sous des tentes disposées par files perpendiculaires au front du camp (3). Les deux légions romaines d'une armée consulaire ne demandaient que quatre

(1) Folard n'est pas de cet avis; mais nous aimons mieux croire Tite-Live qu'un écrivain moderne très savant d'ailleurs.

(2) On choisissait pour front du camp celui des côtés de l'enceinte qui était le plus exposé aux insultes de l'ennemi, ou bien encore le plus commode pour la circulation à l'extérieur et les approvisionnements.

(3) Le campement proprement dit se trouvait avoir à peu près quatre-vingt-dix mille toises de superficie, dont le tiers suffisait, et au-delà, pour les tentes des hommes et des chevaux de l'armée dont il s'agit.

oubles files de tentes pour leur logement. Les alliés n'en exiaient que la même quantité, lorsqu'on en avait retranché la avalerie extraordinaire qui campait séparément autour de la ente du consul. La proportion des différents ordres de sollats était telle, que chacun d'eux occupait juste une file de entes simples. Les vélites, comme nous l'avons dit, étaient épartis pour vivre et pour camper dans les trois classes des soldats de rang.

Cela posé, voici quel était l'ordre du campement : à l'extrême droite du camp était la première légion des alliés, occupant quatre files de tentes, ou, pour mieux dire, deux doubles files. On y trouvait d'abord les hastaires et les princes, adossés les uns aux autres, les premiers faisant face au retranchement. Au delà de la première rue, et vis-à-vis les princes, étaient les triaires, auxquels était opposée la cavalerie. Là se bornait le campement de la première légion des alliés.

En continuant d'avancer vers la gauche, on trouvait au delà de la seconde rue la première légion romaine ; et d'abord les hastaires tournés vers la cavalerie alliée; les princes leur étaient adossés. Plus loin, et vis-à-vis ces derniers, campaient les triaires avec la cavalerie derrière eux. Là se terminait le terrain de cette légion. On se trouvait alors au milieu du camp. En continuant de marcher vers la gauche, le même ordre se reproduisait inversement dans les deux autres légions.

On voit, d'après cette description, que toutes les troupes d'une même légion campaient ensemble, et que la cavalerie était tenue le plus loin possible des retranchements, parce qu'elle n'était pas apte à les défendre immédiatement. Les derniers manipules vers le front du camp, au lieu de regarder la rue comme les autres, faisaient face au retranchement. Les rues n'ayant pas moins de huit à neuf toises de largeur, on pouvait facilement y marcher par manipules. Polybe ne dit pas si de petites rues partageaient les doubles files de tentes en deux, mais il est à présumer que l'on avait senti la nécessité qu'il en fût ainsi. Une large rue transversale et, parallèle au

front, du camp coupait les files de tentes en deux parties égales, et servait à communiquer de l'un à l'autre flanc.

Les douze tribuns des deux légions romaines et les douze préfets des alliés, campaient sur une même ligne parallèle au front du camp, à huit ou neuf toises en arrière des troupes.

Le consul avait sa tente sur l'axe même du camp, à vingt toises au moins de la ligne des tribuns.

Le terrain à droite et à gauche de la tente du consul, et en arrière des tribuns, était réservé pour le marché, les administrations, le campement de la cavalerie extraordinaire, etc.

Le camp avait quatre portes : une au milieu de chaque côté; la plus grande, appelée *décumane*, était ouverte sur le derrière du camp; les soldats que l'on menait au supplice sortaient par cette porte, elle était à l'opposite de la porte *prétorienne*, qui regardait les ennemis. Les issues pratiquées sur les deux côtés, dans le prolongement de la rue transversale dont il a été fait mention, se nommaient portes *principales*.

On laissait un espace de trente à trente-cinq toises entre le campement et les retranchements, pour faciliter la circulation des troupes, et, surtout, afin de tenir les tentes hors de la portée des traits et des projectiles incendiares de l'ennemi (1).

Nous n'entrerons pas dans les détails de police intérieure ni de surveillance pour la sûreté du camp, mais nous dirons un mot des retranchements qui servaient à sa défense.

On ne saurait trop admirer la scrupuleuse exactitude que les Romains mettaient à se retrancher. En temps de paix et aux portes de Rome même, l'armée n'était pas dispensée d'entourer son camp de retranchements. Elle était

(1) Ce fut pour avoir négligé cette précaution que les Carthaginois perdirent deux armées en un seul jour sur les côtes d'Afrique. Tite-Live (lib. xxx, chap. III) donne les détails de la ruse admirable dont se servit Scipion pour brûler le camp des Numides, surprendre celui des Carthaginois, et dissiper, comme par enchantement, les deux armées qu'il avait en tête.

tellement habituée à remuer la terre, qu'il ne lui fallait que quelques heures pour se mettre à l'abri de toute surprise. Par cet usage admirable, les généraux ne combattaient que lorsqu'ils avaient jugé l'occasion favorable ; les blessés et les malades étaient en sûreté; une retraite ne devenait jamais une déroute. On peut douter si les Romains durent plus à leur discipline et à leur courage, qu'à la sage précaution qu'ils avaient de se retrancher. On aurait tort de conclure de la différence entre leurs ouvrages, généralement dépourvus de flancs, et ceux des modernes, que leurs fortifications n'étaient pas aussi bien entendues que les nôtres; car cette différence est tout entière dans la nature des armes, qu'on ne doit pas moins consulter en fortification qu'en tactique. Les Romains avaient une habitude de ces sortes de travaux, qui ne peut se comparer qu'à la célérité avec laquelle ils les terminaient. Les armées modernes feraient à peine en vingt-quatre heures ce qu'ils faisaient en douze.

Quand, à l'issue de la campagne, les légions victorieuses stationnaient pour quelque temps dans le pays, d'autres travaux plus durables succédaient à ces travaux du moment élevés chaque jour autour du camp. Non moins jalouses de vivifier et d'honorer la patrie, que d'en reculer les frontières, elles laissaient sur leurs traces des routes, des canaux, des aqueducs, des théâtres, des palais, des temples, qui consacrent encore sa constance et sa gloire.

En général, le tracé des retranchements romains était une simple ligne droite, c'est-à-dire, qu'il ne présentait ni saillants, ni rentrants, comme nos ouvrages modernes, où il importe beaucoup de préparer des points d'attaque et de se ménager des feux de flanc. Le relief était faible tant qu'on n'avait pas à craindre une attaque sérieuse de la part de l'ennemi; mais, dans le cas contraire, Végèce nous apprend qu'on renforçait les dimensions du profil, et qu'on ne donnait pas moins de douze pieds de largeur au fossé sur neuf de profondeur. Le parapet était formé de lits alternatifs de fascines

et de terre ; son épaisseur était de douze pieds au niveau du sol et sa hauteur de quatre (1).

On ajoutait encore à la force des retranchements en plantant, sur la crête extérieure du parapet, les palissades que portaient les soldats. Ces palissades, d'après Tite-Live, étaient des rondins d'environ sept pieds de long et trois pouces de diamètre, aiguisés et durcis au feu par le bout supérieur, auquel on laissait deux ou trois rameaux flexibles. Cette dernière précaution n'était pas inutile pour lier les palissades ensemble, en les entrelaçant avec ces rameaux. Lorsque le temps et les circonstances le permettaient, on adaptait à la palissade, pour se garantir encore mieux des traits de l'adversaire, un clayonnage dont la partie supérieure était découpée en créneaux, comme les vieilles enceintes de nos villes. Les légions étaient munies de tous les outils nécessaires pour ces divers genres de travaux. Aussi, Végèce (2) les compare-t-il à des forteresses ambulantes (*civitates armatas*).

On élevait quelquefois dans le massif du parapet des tours en charpente à deux ou trois étages, pour prendre du commandement sur la campagne et éclairer le fond du fossé. Ce fut sous la protection d'une enceinte ainsi renforcée par des tours, que Q. Cicéron, avec une seule légion de soldats presque tous blessés, parvint à résister plusieurs semaines à l'armée d'Ambiorix (3).

César, au blocus d'Alise, ne se servit pas seulement des moyens que nous venons de décrire pour ajouter à la force de ses lignes, il crut devoir encore les envelopper à la fois d'un réseau de trous de loup et d'un second fossé, ou avant-

(1) Si le texte de Végèce est exact, il fallait que l'on fît un glacis de l'excédant des terres, car le déblai se trouve ici l'emporter de beaucoup sur le remblai du parapet seul.

(2) Liv. II, chap. XXV.

(3) *Voyez* les Commentaires de César, guerre des Gaules.

chemin couvert, garni de têtes d'arbres plantées verticalement et liées ensemble. Ces diverses précautions lui permirent de résister, avec dix légions, à deux attaques combinées; l'une dirigée par Vercingentorix à la tête d'une sortie de quatre-vingt mille hommes, l'autre opérée par une armée de secours de deux cent quarante mille.

Dans un temps où les armes de jet n'étaient que secondaires et de peu d'effet, on avait moins besoin qu'aujourd'hui de recourir à la protection du terrain pour asseoir son camp. Aussi les Romains cherchaient-ils plutôt la commodité de l'eau, du bois et des subsistances, que des positions réellement militaires Cependant; comme il résultait souvent de là que l'intérieur du camp ne se trouvait pas défilé des vues de l'ennemi placé sur les sommités environnantes, on occupait celles-ci par de petits camps ou forts (*castella*) où l'on plaçait des troupes. Quelquefois, on les rattachait au camp principal par une sorte de caponnière ou chemin couvert; c'est ce qu'on appelait *brachia ducere.*

§ III.

Les vivres du soldat romain consistaient en farine ou biscuit, en chair salée et en vinaigre que l'on mêlait avec l'eau pour en détruire la crudité; chaque homme avait sa cuiller et sa tasse, et portait au moins une palissade pour ajouter à la force des ouvrages du camp. Le tout, dans la supposition de quinze jours de vivres, pesait de cinquante à soixante livres, sans compter les armes.

« Dans les expéditions difficiles, dit Cicéron, un soldat « porte quelquefois des vivres pour quinze jours, quel- « quefois des pieux; mais il compte que son bouclier, sa « cuirasse et son casque ne font pas plus partie du fardeau « que ses épaules, ses bras et ses mains, car il regarde ses « armes comme ses membres. »

Une fois, César donna ordre à ses légionnaires de se pour-

voir de blé (1) pour vingt jours. Scipion, suivant Tite-Live, en aurait fait prendre aux siens pour trente ; mais il est permis de révoquer en doute l'assertion de cet historien, et avec d'autant plus de fondement qu'il n'est pas toujours exact en matière militaire.

Ce ne fut que dans le quatrième siècle après la fondation de Rome, et à l'occasion du siége de Véies, dont la durée nécessita pour la première fois une campagne d'hiver, que la république accorda une solde à ses défenseurs : fixée d'abord à un peu plus de trois sous de notre monnaie, elle varia suivant les temps et les expéditions, mais toujours à l'avantage des troupes. De cinq sous qu'elle était au temps de Polybe, César, pour s'attacher davantage le soldat, la porta à dix. La solde devint de plus en plus forte sous les empereurs. Elle était de vingt-cinq sous du temps de Vespasien, et de trente environ à l'époque de Domitien.

Quoique la campagne ne durât ordinairement que six mois, la solde était allouée pour l'année entière ; elle était payée à la fin de la campagne, ou de six mois en six mois.

Les dix sous que le légionnaire recevait du temps de César auraient fait une solde très supérieure à la nôtre, si l'on n'en avait retenu une partie pour la nourriture, les habits, les armes, les tentes.

Les centurions et les cavaliers avaient à peu près le double des légionnaires.

Les consuls, proconsuls, lieutenants, préteurs, et en général les officiers supérieurs de la légion, ne recevaient d'autre récompense de leurs services que l'honneur. Seulement, la république subvenait aux dépenses nécessaires pour leurs commissions et leurs équipages ; ils avaient un petit nombre

(1) La ration de blé était d'un peu moins de deux livres pour les fantassins, et du triple pour les chevaliers, sans doute à cause des esclaves qu'ils avaient à nourrir. Chaque légion avait à sa suite une certaine quantité de moulins à bras, transportés sur des chevaux ou des mulets, pour moudre le grain des soldats.

déterminé d'esclaves, qu'il ne leur était pas libre d'augmenter (1)?

§ IV.

Les Romains étaient d'une extrême sévérité pour toute infraction à la discipline. Les peines étaient infligées en raison des délits; mais on tenait toujours compte des circonstances atténuantes ou aggravantes dans lesquelles ils avaient été commis.

Dès que l'armée était rassemblée, le général avait plein pouvoir de vie et de mort; ses décisions étaient sans appel, mais il est vrai qu'il s'en rapportait ordinairement au jugement d'un conseil de guerre.

Pour les fautes légères, le soldat était tenu de rester un temps prescrit dans une position gênante, ou de creuser un fossé de dimensions données. Quelquefois on l'obligeait à des corvées pour l'approvisionnement ou la salubrité du camp, etc., etc.

Les tribuns infligeaient les amendes, et les centurions les châtiments. Ceux-ci se servaient ordinairement d'une tige de vigne pour donner la bastonnade. Ce genre de punition ne passait point pour déshonorant.

S'il arrivait que le patient levât la main sur son centurion, il était mis à mort.

Les licteurs attachés à la personne du général étaient chargés de l'exécution des sentences de mort; ils frappaient d'abord le condamné de verges, et se servaient ensuite de la hache.

Lorsqu'une troupe avait compromis les intérêts de l'État par sa désobéissance ou sa lâcheté, le général en condamnait à mort la dixième partie; c'est ce qu'on appelait *décimer*. Ce

(1) *Voyez*, pour plus de détail, le chapitre XVI de la *Grandeur et Décadence des Romains*.

voir de blé
en aurait
mis de r
d'auta
mati
C
de
c

[illegible] ne fut pas rare dans les derniers temps de la république et pendant toute la décadence de la milice. Crassus fit décimer un détachement de son armée pour avoir honteusement lâché pied devant les troupes de Spartacus. Antoine sévit de la même manière à l'égard de deux cohortes qui n'avaient su garantir son camp de l'insulte des Parthes.

César et Auguste eurent aussi recours à ce genre de châtiment; l'un, pour arrêter la révolte des troupes qu'il commandait en Italie; l'autre, pour punir une légion qui, dans la guerre d'Illyrie, avait lâchement abandonné son poste.

La loi des Douze-Tables décernait la peine de mort contre ceux qui avaient suscité des ennemis à l'État.

La même peine était prononcée contre ceux qui combattaient sans en avoir reçu l'ordre, ou qui n'obéissaient pas à l'ordre ou au signal donné; contre celui qui abandonnait ou son rang, ou son poste, ou son enseigne; contre celui qui jetait ou vendait ses armes, et contre celui, enfin, qui excitait une sédition.

Les citoyens qui se mutilaient pour se soustraire à l'enrôlement étaient vendus comme esclaves.

Les transfuges étaient punis de mort; ceux qui furent livrés à Scipion, conformément au traité qu'il fit avec Carthage, furent mis en croix ou décapités. Fabius Maximus fit couper la main à ceux qu'il se fit remettre; Scipion Emilien les fit combattre contre des bêtes féroces dans les jeux publics, et Paul-Emile les fit fouler aux pieds des éléphants.

On était réputé transfuge, lorsqu'on s'éloignait assez du camp pour ne plus entendre le son de la trompette.

Tant que le soldat n'est point dépravé, la discipline se maintient aisément à l'aide d'une sévérité bien entendue; mais lorsqu'il n'y a plus ni vertus, ni morale, les supplices, même les plus horribles, ne sont plus un frein. On voit, en effet, quelques empereurs tenter vainement de rétablir la discipline par la sévérité, lorsque la base en avait été détruite par

le longs et fâcheux précédents. Avaient-ils recours aux ordonnances, leurs soldats frondeurs et insubordonnés les méprisaient. Employaient-ils des peines atroces, elles devenaient illusoires, et n'avaient d'autres résultats que de les avilir et de les faire abhorrer.

Les Romains furent aussi justes et aussi magnifiques dans la distribution des récompenses, que sévères dans l'application des peines.

Les récompenses étaient proportionnées à la nature et à la grandeur des actions ; et, pour en augmenter le prix, le général les décernait en présence de l'armée. Celles que l'on estimait le plus consistaient dans des *couronnes*. Il y en avait de diverses espèces pour les différentes actions.

Une des plus honorables distinctions était la *couronne obsidionale*, que l'on décernait à celui qui avait fait lever un siége ou dégagé une troupe cernée par l'ennemi ; elle fut d'abord d'herbe verte, et ensuite d'or.

La *couronne civique*, faite d'une branche de chêne, était donnée à celui qui avait sauvé la vie d'un citoyen romain ou d'un allié. Celui-ci posait lui-même cette couronne sur la tête de son libérateur.

On accordait la *couronne murale* à celui qui, le premier, avait arboré un drapeau sur la brèche d'une ville assiégée ; dans les premiers temps, elle était de feuilles d'arbres ; ensuite, elle fut d'or surmontée de crénéaux.

La *couronne vallaire*, que l'on donnait à celui qui, le premier, avait pénétré dans le camp ennemi, était la même que la précédente, sauf qu'il s'y trouvait des pieux au lieu de créneaux.

L'*ovale* se donnait aux généraux qui devaient jouir de l'*ovation* ou petit triomphe.

La *couronne triomphale* était décernée au général qui avait mérité les honneurs du triomphe ; elle fut d'abord de laurier et ensuite d'or (1).

(1) « Romulus et ses successeurs, dit Montesquieu, furent presque tou-

On sait que le triomphe était le plus haut degré des récompenses militaires, et que les honneurs en étaient exclusivement réservés aux dictateurs, aux consuls et aux préteurs.

Il fallait nécessairement, pour l'obtenir, que la victoire eût été difficile et suivie de grands résultats pour la république, qu'en outre, le général l'eût remportée avec son armée et non avec celle d'un autre consul. Il fallait de plus que ce général eût été envoyé avec un titre de magistrature; car tous les succès de P. Scipion en Espagne ne purent déterminer le sénat à enfreindre cet usage en sa faveur; on lui objecta à son retour qu'il avait eu le commandement de l'armée sans titre.

On accordait encore d'autres distinctions qui portaient le nom de *dons militaires*. Les plus honorables étaient la *haste*, le bracelet et le collier d'or ou d'argent, les vexilles ou enseignes, etc.

La *haste pure*, c'est-à-dire sans fer (1), était accordée à celui qui, dans un combat singulier, avait tué un ennemi. Les bracelets et les colliers étaient le partage de la valeur dans une bataille ou dans un assaut. Les vexilles (2), ou enseignes, étaient des dons encore plus relevés qu'on n'accordait guères qu'aux principaux officiers.

« jours en guerre avec leurs voisins pour avoir des citoyens, des femmes,
« ou des terres; ils revenaient dans la ville avec les dépouilles des peuples
« vaincus; c'étaient des gerbes de blé et des troupeaux : cela y causait une
« grande joie. Voilà l'origine des triomphes, qui furent dans la suite la prin-
« cipale cause des grandeurs où cette ville parvint. »

La coutume des triomples, qui avait tant contribué à la puissance de Rome, se perdit sous Auguste, ou plutôt cet honneur devint un privilége de la souveraineté. On ne donna plus aux particuliers que les ornements triomphaux. (Dion, *in Aug.*)

(1) *Hasta pura sive graminea, sine ferro.*

(2) Le vexille était une banderolle carrée couleur de pourpre et brodée en or, qu'on portait ou qu'on faisait porter devant soi au bout d'une pique. (*Nota du président de Brosses.*)

Enfin, on perpétuait la mémoire des grandes actions par des statues, des colonnes, des trophées, des monuments de toute espèce; par des titres glorieux, ou des surnoms qui rappelaient des villes conquises ou des pays soumis.

CINQUIÈME LEÇON.

CONTINUATION DE L'ART MILITAIRE

CHEZ LES ANCIENS.

§ I. Exposé de quelques-uns des principaux moyens tactiques employés par les anciens pour fixer la victoire. — Stratagèmes d'Annibal. — Ruse de Marius combattant contre les Teutons. — Récit de la troisième bataille de Mantinée. — Bataille de Zama. — § II. Coup d'œil sur les conceptions stratégiques des anciens. — Développement des définitions de la tactique et de la stratégie, données (première leçon, §. IV). — Réflexions sur quelques-unes des principales opérations stratégiques des Grecs, des Carthaginois et des Romains. — § III. Idée générale et sommaire de la poliorcétique des Anciens. — Considérations sur les premiers moyens d'attaque et de défense. — Procédés ordinaires d'attaque et de défense en usage depuis l'invention des machines balistiques et autres. — De l'escalade; ce genre d'attaque était plus fréquent dans l'antiquité qu'il ne l'est aujourd'hui. — Epoques remarquables des progrès de l'art poliorcétique. — § IV. Revue bibliographique des principaux ouvrages militaires anciens.

§ I.

Nous avons cru devoir consacrer ce paragraphe à l'examen de quelques faits remarquables des guerres des anciens, afin de répandre quelque variété dans le cours de nos leçons, et de compléter par des exemples ce qui vient d'être sommairement rapporté de leurs institutions militaires.

L'histoire des batailles serait peut-être le meilleur livre classique que l'on pût mettre entre les mains des jeunes militaires, surtout, si l'on avait l'attention de leur en rendre la lecture facile par des dissertations et des réflexions qui les

missent à portée d'apprécier du premier coup d'œil les fautes et les grandes choses; mais cette entreprise, beaucoup trop longue et trop difficile pour nous, serait d'ailleurs prématurée. C'est pourquoi nous nous bornerons à l'indication des causes qui amenèrent les succès ou les revers dans les actions principales des campagnes des Romains contre Annibal.

Sans doute, on ne doit pas s'attendre à trouver, dans les événements passés, des règles infaillibles pour tout ce qui peut arriver, puisque les circonstances ne sont jamais pareilles; mais toujours est-il que c'est dans le passé seul que nous pouvons espérer de découvrir le fil qui doit un jour nous guider dans la route inconnue de l'avenir. On entend sans cesse répéter que les combinaisons de Turenne et même de Frédéric ne réussiraient pas mieux aujourd'hui que les manœuvres d'Épaminondas ou les ruses d'Annibal; cela est vrai à beaucoup d'égards sans doute; mais au moins devrait-on ajouter que ces grands hommes ont apporté, dans la conception et la conduite des opérations de la guerre, une supériorité, un génie créateur qui les rendent à jamais les maîtres de la science; et que tout ce qu'ils ont créé et pratiqué ne demande qu'à être modifié par des mains habiles pour conduire dans tous les temps aux plus grands résultats.

Le propre du génie est d'atteindre le but qu'il se propose par des moyens nouveaux, dont il n'appartient qu'à lui seul de pouvoir d'abord faire usage. Mais une chose très digne de remarque, c'est que la plupart des grands capitaines n'ont dû leur célébrité qu'à l'emploi d'un petit nombre de combinaisons longtemps ignorées de leurs adversaires, et dont l'invention nous paraît aujourd'hui de la plus grande simplicité (1). C'est ainsi que le seul emploi de l'ordre oblique contre des adversaires qui n'en connaissaient pas les avantages, valut à Épaminondas les succès étonnants de Leuctres et Mantinée. C'est ainsi que, plus tard, Annibal, avec une adresse

(1) *Quo genere depugnaturus sis, nesciant hostes, ne aliquibus remediis obsistere moliantur.* (Végèce.)

admirable à retenir ses alliés, et à profiter de la mésintelligence des deux consuls que les Romains s'obstinaient à lui opposer à la fois, sut, à l'aide de deux manœuvres seulement, vaincre les généraux de la république aussi longtemps qu'ils ignorèrent la cause de leurs revers. Ce fut aussi par un petit nombre d'inspirations heureuses que Turenne, Frédéric et Napoléon surent enchaîner la victoire pendant plusieurs campagnes consécutives.

Les deux manœuvres qu'Annibal mit en usage contre les Romains se réduisaient : l'une à employer la supériorité de sa cavalerie pour tourner les ailes de l'ennemi ; l'autre à embusquer, en profitant des accidents du terrain, un corps de troupes qui se précipitait, à un signal convenu, sur les derrières de l'armée, en même temps qu'elle était attaquée de front.

Annibal débute au Tésin par une application de la première de ces deux manœuvres. Il marche à la tête de sa cavalerie de ligne pour attaquer de front P. Scipion, en même temps que les Numides (1) font un long circuit pour tourner l'aile droite du consul.

La victoire de la Trébie fut le résultat de l'emploi simultané des deux manœuvres. Mille cavaliers et autant de fantassins d'élite profitent de l'obscurité de la nuit pour aller se cacher dans le lit escarpé d'un torrent qui coule au delà du camp ennemi, et viennent tomber sur Sempronius, au moment où la cavalerie a débordé ses flancs.

L'année suivante, Annibal eut encore recours à son stratagème favori. Instruit que Flaminius a l'intention de franchir le défilé formé par le lac de Trasimène et les montagnes de Cortone, il vient embusquer son armée tout entière sur le revers des hauteurs. Les Romains sont pris en flanc et en ar

(1) Les Numides avaient d'abord assez de rapport avec les Mamelucks [illegible] les Tartares, dont l'usage n'est point de charger en ligne ; mais Annibal [illegible] forma dans la suite aux combats réguliers.

tière, et l'imprudent consul périt avec trente mille des siens pour avoir négligé de s'éclairer.

Fabius arrêta quelque temps, il est vrai, les progrès du conquérant africain, en manœuvrant de position en position dans des terrains impraticables à la cavalerie; mais les Romains n'étaient pas encore bien informés de la cause des revers qu'ils avaient éprouvés, puisque plus tard Minucius tomba dans le même piége que ses prédécesseurs.

Le sénat, cédant aux plaintes et aux cris des alliés qui se trouvaient ruinés par la présence d'un ennemi qui mettait tout à feu et à sang, et mécontent d'ailleurs de la lenteur du sage Fabius, se détermina à lui adjoindre Minucius, afin de mettre un terme à la guerre par une action décisive. Bientôt les armées se trouvent en présence dans les plaines de l'Apulie, aux environs de Gérunium. Annibal, qui connaît la fougueuse impatience de Minucius, fait tout pour l'attirer au combat, sans son collègue. L'impétueux général, ne considérant que la gloire d'un succès obtenu sans la participation de Fabius, marche seul à la rencontre du rusé Carthaginois. Celui-ci a placé cinq mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux dans des fonds et des replis de terrain, pour prendre à revers son présomptueux adversaire. C'en était fait de Minucius et de son armée, si Fabius, témoin de son imprudence, n'avait quitté sa position pour voler à son secours.

Tite-Live et Plutarque rapportent qu'il échappa de dire à Annibal, lorsqu'il fut rentré dans son camp, à la suite de cette affaire : qu'*il s'était bien attendu à voir enfin crever la nue* (allusion à l'armée de Fabius) *qui paraissait immobile sur les hauteurs, qu'elle s'avancerait enfin et verserait sur lui quelque grand orage*. Cet illustre guerrier savait apprécier ses deux adversaires à leur juste valeur, lorsqu'il répétait : qu'*il craignait plus Fabius sans armes, qué Minucius armé.*

On essaierait vainement aujourd'hui des manœuvres d'Annibal. L'immense étendue qu'occupent nos armées rangées suivant un ordre très mince, le soin qu'on prend de reconnaître l'ennemi, et de marcher entouré à de grandes distances par une

quantité prodigieuse de troupes légères, rendront presque toujours illusoires les embuscades et les projets de surprise. Les seuls cas où il serait possible de tirer parti de ces sortes de stratagèmes ne peuvent guère se présenter que dans les pays coupés et fourrés, tels que la Suisse, le Tyrol, la Savoie, la Catalogne, etc., et encore ne réussirait-on que contre des corps peu nombreux et mal aguerris. Il est cependant un fait de cette nature très remarquable et très bien conçu, quoique l'issue n'en ait point été favorable : nous voulons parler de la fameuse embuscade que tendit le prince Eugène, en 1702, près de Luzzara, à l'armée franco-espagnole aux ordres de M. de Vendôme (1). S'il est souvent arrivé que des armées modernes se soient trouvées prises au dépourvu, ou attaquées en arrière et en flanc, cette situation était due à des circonstances quelquefois fortuites, mais plus souvent amenées par des manœuvres qu'il n'est plus permis de ranger dans la classe des stratagèmes d'Annibal. Ainsi, si Napoléon sut, dans plus d'une occasion, porter un corps considérable de troupes sur les flancs et les derrières de l'ennemi qu'il combattait de front, ce fut à l'aide de vastes combinaisons, de mouvements stratégiques opérés à de grandes distances du champ de bataille, et qui demandaient plusieurs jours pour leur exécution.

La bataille de Cannes fut le complément et le terme des succès d'Annibal. Les commentateurs ne sont pas d'accord sur la manière dont les deux armées furent disposées dans cette action mémorable. Il paraît néanmoins que le général carthaginois, voulant obliger son stupide et présomptueux adversaire à dégarnir et à rapprocher ses ailes, qu'il méditait de tourner et d'envelopper avec sa cavalerie, simula d'abord un mouvement offensif sur le centre des Romains, et qu'ayant ensuite cédé du terrain dans cette partie, en même temps que ses ailes conversaient à gauche et à droite

(1) *Voyez* les *Commentaires de Folard sur l'Histoire de Polybe*, et les *Mémoires de Feuquières*.

pour se porter en avant, il donna à son ordre de bataille la forme d'une grande tenaille, au milieu de laquelle les Romains se trouvèrent pris en flanç et à revers.

Cette victoire éclatante rétablit les affaires d'Annibal, qui étaient devenues fort épineuses depuis qu'on lui avait opposé Fabius ; mais elle n'eut point un résultat décisif pour la guerre, ainsi qu'il semble qu'on devait s'y attendre. Soit qu'il redoutât le désespoir d'un grand peuple aux abois, soit faux calcul de sa part, il ne crut pas devoir marcher immédiatement sur Rome ; il alla s'établir aux environs de Capoue, ville riche et populeuse, dont le luxe et la mollesse corrompirent, dit-on, ses soldats (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis cette époque, Annibal, loin de pousser ses succès, eut au contraire besoin de toute son habileté, de toutes ses ruses, pour se maintenir en Italie. Isolé au sein d'une terre étrangère, ses ressources se consumèrent chaque jour, tandis que celles des Romains s'accrurent de plus en plus. Le sénat, ayant d'ailleurs pénétré la cause de tant de revers, prescrivit à ses généraux de suivre les errements de Fabius et d'éviter toute bataille rangée. Sans doute on ne devait pas espérer que cette manière de constituer la guerre forcerait l'armée carthaginoise à abandonner de sitôt l'Italie; mais il fallait avant tout sauver la république, et cette sage lenteur la sauva.

Enfin les Romains fatigués d'un état de choses aussi pénible, et après avoir complétement réparé les désastres des premières campagnes, se déterminèrent à prendre l'offensive; mais au lieu de chercher à se débarrasser de cet ennemi ter-

(1) « On croit qu'Annibal fit une faute insigne, dit Montesquieu, de « n'avoir point été assiéger Rome après la bataille de Cannes. Il est vrai « que d'abord la frayeur y fut extrême ; mais il n'en est pas de la consterna- « tion d'un peuple belliqueux qui se tourne presque toujours en courage, « comme de celle d'une vile populace qui ne sent que sa faiblesse. Une preuve « qu'Annibal n'aurait pas réussi, c'est que les Romains se trouvèrent en- « core en état d'envoyer partout du secours. » (*Grandeur et Décadence des Romains*, ch. IV.)

rible en le combattant directement, le sénat porte ses vues plus loin, et arrête qu'on ira attaquer les Carthaginois au sein même de leur puissance. Scipion (1) se rend en Espagne, s'empare de Carthage-la-Neuve, triomphe des frères d'Annibal, et les oblige à se retirer. Il passe ensuite en Afrique où bientôt le vainqueur de Cannes lui-même est contraint de revenir pour défendre sa patrie. Une action sanglante a lieu dans les plaines de Zama (2). Scipion est victorieux, l'Italie délivrée pour toujours, et Carthage est à deux doigts de sa perte.

Le combat que livra Marius aux Teutons, non loin d'Aix, présente l'exemple d'une ruse du genre de celles d'Annibal. Informé, dit Plutarque (3), qu'il se trouve au delà du camp des barbares des creux et des ravins couverts de bois, Marius y envoie Claudius Marcellus avec trois mille fantassins pour prendre les ennemis à dos, quand le combat sera engagé de front. Marcellus, attentif à ce qui se passe, saisit l'instant favorable où les barbares sont ébranlés pour tomber sur eux en poussant des cris de victoire. Ceux-ci, chargés avec furie, pris en tête et en queue, ne peuvent résister à ce double choc, se débandent et prennent la fuite.

Il est des circonstances où le hasard sert mieux que les calculs les plus sages. La bataille de Télamon en est un exemple très frappant.

Plusieurs peuples considérables de la Gaule, profitant de la rivalité des Romains et des Carthaginois en Espagne, s'étaient ligués pour marcher sur l'Italie. Les Gaulois avaient franchi les Alpes et menaçaient de pénétrer jusqu'à Rome, lorsque l'arrivée d'Emilius, accouru des bords de l'Adriatique, les décida à rétrograder, contents de l'immense butin qu'ils avaient fait. Le consul, sans vouloir engager une action

(1) Ce général, qui reçut depuis le surnom d'Africain, était fils de P. Scipion qui commandait à la première affaire sur le Tésin.

(2) *Voyez* la description de cette bataille à la fin du paragraphe.

(3) Vie de Marius.

générale, se détermina cependant à les suivre dans leur retraite, espérant trouver l'occasion de leur reprendre une partie des richesses qu'ils emportaient. Pendant que ceci se passait, Attilius, après avoir apaisé les troubles de la Sardaigne, était venu débarquer à Pise, et se trouva marcher, sans le savoir à la rencontre des Gaulois que son collègue pressait par derrière. Informé par un fourrageur ennemi, que ses soldats lui amenèrent, qu'Emilius et les Gaulois étaient en présence aux environs de Télamon, il prend aussitôt son parti, les attaque en queue, tandis que son collègue leur tient tête. C'est vainement que les Gaulois font face des deux côtés, leurs phalanges (1) sont enfoncées, et presque tous périssent, malgré la résistance la plus héroïque.

La dernière bataille de Leipsick, considérée en elle-même et abstraction faite des événements qui y donnèrent lieu, présente, comme celle de Télamon, le spectacle extraordinaire d'une armée combattant à la fois contre deux autres armées distinctes qui cherchent à l'envelopper.

Nous pourrions tirer de Polybe, ou mieux encore de Frontin, de nombreux exemples de pareils stratagèmes; mais ces sortes de moyens, devenus puérils pour la plupart, ne serviraient qu'à grossir inutilement le texte de nos leçons; et nous aimons mieux faire observer, dès à présent, que c'est bien moins de l'imitation servile de quelques manœuvres, que la différence des circonstances rendra presque toujours inutiles ou dangereuses, qu'il faut attendre la victoire, que de l'étude de la philosophie de la guerre, et de la connaissance du cœur des hommes que les mêmes passions agitent sans cesse.

Il ne nous reste plus, pour terminer ce paragraphe, qu'à faire, ainsi que nous l'avons annoncé, le récit abrégé des batailles de Mantinée (3e), et de Zama.

(1) Les Gaulois étaient dans l'usage de ranger leur infanterie en phalange, ce qui ne signifie pas qu'ils avaient copié les Grecs dont ils ignoraient vraisemblablement la tactique, mais simplement qu'ils se formaient suivant un ordre profond et continu.

3° *Bataille de Mantinée.* — Plusieurs peuples du Péloponèse, à la tête desquels se trouvaient les Achéens, s'étaient réunis sous la conduite de Philopœmen, dans le dessein de mettre un terme à la tyrannie des rois de Sparte. Aussitôt que Machanidas, qui y régnait alors, est informé de l'existence et du but de cette ligue, il rassemble ses forces, et marche à la rencontre de Philopœmen.

De son côté, celui-ci voulant répondre à la confiance des Achéens, prend ses mesures en toute hâte, et vient attendre son adversaire aux environs de Mantinée, déjà célèbre par deux actions mémorables.

Le terrain où le combat eût lieu est une petite plaine à quelques stades (1) à l'ouest de Mantinée (2), resserrée entre deux chaînes de hauteurs et coupée dans presque toute sa largeur par un ravin qui, partant de l'une de ces hauteurs, vient aboutir à peu de distance de l'autre. (*Voy.* la pl. Ire.)

Philopœmen n'est pas plutôt instruit de la présence de l'ennemi dans la plaine, qu'il fait sortir les troupes de Mantinée, sur trois colonnes : celle de gauche est composée des armés à la légère, des cataphractes et de la cavalerie étrangère; celle du centre est formée de la phalange, et la troisième de la cavalerie achéenne.

Philopœmen appréciant, en général expérimenté, tout le danger qu'il y aurait à laisser le ravin derrière sa ligne de bataille, se détermine à le placer entre son adversaire et lui, en se réservant d'agir offensivement par l'intervalle compris entre l'extrémité de ce ravin et le pied de la hauteur.

Après que les armés à la légère de gauche, A, eurent occupé la colline qui domine la ville et la plaine de ce côté, la to-

(1) Le stade olympique — 184 mètres 875 centimètres.

(2) C'est au milieu de cette plaine qu'est aujourd'hui bâtie Tripolitza. Il doit être permis de souhaiter que cette terre, naguère baignée du sang des Grecs modernes, ne soit pas moins propice à leur liberté qu'elle ne le fut jadis à celle de leurs ancêtres. Ces vœux, que nous formions il y a dix ans, se trouvent maintenant réalisés, et, en partie, grâce à la coopération de la France.

talité de la cavalerie de la première colonne, destinée à engager l'action, fut formée en plusieurs masses, B, sans intervalles, à peu de distance en avant du temple de Neptune, observant le passage dont nous avons parlé ; dans le même temps, l'infanterie, C, se déployait à droite, un peu en arrière de cette cavalerie, et garnissait le bord du ravin. Polybe explique très bien que cette infanterie, au lieu de former, comme de coutume, une phalange continue, fut partagée en *cohortes* avec des intervalles; mais il ne dit pas qu'elle fut mise sur deux lignes, ainsi que le mécanisme du combat porte à le croire. La cavalerie achéenne, D, fut placée à l'extrême droite, sans qu'on puisse en donner d'autre raison que l'usage, car les localités y rendaient sa présence complétement inutile (1).

Cependant, Machanidas s'était présenté de l'autre côté du ravin sur un front à peu près égal et parallèle à celui de son adversaire : sa phalange, H, rangée à l'ordinaire, avait un grand nombre de balistes et de catapultes en avant de son aile droite, et la plus grande partie de la cavalerie, F, avait été opposée à celle de Philopœmen. (*V.* pl. II, fig. 3.)

Celui-ci, contrarié par l'effet des machines dont les pierres et les traits atteignaient l'infanterie, ordonna bientôt à la cavalerie, B, et aux armés à la légère de s'emparer des batteries, et de tomber sur le flanc gauche de la phalange. Cette charge, loin de réussir, eut un si mauvais succès, que Machanidas, après avoir culbuté escadrons sur escadrons, poussa les fuyards jusqu'aux portes de Mantinée. Au reste, cette poursuite intempestive fut la cause de sa perte : car, Philopœmen ne se fut pas plutôt aperçu de cette faute qu'il se hâta de lui couper la retraite, en fermant le passage avec une partie de son infanterie. (C'est en raison de cette circonstance que nous avons pensé qu'il y avait deux lignes, et que

(1) On serait tenté de penser qu'il y a eu quelque malentendu de la part du traducteur, à l'égard de la disposition de cette cavalerie ; et qu'au lieu d'avoir été mise en ligne avec de l'infanterie, elle formait une réserve en arrière, peut-être sur sa droite, il est vrai, tel que D, comme l'indique la planche II.

les troupes de la seconde seules furent employées à cette manœuvre de flanc, puisque le bord du ravin ne cessa pas d'être occupé pendant le reste de l'action.)

Les choses étaient dans cet état, lorsque la phalange Lacédémonienne, stimulée par le succès de sa cavalerie, se précipita dans le ravin, avec l'espoir de le franchir et d'enfoncer le centre de la ligne ennemie; celle-ci, composée d'éléments séparés et mobiles, n'eut pas de peine à s'opposer à cette attaque; et déjà le ravin servait de tombeau à la plus grande partie de l'infanterie de Sparte, lorsque Machanidas revint de sa course imprudente pour rejoindre les siens. C'est en vain qu'il tente de trouver un passage; tous les points du fossé par où il eût pu se sauver sont gardés avec soin. Philopœmen, qui l'a reconnu à ses ornements et à son manteau de pourpre, se dirige sur lui, et bientôt le tyran a cessé de vivre.

Nous allons faire succéder au récit de cette bataille quelques réflexions qu'elle nous paraît comporter.

On s'aperçoit aisément, quoique Polybe ait négligé de nous le dire, que l'armée de Philopœmen devait être inférieure en nombre, ou du moins en cavalerie, à celle de Machanidas, non-seulement à cause du succès obtenu d'abord par celui-ci, mais surtout par la précaution que prend Philopœmen de mettre tous les obstacles du terrain à profit.

On voit aussi que ce dernier avait étudié son champ de bataille, et qu'il connaissait les rapports du terrain avec les différentes armes, par l'empressement que d'abord il apporte à faire occuper, par les armés à la légère, la colline qui domine toute la plaine, et à laquelle doit être appuyée son aile gauche; ensuite, par la disposition de la plus grande partie de sa cavalerie sur le seul terrain qui lui convînt; et enfin, par la manière tout-à-fait judicieuse dont il distribua son infanterie en petits corps indépendants les uns des autres, et par là même très mobiles et très aptes à défendre ou à franchir le ravin. Cette formation de l'infanterie ne laisse aucun doute que dès lors la tactique romaine avait

pénétré chez les Grecs, et qu'ils savaient au besoin en faire des applications à leur constitution militaire.

Quoique l'ordonnance compacte de la phalange ne pût convenir dans la circonstance, Machanidas n'en disposa pas moins très habilement sa cavalerie et ses machines, en les opposant à l'aile gauche de son adversaire, la seule attaquable. Au reste, sa conduite pendant l'action est impardonnable. Quoi de plus imprudent et de plus inutile, en effet, que d'abandonner le champ de bataille pour atteindre quelques fuyards qui ne devaient plus reparaître après l'échec qu'ils avaient éprouvé (1)? C'est déjà un inconvénient des plus graves que des troupes enthousiasmées d'un succès obtenu sur un point, soient entraînées dans une poursuite partielle, tandis que la victoire est en suspens; mais la faute est bien autre, si le général, oubliant que le salut de son armée dépend de sa présence, se met à la tête d'une pareille manœuvre. Une victoire signalée eût été indubitablement la conséquence de la supériorité qu'obtint d'abord la cavalerie de Machanidas, si, au lieu de la laisser poursuivre, il l'eût employée immédiatement à charger le flanc gauche et les derrières de l'infanterie achéenne.

L'issue de cette bataille est une preuve qu'il ne faut jamais désespérer de vaincre, et que le sang-froid et le talent suffisent souvent pour maîtriser les événements.

Bataille de Zama. — Nous avons déja vu par quel concours de circonstances Annibal fut contraint d'abandonner l'Italie pour voler au secours de Carthage ; nous allons maintenant entrer dans quelques détails sur la fameuse journée de Zama, où Rome porta le dernier coup à sa terrible rivale. Mais quelles qu'aient été et la grandeur et les conséquences de ce drame étonnant, on les trouve d'un intérêt moindre que celui que fait naître la rencontre de deux adversaires tels qu'Annibal et Scipion.

(1) *Qui, dispersis suis, inconsultè insequitur, quam quisque acceperat, adversario vult dare victoriam.* (Végèce.)

Polybe ne nous aurait point appris que le champ de bataille f t un terrain découvert et sans accidents, qu'on le devinerait sans peine par la manière dont l'action se passa.

Annibal se présenta le premier dans la plaine, et disposa son infanterie sur trois lignes de phalanges A, C, B (*voy.* la planche II, fig. 4) ; la première C et la seconde B étaient à peu de distance l'une de l'autre, tandis que la troisième A fut tenue en réserve à un stade au moins en arrière de la seconde. Plus de quatre-vingts éléphants EE couvraient le front de la première ligne, et devaient porter d'abord le désordre et la confusion dans les rangs de Scipion. La cavalerie D, formée par escadrons, prolongeait son ordre de bataille à droite et à gauche de la première ligne.

Le général romain, au lieu de ranger à l'ordinaire ses légions en quinconce, plaça les princes carrément derrière les hastaires, et dédoubla les rangs des triaires pour leur donner un front égal à ceux-ci. Les lignes ayant d'ailleurs serré à trois ou quatre pas de distance les unes des autres, l'ordre de bataille se trouva formé, ainsi que le montre la planche II, d'une série de colonnes par manipules FF, espacées tant plein que vide. Cette dérogation à l'ordre habituel des Romains était motivée sur la nécessité de laisser des passages directs et assez larges aux éléphants, lorsqu'ils seraient lancés contre la ligne. Les vélites, et autres fantassins légers, chargés d'engager le combat et de chasser les éléphants à coups de traits, furent primitivement placés sur le front et dans les intervalles des colonnes à la hauteur des hastaires, afin de donner à l'ordre de bataille l'apparence d'une ligne pleine, et de dérober par là aux yeux d'Annibal tout l'art de cette disposition (1). Enfin, la cavalerie, divisée par turmes, prit son rang

(1) Le danger manifeste qu'il y aurait eu pour Annibal à tenir le front de son infanterie moindre que celui de l'infanterie opposée lorsqu'il pouvait le contraire, et que l'infériorité numérique et tactique de sa cavalerie l'exigeait impérieusement, nous a fait rejeter l'opinion de Guischardt, qui attribue à l'infanterie romaine, dans cette bataille, un front plus étendu qu'à l'infanterie carthaginoise.

accoutumé sur les flancs de l'infanterie; à l'aile gauche H était Lœlius avec la cavalerie d'Italie, et à la droite G se trouvait Massinissa (1) avec ses Numides.

Les troupes ayant été haranguées de part et d'autre, selon qu'il était d'usage chez les anciens (2), le combat s'engagea de la sorte : Scipion, considérant qu'il était préférable d'affronter le choc des éléphants de pied ferme, que de le recevoir après avoir commencé son mouvement pour attaquer, laissa prendre l'initiative à son adversaire. Celui-ci, après que les armés à la légère et les Numides des deux partis eurent quelque temps escarmouché, ordonna de faire charger les éléphants. Les vélites, attentifs à la marche de ces animaux, démasquèrent les intervalles laissés entre les colonnes, et, se portant en avant, en chassèrent la plus grande partie par ces intervalles. Cependant quelques éléphants ayant rétrogradé sur l'aile gauche des Carthaginois, ils y occasionnèrent un désordre dont Massinissa profita pour attaquer et enfoncer cette aile. Lœlius, de son côté, n'avait pas été moins

(1) Massinissa ayant été détrôné et chassé de son royaume par Syphax, s'était mis sous la protection des Romains auxquels il resta toujours fidèlement attaché. Ce prince, qui avait alors recouvré ses Etats, était venu joindre Scipion avec six mille fantassins et autant de cavaliers.

(2) L'accroissement numérique des armées modernes et les vastes espaces qu'elles occupent ne permettant plus de stimuler, comme autrefois, les troupes par des allocutions, l'on a recours à des discours écrits, appelés proclamations ou *ordres du jour*, qui sont lus dans chaque corps en particulier.

Quelques mots heureux, dits à propos, quelquefois dans le langage même du soldat, font souvent plus d'effet sur lui qu'une harangue ou un ordre du jour préparé à l'avance : « Soldats ! si l'on vous demande où vous avez abandonné votre général, souvenez-vous de répondre que c'est en combattant à Orchomène, » s'écria Sylla en voyant ses troupes hésiter à combattre l'armée de Mithridate. Un reproche semblable, adressé à des soldats français dans une circonstance analogue, ne fit pas moins d'effet sur eux. Le marquis de Saint-Herem sut arrêter la déroute de ses troupes en leur criant : « Fuyez; mais dites que vous m'avez abandonné blessé et combattant à « Raucoux. »

heureux, car à peine s'était-il mis en mouvement pour charger la cavalerie opposée, qu'elle avait tourné le dos et pris la fuite.

Les succès de la cavalerie romaine et la dispersion des éléphants furent le signal de la marche de l'infanterie. Celle-ci, toujours disposée en petites colonnes avec les armés à la légère LL, dans les intervalles, à la hauteur des triaires, s'avança en bon ordre à la rencontre des deux premières lignes ennemies seulement ; car Annibal, pensant que le temps d'engager sa réserve n'était point encore arrivé, n'avait ordonné aucun mouvement dans sa troisième ligne. Lorsqu'on ne fut plus qu'à quelques pas les uns des autres, les hastaires se précipitèrent sur la première ligne des Carthaginois et l'enfoncèrent après un combat des plus sanglants. La seconde ligne, frappée du désastre de la première, et pressée d'ailleurs par les fuyards qui ne trouvaient aucun passage pour se sauver, lâcha pied ou donna peu de chose à faire aux Romains. La déroute des deux premières lignes aurait infailliblement entraîné la troisième, si Annibal n'eût ordonné à ses vétérans de présenter la pique aux fuyards, pour les obliger à s'écouler par les flancs.

Scipion, jugeant, à l'attitude imposante de cette troisième ligne, qu'il lui restait encore un terrible combat à livrer, prit le parti de réunir toute son infanterie en une seule phalange. C'est pourquoi il ordonna d'abord de rallier les hastaires qui se trouvaient dispersés à la poursuite des fuyards, et les ayant ensuite formés en une seule ligne continue, il les opposa au centre des Carthaginois. Pendant que ceci se passait, les princes et les triaires avaient ouvert leur ordre de bataille par le centre, au moyen d'un double mouvement par le flanc droit et le flanc gauche, et s'étaient serrés en deux lignes pleines sur l'une et l'autre aile, les triaires TT débordant les princes PP, et ceux-ci dépassant à leur tour la ligne des hastaires OO (pl. II, fig. 4) ; c'est-à-dire qu'après cette manœuvre, toute l'infanterie se trouva former un double système d'échelons sur le centre. Les derniers échelons s'étant immédiatement portés à la hauteur

des premiers pour ne plus former qu'une seule phalange, le combat recommença avec une nouvelle furie.

Le succès était incertain lorsque Lœlius et Massinissa, qui s'étaient imprudemment abandonnés à la poursuite de la cavalerie ennemie, regagnèrent le champ de bataille et décidèrent de la victoire en chargeant les derrières et les flancs d'Annibal. La perte des Romains ne s'éleva pas au-delà de deux mille hommes, tandis qu'il demeura sur la place vingt mille Carthaginois, et qu'un nombre égal fut fait prisonnier. Au reste, il n'est pas difficile de se rendre compte de cette énorme différence entre les pertes éprouvées de chaque côté, lorsqu'on se rappelle les circonstances fâcheuses dans lesquelles les Carthaginois se trouvèrent successivement entraînés pendant toute la durée de l'action.

Polybe ne nous apprend rien de positif sur la force numémérique des deux armées, et il est difficile d'en juger avec quelque exactitude par les détails qu'il nous a laissés de la bataille. Seulement, lorsque cet historien est arrivé à décrire la dernière époque de l'action, il dit : *Le nombre et le courage étaient égaux de part et d'autre, et l'opiniâtreté était telle que l'on mourait sur la place même où l'on combattait;* mais alors les deux premières lignes ayant abandonné le champ de bataille, il est hors de doute que cette phrase n'a rapport qu'à la réserve d'Annibal et à l'armée romaine. C'est cependant de ce passage dont Folard s'empare fort mal à propos pour reprocher à Polybe d'avoir avancé que les armées étaient de même force, et pour se donner ensuite l'inutile peine de prouver ce que la moindre réflexion fait apercevoir, c'est-à-dire que les Carthaginois étaient plus nombreux en infanterie que les Romains (1). D'un autre côté, les six mille Numides que Massinissa avait amenés et les succès prompts et décisifs des deux ailes de Scipion, portent à croire que celui-ci était numéri-

(1) Trois lignes de phalanges, ne fussent-elles disposées que sur cinq rangs, présenteraient déjà plus de combattants que trois autres lignes de même étendue formées à la manière des Romains. Or, comme il ne paraît pas qu'Annibal eût dérogé à son ordonnance habituelle, qui ne devait pas

quement supérieur à son adversaire en cavalerie. Ce qui est hors de doute, c'est que jamais les Romains n'avaient déployé autant de cavalerie sur les champs de bataille, et que jamais elle n'avait décidé, pour eux, d'une grande victoire.

Ce que nous avons dit précédemment des batailles livrées par Annibal en Italie, ce que nous venons de voir de cette dernière, confirme ce que nous avions d'abord avancé dans notre introduction au sujet des campagnes de cet homme célèbre, savoir qu'elles sont plus remarquables sous le rapport de l'étendue des opérations et de l'emploi des stratagèmes, que sous celui des progrès de la tactique proprement dite. *Tenir ses meilleures troupes en réserve, n'engager du reste de l'armée qu'une partie proportionnée à la résistance de l'obstacle à vaincre, tandis que l'autre se tient prête à secourir ou à remplacer la première*, est une règle fondamentale qui ne comporte que de très rares exceptions : ce fut celle des Romains, de Frédéric, de Napoléon et de tous les généraux qui ont eu quelque expérience de la guerre. C'était aussi vraisemblablement cette règle-là même qu'Annibal avait compté mettre en pratique aux champs de Zama, en disposant son infanterie sur trois lignes, les deux premières formées des auxiliaires et des soldats de nouvelle levée, et la troisième, des vétérans revenus d'Italie; mais il n'y parvint pas et ne pouvait y parvenir avec les phalanges, car la substitution d'une ligne à une autre était impossible avec une pareille ordonnance et l'emploi des armes blanches. Il faut, pour croire à un manque de jugement aussi notoire de la part d'Annibal, il faut, disons-nous, que ce soit Polybe, l'exact Polybe lui-même, qui nous raconte les détails de cette disposition. On voit de suite que le général carthaginois eût pu, sans déroger à l'usage des phalanges, tirer un meilleur parti de son infanterie, en ne faisant qu'une seule ligne des deux premières, d'un front double par conséquent, avec laquelle il eût débordé et enveloppé les Ro-

être au-dessous de huit à dix rangs au moins, autrement un écrivain tel que Polybe nous en eût sans doute prévenus, il est raisonnable de supposer que l'infanterie carthaginoise était au moins double de l'infanterie romaine.

mains; ayant soin, toutefois, de laisser de plus grands intervalles que de coutume entre les phalanges élémentaires de sa réserve, pour faciliter au besoin la retraite du centre de la première ligne.

Sa conduite pendant l'action ne paraît pas plus excusable, et l'on a besoin, pour s'en rendre compte, d'avoir vu le plus célèbre des capitaines de nos jours, après avoir montré dans un grand nombre de batailles un génie du premier ordre, perdre tout-à-coup ses moyens, et se trouver pour ainsi dire paralysé au milieu de quelques-unes des grandes crises qui ont mis fin à sa carrière militaire et politique. Folar, qui a commenté cette bataille, dit avec raison qu'Annibal, voyant sa première ligne fortement engagée et sur le point de plier, eût dû démasquer la seconde en toute hâte, en la rompant par le centre, au moyen d'un mouvement par l'un et l'autre flanc, prolongé jusqu'aux files extrêmes de la première, qui alors se serait retirée. Les Romains, menacés sur leurs ailes par les deux moitiés de la seconde ligne, et bientôt attaqués de front par la réserve, n'eussent pas résisté à cette triple charge, et la victoire eût été décidée sans appel en faveur des Carthaginois, bien avant le retour de Lœlius et de Massinissa.

Déjà Régulus avait imaginé de transformer l'ordonnance habituelle de l'infanterie romaine en une suite de petites colonnes par manipules ; et si cette manœuvre, nécessitée à Tunis comme à Zama par la présence des éléphants, ne réussit pas également dans les deux batailles, c'est que Régulus n'ayant pas ménagé, comme Scipion, des intervalles assez grands pour le passage de ces animaux, les colonnes en furent maltraitées. Au reste, avec une issue toute différente, ces deux actions ont beaucoup d'analogie entre elles, et font époque l'une et l'autre dans l'histoire de l'art militaire, comme ayant donné lieu aux premières applications de la colonne telle que nous la formons aujourd'hui.

La faute que commirent Lœlius et Massinissa, en s'abandonnant à la poursuite de la cavalerie ennemie, fut indépendante de la volonté de Scipion, dont on ne peut trop admirer

la conduite réfléchie pendant toute la durée de la bataille. L'ordre en colonne qu'il adopta ne convenait pas seulement contre les éléphants, c'était encore la meilleure disposition pour attaquer, après l'éloignement de ces animaux ; l'infanterie formée en colonnes acquiert une mobilité, une énergie dans les combats de main, qu'elle ne peut avoir avec toute autre ordonnance. Les intervalles entre les colonnes de Scipion étaient des espaces morts, il est vrai, mais il y remédia en partie, en plaçant les armés à la légère entre les manipules des triaires.

La réserve d'Annibal pouvait encore devenir funeste aux armes romaines, si au lieu de prendre de nouvelles mesures pour la combattre, Scipion, poursuivant tête baissée son premier mouvement, était allé l'attaquer sur-le-champ; mais auparavant il rallie les hastaires et démasque ses deux autres lignes, afin d'user à la fois de toutes ses ressources dans cette circonstance décisive. Il est des cas où l'hésitation à poursuivre un premier succès serait une faute des plus grandes; mais il en est d'autres, et celui où se trouvait Scipion en présence des vétérans d'Annibal en est un, où il faut s'arrêter pour réfléchir et régler sa conduite : c'est ce que fit le général romain, et il eut lieu de s'en applaudir.

Nous allons passer à des considérations d'un autre ordre, à celles qui se rapportent à la conception même des opérations.

§ II.

La stratégie est la science de la guerre, et la tactique en est l'art, parce que la première conçoit et que l'autre exécute, disent quelques écrivains militaires. Cette définition, assez insignifiante par elle-même, n'est d'ailleurs pas, à notre avis, de toute exactitude; et, d'abord, parce qu'elle attribue à la tactique ce que celle-ci n'opère qu'à l'aide de la topographie et de la fortification; et, ensuite, parce qu'elle se refuse à l'élever au rang des sciences. La tactique, il est vrai, n'est qu'un des

moyens dont se sert la stratégie pour réaliser ses projets; mais ce moyen est-il donc tellement mécanique qu'il ne présente rien de savant, rien de difficile et de profond dans ses applications? Epaminondas fut tacticien à Leuctres et à Mantinée; Alexandre, Scipion, César, le furent également à Arbelles, Zama, et Pharsale. Nous ne pensons pas qu'on veuille ranger dans la classe des conceptions stratégiques le passage de la Renchen par Turenne en présence de Montécuculli qu'il voulait contraindre à décamper, en s'établissant perpendiculairement à son aile gauche (1); ni la surprise de Rosbach, ni la manœuvre de Leuthen, ni l'arrivée de Desaix à Marengo, ni en général tous les mouvements décisifs et imprévus que l'on a été dans le cas d'exécuter sur un champ de bataille. Néanmoins, ces manœuvres, ces mouvements, quoique purement tactiques, ont dû demander pour leur conception, ce nous semble, quelque chose de supérieur à l'idée qu'on attache ordinairement au terme d'art. La tactique, il est vrai, n'a pas besoin, comme la stratégie, de nombreux documents politiques, géographiques, statistiques et administratifs; mais, au moins, doit-elle emprunter des secours à la topographie et à la philosophie de la guerre, auxquelles on ne peut refuser le nom de sciences. Si le stratégiste (2) peut prendre son temps pour arrêter ses projets, il n'en est pas de même du tacticien; à peine a-t-il quelques heures, quelques minutes pour s'en occuper; mais, pour opérer sur un théâtre limité, celui-ci a-t-il besoin de moins de connaissances, de jugement, de pénétration et de coup d'œil que le premier?

Dans l'embarras de prononcer entre une foule d'opinions diverses, nous dirons, obligé que nous sommes de donner des définitions, 1° que la *tactique est la science des officiers généraux et particuliers préposés à l'organisation, à l'éducation, et à la conduite des troupes*; 2° *que la stratégie est la science des combi-*

(1) Voyez les *Mémoires de Feuquières*.

(2) On dit aussi *stratégicien*.

naisons et des directions; celle, par conséquent, du généralissime duquel doivent émaner exclusivement tous les ordres. S'il faut que, dans tous les cas et à tous les instants, la tactique soit prête à opérer la destruction ou la désorganisation des forces de l'adversaire, comme le temps et le lieu ne sont pas indifférents, c'est à la stratégie à les désigner et à calculer toutes les conséquences de l'événement.

Pour le stratégiste, comme pour le tacticien, le grand art, la grande affaire, est de savoir assortir, proportionner et limiter les conceptions aux moyens que l'on a pour les réaliser; et, malheureusement, telles sont les difficultés que l'on éprouve à distinguer ainsi ce qui est possible de ce qui ne l'est pas, que bien peu de généraux y parviennent : les uns, parce qu'ils ne savent pas rassembler les données nécessaires; les autres, parce qu'ils ignorent le secret de les mettre en œuvre : il en est qui présument trop de leurs ressources, et d'autres pas assez.

Mais à quoi bon le terme de *stratégie?* nos aïeux ne l'employaient pas. Il est vrai que, parmi les modernes, Guibert a été un des premiers à s'en servir, ou du moins à se servir de celui de *stratégique;* mais parce que le mot était tout aussi ignoré au temps de Louis XIV, que celui de *tactique* à l'époque de Charles VII, doit-on pour cela se refuser à l'admettre? Le mot de *géométrie* fut-il articulé aussitôt après la découverte de quelques-unes des propriétés de la ligne droite et du cercle; celui de *chimie*, aussitôt après que l'on fut parvenu à opérer la combinaison de quelques métaux? Sans doute que la science que l'on croit devoir appeler *stratégie* avait été appliquée bien avant les derniers temps; mais les applications en avaient été tellement rares, tellement incertaines, tellement difficiles à observer, qu'elles n'avaient frappé qu'obscurément les esprits (1).

(1) Il n'est pas donné à l'esprit humain d'embrasser tout, de s'occuper de tout à la fois. A l'époque dont il s'agit, la tactique, naguère exhumée des cendres de l'antiquité, était loin encore d'être appropriée aux nouvelles armes; on s'agitait pour la perfectionner; et, pour y parvenir, la pensée demeurait enfermée dans les limites étroites du peloton et du bataillon.

De nouveaux exemples, de nouveaux progrès étaient nécessaires avant que l'on en vint à poser des principes et à formuler des règles; on les a vus se réaliser ces exemples, et la réflexion, qui s'en est emparée, ayant mis la science en évidence, il a bien fallu lui donner un nom, et ce nom a été emprunté aux anciens, qui, toutefois, ne lui reconnaissaient qu'une partie de l'acception qu'on lui assigne aujourd'hui. Certes, nous sommes moins disposé que personne à admettre légèrement de nouveaux termes; mais quand l'évidence nous les montre d'une absolue nécessité, nous n'hésitons pas à y consentir, d'autant plus qu'ils abrègent le langage et facilitent les progrès. Or, pour quiconque connaît l'histoire, pour quiconque a médité sur les immenses changements survenus dans les méthodes de guerre seulement depuis un siècle, la stratégie est une science réelle qu'il convient de distinguer et de séparer de la tactique : c'est ce que reconnaît Napoléon, c'est ce qu'eussent reconnu Turenne et Frédéric, s'ils eussent vécu nos contemporains. S'il restait encore des doutes sur la nécessité de cette distinction, nous ajouterions qu'elle se trouve établie chez la plupart des auteurs grecs, et notamment dans la première des *Institutions militaires de l'empereur Léon*. Maizeroy, à qui nous devons une traduction des œuvres de cet empereur philosophe, entre dans quelques détails à ce sujet, et se résume ainsi : « La *stratégie* est donc proprement « l'art de commander, d'employer à propos et avec habileté « tous les moyens que le général a dans sa main, de faire « mouvoir toutes les parties qui lui sont subordonnées et de « les disposer pour le succès.... Tous les auteurs grecs ont « toujours fait une distinction très marquée entre la *straté-* « *gique*, ou la science du général, et les parties dont elle est « composée, telles que la tactique, la stratopédie, etc., »

Et plus loin :

« La distinction que fait l'empereur Léon, dans ce chapitre, « de la tactique, et des fonctions du général, est très remar- « quable, et sa définition très exacte. Le mot *tactique* vient

« de τάξις, qui signifie ordre, arrangement, disposition. La « tactique n'est donc autre chose que l'art de ranger les « troupes et de disposer toutes les diverses parties qui doi- « vent agir de concert. C'est aussi l'art de les former à des « exercices et à des manœuvres les plus convenables pour « toutes les opérations où elles doivent être employées ; mais « la science du général est bien plus étendue ; elle embrasse, « outre la tactique, plusieurs autres parties, etc. »

La force plus ou moins grande des armées, la durée des mouvements et l'étendue du théâtre de la guerre ne suffisent pas pour donner aux opérations le caractère stratégique ; une petite armée pourra opérer stratégiquement sur un théâtre très limité, tandis qu'une autre armée de plusieurs centaines de mille hommes, parcourant de grands espaces, ne le fera pas. Si, par exemple, Napoléon, au lieu de franchir les Alpes par un mouvement savamment combiné, pour obliger Mélas à évacuer le comté de Nice, en allant couper sa ligne de communication à cinquante lieues sur ses derrières, était venu tout simplement, suivant les règles communes, joindre Suchet sur le Var, pour combattre de front le général autrichien, nous ne pensons pas que sa marche dût être rangée dans la classe des conceptions stratégiques : autrement, il faudrait qualifier de stratégique toute opération de quelques jours de durée, et accorder le titre de stratégiste à tout général qui commanderait une armée. Nous avons voulu faire sentir par cet exemple, en outre de la définition que nous avons donnée (1), que les opérations stratégiques doivent être accompagnées de résultats décisifs, qui surprennent l'adversaire, et nous donnent, dès les premiers jours d'entrée en campagne, une supériorité marquée sur lui, même sans avoir combattu. Ainsi, l'on aura opéré stratégiquement, si l'on a obligé l'ennemi à faire ce qu'il ne voulait pas faire, et notamment à combattre contre sa volonté ; si on l'a séparé de *sa base d'opérations;* si, après l'avoir forcé à tenir son armée di-

(1) Première leçon, § IV.

visée, on a su la détruire en détail; si l'on est parvenu à l'adosser à quelque grand obstacle naturel, tel qu'une mer, un lac, un grand fleuve, un pays impraticable ou désert; ou bien encore, si on l'a refoulé contre un État neutre, et, enfin, si on lui a donné le change par une diversion judicieusement conçue. Mais tous ces grands résultats, pour le dire ici en passant, demandent une liberté d'action et de mouvement qu'on ne trouve que dans l'initiative et dans un heureux choix de points de départ. Les débuts de Napoléon étaient ceux de la foudre, et, jusqu'au dernier moment, ses desseins demeuraient cachés même à ses lieutenants.

Ce n'est qu'après avoir reconnu de quelle nature sera la guerre, que le stratégiste peut arrêter ses projets. La guerre est défensive ou offensive. La défensive est *absolue* ou accidentellement offensive. Lorsqu'elle sera possible, cette dernière circonstance présentera toujours le plus d'avantages, puisque, sans cesse, elle rappellera l'ennemi à la défense de son propre territoire. Il suit de là qu'il ne peut y avoir d'offensive profitable, si l'on n'a préalablement tout préparé pour la défensive.

La conservation d'un pays est évidemment attachée à celle de ses limites; ce qui ne veut pas dire qu'on doive disperser ses moyens de défense sur tous les points de ces limites pour en former une sorte de cordon; car un pareil système ne manquerait pas d'être funeste, et les Autrichiens l'ont éprouvé plus d'une fois. Il sera toujours plus avantageux de tenir ses forces réunies ou en mesure de se réunir spontanément, et de faire consister la défense dans l'occupation de certains points particuliers, que de vouloir tout couvrir, car on ne peut espérer de succès que de l'action des masses. Les points particuliers sur lesquels repose la conservation d'un pays sont dits *stratégiques;* ils consistent dans les places de guerre et les grands obstacles de la nature. C'est à l'ensemble de ces points qu'on donne le nom de *frontière* ou de *ligne de défense.* On ne devra se promettre de bons résultats que d'une défensive où tout aura été calculé pour obliger l'ennemi à de grands sacri-

fices, avant de s'être emparé de quelques-uns des points stratégiques de la ligne de défense. Au reste, la perte de ces points ne deviendra un mal réel qu'autant qu'il pourra en faire usage pour pénétrer dans l'intérieur du pays, sans exposer ses flancs et compromettre ses derrières.

La ligne de défense prend le nom de *base d'opérations* dans l'offensive. L'armée s'éloigne de sa base d'opérations pour aller conquérir certains points du territoire de l'ennemi dont l'occupation doit être funeste à celui-ci. On peut appeler *zone d'opérations* (1) l'espace embrassé par l'armée dans sa marche vers ces points. Cette zone est toujours couverte d'un nombre plus ou moins grand de routes et de rivières longitudinales ou transversales. Les communications longitudinales, soit par terre, soit par eau, sont dites *lignes d'opérations*. La direction suivie par le gros de l'armée est la ligne principale d'opérations; les autres ne sont que *secondaires*. Les routes transversales ou *lignes de communication*, car c'est ainsi que nous proposerons de les appeler, sont utiles pour lier entre elles les différentes lignes d'opérations. C'est sur la zone dont nous venons de parler, et principalement aux nœuds que forment entre elles les lignes d'opérations et les communications, que sont établis les dépôts et les magasins de toutes espèces. Ce que nous venons de dire de la zone d'opérations suffit pour montrer de quelle importance est sa conservation; mais il est d'autant plus difficile de la garantir, que tous les efforts de l'adversaire sont dirigés contre elle. C'est surtout dans ce sens qu'il a été dit précédemment que, dans l'offensive même, il fallait continuellement songer à la défensive. Il résulte de tout ce qui précède qu'on n'opérera réellement stratégiquement, qu'autant qu'on se tiendra dans les limites du réseau formé par les lignes et les points stratégiques.

Lorsque, par un motif quelconque, une armée s'avance à

(1) Ce terme, que nous avons proposé pour la première fois d'introduire il y a douze ans, a été ultérieurement adopté par le général Jomini, dans la dernière édition de son *Précis des principales combinaisons de la guerre*.

grands pas sur le territoire ennemi, sans prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer sa ligne d'opérations, on dit qu'elle fait une *pointe*. Une pareille exception aux règles ordinaires est toujours dangereuse, à moins qu'elle ne soit autorisée par un concours de circonstances particulières qui ne se rencontre ordinairement que dans une guerre de principes religieux ou politiques. Par exemple, dans la dernière campagne d'Espagne, la marche rapide du prince généralissime, d'abord sur Madrid, puis sur Cadix, et la direction donnée au corps du maréchal Molitor, sur Saragosse et Valence, étaient des pointes qui réussirent complétement ; mais aussi ces opérations étaient-elles suffisamment autorisées par la situation politique du pays, dont une partie désirait l'arrivée des Français, et par la stupeur des troupes constitutionnelles, d'ailleurs mal organisées et mal aguerries. L'expédition tentée sur la Champagne, en 1792, par le duc de Brunswick, ne pouvait avoir le même succès. L'instant n'était rien moins que propice, et elle ne fut pas conduite selon les règles. Deux armées redoutables menaçaient d'ailleurs les Prussiens sur leurs flancs et leurs derrières, lorsqu'ils firent leur retraite (1). Les dispositions, d'abord douteuses, et peu après hotiles des Vénitiens et du duc de Milan, feront toujours envisager comme une pointe des plus téméraires, l'entreprise de Charles VIII sur le royaume de Naples.

Cela posé, considérons quelles sont les opérations des anciens qui appartiennent à la stratégie (2).

(1) Le Tome II fournit de nouveaux détails sur cette expédition.

(2) Privés de cartes, les aciens n'avaient de renseignements géographiques que par des traditions souvent inexactes, ou des mémoires insuffisants et incomplets. Les connaissances géographiques s'étendirent par l'expédition d'Alexandre, mais la science ne fut réellement créée qu'après l'établissement de l'école d'Alexandrie. Eratosthène, l'homme le plus universel de son siècle, réussit le premier à construire sur des bases solides la carte du monde connu ; ce fut vers l'année 260 avant l'ère chrétienne, sous le règne de Ptolémée-Philadelphe. Hipparque, Possidonius, et Marin de Tyr, vinrent après Eratosthène, et rendirent de plus en plus régulière *la projection de la carte plate*.

Une conséquence que l'on peut tirer immédiatement du peu d'étendue des connaissances géographiques et statistiques des anciens, c'est que ces opérations ont dû être vagues et incertaines. Si les guerres persiques donnèrent lieu à quelques opérations stratégiques, ce fut plutôt de la part des Perses que du côté des Grecs. Ceux-ci, supérieurs à leurs adversaires par leur tactique et leur courage, se bornèrent généralement à marcher droit aux Perses, et à les combattre de front toutes les fois qu'ils se présentèrent sur leur territoire. Satisfaits de se voir débarassés de l'ennemi extérieur, les Grecs déposaient les armes, ou les tournaient les uns contre les autres.

Les diversions sont la partie de la stratégie dont les anciens ont le plus fait d'applications. Ces sortes d'opérations qui consistent, ainsi que leur nom l'indique, à diriger un corps particulier de troupes sur un point plus ou moins éloigné du théâtre principal de la guerre, et à la conservation duquel l'adversaire attache une grande importance, peuvent se partager en deux classes, selon qu'elles ont un but réel ou simulé.

L'histoire de Thucydide est, de tous les livres anciens, celui qui contient le plus d'exemples de diversions; et la plupart furent opérées par les Athéniens, à l'aide de leurs nombreux vaisseaux. Au reste, ces diversions par mer, et sans autre but que la ruine de quelques villes maritimes, sont d'un intérêt aussi faible pour la science, que les courses insignifiantes entreprises dans le même temps par les Lacédémoniens sur le territoire d'Athènes. L'expédition de Sicile, déjà très remarquable par le siége de Syracuse, est aussi plus digne de l'attention du stratégiste que toutes les précédentes. Si les Athéniens ne firent pas preuve d'un grand discernement en confiant cette entreprise à trois généraux à la fois, au moins fixèrent-ils à l'avance les points capitaux de son exécution : Corcyre fut choisi pour le rendez-vous général des forces combinées, et il fut arrêté que l'on toucherait la côte d'Italie, afin de déterminer les Tarentins à prendre parti contre la Sicile (1) : l'on

(1) Quoique Thucydide n'apporte pas d'autre raison de cette marche sin-

s'était même occupé de ce qu'il y aurait à faire après le débarquement; mais bientôt, ainsi qu'il manque rarement d'arriver lorsqu'il y a plusieurs chefs dans une armée, les dissensions des trois généraux firent avorter les premiers projets.

L'apparition subite d'Épaminondas aux portes de Sparte ne doit être envisagée que comme unepointe hazardée, mais exécutée, d'ailleurs, avec autant d'adresse que de résolution (1).

L'expédition d'Alexandre est un de ces événements militaires qu'il est difficile d'apprécier avec exactitude sous le rapport de la science. On découvre cependant, à l'aide d'Arrien, beaucoup mieux qu'on ne pourrait le faire avec Quinte-Curce, qui ne paraît pas avoir été homme de guerre, et dont le livre, d'ailleurs incomplet, est parsemé de faits merveilleux qui nuisent à l'intelligence des événements militaires; on découvre, disons-nous, que ce prince avait entrevu et résolu d'avance une partie des difficultés de sa gigantesque entreprise. Le récit de la retraite des Dix-Mille, les traditions et les rapports des Grecs de l'Asie-Mineure et de quelques transfuges, furent indubitablement les sources d'où il tira des documents statistiques et géographiques sur les pays compris

gulière par Corcyre et le cap Japyx que l'espoir dont on s'était bercé à Athènes de pouvoir entraîner les Tarentins dans la coalition, on peut croire néanmoins que l'état très imparfait de la navigation, qui ne permettait pas alors de quitter les côtes, avait fait considérer comme très périlleuse la route plus courte et plus directe que l'on a suivie depuis, tandis qu'on savait qu'en longeant les côtes de l'Epire jusqu'à la hauteur des monts Acrocérauniens, on n'aurait qu'à faire un trajet de quelques heures pour atteindre le littoral de l'Italie, et doubler bientôt après le cap Japyx. La preuve que les Athéniens n'osaient affronter la pleine mer, c'est que, dans cette même expédition, la flotte commandée par Démosthènes, et qui devait marcher en toute hâte au secours de Nicias, suivit encore le même chemin.

(1) Des guerres de voisinage entre de petits États, tels que les républiques de la Grèce ou les cantons suisses, peuvent donner lieu, sans doute, à des conceptions marquées au coin du génie ; mais elles ont si peu de retentissement au dehors, qu'elles restent souvent inaperçues au milieu de cette abondance de faits plus considérables rapportés dans l'histoire.

entre le Tigre, le Pont-Euxin, la Propontide et la Méditerranée. Il paraît, d'ailleurs, par la précaution qu'il prit d'accroître sa cavalerie et de tenir sa phalange à seize rangs, qu'il n'ignorait pas qu'il aurait à combattre en plaine, et à enfoncer des masses épaisses, à la vérité informes et mal constituées : car, pour rompre ces masses, il fallait les ouvrir avec un corps de troupes capable de résistance, et présentant un front assez étendu pour que son passage laissât un grand espace vide au milieu ; la phalange macédonienne était ce qu'il y avait de plus propre à remplir cet objet. Mais laissons de côté les considérations tactiques, et voyons comment et jusqu'à quel point Alexandre avait conçu et esquissé son plan d'opérations.

Le littoral de la Méditerranée et de la Propontide devait être évidemment le premier objet de ses conquêtes, afin de se procurer une large base d'opérations, assurer ses communications par mer avec la Grèce, et en même temps ôter aux Perses toute idée de diversion en Europe. Cette réflexion n'avait point échappé à Alexandre, ainsi que le prouve son début en Asie, et sa persévérance dans l'attaque de toutes les villes maritimes de la Méditerranée, avant de s'étendre au loin dans l'intérieur des terres. Il semble, au reste, qu'il eût perdu de vue ses premiers projets, lorsque, au lieu de marcher droit à Babylonne, apres la prise de Gaza, il lui vint dans l'esprit de visiter l'Egypte et le temple de Jupiter Ammon : car cette course intempestive ne présente plus aucune corrélation avec les opérations contre Darius, et elle n'eût sans doute pas manqué de lui être funeste, sans la profonde ignorance et la stupide inertie des Perses.

La partie de l'expédition d'Alexandre qui suivit la mort de Darius et la destruction de son empire, ne pouvait donner lieu à aucune conception stratégique, puisqu'alors on connaissait à peine de nom les pays que ce prince entreprit de soumettre. Ses courses au delà de l'Oxus, et aux rives de l'Hyasphe, sont d'un intérêt aussi nul pour notre objet que la conquête du Mexique par Cortès avec laquelle elles ont quelque

rapport. Le roi de Macédoine dut, comme l'aventurier espagnol, remettre à déterminer chaque jour ce qu'il ferait le lendemain; et s'ils furent l'un et l'autre également heureux dans leurs entreprises, c'est que la phalange produisit chez les Indiens la même surprise et la même crainte, que la détonation des armes à feu parmi les paisibles sujets de Montézume.

La conduite de Darius paraît extrêmement peu judicieuse : au lieu de défendre opiniâtrément la péninsule asiatique, en occupant la région centrale et dominante des sources, avec une partie de ses forces, qui, de cette position, eût pu facilement secourir les places maritimes, ou tomber sur le flanc gauche et les derrières d'Alexandre, pendant que le reste l'eût combattu de front à tous les passages des nombreuses rivières qui arrosent la côte méridionale de l'Asie-Mineure, on le voit fuir honteusement devant le prince macédonien, à la suite de quelques combats, abandonnant tout espoir de conserver ses places, et négligeant même d'occuper les défilés de la Cilicie, dont la perte allait bientôt ouvrir l'Asie Mineure à son antagoniste, et lui livrer les villes importantes situées à l'extrémité du bassin de la Méditerranée. Il semble, au reste, que Darius avait senti sa faute, lorsque, mais trop tard, il tenta un dernier effort pour arrêter Alexandre à Issus : celui-ci avait franchi les obstacles et aplani les difficultés qui pouvaient alors mettre un terme à son audacieuse entreprise.

L'ordonnance mobile de la légion se prêtait mieux que celle de la phalange à l'accomplissement de grandes entreprises, où l'on est amené à opérer sur de vastes étendues et sur toutes sortes de terrains. Les cinq premiers siècles de l'histoire romaine, si fertiles en événements militaires, ne présentent cependant aucune combinaison à laquelle nous devions nous arrêter. Pendant ce laps de temps, la guerre s'était successivement étendue des portes de Rome aux confins de l'Italie, jamais au delà. On voit, par la durée seule de la lutte contre Pyrrhus combien les Romains, déjà fort habiles dans les

ordres de bataille, devaient être peu initiés aux opérations stratégiques.

La rivalité de Rome et de Carthage donna lieu à des conceptions d'un ordre supérieur à tout ce qui avait été fait jusqu'alors. Ce fut dix ans après que Pyrrhus eut été contraint d'abandonner l'Italie, que la première guerre punique éclata. Bientôt la Sicile se trouva transformée en une vaste arène où, pendant plusieurs années, les deux peuples rivaux essayèrent vainement de vider leur querelle. Les circonstances n'étaient point favorables aux Romains : c'était la première fois qu'ils se trouvaient avoir affaire à une puissance maritime, et ils n'avaient pas encore songé à s'adonner à la marine. Messine et Agrigente ne tardèrent cependant pas à tomber en leur pouvoir. Mais un début aussi brillant, loin de les éblouir, ne servit au contraire qu'à leur faire mieux comprendre que leurs succès seraient éphémères aussi longtemps que les Carthaginois resteraient en possession des côtes et des villes maritimes; c'est pourquoi ils formèrent le projet de se créer une flotte. Une quinquirème, qui, l'année précédente, était venue échouer sur la plage d'Italie, leur servit de modèle. Bientôt la république compta cent vingt galères et un nombre de matelots suffisant pour leur manœuvre (1). La flotte nouvelle n'hésite point à aller chercher celle de Carthage ; plusieurs combats ont lieu ; les Romains, sans expérience, y apportent leur courage accoutumé et obtiennent l'avantage.

Ces premiers succès les rendirent audacieux, et leur firent entrevoir comme facile de porter la guerre en Afrique : Régulus y fut expédié avec ordre d'anéantir Carthage. On sait comment ce grand homme, après avoir combattu victorieusement à Adis, et sur le point d'accomplir les vœux du sénat et du peuple romain, fut défait et pris à Tunis par le Lacédémo-

(1) Il ne fallait pas beaucoup de temps aux Anciens pour dresser des matelots et construire une flotte; mais aussi leur marine était-elle infiniment au-dessous de celle des Modernes. Il en était de cela comme de leurs machines balistiques qu'on ne peut en rien comparer à nos canons

nien Xantipe, auquel les Carthaginois, encore fort ignorants dans l'art de la guerre, avaient confié le soin de les sauver.

Cette idée de porter la guerre en Afrique peut paraître aujourd'hui toute naturelle et toute simple; mais si l'on considère quelles avaient été jusqu'alors et les ressources et la sphère d'action des Romains, on conviendra qu'elle fait également honneur au génie et au courage de ce peuple belliqueux. Un grand exemple, il est vrai, avait pu guider le sénat dans cette détermination : c'était la fameuse diversion d'Agathocle, qui, cinquante ans auparavant, avait imaginé, pour délivrer la Sicile où les Carthaginois mettaient tout à feu et à sang, d'aller les attaquer dans leur propre pays. Au reste, cette première époque du débat entre Rome et Carthage n'était que le prélude d'événements plus extraordinaires et plus intéressants encore.

Nous avons déjà vu à l'aide de quels moyens tactiques Annibal sut pendant longtemps tenir la victoire enchaînée, et comment à la fin Scipion mit un terme à ses succès et à la fortune de Carthage; nous allons maintenant jeter un coup d'œil rapide sur les conceptions stratégiquss de l'un et de l'autre.

Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis qu'Annibal, fort jeune encore, avait été placé à la tête des forces carthaginoises, lorsque la seconde guerre punique éclata. Les causes réelles ou apparentes de cette guerre se trouvent assez amplement rapportées dans tous les historiens pour que nous nous dispensions de les rappeler ici. A cette époque, Carthage étendait sa domination sur tout le littoral de la Méditerranée, depuis la grande Syrte jusqu'au détroit de Gibraltar, et possédait de plus toute la partie de l'Espagne située sur la rive droite de l'Èbre, à l'exception de Sagonte, ville dévouée aux Romains, mais dont Annibal ne tarda pas à s'emparer malgré la résistance héroïque des habitants.

Rome, alors en guerre contre les Illyriens et les Gaulois cisalpins, donnait déjà des lois à toute la partie de l'Italie située au midi des rives du Pô, à la Sardaigne que les Carthaginois

avaient perdue, et à la Sicile, où le roi Hiéron ne conservait plus qu'une ombre de pouvoir.

Annibal ne s'est pas plutôt rendu maître de Sagonte, qu'il songe à réaliser le projet qu'avait eu Amilcar, son père, peu de temps avant sa mort, d'aller porter la guerre au sein même de l'Italie. Les circonstances étaient d'autant plus favorables à l'accomplissement de cette vaste entreprise, que les préparatifs des Romains n'étaient point encore achevés, et qu'ils avaient déjà, comme nous venons de le dire, deux guerres importantes à terminer. Annibal passe l'Èbre, soumet les peuples de la rive gauche, et confie le soin des affaires d'Espagne à Asdrubal et à Hannon. Telle est ensuite la rapidité de sa marche, que déjà il a franchi les Pyrénées et pénétré fort avant dans la Gaule, que les Romains ne soupçonnent même pas qu'il a quitté les rives de l'Ebre. Enfin, le sénat, informé de ses desseins, envoie Publius Scipion avec une armée ordinaire de quatre légions, pour s'opposer à ses progrès, en même temps qu'il prescrit à Sempronius de passer en Afrique à la tête des troupes de Sicile, afin d'y opérer une puissante diversion.

Publius, qui avait embarqué son armée pour arriver plus tôt aux Pyrénées, où il espérait prévenir Annibal, ne se trouve pas peu surpris d'apprendre, étant venu relâcher à l'embouchure du Rhône, que l'armée carthaginoise vient d'arriver sur la rive droite de ce fleuve. En peu de temps, les deux armées auraient pu se trouver en présence, si telle eût été la volonté des généraux; mais ni l'un ni l'autre n'avaient intérêt à en venir aux mains dans cette occasion : Publius avait trop peu de monde pour désirer de combattre, et Annibal voulait avant toutes choses pénétrer en Italie. Il y eut cependant un engagement de cavalerie assez sérieux dans une reconnaissance qui avait été ordonnée de part et d'autre, où les Romains eurent l'avantage. Le consul, après avoir sollicité les Gaulois de défendre le fleuve (mesure qu'Annibal sut bientôt rendre illusoire), croit devoir se replier en toute hâte sur les Alpes maritimes, où il devenait facile à sa petite armée d'arrêter les

ennemis, si, comme il y avait lieu de le présumer d'après leur marche, ils tentaient de pénétrer de ce côté-là. Mais il n'en fut pas ainsi : l'habile Carthaginois ayant deviné les intentions de son adversaire, s'empresse de remonter le Rhône jusqu'à Lyon, d'où il se dirige ensuite sur le petit Saint-Bernard. Jamais la constance et le courage de cet homme extraordinaire ne furent mis à une aussi rude épreuve que dans cette occasion. Contraint, pour ainsi dire, d'assiéger chaque rocher, où les habitants se portaient pour défendre leurs affreux défilés, il ne parvient à franchir les Alpes qu'après des difficultés inouïes et des pertes énormes. On juge que ce fut de sa part une conception des plus admirables que de pénétrer ainsi en Italie, sans que les Romains se doutassent de ce qu'il était devenu, jusqu'au moment où, à leur grand étonnement, ils le virent déboucher dans le Val d'Aoste, au milieu de ses alliés naturels, les Gaulois cisalpins (1). L'opération que nous venons de rapporter honore d'autant plus Annibal, qu'on en chercherait vainement une semblable dans l'histoire militaire de son temps (2).

La tâche que nous nous sommes proposée, dans ce paragraphe, n'ayant d'autre objet que d'appeler l'attention des

(1) *Voyez*, sur les différents passages des Alpes, une note infiniment intéressante du *Précis des Événements militaires* (tome IV, page 349), commençant par les mots :

Illi robur et æs triplex circa pectus erat.

« Le premier navigateur qui, le cœur ceint d'un triple airain, osa affronter le mugissement des flots, fut-il plus audacieux qu'Annibal s'ouvrant un chemin à travers les neiges éternelles que les aigles seuls avaient visitées lorsqu'il entreprit de les franchir ? »

L'auteur adopte, et nous adoptons avec lui, l'opinion de Simler, qui pense que l'armée carthaginoise prit le chemin du petit Saint-Bernard, et descendit par la vallée d'Aoste sur Ivrée.

(2) « Quand on examine bien, dit Montesquieu, cette foule d'obstacles « qui se présentèrent devant Annibal, et que cet homme extraordinaire « surmonta tous, on a le plus beau spectacle que nous ait fourni l'antiquité. »

élèves sur quelques-unes des conceptions statégiques des anciens, nous nous abstiendrons d'entrer dans le détail des opérations qui suivirent la descente d'Annibal en Italie (1). Toutefois, nous rapporterons encore la marche de ce chef intrépide à travers les marais de Clusium (2), pour tourner l'armée de Flaminius.

La saison s'étant trouvée trop avancée pour permettre aux Carthaginois de franchir les Apennins à la fin de la première campagne, Annibal avait été contraint de prendre ses quartiers d'hiver chez les Gaulois, ses alliés. Le retour du printemps n'a pas plutôt rendu les communications praticables, qu'il débute par faire replier les avant-postes de l'armée romaine, qui s'étaient avancés jusqu'au delà des montagnes. Deux routes principales conduisaient de Plaisance à Rome; l'une par Florence et Arrezzo; l'autre par Modène, Bologne et Ariminum, venant joindre la première à Spolette. Annibal se détermine à suivre celle-ci, et, après avoir traversé les Apennins, vient s'établir aux environs de Fœsule, petite ville non loin de Florence.

Cependant le sénat, persistant, selon l'usage, à tenir deux armées distinctes sur pied, avait résolu de défendre les deux routes dont nous avons parlé : Flaminius était à Arrezzo, et Servilius à Ariminum. Annibal, qui paraissait vouloir se diriger sur Rome par la route ordinaire d'Arrezo, n'est pas plutôt informé de la position des consuls, qu'il abandonne cette résolution pour entreprendre de tourner Flaminius au lieu de l'attaquer de front. Ce projet présentait, il est vrai, une grande difficulté d'exécution, car le seul chemin qu'il y eût à suivre pour espérer de réussir, traversait un terrain

(1) Voyez l'*Histoire de Polybe*.

(2) Les historiens ayant négligé de nous instruire du nom et de la position précise de ces marais, nous leur conservons la désignation que leur assigne Folard, quoiqu'il soit facile de reconnaître, à l'aide de la carte et du récit de Polybe, qu'ils devaient se trouver à une assez grande distance au nord de Clusium.

fangeux et marécageux de plusieurs lieues d'étendue, que la fonte des neiges venait de rendre presque impraticable. Mais comme rien ne pouvait arrêter le général carthaginois lorsqu'il s'agissait d'arriver à un grand résultat, il tente cette entreprise et parvient à franchir le marais. L'armée n'eut pas moins à souffrir dans cette circonstance, que lors du passage des Alpes; il fallut rester quatre jours et trois nuits dans la vase et la boue, sans pouvoir prendre un instant de repos; presque tous les chevaux y périrent, et il ne resta des éléphants que celui qui portait Annibal malade, souffrant et perdant un œil par les exhalaisons malfaisantes du marais.

A la sortie de ce mauvais pas, le général carthaginois n'eut rien de plus empressé que de s'informer si Flaminius n'avait fait aucun mouvement, et sur l'avis qu'on lui donna qu'il était toujours à Arrezzo, il presse sa marche et vient s'établir sur les derrières du consul, entre cette ville et le lac de Trasimène, où il met tout à feu et à sang pour irriter son adversaire et l'attirer au combat. Celui-ci, effrayé de cette inconcevable manœuvre, s'imagine voir déjà l'ennemi aux portes de Rome sans défense; il quitte Arrezzo en toute hâte pour aller le combattre. C'est en vain qu'on exhorte l'imprudent Flaminius à différer du moins jusqu'à l'arrivée de son collègue, qui, d'après la connaissance qu'on lui avait donnée de l'état des choses, s'était mis en marche pour venir le joindre. Tel fut le mouvement préparatoire qui amena le combat de Trasimène, où Flaminius perdit la vie, et Rome une armée tout entière. Nous voulions faire connaître un grand stratégiste parmi les anciens : la courte analyse que nous venons de présenter de l'entrée d'Annibal en Italie et de sa marche à Trasimène suffit, ce nous semble, pour le faire considérer comme tel.

L'état de crise dans lequel se trouva Rome pendant les premières campagnes d'Annibal en Italie, n'avait pas empêché le sénat d'entretenir l'armée qu'il avait fait passer en Espagne dès le commencement de la guerre. P. Scipion, le même que nous avons vu combattre au Tésin, était allé rejoindre Cneius, son frère, en Catalogne, afin d'occuper Asdrubal et

Hannon, aux quels, avant son départ, Annibal avait confié le gouvernement et la défense de la Péninsule. En général, les diversions sont un remède contre les invasions, mais pour qu'il soit efficace, il faut l'appliquer à temps, sur un point judicieusement choisi, et avec des moyens proportionnés à la gravité des circonstances et à la grandeur de l'entreprise ; or, rien de tout cela n'avait été pris en considération par le sénat dans son projet de guerre en Espagne : en effet, les ennemis s'y trouvaient sur un pied trop respectable, pour qu'une diversion opérée par trois ou quatre légions au plus, pût apporter un changement sensible aux affaires d'Italie ; et d'ailleurs, ce n'était pas de ce côté qu'il convenait aux Romains de prendre une attitude offensive ; c'était contre Carthage même, contre Carthage alors sans défense, qu'ils eussent dû diriger toutes les forces dont ils n'avaient pas un besoin indispensable pour contenir Annibal et protéger Rome. Cette guerre, il est vrai, pouvait avoir pour but d'empêcher, sinon complétement, mais au moins en partie, l'arrivée des secours que le général carthaginois attendait d'Espagne ; mais ce but n'était que d'une utilité secondaire au salut de l'Italie, tandis qu'une forte diversion en Afrique, telle qu'on l'avait d'abord projetée, et telle que l'exécuta plus tard Scipion l'Africain, eût, sans doute, terminé la lutte en peu de temps.

Les deux Scipion venaient de perdre la vie en Espagne, où ils avaient déployé autant de vigueur que de talent, sans néanmoins améliorer les affaires de leur patrie, lorsque la fortune de Rome voulut que le fils de l'un d'eux, à peine âgé de vingt-quatre ans (1), se présentât alors pour aller leur succéder. Dès lors, la défensive à peu près absolue dans laquelle les Romains s'étaient tenus depuis l'origine de la guerre, fut tout à coup transformée en une défensive toujours attaquante, qui, peu de temps après, les conduisit jusqu'au sein même de la puissance de leurs ennemis. C'est à cette élection du

(1) C'est de Scipion, surnommé depuis l'Africain, fils de Publius, dont il est ici question.

jeune Scipion que nous allons voir en effet se rattacher la délivrance de l'Italie, l'abaissement de Carthage, la splendeur et la puissance de la république romaine. Déjà, il est vrai, les affaires d'Italie avaient pris un caractère moins alarmant, mais le sénat était loin d'entrevoir quand et comment il pourrait se débarrasser d'Annibal.

Les renseignements que se procura Scipion à son arrivée en Espagne, lui ayant fait connaître que les forces ennemies se trouvaient réparties en trois armées qui venaient de prendre leurs quartiers d'hiver ; l'une, aux ordres d'Asdrubal, fils d'Amilcar, aux environs de Valence, la seconde, commandée par Magon, vers la Sierra-Moréna, et la troisième, où était Asdrubal, fils de Giscon, à Cadix ; il jugea, d'après l'éloignement de ces armées et les rapports qu'on lui fit sur la garnison et les fortifications de Carthage-la-Neuve, qu'il pourrait ouvrir la campagne par la surprise de cette ville importante. Nous devons faire remarquer que cette tentative était d'autant plus utile, qu'elle avait le double but d'enlever aux Carthaginois leur plus belle place d'armes, et de procurer aux Romains un port indispensable et un excellent appui pour assurer le succès des opérations ultérieures. Telles furent la prudence et la promptitude du général romain dans les préparatifs et la conduite de cette expédition, que Carthage-la-Neuve était en son pouvoir avant que ses adversaires se doutassent qu'il eût quitté ses quartiers d'hiver.

Ce premier succès obtenu, Scipion tourne ses vues vers l'accomplissement de deux choses qui caractérisent également le stratégiste habile et le politique adroit. Tenir les armées ennemies séparées pour les combattre en détail ; travailler à détacher les habitants du parti des Carthaginois et à s'en faire des alliés ; tels furent les desseins que ce grand homme sut réaliser. L'hiver, à Tarragone, d'où il peut à la fois entretenir le sénat de ses besoins, de ses espérances, et entraîner ou retenir les Espagnols dans ses intérêts, il ne quitte la Catalogne, au retour du printemps, que pour frapper celui

de ses adversaires qu'il juge être ou le plus vulnérable ou le plus à sa portée.

Celui des généraux carthaginois contre lequel ses efforts se dirigèrent d'abord fut Asdrudal, fils d'Amilcar; dès le commencement de la seconde campagne, Scipion détruisit presque entièrement son armée, sur les rives du Bœtis (1). Peu de temps après, Silanus, l'un des lieutenants du proconsul, fit éprouver le même sort à Hannon et à Magon, qui, après avoir réuni leurs forces, étaient venus camper chez les Celtibériens pour y faire des levées. Il ne restait plus de toutes les armées carthaginoises que celle d'Asdrubal, fils de Giscon, auquel s'était joint Magon, après sa défaite, lorsque Scipion sortit de Tarragone pour la troisième fois. Celui-ci s'étant porté à la rencontre de son adversaire, le trouva campé non loin d'une petite ville de la Bétique, que Polybe appelle Elinga. Bientôt, une action générale ayant été la conséquence de la proximité des deux armées, Asdrubal et Magon furent complétement battus, et l'Espagne entière conquise aux Romains. Cette bataille, où Scipion dut la victoire aux efforts combinés et simultanés qu'il dirigea contre les ailes des Carthaginois, présente des détails tactiques assez intéressants et assez compliqués pour avoir donné lieu à plus d'une controverse.

On sait comment ce grand homme, après avoir glorieusement terminé la conquête de l'Espagne, entreprit, contre la volonté d'une partie des sénateurs, jaloux de sa fortune et de ses talents, de porter la guerre en Afrique ; où bientôt il dicta la paix aux Carthaginois, après avoir triomphé d'Annibal.

La différence inconcevable entre la situation désespérée de Rome avant que Scipion eût pris part aux affaires, et son état florissant après qu'il eut été appelé au commandement des ar-

(1) Il dut principalement ce succès à la rapidité de ses marches : plus d'une fois, dans le cours de cette expédition, le soldat romain fit jusqu'à huit lieues en cinq heures ; et il ne faut pas oublier qu'il portait de cinquante à soixante livres de bagages.

mées est une grande preuve de cette vérité, qu'*il ne peut y avoir de défensive vraiment efficace sans une offensive accidentelle* (1).

Rome fut sauvée par la force de ses institutions, par sa constance et l'habileté de quelques-uns de ses généraux : elle le fut par l'admirable fermeté du sénat, qui, fidèle aux maximes anciennes, persista à se comporter avec Annibal comme il l'avait fait avec Pyrrhus, c'est-à-dire à n'écouter aucune proposition tant qu'il serait en Italie.

Que n'aurait-on pas à dire des campagnes de Marius, de Sylla, mais surtout de César? Combien de réflexions ne fait pas naître la seule guerre des Gaules ; cette guerre, d'un genre particulier, où César, constamment entouré de peuples révoltés, fut contraint de conquérir plusieurs fois le même pays. la même ville ? Une pareille entreprise, il est vrai, n'était pas de nature à donner lieu à un système suivi d'opérations stratégiques, où l'on peut assez souvent prévoir une partie des événements ; mais au moins fit-elle éclore une foule de conceptions particulières fort remarquables, et dont l'exécution, au milieu d'obstacles de tous genres, atteste à la fois la constance, l'activité et les talents supérieurs de celui qui les enfanta. Les siéges furent une des occupations principales de César dans les Gaules ; la manière toujours glorieuse dont il les termina ne laisse aucun doute qu'il ne fût aussi habile ingénieur que grand général. Il faut convenir, au reste, que personne mieux que lui ne sut allier la politique aux armes, pour les employer de concert à l'accomplissement de ses vastes desseins.

La guerre civile ayant suivi de près la conquête des Gaules. on le vit alors franchir le Rubicon, ce prétendu boulevard de la liberté de Rome, pour se mesurer avec un adversaire presque aussi célèbre que lui. Cette étonnante conflagration, résultat de l'ambition factieuse et démesurée de César, dont le commandement, toujours prorogé, avait habitué les troupes

(1) Voyez dans Appien toute cette guerre du premier Scipion : *De Rebus Punicis*.

à ne plus distinguer les intérêts de la patrie de ceux de leur *général, anéantit,* comme on sait, la république, après s'être étendue sur *tous* les points de son immense territoire. Vainqueur de Pompée et de ses partisans en Italie et en Espagne (1), César passe bientôt après en Macédoine, où son rival se trouve à la tête d'une armée très supérieure à la sienne; la querelle se vide à Pharsale, César est victorieux par le courage et la supériorité tactique de son infanterie; Alexandrie d'Egypte tombe en son pouvoir; Pharnace est défait, et le royaume de Pont conquis dans une seule bataille (2); *veni, vidi, vici*, écrit-il à Amintius, l'un de ses amis, à propos de cette campagne de quelques jours.

César n'est pas plutôt informé que Caton, Scipion, Labienus, ont réuni les débris de l'armée de Pompée en Afrique, et entraîné Juba, roi de Mauritanie, dans leurs intérêts, qu'il va les chercher et les anéantir à Thapsus. Après cette expédition de cinq mois, il revient triomphant à Rome, d'où il est bientôt obligé de s'éloigner pour voler une seconde fois en Espagne éteindre le nouvel incendie qu'y ont allumé les fils de Pompée. La fortune lui sourit à Munda comme ailleurs; il y porte le dernier coup au parti de son rival.

Nous ne ferons qu'une seule réflexion sur toutes ces campagnes; c'est que la promptitude avec laquelle elles furent terminées décèle autant de génie dans la conception des opérations, que de prudence et de vigueur dans leur accomplissement. Une énumération aussi rapide ne peut, au reste, donner matière à des observations instructives : si nous l'avons entreprise, c'est que nous avons pensé qu'elle ferait à

(1) Tous les écrivains s'accordent à trouver la campagne de César en Espagne contre les lieutenants de Pompée comme une des plus intéressantes et des plus instructives de l'Antiquité, sous le triple rapport de la stratégie de la tactique et de la topographie : on peut dire, en effet, qu'elle fut réellement classique. (*Voyez* les *Commentaires de César, De bello civili*.)

(2) Cette bataille fut livrée non loin de Zéla, ville frontière de la Cappadoce et du Pont.

coup sûr naître l'idée de consulter les mémoires que César a lui-même rédigés sur ses campagnes (1).

Nous remarquerons, comme complément de ce qui vient d'être dit, que les Romains n'excellaient pas moins dans l'art de conserver leurs conquêtes, que dans celui de les opérer. Le premier pas à faire pour introduire la civilisation dans un pays barbare ou pour assurer la possession d'un pays conquis, est l'établissement de bonnes routes, exécutées de manière à faciliter le mouvement des troupes et le transport des productions. Les Romains étaient tout entiers à cette idée, et de nos jours nous voyons encore avec étonnement les traces nombreuses de leurs routes, témoignages certains de leur ferme volonté de se maintenir dans les pays conquis par leurs armes. Nulle part, comme on le sait, ce système n'est mieux développé que sur certaines parties de notre France. On le retrouve encore à un degré non moins remarquable sur tous les points de la régence d'Alger, ainsi que nous l'apprennent ceux de nos camarades qui ont eu occasion d'explorer ce pays. Les Romains ne se contentaient pas de construire de larges et solides chaussées, mais, par une chaîne de postes, de stations militaires fortifiées le long des routes, ils assuraient à leurs faibles détachements, aux commerçants et aux voyageurs, une parfaite sécurité. Bel exemple à imiter par ceux de nos généraux et de nos administrateurs que le gouvernement appellera à civiliser et à vivifier nos conquêtes au delà de la Méditerranée.

§ III.

La *poliorcétique*, ou autrement l'attaque et la défense des villes, est une branche de l'art de la guerre dont les anciens ne se sont pas moins occupés que de la tactique : on en est convaincu par le nombre prodigieux des siéges rapportés dans l'histoire,

(1) Voyez, au § IV, le jugement porté par divers écrivains sur les *Commentaires de César*.

et surtout par la multiplicité des inventions auxquelles ils donnèrent lieu. Quoique la poliorcétique des anciens repose, comme la nôtre, sur la géométrie et la mécanique, on ne voit pas qu'ils aient eu, à aucune époque, un système arrêté pour la défense ou l'attaque, ainsi qu'il existe depuis Vauban. Chaque siége devenait ordinairement l'occasion de quelque procédé nouveau, ou du moins de modifications à ce que l'on avait précédemment appliqué. L'attaque, surtout, était l'objet continel des préoccupations des mécaniciens et des ingénieurs.

La guerre n'eut pas plutôt éclaté sur la terre, que le faible sentit le besoin d'élever des obstacles entre lui et son ennemi; tandis que, de son côté, celui-ci dut chercher tous les moyens de les détruire. Quelques pieux, ou un fossé de faibles dimensions, furent sans doute les premiers ouvrages de défense; l'escalade ou la sape, les premiers moyens d'attaque. L'art des siéges s'est accru de siècle en siècle, à mesure que l'expérience et le génie ont suggéré de nouveaux moyens, et que l'industrie s'est appliquée à les perfectionner. La construction de murs en pierres ou en briques cimentées ensemble aurait donné à la défense une supériorité décisive sur l'attaque, si celle-ci s'était bornée aux procédés que nous venons d'indiquer; mais il n'en fut pas ainsi; et il est très probable que l'invention de machines propres à faire brèche suivit de près celle de la maçonnerie. L'origine de ces sortes de machines se perd dans la nuit des temps; les livres saints en attestent l'usage à l'époque de Moïse, et cependant Homère et Hérodote n'en font point mention. Au reste, il paraît évident que l'Asie a été le berceau de la plupart des inventions poliorcétiques, comme elle l'a été des autres arts (1).

(1) Maizeroy assigne au règne d'Osias, l'an 806 avant Jésus-Christ, l'origine des grosses machines de jet. (Voyez son *Traité de l'Art des siéges.*)

La rapidité des conquêtes de Sésostris est une preuve qu'il n'y avait pas de forteresses dans les pays qu'il envahit, c'est-à-dire, en Arabie, en Perse, en Asie-Mineure, en Thrace et dans les Indes.

Comme nous ne voulons donner qu'une idée très succincte des procédés d'attaque et de défense usités dans l'antiquité, nous nous abstiendrons de parler d'une foule d'inventions extraordinaires qui ne furent appliquées que dans un petit nombre de circonstances; et nous nous renfermerons dans ce qui concerne les règles qu'on observait le plus ordinairement.

On ne remarque pas de changements importants dans la manière de fortifier les villes, depuis la plus haute antiquité jusqu'à l'emploi des armes à feu. Un mur assez élevé pour être à l'abri de l'escalade, crénelé à sa partie supérieure, et flanqué à bonne portée de trait par des tours rondes, carrées et quelquefois octogonales, formait l'enceinte ordinaire des villes. Les portes étaient garnies de lames de fer pour les garantir du feu; et on établissait au-dessus des meurtrières saillantes, ou *machicoulis*, pour écraser ceux qui tentaient de s'en approcher. Le mur était précédé d'un fossé plus ou moins profond, et inondé aussi souvent que les localités le permettaient. On ne voit pas qu'il fût de règle d'élever des contrescarpes en maçonnerie. Il y avait différents procédés pour la construction des enceintes : tantôt le mur était simple, avec une banquette à quatre pieds au-dessous des créneaux, et large à passer deux hommes de front; tantôt on le construisait double, c'est-à-dire qu'on bâtissait en même temps deux murailles parallèles, et assez éloignées l'une de l'autre pour donner lieu à un rempart proportionné à l'épaisseur de l'ordonnance des défenseurs (1). Entre ces deux murs, on élevait d'autres pour les lier entre eux, et leur donner plus de solidité contre la poussée des terres et les efforts du bélier.

(1) Les murs du Pirée, qui avaient dix-huit à vingt pieds de largeur, ceux de Bysance de même, ceux de Ninive, vingt-cinq à trente pieds, vu qu'il pouvait y passer trois chars de front; ceux de Babylone, s'il est vrai qu'ils en aient eu soixante-quinze, devaient être bâtis sur ce dernier modèle : car il répugne de croire que toutes ces épaisseurs aient été de maçonnerie. (*Maizeroy*.)

On ajoutait à la résistance des enceintes, en faisant entrer de fortes pièces de bois dans leur construction ; ces pièces de bois, placées dans le sens de l'épaisseur du mur, servaient de traverses et d'arcs boutants (1). Les tours étaient pleines ou vides, avec une plate-forme à la partie supérieure, où l'on mettait les machines de jet et les gens de trait ; quelquefois, selon la hauteur de la tour et lorsqu'elle était vide, on faisait encore un ou deux planchers inférieurs, et l'on perçait des jours dans la muraille pour tirer à travers. La capacité des tours permettait rarement d'y placer plus d'une grosse machine de jet, et encore ne pouvait-elle que très difficilement servir à flanquer les courtines.

Les anciens distinguaient, comme les modernes, trois sortes d'attaques. Dans la première, ou attaque régulière, les travaux commençaient à la portée des plus fortes machines de jet des remparts (cette portée ne dépassait jamais quatre cents toises), et leur marche était assujettie à la rigueur des règles de l'art ; la seconde espèce, ou attaque brusquée, ne demandait qu'une partie de l'appareil et des travaux de la première ; mais aussi ne convenait-elle que contre des places peu fortes et mal défendues. L'escalade était le troisième moyen et le plus fréquemment employé pour se rendre maître des villes.

Avant de commencer les opérations d'un siége de quelque durée, les anciens avaient la précaution d'assurer leurs établissements autour de la ville par un double système d'ouvrages de circonvallation et de contrevallation, lorsqu'il y avait à craindre à la fois l'arrivée d'une armée de secours, et les sorties d'une garnison nombreuse. Ces ouvrages se construisaient ordinairement en ligne continue, mais on avait soin de les flanquer par des tours en charpente, qui avaient souvent plusieurs étages (2). Les

(1) Les murs de la plupart des villes principales des Gaules étaient ainsi formés d'un mélange de pierres et de poutres, qui les mettait à l'épreuve du bélier ; aussi César, pour s'en emparer, dut-il recourir à la terrasse et aux tours dont il est parlé ci-après.

(2) Lorsque l'art devenait impuissant contre une ville, on en convertissait

premiers travaux d'approche partaient du fossé de la contrevallation, et se dirigeaient vers les tours des fronts d'attaque. Ils ne consistaient qu'en des tranchées blindées, tant qu'on n'était point entré dans la phère d'action des petites armes de jet; mais aussitôt qu'on y était parvenu, on ne s'avançait plus qu'à l'aide de *vignes* que l'on plaçait successivement l'une au bout de l'autre et sur le sol même. Ces *vignes*, ou *tortues d'approche*, étaient des berceaux en charpente, montés sur quatre roulettes et garnis de clayonnage; ils avaient ordinairement sept pieds de haut, huit de large, et seize à dix-huit de long. Le toit était à double pente et assez fort pour résister à tous les projectiles des assiégés; on avait la précaution de le couvrir de peaux fraîches, de terre-glaise, de gazon, etc., pour le garantir des artifices incendiaires que lançait continuellement l'assiégé de ses remparts.

Lorsque la tête des travaux ne se trouvait plus qu'à quelques toises du fossé, on donnait aux galeries une direction parallèle à l'enceinte, afin de les lier entre elles et de couronner toute la partie attaquée. Cette galerie parallèle était utile pour serrer les outils et les matériaux dont on pouvait avoir besoin pour réparer les machines et combler le fossé; elle servait, d'ailleurs, à couvrir des gens de trait qui tiraient sans cesse aux défenses, et, enfin, à rassembler les troupes destinées à donner l'assaut. La galerie terminée, on débouchait de nouveau vers les tours; on comblait le fossé avec un mélange de terre et de fascines, et l'on aplanissait le terrain pour faci-

le siége en blocus, et on perfectionnait alors les lignes de circonvallation et de contrevallation, pour empêcher toute communication du dedans au dehors, et réciproquement. Ce fut le moyen qu'employèrent les Lacédémoniens contre Platée, la quatrième année de la guerre du Péloponèse.

La plus ancienne *contre-approche* dont il soit fait mention dans l'histoire est celle que les Syracusains dirigèrent contre la fameuse contrevallation que les Athéniens avaient élevée autour de leur ville. (*Voyez* Thucydide.)

Dans la guerre des Gaules, César entreprit rarement un siége sans avoir construit d'abord des lignes : il dut à cette précaution le salut de son armée, lorsqu'il fut assailli de toutes parts sous les murs d'Alise.

liter l'approche des *tours* ou des *tortues bélières*, à l'aide desquelles on battait en brèche. Ces tours, ou *hélépoles*, devaient être assez élevées pour dominer celles de la ville et plonger sur les remparts ; on plaçait à cet effet des gens de trait et des machines de moyenne grandeur dans les étages supérieurs. Les béliers étaient renfermés dans le rez-de-chaussée de la tour, où ils étaient suspendus par de fortes chaînes de fer, ou posés sur des cylindres horizontaux, mobiles autour de leurs axes. On imprimait le mouvement au bélier à l'aide d'un système de cordes et de poulies. Les tortues qui couvraient les machinistes et les béliers, avaient la même forme que les tortues d'approche ou vignes ; mais elles étaient plus grandes et plus solidement bâties.

L'assiégé s'opposait aux progrès de l'attaque par des sorties, et en lançant continuellement des traits enflammés (1) et divers autres artifices incendiaires contre les travaux de l'assaillant.

Les autres moyens défensifs avaient presque tous la grue pour principe : c'était à l'aide de cette machine modifiée que l'on suspendait des matelas ou des poutres, pour amortir les coups du bélier ; que l'on accrochait les hommes et les machines placés au pied de la muraille. De son côté, l'assaillant faisait aussi quelquefois usage de la grue pour enlever et transporter sur le rempart une grande caisse remplie d'hommes : c'était à cette invention que les anciens donnaient le nom de *Tolleno*. Les retranchements que l'on construisait en arrière des brèches étaient encore un moyen, non moins efficace que les machines, pour retarder la prise des villes.

Quelquefois on élevait des tours en charpente à deux et trois étages, au-dessus des tours en maçonnerie, pour ne pas cesser de commander l'assiégeant. C'est ce que pratiqua l'usurpateur Murzufle, assiégé dans Constantinople par les croisés français et vénitiens (2).

(1) Appelés *falariques* et *malléoles*.

(2) Villehardouin, liv. IV.

Lorsque les murs étaient construits de manière à résister longtemps aux coups du bélier, et d'un relief tel que les machines ne pouvaient tirer aux défenses avec succès, on élevait une terrasse pour y placer ces machines et les gens de trait. Cet énorme cavalier couvrait tout l'espace en arrière, et favorisait l'approche des tortues, sous lesquelles on devait travailler à couper le mur par le pied. La difficulté de faire brèche avait encore donné lieu à des tours roulantes, munies de ponts, et assez élevées pour permettre de chasser les assiégés du rempart. Ces ponts, placés dans les tours à une hauteur égale à celle du mur, étaient poussés dans une coulisse, ou s'abaissaient par des poulies.

Les anciens avaient quelquefois recours à la mine pour renverser les enceintes des villes. Ce procédé se réduisait à conduire une galerie sous les fondations de l'escarpe, et à étayer le mur avec des rondins de bois auxquels on mettait ensuite le feu; le mur s'écroulait alors et laissait la ville ouverte sur toute l'étendue de la galerie.

Les armes défensives dont les anciens avaient l'habitude de se couvrir, ne les empêchaient pas de redoubler de précaution pour se dérober par des ouvrages aux effets des machines de jet : aussi leurs siéges ont-ils été, en général, moins meurtriers que les nôtres. Dans le cours des travaux d'attaque, la perte de quelques soldats tués ou blessés était considérée comme un événement. La conquête de Tyr par Alexandre ne coûta que quatre cents hommes, et pourtant elle demanda sept mois, pendant lesquels les habitants n'omirent aucun des moyens qui pouvaient contribuer à leur défense. Les siéges de Rhodes par Démétrius Poliorcète (1), et de Syracuse par Marcellus, non moins fameux par leur durée que par le nombre prodigieux de machines qui y furent mises en jeu, ont été moins meurtriers que ne l'est aujourd'hui l'attaque d'une bicoque vigoureusement défendue.

(1) On l'avait ainsi surnommé à cause de son habileté dans la poliorcétique.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter de nouveaux détails à ce que nous venons de dire des siéges réguliers, pour faire comprendre ce que c'était qu'une attaque brusquée ; puisque cette manière de forcer les villes n'était, comme aujourd'hui, qu'une modification de la méthode générale, autorisée par le mauvais état des fortifications ou la faiblesse de leurs défenseurs. Ainsi, comme on avait lieu d'espérer de réussir en peu de jours, et avant l'arrivée d'une armée de secours, on se dispensait de faire des établissements fixes, et de rassembler les matériaux de toute espèce qu'exigeait la construction des tours et des terrasses dans les grands siéges ; on se bornait ordinairement à marcher droit au mur, sans faire la même galerie de couronnement que dans les siéges en règle, sous la protection de quelques batteries de balistes et de catapultes, et d'un cordon d'archers qui tiraient sans cesse aux créneaux. On sapait ensuite le mur et l'on donnait l'assaut. Alexandre, après avoir battu les Perses au passage du Granique, s'empara de Milet par une attaque brusquée ; Annibal prit Gérunium de la même manière ; et Scipion la plupart des villes qui lui résistèrent.

Lorsqu'on devait employer l'escalade, ou, ce qui revient au même, l'attaque de vive force, contre une ville, on commençait par distribuer les troupes en différents corps que l'on postait vis-à-vis les parties de l'enceinte susceptibles d'être attaquées. A un signal convenu, l'infanterie pesante formait la tortue (1) et marchait droit au mur, où elle plantait les

(1) En pareil cas, la tortue se faisait de cette manière : le premier rang se couvrait de front avec les boucliers ; tous les autres les élevaient sur la tête, les croisaient de sorte qu'il ne restait point de vide, et qu'ils formaient comme les tuiles d'un toit sous lequel on était à couvert des pierres et des traits. Quelquefois cette tortue étant au pied du retranchement, une seconde troupe montait dessus pour gagner le haut du parapet. Les derniers rangs s'abaissaient à cet effet par gradation, afin de former une rampe où l'on pût monter. Maizeroy observe, avec raison, que cette superposition d'hommes ne devait se pratiquer qu'à l'attaque d'un camp retranché, ou d'une bicoque dont les murs étaient peu élevés.

échelles. Pendant ce temps là, les machines et les gens de trait, que l'on avait eu soin de disposer de manière à ne point gêner le mouvement des troupes de l'attaque, tiraient sans cesse aux défenses. C'est à cette disposition environnante que les anciens donnaient le nom de couronne (*urbem coronâ cingere*), voulant indiquer par là que la ville avait été assaillie, sinon sur tout son pourtour, au moins sur plusieurs points à la fois (1). Ce fut ainsi que Scipion s'empara de Carthage-la-Neuve et de quelques autres villes d'Espagne (2).

Il ne faut pas confondre ce genre d'attaque avec les surprises : celles-ci ne réussissent ordinairement qu'à la faveur de la nuit, ou à la suite de quelque stratagème, dont le résultat est d'éloigner momentanément les défenseurs du rempart, tandis que l'escalade, dont il vient d'être fait mention, se donnait en plein jour et de vive force.

Il n'est pas difficile de se rendre compte pourquoi les attaques d'emblée, si fréquentes dans l'antiquité, sont fort rares aujourd'hui. Il ne suffit, pour cela, que de comparer nos fortifications et nos armes à celles des anciens. Autrefois, les enceintes des villes, surtout quand elles étaient garnies de machicoulis, convenaient infiniment mieux contre l'escalade que nos ouvrages terrassés, dont le parapet nuit à l'emploi des armes blanches, et couvre l'assaillant au moment où il arrive au sommet de l'escarpe; aussi, sous ce rapport seul, nos places de guerre seraient-elles moins à l'abri de l'escalade que les villes anciennes, si, d'ailleurs, il était aussi facile qu'autrefois d'atteindre le pied de la muraille. Mais il n'en est pas ainsi; et l'on conçoit même difficilement comment l'assaillant pourrait y parvenir dans le cas où il doit franchir un chemin couvert palissadé, et descendre une contrescarpe revêtue en maçonnerie, sous les feux croisés des bastions et des demi-lunes, En supposant même que l'assaillant eût pénétré dans le fossé sans avoir éprouvé aucune perte, la garnison serait

(1) *Voyez l'Art des sièges*, de Maizeroy, pag. 135 et suiv.

(2) *Voyez l'Histoire de Polybe*, liv. x.

encore en mesure d'arrêter ses projets et de châtier sa témérité, au moyen de l'artillerie des flancs, qui pourra briser et renverser les échelles aussitôt qu'elles auront été plantées. Mais ce qui contribue plus encore que les changements opérés dans les fortifications à rendre l'escalade presque toujours impossible, c'est, d'une part, la suppression des armes défensives, et, de l'autre, l'usage des armes à feu, infiniment plus meurtrières que toutes les machines de jet des anciens. Aujourd'hui, la mitraille et la mousqueterie mettraient hors de combat les neuf dixièmes d'une colonne, avant qu'elle eût atteint le pied de l'escarpe d'un bastion.

Nous terminerons ce que nous avions à dire sur cette matière, en quelque sorte étrangère à notre objet, en signalant les époques principales des progrès de la poliorcétique ancienne.

« Si l'on recherche vainement chez les Grecs l'origine des « machines, dit Maizeroy, il est du moins certain qu'on ne « peut leur refuser l'avantage de les avoir presque toutes « perfectionnées, et d'avoir poussé fort loin l'art poliorcé- « tique. Cela n'était point encore du temps de Miltiade, ni « même de Périclès, ni dans le cours de la guerre du Pélopo- « nèse (1). L'usage des machines y était connu, mais médio- « crement répandu, et les grands appareils de siége fort rares. « Deux choses étaient nécessaires pour avancer ce genre de « connaissances : les progrès de la géométrie, et des princes « assez puissants pour exciter l'industrie, et soutenir la dé- « pense des grands armements. C'est ce qui ne tarda pas d'ar- « river sous Denys-le-Vieux, tyran de Syracuse, environ quatre « cents ans avant J. C., et sous Philippe de Macédoine, père « d'Alexandre, qui vivait un demi-siècle après Denys. L'or- « gueil philosophique, qui avait cru jusque-là s'avilir en ra- « menant ses spéculations sur les choses matérielles et sen-

(1) La longueur et le dénouement singulier du siége de Platée par les Lacédémoniens sont une preuve de cette assertion. (*Voyez* Thucydide, liv. I et III)

« sibles, voulut bien enfin les appliquer à la mécanique qui, « dès ce moment, prit un essor rapide. Les machines de toutes « espèces se multiplièrent ; on accrut leur grandeur, leur so- « lidité ; et, en les construisant sur des proportions plus « exactes, on augmenta de beaucoup leurs effets. C'est donc « depuis ces époques qu'il faut prendre l'art poliorcétique, « et celui de la balistique qui a marché du même pas, pour en « observer les règles et les opérations.

« Les progrès des Romains dans la poliorcétique, dit plus « loin le même écrivain, considérés dans l'ordre chronolo- « gique, sont postérieurs à ceux des Grecs, et ne furent pas « moins tardifs, si on les compare avec l'époque de la fonda- « tion de leur ville. Ils restèrent dix ans devant Veies, comme « les Grecs devant Troie, et ne la prirent de même que par « surprise, c'est-à-dire, au moyen d'une mine qui fut poussée « jusque dans l'intérieur de la place. Fidènes avait été prise « de même trente-neuf ans auparavant, par le dictateur « Q. Servilius. On ne voit aucun de leurs siéges qui mérite « quelque attention avant la guerre contre Pyrrhus. Le pre- « mier appareil considérable qu'ils dressèrent fut contre Li- « libée en Sicile, la quinzième année de la première guerre « punique. . . . .

« Toutes leurs opérations poliorcétiques, jusqu'à ce temps, « ne marquent pas un grand fond d'habileté. Marcellus n'en « montra même pas beaucoup au siége de Syracuse, où il resta « une année entière, et dont il fut obligé de cesser les atta- « ques, n'ayant pu prendre cette ville que quelque temps « après par surprise. Le siége de Capoue ne dura pas moins « que celui de Syracuse, et cette ville ne fut même réduite « que par la famine. Il paraît donc que c'est seulement de- « puis ces événements que les Romains brillèrent dans cette « partie de la guerre, et se firent remarquer par leurs tra- « vaux dans de grands siéges, tels que ceux de Carthage, d'A- « thènes, de Corinthe, de Marseille, de Jérusalem, et plu- « sieurs autres qu'il est inutile de nommer. »

§ VI.

Les bornes dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer ne nous permettent pas de nous arrêter plus longtemps à l'histoire militaire des anciens; mais, convaincus que nous sommes que le zèle de la plupart de nos jeunes lecteurs les portera à désirer de plus amples détails sur un sujet aussi intéressant, nous allons faire, dans un dernier paragraphe, et suivant l'ordre chronologique, la revue des principaux écrivains auxquels nous leur conseillons d'avoir recours. Nous tâcherons que cette revue, quoique très rapide, soit néanmoins instructive.

Thucydide est le plus ancien des écrivains militaires dont nous recommanderons la lecture. Il nous a transmis l'histoire des premières années de la guerre du Péloponèse, à laquelle il prit une part active. Son ouvrage est un véritable traité d'art militaire et de politique.

Xénophon, dont il a déjà été fait mention précédemment (1), est le second dans la ligne des historiens, et le premier dans celle des auteurs dogmatiques militaires. La *Cyropédie*, que l'on convient généralement de considérer comme un ouvrage purement d'imagination, n'en renferme pas moins d'excellents préceptes sur l'organisation et la conduite des troupes. On trouve également à s'instruire avec la relation de la *retraite des Dix-Mille*, retraite dont Xénophon fut à la fois le héros et l'historien. On chercherait vainement ailleurs que dans son histoire grecque, des détails circonstanciés et des réflexions judicieuses sur les dernières années de la guerre du Péloponèse et les campagnes d'Epaminondas (1). On sait que la douceur et la grâce du style de Xénophon l'ont fait surnommer l'*abeille attique*.

(1) Deuxième leçon, §. IV.

(1) *Voyez* Puységur.

Polybe est un des auteurs anciens dont, surtout, nous recommanderons l'étude. Cet historien, politique et homme de guerre tout à la fois, n'écrit que ce qu'il a vu ou ce dont il a une connaissance parfaite ; on ne peut en douter, lorsqu'on le voit se transporter sur le théâtre même des événements pour en faire le récit : Il se ferait un scrupule de décrire le passage des Alpes par Annibal, avant d'avoir été reconnaître les lieux par lui-même.

Polybe écrivait à la fin des guerres puniques, dont il nous a transmis toutes les particularités ; son livre ne consiste pas seulement dans un exposé sec et aride des événements, il est encore rempli de remarques et de réflexions aussi profondes que lumineuses sur la manière de faire la guerre à cette grande époque (1).

Le parallèle qu'il nous a laissé de la phalange et de la légion, parallèle reproduit longtemps après par Machiavel, est un des monuments les plus précieux de l'histoire militaire des anciens. A la vérité, personne, plus que Polybe, ne fut à portée de faire cette curieuse et importante comparaison entre la tactique des Grecs et celle des Romains. En effet, qui pouvait mieux écrire sur cette double matière qu'un Grec de naissance, disciple de Philopœmen, devenu ensuite l'instituteur, le compagnon d'armes et l'ami de Scipion-Emilien (2) ? Mais citons quelques fragments de ce parallèle, pour accroître l'envie de faire connaissance avec cet écrivain judicieux.

« Si la légion était appelée à lutter contre la phalange au « milieu d'une plaine parfaitement unie, on ne peut douter, « dit-il, que le succès ne se déclarât pour celle-ci ; car rien « ne peut résister à cette masse compacte et serrée. Mais, si

(1) Des quarante livres qu'il avait écrits, il ne nous reste que les cinq premiers, et des fragmens des douze suivants.

(2) Polybe fut emmené prisonnier à Rome à la suite du combat de Pydne, dont l'issue fut également funeste à Persée et à l'indépendance de la Grèce entière.

« l'on vient à supposer la moindre inégalité dans le champ « de bataille, circonstance qu'il est facile de faire naître et « que les Romains ne négligent pas ordinairement, la partie « change et tourne entièrement à l'avantage de ceux-ci. . . .

« Quel parti tirer de la phalange, si l'ennemi, au lieu d'en « venir aux mains sur un terrain uni, se répand dans le pays, « ravage les villes, et fait le dégât dans les terres de vos al- « liés ? Ce corps, restant dans le poste qui lui est avantageux, « non-seulement ne sera d'aucun secours, mais il ne pourra « se conserver lui-même.

« L'ennemi, maître de la campagne, sans trouver per- « sonne qui lui résiste, lui enlèvera ses convois de quelqu'en- « droit qu'ils viennent ; s'il quitte son poste pour entrepren- « dre quelque chose, les forces lui manquent, et il devient le « jouet de ses ennemis. . . .

« Accordons encore qu'on ira l'attaquer sur son terrain ; « mais si l'ennemi ne présente pas à la phalange toute son « armée en même temps, et qu'au moment du combat, il « l'évite en se retirant, qu'arrivera-t-il de votre ordon- « nance ?

« Il est facile d'en juger par la manœuvre que font aujour- « d'hui les Romains (1); car nous ne nous fondons pas ici sur « sur de simples raisonnements, mais sur des faits qui sont « encore tout récents (2). . . . .

« . . . .

« En général, puisqu'il est facile d'éviter les circonstances « qui donnent l'avantage à la phalange et qu'il ne lui est pas « possible d'éviter toutes celles qui lui sont contraires, ne

(1) Tout l'art des Romains contre la phalange se réduisait à n'engager d'abord que leurs troupes légères et tout au plus leur première ligne pour harceler les phalangites, tandis que les princes et les triaires, placés en réserve, attendaient pour agir l'instant où les Grecs, séduits par une retraite simulée, ou impatients de se soustraire aux coups des vélites, se mettaient en mouvement pour avancer ou rétrograder.

(2) Allusion à bataille de Pydne où Paul-Emile se servit de la manœuvre décrite dans la note précédente.

« doit-on pas en conclure que cette ordonnance est au-des-« sous de celle des Romains?

« Ajoutons que tous ceux qui se rangent en phalange se « trouvent dans le cas de marcher par toutes sortes d'en-« droits, de camper, de s'emparer de postes avantageux, « d'assiéger, d'être assiégés, de tomber sur l'ennemi en mar-« che et à l'improviste ; tous ces accidents font partie d'une « guerre ; souvent la victoire en dépend ; presque toujours « ils y contribuent ; or, dans toutes ces occasions, il est dif-« ficile d'employer la phalange, ou on l'emploierait inutile-« ment, parce qu'elle ne peut alors combattre ni par *co-« horte* (1), ni d'homme à homme ; au lieu que l'ordonnance « romaine, dans ces circonstances mêmes, ne souffre aucun « embarras.

« Tout lieu, tout temps lui convient ; l'ennemi ne la sur-« prend jamais ; le soldat romain est toujours prêt à com-« battre, soit avec l'armée entière, soit avec quelqu'une de « ses parties, soit par compagnies, soit d'homme à homme.

« Avec un ordre de bataille dont toutes les parties agissent « avec tant de facilité, doit-on être surpris que les Romains « vinrent plus aisément à bout de leurs entreprises que ceux « qui combattent dans un autre ordre? »

(1) On sait que la cohorte n'est point une dénomination propre à la milice grecque ; mais il est visible qu'en employant ce terme, Polybe prétend dire que la phalange n'est ni constituée ni armée pour combattre par petites fractions, ainsi que l'organisation de la légion permet de le faire.

Il faut observer qu'il n'est pas rare de voir les historiens latins, qui ont écrit sur les événements antérieurs à Marius, se servir du mot de *cohorte*, quoique l'ordonnance par cohortes n'existât pas encore ; mais c'est un abus de mots dont Tite-Live et Salluste ne sont pas exempts. Il n'y avait pas de cohortes dans l'armée de Jugurtha, et cependant ce dernier écrivain emploie cette dénomination inconnue dans les armées numides. Au reste, cet abus de mots n'est pas moins fréquent chez les modernes que chez les anciens, car il est souvent arrivé que l'on a employé les termes de *bataillon* et d'*escadron* à propos des croisades ou des guerres de la ligue, tandis qu'on sait que l'origine de ces deux fractions élémentaires des troupes ne date que du règne de Louis XIII.

On voit que l'opinion de Polybe n'est pas douteuse, et que la supériorité qu'il accorde à la légion sur la phalange, repose sur deux qualités essentielles de la première : sa grande mobilité et sa réserve.

Quelques commentateurs ont pensé qu'il y avait plus de partialité que de justice dans les conclusions de Polybe en faveur de la légion ; mais quoiqu'il paraisse en effet, par la manière dont il s'exprime, qu'il cherche à être agréable aux Romains, même au détriment de sa patrie, il est difficile de ne pas se rendre à la solidité de ses raisonnements.

Salluste nous a transmis une partie des événements de son temps. Ses écrits sont d'une élégance et d'une concision admirables. Cet écrivain excelle également dans la peinture des caractères, des mœurs, et dans la description des usages et des lieux. Son histoire de la conjuration de Catilina est un ouvrage presque exclusivement politique. Mais celle de la guerre contre Jugurtha rentre dans la classe des livres militaires. Ainsi que Polybe, Salluste se fait un point capital, lorsqu'il va racconter quelque grande action, de donner à l'avance tous les renseignements sur le pays qui en est le théâtre. Ce ne fut qu'après être revenu d'Afrique (1), et avoir acquis une parfaite connaissance des lieux et des événements, qu'il composa son ouvrage. Le combat qui se donna entre Métellus et Jugurtha, aux rives du Muthul, fut le sujet d'une application de l'ordre oblique, dont Salluste rend compte d'une manière très claire et très précise. (*Voyez* la traduction et les notes de Dureau de Lamalle.)

César, en transmettant lui-même à la postérité l'histoire de ses immortelles campagnes, a su joindre à la réputation de général du premier ordre, celle d'écrivain politique et militaire aussi éloquent que profond. S'il est à regretter qu'un travail aussi précieux et aussi intéressant soit sorti incomplet des mains de son auteur, il est consolant de trouver dans

(1) Salluste avait été gouverneur de la Mauritanie, avec le titre de proconsul.

Hirtius un continuateur utile, quoiqu'il n'écrive pas toujours avec autant de précision et de clarté qu'on le désirerait. Il est bon, néanmoins, de prévenir nos jeunes lecteurs que les *Commentaires* de César ne sont pas un ouvrage réellement élémentaire que l'on puisse comprendre et apprécier sans avoir préalablement étudié les Institutions militaires et politiques des Romains : telle est, du moins, l'opinion que nous en avons conçue à l'aide de quelques écrivains dont nous allons rapporter le témoignage.

M. de Carrion-Nisas, en reconnaissant avec Puységur que les *Commentaires* sont, en fait de documents, le monument le plus précieux qui nous soit resté de cette époque, observe, avec beaucoup de discernement, que ce livre n'est pas à la portée de tout le monde, et qu'il faut déjà s'entendre à la guerre pour que la lecture en soit profitable. Au reste, voici ce qu'en dit textuellement l'éloquent auteur de l'*Essai sur l'histoire générale de l'art militaire :*

« Toutefois, les *Commentaires* de César sont-ils précisé-
« ment un ouvrage d'instruction militaire? Le judicieux
« Puységur en doute : les raisons qu'il apporte de son opinion
« ont du poids et donnent lieu de trouver par la réflexion de
« nouveaux motifs d'adopter son sentiment. »

« César écrit avec autant d'art réel que de simplicité appa-
« rente. Élever son ennemi pour se relever soi-même est son
« premier soin ; il ne néglige jamais de flatter les subordonnés
« qui lui sont dévoués. Il met sur le compte de leur bravoure
« et de leur capacité, ou plutôt de son propre génie, tout ce
« qu'il doit à des circonstances particulières qu'il dissimule,
« ou aux fautes de ses ennemis qu'il passe sous silence, ou
« aux ressorts de sa politique qu'il nous cache adroitement
« sous un air de négligence et quelquefois de patriotisme.

« Dans sa guerre des Gaules, il eut affaire à des ennemis
« fort braves, sans doute, mais d'une inconstance, d'une igno-
« rance, d'une légèreté, d'une imprudence, qui devaient in-
« failliblement les livrer, au bout de quelque temps, à la
« merci des légions romaines, commandées par un chef ha-

« bile et prudent, également capable de profiter de la fortune » et de l'attendre. Il finit la guerre d'Espagne, où il ne laissa « pas de faire bien des fautes, par l'ascendant de sa fortune, « de sa politique, par tous les genres de négociations, plus « que par le mérite de ses opérations purement militaires : « et c'est à ce sujet même qu'il déclare qu'un grand général, « surtout dans les guerres civiles, doit chercher à vaincre par « le *conseil* plutôt que par le *glaive* (1).

« Il est donc sage de se ranger à l'opinion franche et « peut-être un peu sévère de Puységur, juste admirateur et « digne appréciateur de César, qui trouve *ses Commentaires* « *écrits de main de maître*, mais ne donnant *aucun principe et* « *ne pouvant être utiles qu'à ceux qui sont déjà savants dans la* « *guerre.* »

Folard, dont l'érudititìon militaire se fait remarquer au milieu de quelques erreurs, a porté le même jugement que Puységur sur les Commentaires. Cet écrivain a très bien senti qu'il fallait d'abord s'être instruit avec Polybe avant d'étudier César.

Le chevalier d'Arcq (2), avec des connaissances non moins profondes et peut-ête plus exactes que celles de Folard, avait aussi la même opinion des Commentaires.

« César, dit-il, est, sans contredit, le plus grand général « qui ait existé ; mais de tous les auteurs militaires, c'est le « plus difficile à entendre pour les gens éclairés, et le plus « impénétrable à ceux qui ne le sont que médiocrement. Il « écrivait dans un siècle où la science militaire était portée au « plus haut degré : les Sylla, les Marius, les Catilina, les Ser- « torius, les Pompée en sont la preuve. D'ailleurs, il conce- « vait nettement tout ce qu'il écrivait, et, par un défaut contre « lequel les auteurs ne sont jamais assez en garde, surtout

(1) *Consilio potiùs quàm gladio superare.*

(2) Il est auteur d'un ouvrage resté imparfait, ayant pour titre : *Histoire générale des guerres ;* son discours préliminaire est un morceau qui mérite d'être lu, et que déjà nous avons recommandé.

« ceux qui traitent de quelque science que ce soit. César s'i-
« magina qu'il serait entendu facilement, et que le récit de
« ses opérations suffisait pour en développer les motifs et ses
« principes. Il n'était alors, pour ainsi dire, que le premier
« parmi ses égaux ; il ne songea pas qu'il deviendrait un phé-
« nomène pour la postérité. Ses ouvrages furent admirés et
« reçus comme des règles ; on se l'est dit de père en fils : les
« règles ont cessé d'être suivies, et enfin, d'être entendues (1);
« on respecte César sur parole, mais on ne l'admire plus
« guère aujourd'hui que par tradition. »

TITE-LIVE, contemporain d'Auguste et de Tibère, est l'auteur de l'histoire romaine la plus complète qui nous soit restée, et cependant nous ne possédons que trente-cinq livres de cent quarante qu'il avait composés. Au contraire de Salluste, qui écrit avec une force et une rapidité qui entraîne le lecteur, Tite-Live, ayant à faire l'histoire générale de son pays, suit, en voyageur prudent, la route d'un pas égal et majestueux. L'élégance et la clarté de sa narration font naître un tel plaisir en le lisant, qu'on se trouve toujours trop promptement arrivé à la fin, et qu'au dire de Quintilien, il atteint cette admirable vélocité de Salluste par un talent tout opposé. Toutefois, on ne peut s'empêcher de reconnaître, au milieu de tant de beautés de style, que Tite-Live manque quelquefois d'exactitude dans les détails militaires, auxquels, il est vrai, sa profession d'homme de lettres le rendait en quelque sorte étranger. Mais, quoiqu'il lui arrive assez fréquemment de reporter à des époques fort éloignées, des usages et des méthodes qui ne commencèrent à être pratiqués que de son temps, il n'en est pas moins utile à consulter pour une foule de faits généraux très importants, et sur lesquels on chercherait vainement des renseignements ailleurs que dans ses écrits. En résumé, Tite-Live sera un auteur fort intéressant pour ceux que des connaissances préliminaires sur les insti-

(1) L'auteur fait ici allusion à l'état déplorable du militaire à l'époque où il écrivait, c'est-à-dire vers le milieu du siècle dernier.

tutions militaires des Romains auront mis en état de discuter et de peser ce qu'il rapporte. (*Voyez* la traduction et les notes de Dureau de Lamalle.)

JOSEPHE, ou FLAVIUS JOSEPHUS, grand-prêtre des Juifs, a fait en grec l'histoire de sa nation, et celle de la guerre des Juifs contre les Romains. Cet historien, surnommé *le Menteur*, à cause de l'enthousiasme outré avec lequel il parle de sa nation, est cependant intéressant sous le rapport militaire, par les détails qu'il donne sur les siéges et la tactique romaine à l'époque de Vespasien. Josephe était homme de guerre; il montra autant de talent que de courage dans la défense opiniâtre de la ville de Jotapat, assiégée par l'empereur en personne. (*Voyez* la traduction d'Arnaud d'Andilly.)

TACITE. — Nous n'avons qu'une partie des annales et des histoires de cet auteur célèbre. Appelé à remplir les premières charges de l'État sous les empereurs Vespasien, Domitien et Nerva, Tacite avait acquis une profonde connaissance des hommes et des affaires. Ses écrits sont une source féconde où peuvent puiser le moraliste, le publiciste et le militaire. Sa narration unit à la concision l'élégance et la majesté du style. Cet historien paraît si bien informé, qu'on serait tenté de croire qu'il a pris part aux projets des princes et des généraux. Nous indiquerons comme des morceaux du plus haut intérêt pour le jeune militaire, la description des mœurs et des usages des Germains, le récit des campagnes de Germanicus, de Corbulon, de Civilis, de Titus, de Vespasien, et de quelques autres capitaines célèbres de la même époque.

FRONTIN vivait dans le même temps que Tacite. Nous avons de lui un recueil de stratagèmes de guerre. Cet ouvrage, qui put avoir son utilité autrefois, n'offre plus le même intérêt aujourd'hui, à cause des immenses changements qui se sont opérés dans la manière de faire la guerre. La même observation s'applique à Polyen, qui, un siècle plus tard, essaya, avec moins de succès, de traiter le même sujet.

PLUTARQUE, de Chéronnée en Béotie, philosophe et littéra-

teur du règne de Trajan, s'est attaché à écrire l'histoire d'un grand nombre de personnages célèbres. La vie de presque tous ses héros renferme des particularités souvent si extraordinaires, qu'on peut douter s'il n'entre pas un peu de fiction dans son récit. En un mot, Plutarque est un auteur sur l'exactitude duquel on ne doit pas toujours compter, surtout en matière militaire ; quoique d'ailleurs la lecture des *Vies des Hommes illustres* soit curieuse, attachante, instructive et très propre à exciter l'ardeur des jeunes officiers.

ARRIEN. — Nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter son article au *Journal des Sciences militaires*, publié par M. le général Guillaume de Vaudoncourt. En outre de son excellent *Abrégé de la Tactique des Grecs*, Arrien nous a laissé un fragment de son expédition contre les *Alanes*, et son *Histoire d'Alexandre-le-Grand ;* « C'est le meilleur ouvrage, dit M. de « Vaudoncourt, que nous ayons sur la science de la guerre « chez les anciens.

« Le plan de l'expédition d'Alexandre, le développement « des moyens qu'il y emploie, le détail des opérations stratégiques, de l'ordonnance et des événements des batailles, « tout y est décrit avec le talent et la profondeur des vues « d'un général du premier ordre et d'un politique éclairé. « Arrien était l'un et l'autre. Né à Nicomédie en Bithynie, « d'une famille illustre, sous le proconsulat de Pline, l'excellence de ses études et les qualités qui le distinguaient, le « firent bientôt remarquer à la cour d'Adrien, empereur philosophe, et savant lui-même. Il fut nommé par ce souverain, gouverneur de la Cappadoce, ravagée alors par les « incursions des Alains et des Messagètes ; et c'est à cette « occasion qu'il écrivit le plan de campagne, dont il ne nous « reste qu'un fragment. Après cette expédition, il fut nommé « consul, et poussa sa carrière jusque sous le règne d'Antonin. »

ÉLIEN a écrit un *Traité de la Tactique des Grecs*. La préférence que l'on parut accorder à la milice grecque, sous le

cesse à rappeler ses concitoyens à une discipline et à des principes qui, sous la république, avaient fait la gloire et la puissance de Rome. « Ce n'est pas, dit Végèce, en parlant des anciens Romains, qu'ils fussent ni plus nombreux que les Gaulois, ni plus forts que les Germains, ni plus agiles que les Espagnols, ni plus rusés que les Africains, ni plus riches que les Asiatiques, ni plus doctes que les Grecs ; mais ils savaient mieux que tous les peuples choisir de bons soldats, leur enseigner la guerre par principes, les fortifier par des exercices journaliers, prévoir tout ce qui peut arriver dans les diverses sortes de combats, de marches, de campements, punir les lâches, récompenser les bons. »

Dans le deuxième livre, l'auteur établit la différence entre les auxiliaires et les troupes nationales (1), et développe les nombreuses causes de la décadence de la milice romaine. Il entre ensuite dans le détail de la composition d'une armée, d'une légion, d'une cohorte. Il traite de l'avancement, et fait une longue énumération des grades et des emplois qui existaient de son temps. Le dernier chapitre a rapport aux outils et machines de la légion.

Le troisième livre est le plus intéressant pour nous. C'est là que Végèce, après avoir parlé des subsistances et des moyens de conserver la santé dans les armées, traite successivement des marches, des passages de rivières, des positions militaires, des précautions à prendre pendant l'action. Végèce recommande, par-dessus tout, l'emploi des réserves, dont il attribue l'invention aux Lacédémoniens. Les réserves, dit-il, doivent être de troupes choisies, et il vaut mieux tenir son corps de bataille moins nombreux que de négliger de composer de bonnes réserves. Le corps de bataille ne doit avoir qu'une action générale, pour repousser ou pour rompre l'ennemi. Si vous voulez ranger quelque troupe en forme de coin, de te-

(1) Machiavel, dans son *Art de la Guerre* et dans son livre du *Prince*, fait ressortir peut-être mieux encore que Végèce les inconvénients attachés à l'emploi des auxiliaires, et surtout des mercenaires.

naille, de scie, il faut la prendre dans le corps de réserve, et non dans le corps de bataille ; car si vous tirez le soldat de son rang vous y jetterez le désordre.

Végèce compte sept ordres de bataille.

Rangée suivant le premier ordre, l'armée conserve sa symétrie primitive et se tient parallèlement à l'ennemi. Cette disposition, sans art, sans calcul, se rapporte au cas où l'on veut attaquer à la fois tous les points de la ligne opposée.

On sent qu'une affreuse destruction sera toujours la conséquence inévitable de l'usage de cet ordre, où deux armées s'abordent face à face sur tout leur développement, à moins, toutefois, quo l'une étant plus brave et plus nombreuse que l'autre, la première n'enveloppe de toutes parts la seconde et ne termine immédiatement la lutte ; mais avec une telle supériorité, toute disposition est bonne, et il n'y a qu'un général inepte, incapable de prendre un parti ou d'écouter un conseil, qui puisse être battu. Fût-on d'ailleurs le plus fort, on devrait renoncer à l'emploi de ce premier ordre ; car il nécessite une marche générale de front dont l'exécution est de la dernière difficulté, même sur le terrain le plus uni.

Placer à sa droite ses meilleures troupes ; attaquer avec cette droite, en tenant momentanément sa gauche hors de la portée des armes de jet, tel est le second ordre de Végèce.

Le troisième est à peu près le même, puisqu'il se réduit à faire par la gauche ce que, dans le précédent, on fait par la droite ; mais, comme la gauche est ordinairement plus découverte (1), l'attaque est toujours plus faible et plus périlleuse.

(1) C'est ce que Puységur explique très bien. « La raison, dit-il, pour laquelle le troisième ordre de Végèce était plus difficile aux Grecs et aux Romains, c'est que, comme ils portaient leurs boucliers sur le bras gauche, ils s'en servaient pour couvrir leur flanc gauche, en marchant par leur droite pour s'établir sur l'aile gauche de l'ennemi. Il n'en était point de même quand ils marchaient par leur flanc gauche pour attaquer la droite, parce qu'alors ils découvraient leur côté droit. »

On voit, d'après cela, que les batailles de Leuctres et de Mantinée se rapportent à ces deux derniers ordres.

Dans le quatrième ordre, les deux ailes attaquent vivement et en même temps celles de l'ennemi, pendant que le centre est en arrière. Il est visible que cette disposition a la forme d'une tenaille.

Le cinquième ordre ne diffère du précédent que par une disposition de troupes légères, destinées à protéger et couvrir le centre au moment où les ailes attaquent.

« Le sixième, qui est à peu près le même que le second, « dit textuellement l'auteur, passe pour le meilleur de tous. « Aussi, les grands généraux y ont-ils recours, lorsqu'ils ne « comptent ni sur le nombre, ni sur la valeur de leurs troupes; « et c'est à lui que plusieurs ont dû la victoire, malgré ce « double désavantage.

« Voici en quoi il consiste :

« Dès que vous serez à portée de l'ennemi, que votre « droite, composée de tout ce que vous avez de meilleures « troupes, attaque sa gauche : rangez le reste de votre armée « en forme de broche (*in similitudinem veru*), par une évolu- « lution qui l'éloigne considérablement de la droite en- « nemie (1). »

Le septième ordre se réduit à savoir profiter d'une position à l'aide de laquelle on puisse résister à des troupes plus nombreuses et plus braves.

« Si vous pouvez, par exemple, vous ménager le voisinage « d'une rivière, d'un lac, d'une ville, d'un marais, d'un bois « qui soit à l'abri, appuyez-y l'une de vos ailes, rangez votre « armée sur cet alignement, en portant à l'autre aile, qui est « découverte, la plus grande partie de vos forces, et surtout

(1) Dans cette comparaison singulière, mais d'ailleurs fort exacte, l'extrême droite, destinée à prendre en flanc et à tourner la gauche ennemie, est représentée par la poignée de la broche; le reste de cette droite, attaquant de front, par le crochet; et enfin, le centre et la gauche forment la longue branche, ou la branche proprement dite.

« votre meilleure cavalerie ; ainsi fortifié d'un côté par la na-« ture du terrain, de l'autre, par la supériorité du nombre, « vous combattrez sans presque courir de risques (1). »

Cette manière de classer et de distinguer les ordres de bataille est évidemment vicieuse, ainsi que l'observe fort judicieusement M. de Carrion-Nisas. En effet, la règle, par exemple, qui prescrit, dans le septième ordre, de profiter des obstacles du terrain pour couvrir une des ailes, peut s'appliquer indifféremment à l'une ou à l'autre, et même au centre, et donner lieu par conséquent à un huitième et à un neuvième ordre. « Végèce ne s'arrête que parce qu'il veut s'arrêter, dit « l'écrivain que nous venons de nommer. Pour une multi-« tude de cas qu'il pourrait imaginer, les arguments analo-« gues à ceux qu'il a déjà faits ne lui manqueraient pas. »

Dans cette classification, Végèce a mis en évidence quelques-uns des cas particuliers de l'ordre oblique, et voilà tout.

Cet auteur a rassemblé, dans un dernier chapitre, sous la forme d'aphorismes, différents préceptes de guerre, dont la plus grande partie peut encore, aujourd'hui même, trouver son application.

Voici les plus remarquables :

« N'exposez jamais vos troupes en bataille rangée, que vous « n'ayez tenté leur valeur par des escarmouches ; tâchez de « réduire l'ennemi par la disette, par la terreur de vos armes, « par les surprises plus que par les combats, parce que c'est « la fortune qui en décide le plus souvent.

« Il n'y a point de meilleurs projets que ceux dont on dé-« robe la connaissance à l'ennemi.

« Savoir saisir les occasions est un art encore plus utile à « la guerre que la valeur.

(1) Cette dernière disposition, où l'auteur recommande de profiter des localités pour couvrir et assurer une aile, n'est pas un ordre de bataille particulier. Autrement, il y aurait autant d'ordres de bataille que de terrains différents, c'est-à-dire un nombre infini.

« Celui qui juge sainement de ses forces et de celles de
« l'ennemi est rarement battu.

« La valeur l'emporte sur le nombre; mais une position
« avantageuse l'emporte souvent sur la valeur.

« Des manœuvres toujours nouvelles rendent un général
« redoutable ; une conduite trop uniforme le fait mépiser (1).

« Qui laisse disperser ses troupes à la poursuite des
« fuyards, cherche à perdre la victoire qu'il avait ga-
« gnée (2).

« Selon que vous serez fort en infanterie ou en cavalerie,
« ménagez-vous un champ de bataille favorable à l'une ou à
« l'autre de ces armes, et que le plus grand choc parte de
« celle des deux sur laquelle vous comptez le plus.

« Délibérez avec plusieurs sur ce qu'en général il pourrait
« convenir de faire ; décidez avec un très petit nombre, ou
« même seul, sur ce que vous devez faire dans chaque cas
« particulier.

« Les grands généraux ne livrent jamais bataille, s'ils n'y
« sont engagés par une occasion favorable (3), ou par la né-
« cessité ; il y a plus de science à réduire l'ennemi par la faim
« que par le fer. »

La lecture du quatrième livre de Végèce, qui est consacré tout entier aux fortifications, est curieuse, sans doute, mais elle n'est plus aussi instructive depuis que l'usage général des armes à feu est venu révolutionner cette branche impor- portante de l'art de la guerre.

Sous d'autres rapports encore, la même remarque s'ap-

(1) *Subita conterrent hostes, usitata vilescunt.*

(2) La troisième bataille de Mantinée fournit une grande preuve de cette vérité.

(3) Les circonstances où Végèce trouve avec raison qu'il est avantageux de combattre sont les suivantes : lorsque l'ennemi est fatigué par une longue route, divisé par le passage d'une rivière, engagé dans des marais, occupé à gravir des rochers, dispersé dans la campagne, ou dormant avec sécurité dans son camp.

dique à son cinquième livre, qui traite de la marine. (*Voyez* les *Commentaires sur Végèce* de M. le comte Turpin de Crissé.)

LÉON. — Longtemps après Végèce, l'empereur Léon a rédigé, sous le nom d'*Institutions militaires*, une série de préceptes qui méritent d'être médités. Nous allons en citer quelques-uns :

« Pendant que vous mettez votre armée en bataille, couvrez-vous par des troupes légères pour dérober vos dispositions à l'ennemi. Tâchez de tomber sur lui avant qu'il soit tout-à-fait formé, vous en triompherez sans peine.

« Profitez des bois, des ravins, des cavités, des vallées, pour y cacher une partie de vos troupes, qui viendront fondre inopinément sur les flancs et les derrières de ceux que vous attaquez (1).

« Placez la cavalerie sur les ailes, et que l'infanterie règle sa marche en bataille sur la cohorte du centre où se trouvera le général.

« Méfiez-vous des mouvements de retraite de l'ennemi ; souvent ils ne sont qu'une ruse pour vous attirer dans un piége.

« Si vous êtes vaincu, ne désespérez de rien, mais ne hasardez pas de nouveaux combats avant de donner à vos soldats le temps de raffermir leur courage ; si Dieu vous donne la victoire, ne vous arrêtez pas à cette mauvaise maxime : *Vince, sed ne nimis vincas*. Profitez au contraire de tous vos avantages, et poursuivez l'ennemi jusqu'à sa ruine totale. » (*Voyez* la traduction de Joly de Maizeroy.)

Là se termine, avec la première partie du cours, la revue des auteurs anciens, à l'aide desquels nous pensons que le jeune officier, même le plus studieux, trouvera à satisfaire amplement son zèle et sa curiosité. Peut-être eussions-nous dû joindre aux noms de quelques-uns de ces auteurs ceux des

(1) Ceci est évidemment dicté par le souvenir des campagnes d'Annibal et de Marius.

écrivains modernes qui, par de longues recherches et de profondes méditations, ont éclairci nos doutes sur l'antiquité et rapproché le passé du présent ; mais nous avons préféré, pour ne point anticiper sur l'ordre des dates, attendre, pour parler des commentateurs, que nous fussions arrivés à l'époque où ils ont écrit.

SIXIÈME LEÇON.

(PREMIÈRE PARTIE.)

ART MILITAIRE PENDANT LE MOYEN AGE.

I. État de l'art militaire après l'invasion des barbares. — Armes, mœurs et usages des Francs. — Leurs armées ne sont d'abord composées que d'infanterie. — Ils adoptent l'usage de la cavalerie peu de temps après leur établissement dans les Gaules. — Ils recueillent les débris de la tactique romaine. — Bataille du Casilin. — La confusion s'introduit dans les armées sous les derniers rois de la première race. — Charles Martel fait revivre momentanément le système des masses à la bataille de Tours. — La tradition des procédés poliorcétiques ne pouvait se perdre aussi facilement que celle des méthodes tactiques. — Recrutement et durée du service sous la première race. — Division du territoire de la France en duchés et comtés. — Signes précurseurs du régime féodal. — § II. L'art disparaît entièrement sous la seconde race. — La cavalerie se multiplie dans les armées. — L'infanterie est méprisée. — Les armes défensives sont en grande estime. — La prouesse prend la place de la tactique. — Établissement du régime féodal. — Anarchie dans l'Etat et dans la milice. — Invasions des Normands. — § III. Causes principales de la restauration de la puissance royale à la suite de l'avénement de Hugues Capet au trône. — Influence de la situation géographique de Paris sur les affaires politiques et militaires, au commencement de la troisième race. — Etablissement de la milice des communes. — § IV. Dissertation sur les croisades. — Comment et jusqu'à quel point elles contribuèrent à la restauration de l'autorité royale et des institutions militaires.

§ I.

Nous avons reproduit quelques-unes des causes militaires de la décadence de l'empire romain. Le moment arriva, où,

par leurs efforts sans cesse renouvelés, les barbares dépassèrent enfin les frontières.

A l'envi des autres peuples du septentrion, les Francs, nos ancêtres, quittèrent leurs sombres forêts pour venir partager les débris du colosse ébranlé; mais ce ne fut qu'après un demi-siècle de succès et de revers, qu'ils parvinrent à se fixer entre la Seine et le Bas-Rhin. En triomphant de Siagrius à Soissons, Clovis porta le dernier coup à la puissance de Rome, dans les Gaules, et la monarchie française fut irrévocablement établie (1).

On n'a point de détails sur cette victoire mémorable, ni sur la bataille de Tolbiac, où Clovis, se confiant au Dieu de Clotilde, battit et refoula les Allemands au delà du Rhin; ni sur celle de Vouillé, où Alaric périt de la main du roi, et après laquelle le royaume des Visigoths fut détruit; mais tous les historiens de ces premiers temps s'accordent avec Sidoine Apollinaire, et Grégoire, évêque de Tours, pour attester le courage et la constance héroïque de nos ancêtres dans toutes les occasions.

Plus de quatre siècles avant l'époque dont il s'agit, Tacite avait écrit que la force des armées des peuples de la Germanie était dans l'infanterie, *omne robur in pedite*. A cet égard, la coutume n'avait pas changé pendant l'intervalle qui sépare l'historien romain de l'évêque de Tours, car celui-ci nous représente encore leurs armées comme presque entièrement formées d'infanterie. Il nous donne même la nomenclature des différentes armes du fantassin, à propos de la revue que passa Clovis après la bataille de Soissons (2); il nous apprend

(1) Les premières courses des Francs au delà du Rhin eurent lieu sous la conduite de Pharamond, vers le commencement du cinquième siècle; mais il paraît que leur domination n'y fut établie d'une manière stable que sous Clovis, en l'an 486. Déjà les Bourguignons et les Visigoths occupaient une partie des Gaules.

(2) La revue dont il est ici question eut sans doute lieu pendant une de ces assemblées que les Francs étaient dans l'usage de tenir, dans les premiers jours de mars, pour délibérer sur les intérêts généraux de la nation. L'abbé

d'ailleurs que la cavalerie ne se composait que de l'escorte peu nombreuse du chef. C'est le roi qui parle : *Il n'y a personne ici*, dit-il à un de ses soldats, *dont les armes soient en désordre comme les vôtres; ni votre javelot, ni votre épée, ni votre hache ne sont en état de vous servir* (1).

L'arc et la fronde étaient aussi d'usage, mais plus particulièrement dans les siéges. L'effet de ces armes, sur les champs de bataille, avait sans doute paru peu décisif et trop lent à nos ancêtres, qui voulaient que la guerre fût *forte et courte* (2). A l'exception du bouclier qu'ils avaient adopté, même avant leur entrée dans les Gaules, les Français de la première race firent en général peu de cas des armes défensives, dont leurs descendants portèrent bientôt l'usage jusqu'au ridicule. L'usage du javelot et le peu de cas que faisaient nos ancêtres de l'arc et de la fronde donnent lieu de penser qu'ils combattaient en ordonnance serrée et compacte : c'est, d'ailleurs, ce que l'on est porté à conclure de leurs succès contre les Romains, dont les armées, alors nombreuses en cavalerie, n'essuent pas manqué de disperser des fantassins sans ordre et sans discipline. Mais l'histoire ne fournissant aucun document satisfaisant sur cette ordonnance, il est vraisemblable qu'on en ignorera à jamais le mécanisme et les intentions. Bientôt, ainsi qu'il manque rarement d'arriver en pareille circonstance, le contact des Francs avec les Gaulois produisit

Dubos n'a vu dans ces assemblées que *de grands conseils de guerre* : mais il est vraisemblable qu'on s'y occupait aussi de politique et d'administration, et que les exercices et tous les simulacres de combats n'y étaient point oubliés.

(1) Le fer du javelot était armé de deux crochets, à l'aide desquels on pouvait attirer le bouclier de l'adversaire. L'épée ne servait qu'après qu'on avait brisé le bouclier de l'ennemi au moyen de la hache, laquelle était à deux tranchants avec un manche assez court. C'est sans doute parce que cette arme était particulière et spéciale aux Francs, que les écrivains la désignent ordinairement par le nom de *Francisque*.

(2) C'est la manière dont Machiavel s'exprime au sujet des Français de son temps. « Ils font la guerre forte et courte, » dit cet écrivain.

des changements dans la manière de faire la guerre. Moins d'un demi-siècle après Clovis, les Français, sans doute après avoir recueilli et mis à profit les débris de la tactique romaine, avaient adopté une méthode régulière de combattre, ainsi qu'on peut s'en assurer en lisant, dans Daniel, le récit qu'Agathias nous a laissé de la bataille du Casilin. Nous ne transcrirons point textuellement ici les particularités de cette journée, dont tous les écrivains militaires ne manquent pas de faire mention ; mais nous en dirons assez pour faire sentir que si l'historien a négligé de faire connaître la formation et le mécanisme intérieur des masses qui y furent mises en action, il n'a rien omis sur l'ordre général de bataille des deux armées, où l'on retrouve, dans l'une comme dans l'autre, beaucoup de méthode et même assez d'art.

Narsès, digne émule de l'infortuné Bélisaire, et déjà vainqueur de Totila, commandait les troupes d'Orient dans cette bataille ; Bucelin, celles du roi d'Austrasie. Le général grec, après avoir rangé son infanterie sur deux lignes, plaça sa cavalerie aux ailes, dont les extrémités se trouvèrent masquées par deux taillis de peu d'étendue et faciles à tourner. Bucelin ayant pris la résolution d'enfoncer le centre de son adversaire, forma à cet effet un énorme coin, dont, à défaut de cavalerie (1), il couvrit l'un et l'autre flanc par deux dispositions curvilignes et symétriques de fantassins. Les Français prirent l'initiative et se montrèrent terribles. Leur formidable coin

(1) Déjà l'usage de la cavalerie s'était répandu dans nos armées ; mais il paraît que celle de Bucelin se trouvait détachée sur les rives du Pô. Tout porte à croire que, du moment où les Francs eurent senti la nécessité d'avoir de la cavalerie, les Gaulois, qui s'étaient toujours distingués dans cette arme, furent chargés de fournir à son recrutement et à son entretien.

César, qui, mieux qu'aucun autre, avait pu apprécier le mérite de la cavalerie gauloise, en fait l'éloge en plus d'un endroit de ses *Commentaires*. Strabon ne s'en exprime pas avec moins d'estime dans le 4e livre de sa géographie : « Tous les Gaulois, dit-il, sont nés guerriers ; mais leur cavalerie « est bien supérieure à leur infanterie, et ils composent (il écrivait sous Au- « guste) la meilleure partie de la cavalerie romaine. »

ıfonça et culbuta la première ligne des Grecs sur la seconde, algré la précaution que ceux-ci avaient eue de former la rtue (1). C'en était fait de Narsès, si, comme les Numides Annibal à Cannes, sa cavalerie n'avait pris les Français en ınc et à revers pendant que sa seconde ligne tenait encore. e mouvement de cette cavalerie décida du succès : l'armée 'Austrasie fut taillée en pièces. De trente mille hommes dont lle était composée, cinq seulement se sauvèrent.

Nous venons de constater l'existence de certaines méıodes dans la distribution et l'emploi des masses, peu de emps après que la monarchie eut été fondée. Nous pourrions galement faire voir que l'art de l'attaque et de la défense les villes était pratiqué, et peu différent de ce qu'il avait té du temps des Romains et des Grecs ; mais toute recherche sur les autres branches de l'art militaire serait infructueuse et de peu d'intérêt d'ailleurs. Ce sera toujours en vain que l'on tentera de découvrir des conceptions stratégiques à des époques où il y eut à peine quelques pratiques sur les batailles. Il est une remarque, cependant, qu'on ne peut manquer de faire en parcourant les premières périodes de notre histoire, c'est qu'en général l'attention se porta vers l'emploi des embuscades et des autres stratagèmes qui avaient accompagné l'enfance de l'art, et que l'ignorance seule peut accréditer ; car il est de fait que l'usage de ces sortes de moyens atteste bien plus l'absence que les progrès de la véritable science de la guerre : la ruse n'appartient qu'à la première époque des sociétés.

(1) Ici, le mot *testudo*, employé par les auteurs latins, paraît impropre ; car il est hors de doute que la disposition dont il s'agit devait se rapprocher bien plus du synaspisme des anciens Grecs que de la tortue, qui n'était bonne que dans les siéges pour se garantir des pierres et des autres projectiles venant de haut en bas.

Quelques historiens, et Gibbon est de ce nombre, ont pensé que cette prétendue tortue n'était qu'une disposition de troupes avancées, uniquement destinées à provoquer les Français, et à les attirer dans les vides qu'elles laisseraient en se retirant. (*Voyez* Gibbon, t. VIII, p. 145.)

Peut-être les méthodes du Casilin eussent-elles été perfectionnées, si l'on avait continué d'en faire usage ; mais des guerres civiles, des démembrements et des révoltes ne sont pas favorables au développement des institutions militaires, et ce fut là le spectacle affreux que présenta la France sous les derniers rois de la race de Clovis.

Charles Martel fit revivre momentanément le système des masses à la bataille de Tours, et *Dieu fut pour ses gros bataillons*. L'usage qu'il en fit contre Abdérame sauva la chrétienté du joug des Sarrazins ; mais il ne fut d'aucun profit pour l'art militaire ; car les nombreux combats que rapporteront désormais les chroniqueurs et les annalistes attesteront de plus en plus sa ruine ; et il nous faudra parcourir de longs espaces avant de retrouver des masses organisées et *formées à agir comme un seul individu*.

Le seul art poliorcétique ne disparaîtra pas aussi complétement que les autres arts au milieu des ténèbres du moyen âge. Longtemps encore les murs et les tours élevés par les Romains, pour la défense de leur vaste empire, se soutiendront au milieu des débris de leur puissance, et serviront à reproduire à tout moment les anciens procédés de défense, et par suite ceux d'attaque.

L'imprimerie et le dessin descriptif, à l'aide desquels les sciences et les arts sont, pour ainsi dire, devenus vulgaires, ne devaient être trouvés que plus tard : leur secours eût tout sauvé du naufrage ; et les manuscrits des grands hommes de la Grèce et de l'Italie, sur la politique, la guerre et la morale, au lieu d'être condamnés à l'oubli, eussent éclairé la marche des gouvernements et des peuples ; mais avant de passer outre, disons un mot de la manière dont les armées se recrutaient sous la première race.

Les Francs seuls durent fournir au recrutement de l'armée jusqu'au moment où Clovis, voyant sa domination affermie, crut devoir opérer le partage des terres ; mais alors les Gaulois, ayant été appelés à prendre part dans la distribution, devinrent, par là même, aptes à porter les armes ; car l'obli-

gation de concourir à la défense de l'Etat fut attachée à la propriété dès l'origine de la monarchie (1).

Cette mesure et la division de la France en duchés et comtés, qui paraît remonter à la même époque, furent les premiers éléments d'une organisation politique, dont la pernicieuse influence sur l'ordre social et sur la royauté se fit longtemps sentir. Quoi qu'il en soit, notre objet n'étant pas de signaler les causes qui amenèrent le régime féodal, nous nous bornerons à dire que, dans la suite, les levées portèrent indistinctement sur toute la masse des propriétaires, et que le soin de les effectuer fut confié aux ducs et aux comtes préposés au gouvernement des différentes provinces. Les historiens sont fort obscurs sur les détails relatifs aux levées; mais il importe peu que nous les connaissions; et il suffit de savoir qu'au moment de la guerre, les ducs et les comtes se mettaient à la tête de tous ceux qui devaient *marcher en lost*, et venaient joindre le roi, qui ne manquait jamais de commander en personne.

Comme il n'y avait aucun revenu constant et public, et que le prince lui-même, qui n'était que le premier des seigneurs, vivait, comme eux, du seul produit de ses terres, chaque province devait nourrir et entretenir sa milice pendant toute la durée de la campagne, qui était ordinairement de trois mois. Cet usage est confirmé dans un des capitulaires de Charlemagne, que nous croyons devoir transcrire ici, comme d'ailleurs très propre à faire prendre une juste idée de la puissance et des immenses projets de ce prince.

« Nous avons ordonné que, suivant l'*ancienne coutume*, on « publiât l'ordre, et qu'on observât la manière de se préparer « à se mettre en campagne, c'est-à-dire qu'on se fournît de

(1) Les Francs et les Gaulois ayant un égal intérêt à repousser de nouvelles invasions, il est vraisemblable que ceux-ci furent admis dans l'armée dès l'époque de la bataille de Tolbiac. Formée de la fusion de deux peuples redoutables, l'un par son infanterie, l'autre par sa cavalerie, la nation française ne pouvait que devenir célèbre dans la guerre.

« vivres dans sa province pour trois mois, et d'armes et « d'habits pour une demi-année ; ce qui doit être exécuté de « sorte que ceux qui viennent des quartiers du Rhin jusqu'à « la Loire, commencent à compter les trois mois depuis qu'ils « sont arrivés sur la rivière de Loire, et que ceux qui vien- « nent des quartiers de la Loire jusqu'au Rhin, commencent « aussi à compter leur trois mois de vivres depuis qu'ils sont « arrivés sur le Rhin, pour marcher en avant. Quant à ceux « qui demeurent au delà du Rhin, et qui ont leur ordre pour « marcher en Espagne, ils peuvent prendre leurs provisions « dans le pays d'entre Loire et les Pyrénées (1). »

§ II.

La route dans laquelle nous allons entrer paraîtrait bientôt aussi longue que fastidieuse (2), si nous entreprenions de la parcourir pas à pas ; mais heureusement cette marche n'est pas nécessaire pour atteindre le but que nous nous sommes proposé. Le moraliste et l'homme d'Etat peuvent trouver de nombreux sujets de méditation dans les événements du moyen âge ; le militaire, beaucoup moins : nous leur laisserons donc le champ à peu près libre. Quelques périodes seulement fixeront notre attention, convaincu que nous sommes, que l'examen de grandes fautes, suivies de grands désastres, est souvent la meilleure leçon que l'on puisse donner. Ainsi, l'invasion des Normands, les croisades et les guerres de la France contre l'Angleterre, seront pour nous comme des points de repère, entre Charlemagne et Charles VII, où nous stationnerons pour rattacher les faits entre eux, et tâcher de découvrir quelques-unes des causes de la longue disparition de l'art militaire.

(1) Voyez l'*Histoire de la Milice française.*

(2) « Heureux le peuple dont l'histoire est ennuyeuse! » a dit Montesquieu. Cette maxime nous semble devoir comporter au moins une exception : rien n'est moins amusant que l'histoire de certains règnes compris entre Charlemagne et Charles VII, et jamais la France ne fut plus malheureuse.

Nous suivrons la même marche pour en constater la renaissance et les progrès de Charles VII à Louis XIV ; et les époques de Louis XI, de Charles VIII, de François Ier, de Charles IX, de Henri IV et de Louis XIII, seront celles où nous nous arrêterons.

L'histoire de Charlemagne est assez connue pour qu'on n'ait aucun doute sur l'étendue de sa puissance et sur ses victoires; mais on ne peut que former des conjectures sur l'organisation et la manière de combattre de ses armées. Charles, avec une aptitude et un génie extraordinaires pour le gouvernement et pour la guerre, et l'expérience acquise pendant un règne de quarante-sept ans, rempli d'expéditions dans tous les pays et contre des ennemis de plus d'une espèce, améliora vraisemblablement quelques parties de la discipline ; mais encore est-il douteux qu'il ait fait revivre la tactique romaine, ainsi que Daniel cherche à l'insinuer ; car, si cela avait eu lieu, l'art ne se serait point retrouvé, sous ses successeurs, au point où il était, et même au-dessous de ce qu'il était du temps de Charles Martel son aïeul ; la guerre contre les Saxons eût été abrégée (1) ; la cavalerie, sous son règne, n'aurait pas pris un ascendant décidé sur l'infanterie, et ses paladins ne seraient pas devenus des héros de romans : preuve évidente que déjà la *prouesse* avait pris la place de la tactique avec laquelle elle est à peu près incompatible.

Nous n'avons pas eu la pensée de porter atteinte à la gloire de Charlemagne en réfutant l'opinion du P. Daniel, pour adopter celle plus vraisemblable que les armées de ce grand prince ne furent pas autrement constituées que celles de ses

(1) Charlemagne ne vint à bout des Saxons qu'après trente-trois ans de guerre presque sans interruption, et d'une guerre telle, dit Eginard, que la France n'en eut jamais ni de plus rude, ni de plus fatigante à soutenir. Si difficile et si pénible qu'elle fût, cette guerre n'eût certes pas duré un tiers de siècle, si Charles, dont les ressources étaient immenses et le génie des plus vastes, avait été en possession de la tactique romaine ; car tel est l'effet d'une plus grande perfection des instruments et des méthodes, qu'elle contribue à abréger la guerre.

prédécesseurs, à cette différence près, pourtant, que les armures devinrent d'un usage plus fréquent (1), et que la cavalerie acquit une prépondérance que nous verrons s'accroître de plus en plus. S'il faut s'en rapporter à l'auteur de l'article CAVALERIE de l'*Encyclopédie méthodique*, cette arme serait entrée pour moitié, ou à peu près, dans la composition des armées de Charlemagne (2); « c'était peut-être, remarque-« t-il, parce que la vaste étendue de son empire et les révol-« tes qui s'y élevaient sans cesse exigeaient des courses ra-« pides. Tous les peuples qui ont conquis de grands pays, « tels que les Tartares et les Arabes, ont toujours eu beau-« coup de cavalerie (3), afin de se porter rapidement d'un « lieu à un autre; c'était moins ignorance de l'art militaire « que nécessité au temps de Charlemagne. Les cavaliers

(1) On peut lire, dans l'*Histoire de la Milice française*, la description de l'armure de Charlemagne et des gens de sa suite.

(2) Dès le temps de Charles-le-Chauve, la cavalerie jouait le rôle principal dans les armées : c'est, du moins, ce que l'on peut conclure d'un combat entre ce prince et Robert-le-Fort, qui, après s'être révolté, avait obtenu le commandement des troupes du duc de Bretagne. « Charles, est-il dit dans les « Annales de Metz, avait, dans son armée, beaucoup de cavalerie saxonne, « que son frère Louis de Germanie, quoiqu'ils ne fussent pas fort bien en-« semble, lui avait prêtée pour quelque temps. Il mit cette cavalerie sur une « ligne devant le reste de son armée, pour soutenir les premiers efforts de « la cavalerie bretonne, que les derniers ducs avaient exercée à se battre « d'une manière qui avait quelque chose de pareil à celle des anciens Par-« thes. Les cavaliers étaient armés de javelots; ils venaient par petits pelo-« tons caracoler autour de l'ennemi, et sans en venir au choc, lançaient leurs « javelots d'assez loin, puis ils se retiraient avec beaucoup de vitesse; s'ils « étaient poursuivis, ils lançaient, même en fuyant, leurs javelots, et avec « tant d'adresse, qu'ils ne manquaient jamais leur coup. . . .

« Les Bretons, après avoir dispersé les Saxons, donnèrent sur l'infanterie « et la cavalerie française, mais toujours en lançant leurs javelots. Celle-ci, « armée de sabres et de lances pesantes, qu'on ne pouvait lancer au loin, se « trouva très maltraitée par des adversaires qu'elle ne pouvait joindre. »

(3) Cette proposition est évidemment par trop générale, puisque Alexandre et les Romains y font exception; mais encore est-elle fondée sur un grand nombre d'exemples.

« étaient armés de l'épée et d'une cotte de mailles faite de pe-
« tits anneaux de fer entrelacés. »

Charlemagne obtint de grands succès, sans doute, mais il fut heureux de n'avoir affaire qu'à des ennemis plus ignorants encore que les Français, à moins qu'on en excepte les Grecs et les Sarrasins. Peu de princes ont d'ailleurs montré autant d'habileté pour tenir leurs ennemis divisés, et autant de promptitude et de vigueur pour prévenir et châtier les révoltes. Il sut mettre à profit les ouvrages de l'art pour consolider ses conquêtes, et défendre les frontières de son vaste empire : la précaution qu'il eut d'élever des forts et de tenir des bateaux armés à l'embouchure des fleuves, rendit toujours vaines les invasions des Normands, qui déjà commençaient à se montrer fort entreprenants.

La chevalerie, dont les historiens et les romanciers paraissent s'accorder à faire remonter l'origine aux dernières années du règne de Charlemagne, fut sans doute une des conséquences de ses longues guerres, de la magnificence de sa cour, de l'étendue et de la constitution politique de son empire. Le besoin d'entretenir l'émulation au sein d'une armée nombreuse, dont l'existence est devenue indispensable au maintien de l'ordre établi, a donné lieu, de tout temps, à des récompenses et à des distinctions honorifiques. Il faut, pour que ces distinctions deviennent les mobiles des grandes actions, qu'elles soient en harmonie avec la nature du gouvernement, les goûts, les mœurs, les préjugés; en un mot, que la considération dont elles sont accompagnées les rendent l'objet des plus ardents désirs. Or, ce qu'on nous rapporte des statuts de la chevalerie, et de l'état de la société, au commencement du neuvième siècle, atteste, à n'en pas douter, que l'auteur de cette institution, longtemps célèbre dans toute l'Europe, n'apporta pas moins de discernement en la créant, que n'en montrèrent dans la suite Louis XIV et Napoléon, l'un en fondant l'ordre de Saint-Louis, l'autre, celui de la Légion-d'Honneur. Toutefois attendons, pour donner une idée de la chevalerie, qu'elle soit

parvenue à son apogée, sous les règnes de Philippe-Auguste et de saint Louis.

Des causes en partie semblables et en partie différentes produisirent une singulière analogie dans la marche des événements sous la première race et sous la seconde. La mort de Clovis ayant donné lieu à des partages, l'autorité royale en fut ébranlée. Des princes en bas âge, ou d'une incapacité qui leur a valu le surnom de *fainéants*, étant ensuite montés sur le trône, le pouvoir tomba entre les mains des maires du palais. Ces hommes ambitieux se bornèrent d'abord à administrer au nom et à la place du souverain; mais enfin, la couronne, devenue depuis longtemps l'objet de leur convoitise, fut placée sur la tête de l'un d'eux, assez audacieux pour la recevoir, d'un mérite assez grand pour la porter avec dignité, assez heureux pour la conserver sans envie, et pour la léguer à une longue suite de princes de sa maison.

L'autorité royale, rétablie dans toute sa force dès le commencement de cette dynastie, s'affaiblit de nouveau sous les successeurs de Charlemagne, suivant une progression non moins rapide que sous la première race. Les démêlés de Louis-le-Débonnaire avec ses fils favorisèrent les usurpations des ducs et des comtes, dont les dignités et les charges étaient restées amovibles depuis l'origine de la monarchie. Charles-le-Chauve, en tolérant ces usurpations, acheva de briser les liens de l'édifice politique, et dès lors, la féodalité fut établie pour le malheur des rois et des peuples. Tout officier civil ou militaire eut un fief; et, comme l'a dit Loyseau : « pour « la première fois, on entendit le nom de *suzeraineté*, mot « aussi étrange que cette espèce de seigneurie était ab- « surde. »

Il est vrai que les concessions n'eurent lieu qu'à condition que les feudataires serviraient et rendraient hommage selon qu'il plairait au roi; mais cette restriction devint illusoire aussi souvent qu'ils ne jugèrent pas à propos d'en tenir compte. Bientôt chacun d'eux s'attribua autant d'autorité qu'il en put usurper; et comme ils avaient un intérêt commun à

s'affranchir d'un reste de dépendance, ils se liguaient entre eux et arboraient l'étendard de la révolte; plusieurs possédaient d'ailleurs des fiefs assez étendus pour lutter seuls contre la couronne.

Des guerres civiles sans fin, le droit d'hérédité au trône plusieurs fois méconnu, la plus affreuse confusion, furent la conséquence de l'établissement des fiefs, et les présages certains de la courte durée de cette dynastie. Trois fois la couronne fut enlevée à la race de Charlemagne, trois fois elle la recouvra sans pouvoir la conserver. Non moins heureux que Pepin, Hugues Capet la plaça sur sa tête et la transmit à ses descendants.

Cette digression paraîtra moins étrangère à notre objet, ou, pour mieux dire, cessera d'en être une, si nous faisons observer qu'il est de la destinée des institutions militaires d'éprouver les mêmes révolutions, de passer par les mêmes phases que la chose publique.

Était-il de l'essence du régime féodal d'admettre des méthodes de guerre fondées sur l'observation et la réflexion? non sans doute; et la diffusion seule du pouvoir est un motif suffisant à l'appui de cette réponse. Etait-ce alors qu'une profonde ignorance présidait à toutes les décisions, que la violence et la perfidie réglaient pour ainsi dire à elles seules toutes les actions; que la force publique, éparpillée en mille mains différentes, ne présentait que des groupes informes de barons indisciplinés et de paysans avilis; était-ce alors que de telles méthodes pouvaient être appréciées et pratiquées? Était-ce alors qu'à la place d'un seul genre de guerre, celle de la nation levée contre ses ennemis extérieurs, on voyait les guerres privées de château à château, de ville à ville, de province à province, de vassal à suzerain, du sujet à son roi, qu'il pouvait exister des règles de commandement et d'obéissance, sans lesquelles il n'est ni art ni tactique? D'éternelles guerres, de sanglantes boucheries, une effroyable destruction, et pourtant, point de batailles décisives, telles furent, telles devaient être les conséquences de l'anarchie féodale. Sans doute

il est quelques exceptions à cet ordre de choses ; mais comme elles ne pouvaient être que l'œuvre d'un Guillaume ou d'un Philippe-Auguste, la liste des grandes batailles ne s'étend guère au delà des noms de Hastings et de Bouvines.

Nous avons cité comme une des causes probables du grand accroissement de la cavalerie au temps de Charlemagne, l'immense étendue de ses Etats. Cette cause ayant cessé presque aussitôt après sa mort, la cavalerie aurait pu perdre une partie de son ascendant, si l'établissement du régime féodal n'avait au contraire contribué à l'augmenter de plus en plus. Du moment où les gens du peuple furent réduits à l'état dégradant de serfs, on ne compta plus sur eux pour la défense du royaume, ni même du fief ; la noblesse y veilla presque seule, et elle n'entendait servir qu'à cheval.

Rien n'atteste mieux la désuétude de l'autorité royale et du militaire sous la deuxième race, que les ravages des Normands. Ces terribles enfants d'Odin, informés de ce qui se passait en France, jugèrent l'occasion favorable à leurs entreprises, et la mirent à profit. L'incurie la plus fâcheuse avait succédé aux sages mesures déployées par Charlemagne pour arrêter leurs ravages. Les côtes n'étant plus gardées, l'on vit soudain ces pirates remonter les principaux fleuves du nord et de l'ouest de la France. Bientôt l'on compta les Normands de la Somme, de la Seine, de la Loire, parce qu'en effet le cours de ces rivières était devenu leur propriété. « Ils paraissaient tout « à coup, dit un historien, tantôt sur les côtes, tantôt sur les « rivières : c'était comme un de ces orages poussés par les « vents, qui tombent sur une contrée, puis sur une autre. » C'était une nouvelle invasion de barbares dans un nouvel empire romain.

Après avoir mis Charles-le-Chauve à contribution, dans une première entreprise sur Paris, les Normands assiégèrent ensuite cette ville, sous le règne de Charles-le-Gros, sans succès, il est vrai. Daniel s'est fort étendu sur les procédés d'attaque et de défense mis en pratique dans ce siége ; ils diffèrent

peu de ceux en usage dans l'antiquité, et dont nous avons précédemment fait mention (1).

Les Normands étaient tout aussi ignorants dans l'art militaire que les Français; mais ils n'avaient pas moins de courage, et ils s'entendaient mieux entre eux; on les voit tirer un assez bon parti des fortifications pour protéger leurs flottilles et mettre leur butin en sûreté.

Quoiqu'il fût assez facile d'arrêter des ennemis qui ne pouvaient guère pénétrer que par les fleuves, on n'y parvint cependant pas, tant étaient grandes les dissensions intérieures, et tant l'art militaire était ignoré. Les succès des Normands accrurent leur nombre et leur audace à un tel point que la force ne fut plus un moyen efficace à leur opposer. Aussi, Charles-le-Simple crut-il n'avoir rien de mieux à faire que de traiter avec eux; il leur céda la partie de la France qui depuis a porté le nom de *Normandie*. Cette cession fut le dernier coup porté à l'autorité royale, en réduisant presque au seul territoire de Laon le domaine de la couronne.

La conduite pleine de sagesse et de vigueur des premiers ducs de Normandie, fit revivre dans leurs domaines l'ordre et la police dont on avait perdu le souvenir en France; leurs efforts, sans cesse dirigés vers l'entretien et l'accroissement de la milice, préparèrent la conquête de l'Angleterre. Chose étrange! deux fois la monarchie légitime fut sauvée par ces mêmes Normands qui d'abord l'avaient mise à deux doigts de sa ruine (2).

§ III.

Nous allons rechercher quelle fut l'intensité de la puissance royale à certaines époques de la troisième race; car cette intensité est le seul et véritable indice de l'état de la milice à ces mêmes époques. Longtemps encore il faudra nous abste-

(1) 4e leçon, § III.

(2) La conduite de Rollon et de Guillaume, son fils, envers Charles-le-Simple et Louis-d'Outremer, peut donner quelque poids à notre réflexion.

nir de parler de l'art militaire, puisque la restauration de la chose publique, qui ne s'opéra que bien lentement, devra précéder la renaissance de cet art, comme autrefois, sous l'empire, la ruine du pouvoir souverain en devança la décadence (1).

Pour la seconde fois, le royaume se trouvait exposé à une dissolution totale, lorsque Hugues Capet saisit les rênes du gouvernement. Ce prince mit plus d'adresse que de vigueur dans ses rapports avec les grands vassaux : il ratifia les usurpations; et jugeant qu'il serait imprudent de tenter la voie très incertaine des armes pour réprimer leur audace, il s'attacha à les mettre dans l'impossibilité de lui nuire, en fomentant entre eux d'éternelles dissensions. Cette conduite portait un nouveau préjudice à l'autorité royale, et prolongeait la durée des maux qui depuis si longtemps pesaient sur la France; mais peut-être lui était-il difficile de conserver la couronne en agissant autrement.

La fermeté des successeurs de Hugues Capet et plusieurs causes accidentelles furent les avant-coureurs et les signes certains de la destruction du régime féodal, et par suite du rétablissement de l'ordre et de l'autorité du roi. Nous nous écarterons d'autant moins de notre but en récapitulant les causes principales de notre grande régénération politique, qu'elles tiennent pour la plupart ou à des considérations ou à des événements militaires.

La plus ancienne de ces causes consiste, selon nous, dans le choix que l'on fit de Paris pour siége ordinaire du gouvernement. De tout temps les capitales ont exercé une influence plus ou moins grande, plus ou moins heureuse, sur la destinée des Etats (2). Parmi les circonstances qui peuvent éten-

(1) Depuis longtemps les Césars n'avaient plus que le vain titre d'empereur, que les arts et les lettres florissaient encore.

(2) Cette proposition se trouve savamment discutée dans un article de M. le lieutenant général Lamarque, insérée dans le premier numéro du *Spectateur militaire*. Nous y renvoyons nos lecteurs.

re ou restreindre cette influence des capitales, il faut mettre à première ligne leur position géographique. Sous ce seul point de vue, Paris présentait alors plusieurs avantages. Il nous a semblé qu'en s'y fixant, nos rois étaient plus à portée que partout ailleurs de prévenir et de contrarier les ligues des grands vassaux, dont les domaines formaient une sorte de circonférence autour de cette capitale. On n'a besoin que de se rappeler la géographie politique de la France à cette époque pour comprendre notre idée. Sous le rapport militaire, Paris était une place d'armes indispensable et le véritable point de départ pour envahir la Normandie (1), dont les ducs se montrèrent toujours redoutables, surtout depuis qu'ils eurent conquis l'Angleterre. Le hasard voulut que les premiers Capétiens appliquassent en même temps à la politique et à la guerre, cette maxime que, plusieurs siècles après, Frédéric II répétait sans cesse à ses généraux : *Tenons*, disait-il, *nos ennemis sur une circonférence dont nous occuperons l'intérieur; c'est le seul moyen de les prévenir et de les battre en détail.*

Comines rapporte une circonstance très propre à faire apprécier les avantages que nos rois durent retirer de la préférence qu'ils avaient accordée à Paris. Il s'agit de la révolte des ducs de Bourgogne et de Bretagne contre Louis XI. « Le « roi, dit notre historien, était si irrité contre le duc de Bre- « tagne et le duc de Bourgogne, que merveilles : et avaient, « lesdits ducs, grande peine pour avoir nouvelles les uns des « autres; car souvent leurs messagers avaient empêchement, « et, en temps de guerre, fallait qu'ils vinssent par mer; et « pour le moins, fallait que de Bretagne passassent en Angle- « terre, et puis par terre jusqu'à Douvres et passer à Ca-

(1) Montécuculli regarde avec raison comme une circonstance favorable de faire la guerre à cheval sur un grand fleuve, surtout en le descendant, parce que les affluents rendent faciles les approvisionnements de tout genre.

Lloyd est aussi de cet avis. Si vous avez, dit-il, une rivière qui coule de votre pays dans celui de votre ennemi, vous devez élever une forteresse aussi bas qu'il vous sera possible, dans laquelle vous établirez vos magasins, et d'où vous pourrez vous porter subitement sur son territoire.

« lais (1), ou s'ils venaient par terre passer le droit chemin,
« ils venaient en grand péril. »

La faiblesse de Philippe Ier eût perdu la nouvelle dynastie, si son fils, Louis-le-Gros, n'avait su y apporter remède. Dès sa plus tendre jeunesse, ce prince soutint le poids du gouvernement, et se montra redoutable à la féodalité. Les historiens nous le représentent sans cesse agissant, passant tour à tour d'un combat à un siége, d'un siége à une bataille; toujours à la tête de ses troupes, ne s'arrêtant jamais qu'il n'ait dompté la révolte et puni les fauteurs du désordre. C'est à cette étonnante activité qu'il dut, comme on sait, le surnom de *Batailleur* (2).

Cependant Louis-le-Gros considérant, non sans raison, que les grands vassaux ne tarderaient pas à montrer de nouveau leur indocilité, et que cette indocilité serait aussi longtemps préjudiciable à l'autorité royale qu'ils disposeraient des levées, conçut et réalisa le projet d'un mode de recrutement jusqu'alors inconnu dans notre histoire. Ce projet consistait à pouvoir réunir des forces assez considérables sans l'intervention des barons. L'idée était d'autant plus ingénieuse, qu'elle tendait en outre à opposer à leur violence une grande partie du clergé, et toute la classe de la population qui, depuis, a composé le *tiers-état*. Nous voulons parler ici de l'établissement de la *milice des communes*, et de la juridiction des *maisons de ville* qui en fut la conséquence.

Cette innovation, qu'adoptèrent Henri II, en Angleterre, et l'empereur Frédéric Barberousse, en Allemagne, est considérée par l'élégant et judicieux Robertson, dans son *Tableau de*

(1) Cette ville appartenait aux Anglais.

(2) Les mesures prises par Louis-le-Gros pour empêcher la destruction de Reims et repousser l'invasion projetée par Henri V, empereur d'Allemagne, attestent à la fois l'énergie du roi et la soumission des grands vassaux. « *Il se* « trouva réuni dans le Rémois, dit un témoin oculaire, Suger, abbé de « Saint-Denis, plus de deux cent mille hommes : jamais on n'avait vu « d'armée aussi considérable depuis Charlemagne. »

l'*Etat de l'Europe*, comme la cause principale du rétablissement de la puissance royale.

Il serait difficile de ne pas se ranger à son opinion, et cette cause, considérée dans l'ordre des dates, est la seconde de celles que nous nous proposions de signaler.

On conçoit, en effet, que, à l'origine, l'intérêt des communes les portait naturellement à faire acquérir aux rois un degré d'autorité suffisant pour arrêter la violence et l'oppression des barons. Ainsi, l'introduction de ce nouveau pouvoir dans l'Etat ne tendait qu'à fournir un point d'appui à la monarchie, et à consolider son existence. Il est vrai que ce pouvoir devait un jour se montrer menaçant; mais l'on n'avait rien à redouter de sa part aussi longtemps que les lumières ne répandraient pas leur influence sur la société, et qu'une partie de ses membres ne donnerait pas une attention soutenue aux affaires du gouvernement.

Si dès le règne de Henri III, les villes municipales d'Angleterre se trouvèrent en opposition avec la couronne, c'est qu'elles furent entraînées par les barons, qui surent profiter de la commune aversion des Normands et des Saxons pour une dynastie étrangère (1), sous laquelle ils n'avaient encore connu que le malheur. Cet événement, qu'il faut considérer comme l'origine de cette longue suite de révolutions qui ont donné naissance au gouvernement actuel de nos voisins, n'était pas à craindre dans un État où le souvenir, autant que les conséquences d'une autre bataille de Hastings, ne venait pas changer en haine l'amour du peuple pour le souverain.

Il fut arrêté par le nouveau projet de recrutement que les villes lèveraient elles-mêmes un nombre déterminé de combattants à pied et à cheval, que l'on ferait marcher par paroisses, les curés à leur tête, avec la bannière de l'église; et qu'il y aurait dans chacune de ces villes une commission composée de six à douze membres, spécialement chargée d'assurer l'exécution de cette mesure. C'est ainsi qu'il convient de

(1) La famille de Plantagenet.

faire remonter au temps de Louis-le-Gros l'origine de la garde nationale parmi nous.

L'institution des communes ne dispensait pas les ducs et les comtes d'obéir à l'appel du roi, et de prendre part à la guerre. Non seulement ils étaient tenus de s'y rendre en personne, mais ils devaient encore s'y faire accompagner d'un certain nombre de combattants à cheval, pris parmi la noblesse de leurs fiefs. C'était à ces guerriers qu'on donnait les noms tant vantés de *chevaliers;* et d'*écuyers*. Un chevalier ne marchait jamais sans une suite plus ou moins considérable de *clients* et de *satellites*; les premiers étaient de noble extraction; mais ceux-ci ne se composaient que de paysans à cheval et armés de l'arc ou de l'arbalète (1), destinés à remplir le rôle de la cavalerie légère.

Jusqu'au règne de Charles VII, nos armées continuèrent à être ainsi formées d'un assemblage bizarre de milices féodales et bourgeoises, et d'un nombre souvent assez grand de stipendiaires étrangers, la plupart Brabançons, Italiens, ou Écossais. Philippe-Auguste accorda pour la première fois une solde aux troupes, lorsqu'il entreprit de châtier la révolte du comte de Flandre. Déjà Henri II avait introduit cet usage en Angleterre.

§ IV.

L'établissement des communes était pour les seigneurs une mystification qu'ils auraient difficilement endurée, si, dès lors,

(1) L'arbalète ne commença à être en réputation que pendant les dernières années du règne de Philippe-Auguste. Si l'on s'en rapporte aux vers suivants de Guillaume le Breton, Richard Cœur-de-Lion aurait introduit l'usage de cette arme, et serait mort un des premiers, victime de ses effets. Le poëte fait parler la parque :

Hac volo, non alia Richardum morte perire,
Ut qui Francigenis balistæ primitus usum
Tradidit, ipse sui rem primitus experiatur,
Quamque alias docuit, in se vim sentiat artis.

ur esprit factieux n'avait trouvé, dans les croisades, un liment qui lui fît répandre au dehors cette inquiète activité i funeste au repos de la France.

Cet enthousiasme pour les croisades dont la chrétienté e trouva subitement enflammée, fut peut-être l'effet d'un èle plus généreux qu'éclairé; mais il n'en produisit pas noins d'heureux résultats pour la société : car la pénurie l'argent où se virent les seigneurs, en entraînant l'aliénation l'une grande partie de leurs domaines, procura de nombreux affranchissements, « dont l'exemple une fois donné, « dit Anquetil, devait être suivi de rapides imitations. Ces « circonstances, et mille autres encore, nées de la même « cause, secondèrent naturellement les efforts des rois pour « ressaisir leur pouvoir, lequel se trouva consolidé lorsque « la cause elle-même qui avait favorisé cette révolution vint « à cesser d'exister. »

On regrette, en lisant l'histoire de ces expéditions pieuses, que le dévouement des guerriers qui y figurèrent n'ait point été guidé par quelques méthodes qui vraisemblablement en eussent changé les résultats. L'on s'étonne en même temps que des guerres où l'Europe prodigua durant deux siècles consécutifs l'élite de sa population, n'aient apporté aucun changement, aucune amélioration remarquable dans l'état de l'art militaire. Il est vrai qu'en contribuant à l'affermissement de l'autorité royale, les croisades préparèrent la renaissance de cet art; mais elles n'eurent, toutefois, qu'une influence indirecte et peu sensible dabord.

On a cru voir dans les débris de ces bandes tumultueuses que les seigneurs entraînèrent en Palestine, les éléments et la cause d'une réorganisation plus regulière et plus militaire de l'infanterie; nous ne pouvons partager cette opinion, lorsque plus tard, pendant toute la durée de la lutte de la France contre l'Angleterre, nous retrouvons chez les gens de pied la même nullité, la même confusion que précédemment. Les Anglais à Vironfosse, à Crécy, à Azincourt, et les Français à Poitiers, et à Cocherel, auraient-ils fait combattre à

pied leurs gendarmes, si en effet l'infanterie avait été comptée *pour quelque chose?* Les historiens rapporteraient-ils que *le lendemain de la ba*taille de Crécy, six cents lances et deux *mille archers anglais* suffirent pour prendre ou massacrer *plus de cinquante* mille hommes de nos milices, si elles avaient *été organisées* un peu régulièrement (1)?

Sans doute, pendant toute la durée des croisades, les faits ne cessèrent de parler en faveur de cette arme; mais ils parlèrent inutilement, tant les préjugés de toute espèce étouffaient le jugement et l'esprit d'observation. Ce serait toutefois une injustice, ainsi que l'a fort judicieusement remarqué M. de Carrion-Nisas, que de prendre à la lettre ce qui a été dit par plus d'un écrivain estimable, savoir : *que les milices d'Occident n'avaient rapporté de ces expéditions lointaines que l'usage des timbales, des cymbales et du tambour, assez triste et assez incommode instrument de musique militaire.*

L'histoire critique des croisades, considérées sous le rapport militaire, serait, selon nous, loin d'être sans intérêt et sans profit pour l'instruction des gens de guerre; mais il faudrait qu'elle leur fût présentée avec une escorte de réflexions et de comparaisons qui ne peut trouver place ici. Nous essaierons toutefois d'éveiller à ce sujet l'attention de nos lecteurs, et, par une courte exploration, de mettre en relief à leurs yeux la pensée qui nous préoccupe. Laissant de côté les conjectures, et désespérant de pouvoir pénétrer dans des détails tactiques ou poliorcétiques que les écrivains contemporains (les seuls auxquels on devrait exclusivement avoir recours), ne pouvaient nous transmettre que très imparfaitement (2), nous nous bornerons à l'examen de la conception et de la partie morale de ces entreprises.

Il est en général assez facile de juger après coup; aussi ne prétendons-nous tirer aucun mérite de la réflexion suivante,

(1) On trouvera plus loin quelques nouveaux éclaircissements à ce sujet.

(2) La profession des armes repoussa toujours l'étude des lettres pendant le moyen âge : l'homme d'épée, et celui qui savait écrire et chiffrer, présentaient deux existences essentiellement distinctes.

que justifie amplement l'issue toujours malheureuse des croisades, savoir : *que le projet de conquête de la Terre Sainte était d'une exécution en quelque sorte impossible pour le siècle où il fut conçu.*

Le premier et le plus grand des nombreux obstacles qui s'opposaient au succès de l'entreprise, naquit de l'impossibilité où l'on fut toujours de trouver un chef capable de conduire et de ranger sous son obéissance une réunion de gens, la plupart étrangers à la profession des armes, de mœurs, d'habitudes et de langages différents, et sortis de toutes les classes de la société, depuis le roi jusqu'au dernier sujet. A défaut de ce chef, en quelque sorte introuvable, des milliers d'ambitieux se pressaient pour saisir le commandement ; leurs prétentions engendraient l'anarchie, et développaient les différents germes de mort dont furent toujours atteintes, dès l'instant de leur réunion, les bandes confuses des croisades : on perdait de vue le but de l'entreprise pour ne s'occuper que des moyens de satisfaire sa vengeance ou son ambition ; chacun se croyant en droit de se faire justice aux portes de Jérusalem comme partout ailleurs, la Terre Sainte n'était plus qu'une vaste arène où les croisés se détruisaient les uns les autres.

Nous ne disons rien des nombreux documents que réclamait le succès de ces expéditions, car il était difficile de les rassembler et surtout de les mettre à profit, à cette époque de ténèbres. On eût pu cependant recueillir quelques renseignements sur le climat, sur la résistance qu'on éprouverait de la part des Sarrasins, sur leurs mœurs, leur caractère, leur manière de combattre ; mais l'illusion était telle qu'on dédaigna toute information, après qu'on eut entendu Pierre l'Ermite et les autres apôtres des croisades.

D'un autre côté, la milice alors en réputation, la seule sur laquelle on pût compter, ne convenait nullement pour ces entreprises ; c'était de l'infanterie qu'il fallait, et non des cavaliers tout couverts de fer, eux et leurs chevaux. Dans un siècle plus éclairé ; la longueur et les embarras du voyage, les siéges que l'on avait à faire, le climat, et mille autres considérations, eussent démontré la nécessité de cette infanterie,

et les inconvénients attachés à la cavalerie cataphractaire, on se fût rappelé les piques et la phalange macédonienne; on eût évoqué l'ombre d'Alexandre triomphant aux rives du Jourdain; elle aurait enseigné de quelle manière il fallait opérer pour conquérir et pour garder la Palestine; enfin, on eût dressé des gens de trait pour l'attaque des villes et pour leur défense, après qu'on y serait entré. Ces innovations étaient entièrement impossibles à l'époque des croisades; l'idée ne pouvait même pas en venir, tant la fureur de la chevalerie absorbait les imaginations, tant on avait de mépris pour les gens de pied. Nous ne prétendons pas que cette révolution eût été un moyen infaillible de succès; mais, sans elle, les croisades devaient toujours échouer. On pouvait s'emparer de Jérusalem; on s'en empara en effet; s'y maintenir était chose impossible! on ne brave point impunément la nature!

Les défenseurs de la croix n'auraient eu rien à redouter des peuples du Danube, ni même des Grecs, dont les fallacieuses promesses leur devinrent plus funestes qu'une opposition à main armée, qu'ils n'eussent jamais dû songer à effectuer par terre un trajet qui ne pouvait manquer de donner lieu à des désordres de toute espèce, et de faire périr la plus grande partie d'entre eux. Il est vrai qu'il eût été difficile de réunir assez de bateaux pour transporter par mer tous ceux qui prirent part aux premières croisades. Mais qu'avait-on besoin de cette foule de non-combattants, dont la destinée était de mourir de misère avant d'arriver aux saints lieux! Déjà Guillaume le Conquérant avait trouvé moyen de transporter cent mille hommes en Angleterre : que ne suivait-on son exemple? Etait-il impossible à la chrétienté tout entière de rivaliser avec le duc de Normandie? Si ces réflexions, que les derniers croisés paraissent avoir senties, avaient été faites d'abord, plus d'un million de chrétiens n'auraient pas inutilement perdu la vie; on serait allé par mer, et les infidèles, inopinément assaillis aux cris de *Dieu le veut*, eussent succombé sans doute; du moins est-il à présumer que refoulés au loin dans l'intérieur de l'Asie par l'effet d'une irruption si violente et si brusque,

ils fussent difficilement parvenus à se montrer de nouveau sous les murs de la ville sainte; et que plus tard l'Europe, en alarmes, n'aurait point éprouvé l'humiliation de voir briller le croissant sur les tours de Sainte-Sophie (1).

On serait tenté de croire qu'une sorte de fatalité fut toujours attachée à ces sortes d'expéditions, lorsqu'on voit la mieux conçue de toutes, et nécessairement la moins mal dirigée, puisqu'il y avait unité dans le commandement, échouer plus complétement encore que les autres. Nous voulons parler de la première croisade de Louis IX, sur laquelle il faut bien se garder de prononcer sans examen, et surtout sans avoir considéré qu'alors les Sarrasins (2) ne redoutaient plus autant qu'à l'origine des ennemis qu'ils connaissaient, et qui n'avaient encore éprouvé que des revers. Il serait difficile, en effet, de ne pas reconnaître de la part du saint roi autant de prévoyance que de sagacité, lorsque, après avoir très judicieusement fait choix de l'île de Chypre, pour place d'armes et centre d'action, on le voit débuter ensuite par attaquer l'Égypte, que la raison et l'expérience des croisades précédentes conseillaient impérieusement d'occuper d'abord, si l'on voulait que les succès obtenus plus tard en Palestine eussent quelque stabilité. Quoique le sénéchal de Joinville

(1) « Voltaire et les autres écrivains qui ont condamné les croisades, n'ont vu dans ces expéditions que le fanatisme qui les avait provoquées, le désordre qui avait présidé à leur direction, enfin leur mauvais succès. Mais, mieux conduites, elles pouvaient conserver à la civilisation un pied-à-terre dans l'Orient, préserver la Grèce de l'invasion des barbares, et, blessant l'islamisme au cœur, substituer les progrès de la religion chrétienne à ceux que cette religion antisociale n'a cessé de faire depuis en Asie et en Afrique. » (*Revue encyclopédique.*)

(2) Les Sarrasins se montrèrent en général plus intelligents et plus rusés que les Européens : on les voit temporiser, et attendre pour prendre l'offensive, ou qu'une occasion favorable se présente, ou que les croisés soient affaiblis par des dissensions et des misères de tous genres. Nos chevaliers, peu propres aux siéges, s'épuisèrent et se morfondirent toujours devant quelques bicoques, que le fanatisme musulman défendait jusqu'à la dernière extrémité.



ait omis de nous apprendre ce qu'on avait arrêté de faire après la conquête de l'Egypte, il est hors de doute que, dans la seconde campagne, on ne dût franchir l'isthme de Suez pour attaquer la Palestine à revers. Ce projet, qu'il serait injuste de ne pas attribuer à saint Louis, honore d'autant plus sa mémoire, qu'il a reçu tout récemment l'approbation du juge le plus impartial, le plus compétent et le mieux informé qui ait encore paru (1).

Sans doute la conduite de saint Louis prête à plus d'un reproche ; mais on aurait tort de lui imputer la faute qui détruisit sans retour les espérances des croisés. Cet événement, dont la témérité du comte d'Artois fut l'unique cause, arriva sous les murs de Mansoure, au moment où l'armée achevait de passer un des bras du Nil.

Le prince, impatient d'atteindre un ennemi qui jusqu'alors avait fui sans combattre, ne peut maîtriser son ardeur à la vue d'un corps de Sarrasins posté en avant de la ville. Ni les ordres du roi son frère, ni les conseils du grand-maître du Temple ne peuvent le retenir. Les troupes du Soudan ne l'ont pas plutôt vu s'approcher, qu'elles se retirent selon leur coutume ; le comte d'Artois les poursuit, et ne s'aperçoit pas, dans son désir de les joindre, que les Mamelucks ont occupé ses derrières et détruit tout moyen de retraite. Des prodiges de valeur ne peuvent le sauver ; il succombe, et avec lui périssent presque tous ceux qui l'ont accompagné.

L'armée, avertie du danger que courait son avant-garde, commit à son tour une faute non moins grave que la première, en envoyant successivement des détachements que le fer musulman moissonna les uns après les autres. On sait quel fléau mit le comble à ce désastre, et força le roi à se rendre avec les débris de l'armée.

Déjà, dans la seconde croisade, une imprudence peu différente de celle que nous venons de rapporter faillit coûter la vie au roi Louis-le-Jeune : ce fut au moment où l'armée,

(1) *Voyez les Mémoires de Sainte-Hélène.*

après avoir passé le Méandre, quittait Laodicée pour entrer en Pamphilie. L'ennemi, qui n'avait cessé de côtoyer les croisés dans leur marche, saisit, pour attaquer, l'instant où l'avant-garde, ayant laissé l'armée fort loin derrière elle, s'en trouvait séparée par un défilé. Dans cette surprise, les chrétiens furent assaillis et dispersés d'autant plus facilement, que la nuit qui survint ne leur permit pas de se reconnaître. Le roi, abandonné de tous ceux qui l'entouraient, se réfugia sur la pointe d'un rocher, où il soutint une espèce de siége. Les infidèles, ignorant qui ce pouvait être, aimèrent mieux se retirer que de prolonger une lutte dans laquelle plusieurs d'entre eux avaient péri. Nos lecteurs se rappellent que le prince ne dut la vie qu'à cette circonstance inattendue.

Nous venons de voir deux armées détruites, et deux de nos rois dans un péril imminent par la répétition de la même faute dans la conduite de l'avant-garde. Peu s'en fallut, dans la suite, qu'un troisième roi de France, Charles VIII, à son retour de Naples, ne devînt aussi la victime d'une imprudence entièrement semblable à celle que nous avons signalée en dernier lieu. Nous tenons de Comines, que la veille de la bataille de Fornoue, le maréchal de Gié fut sur le point d'être enlevé, ainsi que tout le corps d'avant-garde qu'il commandait, pour avoir devancé l'armée de plus d'une journée de marche. Heureusement l'hésitation de l'ennemi sauva tout, en donnant au roi le temps d'arriver avec le reste des troupes. On raconte d'ailleurs que le marquis de Mantoue, comptant sur sa supériorité numérique, s'était promis de ne faire qu'une seule capture de l'avant-garde et du corps de bataille. L'événement prouva qu'il entrait plus de forfanterie que de sagesse dans cette détermination singulière, puisque, en dépit du nombre, la victoire se déclara pour nous.

Si la tâche qui nous est imposée devait se borner à un simple résumé de l'histoire de l'art militaire, on pourrait trouver superflues les dernières considérations dans lesquelles nous venons d'entrer ; mais comme nous devrons, lorsque le temps en sera venu, initier les élèves aux principes de cet art, et aux

règles qui s'en déduisent, nous ne sommes pas fâchés de recueillir à l'avance, et autant que possible dans l'ordre des dates, une certaine provision de faits, que nous serons heureux de pouvoir invoquer alors à l'appui de nos raisonnements.

Les croisades avaient cessé d'occuper les imaginations, et l'on devait craindre un retour vers les temps antérieurs de l'anarchie féodale, lorsque la découverte de l'Amérique fixa de nouveau les regards et les idées au dehors. Cette découverte, en favorisant l'écoulement d'une foule d'aventuriers audacieux, et en révélant de nouvelles richesses dont les souverains profitèrent bientôt, contribua aussi au rétablissement du pouvoir royal. Si elle n'eut pas sur le militaire une influence que l'on puisse apprécier, elle en eut une immense sur les progrès de la marine; et ces progrès se lient à ceux de l'art sur terre.

SIXIÈME LEÇON.

(DEUXIÈME PARTIE.)

ART MILITAIRE PENDANT LE MOYEN AGE.

§ I. Digression sur la chevalerie. — Son existence s'opposait fortement à la renaissance de l'art militaire. — Condition pour être admis à la dignité de chevalier. — Par qui la chevalerie était conférée. — Distinction entre le banneret et le bachelier. — Des différents grades de la chevalerie. — Du page et de l'écuyer. — Des armes offensives et défensives en usage pendant la chevalerie. — Des tournois, des joutes et des passes d'armes. — § II. Etat de l'infanterie entre les croisades et Charles VII. — Ses armes offensives et défensives. — Causes de sa nullité. — Idée générale et sommaire des combats du moyen âge. — Récit de quelques batailles livrées durant cette période. — Les croisades ne contribuèrent pas à la restauration de l'infanterie.

§ I.

Nous placerons ici les explications que nous avons promis de donner au sujet de la *chevalerie.*

S'armer de la lance pour défendre son pays et le roi, protéger l'innocence des damoiselles, jurer de sacrifier sa fortune et sa vie pour le maintien des droits de l'église, donner l'exemple de toutes les vertus morales et religieuses, telles étaient, en résumé, les obligations imposées aux membres de la chevalerie ; tel était le beau idéal de cette institution, dont le principe fondamental portait, comme on le voit, sur l'amour de Dieu et des dames.

Il est heureux que nous n'ayons pas à considérer la chevalerie dans ses rapports avec l'ordre social, car il nous fau-

drait plus d'une fois exprimer le regret qu'une théorie si belle, si évangélique, ait été rarement pratiquée dans tous ses points : au lieu de chevaliers sans reproche, véritablement réparateurs de torts, nous ne verrions souvent que des gens très peu dignes d'estime. Mais n'oublions pas que nous ne devons envisager cette institution que sous le seul aspect militaire.

Nous ferons observer, en premier lieu, que l'existence simultanée de la tactique et de la chevalerie était d'une impossibilité absolue, tant leurs doctrines sont différentes. La première, repoussant toute action individuelle ou morcelée, prescrit exclusivement l'emploi des masses ; la seconde, au contraire, ignorant ou dédaignant l'art d'organiser et de diriger ces masses, ne reconnaît et n'estime que la *prouesse*, mot ancien, mais très expressif, pour indiquer un fait d'armes isolé, dans lequel le héros doit plus à son courage et à sa force physique qu'à la réflexion.

On n'aurait pas encore reconnu, par l'examen des faits, que la chevalerie fût un puissant obstacle à la renaissance et et aux progrès de l'art militaire, qu'on serait autorisé à le conclure de la remarque précédente; mais les faits parlent énergiquement en faveur de cette opinion. En effet, de quel pays vit-on surgir les premières méthodes, les premières masses organisées, au sortir du moyen âge? Du sein d'une nation toujours étrangère aux doctrines et aux mœurs chevaleresques, de la Suisse. Dans quel ordre, dans quelle progression ces méthodes se propagèrent-elles ensuite dans les autres parties de l'Europe? Elles n'y furent adoptées que successivement, et avec une répugnance d'autant plus marquée que la prouesse y était en plus grand honneur. Déjà, depuis un demi-siècle, les Allemands, les Flamands, les Espagnols et les Italiens avaient imité les Suisses, que nous ne songions pas encore à armer nos soldats de piques; mais aussi la France fut-elle toujours considérée comme le berceau et la terre classique de la chevalerie. Ce n'est pas qu'on doive exclusivement attribuer la ruine de cette

dernière à la révolution que les Suisses avaient opérée ; elle n'en faisait que restreindre les prérogatives, en apprenant à l'infanterie à braver les efforts des hommes d'armes, habitués depuis longtemps à considérer comme un privilège essentiel la faculté de fouler impunément aux pieds les malheureux fantassins.

Le canon devait être l'instrument de mort de cette institution célèbre. Bon gré, mal gré, il fallut renoncer à la prouesse, lorsque le boulet vint désarçonner les chevaliers. Tout le monde connaît l'aversion de Bayard et des autres preux du seizième siècle pour les arquebuses. « C'est une honte, disait le che« valier sans peur, en parlant des armes à feu, qu'un homme « de cœur soit exposé à périr par une misérable *friquenelle.* » Montluc les appelle des inventions du Diable : « Plût à Dieu, « dit-il, que ce malheureux instrument n'eût jamais été in« venté ! je n'en porterais pas les marques, et tant de braves « et vaillants hommes ne fussent morts de la main le plus « souvent des poltrons, qui n'oseraient regarder au visage « celui que de loin ils renverseront de leurs malheureuses « balles par terre. » Au reste, si la lutte de la chevalerie contre la tactique dura plus longtemps en France que partout ailleurs, nous n'en fûmes pas moins à la fin les plus ardents à cultiver les nouvelles méthodes, et les premiers à savoir les appliquer. Les développements que nous donnerons par la suite prouveront qu'il entre plus de justice que d'orgueil national dans cette dernière assertion. Revenons à la chevalerie.

Nul ne pouvait aspirer à la dignité de chevalier s'il n'était gentilhomme *de nom et d'armes* (1). On fut toujours très scrupuleux sur ce point, et particulièrement en France. Le candidat devait apporter des preuves de son courage, et avoir atteint l'âge de majorité.

(1) On était réputé gentilhomme *de nom et d'armes* (d'armoiries), lorsqu'on pouvait justifier la noblesse de ses aïeux et aïeules, du côté paternel et maternel.

La réception d'un chevalier était accompagnée d'un cérémonial considérable, le cas de guerre excepté. Il est à remarquer que l'accolade se donnait la veille d'une bataille et non le lendemain. Cet usage, préjudiciable à la justice et à l'émulation, disparut du temps de François 1er, lequel, comme on sait, voulut attendre après la bataille de Marignan pour être armé chevalier de la main de Bayard.

Il n'appartenait d'abord qu'aux rois de conférer la chevalerie ; mais, dans la suite, tout membre de l'ordre eut la même prérogative. C'était un moyen sûr d'arriver à cet état de choses dont se plaint Brantôme, et dont l'effet était de rabaisser cette noble institution. « Depuis qu'on se dispense de recourir au roi, dit cet écrivain (1), et que chaque chevalier « peut en créer un autre, il y a plus de chevaliers, tels quels « et de dames leurs femmes (2), que jadis n'y avait d'écuyers « et de damoiselles, tant est grand l'abus parmi la chevalerie. »

Les chevaliers se partageaient en deux classes : les *bannerets* (3) et les *bacheliers* (bas chevaliers).

On appartenait de droit à la première classe lorsqu'on était assez puissant en biens et en vassaux pour *lever bannière*, c'est-à-dire pour marcher escorté d'un certain nombre d'hommes d'armes et de gens de trait ; dans le cas contraire, on restait dans la seconde catégorie. Il résulte de cette classification entièrement indépendante du mérite personnel, qu'il était de la destinée du seigneur châtelain et du simple gentilhomme de n'être jamais que bacheliers.

En temps de guerre, les chevaliers de la seconde classe *chevauchaient* ordinairement sous la bannière du banneret leur voisin ou seigneur. On conçoit que cette différence de condition

(1) Discours sur Charles VIII.

(2) Autrefois, il n'y avait de dames proprement dites que celles dont les maris étaient chevaliers.

(3) C'est sous le règne de Philippe-Auguste que paraît pour la première fois dans notre histoire le titre de *chevalier banneret*.

entre les membres de la chevalerie avait nécessairement une influence très marquée sur leurs mœurs et leurs habitudes : des intérêts, des soins, des jouissances de toute espèce engageaient le banneret à rester à domicile, tant que l'honneur et le devoir ne lui imposaient pas l'obligation de s'en éloigner ; mais la guerre, les aventures, les tournois devaient être l'élément du bachelier, dont le manoir n'avait rien de séduisant. Cette seule réflexion fait entrevoir dans laquelle des deux classes il convient de ranger les héros de nos vieux romans de chevalerie.

La dignité de banneret ne s'accordait ordinairement qu'à l'occasion d'une bataille ou de toute autre entreprise militaire. Ducange nous apprend (1) que le chevalier qui aspirait à cet honneur « venait se présenter devant le prince, tenant en sa « main une lance, à laquelle était attaché le *pennon* (2) de « ses armes enveloppé, et là, il faisait sa requête, ou lui-« même, ou par la bouche d'un héraut d'armes, et le priait « de le faire banneret, attendu la noblesse de son extraction « et les services rendus à l'État par ses ancêtres ; vu d'ail-« leurs qu'il avait un nombre suffisant de vassaux (3). Alors, « le prince ou chef d'armée, développant le pennon, en cou-« pait la queue et le rendait carré, puis le remettait entre les « mains du chevalier, en lui disant, ou en lui faisant dire par « son héraut ces paroles, ou de semblables : Recevez l'hon-« neur que votre prince vous fait aujourd'hui ; soyez bon « chevalier, et conduisez votre bannière à l'honneur de votre « lignage. »

Il est à remarquer qu'on évaluait alors la force des armées par le nombre des bannières et des pennons, sans faire men-

(1) Dissertation IXe sur l'histoire de Joinville.

(2) C'est le nom que portait l'enseigne du chevalier bachelier.

(3) Suivant Froissard, le banneret devait avoir sous ses ordres cinquante hommes d'armes avec les archers et arbalétriers qui en dépendaient : en tout cent cinquante chevaux. Mais on trouve ailleurs qu'il suffisait d'une suite *de quatre ou cinq nobles hommes et de douze à seize chevaux.*

tion de l'infanterie, tant elle était comptée pour peu de chose.

Lorsqu'on était sur le point de combattre, les bannerets choisissaient quelqu'un d'entre eux pour les commander pendant l'action. Alors, tous devaient répéter le *cri d'armes* (1) de ce chef temporaire, et se régler sur sa bannière.

Le jeune gentilhomme destiné à la profession des armes allait faire son éducation auprès de quelque chevalier de réputation, parent ou ami de sa famille. Pendant la première partie de son noviciat, on lui donnait assez indifféremment les noms de *page*, de *damoiseau* ou de *valet* (2). Mais aussitôt que l'âge lui permettait de rompre une lance, il quittait la condition de page pour remplir les fonctions plus importantes et plus relevées d'*écuyer;* c'était alors qu'il complétait son apprentissage, particulièrement sous le rapport des armes.

Les écuyers marchaient à la suite des chevaliers, envers lesquels ils étaient tenus à une foule d'égards et de services, surtout à l'armée et dans les tournois.

Ils s'honoraient de tenir le *destrier* (3) de leur patron, de porter sa lance et son bouclier, de garder et de lier les pri-

(1) C'était un usage parmi nos anciens preux que chacun eût un cri particulier pour exciter ses gens, et se faire reconnaître au milieu de la mêlée. Les deux ou trois mots que l'on prononçait en pareil cas exprimaient une invocation au ciel, à laquelle était ordinairement joint le nom de la famille ou le souvenir de quelque action honorable pour elle. Nos rois avaient pour cri d'armes : *Montjoie, Saint-Denis;* le connétable Du Guesclin criait : *Notre-Dame Guesclin ;* le sire de Coucy, *Notre-Dame au seigneur de Coucy*. Cet usage et celui des bannières particulières et des pennons disparurent à l'organisation des compagnies d'ordonnance, sous le règne de Charles VII.

(2) Il est inutile de dire que le terme de *valet*, que quelques auteurs font dériver de *vassalet*, diminutif de *vassal*, n'avait pas alors l'acception qu'il a eue depuis.

(3) Les chevaliers et les gendarmes, qui les remplacèrent sous Charles VII, ne montaient jamais leurs destriers ou chevaux de bataille qu'à l'instant du combat. La tradition, en rappelant cet usage, a conservé dans notre langue l'expression populaire *monter sur ses grands chevaux*, pour peindre l'état d'un homme qui se met en colère.

sonniers qu'il avait faits. La prouesse n'était point interdite aux écuyers, quoiqu'il y eût telles circonstances où les préjugés leur défendaient de tirer l'épée, même pour sauver les jours du chevalier qu'ils accompagnaient.

Nous terminerons cette digression, plus curieuse qu'utile, en disant un mot des tournois et des différentes armes en usage pendant l'existence de la chevalerie.

Rien n'atteste mieux la fausse direction de l'esprit humain dans l'affaire de la guerre, pendant le moyen âge, que l'usage extravagant des armes défensives; car ce n'est pas l'homme devenu invulnérable à l'aide de moyens préservateurs qui le privent en quelque sorte de la faculté de nuire, qu'il faut considérer comme le grand, le véritable instrument de la guerre; mais bien l'homme leste, agile, chez lequel rien ne diminue la puissance offensive. Toutefois, celui-ci ne possède son *maximum* d'énergie, qu'autant qu'il est partie intégrante d'une masse dont l'ordonnance est en harmonie avec la nature et les effets des agents destructeurs.

La manie des armures alla toujours en augmentant depuis le commencement de la seconde race jusqu'aux croisades, époque où elle fut portée à son comble (1). On persista à leur accorder la même importance pendant le reste du moyen âge, et même longtemps après que les effets de la poudre à canon en eurent démontré l'inutilité. Nous tenons de Rigord et des autres chroniqueurs, contemporains de Philippe-Auguste, que les héros de Bouvines étaient si hermétiquement enfermés dans leur armure, qu'il devenait impossible de les percer. Il paraît, d'ailleurs, par ces mêmes écrivains (2), qu'il n'y avait pas longtemps alors qu'on apportait ce raffinement dans la manière de se garantir. La lance, l'épée et les autres armes

(1) Si l'on en croit Guillaume de Tyr, l'empereur Conrad avait soixante et dix mille cuirassiers à cheval lorsqu'il partit pour la Terre Sainte.

(2) Nous lisons dans Guillaume le Breton, l'un d'eux :

. . . . *Magis attenti sunt se munire moderni*
Quam fuerint olim veteres. . . . . .

de pointe devenant inutiles ou de peu d'effet contre des adversaires qui demandaient, pour ainsi dire, d'être battus en brèche, on eut recours aux masses et aux marteaux d'armes, pour briser ou fausser les armures; on s'attacha à détruire les chevaux, qui, quoique bardés de fer, n'étaient jamais aussi bien à couvert que leurs maîtres. Nos lecteurs se figurent l'embarras et le dépit d'un chevalier gisant par terre, immobile, et respirant à peine sous le poids de son enveloppe métallique. Cet abus, dans l'emploi des moyens préservateurs, était toujours le même du temps de Commines, quoique déjà l'artillerie fût très répandue. Cet historien raconte qu'à Fornoue, les valets voyant plusieurs gendarmes italiens démontés se servirent de haches à couper du bois pour briser les visières de leurs armets : « Car bien mal aisez estoient à tuer, dit« il, tant estoient fort armez, et ne vis tuer nul, où il n'y eust « trois ou quatre hommes à l'environ (1). »

Les écuyers, étant appelés à partager les dangers des chevaliers et à combattre à leurs côtés, se montraient, comme eux, armés de toutes pièces, c'est-à-dire, avec l'armure complète, la lance, l'épée, le poignard, et au moins une masse suspendue à l'arçon. En général, dans les beaux jours de la chevalerie, l'usage des armes que nous venons de nommer fut interdit à quiconque n'était pas noble (2), tandis qu'au

(1) On trouvera, dans l'*Histoire de la Milice française*, la nomenclature et la destination des différentes pièces de l'armure des cataphractes du moyen âge.

(2) « La lance a toujours été arme de chevalier, dit Commines, mais toute« fois plus longue que celles du jourd'hui, et comme celle des Polonais....
« Ceux qui étaient plus adroits, et avaient meilleure haleine pour durer au « *poussis* de lance, estoient estimez les plus *aperts hommes d'armes*, c'est« à-dire dextres, rusez et experts. »

On ornait la lance d'une banderolle attachée près du fer, dit Lanoue dans son dix-huitième discours, et cet usage datait des croisades ; il existe encore aujourd'hui.

L'expression *rompre une lance*, consacrée anciennement pour indiquer un combat avec cette arme, convenait d'autant mieux que les lances se trou-

contraire l'arc et l'arbalète restèrent constamment entre les mains des vilains.

Les guerriers du moyen âge se préparaient aux combats par des exercices auxquels on donnait les noms de *tournois* et de *joutes* (*ludi militares*) (1). A la nouvelle de ces solennités consacrées à la prouesse et à la galanterie, les chevaliers accouraient de toutes parts, même des pays étrangers, pour disputer le prix des armes et faire admirer leur courtoisie.

Tous les historiens s'accordent à nous faire honneur de cette invention ; ils en font remonter l'origine vers le milieu de la seconde race, quoiqu'il paraisse que les règlements qui y ont rapport soient postérieurs à cette époque (2). Les Anglais furent les premiers à nous emprunter l'usage des tournois, lequel se répandit bientôt après dans toute l'Europe et en Orient.

Tant qu'on n'eut d'autre but, dans ces fêtes militaires, que de s'exercer et de faire briller son adresse, on ne fut admis à

vaient en effet presque toujours brisées après le premier choc. On se servait alors de l'épée, puis après du poignard ou *glaive de merci*, lorsqu'on s'était joint corps à corps.

« (1) Le mot *tournoi*, suivant Ducange, était un terme général qui com« prenoit tous les combats qui se faisoient par forme d'exercice; mais pro« prement on appeloit ainsi ceux qui se faisoient en troupes, et où plusieurs « combattoient en même temps contre plusieurs, représentant la forme d'une « bataille.

« Après que ces combats généraux étoient achevés, on venoit aux com« bats singuliers. . . . . . ces combats étaient appelés par nos François « *Joustes*. . . . .

« Les joustes ne se faisoient pas seulement dans les occasions des tour« nois, mais souvent séparément : on en faisoit les publications et les cris « de la part des chevaliers qui les proposoient, lesquels s'offroient de com« battre contre tous venants seul à seul dans les lieux qu'ils désignoient, et « aux conditions portées dans les lettres de leurs défis. » (Dissertation VI[e] sur l'*Histoire de Joinville*.)

(2) La rédaction de ces règlements est attribuée à un certain Geoffroy de Preuily, qui vivait dans le onzième siècle, et duquel sont descendus les comtes de Vendôme.

y figurer qu'avec des armes innocentes ou *glaives courtois* Ducange nous apprend (1) que les *tournoyants* devoient être armées d'*épées rabatües, les taillants et pointes rompües, et de bâtons* (lances), *tels que à tournoy appartient; et devoient frapper de haut en bas, sans tirer ne sans saquier.* Les contrevenants à ces dispositions étaient exclus de la lice à l'instant, et devaient *amender* selon que l'ordonnaient les juges du tournoi. Ces juges, ou commissaires, mesuraient et examinaient les lances et autres armes, et ils avaient soin surtout de s'assurer si, contrairement aux règlements, les champions n'étaient pas liés à leurs selles.

Les tournois dont nous venons de parler n'étaient que des simulacres de combats; mais dans la suite on en imagina d'autres où l'on faisait usage des armes de guerre. Ces sortes de duels étaient appelées *combats à outrance*, à cause qu'ils ne se terminaient jamais sans la mort ou sans l'*aveu* de celui qui avait été terrassé. Ces jeux sanglants existèrent presque aussi longtemps que la chevalerie, tant la noblesse était empressée de donner des preuves de sa valeur, même avant que la guerre en fournît l'occasion. En vain les papes interdirent les tournois; en vain ils lancèrent l'anathème contre ceux qui s'y rendaient. L'amour de la prouesse et le point d'honneur l'emportèrent toujours sur les foudres de l'Eglise.

On appelait *pas* ou *passe d'armes* une sorte de joute où l'on se proposait, d'une part, de forcer un pas ou passage d'une largeur déterminée. Quelquefois, et dans ce cas, l'on combattait à pied, les efforts des assaillants étaient dirigés contre un petit ouvrage de fortification que les tenants défendaient (2).

(1) Dissertation VI[e] sur l'*Histoire de Joinville.*

(2) *Voyez* les Traités de chevalerie, les Dissertations déjà citées de Ducange, et principalement l'ouvrage de sir Walter-Scott, intitulé : *Essai sur la Chevalerie.*

§ II.

Déjà nous avons fait pressentir que la milice n'éprouverait pas de changements notables à la suite des croisades. Vainement, en effet, l'on compulse Froissard, Monstrelet et les autres écrivains des quatorzième et quinzième siècles pour y découvrir quelque amélioration, quelques signes précurseurs de la prochaine renaissance de l'art militaire. Toujours, avant le règne de Charles VII, on trouve les armées composées d'une agrégation informe et spontanée d'hommes d'armes et de gens de trait à pied ou à cheval, les uns emmenés par les bannerets, les autres fournis par les communes ou tirés de l'étranger (1) ; toujours on accorde la même importance aux doctrines et aux préjugés chevaleresques ; toujours enfin, l'infanterie est nulle et méprisée.

Celle-ci, dont il faut cependant que nous disions un mot, avait assez généralement pour armes défensives la *capeline*, espèce de cape de mailles, la *jacque* ou justaucorps de peau de cerf, et plus souvent de maille de fer ; pour bouclier, le *panier* de tremble ou de peuplier noir. Les armes offensives de cette infanterie indiquent assez qu'elle était inhabile à donner ou à recevoir le choc (2) ; elle n'avait d'ailleurs aucune ordonnance,

(1) Souvent, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Charles V, nos rois prirent à leur solde, plutôt par mesure de police que par nécessité, un ramassis de gens, français et étrangers, brigands de profession, connus dans l'histoire sous les noms de *Routiers* et de *Brabaçons* ; ils servaient partie à pied, partie à cheval ; quelques-uns étaient gendarmes, et même chevaliers, ainsi que nous l'apprend le P. Daniel. Bertrand du Guesclin ne rendit pas un médiocre service à la France, lorsque, partant pour aller combattre Pierre-le-Cruel, il emmena en Espagne les *routes*, où elles furent entièrement détruites.

Les stipendiaires étrangers, dont il commence à être fait mention sous les derniers Capétiens directs, se montrèrent de plus en plus nombreux par la suite : Philippe de Valois avait quinze mille arbalétriers génois à Crécy où nous verrons qu'ils furent plus nuisibles qu'utiles.

(2) Peut-être voyait-on s'élever çà et là, parmi les archers et arbalétriers,

aucune manière fixe d'agir : c'était un accessoire toujours prêt à piller, jamais à combattre. Brantôme savait apprécier les gens de pied de cette époque, lorsqu'il les traite de *marauts, bellistres, mal armez, mal complexionnez, fainéants, pilleurs et mangeurs de peuples* (1). Il est vrai que Louis IX, sans doute dans le but de diminuer la confusion parmi cette classe de combattants, leur donna, sous le nom de *grand maître des arbalétriers* (2), un commandant général qu'ils conservèrent jusqu'au règne de François 1er; mais, dans aucun temps, si ce n'est peut-être depuis Charles VII, la création de cette charge ne contribua à améliorer l'état de l'infanterie.

Il est à peine fait mention d'armes à feu portatives dans l'intervalle qui s'étend des croisades à Charles VII, quoique l'invention de la poudre remonte au treizième siècle, et qu'il soit parlé de bombardes et de canons (3) avant le milieu du quatorzième.

Les premiers essais tentés par les Suisses appartiennent à la fin de cette période ; mais ce ne fut que lentement et successivement que leurs piques et leur ordonnance, semblable à la phalange grecque, s'introduisirent chez les autres nations. Déjà, nous avons eu occasion de dire que les Flamands et les Allemands avaient été les premiers et les plus habiles à imiter les Suisses (4), et que les Espagnols, les Italiens et enfin les

quelques piques ou pertuisanes; mais, entre les mains de gens isolés, sans discipline et sans ordonnance, ces armes perdaient toute leur propriété. Cette remarque ne porte, au reste, que sur les Flamands, car, partout ailleurs, et particulièrement en France et en Angleterre, les gens de pied avaient tous ou presque tous l'arc ou l'arbalète.

(1) *Discours sur les colonels.*

(2) *Voyez*, au sujet de cette charge, le § I de la 9e leçon.

(3) *Voyez* la leçon suivante.

(4) La pique n'était point une arme nouvelle pour les Flamands ; ils en avaient fait usage dans plus d'une occasion, et notamment à Courtrai, contre Philippe-le-Bel, bien avant que les Suisses songeassent à s'en servir ; mais il n'en surent jamais tirer un bon parti, pour n'avoir pas d'ordonnance convenable, tandis que les Suisses, en créant leur phalange, restituèrent au piquier

Français n'étaient venus qu'après eux. Ceux-ci n'adoptèrent même décidément la pique que sous François I[er], et encore ne fut-elle jamais leur arme favorite. Lanoue observe, dans son treizième Discours, que, de son temps, c'est-à-dire durant les guerres de religion, on trouvait difficilement des soldats qui voulussent être piquiers : « D'autant, dit-il, qu'ils répugnent à porter le corselet (1). Cet ordre (2) aiderait à les « mettre en usage et en honneur, ce qui n'est pas si malaisé « à faire qu'on pense ; mais il serait bon de commencer par « les capitaines qui ont les premiers rejeté l'usage de la « pique. »

Ces renseignements au sujet des armes de l'infanterie étaient d'autant plus essentiels à donner, qu'ils peuvent servir à expliquer la cause principale de sa nullité pendant la période dont il s'agit. En effet, la forme et les propriétés de toute ordonnance naissent de la nature et des effets des agents destructeurs. Nous pouvons, en quelque sorte, ranger cette proposition dans la classe des axiômes ; car il est évident, qu'on ne songea jamais à réunir les hommes et à les arranger entre eux suivant de certaines lois, qu'après s'être préalablement assuré que les dimensions et le mécanisme des armes qu'on leur destinait, permettaient à tous d'ajouter à la puissance offensive et défensive de la masse. Remarquons en passant que les lois de cet arrangement seront d'autant plus ingénieuses, qu'elles faciliteront l'action simultanée d'un plus grand nombre de combattants. Or, il y a telles armes, tels agents destructeurs qui ne se prêtent, pour ainsi dire, à aucune formation réelle, et dont, par conséquent, la tactique n'admet l'emploi que par exception. L'arc, l'arbalète (3) et

un degré de force et d'énergie qu'il avait perdu depuis les anciens. Il n'est pas étonnant que les Flamands eussent conservé quelque affection pour la pique, car elle leur convenait fort à cause du pays plat et découvert qu'ils habitent.

(1) C'était la pièce principale de l'armure des piquiers.

(2) L'ordre qui enjoindrait aux officiers de porter la pique.

(3) La forme et le mécanisme de l'arc, et plus encore, peut-être de l'ar-

es autres machines de jet des anciens sont de ce nombre. Tous les peuples versés dans l'art de la guerre ont su faire cette distinction. Les Grecs et les Romains considéraient leurs troupes légères comme un accessoire, qui n'avait de consistance et de vie que par la protection qu'il tirait des soldats de rang. A défaut d'une telle protection, les gens de trait du moyen âge étaient bien vite dispersés, et leur ralliement devenait impossible. On prit donc l'accessoire pour le principal aussi longtemps qu'on se servit exclusivement de l'arc ou de l'arbalète. Au reste, si la préférence qu'on accorda à ces armes s'opposait à ce que l'infanterie fût de nouveau soumise au régime tactique, elle n'empêchait pas qu'on en améliorât l'état sous le rapport administratif; mais nous verrons qu'on ne le fit que sous Charles VII.

Un usage qui paraît avoir été assez constamment suivi, et que l'on retrouve encore pendant le seizième siècle, c'était de partager l'infanterie et même l'armée en deux ou trois grandes bandes qu'on appelait les *batailles* (1).

Voici maintenant ce que l'on peut conclure de l'examen

balètre, dont le mouvement horizontal demande plus d'espace, repoussent évidemment toute formation serrée et à plusieurs rangs, à moins qu'on ne veuille admettre un tir parabolique incertain et de peu d'effet, ou des décharges successives par rang, qui ne présentent pas moins d'inconvénients.

(1) Un petit ouvrage du règne de Charles V, intitulé : l'*Arbre des Batailles*, fournit la preuve qu'on apportait moins d'ordre et de régularité que jamais dans la distribution et l'emploi des gens de guerre. L'auteur, après avoir rappelé diverses pratiques anciennes où les mots de *légion*, de *compagnie* et de *cinquantaine*, désignent des corps de troupes plus ou moins considérables, termine de la sorte : « Toutefois, pour le temps présent, toutes les manières « de les appeler et nommer ainsi sont du tout délaissées et oubliées, car on « les appelle tout communément *batailles*, et les font les capitaines et gou« vernements telles qu'il leur plaît, grandes ou petites. »

A quelle époque étaient d'usage les pratiques anciennes dont parle ici l'auteur? C'est ce qui nous a été impossible de découvrir, et nous doutons fort qu'elles aient existé postérieurement à Charlemagne. Il n'est pas rare de voir des hommes regretter le passé sans qu'ils en puissent dire la cause, peut-être notre auteur est-il dans ce cas.

des faits relativement à la manière dont l'action se passait.

Le soin de ranger les troupes était confié au maréchal de France, mais on lui adjoignait ordinairement quelque seigneur d'un mérite reconnu. Le chevalier Garin remplit cette mission à Bovines, et s'en acquitta à la satisfaction du roi et de toute l'armée, surtout à cause de la précaution qu'il eut *de mettre le soleil à dos*. Ce fut d'après le conseil du seigneur de Ribeaumont qu'on disposa l'attaque à Poitiers.

A l'approche de l'ennemi, toutes les bannières se portaient en avant en ligne. Les hommes d'armes (1), la lance en arrêt, se rangeaient de telle sorte qu'*un chevalier ne servît point de bouclier à un autre chevalier* (2), c'est-à-dire en haie. Les archers et arbalétriers à cheval, et généralement tous ceux que l'on appelait satellites, se tenaient à quelques pas en arrière, attentifs aux ordres des bannerets. Quant aux gens de pied, il faut se les représenter tout-à-fait à l'arrière-scène, épiant le moment de piller ou de fuir, suivant que le sort des armes allait être favorable ou contraire aux hommes d'armes, destinés à faire presque seuls tous les frais de la journée.

On s'abordait toujours dans un ordre parallèle, et en même temps sur toute la ligne. Les satellites commençaient le combat, et continuaient d'escarmoucher jusqu'au moment où l'un des deux partis ayant aperçu du désordre (3) ou de l'hésitation dans la gendarmerie opposée, se déterminait à charger. Le choc était suivi de la mêlée : ce qui signifie que la force du corps et le hasard décidaient seuls du succès ; car les mêlées échappent à la puissance morale, et ne sont point du domaine de l'art.

En dernière analyse, ces batailles présentent le tableau

(1) On comprenait sous cette dénomination les chevaliers et les écuyers, et en général tous les cataphractes.

(2) *Ne scutum miles faciat de milite ; sed, se*
Quisque suo, fronte opposita, sponte offerat hosti.

(3) Les armures étant à l'épreuve des traits, ce premier désordre ne pouvait être que le résultat de blessures faites aux arbalétriers ou aux chevaux.

d'une infinité de duels où chacun attaque son vis-à-vis. On y voit les rois courir les mêmes dangers que les simples écuyers; et, comme l'a dit M. le comte Lamarque, les capitaines sont toujours bien plus occupés à tuer qu'à commander. *Vir virum legit.* La tactique de ces temps là est comprise tout entière dans ces trois mots.

Peut-être tirait-on parti de l'infanterie dans les poursuites, les siéges, les embuscades; mais elle fut en général plus nuisible qu'utile sur les champs de bataille, ainsi que l'atteste un grand nombre de faits (1); citons-en quelques-uns.

§ III.

Nous venons de parler de Bovines : la bataille qui s'y donna entre Philippe-Auguste et Othon (1214) est la première, après celle de Hastings toutefois, sur laquelle les historiens du moyen âge nous fournissent quelques documents.

Au fort de l'action, le roi ayant fait approcher les communes de Corbie, d'Amiens et de plusieurs autres villes, leur ordonna de traverser la ligne des bannières, et d'attaquer l'infanterie allemande qui *était très bonne*, disent les historiens, *et faite à combattre en plaine, même contre la cavalerie* (2). Cette manœuvre fut loin de nous réussir : nos gens de pied, maltraités et poursuivis par les Allemands, se retirèrent en telle confusion et en telle hâte, que le roi faillit être pris.

On répétera longtemps le trait du comte de Boulogne, qui, dans cette journée, ne trouva rien de mieux à faire de son infanterie que d'en former un bataillon creux et circulaire, au milieu duquel il se retirait pour reprendre haleine après avoir chargé.

C'est encore à Bovines que l'évêque de Beauvais, scrupu-

(1) « L'infanterie n'était employée qu'à remuer la terre, aller au fourrage, relever les gendarmes blessés et autres services semblables. » (*Encyclopédie méthodique*, art. CAVALERIE.)

(2) C'est-à-dire qu'elle avait des piques.

leux observateur des canons de l'Église, assommait les ennemis avec une massue, pour ne pas tremper ses mains dans le sang. Cette particularité, dont tous les historiens se sont emparés comme d'un document précieux sur les mœurs et les préjugés de ces temps de barbarie, est pour nous une nouvelle preuve de l'absence de tout art, de toute méthode (1).

Il y a peut-être encore plus de confusion dans les batailles livrées pendant les deux siècles qui suivirent les croisades.

On ne voit qu'une horrible boucherie dans le combat de Mons-en-Puelle (1304), où les Flamands furent repoussés, parce qu'il faut toujours que l'un des deux partis finisse par l'être. Philippe-le-Bel y courut, comme on sait, le danger d'être pris ou tué.

La bataille de Mont-Cassel (1328) doit être envisagée sous le même point de vue. Les Français y furent surpris pour avoir dédaigné de se garder. Ils s'attendaient si peu à être attaqués, quoique l'ennemi ne campât qu'à une portée d'arbalète, qu'ils prirent les Flamands pour un renfort qui venait joindre l'armée. L'erreur ne cessa qu'au moment où le seigneur de Lor, ayant demandé officieusement à ces nouveaux venus de quelle bannière ils étaient, en reçut pour toute réponse un coup de pique ou de javelot. Philippe de Valois, *prévenu par son confesseur*, qu'il traita d'abord de visionnaire, n'eut que le temps de saisir ses armes et de monter à cheval. Enfin, les Français sortirent de l'état de stupeur où cette visite inattendue les avait jetés, et repoussèrent les Flamands à la suite d'un sanglant *chamaillis*.

Nos gens de pied ne furent jamais plus insignifiants et plus maltraités qu'à la journée de Crécy (1346). Ceux des Anglais avaient plus de réputation (2), et néanmoins, Édouard ne voulut s'en servir que pour escarmoucher, et appuyer les flancs

(1) *Voyez* Maizeroy, et, dans l'*Encyclopédie moderne*, l'article *Batailles*, déjà cité plusieurs fois.

(2) Les archers anglais étaient dans l'usage de planter des pieux en avant de leur front, pour se garantir des charges de la cavalerie.

de sa gendarmerie, qu'il eut le bon esprit de faire combattre à pied : il la partagea en trois batailles, qu'il disposa en amphithéâtre sur le versant d'une colline assez élevée.

Les Français, suivant l'usage ou à l'imitation de leurs adversaires, formèrent aussi trois batailles : la première se composait des quinze mille arbalétriers génois que Philippe de Valois avait à sa solde ; la seconde de quatre mille gendarmes et d'une nombreuse infanterie ; la troisième, où se trouvait le roi, n'était formée que de noblesse. Notre armée surpassait de beaucoup en nombre celle des Anglais ; *mais nous arrivâmes fort en désordre* sur le terrain (1).

Les Génois engagèrent le combat ; mais ils ne justifièrent pas la haute opinion qu'on avait d'eux ; car ils eurent à peine vu les gendarmes ennemis s'avancer à leur rencontre, qu'ils lâchèrent pied et vinrent jeter le désordre dans la bataille du comte d'Alençon, placée en arrière. Les historiens ont attribué cette déroute des Génois à l'effroi que leur causa le canon des Anglais (2), et au mauvais état de leurs arbalètes, dont il paraît que les cordes avaient été mouillées ; mais, il nous semble que, dans tous les cas, elle serait arrivée comme étant une conséquence inévitable de la supériorité de la lance (les

(1) Nos lecteurs en jugeront par ce que nous allons dire : le roi, approuvant le conseil qu'on lui avait donné de remettre l'attaque au lendemain, à cause de la fatigue des troupes, « envoya ordre, dit le P. Daniel (*Histoire de France*, t. IV), à celles qui étaient déjà fort avancées, de s'arrêter ; mais « on eut beau faire, on ne put en venir à bout : celles qui étaient devant s'i- « maginèrent qu'on ne voulait leur faire faire halte que pour donner la « tête de l'armée à d'autres qu'à elles ; celles qui suivaient ne voulaient « point arrêter, tandis qu'elles voyaient marcher les autres : *et ainsi le roi,* « *malgré lui, fut entraîné et contraint de suivre dans le plus grand désordre* « *du monde.* »

(2) C'est l'époque la plus reculée où l'on fasse remonter l'usage du canon, du moins dans les batailles. Au surplus, les historiens italiens étant les seuls à faire mention d'une particularité aussi remarquable, il restera toujours beaucoup de doutes sur sa réalité, d'autant plus qu'on ne retrouve pas un seul canon à la bataille de Poitiers ou de Maupertuis, livrée dix ans plus tard.

Anglais s'en servirent en guise de pique) et des autres armes offensives et défensives du gendarme, sur celles du fantassin de l'époque. Quoi qu'il en soit, les ennemis qui, du haut de leur position élevée, pouvaient facilement apercevoir ce qui se passait, mirent la circonstance à profit : en un instant, nos chevaliers et nos gens de pied furent culbutés pêle-mêle. Le roi, après avoir essayé vainement de secourir le comte d'Alençon, fut réduit à se sauver, escorté de deux ou trois seigneurs seulement.

Le lendemain de cette journée fut plus fatal encore à nos malheureuses communes. Les historiens rapportent que celles de Rouen, de Beauvais et de plusieurs autres parties du Royaume, au nombre de plus de cinquante mille, ignorant ce qui s'était passé la veille, s'avançaient *processionnellement* pour se rendre au camp comme à une victoire certaine. Ces milices furent rencontrées par six cents lances et deux mille archers anglais, qui les chargèrent incontinent et avec tant de succès, qu'il en resta plus de la moitié sur le terrain ; le reste fut pris ou dispersé.

Nous sommes naturellement amenés à dire un mot de la bataille de Poitiers (1356), où, comme à Crécy, les Anglais firent combattre à pied leur gendarmerie. Le prince de Galles, pressé par une armée quadruple de la sienne et dans l'alternative de vaincre ou de périr, choisit une position élevée où l'on ne pouvait arriver que par un défilé bordé de haies et de vignes, qu'il garnit d'un grand nombre de gens de trait.

Le connétable et les maréchaux partagèrent notre armée en trois batailles de seize mille hommes chacune : il fut arrêté, après qu'on eut pris l'avis du seigneur de Ribeaumont, qui passait pour fort habile, que trois cents gendarmes des plus braves et des plus vigoureux franchiraient le défilé, et iraient donner tête baissée au milieu de la ligne anglaise : l'infanterie devait immédiatement les suivre.

Nos chevaliers se portèrent donc en avant ; mais ils furent si mal reçus par les archers postés sur les flancs du défilé, qu'ils périrent presque tous. Les gens de pied qui marchaient

après, rencontrant à chaque pas des morts et des blessés, rebroussèrent chemin et vinrent jeter le désordre et la consternation au milieu des batailles restées en arrière. Six cents cavaliers anglais descendus de la position suffirent pour achever la déroute, et faire prisonnier le roi Jean et l'un de ses fils.

La bataille d'Azincourt (1415) serait un dernier exemple à citer; mais, comme il nous faudrait encore montrer les Anglais victorieux, et rappeler un désastre non moins grand que les précédents, nous aimons mieux garder le silence (1). Nous en avons dit assez, d'ailleurs, pour constater l'absence de l'art militaire pendant toute la durée de cette période comprise entre les croisades et Charles VII, et faire voir *qu'il ne résulta des expéditions d'Orient aucune amélioration dans l'état de l'infanterie.* Abandonnons ces temps d'épaisses ténèbres, et hâtons-nous d'arriver à des époques plus heureuses pour la France et moins stériles pour notre instruction.

(1) On nous jugerait mal, toutefois, si l'on voyait dans cette réticence un moyen de nous dispenser de rendre justice à nos voisins d'outre-mer; nous regardons au contraire comme un devoir de convenir que dans les différentes actions que nous venons de rappeler, ils montrèrent plus que nous cette sorte d'instinct de la guerre qui, dans les temps d'ignorance et de barbarie, tient la place de la tactique. Ce fut, en effet, de leur part une preuve certaine de jugement et de réflexion, que d'avoir songé à tirer parti des positions pour compenser leur infériorité numérique. On n'est d'ailleurs pas éloigné de croire, en voyant continuellement leurs gendarmes combattre à pied et en masse, que, dès lors, les Anglais avaient entrevu la nécessité d'une infanterie propre à recevoir et à donner le choc.

SEPTIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE AU SORTIR DU MOYEN AGE.

§ I. Exposition sommaire de la marche de l'art, à partir du quinzième siècle. — Erreur des écrivains au sujet de sa renaissance et de ses progrès. — La grande révolution que devait amener tôt ou tard la découverte de la poudre s'est opérée en France. — Les Nassau et Gustave-Adolphe ont été moins créateurs que ne le furent les capitaines français des seizième et dix-septième siècles. — Premiers éclaircissements à l'appui de cette assertion. — Nécessité de traiter séparément l'histoire de chaque arme, à compter du règne de Charles VII. — § II. Histoire de la cavalerie, depuis Charles VII jusqu'à François Ier. — Les hommes d'armes sont réunis en corps et assujettis aux lois d'une discipline exacte. — Organisation des premières compagnies d'ordonnance. — Ce que c'était que la lance fournie. — Les bannières particulières et les pennons disparaissent. — Effet de l'institution des compagnies d'ordonnance sur les mœurs chevaleresques. — De l'arrière-ban. — Changements dans l'organisation des ordonnances. — La cavalerie continue de se former en haie. — On commence à éprouver le besoin d'une cavalerie moins pesante que la gendarmerie. — Des stradiots et de leur manière de combattre. — Il y eut de la cavalerie légère en France dès les premières années du règne de François Ier. — § III. Histoire de l'infanterie durant la même période. — Charles VII institue les francs-archers. — Leur armement; leur organisation. — Les piques et les armes à feu font disparaître cette milice vers la fin du règne de Louis XI. — Les piquiers suisses deviennent célèbres. — Nos rois en prennent à leur solde. — L'infanterie française ne commence à acquérir un peu de considération que sous Louis XII. — De Machiavel, considéré comme écrivain militaire. — § IV. État de l'artillerie avant le règne de François Ier. — L'usage du canon remonte au milieu du quatorzième siècle et même un peu au delà. — L'artillerie, dont l'usage avait commencé à se répandre peu de temps avant Louis XI, devint très nombreuse sous le règne de ce prince et sous celui de Charles VIII. — Ce dernier avait emmené en Italie une prodigieuse quantité de canons légers, dont il n'est plus fait mention sous ses successeurs. — Mauvais emploi de l'artillerie dans les

batailles. — Du personnel de cette arme. — La garde du canon confiée aux Suisses. — § V. Réflexions sur l'état de l'art militaire, durant cette période, et particulièrement sur les batailles. — Faits particuliers à l'appui de ces réflexions. — Récapitulation.

§ I.

Il nous faut désormais suivre une marche moins rapide que dans les leçons précédentes ; car nous voici parvenus, dans l'histoire de l'art militaire, à un point où les faits demandent un examen plus large, plus méthodique et plus approfondi. Une bataille, un événement isolé, feront naître souvent plus de réflexions utiles que l'ensemble des huit ou dix siècles que nous venons de parcourir. Dès le temps de Charles VII, on verra des corps organisés et administrés militairement ; et, bientôt après, les piques, et surtout les armes à feu, donner à l'infanterie une partie de l'importance qu'elle s'est acquise depuis, et qu'elle conserve si glorieusement aujourd'hui. L'esprit humain, sans cesse occupé de questions relatives à la guerre, créera ou perfectionnera des méthodes ; la chevalerie et tous ses accessoires disparaîtront peu à peu ; chaque campagne donnera lieu à de nouvelles remarques, à de nouveaux essais ; enfin, l'art, dégagé progressivement des ténèbres qui l'environnaient, sera déjà parvenu à un haut degré de perfection lorsque, dans une leçon prochaine, nous l'étudierons sous le règne de Louis XIV.

Nos écrivains militaires des deux derniers siècles n'avaient sans doute pas observé les faits d'assez près, lorsqu'ils ont attribué aux étrangers l'honneur de la grande révolution que devait amener tôt ou tard la découverte de la poudre ; car il n'est pas impossible de montrer que cette révolution s'opéra principalement parmi nous ; et que la France est par conséquent en droit de revendiquer une partie de la gloire attachée aux noms, justement célèbres d'ailleurs, de Maurice de Nassau et de Gustave-Adolphe.

Si ces écrivains avaient apporté plus de discernement, plus

d'esprit d'observation et moins de préjugés dans la recherche de la vérité, ils eussent infailliblement découvert que Montluc, Coligny, Lanoue, Biron, Henri IV et Rohan, furent plus créateurs, nous ne dirons pas individuellement, mais tous ensemble à la fois, que les deux capitaines étrangers que nous venons de nommer ; mieux informés, ils auraient dit que ces derniers s'étaient bornés à perfectionner et à appliquer des méthodes que les Français avaient trouvées avant eux. Mais, à cette époque, les idées systématiques échauffant toutes les têtes, l'on s'occupa plus de controverses que de recherches historiques. Il semble, en outre, que les auteurs dont il est question aient tous été d'accord pour passer immédiatement des anciens à Louis XIV, en mettant de côté, ou en se bornant à effleurer le seizième siècle, si remarquable cependant par la création du nouvel art de la guerre (1).

(1) Le P. Daniel fait une exception à cette remarque ; mais aussi son opinion est-elle conforme à celle que nous émettons.

En 1599, l'archiduc Albert faisait la guerre aux Pays-Bas révoltés, qui avaient à leur tête Maurice de Nassau. Celui-ci craignant de perdre Bommel, où les Espagnols venaient de débarquer, « y accourut en personne, » dit Daniel (*Histoire de France*, t. X, p. 256 et *suivantes*), pour rassurer par sa pré-
« sence le courage des habitants consternés de la descente des Espagnols dans
« l'île. Il pourvut à leur défense, et ce fut là proprement que l'on commença
« à mettre en usage la manière que l'on a suivie depuis d'entourer les places
« de beaucoup de dehors, de faire à ces dehors des fossés comme à la ville
« même, et de les renfermer d'une espèce de parapet appelé chemin couvert
« à angles saillants et rentrants, au devant duquel on fait un glacis qui en
« rend les approches très difficiles aux ennemis. Cette nouvelle manière de
« défense a fait depuis imaginer aux ingénieurs diverses manières d'attaquer.
« Cet art est parvenu à sa perfection dans notre temps, et *je crois que ce fut*
« *là une des principales raisons qui fit donner depuis aux armées de la Hollande*
« *le glorieux nom d'école de la guerre.* »

Ce ne serait donc pas sous le rapport de la tactique que les Hollandais auraient été nos maîtres ; mais l'ont-ils été sous celui de la défense des places ? Nous laissons à nos lecteurs, de quelque pays qu'ils soient, le soin d'en juger.

« Maurice, ajoute le même auteur, fut secouru non-seulement des An-
« glais, *mais encore par les Français qui, accoutumés à la guerre et s'en-*
« *nuyant déjà de la paix, venaient en foule en Hollande. Le sieur de* [illegible]

La confiance que nous avions dans des écrits qui ont été jusqu'ici le répertoire de la science, et le peu d'étendue de nos lumières nous eussent inévitablement fait glisser sur l'erreur que nous venons de signaler, si elle ne nous avait été révélée par un écrivain moderne d'un mérite incontestable, et chez lequel se trouvent joints à l'expérience de nos dernières guerres, les talents et les connaissances qu'il serait à désirer que réunît toujours un chef d'armée (1). Cette erreur existe, et, lorsque le temps en sera venu, nous essaierons de la détruire ; mais nous sentons qu'il est d'autant plus difficile d'y parvenir, dans un ouvrage de la nature de celui-ci, qu'il faut s'appuyer d'un grand nombre de faits. Si, en ne rappelant que les principaux, nous n'atteignons pas aussi complétement le but qu'il serait possible de le faire à l'aide de plus grands développements, nous aurons toujours éveillé l'attention de ceux qui s'occupent d'histoire militaire, et l'on nous pardonnera d'avoir trop présumé de nos forces en faveur de l'esprit national qui nous aura dirigé.

Mais nous pouvons, dès à présent, faire remarquer, à l'appui de notre opinion, que presque tous les Nassau furent formés à l'école française (2), et qu'ils respectaient Coligny comme

« *entre autres, fils de ce fameux capitaine qui avait commandé autrefois les* « *troupes des Etats, y en mena un grand nombre........ les régiments hollan-* « *dais furent toujours bien fournis d'officiers et de soldats français.* »

Au commencement du dix-septième siècle, les Français n'ayant plus de guerre, allèrent servir à l'étranger, en Hollande, en Hongrie contre les Turcs, et même en Suède. Ce ne sont pas des hommes médiocres que ceux qui vont ainsi chercher la gloire partout où elle peut se trouver.

(1) Nos lecteurs ont déjà reconnu M. le lieutenant-général comte Lamarque, à qui nous ne pouvons exprimer trop de reconnaissance pour les conseils et les encouragements qu'il a daigné nous adresser. Ce témoignage d'intérêt pour un ouvrage destiné aux élèves de Saint-Cyr, n'a point lieu de surprendre de la part d'un officier général dont les écrits, pleins de sagesse et de vie, ont tous pour objet l'accroissement du bien-être de l'armée, le maintien de la gloire nationale, et l'affermissement de l'ordre constitutionnel.

(2) « Turenne fut l'honneur de l'école hollandaise, dit M. Carrion-Nisas « (*tome* II, *page* 50); mais ce que Turenne avait appris chez les Nassau, les

leur maître; que Maurice, dans la seule bataille qu'il livra (1), avait à ses côtés une foule de Français renommés pour leurs talents et leur courage; et, enfin, qu'il n'est pas naturel de penser que Gustave Adolphe eût pu, malgré la vaste étendue de son génie, et dès son début dans la guerre, établir un si bel ordre dans ses armées, et apporter autant d'art dans ses batailles, s'il n'avait été inspiré par ses devanciers, et puissamment aidé des résultats qu'ils avaient obtenus; si, en un mot, il n'avait recueilli et mis à profit l'héritage du siècle précédent.

Reprenons le fil de l'histoire de la milice durant le moyen âge.

L'influence progressive de l'artillerie et les fréquents changements opérés dans la cavalerie et dans l'infanterie, à compter du règne de Charles VII, semblent exiger, pour plus de clarté, que nous traitions d'abord de chacune de ces armes isolément et par périodes, de manière à ne suspendre que momentanément l'histoire particulière de chacune d'elles. Cette marche, que nous avons adoptée, ne s'oppose nullement à ce qu'on aperçoive leur contact, puisque, leur séparation n'étant que passagère, on sera toujours en mesure de les rapprocher, et d'apprécier par conséquent les effets de leur action combinée. La période qui fera l'objet de cette leçon s'étendra jusque sous le règne de François Ier.

« Nassau le tenaient de Coligny, de Lanoue, de Henri IV, de l'école française, étouffée par la mort de ce grand prince. »

Nous regrettons que M. de Carrion-Nisas n'ait pas donné plus de développement à cette opinion : il nous eût dispensé de la reproduire. Quoi qu'il en soit, cette conformité de vue nous rassure, en laissant entrevoir que nous n'avons point élevé gratuitement la question.

(1) Celle de Nieuport, dont nous donnerons la description par la suite.

§ II.

Nous avons annoncé précédemment que nous verrions des corps organisés et administrés militairement dès le temps de Charles VII. En effet, ce prince, surnommé *le Victorieux* pour avoir chassé les Anglais, à l'aide de Jeanne d'Arc et du vaillant Dunois, ne se vit pas plutôt tranquille possesseur de son royaume, qu'il songea à créer une milice permanente et régulière, propre à imposer à ses voisins et à maintenir l'ordre dans l'intérieur. S'il n'est pas encore question de l'établissement du régime tactique, il s'agit du moins d'une régularité d'administration qui en fut le prélude et le signe certain.

L'attention de Charles VII se porta d'abord sur la cavalerie, qu'il organisa en quinze compagnies, dites *compagnies d'ordonnance* (1) (1445), de cent hommes d'armes, ou de cent lances chacune (2). Une *lance fournie*, ainsi qu'on le disait alors, se composait de l'homme d'armes, ou gentilhomme armé de toutes pièces, et de sa suite, savoir : trois archers, un coutillier (3) et un page ou varlet (4), ce qui élevait l'effectif de chaque compagnie à six cents combattants, et le total de la troupe à neuf mille, sans compter une foule de surnuméraires ou aspirants qui s'y joignaient dans l'espoir d'être un jour en pied.

Il y avait dans chaque compagnie un capitaine, un lieute-

(1) Il est fait mention de quelques compagnies d'hommes d'armes dès le règne de Charles V; mais l'existence de ces corps ne présenta jamais rien de fixe ni de régulier.

(2) Les hommes d'armes persistèront encore longtemps à se couvrir de fer, et la lance sera toujours leur arme essentielle et distinctive.

(3) Le coutillier était ainsi appelé d'une sorte de couteau qu'il portait au côté ; il conduisait le cheval de bagage de l'homme d'armes, et marchait assez souvent à pied.

(4) Celui-ci était le véritable écuyer, selon l'acception que nous lui avons donnée précédemment.

iant, un guidon et un enseigne, tous renommés pour leur 'aleur.

La partie de la noblesse qui n'était point attachée aux *or-lonnances* formait, sous la dénomination d'*arrière-ban*, une nilice extraordinaire, qui exista jusque sous le règne de Louis XIV, mais que l'on convoqua rarement (1).

Les compagnies furent réparties par petites troupes de vingt à trente gendarmes dans les villes de la frontière et de l'intérieur, où des inspecteurs se rendaient fréquemment pour s'enquérir de la conduite de chacun et s'assurer de l'état des chevaux et des armes.

En marche et dans les garnisons, le capitaine ou le chef de brigade devenait responsable de l'inconduite des hommes sous ses ordres. Les écrivains du temps vantent l'exactitude de la discipline des ordonnances, et font observer que leur institution eut la plus heureuse influence sur l'ordre social.

La gendarmerie nouvelle fut soldée par le roi, sur des *montres* ou revues établies par des commissaires créés spécialement pour cet objet. Les villes furent tenues de fournir les fonds nécessaires, et l'on donnait à ce nouvel impôt le nom de *taille des gendarmes*.

Dès lors, le titre de chevalier ne donnant plus de droit à aucun commandement, à aucune prérogative réelle dans l'armée, les bannières et les pennons disparurent, et avec eux les dernières traces de la chevalerie, qui, depuis longtemps, n'avait plus sa destination primitive. On n'en fit pas moins des chevaliers jusque vers le temps de Charles IX, mais uniquement par honneur et pour récompenser la bravoure. Les

(1) Quoiqu'il soit parlé de l'arrière-ban jusqu'en 1674, cette milice était tombée en désuétude dès le temps de Henri II, ainsi que l'atteste le passage suivant extrait du IIe discours de Lanoue : « On y voit figurer aujourd'hui « de gros valets, ayant un pied de barbe, qui en un jour mangent demi-« mouton, lesquels marchent pour leurs maîtres; puis dites que le roi n'est « pas bien servi...... les uns se disent gens d'armes, les autres archers, « mais peu sont soldats. Il n'y a si excellent capitaine qui ne fût bien em-« pêché à ranger pour combattre cette génération. »

grades et certains ordres militaires, qui furent créés en France et à l'étranger pendant le seizième siècle, remplacèrent peu à peu la chevalerie (1).

A l'instar de Charles VII, les autres princes formèrent aussi des compagnies de gens d'armes (2); mais leurs ordonnances n'eurent jamais la même réputation que les nôtres, hormis toutefois celles de la maison de Bourgogne (3), qui passaient pour les mieux disciplinées et les plus brillantes de l'Europe.

L'organisation première de la gendarmerie éprouva des modifications par la suite; le nombre des compagnies fut augmenté; mais au lieu de présenter, comme auparavant, l'effectif de cent lances, il y en eut souvent de cinquante et même de vingt-cinq. On ne voit d'autre motif à ces changements que l'intention de satisfaire un plus grand nombre de postulants aux emplois de capitaines et de lieutenants d'hommes d'armes, qui étaient très recherchés. Ce fut sans doute dans un but analogue que Louis XII et François I[er] portèrent successivement la lance fournie à sept et à huit combattants. En effet, Montluc nous apprend que les ordonnances étaient l'école où les jeunes gentilshommes allaient faire leur apprentissage en qualité de page d'abord, et ensuite d'archer : « car, « dit-il, avant que tout ne se fût abâtardi, plus de la moitié « des archers étaient de noble race (4). »

(1) Un premier ordre, celui de l'*Etoile*, fut créé par le roi Jean en 1352 mais il paraît, d'après Brantôme, qu'il tomba de bonne heure en discrédit pour avoir été trop prodigué.

Louis XI institua l'ordre de *Saint-Michel*, qui n'a plus aujourd'hui la même destination, et Henri III celui du *Saint-Esprit*.

(2) « L'institution des compagnies d'ordonnance de Charles VII fut adoptée, dit Comines, par les ducs de Bourgogne et de Brétagne, et par tous « les grands seigneurs qui levaient armée. »

(3) Voyez l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. le baron de Barante.

(4) Il faut chercher l'explication de la manière souvent amère dont s'exprime Montluc, dans son affection pour la chevalerie autant que dans sa antipathie pour les nouvelles armes.

Le rôle des satellites se bornant, comme du temps des ban-
nières, à escarmoucher et à poursuivre, ils prenaient rang ou
en arrière ou sur les flancs des gens d'armes de leur compa-
gnie, lesquels continuaient de se former sur un rang, la lance
en arrêt. Lorsque ceux-ci avaient chargé et rompu la ligne
ennemie, les archers se portaient en avant, et plusieurs, en-
tourant un gendarme ennemi, le prenaient ou bien l'assom-
maient à coups de hache d'armes ou de massue.

La cavalerie légère était peu estimée du temps de Char-
les VII ; elle se réduisait d'ailleurs à un petit nombre de *cren-
nequiniers* (1) et aux archers des ordonnances dont il vient
d'être fait mention. Cette milice, si utile et si répandue de nos
jours dans toutes les armées de l'Europe, ne commença à for-
mer un corps particulier et à acquérir un peu de considéra-
tion, qu'après que Louis XII eut pris des *stradiots* (éclaireurs,
batteurs d'estrade) à son service. C'étaient des cavaliers
grecs, coiffés d'une salade (2), couverts d'une cotte de mailles,
et armés de l'épée, de la masse, et d'un long bâton garni aux
deux bouts d'un fer aigu. Quelquefois, les stradiots combat-
taient à pied ; ils se servaient alors de leur bâton ou *arzegaye*,
en guise de pique. Cette troupe étrangère, dont l'existence est
encore attestée par Brantôme (3) à l'époque de Henri III, fut
connue en France sous le nom de *cavalerie albanaise*.

Nous savons par Martin du Bellay (4) qu'il y avait un corps
particulier de cavalerie légère française dès le temps de Fran-
çois Ier, et que M. de Brissac en était le général. Cette milice
nouvelle, devenue de plus en plus nombreuse sous les règnes
suivants, fera disparaître insensiblement les hommes d'armes.

Une ordonnance de François Ier, citée par Guillaume du
Bellay, dans son livre de la *Discipline militaire*, assignait pour
armes défensives à la cavalerie légère, la salade, le hausse-col,

(1) Arbalétriers à cheval.

(2) La salade était une sorte de casque léger, sans crête, avec ou sans vi-
sière.

(3) Eloge de M. de Fontrailles.

(4) Livre X, page 28 de ses Mémoires.

le halecret avec des tassettes jusqu'au-dessous du genou, des gantelets, des avant-bras et de longues épaulettes; pour armes offensives, la lance, l'épée large, et la masse à l'arçon; mais déjà, sous le règne de ce même prince, elle commençait à préférer le pistolet à la lance (1).

Nous avons conduit assez loin l'histoire de la cavalerie pour désormais nous occuper de celle de l'infanterie.

§ III.

Peu de temps après que les compagnies d'ordonnance eurent été créées, Charles VII abolit la milice des communes, et substitua à cette infanterie, que nous avons vue figurer si misérablement à Crécy et à Poitiers, une infanterie plus nationale et moins irrégulière. Il décréta que chaque paroisse serait tenue de lever et d'entretenir au moins un fantassin. Les hommes désignés pour le service ayant été exemptés de la taille et des subsides, reçurent pour cette raison le nom de *francs-archers*.

Ils portaient la salade et une jaque formée de vingt à trente toiles usées, fortement battues et enfermées entre deux cuirs de cerf. On avait une grande confiance dans cette pièce défensive, *car on ne vit oncques tuer de coup de main ne de flèches dedans lesdits jacques six hommes*. Leurs armes défensives étaient l'épée, et indifféremment l'arc ou l'arbalète. Les francs-archers des lieux voisins devaient se réunir les jours de fête

(1) Il ne faut pas se méprendre sur la nature de la troupe que nous désignons ici sous le nom de cavalerie légère, pour nous conformer au langage fort inexact de Daniel et de la plupart des écrivains. Elle ressemblait en effet bien plus à nos cuirassiers qu'à nos chasseurs et hussards, à cause de la salade et des autres pièces défensives qu'elle portait; mais on la désignait ainsi par opposition à la gendarmerie qui était armée de pied en cap. Ces prétendus cavaliers légers, que Montluc appelle quelquefois des *salades*, Montgommery des *chevau-légers*, et Valhausen des *cuirasses*, avaient un long pistolet à la place de la lance, et se formaient en lourds escadrons qui ne chargeaient qu'au trot.

pour simuler de petites actions, et disputer entre eux le prix du tir.

La précaution que l'on eut de partager la France en cercles militaires, correspondants aux différentes divisions et subdivisions de cette milice, rendait facile et même assez prompte la réunion de soldats ainsi dispersés sur tous les points du royaume.

On n'a pas de données certaines sur l'organisation première des francs-archers; mais on connaît celle qu'ils avaient sous le règne de Louis XI. Le corps entier, composé de seize mille hommes, se partageait alors en quatre grandes divisions ou bandes de quatre mille combattants chacune, et une bande comprenait huit compagnies de cinq cents hommes. Le grand-maître des arbalétriers, chargé naturellement de l'administration de cette milice, était secondé par un commandant général et autant de capitaines généraux que l'on comptait de bandes; chaque compagnie de cinq cents hommes avait son capitaine particulier, excepté la première qui recevait les ordres mêmes du chef de bande.

Les armes des francs-archers ne les rendant pas propres à combattre en ordonnance, leur rôle devait se borner à celui des troupes légères des anciens. On a cru voir dans la création de cette infanterie une imitation de la phalange; mais il est difficile de partager ce sentiment, car il y a si loin d'un archer à un soldat de rang, et la différence est si grande entre l'organisation purement administrative dont nous venons de parler et l'organisation tactique de la phalange, qu'il faut renoncer à y trouver le moindre rapport. L'honneur d'avoir constitué et armé des troupes à la manière des Grecs appartenait dès lors aux Suisses.

L'institution des francs-archers ne devait pas exister longtemps à une époque où les piques allaient redevenir plus que jamais en usage, et lorsque déjà les armes à feu portatives commençaient à se répandre. Cette milice fut en effet licenciée vers la fin du règne de Louis XI, et remplacée par six mille Suisses, dix mille Français et un certain nombre de fan-

tassins allemands, connus sous la dénomination de *lansquenets* (1). Nous n'avons pas trouvé de renseignements positifs sur la manière dont ces dix mille soldats français furent levés et organisés : tout ce qu'on peut conclure de certains passages de Comines, et de la description que nous a laissée Paul Jove de l'armée de Charles VIII, c'est que tous ou presque tous devaient être archers ou arbalétriers.

Les batailles de Grandson et de Morat venaient de mettre le comble à la réputation des Suisses, si brillamment commencée à Sempach et à Morgarten, au commencement du siècle précédent. Pressés de se défendre contre le duc de Bourgogne, qui s'était flatté de les soumettre, ces montagnards avaient croisé la pique et fait éprouver au téméraire Charles un échec d'autant mieux mérité, qu'ils l'avaient en vain supplié de respecter leur pacifique indépendance. La bataille de Morat est remarquable par l'emploi d'un nombre considérable d'armes à feu portatives. Au rapport de Comines, les Suisses avaient dix mille couleuvrines, qui ne contribuèrent pas peu à leur donner la victoire. Il faut considérer cette action comme la première où les nouveaux agents aient joué un grand rôle.

Les services que l'infanterie rendit à Charles VIII, à son retour de Naples, firent sentir de plus en plus l'importance de cette arme, et la plupart des nations de l'Europe disciplinèrent des piquiers à la manière des Suisses. La France ne suivit pas d'abord cet exemple. Nos rois, suffisamment rassurés par la coopération des Allemands et des aventuriers (2), cru-

(1) Ces mercenaires allemands ne figurent dans nos armées qu'à dater de l'expédition de Charles VIII en Italie; ils contribuèrent puissamment au succès de la bataille de Fornoue. (*Mémoires de Comines*.)

(2) Enrôlés volontaires. Les aventuriers ne recevaient aucune solde de l'État, mais ils savaient par compensation mettre le peuple à contribution; jamais plus grand fléau ne pesa sur la France : leur passage était toujours marqué par la désolation; ils pillaient et massacraient amis et ennemis. Leurs chefs, aussi vils et aussi bravaches que les *condottieri* d'Italie, leurs contemporains, n'avaient garde de s'opposer à des désordres dont ils profi-

rent pouvoir se dispenser de lever une infanterie nationale et forte. Les aventuriers étaient répartis en bandes de cinq cents à mille hommes, dont la présence n'affligeait pas moins le peuple que celle de l'ennemi, tant ils exerçaient de vexations et de brigandages.

L'infanterie française ne peut être fort bonne, dit Machiavel (1), car elle n'est composée que de bas peuple et de gens de métier, avilis et tyrannisés par leurs seigneurs, et que le roi de France répugne même à employer. Brantôme et nos autres écrivains ne sont pas entièrement de cette opinion : suivant eux, Louis XII aurait mis l'infanterie sur un très bon pied. Il est, en effet, certain que ce prince donna plus d'importance, plus de considération à cette arme, en engageant Bayard et plusieurs autres chevaliers à se mettre à la tête des bandes. Un grand nombre de seigneurs, disent les historiens, quittèrent la lance pour prendre la pique. Toutefois, nos gens de pied ne commencèrent à être comptés pour quelque chose que sous le règne de son successeur. Nous verrons, dans un instant, François I[er] adopter l'usage des arquebuses, et préluder aux régiments par l'institution des *légions;* mais déjà nos voisins, les Flamands, les Espagnols, et même les Italiens étaient célèbres dans l'infanterie.

Nous venons de citer Machiavel : nous allons encore avoir recours à cet auteur judicieux pour présenter quelques détails sur le militaire, à cette époque, et particulièrement sur l'infanterie.

Profondément affligé des vexations exercées par les ridicules et méprisables *condottieri*, qui tyrannisaient toujours l'Italie (2) l'écrivain Florentin cherche, à l'exemple de Végèce,

taient. François I[er] eut toutes les peines du monde à se débarrasser de ces nouveaux *Routiers ;* il n'y réussit même pas entièrement, car il en est encore fait mention du temps de Henri II. Il faut lire ce qu'en dit Brantôme, dans son discours sur les colonels.

(1) Il était contemporain de Louis XII et de François I[er].

(2) Depuis le treizième siècle environ, les États de l'Italie avaient commencé à employer des troupes soldées ; mais ces troupes, loin d'être for-

à démontrer la nécessité de la discipline et d'une force natio-
nale imposante, seuls moyens de rappeler un ordre de choses
plus heureux. Après avoir savamment discouru sur la partie
morale de la guerre, et sur les rapports du militaire avec le

mées de soldats nationaux, n'étaient même pas attachées d'une manière sta-
ble au service des différentes puissances. Au moment de la guerre, les
princes passaient marché avec des entrepreneurs ou chefs de bandes (Con-
dottieri), qui se chargeaient de leur fournir un nombre déterminé de soldats.
Ainsi, les rapports entre l'État et ses défenseurs se réduisaient à un simple
trafic, et le caractère de guerrier ne conservait rien de celui de citoyen ou
même de sujet.

L'aventurier se présentait au marché avec son cheval et ses armes, sa
force et son expérience. Que ce fût le roi de Naples ou le Pape, le duc de
Milan ou la seigneurie de Florence qui achetassent tout cela, c'était pour le
condottiere la chose du monde la plus indifférente; il ne tenait qu'aux plus
hauts gages et au plus long terme possible. La campagne pour laquelle il
avait contracté était-elle finie; il n'y avait ni loi, ni point d'honneur qui pût
l'empêcher de tourner à l'instant même ses armes contre ceux qu'il venait
de servir.

Un pareil système eut les plus fâcheuses conséquences pour l'ordre poli-
tique et pour l'ordre moral. Confiée à des hommes qui n'avaient ni atta-
chement pour ceux qu'ils défendaient, ni haine pour ceux qu'on les char-
geait de combattre, qui souvent même tenaient par des liens plus étroits à
l'armée qu'ils avaient en tête, qu'à l'état qu'ils servaient, qui perdaient à
la cessation des hostilités, et gagnaient à les traîner en longueur, la guerre
changea complétement de caractère. Chacun vint se battre avec la pensée
que dans quelques jours, peut-être, il recevrait sa solde de la puissance con-
tre laquelle on l'employait, et qu'il combattrait côte à côte avec ses ennemis
actuels contre ses compagnons d'aujourd'hui. Les intérêts les plus forts et
les sentiments les plus naturels empêchaient qu'il y eût l'ombre de l'achar-
nement entre des hommes qui naguère avaient été frères d'armes, et qui,
d'un instant à l'autre, pouvaient le devenir encore. Leur commune profes-
sion devenait un lien d'union qu'il leur était impossible d'oublier, alors
même qu'ils servaient des gouvernements ennemis. De là, ces opérations
languissantes et indécises, qui n'ont pas leurs pareilles dans l'histoire, ces
marches et ces contre-marches, ces expéditions de pillages et de blocus, ces
capitulations sans coup férir, et ces combats sans morts, qui remplissent,
pendant près de deux siècles, toute l'histoire militaire de l'Italie. De nom-
breuses armées combattent depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, une

civil, qu'il trouve pouvoir mieux sympathiser qu'on ne le pensait généralement alors, la question qui l'occupe le plus est celle relative à l'armement et à l'arrangement des combattants dans l'ordonnance. Il ne la résout pas d'une manière satisfaisante; peut-être même la complique-t-il gratuitement par l'introduction d'un nouvel ordre de soldats (1); mais il parvient, toutefois, par la seule puissance de la réflexion, à une foule de résultats partiels qui eussent singulièrement hâté les progrès de l'art renaissant, si l'on avait su en tirer parti (2). Observateur profond des hommes et des choses, Machiavel compare avec une étonnante sagacité les usages des anciens à ceux de son temps. Il recommande par-dessus tout l'emploi des masses, et il va chercher chez les Grecs et les Romains des méthodes pour les organiser et les faire mouvoir. S'il n'arrive pas toujours à la solution complète du problème, il trace la

grande victoire est remportée; des milliers de prisonniers ont été faits, et à peine y a-t-il un seul homme de tué.

On ne croirait pas à de pareilles farces, si les écrivains italiens eux-mêmes n'en rapportaient les moindres circonstances. Ainsi, à la bataille de Castracaro, où l'on voit une aile droite renversée, une aile gauche victorieuse, après une demi-journée d'efforts, il ne resta, en définitive, personne sur le terrain. Celle d'Anghiari, non moins fameuse, fut plus sanglante; il y eut un homme tué en tombant de cheval.

Machiavel s'éleva vainement contre un usage aussi déplorable. La contrée la plus riche et la plus éclairée du monde resta ouverte, sans défense, à tous les assauts de ceux qui voulurent l'envahir. Les Suisses y descendirent les premiers; vinrent ensuite les Français et les Espagnols. Ce fut alors que les Italiens se trouvèrent témoins de véritables combats. (Note en partie extraite de l'*Edimburgh Review*, mars 1827.)

(1) Il s'agit de fantassins armés de la rondache et de l'épée, que notre auteur combine de différentes manières avec les piques, et qu'il destine principalement aux combats corps à corps.

(2) Il entrevoit la destinée de son *Art de la guerre*, lorsque, après avoir décrit l'ordonnance et les manœuvres qu'il propose pour l'infanterie, il termine par cette triste réflexion : « Mais à quoi bon toutes ces choses? Le « monde est trop négligent pour les méditer. » Machiavel est en effet plus connu de nos jours comme écrivain militaire, qu'il ne l'était il y a deux siècles.

marche; il pressent le but qu'il faut atteindre, il l'indique, et le touche même quelquefois. Il insiste sur le pas cadencé, l'usage du tambour; il recommande les enseignes, les couleurs et toutes les marques distinctives qui peuvent servir à faire naître et à maintenir l'ordre. Personne ne sent mieux que lui la nécessité d'exercer les troupes, et il n'a pas des idées moins saines sur les mouvements des masses, que sur ceux des individus. Il établit des rapports fort exacts entre le nombre des chefs et la force des subdivisions; il donne à chacun d'eux le degré d'importance qu'il doit avoir. Son échelle hiérarchique est on ne peut mieux proportionnée à l'étendue des facultés humaines, et à la nature de l'ordre profond qu'il propose. Il s'élève avec autant de force que de raison contre l'abus d'un matériel trop considérable. « Garderez-vous toujours « le même ordre de bataille? Non certes, répond-il; car on « doit changer la forme de son armée selon l'assiette du pays, « la qualité, le nombre et les dispositions des ennemis. » Machiavel semble prévoir le rôle prochain des armes à feu et l'état futur des institutions militaires. Voici ce qu'il dit de l'infanterie de son temps (1).

« Les fantassins sont armés d'une épée dont le bout est plutôt rond que pointu, et d'un long bâton auquel les Français donnent le nom de *pique*. En général, ils portent une cuirasse; mais il n'y en a qu'un petit nombre dont la tête soit garantie par un casque. Ceux-ci ont, au lieu de la pique, une hallebarde longue de trois brasses, et dont le fer a la forme d'une hache; quelques-uns sont arquebusiers et tiennent la place des frondeurs et des archers des anciens (2). »

Quoique Machiavel n'entende parler que de l'infanterie italienne, ce qu'il vient de dire se rapporte également aux gens de pied de tous les états qui composaient le corps poli-

(1) Liv. II, chap. II et suiv.

(2) Ceci vient à l'appui de l'opinion où nous sommes qu'on n'avait pas d'abord songé à faire entrer dans l'ordonnance ceux qui portaient des armes à feu, et que la question relative à la combinaison des piques et des arquebuses n'avait point été agitée avant le temps de Machiavel.

tique de l'Europe, ceux de France et d'Angleterre exceptés (1). En effet, Paul Jove (2) nous en apprend autant des Suisses et des Allemands qui servaient dans l'armée de Charles VIII, lors de son expédition de Naples. Voici le passage de cet écrivain :

« Le quart de ces soldats portait de lourdes haches d'ar« mes, surmontées d'une longue dague à lame quadrangu« laire, qui leur servait à frapper d'estoc et de taille ; ils les « maniaient avec les deux mains; ils appelaient cette arme « une *hallebarde.* » Et il ajoute ensuite : « Chaque troupe de « mille fantassins avait cent soldats armés d'escopettes (3). »

Les Suisses ont été les premiers à façonner ainsi l'infanterie, dit Machiavel (4). Leurs bataillons, ou phalanges, sont de six à huit mille hommes, rangés sur une très grande profondeur; et, afin que ces bataillons puissent se prêter un mutuel secours, ils en font ordinairement trois, qu'ils disposent de la manière suivante : le bataillon de la tête étant formé, celui qui vient après s'établit un peu en arrière et sur la droite, protégeant ainsi le flanc du premier avant de se porter à sa hauteur. Le troisième bataillon, destiné à servir de réserve, est placé centralement, à une portée d'arquebuse au moins des deux précédents. Cet arrangement est tel, que l'une des trois masses peut marcher en avant ou en retraite, sans que les autres soient obligées au moindre mouvement. Les Suisses

(1) L'affection des Anglais pour les anciennes armes de jet, et la réputation méritée dont avaient joui leurs archers, furent cause qu'ils hésitèrent longtemps à adopter les piques et surtout les arquebuses. Daniel rapporte (*Histoire de la Milice française*, tome I, page 427) qu'ils jetèrent encore des flèches en 1627, dans le fort de l'île de Ré.

(2) Historien célèbre du seizième siècle, mort évêque de Nocera en 1552.

(3) Nous avons déjà dit dans quel but ils s'étaient armés de la pique et formés en gros bataillons. — Introduction, § II.

(4) Comines avait une haute opinion des Suisses. « Tant de beaux hommes « y avait parmi ceux qui vinrent joindre Charles VIII à son retour de Na« ples, dit cet écrivain, que je ne vis jamais si belle compagnie, et me sem« blait impossible de les avoir sçu déconfire qui ne les eût pris par faim, « par froid ou par famine. »

tiennent ainsi leur troisième bataillon à une bonne distance des deux premiers pour le soustraire à l'action des balles, et surtout pour empêcher qu'il ne soit entraîné dans la déroute de ceux-ci (1).

Les Suisses, ainsi formés en gros bataillons fraisés de piques, peuvent toujours espérer de résister à la cavalerie (2); mais ils ne sont pas propres aux assauts et aux combats à l'épée, à cause du peu de précaution qu'ils apportent à se couvrir d'armes défensives. Il n'en était pas ainsi des Romains: ils pouvaient affronter l'impétuosité des chevaux et combattre dans toute circonstance. Machiavel cite à l'appui de cette réflexion l'exemple du comte de Carmagnole, lieutenant du duc de Milan, qui, après avoir vainement essayé de rompre les Suisses, en les chargeant avec sa cavalerie, vint aisément à bout de les battre en faisant mettre pied à terre à ses gendarmes. Ceux-ci, préservés par leurs armures, écartèrent les piques et pénétrèrent l'ordonnance, où ils firent un horrible carnage.

Les Suisses redoutaient tellement l'artillerie, qu'on avait été obligé de prononcer la peine de mort contre ceux qui abandonnaient leurs rangs, ou qui donnaient des marques d'effroi à l'aspect du canon dirigé contre eux. Il est étonnant qu'après avoir dit cela, Machiavel, que son esprit péné-

(1) Que penser de cette tactique des Suisses? Leur gros bataillon serait-il une copie imparfaite de la phalange élémentaire des Grecs? Le souvenir de la légion leur aurait-il suggéré l'idée de se former sur trois lignes? ou plutôt cette formation ne serait-elle pas une suite de l'usage où l'on était depuis longtemps de partager les armées en avant-garde, corps de bataille et arrière-garde? En un mot, les Suisses ont-ils créé ou imité? Lorsqu'on fait attention que l'art se montre accompagné des mêmes circonstances au quinzième siècle et à son origine, que sa marche et ses progrès présentent une analogie constante chez les anciens et les modernes, l'on finit par se convaincre que la méthode des Suisses est moins une imitation que le résultat de leurs observations et de leurs efforts.

(2) A Marignan, ils furent cependant chargés avec succès par la gendarmerie française; mais il est vrai que le canon facilita son action.

trant fait lire bien loin dans l'avenir, n'ait pas songé à amincir l'ordonnance.

S'il trouve l'infanterie de son temps au-dessous de celle des Romains et des Grecs, il accorde la supériorité à la cavalerie. « L'usage des arçons et des étriers (1) a contribué au per« fectionnement de la cavalerie ; et l'on est, dit-il, beaucoup « mieux à cheval aujourd'hui qu'autrefois. Nos hommes « d'armes sont d'ailleurs mieux armés que les cataphractes « des anciens. »

L'infanterie est le nerf et la force des armées (2). Une trop grande quantité de cavalerie devient nuisible ; il faut se borner à en avoir peu, et s'attacher à la rendre excellente. Ce principe d'éternelle vérité est bien contraire aux préjugés d'un siècle où la cavalerie remplissait encore le principal rôle ; mais on n'est pas surpris de voir notre auteur le mettre en évidence, lorsqu'on se souvient qu'il avait une connaissance parfaite de la composition et de l'énergie des armées de l'antiquité.

Si de plus grands détails ne nous étaient interdits, nous eussions peut-être parlé plus longtemps de Machiavel et de ses opinions ; mais nous avons dû nous borner à ne le citer que comme historien. Nous éprouvons, au reste, d'autant moins de regret de ne pouvoir présenter une analyse des sept livres qu'il a composés sur la guerre, que M. de Carrion-Nisas a rempli cette tâche d'une manière à ne laisser rien à désirer (3).

(1) L'invention des arçons est du bas-empire, et celle des étriers du moyen âge.

(2) Napoléon l'appelait l'arme des batailles.

(3) *Essai sur l'Histoire générale de l'art de la guerre*, t. I, liv. IV, chap. II. Nos lecteurs trouveront d'ailleurs de nouveaux détails sur cet écrivain et sur tous ceux que nous aurons été dans le cas de citer, dans la revue littéraire consignée à la fin de notre 4e volume. Nous les engageons à y recourir chaque fois qu'ils verront apparaître un nouvel auteur.

§ IV.

ARTILLERIE.

Voici la marche des faits relativement à cette arme, jusqu'au règne de François Ier.

Il n'est pas invraisemblable que les Anglais aient fait usage du canon à la bataille de Crécy, en 1346, puisqu'il est avéré par un compte du trésor de la guerre, cité par le P. Daniel (1), qu'on s'en servait dès l'année 1338. Ce fut donc pendant la première moitié du quatorzième siècle que l'on parvint à substituer la force expansive de la poudre à la force de torsion employée jusqu'alors dans les machines de guerre.

Les premières bouches à feu (2) furent construites avec de la tôle, que l'on entourait de cercles de fer; mais leur défectuosité ayant bientôt été reconnue, on en fabriqua successivement en fer battu et en fer coulé. Celle-ci présentant encore des inconvénients, le fer fut remplacé par un alliage de cuivre et d'étain, connu dans les arts sous le nom de *bronze* (3). Les premières pièces d'artillerie avaient l'embouchure fort large, et étaient destinées à lancer d'énormes boulets de pierre. L'usage habituel des projectiles en fer ne remonte pas au delà du quinzième siècle.

Les premiers canons portaient des noms d'animaux dangereux, dont la figure était représentée sur les anses. Il y eut des *couleuvrines*, des *basilics*, des *serpentines*, des *scorpions*, à l'imitation des anciens, qui donnaient de pareils noms à leurs machines.

(1) *Histoire de la milice française*, tome I, pag. 441.

(2) On leur donna le nom de *bombardes*, du mot grec *bombos* qui exprime le bruit que ces armes font en tirant.

(3) Les canons de fer coulé sont encore en usage dans la marine; ils coûtent moins cher que ceux de bronze, et il paraît d'ailleurs que la vibration aiguë dont est suivie la détonation des canons de bronze en rendrait le service extrêmement fatigant dans les entreponts.

En outre de cette grosse artillerie, l'on vit, dès le commencement du quinzième siècle, un assez grand nombre de bouches à feu d'un petit calibre, et qu'un homme pouvait aisément porter et manœuvrer. Ces *canons à main* (quelques historiens les désignent ainsi) furent successivement remplacés par les arquebuses et les mousquets.

Le règne de Louis XI fait époque dans l'histoire de l'artillerie. Ce prince fit couler douze canons de quarante-cinq, auxquels il donna les noms des douze pairs de France. Mais une pièce qui n'eut jamais sa pareille, si ce n'est peut-être la fameuse couleuvrine de Bolduc (1), fut celle que l'on fondit à Tours, à la même époque : elle était du calibre de cinq cents, et portait de la Bastille à Charenton. Cette pièce, qui ne pouvait être destinée qu'à des expériences, fit explosion à la seconde épreuve, et coûta la vie à une partie des assistants (2).

Il fallait que l'on eût reconnu l'inutilité de canons aussi monstrueux dès le commencement du règne de Charles VIII, puisque Paul Jove et Maizeroy attribuent à l'artillerie de ce prince un degré de légèreté et de mobilité tel, qu'elle pouvait suivre les mouvements de la cavalerie (3). On coula cepen-

(1) La *Diablesse* de Bolduc portait, dit-on, de cette ville jusqu'à Bömmel.

(2) La plus grosse pièce que nous ayons aujourd'hui en France, se trouve dans l'arsenal de Metz; elle a 22 pieds de long, et reçoit un boulet de cent quarante livres environ. La portée nous en est inconnue.

La couleuvrine de Nancy de vingt-deux pieds de long, fondue en 1598, ayant démontré qu'au delà de certaines limites, la portée des bouches à feu ne suivait plus la loi des longueurs, on renonça à fabriquer des pièces d'une grandeur aussi démesurée.

(3) Il est difficile pourtant de ne pas trouver quelque exagération dans le récit de ces historiens, surtout lorsqu'on vient à considérer l'état de l'artillerie sous les successeurs de Charles VIII. Aucune secousse, aucun événement arrivé entre le règne de ce prince et celui de François Ier, ne pouvait avoir fait perdre la tradition de procédés suivis lors de l'expédition de Naples, en 1494, et cependant, on ne voit rien pendant toute la durée de la lutte de la France contre Charles-Quint, qui puisse servir à justifier ce que l'auteur italien a la bonté de nous dire de l'extrême mobilité de notre artillerie. Pour-

dant encore des pièces d'un fort calibre du temps de Louis XII et de François Ier ; mais, peut-être, furent-elles plus particulièrement destinées à la défense et à l'attaque des villes.

Si l'artillerie devint nombreuse pendant cette première période, elle causa souvent des embarras que ne compensaient pas ses services. Les chefs, ne soupçonnant pas qu'on pût la changer de place après qu'on l'avait établie en position, répugnèrent plus d'une fois à en faire usage. A Pavie, une ardeur funeste qui emporta François Ier et ses chevaliers au delà de nos batteries, les réduisit au silence pendant toute la durée de l'action (1). Tout imparfaite qu'elle était, notre artillerie passait cependant pour la meilleure de l'Europe, et nos canonniers avaient la réputation d'être les plus habiles (2).

Il y eut de tout temps et chez tous les peuples un corps particulier préposé à la construction, à la conduite et à l'exécution des machines de guerre. L'existence d'un pareil corps, en France, est attestée partout dans nos chroniques, même avant l'invention de la poudre. Dès le treizième siècle, il est fait mention de *maîtres d'artillerie*, dont plusieurs portent des noms qui sont devenus historiques. A dater de Louis XI, le personnel de l'artillerie acquit une importance et une considération toujours croissantes. François Ier ne fut pas plutôt

quoi donc Comines en parle-t-il plus modestement, lui, Français et témoin oculaire? Pourquoi, quelques années plus tard, Machiavel ne se doutant pas que le canon pût être changé de place sur un champ de bataille, a-t-il recours à des arguments captieux, pour essayer de démontrer qu'il ne devait tirer qu'une seule fois? Pourquoi enfin l'artillerie italienne était-elle traînée par des bœufs, trente ans après l'expédition de Naples?

(1) « Le grand-maître de l'artillerie, dit Brantôme, faisait si bien jouer ses « batteries que l'ennemi s'en sentait fort incommodé : mais elle ne joua pas « à demi, que le roi, bouillant de courage et d'ardeur de combattre, alla « couvrir son artillerie de telle façon qu'elle ne put plus jouer. »

(2) Plusieurs écrivains sont à l'appui de cette remarque, et notamment Comines, qui nous apprend que « les Italiens voyaient chose (l'artillerie de « Charles VIII) qu'ils n'avaient jamais vue, et ils n'entendaient point le « fait de l'artillerie, et en France, n'avait jamais été si bien entendu. »

monté sur le trône, qu'il plaça un seigneur de haute distinction à la tête du corps, avec le titre de *grand maître de l'artillerie* (1).

Le canon était servi par des maîtres canonniers brevetés du grand-maître : on les réunissait en compagnies pendant la guerre ; on les licenciait à la paix. Il existait, pour commander ces canonniers, un corps d'officiers subordonnés au grand-maître, et qui tenaient de lui leurs commissions.

La garde de l'artillerie était confiée de préférence aux Suisses ou aux lansquenets.

§ V.

Déjà, depuis Louis XI, nous voyons une partie de l'infanterie se former en gros bataillons et résister à la cavalerie. Cependant les batailles ne présentent pas encore beaucoup d'art. Il y a, peut-être un peu moins de confusion que dans les siècles précédents ; mais comme on ne sait pas encore renfermer les masses dans de justes proportions, ni les combiner entre elles d'une manière convenable, le succès, toujours imprévu, dépend de l'issue d'une mêlée. Souvent, au lieu de se prêter un secours mutuel et réciproque, les différentes armes s'entravent les unes les autres, et par conséquent ne se protégent pas. Loin de prévoir l'utilité d'un corps de réserve, « on est « d'opinion, comme le disait encore Brantôme un siècle plus « tard, qu'il faut que tout le monde combatte ce jour solen- « nel de bataille, et que chacun le chôme sans avoir les mains « liées (2). » Quoique les armes à feu soient déjà très répan-

(1) Si l'on est curieux de connaître la liste des *maîtres de l'artillerie*, on la trouvera dans le *P. Daniel*, ou dans le *Dictionnaire d'artillerie de M. le général Cotty*, au mot *Notice*. (*Voy.* plus loin le premier paragraphe de la 10e leçon.)

(2) A cette époque, les Espagnols avaient peut-être des idées plus saines que nous sur la guerre. « On les vit faire telles réserves à Cerisolles et à « Pavie, dit encore Brantôme : il est vrai que notre grand roi d'aujourd'hui

dues, on ignore le secret de les employer efficacement; on ne sait même pas les amalgamer avec les piques. Le canon, immobile pendant toute la durée du combat, ne se fait entendre qu'à des intervalles fort éloignés, si toutefois il ne se trouve pas masqué à la suite de quelque faux mouvement, ainsi qu'il arriva à Pavie. Mais une preuve certaine du peu de discipline et du peu d'ordre qui régnaient alors dans les armées, c'est qu'un premier échec est toujours suivi d'un second, et que les chefs font d'inutiles efforts pour rallier les troupes et les conduire de nouveau à l'ennemi.

Déjà l'on avait remarqué que les armes à feu augmentaient l'influence du terrain dans les opérations militaires; mais on était loin de soupçonner toute l'étendue de cette influence. Si quelques batailles se donnèrent dans un ordre oblique, ce fut moins le résultat d'un calcul de la part des généraux, que l'effet de circonstances fortuites.

L'art n'a pas fait plus de progrès sous le rapport du campement (1) et des marches, que sous celui des batailles : on persiste toujours à tenir les armées partagées en avant-garde, corps de bataille, et arrière-garde; division lourde, embarrassante et surtout dangereuse en présence de l'ennemi, ainsi que nous aurons occasion de le reconnaître par la suite, en rapprochant cette manière de marcher de celle que l'on suit aujourd'hui.

Voici quelques documents particuliers à l'appui des réflexion générales que nous venons de faire.

« (Henri IV), en usa à la bataille d'Ivry; mais ce fut par l'avis de M. le Ma-
« réchal de Biron qui les conduisait lui-même. »

Brantôme ne s'exprime ainsi que par courtoisie, et pour justifier Henri IV d'avoir adopté l'usage des réserves qu'il n'approuve pas. L'opinion a bien changé à cet égard, puisqu'il est maintenant reconnu que ce sont les réserves qui gagnent les batailles.

(1) Comines donne à penser que les Italiens étaient plus habiles que nous dans l'art des camps : « car, dit-il dans la description de la bataille de For-
« noue, c'est leur coutume qu'ils font toujours leur camp si grand, que tous
« y peuvent être en bataille et en ordre. »

La bataille de Montlhéri (1465) et tous les combats de la guerre dite, fort mal à propos, *guerre du bien public*, présentent peu d'intérêt. Les deux partis sont pourvus de quelques pièces de canon ; mais on ne voit pas qu'ils eussent d'armes à feu portatives.

Celle de Fornoue (1495), dont nous avons parlé plusieurs fois, ne fut qu'une échauffourée, où le canon servit merveilleusement à éloigner les stradiots : la frayeur qu'il leur causa fut le salut du maréchal de Gié et de toute l'avant-garde (1).

A Agnadel (1509), la marche précipitée de notre avant-garde pour engager le général vénitien, qui se retire en toute hâte, à en venir aux mains malgré lui, est la seule chose digne de remarque. Louis XII fit admirer son courage et son sang-froid durant toute l'action ; la valeur française y brilla de tout son éclat ; mais la victoire fut plus l'œuvre de la prouesse que de la tactique (2).

La journée de Novare (151 fut une sorte de surprise où, après avoir fort maltraité leurs rivaux les lansquenets, les Suisses firent une nouvelle brèche à la réputation de la gendarmerie (3).

Celle de Ravenne (1512), où périt, au sein de la victoire, le jeune duc de Nemours, est plus remarquable ; les mêmes troupes y revinrent plusieurs fois à la charge ; le canon y fut aussi plus utilement employé qu'il ne l'avait été jusqu'alors ; quelques couleuvrines, que l'on fit avancer fort à propos, détruisirent une partie des gendarmes de Fabrice Colonne. Bayard s'y montra en même temps preux chevalier et capitaine habile. Ce fut sur son rapport et d'après son avis, que le duc de Nemours dressa son plan d'attaque (4).

Les batailles de Marignan (1515) et de Pavie (1524) attes-

(1) *Mémoires de Comines.*

(2) Brantôme, *Eloge de Louis XII.* — Guichardin.

(3) *Mémoires de Martin Du Bellay*, livre I.

(4) *Histoire de Bayard.* — *Mémoires de Fleuranges.*

tent plus la valeur de François Ier que sa prudence et ses talents.

La première est dite *bataille des géants*, sans doute à cause de l'acharnement avec lequel les deux partis y combattirent. Tous les efforts des Suisses y furent dirigés contre notre artillerie, que défendaient les lansquenets et les gendarmes.

La faute que commit François Ier, en s'avançant imprudemment au delà des batteries, ne paraît pas avoir été l'unique cause du désastre de Pavie. Les historiens rapportent que la précaution que prirent le vice-roi et le duc de Bourbon de former la gendarmerie impériale en gros escadrons, parmi lesquels ils mêlèrent deux à trois mille arquebusiers, ne contribua pas peu à ranger la victoire de leur côté (1).

On conclut, en récapitulant ce que nous avons dit dans la dernière leçon et dans celle-ci :

1° Que l'usage où furent les Anglais de faire combattre à pied leur gendarmerie, doit les faire regarder comme ayant été les premiers à entrevoir la nécessité d'une infanterie compacte et régulière ;

2° Que les Suisses, en formant leurs gros bataillons de piquiers, ont réalisé et appliqué le système des masses, oublié depuis la bataille de Tours ;

3° Que nous n'avions point encore d'infanterie nationale propre à donner ou à recevoir le choc, pendant les premières années du règne de François Ier, quoique déjà la tactique suisse fût répandue et suivie dans la majeure partie de l'Europe ;

4° Que les Suisses, les Allemands, les Espagnols et les Italiens se servaient d'armes à feu portatives près d'un demi-siècle avant que nous eussions songé à les adopter ;

5° Que la cavalerie, presque entièrement composée d'hommes d'armes, continuait à se former en haie ;

(1) *Mémoires de Du Bellay*, livres I et II.

6° Que l'on conservait toujours une grande affection pour les armes défensives ;

7° Que nous avions fait peu de progrès dans l'art des batailles ; moins peut-être que nos voisins les Allemands et les Espagnols ;

8° Qu'on ignorait le secret de se servir de l'artillerie dans les batailles ; mais que néanmoins la nôtre passait pour la meilleure de toute l'Europe.

Ainsi, soit que l'amour de la prouesse et l'attachement aux préjugés chevaleresques étouffassent l'esprit d'observation et d'analyse, sans lequel il est difficile de créer ou même de perfectionner ; soit que les armées fussent encore trop nombreuses pour se prêter à la solution des questions fondamentales d'ordre, de discipline et de mouvement, sur lesquelles reposent l'éducation, le mécanisme et l'énergie des masses, les guerres d'Italie et la lutte si fameuse de la France contre Charles-Quint, ne donnèrent pas lieu à de grands progrès. Les mémoires de cette époque attestent qu'on s'occupa plus de siéges, de ruses et de surprises de toute espèce, que des moyens de livrer bataille et de s'assurer la victoire.

La période que nous allons parcourir dans les leçons suivantes, et qui s'étendra jusqu'à Louis XIV, offrira beaucoup plus d'intérêt. Pendant toute la durée des guerres civiles, dont la religion fut la cause réelle ou apparente, nous verrons de grands hommes à la tête de petites armées ; le génie échauffé par le fanatisme et l'ambition, saura tirer parti des moindres circonstances, et faire beaucoup avec peu de chose. Les chefs commenceront à éprouver le besoin de se montrer plus capitaines que soldats (1). C'est alors que nous essaierons de fournir des

(1) Un jour que Henri IV s'était fort exposé dans une reconnaissance, « le « maréchal de Biron lui tint grosses paroles, dit Cayet, en lui remontrant « que ce n'était point aux rois de France à faire les maréchaux d'armée, » et par conséquent encore moins de charger dans la mêlée.

preuves à l'appui de l'opinion que nous avons émise au sujet de la renaissance de l'art et de la révolution opérée par les armes à feu. Reprenons d'abord l'histoire de la milice, dont nous avons quitté le fil vers le milieu du règne de François Ier.

HUITIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE

ENTRE

LES RÈGNES DE FRANÇOIS Ier ET DE LOUIS XIII.

§ I. Histoire de la cavalerie pendant cette période. — Les armures, qui s'étaient allégées du temps de Louis XII et de François Ier, deviennent plus lourdes que jamais sous les règnes de Henri II et de Charles IX. — La confiance qu'elles inspiraient diminue graduellement et à mesure que l'on s'assure qu'elles ne peuvent dérober les combattants aux effets des armes à feu. — Les hommes d'armes sont toujours nombreux durant les guerres de religion; mais ils ne sont plus suivis de cet accessoire qu'ils avaient encore sous François Ier. — La lance disparaît sous le règne de Henri IV. —La cavalerie adopte l'usage des armes à feu. — Cette mesure entrave les progrès de l'art. — Louis XIII organise la cavalerie en régiments. — Les Français commencent à se former en escadrons sous le règne de Henri II. — Ce prince augmente la cavalerie légère. — Des *reitres*, des *carabins*, des *argoulets* et des arquebusiers à cheval ou *dragons*. —Manière habituelle de combattre de la cavalerie pendant cette période. — § II. François Ier organise des corps d'infanterie sous le nom de légions. — Détails de cette organisation. — Les armes à feu n'y sont comprises que pour un tiers. — Ce projet ne reçoit qu'un commencement d'exécution. — Les légions sont dissoutes et l'on en revient au système des bandes. — Henri II forme de nouvelles légions vers la fin de son règne; elles reçoivent le nom de régiments sous celui de Charles IX. — Les piquiers portent des armes défensives; les arquebusiers n'en font point usage. — La proportion des armes à feu va toujours croissant. — § III. Sur la tactique élémentaire et les exercices. — Nous n'avons point imité les Suisses. — Les Français, ainsi que les Romains, montrèrent toujours une grande répugnance pour

les gros bataillons. — Manière de se former de l'infanterie. — § IV. Histoire de l'artillerie. — Le nombre des canons, à la suite des armées, alla toujours en diminuant, depuis Charles VII jusqu'aux guerres de religion, où l'on en voit à peine quelques-uns sur les champs de bataille. — Causes de cette diminution de l'artillerie. — Sully restaure les finances et organise un matériel de guerre considérable. — Le désir de perfectionner les bouches à feu donne lieu aux conceptions les plus bizarres. — Dès le seizième siècle, les Polonais tirent à *boulets rouges*; les Hollandais imaginent les les mortiers et pierriers. — L'invention de l'obusier ne remonte pas au delà du dix-septième siècle. — Le personnel de l'artillerie devient de plus en plus nombreux. — Louis XIII assimile les officiers de cette arme aux autres officiers de l'armée. — Influence de l'usage de la poudre dans l'attaque et la défense des places. — Premiers essais des mines et du pétard. — L'art des fortifications se perfectionne sous Henri IV et sous Louis XIII. On commence à élever des ouvrages de campagne.

§ I.

L'affection pour ces enveloppes métalliques, qui, depuis Philippe-Auguste, tenaient les combattants, pour ainsi dire, hermétiquement enfermés, et dont on retrouve à peine des traces aujourd'hui, n'avait pas diminué au milieu du seizième siècle. Au contraire, les pièces de mailles et les autres parties des anciennes armures ne garantissant pas de la balle, on se couvrit d'épaisses lames de fer battu. Chose étrange! les armes à feu, qui devaient un jour faire abandonner l'usage de tous ces moyens défensifs, produisirent d'abord un effet tellement opposé, que Lanoue, qui fut un des principaux acteurs dans les guerres de la réforme (1), reproche à ses contemporains de s'être chargés d'*enclumes* au lieu de se couvrir d'armures. Cependant, comme il n'est pas rare que l'abus d'une chose y fasse brusquement renoncer, l'on ne tarda pas à se débarrasser de tout cet appareil préservateur. Dès le temps de Louis XIII, les armes défensives étaient en quelque

(1) *Voyez* le quinzième de ses discours politiques et militaires; ce morceau est instructif; le père Daniel l'a inséré dans le livre V de son *Histoire de la Milice française*. On ne pourra manquer de reconnaître en le lisant que Lanoue était fort habile dans la cavalerie.

sorte devenues un objet de mépris, et il en est à peine fait mention sous ses successeurs (1).

Ce que nous venons de dire se rapporte plus particulièrement à la gendarmerie. Cette milice cataphractaire, qui avait été l'âme des armées jusqu'à Henri II, et le prototype d'une organisation régulière, alla toujours en déclinant depuis le règne de Charles IX. Ce n'est pas qu'on trouve moins de compagnies d'hommes d'armes pendant les guerres de religion qu'auparavant, puisque ce surcroît de précaution dans la manière de se couvrir, dont se plaint Lanoue, appartient à cette époque même (2); mais ces compagnies ne sont déjà plus constituées comme dans le principe. Les satellites forment des bandes séparées ; il ne reste pas un seul homme de suite à chaque gendarme. La noblesse a beaucoup perdu de son enthousiasme pour les ordonnances, elle préfère même le service de la cavalerie légère et de l'infanterie, qu'elle trouve sans doute moins pénible et moins dispendieux.

La difficulté de se procurer des chevaux propres au service de la gendarmerie, à la suite des guerres civiles, accéléra sa décadence. Mais la mesure qui détruisit cette institution sans retour fut la suppression de la lance (3), de cette arme si

(1) Il est à remarquer que, en général, les étrangers n'attendirent pas aussi longtemps que nous pour renoncer aux armes défensives, ou du moins pour les alléger. Il est vrai que chez eux la prouesse, cette vertu éminemment chevaleresque qui, en consacrant l'action individuelle, réclamait l'usage des armures, n'eut jamais autant de crédit que parmi nous.

(2) Les mémoires du temps et différents passages de Brantôme attestent que l'on s'était dégoûté des lourdes armures dans le cours du quinzième siècle, mais que l'on y revint dans le seizième. « On reprit, dit cet écrivain « (*Éloge de Lanoue*), des armures pesantes, après qu'on les eut quittées, « pour se garantir des armes à feu, mais on ne reprit point les marteaux d'ar-« mes et les massues, qui, depuis quelque temps ne servaient plus qu'aux « gentilshommes à *Becs-de-Corbin*. »

(3) En se hâtant de supprimer la lance qu'on eût dû garder, et en tardant beaucoup trop à se débarrasser de la *pique*, que les armes à feu rendaient inutile et impuissante, les guerriers de l'époque commirent une double faute.

essentielle à l'homme d'armes, et dont l'expérience de nos dernières guerres a constaté de nouveau l'utilité. Depuis l'accident arrivé à Henri II, les tournois ayant été supprimés, la noblesse commença à préférer le pistolet à la lance. Ce ne fut néanmoins que sous le règne de Henri IV, que la substitution de la première de ces armes à la seconde s'opéra complétement. Les Espagnols et Maurice de Nassau suivirent immédiatement cet exemple. Déjà les Allemands avaient remplacé le combat à la lance par l'action de feu. On s'écartait ainsi de la vraie route, puisque l'intensité de la cavalerie est tout entière dans le choc et l'usage des armes blanches, et non dans le tir peu décisif et fort incertain du pistolet ou de la carabine (1).

Cette erreur sur la véritable destination de la cavalerie n'était pas encore entièrement détruite au milieu du siècle dernier : peut-être fut-elle la cause principale qui s'opposa aux progrès de la tactique pendant les nombreuses et brillantes campagnes du grand règne. En effet, tant que la cavalerie fut assujettie à faire le coup de feu, elle n'eut pas besoin de manœuvrer et de charger au galop. D'ailleurs, en sortant ainsi de sa nature, elle enlevait à l'infanterie une partie de ses attributions, et empêchait qu'on ne découvrît aussi facilement les avantages attachés à la mobilité de celle-ci. Mais une chose qui contribua surtout à rendre l'état de l'infanterie stationnaire, et qui se rattache toujours à la même cause, ce fut la création de ces combattants à pied et à cheval, connus sous

(1) Ce ne fut pas la faute de Lanoue, de Montgomery, de Walhausen, si l'on tomba dans des erreurs qui retardèrent les progrès de la cavalerie, et que propagea l'Espagnol Georges Basta. En adoptant l'opinion de ces hommes éclairés, on eût conservé la lance, et l'on aurait vu, dès la fin du seizième siècle, la cavalerie se former par petits escadrons de quarante-huit à soixante-quatre hommes, et combattre sur deux rangs : on serait prochainement arrivé à exécuter des charges successives dont le principe est indiqué dans le Traité de Walhausen ; l'usage des petits escadrons eût conduit peut-être un siècle plus tôt à des perfectionnements qui n'ont été opérés que du temps de Frédéric II.

le nom de *dragons* (1), dès le règne de Henri II. La nécessité de s'éclairer d'abord, et ensuite de porter rapidement des feux d'un point sur un autre, fit imaginer cette milice à double rôle, dans un temps où l'on ne soupçonnait pas qu'on pût changer un bataillon de place après que l'action avait été engagée. On conçoit que l'invention dut paraître ingénieuse; mais elle ajournait évidemment les perfectionnements de l'infanterie et même de la cavalerie. Nous sommes autorisés à dire, aujourd'hui que la rapidité et l'ensemble des manœuvres de la première de ces armes nous dispensent d'avoir recours aux dragons, que nos ancêtres, en les créant, avaient découvert le palliatif au lieu du remède.

En 1635, on réunit en régiments les débris de la gendarmerie et toutes les compagnies de cavalerie légère. Les seules ordonnances des princes et des maréchaux de France survécurent à cette organisation; la plupart ne furent réformées qu'à la paix des Pyrénées, en 1659. Louis XIV fit aussi disparaître les derniers cataphractes, lesquels, au reste, ne portaient déjà plus les couvre-cuisses et les brassards depuis Henri III.

Longtemps encore nous retrouverons un corps de gendarmerie dans nos armées; toutefois cette milice sans armures et dépourvue de tous les accessoires qu'elle avait d'abord, ne conservera plus rien qui rappelle sa nature et sa destination première.

La cavalerie française, qui avait combattu en haie (2) jus-

(1) *Histoire de la milice française*, tome II, page 498.

(2) Si l'on en croit Montgomery, avant l'usage des escadrons, les gendarmes, ainsi que les chevau-légers, se formaient quelquefois par rangs éloignés les uns des autres de quarante pas « Cette disposition était fort « bonne, dit cet auteur; car si la première haie manquait d'enfoncer l'en« nemi, elle pouvait se retirer à droite et à gauche, ou par un des deux cô« tés, pour aller se rallier et faire une nouvelle haie à la queue; la seconde « haie marchait ensuite contre les gendarmes ennemis, qui ne pouvaient « manquer d'être en désordre après avoir soutenu la première charge; et, « ce qui était très important, elle avait dans cette distance de quarante pas

qu'au règne de Henri II, commença dès lors à se former sur plusieurs rangs. L'art eût sans doute marché rapidement à la suite de cette innovation, si l'on avait su se renfermer dans de justes proportions; mais il n'en fut pas ainsi : on passa d'un extrême à l'autre ; on crut voir dans l'ordre profond des propriétés qui ne s'y trouvaient pas ; on donna la préférence aux gros escadrons, et les cinq sixièmes des combattants ne purent prendre qu'une part secondaire et tardive à l'action. Au reste, cette manière de se former ne présentait rien de fixe ; c'était une ordonnance éventuelle, dont la profondeur ne se réglait souvent qu'à l'instant de charger. Nous prévenons nos lecteurs de cette circonstance, afin qu'ils ne se méprennent pas sur l'origine de l'escadron, considéré comme unité de force de la cavalerie, qui ne remonte qu'au temps de Louis XIII, et dont l'organisation tactique n'éprouva de modification par la suite qu'à des époques éloignées que nous aurons soin de noter. Ce mode de formation de la cavalerie est attribué à Charles-Quint ; il paraît du moins que ses généraux en essayèrent à Pavie.

La cavalerie légère devint de plus en plus nombreuse à mesure que les cataphractes perdirent de leur importance. Dès le règne de Henri II, nous voyons une ordonnance royale relative à cette nouvelle milice. On y fixe la force des compagnies et la solde de chacun : on y distingue les anciens chevau-légers de ceux de formation récente; preuve évidente qu'il en existait du temps de François Ier, ainsi que nous l'avons d'ailleurs constaté précédemment.

La même ordonnance institue un colonel général et un mestre de camp général de la cavalerie légère. Ces grades, ainsi que plusieurs autres, dont on trouve la nomenclature et

« de quoi prendre carrière. » C'est cette disposition même que Walhausen voulait que l'on reprît, mais ses conseils ne furent pas écoutés; elle devait au reste présenter plus d'un inconvénient dans ses applications. — Voyez *l'Histoire de la Milice par* Montgomery, page 138, et le *Traité de Walhausen* livre II, page 68.

les attributions dans le P. Daniel, existaient encore sous le règne de Louis XV.

Nous avons dit ci-dessus que la cavalerie légère et la plupart des compagnies de gendarmes avaient été formées en régiments par Louis XIII. Ces régiments se composaient de deux à quatre escadrons, et ceux-ci de quatre compagnies de vingt-cinq à cinquante *maîtres* (1) ou cavaliers.

Chaque régiment avait son mestre de camp ou colonel particulier, un lieutenant colonel, un major; et chaque compagnie un capitaine, deux lieutenants et un cornette (2).

Déjà les rapports entre les diverses puissances étaient tels, au seizième siècle, que les inventions ou les perfectionnements, surtout en économie militaire, passaient immédiatement d'un état dans tous les autres. Ainsi, nous prîmes des Allemands la formation en régiments et en escadrons, peu de temps après qu'ils en eurent fait l'essai. A leur tour ils nous empruntèrent, ainsi que les Espagnols, l'usage des arquebusiers à cheval ou dragons. Chose étonnante! il semble qu'on se fût entendu dans toute l'Europe pour prescrire les feux à la cavalerie, lorsqu'on voit apparaître en même temps les *reîtres* allemands, les *carabins* espagnols, les *argoulets* et les dragons français, tous armés et constitués bien plus pour faire le coup de feu que pour charger.

Les reîtres ou [illegible] (3), dont il est parlé tant de fois

(1) L'expression de maître, dont on se servait encore il n'y a pas longtemps pour désigner un cavalier, fut sans doute consacrée à l'époque où l'homme d'armes marchait suivi de ses satellites, comme un maître de ses valets.

(2) *Voyez* § I, 10e leçon.

(3) « . . . . . . Du temps de la chevalerie, celui qu'on appelait en France, *chevalier*, et en Allemagne *ritter*, devait posséder, du moins dans cette dernière contrée, une seigneurie dont tous les habitants étaient serfs attachés à la glèbe. Il choisissait parmi eux, pour le suivre à la guerre, un certain nombre d'individus qu'il relevait de la servitude, au moyen de plusieurs formalités qui les anoblissaient. Ils étaient alors *reüter* (aujourd'hui *reiter*) *écuyer* ou *hommes d'armes*, et combattaient à cheval avec leur seigneur ou chevalier, qui, pour les seconder dans le combat, les servir et panser leurs

dans les Mémoires du 16e siècle, se montrèrent pour la première fois en France au commencement des guerres de religion. Quelques-uns servirent dans l'armée royale; mais le plus grand nombre fut envoyé par les princes protestants d'Allemagne au secours de leurs coreligionnaires. Ils se formaient en gros escadrons de vingt à trente rangs; et, après qu'ils s'étaient approchés de l'ennemi, chaque rang, devenu successivement le premier, faisait sa décharge, et venait ensuite recharger ses armes à la queue de l'escadron. Souvent les reîtres mettaient l'épée à la main et chargeaient en masse. Rien ne pouvait leur résister, disent les historiens. Ce qu'il y a de certain, ils culbutèrent plus d'une fois nos gendarmes, ainsi que le rapporte Lanoue pour prouver la supériorité des escadrons sur la formation en haie.

Quoiqu'on ait dit de ces cavaliers allemands que *leur assistance avait été plus à charge à ceux qui les employaient que funeste à leurs ennemis* (1), l'on s'en servit cependant en France jusqu'au règne de Louis XIII, qui les enrégimenta.

chevaux, relevait aussi de la servitude, mais avec des formalités moins distinguées, d'autres vassaux, qui, n'ayant pas le droit de monter à cheval, ne combattaient qu'à pied. On les nommait *Lands-Knecht*, mot composé, signifiant littéralement *du pays valet* ou *serviteur*. Lorsque la chevalerie tomba, les *reuter*, appelés en France *reîtres*, rassemblés en corps plus ou moins nombreux, composèrent la cavalerie, et les *Lands-Knecht*, vulgairement nommés *Lansquenets*, réunis aussi en compagnies ou régiments, formèrent cette infanterie allemande, si renommée par sa valeur et son amour pour le pillage. » (Grimoard et Servan, *Recherches sur la force de l'armée française depuis Henri IV*.)

(1) *Di più gravezza agli amici, che di danno a'nemici.* (Mémoires de Cayet.)

Sans détruire cette opinion, Montluc les dépeint comme d'excellents soldats. « Nos gens de cheval sortaient bien souvent, dit-il, à propos du siége « d'Agen; mais ils trouvaient toujours ces reîtres si serrés dans les villages « et enfermés de barrières, qu'on ne pouvait rien gagner sur eux que des « coups, et tout incontinent étaient à cheval. A la vérité ces gens-là campent en vrais gens de guerre.... Ils sont plus épouvantables que nous au « combat, car on ne voit rien que feu et flamme. » (Tome 5, page 332)

Les CARABINS (1), dont Henri IV eut un grand nombre dans ses armées, ne composaient pas un corps séparé de la cavalerie légère ; ils en étaient comme les flanqueurs et les éclaireurs. Ils se formaient par petits escadrons, plus profonds que larges, à la gauche des compagnies de chevau-légers. A un signal convenu, les carabins se portaient en avant et faisaient des feux successifs par rangs, à la manière des reîtres, jusqu'au moment où la cavalerie s'ébranlait pour charger ; ils se retiraient alors en arrière, et se préparaient à poursuivre, ou à soutenir la retraite en cas d'échec.

« Leurs armes, dit Montgomery (2), étaient une cuirasse « échancrée à l'épaule droite, afin de mieux coucher en « joue ; un gantelet à coude, pour la main de la bride ; un « cabasset en tête ; et pour armes offensives, une longue es- « copette de trois pieds et demi pour le moins, et un pisto- « let. » Ils avaient vraisemblablement une épée, quoique cet écrivain n'en fasse pas mention.

Les carabins formèrent des régiments séparés sous Louis XIII, et ils eurent dès lors un général pour les commander. Cette milice fut supprimée par Louis XIV.

Les ARGOULETS (il en est fait mention pour la première fois dans les *Commentaires* de Montluc) ne combattaient ordinairement qu'à la débandade ; ils furent toujours regardés comme la partie la moins essentielle de la cavalerie légère. Cette milice irrégulière paraît avoir existé jusqu'à la formation des régiments, où elle se trouva incorporée.

(1) On trouve dans le *Dictionnaire militaire* que « les carabins étaient des cavaliers espagnols (mélange de Basques et de Gascons), qui eurent leur nom de l'arme *karab* dont ils usaient. »

Tout instrument de guerre est appelé *karab* par les Arabes ; mais on peut voir aussi l'origine de ce nom de carabins dans les mots espagnols, *cara*, *figure*, et *binar*, *biner*, faire *deux fois une chose*, exprimant par leur réunion des combattants à double visage, ou, autrement, faisant des décharges en avant et en arrière, à la manière des Parthes.

(2) *Traité de l'ordre de la cavalerie.*

« Les argoulets, dit encore Montgomery, étaient armés « de même que les stradiots, excepté la tête, où ils met- « taient un cabasset qui ne les empêchait pas de coucher « en joue. Leurs armes offensives étaient l'épée au côté, la « masse à l'arçon gauche, et à droite une arquebuse de « deux pieds et demi de long, dans un fourreau de cuir « bouilli. »

Le P. Daniel nous apprend, à la suite de laborieuses investigations, que les premiers arquebusiers à cheval, ou DRAGONS, furent institués par le maréchal de Brissac, lorsqu'il commandait les armées de Henri II en Piémont.

La destination première de cette milice s'altéra progressivement par la suite, au point qu'elle n'est plus aujourd'hui qu'un intermédiaire entre la grosse cavalerie et la cavalerie légère. « On s'en servait à l'origine à peu près comme en ce « temps-ci, dit Daniel (1), c'est-à-dire pour escorter les « convois, pour battre l'estradre, pour harceler l'ennemi « dans une retraite, pour occuper promptement un poste où « l'on ne pouvait pas faire marcher assez tôt de l'infanterie; « et c'est là proprement la destination des dragons. Ils com- « battaient tantôt à pied, tantôt à cheval, mais le plus sou- « vent à pied (2); et, dans un combat, on les plaçait quelque- « fois dans les vides des bataillons.

« On ne les faisait point combattre en escadron ou en ba- « taillon serré, mais on les rangeait sur plusieurs lignes éloi- « gnées les unes des autres (3), qui, après avoir fait leurs « décharges, allaient à la queue pour recharger leurs mous- « quets ou arquebuses, à moins qu'ils ne fussent pressés par « l'ennemi, et obligés de mettre l'épée à la main. »

A notre imitation, les autres puissances créèrent des dra-

(1) Il écrivait au commencement du règne de Louis XV.

(2) L'auteur, qui ne pouvait ignorer que de son temps les dragons combattaient plus souvent à cheval qu'à pied, n'aurait pas dû dire d'abord : *On s'en servait à l'origine à peu près comme en ce temps-ci.*

(3) Ceci n'existait déjà plus sous le règne de Louis XIV.

gons (1); mais partout leur rôle et leur constitution ont éprouvé, à peu de chose près, les mêmes modifications, les mêmes changements.

Les arquebusiers à cheval, après s'être montrés nombreux dans les armées de Henri II et des rois ses fils (2), diminuèrent tout à coup sous Henri IV ; ils furent même, à ce qu'il paraît, complétement supprimés à l'issue du siége de la Rochelle. Toutefois cette suppression ne fut que momentanée, car on retrouve bientôt après un régiment de dragons de Richelieu, fort de douze cents hommes, et plusieurs autres encore. Ce n'est, au reste, qu'après la paix des Pyrénées que nous verrons cette milice en grande estime.

Voici quelle fut le plus habituellement la manière de combattre de la cavalerie au seizième siècle : les arquebusiers et les autres cavaliers pourvus d'armes à feu précédaient les lances ; celles-ci étaient soutenues par les cuirasses ou chevau-légers, derrière lesquels venaient encore des arquebusiers. Il est facile de se rendre compte de cette ordonnance : les premiers arquebusiers facilitaient l'action de la gendarmerie en éclaircissant les rangs ennemis par des décharges continuelles ; les gros escadrons de cavalerie, que leurs armes et leur pesanteur ne rendaient pas propres au choc, n'arrivaient que pour achever ce que les gendarmes avaient commencé, et prendre part à la mêlée. Les derniers arque-

(1) Les Hollandais et les Allemands en firent d'abord plus que nous encore de l'infanterie à cheval ; car il paraît que chez eux une partie des dragons avait la pique en place de l'arquebuse ou du mousquet. Cet usage existait dans les troupes de l'empereur au temps de Montécuculli. « Les dragons, « dit cet homme célèbre, ne sont autre chose que de l'infanterie à cheval « armée d'épées, de demi-piques, et de mousquets plus courts et plus lé- « gers que les autres. Ils sont fort bons pour se saisir d'un poste en diligence, « et pour prévenir l'ennemi dans un passage. On leur donne pour cela des « hoyaux et des pelles. On les met à cheval dans les vides des bataillons, « afin de tirer de là par-dessus l'infanterie. Ailleurs, ils combattent d'ordi- « naire à pied. »

(2) Il en est souvent parlé dans Brantôme, et plus souvent encore dans les *Commentaires* de Montluc.

busiers étaient destinés à poursuivre, ou à former l'arrière-garde en cas de retraite.

§ II.

François Ier, pour ne pas être à la merci d'étrangers capricieux et exigeants, résolut de se débarrasser d'une partie de ceux qu'il avait à son service, et de discipliner les Français à la manière des Suisses, qui jouissaient toujours d'une grande réputation. Après avoir longtemps hésité sur le choix de l'organisation qu'il donnerait à son infanterie, il se décida enfin à la rapprocher de celle des Romains.

Toutefois, il ne faut pas chercher une analogie parfaite, ne fût-ce que sous le rapport administratif, entre le corps de six mille fantassins, auquel François Ier donna le nom de *légion*, et la légion romaine, de quelque époque que ce soit : il entrait dans la composition de celle-ci de la cavalerie et quatre ordres de gens de pied ; la première, d'ailleurs sans cavalerie, ne comprenait que trois classes de fantassins, savoir : des piquiers, des hallebardiers et des arquebusiers (1). La force et le nombre des subdivisions de l'une et de l'autre établissent entre elles une différence encore plus grande. Sous le rapport tactique, il n'y a aucun rapprochement à faire ; les Romains avaient un corps élémentaire, une unité de force, et un mode invariable de formation qu'on ne trouve pas dans les armées modernes avant le règne de Louis XIII.

Les trois classes de soldats dont nous venons de parler concouraient, à peu près en nombre égal, à former la légion de François Ier ; ce qui donne lieu de remarquer que les armes à feu étaient encore considérées comme un accessoire.

Chaque légion se partageait en six bandes de mille hommes, et il entrait dans la composition de chacune d'elles la même

(1) Les arquebuses avaient été introduites dans nos armées en 1521, en Italie ; et l'institution des légions ne remonte qu'en 1534. (Montluc et Dubellay.)

proportion de piquiers, de hallebardiers et d'arquebusiers.

Il y avait, pour commander chaque bande, un capitaine, deux lieutenants, deux enseignes et dix centeniers. Ceux-ci, préposées à la conduite de cent hommes, étaient vraisemblablement officiers de rang. Les arquebusiers, devant fréquemment combattre détachés, ou en *enfants perdus*, avaient, pour eux seuls, l'un des lieutenants et son enseigne, quoiqu'ils ne formassent que le tiers de la troupe.

Six sergents (1) et plusieurs autres bas-officiers secondaient le centenier dans l'administration et le commandement de ses cent hommes. Enfin, la bande entière marchait et se ralliait au son de quatre tambours et de deux fifres.

La légion entière était commandée par l'un des six capitaines, qui prenait, dès lors, le titre de colonel (2), ou par tout autre officier, au choix du roi.

Les légions devaient être au nombre de sept, et porter les noms des provinces où elles seraient levées.

Ce projet, qui eût dispensé la France d'avoir recours aux

(1) Il est bon de dire qu'il y avait alors dans les armées une autre espèce de sergents que les bas-officiers dont il est ici question. Ceux-là s'appelaient *sergents généraux*, ou simplement *sergents de bataille*; ils jouissaient d'une haute considération, et leurs attributions étaient fort étendues. Brantôme trace ainsi leur service en parlant de la bataille de Cérisoles (*Discours sur les Colonels*) : « Le sergent-major, ou pour parler à l'ancienne mode, le « sergent de bataille est à cheval pour aller par les rangs (ceci paraît indi- « quer qu'on se formait à rangs ouverts à la manière des anciens), par le « devant, par le derrière et par les côtés ou ailes, afin de mettre prompte- « ment ordre à ce qui est nécessaire. »

Il suit de là que le sergent de bataille était un aide-maréchal-de-camp. Divers documents recueillis par le père Daniel attestent que la surveillance de cet officier d'état-major s'étendait en même temps sur l'infanterie et sur la cavalerie; qu'il commandait en l'absence du maréchal-de-camp; qu'il avait séance dans le conseil; qu'il pouvait visiter les troupes dans les garnisons et passer des revues. La même charge existait dans les armées d'Allemagne et d'Espagne; elle fut supprimée en France vers l'époque de la paix des Pyrénées.

(2) C'est pour la première fois qu'il est fait mention de ce titre dans les armées françaises.

étrangers et aux aventuriers (1), ne fut jamais complétement exécuté. Il y a plus, c'est qu'on ne tarda pas à en revenir à l'ancien usage des bandes ou compagnies séparées, de deux à trois cents hommes.

Bien qu'il ne paraisse pas que François I[er] se fût borné à copier servilement les Suisses (2), comme avaient fait les Espagnols et les Allemands, son projet d'organisation comportait néanmoins des subdivisions encore trop fortes, trop lourdes et trop compassées pour s'adapter aux mœurs et au caractère audacieux et chevaleresque de la nation, qui ne s'astreint pas volontiers aux encadrements tactiques et aux formes d'une discipline exacte : aussi, voyons-nous que ce projet fut bien vite sacrifié au système des bandes et à l'usage toujours ascendant des armes à feu. Il se peut que nous nous soyons trompé ; mais nous avons cru entrevoir dans cet éloignement des Français pour les gros bataillons, et dans leur affection toujours croissante pour les armes *propres aux terrains irréguliers*, la principale cause des progrès que fit l'art entre les mains de Coligny et de Henri IV.

Cependant, malgré la conformité de ce système de bandes isolées avec le caractère de la nation, et les intentions des capitaines qui répugnaient à admettre une autorité supérieure, la réflexion ne tarda pas à conseiller d'en revenir à grouper plusieurs bandes ensemble, sous la conduite et l'administration d'un chef unique, afin de rendre plus prompte, plus régulière, et par conséquent plus décisive, l'action des combattants. Des hommes de la trempe des Brissac, des Coligny, des Montluc, joignant un grand sens à beaucoup d'expérience et d'observation, ne pouvaient manquer de découvrir, d'apprécier et de faire ressortir les avantages d'une plus grande

(1) *Voyez* ce que nous avons dit des aventuriers dans une des notes de la leçon précédente.

(2) Le terme de *légion* apparaîtrait-il dans la nomenclature militaire de François I[er], si, satisfait des organisations suisses, ce prince s'était borné à les copier ?

concentration du commandement ; et ce fut sans doute d'après leurs avis que, vers la fin de son règne, Henri II fit revivre, à certains égards, l'organisation légionnaire de son prédécesseur. Mais les nouveaux corps, après avoir porté comme auparavant le nom de légions, reçurent celui de *régiments* sous Charles IX (1).

Ce n'est pas qu'il y eût entre les éléments de ces premiers régiments ces rapports intimes et journaliers, ce contact de tous les instants, qui, donnant aujourd'hui à ces grandes familles militaires un même degré d'instruction, un même esprit, une même volonté, les transforment en des ensembles aussi imposants que réguliers ; et peut-être qu'on ne citerait pas, avant le règne de Louis XIII, un seul exemple où toutes les compagnies d'un même régiment aient campé ou combattu l'une à côté de l'autre : mais, si imparfaites que fussent ces premières organisations, elles étaient un grand pas vers le but, par cela seul qu'elles établissaient et propageaient le principe de la réunion en corps d'un nombre plus ou moins grand de bandes ou de compagnies.

Le nombre des régiments ne fut pas considérable jusqu'au règne de Louis XIII. D'ailleurs, la plupart de ceux qu'on entretenait durant la guerre étaient licenciés à la paix. En général, on ne conserva en permanence que les régiments qui avaient été formés des débris des anciennes bandes créées par Louis XII et par François Ier ; on les appelait *les vieux*

(1) Déjà, sous le règne de Henri II, on donnait quelquefois, à l'imitation des Allemands, le nom de régiment à la réunion de plusieurs bandes ou compagnies. Montluc (*Commentaires*, livre XV) se sert de cette expression en parlant des sept enseignes à la tête desquels il alla au secours de Corbie en 1558. Comme la diversité des noms ne change pas la nature des choses, on peut très bien regarder l'institution des légions de Henri II comme l'origine des régimens, d'autant que, jusqu'au règne de Louis XIV, l'organisation de ceux-ci ne différa nullement de celles des premières, si ce n'est toutefois que l'on accrut le nombre des compagnies par régiment, en même temps que l'on en réduisit la force numérique.

étrangers et aux aventuriers (1), ne fut jama[...]
exécuté. Il y a plus, c'est qu'on ne tarda p[...]
l'ancien usage des bandes ou compagnies [...]
à trois cents hommes.

Bien qu'il ne paraisse pas que Fr[...]
copier servilement les Suisses (2), c[...]
pagnols et les Allemands, son pro[...]
tait néanmoins des subdivision[...]
lourdes et trop compassées po[...]
caractère audacieux et chev[...]
s'astreint pas volontiers au[...]
formes d'une discipline [...]
projet fut bien vite sacri[...]
toujours ascendant des [...]
soyons trompé ; mais [...]
gnement des Franç[...]
affection toujours [...]
rains irréguliers [...]
entre les main[...] [...]nfanterie,
Cependant [...] [...]efois, soit qu'on
isolées avec [...] [...]s, il paraîtrait qu'on s'en
pitaines q[...] [...]ernière fois, il est vrai, au siége
la réflex[...] [...]an en 1621.
plusieu[...]
tion [...]
gui[...]
ta[...]
[...]

[...]u nombre de quatre (Picardie, Champagne, Navarre et [...]ependamment du régiment des gardes, formé après la bataille [...], par le fameux Chari, si connu dans les Mémoires de Montluc. Les [...]ents de Normandie et de la Marine, créés au commencement du règne [...] Louis XIII, firent aussi partie des vieux corps. (*Histoire de la milice française*, livre II.)

(2) Chaque colonel ou mestre-de-camp (ces noms sont synonymes) d'infanterie ou de cavalerie, avait dans son régiment sa compagnie particulière, qui était dite *compagnie colonnelle*. Les colonels-généraux avaient pareillement pour leur compte particulier une compagnie dans tous ou presque tous les régiments de leur arme. Cette prérogative était une suite de l'importance qu'on attachait précédemment au commandement d'une compagnie et au titre de capitaine. On retrouve des traces de cet usage jusque sous le règne de Louis XVI.

ns extraordinaires dans la manière de se cou-
t plus particulièrement à la période com-
Ier et Henri III ; sous le règne de ce der-
ortait plus que le *hallecret*, sorte de
lames de fer superposées en forme
s et des avant-bras.
s à feu portatives, les arquebu-
taires (1) furent dispensés de
à un service où tout devait
t toujours dans l'opinion
e de près et en ordre
léfensives.
déjà plus des ar-
n'était pas aussi
arquebusiers. Ceux-
ur le hallecret et la salade
IV au trône et même au-delà ;
obligé de leur donner un supplé-
st même pour cette raison qu'on les voit
sous la dénomination de *doubles-paies*.
ier, dit Mauvillon (3), garda le corselet non pas con-
« coup de feu, mais malgré le coup de feu ; et s'ils se con-
« servèrent, lui et son armure, si longtemps dans les armées,
« ce fut par l'attachement naturel que les hommes ont pour les
« anciens usages, et surtout parce que la nature des choses, qui

(1) Les mousquets ne devinrent d'un grand usage que du temps de Charles IX ; nous ne les adoptâmes qu'après que le duc d'Albe les eut introduits dans les armées de Philippe II, lorsqu'il vint commander dans les Pays-Bas, en 1567. (Brantôme, *Eloge du duc d'Albe.*)

Les mousquets furent en général d'un plus fort calibre que les arquebuses. Walhausen, après avoir fait observer que ceux dont on se servait en Allemagne étaient beaucoup trop lourds, propose de les faire du calibre de dix balles par livre. (Livre I, chapitre II.)

(2) Treizième discours, page 267.

(3) *Essai sur l'influence de la poudre à canon dans la guerre moderne*, page 22.

corps (1) pour les distinguer des troupes de nouvelle levée.

La force et le nombre des compagnies dont se composaient ces premiers régiments variaient beaucoup. Quelquefois réduits aux seules *compagnies-colonelles* (2) en temps de paix, ces corps présentaient souvent un effectif de trois à quatre mille hommes sur le pied de guerre.

L'infanterie n'eut pas plutôt éprouvé les effets de l'arquebuse qu'il s'opéra des changements dans son armure. On conserva la salade ou cabasset des francs-archers pour se couvrir la tête ; mais la jaque de peau de cerf fut abandonnée, et remplacée par un corselet, formé de deux demi-cuirasses, une pour le devant, l'autre pour le derrière : on y joignit des brassards pour garantir le haut du bras, et des tassettes pour préserver la cuisse. La rondache était aussi une pièce défensive essentielle, ainsi qu'on le remarque en parcourant les *Commentaires* de Montluc. Au reste, l'usage de ce petit bouclier, qui ne servait guère qu'aux chefs, disparut entièrement pendant les guerres de religion. Daniel prétend que Louis XIII fut dans l'intention de restituer les boucliers à l'infanterie, mais que ce projet n'eut pas de suite. Toutefois, soit qu'on les eût repris après les avoir quittés, il paraîtrait qu'on s'en serait encore servi, pour la dernière fois, il est vrai, au siége de la petite ville de Royan en 1621.

(1) Ils étaient au nombre de quatre (Picardie, Champagne, Navarre et Piémont), indépendamment du régiment des gardes, formé après la bataille de Dreux, par le fameux Chari, si connu dans les Mémoires de Montluc. Les régiments de Normandie et de la Marine, créés au commencement du règne de Louis XIII, firent aussi partie des vieux corps. (*Histoire de la milice française*, livre II.)

(2) Chaque colonel ou mestre-de-camp (ces noms sont synonymes) d'infanterie ou de cavalerie, avait dans son régiment sa compagnie particulière, qui était dite *compagnie colonelle*. Les colonels-généraux avaient pareillement pour leur compte particulier une compagnie dans tous ou presque tous les régiments de leur arme. Cette prérogative était une suite de l'importance qu'on attachait précédemment au commandement d'une compagnie et au titre de capitaine. On retrouve des traces de cet usage jusque sous le règne de Louis XVI.

Ces précautions extraordinaires dans la manière de se couvrir se rapportent plus particulièrement à la période comprise entre François Ier et Henri III ; sous le règne de ce dernier, le fantassin ne portait plus que le *hallecret*, sorte de justaucorps fabriqué de lames de fer superposées en forme d'écailles, avec des tassettes et des avant-bras.

Dès l'introduction des armes à feu portatives, les arquebusiers et, après eux, les mousquetaires (1) furent dispensés de porter la cuirasse, comme destinés à un service où tout devait être sacrifié à l'agilité ; mais on fut toujours dans l'opinion que les piquiers, appelés à combattre de près et en ordre compacte, devaient se couvrir d'armes défensives.

Le caractère français ne s'accommodait déjà plus des armures, car Lanoue nous apprend (2) qu'il n'était pas aussi facile de trouver des piquiers que des arquebusiers. Ceux-là, cependant, ont continué de porter le hallecret et la salade jusqu'à l'avénement de Louis XIV au trône et même au-delà ; mais il est vrai qu'on était obligé de leur donner un supplément de solde ; et c'est même pour cette raison qu'on les voit souvent désignés sous la dénomination de *doubles-paies*.

« Le piquier, dit Mauvillon (3), garda le corselet non pas con-« tre le coup de feu, mais malgré le coup de feu ; et s'ils se con-« servèrent, lui et son armure, si longtemps dans les armées, « ce fut par l'attachement naturel que les hommes ont pour les « anciens usages, et surtout parce que la nature des choses, qui

(1) Les mousquets ne devinrent d'un grand usage que du temps de Charles IX ; nous ne les adoptâmes qu'après que le duc d'Albe les eût introduits dans les armées de Philippe II, lorsqu'il vint commander dans les Pays-Bas, en 1567. (Brantôme, *Eloge du duc d'Albe.*)

Les mousquets furent en général d'un plus fort calibre que les arquebuses. Walhausen, après avoir fait observer que ceux dont on se servait en Allemagne étaient beaucoup trop lourds, propose de les faire du calibre de dix balles par livre. (Livre I, chapitre II.)

(2) Treizième discours, page 267.

(3) *Essai sur l'influence de la poudre à canon dans la guerre moderne*, page 22.

corps (1) pour les distinguer des troupes de nou...

La force et le nombre des compagnies dont se...
ces premiers régiments variaient beaucoup...
duits aux seules *compagnies-colonelles* (2) en...
ces corps présentaient souvent un effectif...
mille hommes sur le pied de guerre.

L'infanterie n'eut pas plutôt éprouvé...
buse qu'il s'opéra des changements d...
serva la salade ou cabasset des fran...
vrir la tête ; mais la jaque de pea...
et remplacée par un corselet, for...
une pour le devant, l'autre pour...
brassards pour garantir le hau...
préserver la cuisse. La rond...
sive essentielle, ainsi qu'...
Commentaires de Montluc...
clier, qui ne servait guèr...
pendant les guerres de...
fut dans l'intention d...
mais que ce projet...
les eût repris aprè...
serait encore ser...
de la petite vill...

...ompagnée
... des détails, ou
... dogmatiques et spé-
... nos théories modernes, en

...ort instructif à certains égards, eût
...e titre *le bréviaire des gens de guerre* (1).
... ces renseignements ; et nous n'en serions pas
...suite de longues recherches, à ne former que des
...es sur une foule de détails intéressants, et particu-
...ent sur le mélange des piques et des mousquets.

Les méthodes des anciens étaient connues ; Machiavel les

(1) Ils étaient...
Piémont), ind...
de Dreux, pa...
régiments d...
de Louis ...
çaise, liv...

(2) ...
fanter...
qui...
m...
t...

(1) C'est le nom que donnait Henri IV aux *Commentaires* de Montluc.

Strozzi, Ludovic de Nassau (1) et plusieurs
n rapport de Brantôme, étaient versés
ecs et des Romains. Juste-Lipse enfin
mentaires sur Tacite et sur la légion.
nt l'empressement que l'on mit à
dénotent-ils pas l'intention de
illeurs, lorsqu'on voit l'at-
s Romains, que trouvant
t trop lourds, on s'ef-
mes la pique, mais
l'organisation des
r : les Français
omains d'une
sive abso-
soient les
mouvement ;
même besoin, et

des aux gros bataillons
de la cohorte à la phalange.
oires du seizième siècle, et l'on
enfans perdus, de petites troupes
ensive ; et qu'il n'y a de lourde infan-
s que les mercenaires étrangers (2). Nous
éférence à l'ordre profond, ainsi que l'indi-
(3), mais nous n'allions jamais au-delà de dix

commandait le corps de bataille des protestants à Moncontour.

(2) Les Romains faisaient précisément le contraire, et ils avaient raison; mais tels étaient, dès le milieu du seizième siècle, les immenses changements opérés par l'invention de la poudre, qu'ils servent à justifier un usage absolument opposé. Il fallait qu'il y eût comme une sorte de sympathie entre ces changements et le caractère français, car la nation les adopta tout d'abord avec enthousiasme, et plutôt par instinct que par réflexion. Pour être quelque peu léger, notre caractère ne nous en conduisit pas moins droit au but dans cette occasion, et l'art lui dut ses premiers progrès.

(3) « Si l'on baillait, dit-il, à un capitaine mille corselets pour mettre en

« veut qu'on oppose arme à arme, et qui faisait tirer le mous-
« quetaire contre le mousquetaire plutôt que contre le pi-
« quier, avait rendu l'effet du feu moins sensible au dernier. »

La proportion des armes à feu alla toujours croissant : après avoir été d'un tiers sous François Ier, elle fut de la moitié pendant les guerres civiles, et des deux tiers sous Louis XIII et une partie du règne de Louis XIV.

§ III.

Les écrivains du seizième siècle ne fournissent rien de bien satisfaisant sur la tactique élémentaire et sur l'éducation des troupes. Peut-être sont-ils, sous ce rapport, encore plus obscurs que les anciens. Il semble, au reste, que, de tout temps, l'on se soit dit : « La discipline, l'armement, la for-
« mation et le mécanisme intérieur des divisions et subdivi-
« sions élémentaires de l'armée sont des détails fastidieux et
« connus d'ailleurs de tout le monde ; élaguons ce superflu
« qui ne ferait que grossir et compliquer inutilement le récit
« des événements militaires. » Tout cela serait fort bien pensé, si l'on ne devait écrire que pour les contemporains ; mais du moment où l'on a pour but d'instruire la postérité, et tout écrivain doit y tendre, il faut que l'histoire soit accompagnée de documents et de notes pour l'intelligence des détails, ou que l'on ait la certitude que des écrits dogmatiques et spéciaux, tels que nos règlements et nos théories modernes, en tiendront lieu.

Le livre de Montluc, fort instructif à certains égards, eût été appelé à plus juste titre *le bréviaire des gens de guerre* (1), si l'on y trouvait ces renseignements ; et nous n'en serions pas réduits, à la suite de longues recherches, à ne former que des conjectures sur une foule de détails intéressants, et particulièrement sur le mélange des piques et des mousquets.

Les méthodes des anciens étaient connues ; Machiavel les

(1) C'est le nom que donnait Henri IV aux *Commentaires* de Montluc.

avait reproduites, Strozzi, Ludovic de Nassau (1) et plusieurs autres capitaines, au rapport de Brantôme, étaient versés dans la tactique des Grecs et des Romains. Juste-Lipse enfin venait de publier ses *Commentaires sur Tacite et sur la légion*. Ce retour vers les anciens et l'empressement que l'on mit à connaître leurs pratiques, ne dénotent-ils pas l'intention de les imiter? Ne semble-t il pas d'ailleurs, lorsqu'on voit l'attention se porter constamment sur les Romains, que trouvant les bataillons suisses trop compactes et trop lourds, on s'efforçât d'arriver à la légion, Nous adoptâmes la pique, mais nous n'imitâmes jamais les Suisses dans l'organisation des masses; peut-être n'aurions-nous pu y parvenir : les Français ne se seraient pas mieux accommodés que les Romains d'une ordonnance qui ne se prêtait qu'à une défensive absolue et à des combats de pied ferme. Quelles qu'en soient les causes, les mœurs ou le climat, il leur faut du mouvement; les flegmatiques Germains n'éprouvent pas le même besoin, et consentent volontiers à rester immobiles.

Il y a en effet aussi loin de nos bandes aux gros bataillons dont nous venons de parler, que de la cohorte à la phalange. On n'a qu'à parcourir les mémoires du seizième siècle, et l'on verra qu'il s'agit toujours d'*enfans perdus*, de petites troupes mobiles et propres à l'offensive; et qu'il n'y a de lourde infanterie dans nos armées que les mercenaires étrangers (2). Nous accordions la préférence à l'ordre profond, ainsi que l'indique Lanoue (3), mais nous n'allions jamais au-delà de dix

(1) Il commandait le corps de bataille des protestants à Moncontour.

(2) Les Romains faisaient précisément le contraire, et ils avaient raison; mais tels étaient, dès le milieu du seizième siècle, les immenses changements opérés par l'invention de la poudre, qu'ils servent à justifier un usage absolument opposé. Il fallait qu'il y eût comme une sorte de sympathie entre ces changements et le caractère français, car la nation les adopta tout d'abord avec enthousiasme, et plutôt par instinct que par réflexion. Pour être quelque peu léger, notre caractère ne nous en conduisit pas moins droit au but dans cette occasion, et l'art lui dut ses premiers progrès.

(3) « Si l'on baillait, dit-il, à un capitaine mille corselets pour mettre en

rangs, tandis que les Espagnols tenaient toujours à la tactique suisse, et que les Allemands se formaient en *terzios*, c'est-à-dire en gros carrés pleins (1). Ceci ne conclut rien encore en faveur de la question que nous avons élevée ; mais nous ne sommes pas fâché d'éveiller dès à present la sagacité de nos lecteurs, et de les préparer à reconnaître, que si les étrangers furent les premiers à réorganiser des masses, nous leur enseignâmes à les former d'un nombre mesuré de combattants, à les rendre mobiles et à tirer parti des armes à feu.

Sans doute nos capitaines du seizième siècle laissèrent des proportions, des rapports à fixer, des règles à mettre en évidence ; mais ils n'en jetèrent pas moins les fondements de la tactique moderne ; puisqu'ils surent allier la force à la mobilité, et combattre sur toutes sortes de terrains (2). Toutefois, il leur était difficile de faire davantage. Si la guerre est indispensable au développement des hautes parties de l'art militaire, les détails ne se perfectionnent que pendant la paix et à l'aide des observations recueillies en compagne. Coligny et les autres chefs de la réforme pouvaient apporter, et apportèrent en effet, beaucoup de talent et de réflexion dans l'emploi des masses ; mais il n'était pas en leur pouvoir de mettre de la méthode dans l'organisation et les exercices de ces masses ; puisqu'ils ne les avaient entre les mains qu'au moment de la guerre. D'ailleurs, ce n'était pas avec des auxiliaires étrangers, attirés par l'appât du pillage (3), et des Français destinés à jouer un rôle secondaire, qu'on pouvait arriver à créer une tactique régulière et par conséquent à formuler des livres de théorie.

Dans l'armée royale, d'autres causes contrariaient peut-

« bataille, et qu'il n'en fit que deux ou trois rangs, les goujats des soldats se « moqueraient de lui : parce que la raison veut qu'un bataillon ait sa con« venable épaisseur. » (XV[e] discours.)

(1) *Voyez* plus loin le récit de la bataille de Breitenfeld.

(2) *Voyez* la leçon suivante.

(3) Les lansquenets et les reitres.

être plus fortement encore l'introduction d'un mode invariable de formation et de manœuvres basé sur la nature et les effets des armes en usage. Le délabrement des finances s'opposait à l'entretien des troupes durant la paix, et par conséquent à des essais, sans lesquels on ne parvient point à perfectionner. L'imprévoyance de la cour, et la mésintelligence des généraux, plus occupés d'intrigues que d'améliorations utiles, quoique plusieurs se soient montrés habiles sur les champs de bataille, entravaient tous les progrès. Il est vrai que, dès son origine, le régiment des gardes, le seul que n'atteignissent point les réformes à la paix, fut astreint à certains exercices; mais on ne voit pas qu'il en soit résulté aucun avantage réel pour la tactique élémentaire de l'infanterie.

Il ne faut pas conclure de cette remarque que l'on fût absolument dépourvu de procédés pour ranger les troupes et pour les faire mouvoir. Toutefois, l'absence d'ordonnances régulatrices et de règlements écrits laissant une plus grande latitude aux chefs, chacun d'eux se créait une manière particulière d'envisager les choses et de tirer parti de sa troupe; néanmoins ils ne s'écartaient jamais beaucoup des pratiques usuelles. C'est ainsi qu'à Cérisoles, Montluc, dont l'esprit fut toujours tendu vers les inventions et les ruses de tout genre, plaça, contre la coutume, un rang d'arquebusiers derrière le premier rang de piquiers, pour tuer, disait-il, tous les capitaines espagnols; il se trouva que ceux-ci en avaient fait autant.

C'était un problème important à résoudre que celui du mélange des piques et des mousquets; on s'en occupa beaucoup, mais assez infructueusement jusqu'au milieu du dix-septième siècle (1). Au reste, on ne devait arriver à la solution complète de la question qu'en adoptant le fusil et la

(1) La manière peu judicieuse dont Walstein employa ses piquiers à Lutzen, en les enfermant au milieu de gros bataillons de mousquetaires, semble prouver qu'à cette époque (1632), les Allemands n'avaient encore

baïonnette ; puisque, alors, le piquier et le mousquetaire se trouvant confondus, le nouveau fatassin put, dans tous les cas, se passer d'une protection étrangère.

Voici ce que nos recherches nous ont appris sur la manière dont l'infanterie se rangeait le plus habituellement. Les piquiers formaient des bataillons de dix hommes de profondeur au plus. On devait pouvoir passer entre les files et les rangs, ainsi que nous l'avons noté ci-dessus[1], d'après Brantôme. Au rapport de Walhausen, les intervalles et les distances étaient de deux pas dans les troupes hollandaises et allemandes : on suivait en cela l'usage des anciens. Quant aux mousquetaires, tantôt on les voit combattre dispersés à la manière des vélites, tantôt en ordonnance à droite et à gauche des piquiers, sur huit ou dix rangs ; quelquefois ils précèdent la cavalerie ou marchent dans les intervales des escadrons, comme on le remarque dans les ordres de bataille de Coligny et de Henri IV. Les feux s'exécutaient successivement, c'est-à-dire que chaque rang ne tirait qu'après que tous ceux placés en avant l'avaient démasqué, soit en mettant le genou à terre, soit en passant à la queue de l'ordonnance. Dans le premier cas, on gagnait du temps en commençant la manœuvre par le dernier rang, car les hommes restant debout après avoir tiré, avaient plus de facilité pour charger les armes. Cet usage durera pendant une grande partie du règne de Louis XIV.

aucun procédé raisonnable pour amalgamer ces deux sortes de fantassins. (Voyez le *Traité de la colonne* de Folard.)

On reconnaît au reste dans cette disposition un de ces nombreux ordres de batailles dont, à l'imitation d'Elien, Walhausen a rempli son ouvrage ; mais, toutefois, avec plus de discernement que le tacticien grec ; car il n'admet en général que des figures rectangulaires, en croix et en échiquier.

§ IV.

ARTILLERIE ET FORTIFICATIONS.

Le nombre des bouches à feu, à la suite des armées, alla toujours en diminuant depuis Charles VIII (1) jusqu'aux guerres de religion, où l'on en voit à peine figurer quelques-unes sur les champs de bataille. Pourquoi cette diminution de l'artillerie? Etait-elle l'effet de nouveaux progrès de l'art qui, repoussant tout matériel préjudiciable à la rapidité et à l'ensemble des mouvements, n'admet qu'une partie mesurée de cet accessoire, dont l'utilité, toutefois, doit plus que compenser tous les frais et tous les inconvénients qu'elle entraîne? Sans doute on peut croire que, sentant la nécessité d'alléger les armées, on sacrifia à la mobilité des agents qui augmentaient singulièrement les embarras (2), et dont on ne savait pas encore tirer un grand parti. La succession des faits depuis la fin du règne de François Ier, rend cette opinion très-vraisemblable. En effet, nous eûmes une grande quantité de cavalerie légère; nous accrûmes la proportion des armes à feu, de ces armes qui devaient un jour donner une inconcevable activité aux opérations, et faire ressortir l'influence du terrain dans les combats; enfin, dans toutes nos organisa-

(1) On n'a pas oublié que ce prince avait une immense quantité d'artillerie dans son expédition de Naples.

(2) Indépendamment de l'énorme poids des pièces et des affûts, la surface de l'Europe n'était pas sillonnée de cette quantité de routes et de canaux, qui, de nos jours, facilitent le transport du matériel et les mouvements des troupes. L'artillerie, qui depuis son origine a été l'instrument par excellence de la défense et surtout de l'attaque des places, n'est devenue d'un grand effet dans les batailles que depuis l'usage de l'obus et des cartouches à balles, qui sont des inventions postérieures au seizième siècle. Il résultait de là un motif de plus pour déterminer nos ancêtres à restreindre l'emploi du canon.

tions, nous imitâmes bien plus les Romains que les Grecs. Mais cette sobriété progressive dans l'usage du canon ne fut-elle pas aussi, et plus encore peut-être, la conséquence de la situation critique où se trouva la France sous les successeurs de Charles VIII? L'importance qu'on attachait alors à la conservation de la moindre bicoque, du plus petit donjon, ne dut-elle pas faire resserrer une grande partie de l'artillerie dans les forteresses pendant la guerre presque toujours défensive que nous eûmes à soutenir contre Charles-Quint et Philippe II? La même cause n'agit-elle pas avec plus d'énergie encore dans le cours des guerres de religion, où il fallut non-seulement armer les frontières, mais aussi tous les points de la surface du royaume susceptibles d'être défendus. D'un autre côté, il était impossible aux protestants de se créer un matériel nombreux; en temps de paix, la cour épiait leurs démarches, et la fabrication d'un seul canon, dans les villes de leur parti, aurait été considérée comme un acte d'hostilité. D'ailleurs, obligés qu'ils étaient de se réunir spontanément, de se diviser, de surprendre leurs adversaires, et d'éviter les surprises, en un mot, d'opérer avec célérité sur toute sorte de terrains, ils devaient attacher peu de prix à un matériel qu'il eût fallu abandonner dès les premiers jours d'entrée en campagne. L'esprit dont Condé, Coligny et Henri IV surent animer les méchantes troupes qu'ils avaient sous leurs ordres, leur répondait plus sûrement du succès d'une affaire, que quelques coups de canon peu meurtriers; et il est vraisemblable que ces chefs habiles ne considéraient *les quatre ou cinq pièces* que l'on voit à la suite de leurs petites armées, que comme un accessoire destiné principalement à l'attaque de points qu'ils avaient intérêt à forcer, ou à la défense d'un défilé, d'un passage de rivière, etc., etc. L'armée royale ne pouvait espérer de joindre de tels adversaires qu'en adoptant leur système de guerre, et par conséquent en renonçant à son tour à traîner beaucoup d'artillerie: c'est aussi ce qu'elle fit.

Sully, devenu surintendant des finances et grand-maître de

l'artillerie (1), après l'avénement de Henri IV au trône, établit un si bel ordre dans l'administration des revenus du royaume et du matériel de la guerre, qu'en moins de douze ans le roi put compter dans ses coffres une économie de trente-six millions six cent mille francs (près de quatre-vingt-dix millions d'aujourd'hui), et, dans ses arsenaux, quatre cents bouches à feu de quatre calibres différents, avec tous leurs accessoires; deux cent mille projectiles, deux millions de livres de poudre, un attirail de voitures proportionné, une immense quantité d'outils, et soixante-seize mille armes à l'usage de l'infanterie ou de la cavalerie (2). L'armée qu'il destinait contre la maison d'Autriche devait être pourvue de cinquante canons, sans compter ceux de ses alliés (3). C'est de cette époque qu'il convient de faire dater l'importance que l'artillerie s'est progressivement acquise, et qu'elle paraît devoir conserver longtemps encore (4).

Il serait curieux de passer en revue les inventions singulières qu'a suggérées le désir de perfectionner les bouches à feu; tantôt ce sont des canons accolés dans une masse uni-

(1) Il fut pourvu de la première de ces charges en 1598, et de la seconde en 1599, après la mort d'Antoine d'Estrées, marquis de Cœuvres.

(2) Voyez les états présentés au roi, le 1er janvier 1610, insérés au chapitre XI du IIIe tome des *Économies royales, politiques et militaires*.

(3) « Une nombreuse artillerie française, dit Schiller, à propos des « projets de Henri IV contre la maison d'Autriche, commandée par le roi « en personne, devait se joindre sur le Rhin aux troupes de l'*Union*, et « commencer par favoriser la conquête de tout le pays de Juliers, ensuite, « réunie aux Allemands, marcher en Italie (où la Savoie, Venise et le pape « l'attendaient avec de puissants secours), pour y renverser tous les trônes « espagnols. Cette armée victorieuse devait pénétrer de la Lombardie dans « les pays héréditaires de la maison de Hapsbourg, et de là, favorisée par la « révolte générale des protestants, rompre le sceptre de l'Autrichien dans « les états d'Allemagne, en Hongrie, en Bohême et en Transylvanie. » (*Guerre de Trente-Ans*, livre 1er.)

(4) Il n'y aurait qu'une de ces découvertes dont la terre reste à jamais dans l'étonnement, qui pourrait lui faire perdre sa prépondérance toujours croissante.

que, qu'une seule lumière fait partir à la fois ; tantôt on veut introduire la charge par la culasse. Pompée Targon fixe aux deux bouts d'une pièce de bois, qui tourne sur un axe, deux canons tellement placés, que le récul de l'un met l'autre en batterie : Errard de Bar-le-Duc ne conserve qu'une roue à l'affût, qui pivote autour d'un poteau, sur lequel tient et roule l'extrémité de l'essieu opposée à la roue.

Vers la fin du seizième siècle, les Polonais conçoivent et réalisent l'idée bizarre et terrible de tirer *à boulets rouges* (1).

Il est à remarquer qu'on songea de bonne heure à substituer au tir horizontal le tir de bas en haut, afin de plonger dans l'intérieur des ouvarges, d'écraser et de mettre en feu les édifices. De là l'usage des *pierriers* et des *mortiers*, dont quelques écrivains attribuent l'invention à Mahomet II. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce conquérant fit couler plusieurs énormes pièces pour écraser les édifices de Constantinople.

En 1572, Valturus proposa de lancer, avec une sorte de mortier, des gerbes d'airain remplies de poudre. Seize ans après, un artificier de Venloo brûla Wachtendœnck, en y jetant des bombes (2). On raconte qu'un essai pareil venait d'être fait au siége de Berg-op-Zoom. Ce ne fut toutefois que vers la fin du règne de Louis XIII que les Français pratiquèrent cet art avec quelque succès.

L'invention de l'*haubitze* ou *obusier* ne remonte pas au-delà du dix-septième siècle (3), ainsi que l'usage des mortiers

(1) *Histoire du corps du génie.* —Suivant plusieurs écrivains, on n'aurait employé pour la première fois le tir à boulet rouge qu'en 1675, devant Stralsund ; mais la version la plus générale est que ce fut le roi de Pologne, Etienne Battory, qui, le premier, en fit l'essai en 1575.

(2) Strada, page 153.

(3) Cette invention appartient aux Hollandais. Les obusiers que nous leur prîmes à la première bataille de Nerwinde servirent de modèles pour en fabriquer en France. Quelques historiens donnent deux obusiers à l'armée de Tilly, à la bataille de Breitenfeld.

de petit calibre, destinés à lancer des projectiles creux dans une direction horizontale (1).

Nous avons peu de choses à dire sur le personnel de l'artillerie durant la période comprise entre François Ier et Louis XIV.

On n'a pas oublié que le titre de grand maître de l'artillerie subsistera jusqu'au milieu du dix-huitième siècle (2). Henri IV fit de cet office une charge de la couronne en faveur de Sully.

Plusieurs édits rendus de 1552 à 1636, établissent successivement, sous le grand maître de l'artillerie, un *lieutenant*, des *lieutenants provinciaux*, un *surintendant des poudres et salpêtres*, *un commissaire général*, et des *commissaires provinciaux* d'artillerie. Sous Louis XII, les officiers d'artillerie obtinrent les mêmes grades que les autres officiers de l'armée. Les premières troupes régulières et permanentes d'artillerie ne remontent qu'à Louis XIV, ainsi que nous le dirons dans les leçons suivantes (3).

Il nous reste à parler de l'influence de la poudre dans l'attaque et la défense des places.

Ce nouvel agent est la cause d'une révolution dans cette branche importante de l'art de la guerre. L'assiégeant n'eut pas plutôt vu ses hélépoles et toutes ses autres machines de charpente brisées au loin par les nouveaux projectiles, qu'il dut songer à modidifier les procédés d'attaque suivis jusqu'alors, et à opposer le canon au canon (4); les galeries élevées

(1) *Histoire de la milice française.* — *Dictionnaire d'artillerie.* — *Dictionnaire des sièges et batailles.* — Mémoires du temps. — *Histoire du corps du génie*, par M. Allent.

(2) Voyez neuvième Leçon.

(3) Saint-Remi. — Daniel. — *Essai historique sur l'artillerie*, placé à la tête de l'état du corps, rédigé en 1777. — *Art militaire*, par Vigenère; chapitre XXXVIII, intitulé *de l'Artillerie et de ses parties*; Paris, 1605.

(4) Aucun document historique ne nous apprend à quelle époque, et dans quelle circonstance le canon fut employé pour la première fois. On lit dans

à la surface du sol ne sont plus un abri ; il creuse la terre et jette les déblais du côté de la place assiégée ; il dirige sa route en zig-zag, de manière que le prolongement de chaque boyau passe à droite ou à gauche des ouvrages de la place ; ces tranchées recèlent la nouvelle artillerie qui doit ruiner les défenses et ouvrir la muraille.

Cependant l'assiégé s'aperçoit que ses remparts ne sont pas propres au service du canon. La capacité des tours permet à peine d'y placer quelques pièces ; on les élargit. Elles se flanquent mal ; une partie de leur pourtour n'est ni vue ni défendue ; l'assiégeant la choisit de préférence pour y planter ses échelles, ou y attacher le mineur : on imagine les bastions. Le terre-plein de ces derniers permet un plus grand développement d'artillerie, et tous les points de l'enceinte reçoivent des feux de flanc.

Ces premières améliorations ne remédient pas à tous les inconvénients : l'assiégeant peut toujours faire brèche de loin ; les parapets en maçonnerie ne protégent plus efficacement les défenseurs, et les exposent à une grêle d'éclats de pierres, lorsque le boulet vient à les écrêter. On approfondit les fossés, on baisse le sommet de l'escarpe, on le couvre de masses de terre : tout cela ne suffit pas encore. On entoure l'enceinte d'un glacis, et bientôt après d'un chemin couvert, dont le massif dérobe la muraille aux coups de l'asssiégeant, et l'oblige à venir, au milieu des dangers et des difficultés de toute espèce, établir ses batteries de brèche sur le bord même du fossé. On craint que les portes ne soient insultées et brisées, on les masque au moyen d'un petit ravelin placé en avant (1). Bientôt de pareils ouvrages sont distribués sur

Froissard (vol. 1, page 55) qu'en 1340 les Français s'étaient approchés du Quesnoy, ceux de la ville *décliquèrent contre eux canons et bombardes qui jetaient grants carreaux*. Ceci semblerait venir à l'appui de l'opinion où nous sommes, que l'assiégé fut le premier à faire usage du canon.

(1) Nous avons dit précédemment, dans une note, qu'une partie de ces perfectionnements furent opérés par Maurice de Nassau, dans la guerre de l'indépendance des Pays-Bas.

tous les fronts indistinctement. On pratique mille chicanes dans les fossés. Enfin l'assiégé a recours aux mines.

Mais il n'est plus nécessaire de saper, comme autrefois, sur une grande étendue, le pied des murailles, ou le dessous du terrain, en l'étayant avec des poutres ; et ce n'est plus en brûlant ces étais qu'on fait écrouler les terres et les maçonneries. L'explosion de la poudre renfermée dans les fourneaux de mine fait sauter avec fracas les murs, le sol, et tout ce qu'il supporte (1). L'assiégeant se sert le premier de ce moyen pour ouvrir les brèches et renverser les contrescarpes. L'assiégé l'emploie à son tour pour détruire les logements et les batteries de l'ennemi. Comme à la surface du sol, assaillants et défenseurs se cherchent, se combattent dans le sein de la terre, organisent un siége sous un autre siége, et sous la fortification supérieure, une fortification souterraine (2).

Henri IV, également habile dans les siéges et sur les champs de bataille, surprend Cahors, en 1580, en faisant, pour la première fois, usage du pétard (3).

Ces inventions étaient le prélude d'autant plus certain de nouveaux progrès, que déjà tout était soumis aux règles de la géométrie et de la mécanique (4). On voit paraître des

(1) Pierre de Navarre, qui, de simple soldat, au service de Gênes, parvint successivement au grade de général chez les Espagnols et en France, réussit le premier à faire usage de la poudre pour renverser les murailles. Après de vains essais, au siége de Céphalonie, Navarre répéta l'épreuve avec un succès complet, en 1501, contre le château de l'Œuf, à Naples. (*Voyez* Brantôme.)

(2) Daniel. — Bélidor. — *Histoire du corps du génie.*

(3) Mémoires de Cayet et autres.

(4) L'émulation qui s'établit entre les officiers au seizième siècle rappela la géométrie et la mécanique dans le domaine de la guerre. Dès le temps de Henri IV, on regardait l'étude des mathématiques comme indispensable pour réussir dans le métier des armes. « C'était un seigneur brave et vaillant, dit « Cayet en parlant de Châtillon (directeur des fortifications, contemporain « et émule d'Errard de Bar-le-Duc), et surtout bien entendu aux mathéma-

traités de fortification et des journaux de siéges fort curieux, dès le règne de Henri IV. Errard de Bar-le-Duc pose sur cet art des principes dont la plupart n'ont pas vieilli. Le chevalier de Ville perfectionne le tracé d'Errard, et discute avec la plus grande sagacité toutes les parties de la fortification, des mines et de la guerre des siéges. Le comte de Pagan, devenu aveugle à la suite de pénibles travaux et de glorieuses blessures, dicte le meilleur écrit qui ait paru sur le tracé bastionné avant le règne de Louis XIV. Nous verrons Vauban succéder à ces grands hommes, et bientôt l'art de la défense et surtout celui de l'attaque portés à leur perfection.

On regrette de ne pouvoir signaler tous ceux dont les noms se rattachent à quelque invention utile, depuis l'usage des nouvelles armes. Nous avons déjà cité Montluc pour le perfectionnement qu'il apporta aux tranchées devant Thionville; sa défense de Sienne est un exemple mémorable de vigueur, de constance et d'intrépidité : au moment où ses ressources paraissent épuisées, cet homme vraiment extraordinaire, crée, imagine, tire parti de tout, et parvient, au grand étonnement de son adversaire, à retarder la capitulation de plusieurs semaines. Jusqu'au règne de Henri IV, et même de Louis XIV, la profession d'ingénieur n'est pas, comme aujourd'hui, le partage de quelques officiers choisis et destinés spécialement à cette carrière : l'homme d'armes et le fantassin s'occupent de fortification et d'artillerie; les capitaines s'entendent tous, plus ou moins, aux détails d'un siége. Qu'il nous soit permis de faire ici une réflexion dans l'intérêt de l'instruction des élèves : les corps du génie et de l'artillerie sont depuis longtemps devenus indispensables; mais, peut-être, serait-il à désirer que le reste de l'armée fût moins étranger aux connaissances et aux travaux de ces deux armes, qu'il l'a été généralement depuis un siècle (1).

« tiques, science que les nobles qui veulent parvenir aux plus grandes charges « militaires doivent curieusement savoir : il en montra les effets au siége de « Chartres, en l'invention du pont qu'il fit faire pour aller à l'assaut. »

(1) Le temps que nous avons passé dans le corps du génie, et quelque,

Les siéges devenant de plus en plus meurtriers à mesure que les remparts se couvrirent d'une plus grande quantité d'artillerie, il fallut renoncer à faire creuser les tranchées par les paysans que leurs alarmes continuelles empêchaient de travailler. Les soldats, qui regardaient comme indigne d'eux de s'adonner à ces sortes de travaux, ayant enfin consenti à s'en charger devant Amiens en 1597, l'on ne s'est plus départi de cet usage par la suite. Les règlements, dont un entre autres de 1621, ont fixé pour différentes époques le prix de la toise courante de tranchée, mais rien de tout cela ne s'observe plus; c'est par jour et par nuit de travail que l'on paie les troupes qui exécutent les travaux pendant toute la durée du siége (1).

Nous pourrions citer des exemples de camps retranchés et de fortifications de campagne; nous en trouverions un assez bon nombre dans les Mémoires de Montluc et dans l'Histoire des guerres de Henri IV et de Louis XIII; mais ces exemples seraient de peu d'intérêt, car ce n'est qu'à dater du règne de Louis XIV qu'on voit les généraux avoir fréquemment recours aux retranchements, et d'abord aux lignes continues, dont on varia le tracé de toutes sortes de manières.

Passons à quelques considérations relatives à l'importante question de la renaissance et des progrès de l'art militaire.

remarques faites sur le service des autres armes, en campagne et dans les siéges, nous ont mis à même de révéler à nos jeunes lecteurs toute l'importance de l'étude de la fortification et de l'artillerie.

(1) *Voyez*, sur l'organisation et le service des pionniers au seizième siècle, le XXXVIIIe chapitre de l'*Art militaire* de Vigenère, déjà cité.

NEUVIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE

ENTRE

LES RÈGNES DE FRANÇOIS Ier ET DE LOUIS XIV.

§ I. Coup-d'œil sur les organisations et sur l'état de l'art militaire après la mort de Henri IV. — Des perfectionnements opérés par Maurice de Nassau. — Ses disciples ont enflé sa réputation et lui ont attribué des inventions qu'il tenait des capitaines français du seizième siècle. — Avant lui, Louis XI avait ressuscité l'usage des exercices et des camps de manœuvres. — Il n'a point perfectionné l'attaque des places, quoiqu'il ait fait un grand nombre de siéges. — § II. Sous le rapport des détails, Gustave fit plus que Maurice. — Organisation et mécanisme intérieur de la brigade suédoise. — Cet élément tactique de l'armée suédoise était trop nombreux pour se prêter aux évolutions et à une surveillance exacte. — Son ordre de bataille était éminemment vicieux et compliqué. — Du duc de Rohan considéré comme écrivain militaire. — De ses organisations et de ses systèmes. — Les principes de la tactique élémentaire n'étaient pas encore irrévocablement fixés, lorsque Turenne et Montécuculli arrivèrent à la tête des armées. — § III. Sur la conception et la direction des opérations avant le règne de Louis XIV. — La stratégie a fait peu de progrès. — On prend l'accessoire pour le principal. — Les forteresses maîtrisent le système de guerre. — L'art des batailles, qui avait fait peu de progrès jusqu'à François II, se développe tout-à-coup pendant les guerres de religion. — Réflexions et faits particuliers à l'appui de cette opinion. — Principales batailles du seizième siècle. — § IV. Sur l'expédition du duc de Rohan dans la Valteline. — Batailles de Nieuport, de Breitenfeld et de Lutzen. — État de l'art sous le rapport des marches.

§ I.

Henri IV, avec un génie éprouvé par des difficultés de tout genre, et l'expérience de longues guerres où il laissa peu de chose à trouver sous le rapport de la distribution et du mélange des différentes armes (1), aurait sans doute accompli l'œuvre imparfaite des Montluc, des Coligny, des Saint-André, des Lanoue, des Biron, en fixant toutes les parties de l'ordonnance, et en assujettissant les troupes à des exercices journaliers et uniformes; la sagesse de Sully lui en préparait les moyens; mais un coup aussi affreux qu'imprévu atteignit le héros; et Maurice de Nassau, heureux légataire de nos grands capitaines, n'eut plus qu'à rassembler leurs doctrines éparses, pour recevoir de la postérité, trop précipitée dans son jugement, le glorieux nom de *régénérateur de l'art militaire*. Ses talents, il est vrai, le rendaient plus apte qu'aucun de ses contemporains à recueillir un si bel héritage (2), et grâces aux efforts de Guillaume son père (3) et des compagnons de Coligny, il se trouvait élevé à un degré de puissance qui lui permettait de le mettre à profit (4). Mau-

(1) Voyez la leçon suivante.

(2) Interrogé sur les généraux de son temps, on rapporte que Henri IV plaça Maurice de Nassau immédiatement après lui. La postérité, injuste ou mal instruite, l'a mis beaucoup au-dessus. (*Encyclopédie moderne*, au mot *Bataille*.)

(3) Il devait sa fortune aux conseils de Coligny. « Guillaume et ses frères « voyant leurs affaires désespérées en Hollande, dit Laneuville (*Histoire « des princes de Nassau*, page 26), vinrent se joindre à Coligny; c'est alors « que l'amiral lui conseilla d'attaquer par mer des adversaires qu'il n'avait « pu vaincre sur terre, l'assurant que s'il pouvait mettre le pied en Hollande « et en Zélande, il serait difficile de l'en chasser. » Les îles étaient en effet les seuls points qui pussent servir efficacement aux opérations contre les Espagnols, et le refuge le plus sûr en cas de revers.

(4) Les débris de Jarnac et de Moncontour n'étaient plus, mais d'autres Français les avaient remplacés dans les troupes hollandaises.

rice était à la tête d'un peuple armé pour se soustraire au joug odieux de l'étranger, et nécessairement avide de connaître et d'appliquer des méthodes qui, en réglant son énergie, devaient abréger la lutte et en assurer le succès. D'ailleurs, l'Europe entière commençait à éprouver le besoin d'un système militaire fixe et régulier. Ainsi, tout concourut à faire ressortir Maurice et à étendre sa réputation.

Le camp hollandais devint donc une école où l'on se rendit de toutes parts (1). Mais encore ne fallait-il pas que, dans l'effusion de leur reconnaissance pour leur maître, les disciples de Nassau allassent jusqu'à lui attribuer des inventions (2) qu'il nous avait empruntées, et qu'il ne fit que perfectionner et appliquer (3). Nous voulons croire Montgomery (4), qui dit que de son temps les seules troupes des États étaient assujetties à des exercices journaliers; mais il eût pu ajouter que l'idée de ces exercices n'avait plus alors le mérite de la nouveauté; car, indépendamment de l'exemple des Anciens, Comines a soin de nous apprendre, au sixième livre de ses Mémoires, que Louis XI, sur la fin de son règne, forma un camp d'exer-

(1) « Les Anglais, les Écossais, les Danois, les Suédois, les Allemands protestants, et les Français, dit Amelot de la Houssaye, allaient faire leur apprentissage des armes sous le comte Maurice; et les Allemands catholiques, les Italiens, les Siciliens, les Comtois, les Polonais et les Espagnols, sous le marquis Ambroise Spinola; ainsi il semblait que tout le monde chrétien se fût donné rendez-vous en ce petit coin de terre (les Pays-Bas) pour s'entre-battre. »

(2) On n'a qu'à lire avec attention les Mémoires du seizième siècle, et l'on verra qu'ils contiennent en substance, non-seulement les méthodes attribuées à Maurice et à Gustave, mais encore toutes celles qui étaient en usage au commencement du règne de Louis XIV.

(3) Dans son histoire du Stathoudérat, Raynal convient, malgré son enthousiasme pour Maurice, que les disciples de ce grand capitaine ont enflé sa réputation.

(4) Montgomery de Corbesson, que nous avons déjà cité plusieurs fois, vivait du temps de Henri III et de Henri IV; il nous a laissé un *Traité de la milice française*, imprimé en 1617.

cices au Pont-de-l'Arche, où plus de vingt mille hommes furent réunis pendant plusieurs années (1); qu'on y faisait toutes sortes de manœuvres; qu'on y observait la discipline la plus exacte, et qu'enfin l'on s'y gardait avec autant de précaution qu'en présence de l'ennemi. Le seigneur d'Esquerdes, est-il dit dans l'histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Barante, commandait cette armée, et maître Picard, bailli de Rouen, était chargé de tout ce qui concernait les vivres et les approvisionnements (2).

Que Maurice ait apporté plus de soin, plus de régularité que ces derniers dans la manière de discipliner et de former les troupes; qu'il soit le *restaurateur de l'exercice*, comme l'a

(1) Il s'y trouva dix mille Français, six mille Suisses, une grande partie des ordonnances et deux mille pionniers. La description pompeuse que nous a laissée Paul Jove de l'entrée de Charles VIII à Rome, semble moins incroyable lorsqu'on réfléchit qu'une partie de ces troupes devait avoir formé le noyau de l'armée de ce prince.

(2) Nous n'avons pas d'autres détails sur ce qui se fit au Pont-de-l'Arche; mais nos lecteurs trouveront jusqu'à un certain point à satisfaire leur curiosité au sujet des exercices de ce temps-là, en lisant dans le P. Daniel (tome 1, page 377), la copie d'un manuscrit de l'année 1473, relatif à l'instruction des ordonnances du duc de Bourgogne.

Louis XI composa, ou fit composer sous ses yeux, un petit ouvrage, *le Rosier des Guerres* (il n'a été publié qu'à la fin du règne de Henri IV) pour l'instruction de son fils Charles VIII, où se trouvent plusieurs maximes judicieuses. Le caractère de Louis XI est trop bien connu pour qu'il soit besoin de dire qu'il n'a pas omis de recommander les stratagèmes et les *Cautèles* de toutes espèces; mais il veut aussi que les troupes soient instruites; quoiqu'il ne parle pas des exercices du Pont-de-l'Arche: « Car, dit-il, peu « de gens bien advisés sont plus dignes d'avoir victoire, que grande mul- « titude rude sans enseignement......; grande multitude est en péril pour « sa pesanteur, car elle a longue queue, et il arrive souvent que les « ennemis l'assaillent par côté et par derrière. »

La France eut à soutenir une lutte trop sérieuse et trop active sous les règnes de François Ier et de Henri II, pour qu'on songeât à des exercices dont on ne connaissait pas encore toute l'importance. Aussi l'exemple de Louis XI était-il entièrement oublié, lorsque les premières guerres civiles éclatèrent.

dit un de ses élèves (1), nous en sommes persuadé; mais encore n'a-t-il fait que répéter dans ses camps, ainsi que l'attestent les écrits de ce même disciple, que ce que nos capitaines avaient pratiqué sur les champs de batailles; qu'il ait imaginé des ouvrages extérieurs et des chemins couverts pour la défense de Bommel; qu'il se soit montré également habile à prendre les villes et à entourer son camp de retranchements (2), c'est encore ce dont nous conviendrons volontiers; mais nous, nous refuserons toujours à le considérer comme novateur, non-seulement dans l'art des marches et des batailles (3), mais encore dans la tactique de détail, dont il paraît s'être plus particulièrement occupé en prenant Elien pour guide (4). Turenne lui-même ne reconnaît devoir à son oncle le prince d'Orange que des *préceptes pour bien choisir un camp, et bien attaquer une place* (5).

Est-il en effet sorti de ses mains une ordonnance appropriée

(1) Walhausen.

(2) Un des historiens de Maurice (Amelot de la Houssaye) lui attribue des inventions pour passer les rivières: nous ignorons qu'elles pouvaient être ces inventions; mais nous savons que plus d'un siècle avant la révolte des Pays-Bas, le comte de Charolois (depuis Charles-le-Téméraire) avait appliqué les procédés que nous suivons encore aujourd'hui pour passer les fleuves : » Il faisait mener, dit Comines, sept à huit petits bateaux sur des « charrois, et plusieurs pipes par pièces, en intention de faire un pont sur « la rivière de Seine. » L'usage des pontons de cuivre ne remonte d'ailleurs qu'à Louis XIV, et ce fut Martinet qui les inventa.

Quoique Maurice se soit immortalisé dans un grand nombre de siéges, on ne voit cependant pas qu'il ait avancé l'art de l'attaque. Avant lui Montluc (au siége de Thionville) avait imaginé de faire à droite et à gauche de la tranchée des retours ou places d'armes, et d'y loger des arquebusiers pour protéger les travailleurs. Cette invention devait amener les parallèles et tout le système des attaques; mais il était réservé à Vauban d'opérer tous ces perfectionnements.

(3) Voyez plus loin.

(4) Daniel, tome 1, page 380.

(5) *Mémoires de Turenne.* — *Mémoires de Sainte-Hélène*, tome 5, page 5.

à la nature des armes alors en sage, un système militaire un peu stable (1)? A-t-il créé des unités tactiques divisibles et flexibles (2), et substitué aux mouvements par rangs et par files, qui se pratiquaient avant lui, des manœuvres plus promptes et moins dangereuses? Ses propres historiens et l'état de l'art après sa mort répondent négativement à toutes ces questions. Les perfectionnements opérés par Maurice seraient donc passés inaperçus sous les yeux de Tilly, de Wallenstein (3) et même de Gustave et de Condé (4); car les subdivisions tactiques des armées de ces grands hommes ne jouissent pas encore de la mobilité et des autres propriétés qu'on a vues depuis dans le bataillon et l'escadron. Ce sont de grosses masses où les combattants ne peuvent entrer que difficilement et successivement en action: elles sont plus fortement et plus régulièrement encadrées que dans le siècle précédent, et voilà tout. La manière dont Henri IV avait fractionné ses troupes

(1) Folard dit avec raison (préface *du Commentaire sur l'Histoire de Polybe.*) que Maurice laissa l'ordonnance de l'infanterie telle qu'il l'avait trouvée, c'est-à-dire sur dix rangs. Mais il ne fallait pas qu'il ajoutât (livre III, chapitre 13) que ce prince avait introduit la discipline des Romains dans son armée; car il suffit de parcourir le Traité de Walhausen, traité qui, comme on sait, n'est qu'un recueil des formations et des manœuvres de Maurice, pour être convaincu du contraire. Il y aurait eu plus d'exactitude dans l'opinion du célèbre commentateur, s'il avait parlé de la tactique romaine sous les empereurs; mais telle n'était pas son intention.

(2) « Les bataillons, dit Puységur (*Art de la Guerre*, page 135 et 147), « peuvent être considérés comme des corps solides, divisibles et flexibles; ils « n'avaient *autrefois* que la solidité. » il est évident, par la manière dont s'exprime cet écrivain, que cette réflexion porte sur les premières années du règne de Louis XIV.

(3) Voyez la note 1, page 342, et plus loin, celles qui accompagnent le récit de la bataille de Breitenfeld.

(4) Nos courses au delà du Rhin, et nos rapports avec les Allemands, durant la guerre de Trente-Ans, ne furent pas favorables à nos constitutions militaires (cette remarque s'applique plus particulièrement à l'infanterie), car les combattants sont moins convenablement distribués et les masses plus pesantes à Rocroy, qu'au temps de Henri IV. (Voyez l'*Histoire militaire* de Quincy, tome 1.)

pour occuper le terrain très rétréci et très coupé où se donna la bataille d'Arques (1) est bien au-dessus de tout cela.

§ II.

Sous le rapport des détails, Gustave fit plus que Maurice; il accrut la proportion des armes à feu, et diminua en conséquence le nombre des rangs; il arma l'infanterie de mousquets, dont il allégea le poids, et mit de côté la fourchette de fer; il ôta la cuirasse aux piquiers, et ne leur laissa des anciennnes armes que le pot-en-tête ou salade. Les Allemands avaient alors des piques de vingt pieds. Avec une ordonnance plus mince, Gustave crut devoir réduire celles de ses soldats à onze pieds. On doit aussi le regarder comme ayant introduit l'usage des uniformes, que Louis XIV passe pour avoir établi le premier (2). Quant à la cavalerie suédoise, elle se formait par corps de trois et quatre escadrons de soixante-quatre chevaux, sur quatre d'abord, et, plus tard, sur trois de profondeur. Des pelotons de fantassins remplissaient ordinairement les intervalles de ces corps de cavalerie. Quoi qu'en dise Schiller (3), cette manière de mélanger les deux armes n'appartient point au roi de Suède : Coligny, Henri IV, et tous nos capitaines du seizième siècle l'avaient appliqué dans maintes circonstances (4). Gustave ayant peu de cavalerie, comparativement à ses adversaires, fut en quelque sorte

(1) Voyez ci-après la description et le plan de cette bataille.

(2) La prévoyance de Gustave-Adolphe, à son départ de Suède, le détermina à donner à chaque fantassin une sorte de justeaucorps doublé d'une fourrure de peau de mouton. Indépendamment de cela, les régiments avaient leurs couleurs distinctives et des casaques uniformes. Le *régiment jaune* est désigné par les historiens comme un de ceux qui se distinguèrent le plus à la bataille de Lutzen. (*Voyez* Schiller et le *Traité de la Colonne* de *Folard.*)

(3) *Guerre de Trente-Ans*, livre II.

(4) *Voyez* le 3e § de cette leçon.

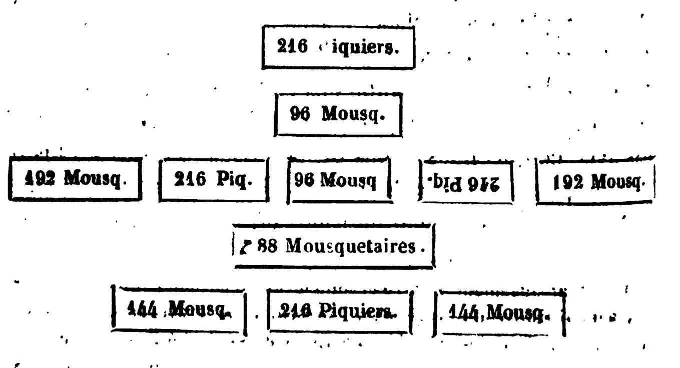
contraint d'amincir ses escadrons et de multiplier les intervalles pour étendre sa ligne et éviter de se laisser déborder. Ces améliorations étaient au reste une conséquence de la marche ascendante de l'art militaire, et des perfectionnements antérieurement opérés par Henri IV (1).

La préférence que Gustave paraît avoir accordée à l'ordre de Marius, et la manière dont il l'imita en ajoutant une réserve à chacune des deux lignes, attestent à la fois ses connaissances et son jugement; mais nous avions ouvert la marche pour arriver à cette imitation : nous avions reconnu et vérifié l'utilité des réserves ; les ordres de bataille d'Arques et d'Ivry étaient un acheminement à cette formation sur deux lignes. L'existence d'un élément tactique de forme et de dimension invariables est plus manifeste dans l'armée suédoise que dans les organisations précédentes. Mais, tout en reconnaissant la nécessité de cet élément tactique pour opérer le mécanisme du combat, Gustave ne sut pas assez apprécier les propriétés de la cohorte; il s'en éloigna trop. L'unité de force de son infanterie, si toutefois l'on peut étendre cette dénomination à un corps de deux mille seize combattants de tous grades, formé de deux régiments, est trop nombreuse pour se prêter aux évolutions, et pour qu'un seul homme puisse en surveiller les détails. Les écrivains, en donnant le nom de *brigade* à

(1) Nous avons déjà remarqué que les inconvénients attachés aux gros escadrons n'avaient point échappé à Lanoue et à Montgomery. Folard, après avoir fait observer que les flancs de la cavalerie sont si faibles, qu'il n'est pas rare qu'une petite troupe en batte une grosse en l'attaquant de côté (les attaques de flanc ont cessé d'être aussi dangereuses depuis que la cavalerie est parvenue à changer de front avec célérité); Folard, disons-nous, ajoute que Henri IV sentit si bien ce défaut, qu'il fit ses escadrons plus petits et moins profonds. Nous verrons plus loin qu'ils étaient généralement de deux à trois cents chevaux, sur cinq ou six rangs au plus. Les escadrons de Maurice et de Wallenstein n'avaient pas autant de légèreté; ils étaient beaucoup plus nombreux, et se formaient sur dix de profondeur. (Voyez *la Préface du Commentaire sur Polybe*, et le *Traité*, déjà cité, de Walhausen.)

la troupe dont il s'agit, auraient dû nous prévenir que cette brigade différait essentiellement de ces éléments de grande tactique que Turenne introduisit dans nos armées, et dont l'expérience a confirmé l'usage. Nos lecteurs sauront apprécier cette différence, lorsqu'ils connaîtront la composition et le mécanisme intérieur de la brigade suédoise. Voici ce que nous avons recueilli à ce sujet (1).

Il entrait dans l'organisation de cette brigade élémentaire huit cent soixante-quatre piquiers et onze cent cinquante-deux mousquetaires. Ainsi, la proportion des armes à feu dépassait celle des anciennes armes. Les régiments étaient de huit compagnies de cent vingt-six hommes ; les piques et les mousquets s'y trouvaient mélangés dans le rapport que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire comme 3 est à 4. En général, toutes les subdivisions administratives et tactiques étaient des multiples de six, compris entre les nombres 96 et 288; c'était une conséquence de la formation sur six rangs que le roi de Suède avait adoptée. Il résulte des renseignements laissés par lord Réa (2) et par les écrivains allemands, que la brigade suédoise se formait habituellement ainsi qu'il suit :



(1) Les mêmes renseignements se trouvent dans l'ouvrage de M. de Carrion-Nisas, et dans le *Journal Militaire autrichien* de l'année 1812.

(2) Lord Réa et Gassion, qui fut depuis maréchal de France, étaient allés, ainsi qu'une foule d'autres officiers étrangers, servir dans les rangs de l'armée suédoise.

Gustave avait trop de discernement, trop d'habileté pour conserver longtemps une disposition aussi vicieuse et aussi compliquée (1). Il paraît, en effet, que les deux dernières lignes furent supprimées après la bataille de Breitenfeld. Cette modification, qu'indique Folard sur son plan de la bataille de Lutzen, est confirmée par le *Journal militaire autrichien*.

On conçoit que ce prince, qui essayait une nouvelle tactique, a dû, comme l'observe M. de Carrion-Nisas, tenter plus d'une forme, déplacer souvent les éléments, changer les détails, en conservant toutefois le fond de son organisation et l'intention de son ordonnnance.

Si l'on s'en rapporte à Folard, Gustave aurait combiné les piques et les mousquets plus habilement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors; mais on peut douter s'il ne reporte pas à une époque antérieure l'emploi de méthodes dont Montécuculli a développé la théorie, et qui ne paraissent avoir été appliquées pour la première fois que sur la fin du règne de Louis XIII. Quoi qu'il en soit, suivant Folard, la brigade suédoise aurait été divisée en trois parties ou *manches*, deux de mousquetaires et une de piquiers, celle-ci placée au centre sous la protection des feux des deux autres. Il suppose, en conséquence, que ces deux ordres de fantassins concouraient à la formation de la brigade dans la proportion de 2 à 1 ; ce qui ne s'accorde pas avec ce que nous avons dit ci-dessus, d'après les historiens les plus accrédités de Gustave. Tout annonce, d'ailleurs, que cet auteur a été mal informé ; et, ce qui le prouve sur-

(1) Cet arrangement bizarre et nullement en harmonie avec l'organisation administrative des régiments, présentait de graves inconvénients. Il devait en résulter des méprises continuelles et de fréquentes discussions entre les officiers, et entre les chefs de corps. Ce sera toujours un grand vice que de tirer des hommes d'une compagnie pour les faire combattre sous les ordres de chefs qu'ils ne connaîtront pas. Au reste le même usage existait encore sous le règne de Louis XIV, et même du temps de Frédéric II, dans l'armée prussienne.

tout; c'est qu'il prétend que l'infanterie suédoise combattait sur huit et dix rangs comme précédemment (1).

Les armes à feu demandant sans cesse de nouvelles munitions qu'on ne peut tirer que des derrières, leur usage nécessitait de nouvelles précautions dans la manière de constituer la guerre; et ces précautions se rapportent au choix et à la conservation des bases et des lignes d'opérations. Gustave le comprit, et c'est ce qu'avant lui nul autre des modernes n'avait entrevu. Toujours ses directions furent choisies avec discernement; ses marches rapides et bien coordonnées : toujours il sut profiter de ses succès pour se mettre à l'abri d'un revers : toujours il prépara le plus de chances en sa faveur.

Dans une armée pareille à celle du roi de Suède, composée de soldats pris au sein d'une nation récemment arrachée à la servitude (2), l'obéissance est un devoir dont on s'acquitte avec empressement et soumission; le poids du commandement se fait moins sentir; il devient facile d'établir l'ordre et la discipline; on peut tenter des essais et parvenir à des résultats. Coligny et Henri IV n'avaient pas le même avantage avec les reîtres et les lansquenets, qui, n'ignorant pas que leurs services étaient indispensables, ne recevaient d'impulsion que de leur caprice.

Les abus féodaux, ou les idées mal appliquées de la féodalité, disent les historiens, n'étaient pas moins proscrits de l'armée suédoise que les autres genres de désordres. Là, personne ne pouvait espérer de commander dix hommes avant d'avoir préalablement appris à obéir dans l'état de soldat. Ces réflexions servent à expliquer comment Gustave est parvenu à mettre plus de fixité dans les détails, et à encadrer plus solidement les éléments que n'avaient pu le faire ses devanciers.

(1) Préface du *Commentaire sur l'Histoire de Polybe.*

(2) On conçoit de quel amour les Suédois devaient être animés pour un jeune roi doué des qualités les plus excellentes, et petit-fils de celui qui les avait rendus à une existence civile et politique.

Un capitaine français, non moins habile que Maurice et Gustave, plus érudit peut-être, et auteur d'écrits du plus haut intérêt, essayait en même temps qu'eux de poser les bases d'un système militaire régulier. Formé à l'école d'Henri IV, dont il était devenu l'ami, le duc de Rohan, que son expédition dans la Valteline (1) place au rang des Sertorius, propose d'organiser l'infanterie en régiments de quatorze cent quarante hommes : six cents piquiers, autant de mousquetaires et deux cent quarante hommes couverts d'un grand bouclier et armés de l'épée. L'idée de cette troisième classe de fantassins était venue à Machiavel, et se trouve reproduite dans les mémoires de Montécuculli. Une semblable conformité de vues entre ces trois grands hommes prouve sans doute en faveur de leur commune opinion ; mais elle ne fut cependant jamais adoptée, soit que l'on eût reconnu le peu d'efficacité des boucliers contre les nouvelles armes, soit que l'introduction de cette troisième classe de combattants multipliât les embarras, en ajoutant à la difficulté que l'on éprouvait déjà pour arranger convenablement les piques et les mousquets.

Quoique les régiments du duc de Rohan ne formassent qu'un bataillon, ils se rapprochaient plus, quant au nombre, que les brigades suédoises, de la juste proportion qu'assigne l'étendue des facultés humaines à l'unité de force de l'infanterie. Cette remarque n'enlève point à Gustave le mérite d'avoir mieux senti que ses devanciers et ses contemporains l'importance des armes à feu, et mieux approprié la profondeur de l'ordonnance à la nature et aux effets de ces armes ; mais elle constate toutefois qu'il nous répugnait d'imiter les Allemands dans l'usage des gros bataillons.

Les escadrons que propose le duc de Rohan sont de cinq cents chevaux : quatre cents gendarmes, cinquante carabins et cinquante arquebusiers ; cette organisation se ressent toujours

(1) *Voy.* le *Mémoire sur la Guerre de Montagne*, extrait de sa correspondance, imprimé en 1788, et le § IV de la leçon suivante.

des préjugés des temps passés : Henri IV ne l'eût point approuvée. Rohan devait avoir eu connaissance des modifications introduites par le roi de Suède dans la formation de la cavalerie ; s'il n'en tient pas compte dans son *Art de la Guerre* et dans ses autres écrits, c'est que sans doute ils furent rédigés avant l'entrée des Suédois en Allemagne.

Après avoir fixé les proportions et la force des masses élémentaires de l'infanterie et de la cavalerie, le duc de Rohan cherche à établir le rapport numérique qui doit exister entre ces deux armes.

« Maintenant, dit-il, il faut proportionner l'infanterie à la « cavalerie, laquelle peut avoir ses distinctions selon la si- « tuation du pays où vous faites la guerre, ou bien les enne- « mis contre lesquels vous avez à combattre ; car si vous êtes « en un lieu de campagne plein de fourrages, et que vous « ayez affaire à une grande cavalerie, comme celle du Turc, « il faut, en ce cas, vous fortifier d'un plus grand nombre « de cavalerie que si la guerre se fait dans un pays serré, ou « de montagnes, ou de forêts, ou de marais, de haies et de « fossés, et qu'on ait force places fortifiées ; parce que la « guerre s'y réduit plutôt en siéges qu'en batailles et com- « bats de campagne ; alors il convient de fortifier son infante- « rie : ces deux corps (armes) sont si nécessaires l'un à l'au- « tre, qu'une armée ne peut s'estimer bonne, et subsister « s'ils ne sont également bien entretenus ; néanmoins, si je « n'étais induit par quelque besoin extraordinaire, je ferais « la proportion de mon armée pour le pays ouvert, d'un « quart de cavalerie sur trois quarts d'infanterie ; en un pays « serré d'une sixième partie de cavalerie sur cinq parts d'in- « fanterie (1). »

On voit, par ce qui précède, que les principes de la tactique élémentaire n'étaient pas encore invariablement fixés sur la fin de la guerre de Trente-Ans, c'est-à-dire à l'époque où

(1) *Voy.* l'*Art de la Guerre* du duc de Rohan, et ses observations sur les Commentaires de César, qu'il a intitulées : *le Parfait Capitaine.*

commence la gloire de Turenne et de Condé ; que néanmoins l'on sentait généralement dans toute l'Europe la nécessité d'unités tactiques ; que ces unités existaient déjà dans la plupart des armées, quoiqu'elles fussent trop fortes et qu'elles eussent peu de mobilité. C'est dans ce sens que nous avons dit précédemment qu'on ne devait faire remonter l'origine du bataillon et de l'escadron qu'aux dernières années du règne de Louis XIII. A cette époque, les Allemands avaient adopté une partie des méthodes de Gustave ; leur infanterie se formait sur six rangs : nous persistions à tenir la nôtre sur huit. La cavalerie n'était plus que sur trois rangs dans la plupart des États de l'Europe.

§ III.

Nous allons passer à quelques observations sur la direction des opérations et sur les batailles pendant cette dernière période.

C'est presque toujours dans un but secondaire qu'on en vient à une action. Tantôt on combat pour débloquer une place, un donjon de peu d'importance ; tantôt on combat pour empêcher l'adversaire d'y introduire des secours ; quelquefois par défi, ou par l'effet de circonstances fortuites ; rarement à la suite de vastes desseins, de marches savantes, de combinaisons étendues et préparées de longue main. Les armées ne se trouvent en présence que parce qu'elles doivent finir par se rencontrer. On prend l'accessoire pour le principal, qui, de tout temps, a été l'anéantissement et la dispersion des forces opposées. Les forteresses maîtrisent le système de guerre, et tiennent enchaîné le génie des chefs. Coligny, conseillant à Nassau d'attaquer les Espagnols par mer, Henri IV projetant sa grande expédition contre la maison d'Autriche, Rohan, dans la Valteline, et Gustave en Allemagne, pressentent la véritable destination des armées ; mais il est bien peu de capitaines avec eux que n'atteint point la remarque

que nous avons faite d'abord. Turenne (1) et Montécuculli seront les premiers à reconnaître que les batailles doivent souvent avoir un tout autre but que la conquête ou le salut d'une ville. Catinat, Luxembourg et Villars, appliqueront avec succès les principes de ces grands maîtres. De Saxe verra la victoire dans la mobilité : un système d'opérations basé sur cette opinion fera triompher Frédéric de ses nombreux ennemis, et, bientôt après, la France de toute l'Europe. Mais alors le rôle des forteresses aura changé, et il n'y aura plus que celles qui forment les points capitaux de la zone des opérations qu'on devra s'attacher à prendre ou à conserver (2).

Il est un général espagnol du seizième siècle, le duc d'Albe, que l'histoire placerait au premier rang pour sa prudence et ses talents militaires, s'il n'avait flétri ses lauriers par des traits de la plus horrible cruauté. Le discours qu'il adressa à ses officiers qui le pressaient de combattre le duc de Guise,

(1) « Il est fâcheux, disait Turenne, d'avoir à livrer bataille pour sauver « une bicoque; mais il faut combattre pour dégager une place importante. »

C'était aussi l'opinion de Villars, et il l'exprime dans une lettre à Madame de Maintenon, à l'occasion du siége de Lille, en 1708. (Voyez *Vie de Villars*, tome II, page 24.)

(2) Nous pensons que les places étrangères ont singulièrement contribué à ruiner la fortune de Napoléon. L'obstination qu'il mit à conserver celles d'Allemagne, de Pologne et de la Nord-Hollande ne le priva-t-elle pas, en effet, de deux cent mille soldats aguerris, dont la présence sur la rive gauche du Rhin lui eût permis de tirer parti des places de France au moment de l'invasion? Les étrangers ne trouvant pas de troupes sur nos frontières, pénétrèrent sans hésiter. Le prestige attaché aux ouvrages de Vauban cessa. La guerre de Hollande, sous Louis XIV, aurait dû rappeler à Napoléon qu'il faut démanteler ou abandonner les places conquises, si l'on ne veut point morceler son armée et la diminuer excessivement par les garnisons qu'on est obligé d'y laisser, et dont la destinée est de tomber tôt ou tard entre les mains de l'ennemi. D'après ce qu'en dit Folard (*Commentaires sur Polybe*, tome IV, page 10), Condé et Turenne auraient insisté pour qu'on rasât toutes les places conquises, mais le sentiment contraire de Louvois aurait prévalu.

dont les troupes couvraient déjà une partie du royaume de Naples, est trop instructif et trop digne d'attention pour ne pas trouver place ici.

« J'ai toujours prié Dieu, Messieurs, d'inspirer à mes sol-« dats une valeur déterminée, et un courage plein de feu, « afin que, sans craindre ni raisonner, ils aillent tête baissée « affronter la mort et s'exposer aux plus grands dangers, « lorsqu'on le leur ordonne. Mais j'ai demandé autre chose « pour les officiers : beaucoup de prudence et un grand « flegme pour modérer l'impétuosité des soldats. C'est par « là que l'on arrive au rang des grands capitaines. Je ne vous « dissimulerai pas que j'ai été révolté de votre ardeur, parce « que je l'ai trouvée immodérée et contraire à la raison. « Pour vous instruire des occasions où un général doit don-« ner bataille, je vous dirai que c'est lorsqu'il s'agit de se-« courir une place forte qui est réduite à l'extrémité, et qui « fait la sûreté d'une province ; lorsqu'on sait que l'ennemi « doit recevoir des secours qui le rendront supérieur, ou du « moins égal ; lorsque, au commencement d'une guerre, « l'on veut donner de la réputation à ses armes, raffermir la « fidélité chancelante des sujets, retenir des alliés, et empê-« cher des ennemis couverts de se déclarer ; lorsque la for-« tune ne discontinuant pas de nous favoriser, nos ennemis « sont si consternés qu'ils n'osent tenir devant nous ; enfin, « lorsque, pressés par la famine ou les maladies, et enfermés « de toutes parts, il faut ou mourir ou vaincre.

« Un grand capitaine ne hasardera jamais d'action consi-« dérable, s'il n'est sûr d'en tirer de grands avantages, ou « qu'il ne s'y voie forcé (1). Dites-moi quels sont les dangers « qui nous pressent, ou le fruit que la patrie pourrait retirer « de la perte de notre vie ou de notre sang ? Nous voilà victo-« rieux du duc de Guise, les Français sont taillés en pièces : « que nous en reviendra-t-il ? Les villes du domaine de l'Eglise,

(1) Un général habile doit savoir éviter cette circonstance, toujours fâcheuse.

« seront-elles réunies aux possessions de Philippe? Est-ce « que le bagage des Français nous enrichira? Si, au contraire, « le sort toujours incertain des armes était contre nous, « quels malheurs notre témérité ne nous attirerait-elle pas? « Ne nous embarrassons donc pas de vaincre Guise; il fuit « devant nous (1). Une bataille nous aurait-elle procuré « quelque chose de plus solide ou de plus glorieux? Nous « remportons une victoire complète sans verser de sang. « Notre seul nom sert de défense et de rempart à Naples et à « toute l'Italie.

« Si cette manière de faire la guerre ne me paraissait pas « assortie aux circonstances, je me souviendrais de ce que « j'ai fait en Saxe; je passerais les plus grands fleuves, je ne « ferais pas difficulté d'entrer à pied dans la mer; mais puis- « que je trouve la victoire dans la retraite de l'ennemi, je « serai fidèle à mes maximes, et je ne m'attacherai qu'à com- « battre votre audace et votre témérité; en un mot, *je ne « veux pas jouer un royaume contre une casaque de toile d'or, « qui est tout ce que Guise peut perdre* (2). »

Les batailles de François Ier et de Henri II sont encore, à peu d'exceptions près, de ces échauffourées où les chefs, toujours disposés à payer de leur personne, ne sont pas maîtres des soldats; où souvent un premier échec est suivi d'une déroute, tant les masses sont peu judicieusement distribuées, tant le frein de la discipline est impuissant pour rallier les troupes et les conduire une seconde fois à l'ennemi. Plus tard, pendant les troubles dont la religion fut le prétexte, on fit la guerre avec de petites armées, dépourvues de tous ces accessoires qui, jusqu'alors, avaient compliqué et ajourné la solution des premières questions d'ordre et de mobilité. De grandes passions stimulant les généraux, et particulière-

(1) Le duc de Guise ne fuyait pas; mais le général espagnol prévoyait que la position difficile où il commençait à se trouver, faute de secours, allait infailliblement l'obliger à se retirer.

(2) *Vie du duc d'Albe.*

ment ceux des Réformés, on vit l'art se montrer au milieu des exercices sanglants dont la France fut le théâtre pendant la dernière moitié du seizième siècle. Ce n'était pas la première fois que de grandes commotions politiques, suivies de guerres intestines, avaient déterminé d'utiles et importants changements dans les organisations militaires et dans la tactique (1).

Souvent, depuis le règne de François II, le moindre obstacle devient un retranchement que défendent jusqu'à la dernière extrémité un petit nombre d'arquebusiers ; on accorde de l'importance aux positions ; les villages, les escarpements,

(1) Il est permis de penser que les éternelles dissensions des Grecs entre eux, qu'on aurait tort toutefois de qualifier de discordes civiles, et les troubles domestiques où figurèrent, à Rome, après Marius et Sylla, Sertorius, Pompée et César, donnèrent lieu à plus de remarques utiles, à plus de combinaisons nouvelles, que ne l'eût fait une longue suite de guerres extérieures. Il faut l'avouer, ce n'est pas dans les temps ordinaires que les hommes de génie se font remarquer, et que s'exécutent les grands perfectionnements, particulièrement en économie militaire.

Les chefs de parti sont en général des hommes supérieurs qui poursuivent sans cesse les mêmes pensées ; leur esprit, écartant tout ce qui n'est pas propre à faire réussir leurs desseins, ne s'arrête que sur un petit nombre d'idées, qu'il tourne, retourne et combine entre elles de mille manières. (*Voy.* ce qu'en a dit le marquis de Chambray dans l'ouvrage intitulé : *Philosophie de la guerre*. Paris, 1829.) Peut-être faut-il attribuer en partie à cette tension continuelle et forte ces essais, ces progrès que déterminent les guerres civiles, et ce caractère d'originalité dont elles sont toujours empreintes.

Indépendamment de cette influence morale, l'on a des renseignements plus certains que dans les guerres extérieures, pour asseoir ses projets et en assurer l'exécution. On peut moins donner à la fortune, et plus au génie. En effet, l'on connaît à fond le fort et le faible de son adversaire, sa capacité et ses ressources ; on peut être facilement informé de ses intentions et de ses mouvements. Souvent le terrain sur lequel on opère a été reconnu et étudié d'avance. On sait de quel esprit est animée l'armée ennemie. Nous devons dire, au reste, que si les conflagrations qui éclatent au sein des États, ont contribué plus d'une fois à faire naître ou à développer des méthodes précieuses, elles ruinent inévitablement la moralité, la discipline et les institutions militaires, à cause de la nécessité où sont les partis d'admettre indistinctement dans leurs rangs et sans épuration aucune, sous peine de s'en faire autant d'ennemis, tous ceux qui veulent bien se présenter.

les bois, les eaux, couvrent le front de l'ordre de bataille, ou servent d'appui aux ailes. Le canon se fait entendre pendant toute la durée de l'action; les escadrons chargent et se rallient; l'infanterie résiste au choc de la cavalerie. Quelquefois mélangées à la manière des Anciens, les deux armes se succèdent et se soutiennent. On apprécie l'influence des réserves : Henri IV doit à la précaution d'en avoir fait usage la plupart de ses victoires. En un mot, quoiqu'on s'aborde toujours dans un ordre parallèle, l'art des batailles a fait plus de progrès pendant les dernières années du seizième siècle, qu'on ne l'a généralement pensé. Justifions ces assertions par l'indication rapide des faits principaux.

La bataille de Cerisoles (1544) se donna avec méthode; notre armée, inférieure à celle des impériaux, dut la victoire, 1° à la ténacité des arquebusiers gascons que conduisait Montluc, et qui, pendant plusieurs heures, firent avec habileté et succès une guerre de chicane sur le front de l'armée; 2° à la résolution judicieuse que nous primes de renoncer à l'initiative, au lieu de nous porter imprudemment en avant sous le feu de l'artillerie ennemie, postée fort avantageusement sur une éminence qui dominait tout le champ de bataille, et d'attendre, pour charger, que l'infanterie allemande eût réduit cette artillerie à se taire par un mouvement offensif mal concerté.

La faute que commit notre avant-garde, ou aile droite, en s'avançant au delà du corps de bataille, laissait un vide qui aurait pu devenir funeste; mais on y remédia incontinent en faisant approcher en toute hâte un corps de cavalerie.

Le désordre de notre aile gauche, pendant que le centre et la droite avaient l'avantage, eût dû démontrer pour l'avenir la nécessité d'une réserve. Le comte d'Enghien s'y porta avec quelques cavaliers qu'il se hasarda à tirer du corps de bataille, mais il n'y put rétablir le combat. Le prince, séparé du reste de l'armée par une colline qui l'empêchait de voir ce qui se passait, fut entouré par les vieilles bandes espagnoles, et crut un instant tout perdu. Cependant, le succès se soutenant à la

droite et au centre, l'ennemi céda sur tous les points, et prit la fuite (1).

Nos troupes montrèrent, selon leur coutume, beaucoup de bravoure à la journée de Renti (1554). C'est là que Tavannes, à la tête de quelques compagnies de chevau-légers, parvint à culbuter les escadrons épais des reîtres, dont le commandant, le comte de Vulanfurt, s'était vanté de passer sur le ventre à toute la gendarmerie française. Toutefois, la bataille ne fut qu'une suite de charges, de combats partiels, où l'on découvre moins d'ordre et de méthode qu'à Ravennes et à Cérisoles. La seule chose un peu digne de remarque fut l'embuscade que prépara le duc de Guise dans le bois qui couvrait le front des impériaux ; embuscade qui, au reste, ne produisit pas un grand effet (2).

L'obstination du connétable Anne de Montmorency à vouloir s'approcher sans nécessité de Saint-Quentin (1557) avec toute l'armée, pour y introduire des secours, prépara un des plus grands désastres que la France ait éprouvés.

Nous fûmes battus, dans cette circonstance, 1° pour avoir négligé de garder fortement le seul défilé par où l'ennemi pouvait déboucher; 2° pour nous être précipitamment retirés en sa présence, sans lui avoir opposé une arrière-garde capable de le contenir, et surtout des arquebusiers, ainsi que l'a remarqué Montluc ; 3° pour nous être laissé entraîner par les cris des gens de suite et des vivandiers, qui, se sauvant à toutes jambes, semèrent l'épouvante dans les rangs (3).

A Dreux (1562), l'armée royale, forte de treize à quatorze mille fantassins et de deux mille cavaliers, est partagée en trois corps, sous les ordres du connétable, du maréchal de Saint-André et du duc de Guise. Celle du prince de Condé,

(1) *Commentaires de Montluc.—Mémoires de Langey du Bellay.*

(2) *Mémoires de Tavannes.—Brantôme.*

(3) *Commentaires de Montluc.—Commentaires de Rabutin.—Discours politiques et militaires de Lanoue.—Brantôme.*

où se trouve Coligny, n'est que de onze mille hommes, dont quatre mille de cavalerie.

Le connétable, d'après le conseil du maréchal de Saint-André, qui avait reconnu le terrain, au lieu de ne former qu'une ligne continue de toute l'armée, tient ses ailes en arrière, et porte en avant, entre les villages de Bléville et de Pigné, le corps de bataille qu'il commande en personne. Toute l'infanterie de ce premier échelon est partagée en cinq corps séparés, et des lignes de cavalerie remplissent les intervalles. Voilà le premier exemple un peu satisfaisant de ce mélange d'armes trop vanté peut-être par les anciens et par Folard, que Gustave nous emprunta, et qu'imitèrent Rohan, Condé, Turenne, Montécucculi et plusieurs autres encore (1); quoique vicieuse, cette disposition était une première solution du problème relatif au mécanisme des masses, sur lequel repose toute la tactique; c'était, ainsi, que l'a remarqué avant nous M. le lieutenant général Lamarque (2), un passage de l'ordre de la phalange à l'ordre de la légion, un acheminement des lourdes masses de Crécy et d'Azincourt, à nos brigades et régiments; un moyen enfin d'utiliser et de mobiliser l'infanterie.

Les calvinistes n'eurent ni le temps ni la volonté de sortir de la routine ordinaire : leur armée, partagée en deux corps pour la marche, conserva le même ordre pour combattre.

La description de cette bataille, qu'il faut lire dans les auteurs contemporains, contient des détails intéressants (3).

(1) Nous promettons de nouveau de donner par la suite des explications au sujet de ce mélange des deux armes ; mais nous ferons observer, dès à présent, que les inconvénients qui peuvent en résulter aujourd'hui étaient moins à craindre dans un temps où, par une méprise des plus funestes aux progrès de la tactique, on faisait consister principalement dans les feux et non dans le choc, l'action de la cavalerie.

(2) *Encyclopédie moderne*, à l'article *Bataille*.

(3) Castelnau, livre IV, chap. 5.—D'Aubigné, livre III.—Brantôme, *sur le duc de Guise et le maréchal de Saint-André*.—*Discours politiques et militaires de Lanoue*.—Popelinière, livres VIII et IX.

L'animosité des deux partis, quoique poussée à l'excès, n'aurait pas suffi pour produire cette alternative de succès et de revers que l'on remarque dans tout le cours de l'action, et pour tenir la victoire en suspens pendant plus de cinq heures, si d'ailleurs les chefs n'avaient apporté autant de vigueur que de tact et de méthode dans le maniement des troupes. *On s'y rallia souvent*, dit Castelnau : pour quiconque veut y réfléchir, cela seul révèle la présence de l'art.

Les mouvements offensifs et combinés des corps de Guise et de Saint-André, qui ont reçu les débris de la bataille sans avoir été émus de sa défaite; la ténacité de Coligny, qui parvient à rallier une partie de sa cavalerie et à la conduire une troisième fois à la charge; les troupes des deux partis, qui, tour à tour, se retirent en bon ordre et sans cesser de combattre : l'empressement du connétable à appuyer ses flancs aux villages de Bléville et de Pigné, pour les soustraire aux attaques de la nombreuse cavalerie de son adversaire; toutes ces circonstances font de la bataille de Dreux, ce nous semble, un événement fort remarquable dans l'histoire de l'art militaire, et que les écrivains n'ont pas assez apprécié.

La journée de Saint-Denis (1567) fournit aussi quelques réflexions utiles; et d'abord il faut noter la grande inégalité des forces des deux partis. Les royalistes ont douze mille hommes d'infanterie, deux mille cinq cents chevaux et quatorze canons; leurs adversaires, d'ailleurs sans artillerie, ne présentent qu'un effectif de trois mille combattants, dont un tiers seulement de cavalerie. On est surtout étonné de voir les premiers repoussés, et l'on peut dire battus, par un ennemi quatre à cinq fois plus faible (1). Il est vrai que ce-

(1) Les catholiques avaient, dit Lanoue, quatre avantages sur leurs ennemis; le nombre d'hommes, les bataillons de piques, les canons, la place haute et relevée.

D'Aubigné nous apprend (livre IV) comment les calvinistes se décidèrent

lui-ci est habile à tirer parti des moindres obstacles pour remédier à cette énorme différence. Le village d'Aubervilliers, dont la défense est organisée, devient un excellent appui pour l'aile gauche, et empêche que la ligne entière ne soit prise à revers. Un moulin, placé en avant, sert à la fois de réduit et de flanquement à une tranchée destinée à cacher des arquebusiers. L'aile droite, qui s'étend jusqu'à Saint-Ouen est à l'abri d'être enveloppée.

Des deux côtés les troupes sont distribuées avec assez d'art. Sur quelques points des deux lignes, on remarque la même combinaison d'armes qu'à Dreux; sur d'autres, des arquebusiers devancent la cavalerie, et favorisent son action par des décharges continuelles; ils se retirent ensuite en arrière, pour assurer et couvrir sa retraite après le choc. La distance de Saint-Ouen à Aubervilliers était considérable pour aussi peu de monde; mais il faut se rappeler que la gendarmerie se formait toujours en haie, et qu'il n'y avait que la cavalerie légère qui commençât à escadronner.

Les efforts des catholiques se portèrent d'abord contre Aubervilliers; mais ils furent constamment repoussés. Coligny voyant la défense de ce point important assurée, s'élance sur l'aile gauche des royalistes, qui est la partie faible de leur ligne. Ses mouvements et ceux de Condé qui vient le

à livrer bataille avec une aussi grande disproportion de forces: quelques-uns opinèrent, et l'amiral était de ce nombre, qu'il fallait se borner à sauver la réputation des armes *en allant entretenir le camp du roi d'escarmouches légères, de fausses charges, pour temporiser jusqu'à la nuit et esquiver par là le combat;* mais le prince de Condé, inspiré sans doute plus par son courage que par sa prudence, *emporta qu'ils iraient à un bon et résolu combat, de la furie duquel il était plus aisé et plus sûr de se demesler que des retraites par escarmouches, lesquelles,* suivant ce qu'ajouta le prince dans cette circonstance, *ne font rien tant que d'eshauffer la hardiesse des ennemis, bien qu'en un pays couvert on puisse faire retraite par semences, et sans engager le gros de l'infanterie.* (Ce qui signifie sans doute de position en position, et toujours en tiraillant. Cette opinion du prince de Condé, et l'exemple du maréchal de Saint-André, que nous rapporterons plus loin, peu-

soutenir, sont opérés si à propos, avec tant d'ensemble et de résolution, qu'il se trouve partout pour tout culbuter (1).

La surprise de Jarnac (1569), dont Tavannes et Biron préparèrent habilement l'exécution par le prompt établissement de ponts sur la Charente, eût infailliblement entraîné la ruine entière de l'armée protestante, sans la présence de Condé et de Coligny. Celui-ci, au milieu de la confusion d'une attaque imprévue, a reconnu d'un seul coup d'œil quel parti prendre. Deux ruisseaux, sur le bord desquels sont placés des arquebusiers que soutient la cavalerie, arrêtent successivement l'armée royale, et permettent de mettre de l'ordre dans la retraite, à laquelle toutefois Coligny ne se décide qu'après une suite de combats opiniâtres, où Condé a été fait prisonnier et presque aussitôt massacré (2).

Les détails de la bataille de Montcontour (1569) ne sont pas très faciles à saisir (3). On reconnaît néanmoins à la suite d'un

vent qu'on commençait à avoir des idées saines sur les retraites)... *Cela dit et accordé, il ne donna pas beaucoup de façon à son ordre de bataille; seulement de ses trois logis il fit trois gros.* Que signifie cette phrase de d'Aubigné, qui était homme de guerre et de jugement, si ce n'est qu'on prenait ordinairement plus de peine pour diviser et placer les masses? Cette remarque est au reste confirmée par ce qui s'est passé à Dreux.

(1) L'ambassadeur de la Porte, que l'on avait conduit sur la butte de Montmartre pour être spectateur du combat, s'écria en voyant tant de bataillons et d'escadrons enfoncés par une poignée de gens, *Oh! si le Grand-Seigneur avait mille hommes pareils à ces blancs* (les calvinistes) *pour mettre à la tête de chacune de ses armées, l'univers entier ne lui durerait que deux ans.*—D'Aubigné, livre III.—Castelnau.—Popelinière.—*Mémoires de Tavannes.*—Brantôme, *sur le Connétable.*

(2) *Voy.* les mêmes écrivains que ci-dessus.

(3) Quoi qu'en ait dit Le Laboureur (tome II de ses *Additions*, page 725), la description que nous en a laissée Castelnau n'est pas satisfaisante; Popelinière et d'Aubigné laissent aussi beaucoup de choses à éclaircir. Tavannes, l'un des principaux acteurs de cette sanglante tragédie, n'a pas lui-même rédigé ses Mémoires. Lanoue, dont les écrits contiennent tant de réflexions judicieuses, eût pu nous tirer d'embarras; mais il s'est abstenu d'enchaîner les détails les uns aux autres. Pour se former une idée nette de

examen un peu approfondi, que l'art s'y montra avec des perfectionnements que l'on ne remarque pas dans les campagnes précédentes.

Ainsi qu'à Dreux, l'armée protestante se retirait pour éviter un engagement contre des forces supérieures, lorsque les lansquenets et les reîtres, ayant impérieusement demandé la bataille ou *leurs montres* (1), contraignirent l'amiral à s'arrêter non loin de Moncontour, entre la Dive et la Toue (2), sur un terrain sablonneux, également propre au déploiement et aux mouvements de l'infanterie et de la cavalerie.

Cette armée est partagée en deux corps de huit à neuf mille hommes chacun, dont environ un tiers de cavalerie. Coligny commande en personne l'aile gauche (arrière-garde), et Ludovic de Nassau le corps de bataille; l'artillerie, consistant en huit canons; est placée sur une chaîne de monticules en arrière et sur la droite de la ligne (3).

Suivant sa coutume, Coligny plaça quelques arquebusiers à pied dans les intervalles de la cavalerie, et il eut soin qu'un escadron de reîtres fût toujours encadré entre deux escadrons français. Outre l'émulation qui devait résulter de cette disposition, les feux des reîtres, qui se faisaient successivement et par rangs, n'empêchant pas les gendarmes ennemis d'approcher et de pénétrer dans l'ordonnance, les escadrons

cet important événement, il faut peser, comparer et discuter, à plusieurs reprises, ce que tous ces auteurs en rapportent. Nous prévenons nos lecteurs de la difficulté que nous avons éprouvée à analyser cette bataille ainsi que plusieurs autres, afin qu'ils ne se rebutent pas lorsqu'ils remonteront aux sources. La plupart des écrivains militaires du seizième siècle étaient plus gens d'épée que de plume; il faut chercher avec persévérance à faire jaillir la vérité de la comparaison de leurs récits.

(1) Leur solde.

(2) Rivières d'un passage assez difficile, particulièrement la Toue.

(3) Le canon ne fut sans doute ainsi placé qu'en conséquence du mouvement de retraite, car on n'ignorait plus les inconvénients attachés à l'usage pernicieux de disposer l'artillerie en arrière de la ligne.

de lances (1), placés à droite et à gauche, les préservaient d'un pareil désastre, en se précipitant sur les flancs de l'assaillant.

L'armée royale, pourvue de neuf canons, et forte de dix-huit mille hommes d'infanterie et de huit à neuf mille de cavalerie, est divisée en trois corps, dont deux seulement sont en ligne; l'avant-garde (aile droite) que commande le duc de Montpensier; la bataille (aile gauche) où se trouve le duc d'Anjou, entouré de la *cornette blanche* (2). Le troisième corps, composé des Suisses et de cavaliers choisis, forme la réserve sous les ordres de Biron et des autres maréchaux de camp.

L'arrangement des deux armées était tel, disent les contemporains, que *toutes les compagnies pouvaient aller à la charge ensemble ou séparément, avancer ou reculer à toutes mains sans s'empêcher*, comme il arrivait aux armées du moyen âge, qui marchaient et combattaient tumultuairement (3).

On se canonna pendant longtemps, et jusqu'au moment où le duc d'Anjou, s'apercevant qu'il souffrait beaucoup plus

(1) Il faut se rappeler que le pistolet était l'arme principale des reîtres, tandis que nos cavaliers, suivant le langage des historiens, *prenaient toujours un grand plaisir aux lances*.

(2) *Cornette*, ou compagnie : on désignait souvent une troupe par le nom de l'étendard. Il résulte de divers passages recueillis par le P. Daniel (*Milice française*, tome I, pages 507 et suivantes), que la *cornette blanche* était une compagnie de gentilshommes volontaires, destinés à combattre aux côtés du roi ou du généralissime. Il est plus particulièrement fait mention de cette troupe d'élite sous les règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV.

C'est sans doute de la cornette blanche dont veut parler d'Aubigné, lorsqu'il dit dans un style pittoresque : « Devant Monsieur était planté Carnavalet (c'est ainsi qu'on appelait le gouverneur du prince), avec cinquante « cavaliers choisis, montés tous de coursiers bardés, pour rompre le choc « devant son maître. »

(3) Ce passage confirme de plus en plus notre opinion relativement à la renaissance de l'art militaire.

L'artillerie ne consistait qu'en deux canons et un fauconneau ; mais ils furent si bien disposés par les soins de Clermont d'Amboise, qu'ils ne cessèrent de tirer pendant toute la durée de l'action, et avec tant de succès, que certains coups faisaient disparaître des files entières.

L'ordre de bataille des catholiques ne fournit matière à aucune réflexion; l'infanterie formait les ailes et la cavalerie le centre; ils imitèrent en cela leurs adversaires, qui s'étaient rangés les premiers; ils avaient deux canons, qu'ils ne surent placer convenablement (1).

Une première charge tourna au désavantage des réformés; plusieurs escadrons de leur droite furent culbutés et poursuivis jusqu'aux portes de Coutras; mais cette déroute partielle n'exerça aucune influence fâcheuse sur le reste de l'armée. Les deux corps de fantassins des ailes soutinrent vaillamment l'attaque de l'infanterie opposée. *Enfants, il faut périr*, crièrent à leurs soldats les capitaines Montgommery et Belsunce, *mais que ce soit au milieu des ennemis; allons, l'épée à la main, il n'est plus question d'arquebuser !* Cette allocution vigoureuse fixa la victoire à l'aile gauche, et bientôt après sur toute la ligne. Le duc de Joyeuse essaya vainement, dans une dernière charge, d'enfoncer les escadrons du centre où se trouvait le roi. Les pelotons d'arquebusiers placés dans leurs intervalles ayant attendu, pour faire feu, que les gendarmes ennemis ne fussent plus qu'à vingt pas, en détruisirent un grand nombre, et facilitèrent l'action de la cavalerie, qui, bientôt, eut mis le reste en déroute.

Cette journée ne coûta que cinq gentilshommes et quelques soldats aux protestants. Henri IV s'y exposa beaucoup. Les catholiques perdirent, avec leur général, trois mille fantassins et un grand nombre de cavaliers.

Ici, l'infanterie décide en partie du succès, et l'artillerie

(1) Les historiens donnent trois bouches à feu aux protestants, et seulement deux à leurs adversaires. Les marches forcées à la suite desquelles la rencontre eut lieu, expliquent suffisamment cette pénurie d'artillerie.

est employée plus utilement qu'elle ne l'avait été jusqu'alors. La faute des catholiques rappelle la poursuite irréfléchie de Machanidas, à Mantinée. En effet, au lieu de quitter le champ de bataille pour courir après les fuyards, ils devaient, à la suite de l'avantage qu'ils obtinrent d'abord, tomber avec la rapidité de l'éclair sur le flanc et les derrières de la ligne qu'ils venaient de percer. D'Aubigné leur reproche en outre de s'être avancés avec tant de précipitation et d'avoir pris carrière de si loin pour exécuter leur dernière charge, que les hommes et les chevaux se trouvèrent hors d'haleine au moment du choc (1).

En 1589, Henri IV voulant éviter de se laisser enfermer dans Dieppe, dont le duc de Mayenne a résolu de faire le siége, sort de la place, après en avoir assuré la défense, et vient occuper la position d'Arques, à une lieue et demie en avant.

Cette position, déjà respectable à cause des localités et de la protection qu'elle tirait du village et du château d'Arques, où il y avait du canon, fut encore renforcée par deux retranchements A et B (*Pl.* 3). Le premier, ou le plus avancé vers l'ennemi, s'étendait en ligne droite depuis la chapelle C, qui lui servait de réduit et de flanc, jusqu'à la colline boisée D. Une sorte de cavalier E, destiné à recevoir quatre pièces d'artillerie, fut élevé à peu de distance en arrière du parapet (2). Le retranchement B, tracé en forme de front bastionné (3), s'appuyait d'un côté à une forte haie d'épines qui bordait le chemin d'Arques à Mar-

(1) D'Aubigné, tome III, livre I, chap. XIV.—*Economies royales, politiques et militaires de Sully*, tome I, chap. XXIII.

(2) Cette disposition de l'artillerie sur une plate-forme en arrière d'un retranchement, a été reproduite récemment par M. le lieutenant général Rogniat, dans le tracé qu'il propose pour les têtes de pont. Nous pensons que cet exemple sera toujours très bon à imiter, lorsque le temps et le terrain ne s'y opposeront pas.

(3) On sait que les flancs ne se traçaient pas encore perpendiculairement aux lignes de défense.

tin-Église, et de l'autre, à la colline dont nous avons déjà parlé (1). Le croquis nous dispensant de donner une plus ample description du terrain, nous allons passer à la répartition des troupes.

A l'exception du corps de réserve H, *placé sous les ordres immédiats du roi* (2), toute la cavalerie, formée en escadrons de cent cinquante à trois cents chevaux au plus, sur six de profondeur, occupa l'espace compris entre la chapelle et le ruisseau de Martin-Église. La défense du retranchement A et de la chapelle fut confiée aux lansquenets et à quelques compagnies d'infanterie française.

Les Suisses, G, destinés à former une seconde ligne concurremment avec les troupes de l'ouvrage B, où commandait Biron, prirent position entre la route et la Béthune.

Châtillon, que Brantôme n'oublie pas de signaler comme un des restaurateurs de l'infanterie, dont il était colonel général, avait été nommé tout récemment gouverneur de Dieppe. Cet officier, l'un des plus expérimentés et des plus actifs de l'armée, ayant su qu'on allait livrer bataille, sortit de la ville à la tête de quatre cents arquebusiers, et vint en toute hâte occuper la route entre les Suisses et le retranchement. Jamais renfort n'arriva plus à propos : la cavalerie avait beaucoup souffert, et déjà l'ennemi était maître de la chapelle et du premier ouvrage.

Nous avons eu occasion de dire que le roi se tenait en

(1) Aujourd'hui, l'on commettrait une faute grossière si l'on s'appuyait à un semblable obstacle, sans avoir eu la précaution d'y jeter de nombreux tirailleurs, mais l'inconvénient n'était pas aussi grave à une époque où la cavalerie et les gros bataillons de piques faisaient la force des armées.

(2) Les historiens, sans doute frappés de l'idée qu'ils porteraient préjudice à la réputation du roi en nous apprenant qu'il commandait la réserve, se taisent sur une circonstance si digne de remarque : Chartrain, plus véridique et mieux informé des devoirs du général, est le seul à réparer une omission qui tendait à nous laisser ignorer que Henri-le-Grand, si connu d'ailleurs pour sa bravoure, avait su distinguer la tactique de la prouesse, et faire le sacrifice de celle-ci aux saines idées d'art militaire.

arrière, à la tête d'un fort escadron de réserve prêt à se porter partout où besoin serait. Tout est calcul, tout est science dans cette disposition : le choix du champ de bataille est admirable, et chaque arme n'occupe que le terrain qui lui est propre. La conduite de Henri IV dans cette circonstance et dans une foule d'autres, peut encore aujourd'hui même nous servir d'exemple, aussi bien que le trait de Châtillon, que les commandants de corps détachés devraient sans cesse avoir présent à la mémoire (1).

Ceux de nos lecteurs qui ont suivi attentivement la marche des faits depuis l'époque où le chevalier bardé de fer imposait, lui seul, à toute une contrée, conviendront, ce nous semble, après avoir vu depuis Henri II le talent triompher constamment du nombre, et surtout après avoir mûrement examiné toutes les particularités de la bataille d'Arques, que nous n'avons rien hasardé en annonçant que nos capitaines du seizième siècle étaient véritablement les restaurateurs de l'art militaire.

Nous n'avons rien à dire de la conduite de Mayenne, qui entassa escadrons sur escadrons dans un espace rétréci, où les uns ne pouvaient que nuire aux autres (2). Ses lansquenets s'emparèrent, il est vrai, de la chapelle et de la coupure A, mais ce ne fut qu'à l'aide d'une supercherie indigne de braves gens, et qu'un peu de défiance eût rendue illusoire (3). Au reste, cet événement ne servit qu'à prolonger la lutte sans en changer le résultat ; les arquebusiers de Châtillon reprirent l'ou-

(1) A moins d'ordres contraires ou d'empêchement absolu, les officiers qui commandent des corps détachés à quelques heures de marche seulement de l'armée, doivent s'empresser de la rejoindre aussitôt que le bruit de l'artillerie leur annonce une bataille.

(2) *Voyez* le croquis.

(3) Ils s'approchèrent de l'ouvrage aux cris de *Vive le Roi!* et en protestant à leurs compatriotes de l'armée royale qu'ils venaient faire cause commune avec eux. La perfidie ne fut découverte qu'à l'instant où ces misérables fourbes commencèrent à massacrer ceux qu'ils avaient indignement trompés.

vrage, et une dernière charge décida la retraite de l'armée de la ligue (1).

L'année suivante, Henri IV fit voir qu'il n'était pas de ces généraux qui, comme Marsin devant Turin, attendent stupidement dans leurs lignes qu'il plaise à l'ennemi de venir les y forcer. Le roi, dont l'armée s'élève à peine aux deux tiers de celle de la ligue (2), n'a pas plutôt appris que Mayenne s'avance à grands pas pour l'obliger à lever le siége de Dreux, qu'il marche à sa rencontre. *Messieurs*, dit-il à ses officiers, *nous levons le siége; mais vous conviendrez qu'il n'est pas honteux de le faire pour livrer bataille.*

Il n'a pas encore levé son camp que des instructions, écrites de sa main, ont appris aux maréchaux de camp et aux principaux officiers de l'armée ce qu'ils auront à faire durant la marche et pendant le combat; il leur recommande surtout *de faire marcher les troupes dans l'ordre même suivant lequel elles devront combattre*. Cette circonstance, rapportée par d'Aubigné et par les autres écrivains du temps, décèle un perfectionnement d'autant plus intéressant à noter, qu'il renferme un des principes fondamentaux des déploiements et des marches-manœuvres.

Les deux armées se rencontrèrent dans la petite plaine d'Ivry, entre l'Eure et l'Ithon. En un instant, celle du roi fut rangée en bataille. La ligne principale se composait d'un mélange alternatif de bataillons et d'escadrons. Il paraît qu'on avait adopté un mode à peu près invariable de formation, au moins dans la cavalerie; car la force et la profondeur des escadrons se retrouvent ici les mêmes que précédemment. Les bataillons ne dépassaient pas mille hommes; mais il n'est

(1) D'Aubigné. — *Economies royales, politiques et militaires de Sully.* — Chartrain. — *Mémoires du duc d'Angoulême.*

(2) Le roi avait environ huit mille hommes. Suivant d'Aubigné, l'armée de la ligue s'élevait à plus de treize mille combattants, dont un tiers de cavalerie. L'artillerie n'était pas nombreuse : quatre canons seulement de chaque côté.

pas dit sur combien de rangs ils étaient formés ; on trouve seulement que des pelotons d'arquebusiers flanquaient les piquiers (1).

Des escadrons de cavalerie légère, l'artillerie et une partie des enfants perdus formaient une portion de la première ligne en avant de l'aile gauche. Trois cents reîtres environ précédaient et flanquaient l'aile droite, dont le roi s'était spécialement réservé la direction (2). Ces troupes, ainsi jetées en avant, donnaient à l'ordre de bataille la figure d'une tenaille.

Deux régiments d'infanterie, séparés par un escadron de trois cents chevaux, et placés centralement en arrière de la ligne, formaient la réserve sous les ordres du maréchal de Biron (3).

Les dispositions de Mayenne furent une répétition de celles du roi, à cela près, cependant, qu'il n'avait pas de corps de réserve, et que sa ligne était plus fortement tenaillée (4).

Le combat commença par l'aile gauche des royalistes ; mais

(1) Cette disposition des arquebusiers ou des mousquetaires sur les flancs des piques ne sera plus une nouveauté pour nous, lorsque nous la verrons adoptée comme formation habituelle de l'infanterie, pendant tout le siècle suivant.

(2) Ce fut dans la crainte de se voir tourné et enveloppé par une armée supérieure, que Henri IV renforça ses ailes ; la même précaution n'était pas nécessaire à Coutras et à Arques, où des obstacles naturels couvraient les flancs.

(3) Il fallait que des motifs particuliers, que les historiens nous laissent ignorer, eussent engagé Henri IV à changer de rôle avec Biron ; car il est avéré par les paroles suivantes qu'adressa le maréchal au roi, après la bataille, que l'on regardait comme une règle essentielle que le généralissime restât à la tête de la réserve : *Sire, lui dit-il, vous avez fait aujourd'hui le devoir du maréchal de Biron, et le maréchal de Biron a fait ce que devait faire le roi.*

(4) Il paraît, par la manière symétrique dont les armées furent rangées à Coutras, à Ivry et ailleurs, que les généraux médiocres, tels que Joyeuse et Mayenne, s'étudiaient principalement à imiter les dispositions de leurs adversaires, lorsque ceux-ci s'étaient formés les premiers, et que le terrain le permettait.

bientôt on s'aborda sur toute la ligne (1). La cavalerie seule décida du succès. Henri IV s'exposa beaucoup : plus d'une fois son panache blanc disparut au milieu de la mêlée. La victoire fut complète : l'artillerie et presque tous les drapeaux de l'armée de la ligue tombèrent au pouvoir des royalistes.

« Si à Chelles et devant Rouen, dit M. le lieutenant général Lamarque, Henri ne conserve pas le même avantage, « c'est qu'il est en présence d'un ennemi circonspect et rusé, « qui arrive à son but sans avoir recours aux hasards des « batailles. Quelque admiration que méritent d'ailleurs les « talents du duc de Parme, on s'irrite contre la fortune « quand elle cesse de favoriser le monarque brave et généreux. »

§ IV.

On n'a pas oublié que Louis XIII avait apporté d'utiles changements à nos institutions militaires; que les fortifications et l'artillerie s'étaient perfectionnées sous son règne, ainsi que la tactique élémentaire; mais on n'y trouve d'événement à citer pour les progrès de l'art que l'expédition du duc de Rohan dans la Valteline, en 1635. Cette expédition, dont une analyse ne donnerait qu'une idée incomplète ou inexacte, fit naître une foule de conceptions nouvelles, et apprit que rien n'est impossible au génie secondé par le courage et la constance.

Dans une guerre de cette nature, tout se trouvait changé ou déplacé : la cavalerie et les gros bataillons de piques n'étaient plus qu'un accessoire dont il fallait même s'interdire l'usage à

(1) C'est toujours ce qui arrivera lorsque deux armées se rangeront dans un ordre symétrique et parallèle. L'ordre oblique, quelle que soit la manière dont on veuille le définir, n'avait pas encore été retrouvé; on s'étonne que les avantages qui peuvent résulter de son emploi aient échappé à la sagacité de Henri IV. Toutefois, il nous appartenait de les découvrir, ces avantages; car les premières applications vraiment savantes de l'ordre oblique, chez les modernes, se rattachent au nom de Turenne.

chaque instant; les armes à feu, au contraire, devenaient l'agent principal et indispensable; l'infanterie (1), sans cesse obligée de se diviser, de se réunir, de se multiplier par l'ensemble et la rapidité de ses mouvements, acquérait, au milieu des précipices et des défilés de la Valteline, une importance qu'on ne lui reconnaissait pas encore. La guerre de montagnes est l'école par excellence de la grande guerre; mais celle-ci n'apprend pas toujours ce qu'il convient de faire dans la première. Si Rohan s'était borné à une vaine routine, avec des forces toujours inférieures en nombre à celles de l'ennemi, il eût été battu; l'élève de Henri IV aurait cessé de faire honneur à son maître: au lieu de cela, il crée, il imagine, il prend une connaissance parfaite des lieux; et, quoique sur la défensive, il préfère aller chercher son adversaire que de l'attendre: « l'initiative convient au caractère des Français, « disait-il, leur courage se double en attaquant. » Les marches et les combats à la suite desquels le sort de la Valteline fut décidé, sont de nature à fixer notre attention; car ils marquèrent des progrès de plus d'une espèce. Lorsque, dans les dernières guerres, nos soldats se montrèrent victorieux aux sources de l'Adda, les rochers de Mazzo, de Fraele, de Morbegno, leur rappelèrent que longtemps avant leur arrivée, et dans ces lieux-là mêmes, d'autres Français s'étaient acquis une gloire immortelle (2).

On aurait désiré, peut-être, que nous eussions parlé des campagnes de Guébriant et de la guerre que nous fîmes à Ferdinand II, de concert avec les Suédois; mais le temps nous presse d'arriver à Louis XIV, et nous n'avons encore rien dit des batailles de Maurice de Nassau et de Gustave-Adolphe.

Le résumé que nous pourrions présenter de ces batailles

(1) Il est plus particulièrement question des mousquetaires.

(2) *Voyez* la Relation de la campagne de Rohan dans la Valteline, publiée en 1788. — Campagne de 1799, par le prince Charles, p. 95 et suiv. L'auteur y rend une grande justice aux talents du duc de Rohan.

ne remplirait pas le but; il serait d'ailleurs de peu d'intérêt pour ceux qui, comme nous, ont médité l'article de l'*Encyclopédie moderne*, où elles se trouvent décrites de main de maître. L'auteur nous permettra d'emprunter son texte et ses réflexions : et d'abord occupons-nous de la seule bataille que livra Maurice.

« Il venait d'arriver devant Nieuport (1600) qu'il voulait « assiéger, dit M. le lieutenant général Lamarque ; son pro- « jet était de s'enfermer dans les lignes de circonvallation, « comme il l'avait fait à Gerthruidemberg et à Groningue ; « mais l'archiduc Albert, accourant à la tête de douze cents « chevaux et de douze mille fantassins, ne lui en laissa pas le « temps. Il ne lui restait que deux partis à prendre : s'embar- « quer à la hâte et en désordre, ou se préparer au combat. « Maurice n'hésita pas ; il fit éloigner les bâtiments de trans- « port, pour apprendre à ses soldats qu'il fallait vaincre ou « mourir, et il envoya le comte Ernest de Nassau avec deux « mille Ecossais et Zélandais, quatre compagnies d'artillerie « et deux demi-canons pour reconnaître les Espagnols, et « ralentir leur marche. Le comte Ernest se laissa emporter « par son ardeur, se compromit, et périt avec presque toute « son avant-garde.

« Ce succès augmenta l'ardeur des ennemis ; et, plein de « confiance, l'archiduc hâta sa marche par le fort de la cha- « leur et au milieu d'un sable brûlant. Son infanterie était « partagée en deux corps et une avant-garde le précédait.

« Maurice conserva la division accoutumée d'avant-garde, « corps de bataille et arrière-garde (1), l'artillerie fut placée

(1) Plus d'une fois, et particulièrement à Arques et à Ivry, Henri IV avait dérogé à cette routine pour mieux appliquer ses dispositions aux localités ; si Maurice y tient toujours, c'est qu'il n'a pas aussi bien senti que le roi de France les rapports de la tactique avec le terrain ; c'est qu'il n'a pas fait la guerre dans des pays fourrés et accidentés. Rohan ne se serait pas acquis tant de gloire dans la Valteline, si, par respect pour un usage établi pendant les temps obscurs du régime féodal, il se fût borné à diviser son armée en avant-garde, corps de bataille et arrière-garde.

« en partie au bord de la mer, en partie sur les dunes, où
« les matelots hollandais établirent à la hâte des plates-for-
« mes qui lui donnèrent une grande supériorité sur l'artille-
« espagnole, qui, à chaque décharge, s'enfonçait dans le
« sable.

« Cependant l'archiduc s'avançait en bon ordre le long de
« la mer. La cavalerie qui le précédait fit une charge qui fut
« repoussée, et dans le même moment, le vice-amiral de Zé-
« lande (1), Foost de Moore, s'approcha du rivage avec deux
« vaisseaux, et canonna vivement les Espagnols. Cette atta-
« que, et surtout la marée qui montait, obligèrent l'archiduc
« à se jeter dans les dunes (2) ; Maurice, qui craignit d'être
« débordé sur sa droite, y porta rapidement son avant-garde.
« Le combat sur ce point fut très vif ; les armes à feu n'étaient
« pas encore perfectionnées, et la moitié de l'infanterie con-
« servait les piques ; aussi, après les premières décharges les
« troupres se mêlèrent-elles pour se choquer à l'arme blan-
« che. Les régiments révoltés qui avaient consenti à marcher
« sous les ordres de l'archiduc, à condition qu'ils conserve-
« raient *leurs élus*, faisaient des merveilles, de Vere perdait
« du terrain ; Maurice fit alors avancer le corps de bataille, et
« les Français contribuèrent beaucoup à rétablir le combat.
« Il fut aussi sanglant et aussi opiniâtre que dans le premier
« moment. L'archiduc se vit obligé d'engager le reste de ses
« troupes, que commandaient Bourlotte et Bucquoi, deux
« capitaines alors fameux ; et Maurice fit donner de son
« côté les Suisses, les Vallons et les régiments de Giotelles
« et de Nactembrock, qui formaient la réserve. L'opiniâtre
« infanterie espagnole résista encore à ce choc ; mais la ca-

(1) On comptait alors en Hollande quatre départements maritimes, à la tête de chacun desquels se trouvaient un amiral et un vice-amiral. Ces quatre départements étaient ceux de *la Meuse*, *d'Amsterdam*, *de Nort-Hollande* et *de Zélande*. (Préface de l'*Histoire de Hollande*, par la Neuville.)

(2) Plus d'une fois le déplacement du rivage de l'Océan a été funeste à ceux qui ont omis d'en tenir compte. Les Espagnols perdirent la bataille des Dunes (1658) par une négligence de cette nature.

« valerie fut renversée, et une nouvelle charge générale or-
« donnée par Maurice, qu'entourait Coligny (1) avec une
« foule de jeunes Français, décida la victoire. L'archiduc
« s'enfuit à Bruges, laissant sur le champ de bataille plus
« de trois mille hommes, ses bagages et toute son artille-
« rie.

« On voit que l'ordre de bataille de Maurice ne différait
« pas de ceux de Jarnac et de Moncontour, et que ce fut
« uniquement, comme le reconnut l'amiral Mendoza, fait
« prisonnier dans cette action, à la faute que fit l'archi-
« duc *de ne point avoir de réserve*, qu'il faut attribuer le ré-
« sultat de cette bataille, où les deux partis combattirent
« avec un égal acharnement. »

Nous avons parlé, dans une autre occasion, de change-
ments utiles apportés par Gustave-Adolphe à l'armement, à
la formation et à la police des troupes; « mais il ne fut pas
« novateur dans les ordres de bataille, dit encore M. le
« comte Lamarque. La cavalerie qui composait la moitié de
« son armée, continua à occuper les ailes, et l'infanterie le
« centre sur plus ou moins de profondeur. On s'aborda sur
« toute la ligne, et la victoire fut presque toujours décidée
« par le courage des soldats que son exemple enflammait.
« Justifions ces assertions.

« A la bataille de Breitenfeld (2), dite improprement ba-
« taille de Leipzig, Tilly, adossé à une hauteur où il avait
« placé son artillerie, était fort de vingt-deux mille fantas-
« sins partagés en dix-sept régiments, et de onze mille ca-
« valiers. Il se rangea sur une seule ligne pleine, ayant la
« cavalerie sur les ailes, et cinq régiments de Croates (3)

(1) Nous croyons nous rappeler que ce Coligny était neveu de l'amiral.

(2) Les Allemands lui donnent en effet ce nom.

(3) Dès lors la Croatie se trouvait partagée en cercles militaires, à la tête desquels l'Autriche entretenait des officiers depuis le grade de colonel jusqu'à celui de lieutenant. Les paysans, sans cesse exercés au métier des armes, formaient des régiments d'excellente infanterie légère. Quoique destinés

« postés en avant de sa droite. Gustave, qui marchait avec « l'armée saxonne, ne voulut point la mêler avec les Sué- « dois. Il prit un ordre de bataille séparé : son infanterie, « divisée en brigades de deux mille seize piquiers et mous- « quetaires, fut placée sur deux lignes de six hommes de « profondeur (1). Grimoard, qui aurait dû étudier cette dis- « position dans lord Réa ou dans Walter-Harte, se trompe « quand il ne la compose que de douze cent vingt-quatre « hommes (2). La cavalerie, entremêlée de pelotons de cent « quatre-vingts mousquetaires occupa les deux ailes, et l'ar- « tillerie (3) fut disséminée sur tout le front de l'armée. On « s'aborda sur toute la ligne. La défaite des Saxons, qui « furent tournés et enfoncés par un mouvement habile des « cinq régiments croates, n'eut pas la moindre influence sur « les Suédois (4). Gustave se contenta de renforcer sa « gauche, et le combat se maintint avec le plus grand achar- « nement. Tilly, qui voulait vaincre à tout prix, forma « quatre masses de son infanterie (5) et voulut charger les

plus particulièrement à repousser les incursions du Turc sur cette partie de la frontière, ils rejoignaient néanmoins quelquefois l'armée, où ils rendaient les plus grands services. (*Voyez* dans le *Journal des Sciences militaires*, les articles de M. le général Lecouturier, sur l'organisation et l'administration de la Croatie.)

(1) Ceci s'accorde avec ce que nous avons dit précédemment de l'organisation de l'armée suédoise, d'après les auteurs allemands les plus accrédités, et notamment le *Journal militaire autrichien*.

(2) Folard a commis la même erreur, ainsi que plusieurs autres écrivains.

(3) Elle consistait principalement en canons de fer coulé du calibre de 8. L'explosion de ces sortes de pièces étant à craindre, on les avait entourées de plusieurs rangs de cordes et de cercles de fer ; le tout était recouvert d'un cuir épais. De là, sans doute, l'opinion mille fois répétée, quoique invraisemblable, que Gustave avait fait usage de canons de cuir.

(4) Il fut heureux pour Gustave que les impériaux s'abandonnassent inconsidérément à la poursuite des Saxons, au lieu de s'établir en potence sur son flanc gauche, comme ils auraient dû le faire.

(5) Les masses dont il est ici question, et auxquelles les Allemands donnaient

« piquiers suédois; mais ceux-ci ouvrirent leurs rangs, et « firent passer par les intervalles des mousquetaires qui « mirent les Allemands en désordre. Ils résistèrent pourtant « encore, et ne cédèrent le champ de bataille qu'après que « le roi eut fait une charge générale à la tête de ses esca- « drons, et que l'artillerie eut éclairci leurs rangs.

« Walstein prit à Lutzen le même ordre de bataille que « Tilly à Leipzig, et Gustave plaça aussi son infanterie dis- « posée en brigades au centre de sa ligne, et la cavalerie « entremêlée de mousquetaires aux ailes. On se choqua en- « core sur tout le front. Le succès flottait incertain, quand, « au milieu de l'action, Gustave tombe frappé d'un coup « mortel. Son armée orpheline redouble d'ardeur, et, après « avoir triomphé de Walstein, jusqu'alors invaincu, elle rem- « porte une seconde victoire sur Papenheim, qui, comme le « héros suédois, trouve la mort sur ce champ de bataille de- « venu si fameux. »

Il n'est pas aussi facile de se procurer des renseignements sur les marches que sur les batailles. Partout, jusqu'au règne de Louis XIV, on retrouve la division accoutumée d'avant-garde, corps de bataille et arrière-garde. Mais suivait-on

le nom de *terzies*, étaient des carrés de piquiers, bordés de deux rangs de mousquetaires. Ceux-ci fournissaient encore de petits pelotons pour la défense des angles, ainsi qu'on le voit dans Folard et dans les autres écrivains. Cette formation éminemment vicieuse était alors de règle dans toute l'Allemagne; les officiers avaient même des tables qui donnaient la longueur du côté du carré pour un nombre quelconque de combattants. Hoyer prétend, dans son *Histoire de l'Art militaire*, que l'infanterie ne se rangeait déjà plus de la sorte, mais il s'est moins trompé que Bulow, qui veut que Tilly se fût formé sur deux lignes avec une réserve.

L'organisation de la cavalerie impériale n'était pas plus judicieuse, elle se composait principalement de cuirassiers qui se formaient en gros escadrons de sept cent cinquante chevaux, sur dix de profondeur. Il y a loin des dispositions de Tilly et de Walstein à celles de Henri IV, ou même de Coligny, et l'on n'est pas surpris qu'une armée mobile, pourvue d'une grande quantité de mousquets et de canons légers, soit parvenue à démolir et à pénétrer de pareilles masses.

quelques règles pour la composition de ces trois masses? La cavalerie et l'infanterie y entraient-elles dans un rapport déterminé? Aujourd'hui, dans un pays ouvert, nos avant-gardes ont un excédant de cavalerie légère; en était-il de même dans le seizième siècle? De quelle manière, enfin, s'arrangeaient les différentes armes, les différents corps dans les marches? Il est difficile de répondre à toutes ces questions. Un écrivain moderne, fort habile à faire revivre les mœurs et les usages des temps passés, a donné, suivant nous, un grand air de vérité à la description qu'il a faite de la marche de Charles-le-Téméraire sur Liége. On cesse, en effet, de lire un ouvrage d'imagination, lorsqu'on arrive à cet épisode à la fois instructif et plaisant du *Quentin Durward*. Les plus petits détails de cette expédition, où l'on vit l'artificieux Louis XI contraint de servir de sergent de bataille à son vassal, le duc de Bourgogne, sont entièrement historiques, et se trouvent dans Commines (1); mais le récit du romancier anglais est plus attachant et frappe davantage l'imagination que celui de l'historien. La colonne étant une invention postérieure à l'époque dont il s'agit, il est vraisemblable que tout l'art des marches se réduisait à se mouvoir par le flanc et à s'avancer en bataille. Il fallait des armées permanentes pour perfectionner les détails, et l'existence de ces armées ne remonte qu'à Louis XIV. Brantôme, dans le chapitre qu'il a intitulé *des moyens de se préparer pour la guerre*, conseille de suivre trois routes; et. en supposant que l'on cotoie l'ennemi, la cavalerie forme la première ligne, l'infanterie et le canon la seconde, les bagages la troisième; mais cette marche, vicieuse à plus d'un égard, n'est même pas en harmonie avec l'ordre de bataille qu'il propose, et dans lequel la cavalerie, partagée par moitié, est placée sur les ailes, un peu en arrière de l'infanterie (2). Au reste, le

(1) *Voyez* les *Mémoires de Commines* et l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante.

(2) Le traité de Walhausen confirme notre opinion au sujet des marches. (*Voyez* la 7e partie de son 1er livre.)

même écrivain, sans doute guidé par le souvenir d'exemples semblables à ceux que nous avons rapportés en terminant nos réflexions sur les croisades, établit en principe : « Qu'il faut « que l'armée suive de près l'avant-garde, pour se garder de « tomber en des inconvénients qu'on s'est d'autres fois trouvé « pour être si loin que l'une était défaite sans le sçu de « l'autre. »

La marche en échiquier, en avant ou en retraite, est peut-être la seule manœuvre de cette époque que l'on retrouve dans le règlement de 1791. Les Suisses l'avaient adoptée ; et plusieurs passages indiquent qu'on en faisait un usage fréquent. Cayet rapporte que le duc de Parme, s'attendant à être attaqué d'un instant à l'autre, depuis que Henri IV avait surpris et enlevé une partie de son avant-garde (1), « *s'avança « en bel ordre de bataille en échiquier de trois corps d'infan- « terie.* »

Brantôme décrit une manœuvre du maréchal de Saint-André, où il est difficile de ne pas reconnaître une retraite en échiquier. Cette manœuvre fut exécutée, avec autant d'ordre que de sang-froid, par une arrière-garde de deux mille chevaux, que pressait le duc de Savoie à la tête de six mille cavaliers. Le maréchal ne pouvant espérer d'être soutenu par l'armée, dont il se trouvait séparé par un ruisseau difficile à passer, « se décide, dit notre auteur, à montrer visage, et faire « contenance de vouloir combattre, et d'avoir plus de forces « que les ennemis n'avaient découvert : si bien qu'eux furent « en suspens de faire la charge, ou de la recevoir ; et ainsi « songèrent quelque temps avant de s'advancer. Cependant, « M. le maréchal fait dérober devant et derrière lui ses « troupes, les unes après les autres tout bellement, à celle fin « que l'ennemi ne s'aperçust qu'il y eust aucune place vide, « ny désemparée, et à manière que les unes déplaçaient, « les autres venaient à prendre leur place, et faisaient tête, « en approchant du ruisseau toujours pourtant ; et ainsi se

(1) Ceci arriva la veille du combat d'Aumale.

« déplaçant et remplaçant les unes et les autres, jamais les « ennemis ne s'en purent apercevoir ; et ce qui donna encore « après à penser à eux, c'est qu'à manière que les troupes « avaient passé le ruisseau, elles prenaient place de bataille « aussitôt..... »

Des arquebusiers restés en arrière couvraient la manœuvre et retardaient la marche de l'ennemi.

Avant les guerres civiles du seizième siècle, on regardait une journée de six à sept lieues comme une marche extraordinaire. Coligny fut le premier à s'apercevoir que la célérité était un des premiers éléments du succès (1). Plus d'une fois sa petite armée fit seize et dix-huit lieues en vingt-quatre heures. Les campagnes de Henri IV, de Rohan, de Gustave, de Turenne, firent ressortir de plus en plus cette importante vérité ; mais il fallait nos dernières guerres pour nous fournir l'occasion d'apprendre à l'Europe qu'on ne doit plus espérer la victoire que de l'ensemble et de la rapidité des mouvements.

(1) Dans beaucoup d'occasions le maréchal de Saint-André donna des preuves de prudence et d'habileté : si le connétable avait écouté ses avis, le désastre de Saint-Quentin ne serait pas arrivé ; ce fut lui qui, à Dreux, reconnut le champ de bataille, et rangea l'armée dans un ordre où nous avons remarqué beaucoup d'art.

DIXIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

RÈGNE DE LOUIS XIV.

§ I. Précis historique de la hiérarchie militaire — Les rois de France se sont toujours fait un devoir de commander leurs armées en personne. — La direction de la milice confiée d'abord au sénéchal. —Philippe-Auguste crée les dignités de connétable et de maréchal de France. — Le nombre des maréchaux se multiplie à partir de François Ier; on en comptait vingt sur la fin du règne de Louis XIV. — Du grand-maître des arbalétriers.— Cette charge exista depuis Saint-Louis jusqu'à François 1er. — Du porte-oriflamme. — Du colonel-général de l'infanterie. — Cette charge est supprimée par Louis XIV. — Du grand-maître de l'artillerie. — Du maréchal de camp et des sergents de bataille. — Leurs fonctions. — Etablissement du grade et du titre de lieutenant général. — Du brigadier. — Des colonels particuliers et des mestres de camp. — Du grade de lieutenant-colonel. — Des capitaines et des officiers subalternes.—Des sous-officiers; leur nombre devient de plus en plus grand, à mesure que la tactique se perfectionne. — § II. Exposition sommaire des progrès de l'art, à partir de l'avènement de Louis XIV au trône. — Histoire de la cavalerie pendant le règne de ce prince. — Les armes à feu sont toujours en grande faveur dans la cavalerie. — La profondeur de l'ordonnance est réduite à trois rangs dans toute l'Europe. — Etat de la gendarmerie; elle forme une réserve spéciale conjointement avec la cavalerie de la maison du roi. — Les états-majors généraux et particuliers se multiplient, ainsi que les grades d'officier général et de colonel. — Histoire de la cavalerie légère durant la même période. —Les cuirasses, dont les Français avaient abandonné l'usage au commencement du règne de Louis XIV, reparaissent sur la fin du même règne. — Armement et organisation administrative et

tactique de la cavalerie légère. — Premiers carabiniers à cheval. — Ils sont réunis en compagnies, et bientôt après en régiments. — Les dragons se multiplient d'une manière excessive. — Cause de cette augmentation. — Origine des hussards dans l'armée française. — Leur organisation; leur manière de combattre. — Ordre de bataille de la cavalerie. — Place et rôle de chacun dans l'ordonnance. — Manière de charger de la cavalerie. — § III. Etat de l'infanterie pendant la minorité de Louis XIV. — Organisation administrative et tactique des troupes de cette arme à la mort de Turenne. — L'ordonnance est réduite à six rangs. — La proportion des armes à feu s'accroît de plus en plus. — Les grenadiers sont réunis en compagnies, et armés de fusils avec des baïonnettes à manche de bois. — Des régiments suisses et allemands à la solde de la France. — Différents modes de combinaison des piques et des mousquets. — Place et rôle de chacun dans le bataillon. — Organisation de l'infanterie en 1688. — Nos institutions militaires éprouvent une altération également préjudiciable à l'ordre moral et à l'ordre matériel. — Réflexions à ce sujet. — Les piques sont mises de côté en 1703. — L'infanterie est entièrement armée de fusils avec des baïonnettes à douille. — L'ordonnance n'est plus que sur quatre rangs. — Premier essai de l'attaque en colonne à la baïonnette. — Bataille de Spire. — Second essai de la colonne. — Affaire de Denain. — § IV. Des différents corps de la maison militaire de Louis XIV. — Leur origine. — Leur organisation. — § V. Artillerie et fortifications. — Le matériel reçoit une extension considérable sous le règne de Louis XIV. — Il ne s'y opère pas de grands perfectionnements. — On continue de se servir d'une même artillerie en campagne et dans les siéges. — Organisation des premières troupes permanentes d'artillerie. — Des fusiliers du roi et du régiment royal des bombardiers. — Louis XIV crée quatre compagnies de mineurs. Etat du personnel de l'artillerie au commencement du dernier siècle. — Des ingénieurs. — L'adminisrtation des forteresses subit d'utiles améliorations sous le ministère de Louvois. — Vauban perfectionne l'art de l'attaque. — La marche des tranchées est assujettie à des règles fixes. — Invention du tir à ricochet. — Progrès de l'art de la défense.

§ I.

Quoique nous ayons déjà fait entrevoir, dans le cours des leçons précédentes, de quelle manière le commandement fut distribué pendant les diverses périodes que nous avons parcourues, nous croyons cependant utile d'entrer dans quel-

ques détails sur l'époque et les motifs de l'établissement et de la suppression des différents grades de la milice, et sur la nature et l'étendue des devoirs dans chaque grade. Si nous avons attendu jusqu'ici pour fournir des renseignements à ce sujet, c'est qu'il nous importait d'écarter momentanément tous les détails qui, sans être d'une nécessité absolue à l'interprétation des faits, pouvaient en distraire l'attention. Nous avons pensé d'ailleurs qu'il était préférable d'attendre, pour présenter l'historique de la hiérarchie militaire, que nous fussions parvenus au temps où l'on a cessé de créer de nouveaux grades. Des motifs semblables ont fait rejeter à la fin de cette première partie, ce que nous avons pu recueillir sur la solde, les récompenses, les délits et les peines. Il nous a semblé, sous un autre rapport, qu'en plaçant en avant du règne de Louis XIV l'historique dont il s'agit, nos lecteurs se trouveraient entraînés par là même à faire une récapitulation que l'abondance et la diversité des matières contenues dans ce qui précède rendent entièrement indispensable pour suivre avec fruit la marche ultérieure de l'art. Nous n'insérons point ici cette récapitulation, qui trouve sa place dans les leçons orales.

Nos rois se sont toujours fait un devoir de commander leurs armées en personne ; on ne voit, sous la troisième race, que Philippe V, Charles-le-Bel, Charles V et François II, qui n'aient point rempli cette royale fonction. Quand, par des motifs quelconques, ils ne pouvaient se rendre à l'armée, ils désignaient, pour les remplacer, ceux de leurs vassaux dont le rang et la puissance les rapprochaient davantage du trône. Le choix de ces lieutenants temporaires se fit toujours au moment de la guerre, jusqu'à l'époque où le commandement fut attaché à certaines charges de la couronne.

Au commencement de la troisième race, la direction de la milice était confiée au grand sénéchal, ainsi que l'atteste l'expression *princeps militiæ* dont se sert Rigord en parlant de Thibaut, comte de Blois, qui périt au siége d'Acre, et que les historiens considèrent comme ayant été le dernier sénéchal.

A la mort de Thibaut, Philippe-Auguste départit à Mathieu de Montmorency, son grand-écuyer (*comes stabuli*), les fonctions militaires qu'exerçait auparavant le sénéchal ; dès lors, et jusqu'au règne de Louis XIII, la première charge de la milice fut celle de connétable. On cite parmi les seigneurs qui la remplirent avec distinction :

Le célèbre Bertrand Duguesclin, qui, de simple gentilhomme, parvint à cette dignité par son courage, sa prudence et ses vertus. Charles-le-Sage ne pouvait remettre son épée en de plus habiles mains (1). Ce guerrier mourut au sein de la victoire, devant Châteauneuf-Randon, en 1380 ;

L'infortuné Clisson qui le remplaça, et qui, après avoir failli périr sous les coups d'un assassin (2), se vit dépouillé de toutes ses charges par les ducs de Bourgogne et de Berri, pendant la démence de Charles VI.

Artus de Bretagne, comte de Richemont, dont les services ne furent pas moins utiles à Charles VII, que ceux de Jeanne d'Arc et de Dunois.

Le trop fameux duc de Bourbon, que l'histoire mettrait au rang des plus grands capitaines, s'il n'avait terni la gloire qu'il s'était acquise à Marignan, en combattant ensuite contre sa patrie et son roi. Il fut tué en assiégeant Rome, en 1521 ;

Anne de Montmorency, si connu dans notre histoire pendant les règnes de François Ier, de Henri II, de François II et de Charles IX. Nous avons analysé la plupart des batailles où il se trouva ; général médiocre et entêté, il prolongea, par son ambition, la durée des maux que les guerres de religion accumulèrent sur la France. Il y avait plus de trente ans qu'il était connétable, lorsqu'il reçut une blessure mortelle à la

(1) Le roi remettait l'épée royal à celui qu'il honorait de la dignité de connétable.

(2) Un attentat commis contre la personne du connétable était puni comme un crime de lèse-majesté.

journée de Saint-Denis. Son fils Henri le remplaça en 1593.

La charge de connétable fut supprimée à la mort de Lesdiguière, en 1627.

C'est aussi de Philippe-Auguste que date la dignité de maréchal de France (1). Peut-être faut-il en attribuer la création à l'usage où l'on était déjà de partager l'armée en plusieurs *batailles*, et à la nécessité de donner à chacune d'elles un chef particulier. Dès l'origine, et pendant tout le moyen âge, le maréchal eut le commandement de l'avant-garde. On lui assignait ce poste de préférence à tout autre, parce que devant remplir en outre les fonctions qui, par la suite, furent attribuées au maréchal-de-camp (2), il s'y trouvait plus à portée que partout ailleurs de recueillir les divers renseignements qu'exigeaient les opérations.

Il n'y eut qu'un seul maréchal pendant les croisades ; mais on en voit constamment deux, de saint Louis à François Ier. Ce dernier en porta le nombre à trois, et son successeur à quatre. Les changements survenus dans l'organisation des armées et dans la manière de faire la guerre, à la fin du seizième siècle, nécessitèrent l'intercalation de nouveaux grades dans l'échelle hiérarchique, et en même temps une augmentation dans le nombre des maréchaux. D'un autre côté, les rois n'ayant plus, comme auparavant, la ressource des compagnies de gendarmerie, dont le commandement avait suffi à l'entretien de l'émulation, ils furent contraints d'étendre les cadres, de multiplier les emplois, pour pouvoir accorder des

(1) « Entre diverses étymologies que l'on apporte du nom de *maréchal*, » dit Daniel, la plus naturelle est celle qui le fait venir de deux mots germaniques, *march* ou *marach*, qui signifie *un cheval*, et *scalch*, qui signifie « *maître*, ou qui a autorité, c'est-à-dire que l'office du maréchal était autrefois une intendance sur les chevaux du prince aussi bien que celui du « connétable, mais subordonné et inférieur à celui-ci. »

(2) « Les maréchaux de l'ost, est-il dit dans un ancien acte rapporté par « Daniel, sont dessous lui (le connétable) et ont leur office distinct de recevoir les gendarmes, ducs, barons, chevaliers, écuyers et leurs compagnons. »

récompenses. Il est permis de penser, toutefois, lorsqu'on trouve seize maréchaux en 1651, et vingt en 1703, que Louis XIV prodigua peut-être un peu trop cette dignité. La liste n'en fut jamais aussi considérable depuis cette époque. Une foule d'entre eux ont été célèbres, et particulièrement depuis Louis XIII ; nous aurons occasion de les faire connaître par la suite.

A partir de saint Louis, les historiens font mention d'un commandant général des gens de pied qui avait le titre de *grand-maître des arbalétriers ;* mais il est vraisemblable qu'il exista une charge analogue, dès l'établissement de la milice des communes et l'origine des bannières, qui remontent l'un et l'autre à l'ouverture des croisades : car alors les barons et les gens de pied ayant formé bande à part, il fallut de toute néccessité préposer quelqu'un à la direction de ces derniers. Le commandant de l'infanterie, il est vrai, ne put porter le nom de grand-maître des arbalétriers avant Philippe-Auguste, puisque ce ne fut que sous le règne de ce prince que l'arbalète commença à être d'un grand usage.

Les attributions du grand-maître des arbalétriers ne se bornaient pas au seul commandement de l'infanterie : elles s'étendaient aussi sur les ingénieurs et sur tous les archers et arbalétriers à cheval, qui ne faisaient point partie des bannières. Cette charge se trouva naturellement supprimée, lorsque, sous le règne de François I[er], on cessa de faire usage de l'arme d'où elle tirait son nom. Déjà, depuis Louis XI, les ingénieurs et l'artillerie n'étaient plus dans la dépendance du grand-maître des arbalétriers.

Une autre dignité militaire, non moins recherchée que les précédentes (1), et dont l'origine paraît également remonter aux croisades, fut celle de *porte-oriflamme.* Cependant le titulaire n'avait d'autre commandement dans l'armée que celui

(1) Sous le règne de Charles V, le seigneur d'Andrehen donna sa démission de maréchal de France pour être honoré de la charge de porte-oriflamme : il faut remarquer qu'on ne pouvait alors cumuler deux emplois.

du corps de gendarmerie qui escortait la bannière de Saint-Denis. Cette charge disparut avec l'usage de faire sortir l'oriflamme, c'est-à-dire vers le temps de Charles VII.

Indépendamment des colonels particuliers, dont il a été parlé à l'occasion de l'institution des légions en 1534, François Ier créa, dix ans après, la charge de *colonel général* de toute l'infanterie, laquelle exista jusqu'au commencement du règne de Louis XIV. Le colonel général de l'infanterie et le grand-maître de l'artillerie remplacèrent concurremment le grand-maître des arbalétriers, qui, comme nous venons de le dire, avait eu depuis saint Louis la direction des machines et des gens de trait.

Brantôme a fait une biographie pleine d'intérêt des colonels généraux et particuliers de l'infanterie. On distingue parmi les premiers : le fameux Gaspard de Coligny, qui posa les bases de la discipline de l'infanterie, en rédigeant l'ordonnance de 1550 ; d'Andelot, son frère, qui lui succéda, après qu'il eut été élevé à la dignité d'amiral, et qui exerça cette charge à plusieurs reprises, étant tantôt dépossédé et tantôt réintégré, suivant que l'état des affaires éloignait ou rapprochait les protestants de la cour ; Châtillon, que nous avons cité dans la leçon précédente, pour avoir puissamment contribué à la victoire d'Arques.

Les colonels généraux de l'infanterie avaient des attributions fort étendues ; ils prenaient rang après les maréchaux de France, et nommaient à tous les emplois de leur arme.

Ce fut en 1661, à la mort du second duc d'Épernon, que Louis XIV supprima cette charge.

Nous ne répéterons pas ce qui a été dit précédemment du *grand-maître de l'artillerie ;* mais nous ajouterons que cette dignité ayant été supprimée en 1755, le corps eut alors à sa tête un lieutenant général, sous la dénomination de *premier inspecteur général.*

M. de Valière, auquel on doit en France le premier système

d'artillerie (1), occupa d'abord cette place; elle fut remplie, peu d'années après, par le célèbre Gribeauval, qui établit un second système (1765), que l'on suit encore aujourd'hui, à quelques légères modifications près, que le temps et l'expérience ont provoquées.

La charge de premier inspecteur général n'existait plus depuis la mort de Gribeauval, en 1789, lorsque, en 1800, un décret des consuls la fit revivre dans la personne du général d'Abdville. C'est en 1815 qu'elle a été supprimée pour la seconde fois.

Lorsque, à la renaissance de la tactique, les masses prirent la place des individus, il fallut, pour discipliner et assujettir à de certaines lois les éléments de ces masses, un nombre d'agents, d'administrateurs, d'autant plus grand, qu'elles étaient plus considérables. Les devoirs de ces chefs particuliers se bornant à quelques pratiques faciles à comprendre et à appliquer, ne demandaient pas cette somme de connaissances que les progrès de l'art ont rendue depuis indispensable aux officiers de tous grades et de toutes armes. Toutefois, l'arrangement des masses entre elles, sur toutes sortes de terrains et dans tous les cas, exigeant alors, comme aujourd'hui, un savoir et des qualités qui, au sortir du moyen âge, ne pouvaient être que le partage d'un très petit nombre, on tira de ce petit nombre la portion importante de la force régulatrice des armées.

Cette distinction n'eut pas été plutôt sentie, et elle le fut dès le temps de François Ier, que l'on vit apparaître des *maréchaux de camp*, des *sergents de bataille*, et plusieurs autres officiers d'état-major d'un rang inférieur.

Ce ne fut néanmoins que sous le règne de Henri IV que l'état de maréchal-de-camp devint un grade régulier et per-

(1) Il faut entendre par là cette harmonie, ces rapports intimes, que l'on remarque aujourd'hui entre les différentes parties du matériel de l'artillerie, et dont l'objet est d'en rendre l'usage plus expéditif, plus efficace, et moins dispendieux.

manent. Voici de quelle manière le premier maréchal de Biron en trace les fonctions.

« Le maréchal de camp, dit-il, est la voix et le commande-
« ment du général, et, comme on dit, le *porte-faix et le som-
« mier de l'ost;* il faut que tout passe par son sçu, et la plu-
« part des choses par son ordonnance; qu'il sache toute
« chose, tant petite soit-elle, et qu'il en tienne comme registre,
« pour le soulagement du général et des principaux de l'ar-
« mée; que le grand-maître de l'artillerie envoie devers lui
« un de ses commissaires voir ce qui est à faire; que le com-
« missaire général des vivres ou les siens soient à toute heure
« en son logis, pour recevoir ses commandements; qu'il ait
« en main les guides; ou pour le moins celui qui en est le
« capitaine ou en a la charge, pour s'enquérir à toute heure
« des chemins, afin de voir la faculté ou difficulté de marcher.
« Les espions doivent passer par ses mains, pour savoir des
« nouvelles des ennemis; en toute sorte, est à noter que les
« espions doubles sont les meilleurs, pourvu qu'ils vous soient
« plus fidèles qu'à l'ennemi; faut encore que le maréchal-de-
« camp sache du général en quel ordre il prétend que l'on
« marche; savoir, quelles troupes, régiments et compagnies
« à l'avant-garde, quelles au corps de bataille et quelles à
« l'arrière-garde; enfin, il doit faire l'état pour toutes les
« troupes, afin qu'il n'y ait confusion.

« Au temps passé, les maréchaux de France faisaient l'état
« de maréchal-de-camp; là où était le souverain, ils me-
« naient ordinairement l'avant-garde; de là vient que le titre
« est commun du *maréchal de France*, et du *maréchal de camp.*

« Il est bon qu'il n'y ait qu'un maréchal de camp dans
« une armée; en trente ans que j'ai fait cet état, j'ai éprouvé
« que, quand ils sont trois ou quatre en pareille autorité, ils
« viennent en dispute ou jalousie; du moins il convient
« qu'il y en ait un sur les autres, et que ce soit celui qui aura
« fait l'état de maréchal de camp le plus anciennement (1). »

(1) C'est une précaution que l'on eut quelquefois par la suite; car le ...

Le nombre des maréchaux de camp devint considérable au commencement du règne de Louis-le-Grand ; mais, dès lors, leur destination primitive se trouva altérée ; ils eurent des commandements, et une partiede leurs anciennes fonctions fut attribuée aux maréchaux généraux des logis.

Aujourd'hui, les maréchaux de camp commandent les subdivisions de l'armée auxquelles on donne le nom de *brigades*, ou remplissent les fonctions administratives dans l'intérieur du royaume. C'est ordinairement parmi eux que l'on choisit les chefs d'état-major des corps d'armée. Les attributions des maréchaux de camp sont spéciales comme celles des autres officiers ; c'est-à-dire qu'ils restent constamment attachés à l'arme dans laquelle ils ont fait leur avancement (1). Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet, lorsque nous nous occuperons de l'organisation des armées modernes.

L'on a vu précédemment dans une note ce que c'était que l'emploi de *sergent de bataille ;* nous n'y reviendrons pas.

Sous Louis XIV et sous Louis XV, il y eut, indépendamment des majors particuliers des régiments, un major général pour chacune des armesde l'infanterie (2), de l'artillerie et des dragons, et des majors de brigade. Ces officiers étaient chargés d'établir le campement et la ligne de bataille de la troupe dont ils faisaient partie, conformément aux instructions que leur donnait le maréchal de camp de jour.

L'établissement du grade et du titre de *lieutenant général* ne date que des dernières années du règne de Louis XIII, ainsi que l'a constaté le père Daniel. Dès l'origine, le lieute-

de ce même Biron qui nous fournit ces réflexions était premier maréchal de camp à la bataille d'Ivry, et Bassompière fut honoré de la même distinction en 1622. Les officiers pourvus du brevet de premier maréchal de camp commandaient à tous les autres et ne *roulaient* point avec eux.

(1) La spécialité existait déjà pour les généraux dès le temps du maréchal de Saxe. « Il y a aujourd'hui, dit-il, tel colonel d'infanterie qui devient maréchal de camp sans avoir commandé pendant vingt-quatre heures une troupe de cinquante maîtres. » (*Traité des Légions*, pag. 77.)

(2) Voyez les *Mémoires de Feuquières* et *de Catinat*.

nant général fut destiné à seconder et à suppléer le général en chef. Ce grade, que l'accroissement et l'organisation des armées ont rendu indispensable, n'était peut-être pas d'une nécessité absolue à l'époque de sa création. On put avoir pour but de centraliser de nouveau le service des maréchaux de camp, et de mettre un terme aux prétentions et aux disputes dont parle Biron; mais il est facile de reconnaître qu'on eut aussi l'intention de multiplier les distinctions et les grâces. Citons à ce sujet les réflexions très judicieuses de M. de Carrion-Nisas.

« Le maréchal de Biron, dit-il, se plaignait avec raison de « ce qu'on avait partagé la besogne de maréchal de camp, de « ce que, déjà de son temps, ce n'était plus un officier uni- « que. Les abus de ce partage amenèrent, pour une nouvelle « concentration, le titre et les fonctions de lieutenant général, « titre qui se multiplia à son tour par l'effet des mêmes abus. « Cet effet devint cause; de nouvelles créations compliquè- « rent successivement, et au grand détriment du service, les « organisations militaires.

« C'est une manie commune aux princes et aux chefs, trop « préoccupés de leur autorité, de multiplier autour d'eux « les faveurs et les grades.

« Mais aucune organisation spéciale, dans l'organisation « générale de la société, ne devrait, par sa nature et sa des- « tination, conserver plus de simplicité, rester, dans ses dé- « veloppements, ses combinaisons et ses rapports, plus per- « ceptible aux yeux et à l'intelligence de tous, paraître plus « plausible à la raison et à la réflexion de chacun, que l'orga- « nisation militaire; car il n'y en a point qui touche un plus « grand nombre d'individus réunis sur le même point; et, « d'un autre côté, il n'y a point d'autorité plus pesante, sur- « tout dans l'état militaire, et plus pénible à souffrir et à « exercer, que celle qui est mal définie, et dont on se rend « compte difficilement. »

Si ces vérités avaient toujours été présentes à l'esprit des administrateurs, nos institutions militaires n'auraient pas été

embarrassées de cette foule d'exigences et de soins journaliers et puérils qui, pendant longtemps, ont tenu place de choses plus sérieuses et compliqué inutilement le service.

Nous pouvons, en raison de la nature et de la durée des fonctions qui s'y rattachent, ranger en trois classes les différents grades de la milice ; et ces trois classes existent depuis François I[er]. L'une comprend les chefs spéciaux et parmanents des disvers corps de troupes, elle s'étend du caporal au colonel ; la seconde est formée des officiers généraux, considérés comme les commandants temporaires de ces mêmes troupes, lorsqu'elles ont une destination spéciale ; les membres de la troisième classe n'ont d'action immédiate sur les troupes que par exception, et dans des cas extraordinaires et fort rares ; ce sont les chefs d'états-majors et leurs aides.

A l'époque où Turenne imgina la brigade, et il faut entendre par là une subdivision tactique (1), formée de plusieurs bataillons ou escadrons, et par suite de plusieurs régiments (2), les fonctions primitives du maréchal de camp avaient été dénaturées. Tantôt cet officier se trouvait appartenir à la seconde classe, tantôt à la troisième ; en le plaçant dès lors à la tête de la brigade, il fallait décidément le faire passer dans la seconde classe, si on ne voulait pas que cette brigade fût à chaque instant privée de son chef. Mais au lieu de cela, on créa le grade de *brigadier*, et le maréchal de camp conserva ses doubles attributions.

Le grade de brigadier a existé de 1668 à 1788. Il devint inutile du moment où les maréchaux de camp furent attachés en permanence à des subdivisions, comme les lieutenaux généraux à des divisions. Ce changement de destination s'opéra par les conseils d'un guerrier que ses talents et sa longue expérience ont fait distinguer des autres généraux de son temps,

(1) *Voyez* le § 1[er] de la leçon suivante.

(2) Du temps de Louis XIV, la plupart des régiments d'infanterie n'avaient qu'un bataillon

du dernier maréchal de Broglie, créateur de la *division* dans l'armée française.

On a traité d'*équivoque* le grade de brigadier, sans doute à cause des doubles fonctions qui s'y rattachèrent pendant longtemps. En effet, les plus anciens colonels et lieutenants-colonels étaient brigadiers sans cesser d'appartenir à leurs régiments. Cet usage était vicieux en ce qu'il pouvait en résulter qu'un officier revînt, en temps de paix, sous les ordres de celui qu'il avait commandé pendant la guerre. Sans doute on peut établir une séparation entre le régime tactique et le régime administratif (1) ; mais, dans aucun cas, cette séparation ne comporte une pareille irrégularité ; car il résultera toujours de graves inconvénients d'une organisation où les agents d'un ordre supérieur pourront se trouver éventuellement commandés par leurs subordonnés.

C'est sous le règne de François Ier, et à l'occasion de l'institution des légions, qu'apparaît, pour la première fois dans nos armées, le titre de colonel. Dans le principe, on devenait colonel sans cesser d'être capitaine ; c'est-à-dire que la qualité de chef et d'administrateur d'un régiment n'empêchait pas que l'on conservât le commandement particulier d'une compagnie. Le titre de mestre de camp, en usage dans la cavalerie légère, ne différait en rien de celui de colonel dans les autres corps.

Nous avons parlé, dans une des notes précédentes, des compagnies-colonelles ; elles étaient commandées de fait par des lieutenants qui, dans la suite, reçurent le brevet de lieutenant-colonel.

Louis XIV arrêta que ces officiers prendraient rang avant les capitaines, et qu'ils commanderaient les régiments en l'absence des colonels. Lorsqu'il y avait deux bataillons par

(1) Quoique cette séparation existe dans toutes les armées de l'Europe, elle n'est cependant pas de toute nécessité. Peut-être même vaudrait-il mieux que les chefs immédiats des troupes en fussent exclusivement et dans tous les cas les administrateurs.

régiment, le colonel commandait le premier, et le lieutenant-colonel le second.

Depuis que le grade de chef de bataillon a été créé, les attributions des chefs de corps se sont en quelque sorte bornées à des soins de surveillance et d'administration ; car la tactique n'admet le régiment comme subdivision, que par exception et dans des cas assez rares.

A l'époque où il n'existait dans l'armée d'autres fractions que les compagnies, l'ambition des plus grands seigneurs se trouva toujours satisfaite lorsqu'ils eurent obtenu le commandement de l'une d'elles ; on regardait surtout comme une grande faveur d'être placé à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes. Cette préférence pour la cavalerie était un reste des impressions du moyen âge, impressions que le temps n'a pas encore totalement effacées.

La réunion des compagnies en régiments et l'établissement du grade de colonel, qui en fut la conséquence nécessaire, restreignirent de bonne heure les prérogatives des capitaines. Leur importance a diminué de plus en plus à mesure que de nouveaux agents sont venus se placer entre eux et l'autorité suprême.

Il suit de là que le grade de capitaine ne peut plus être, aux yeux de la société et de l'armée, ce qu'il était avant la création d'un officier supérieur par bataillon. Cette circonstance seule suffirait pour établir une différence notable entre l'état de capitaine il y a cinquante ans et le même état aujourd'hui ; différence dont beaucoup de personnes ne se rendent pas compte.

A l'exception du *sous-lieutenant*, dont l'existence ne date que des dernières années du règne de Louis XIII, l'institution de tous les autres grades subalternes, c'est-à-dire, de ceux de *lieutenant*, de *guidon* dans l'ancienne gendarmerie, de *cornette* dans la cavalerie légère et d'*enseigne* dans l'infanterie, remonte à l'organisation des premières compagnies, sous Charles VII.

Les grades de maréchal des logis, de sergent, et de fourrier

sont fort anciens ; ceux de caporal et de brigadier paraissent n'avoir été créés qu'à l'époque de Henri II. Une preuve certaine de l'utilité de ces agents subalternes, compris sous la dénomination collective de *sous-officiers*, c'est que leur nombre s'est progressivement accru à mesure que la tactique élémentaire a été perfectionnée. Les distinctions de maréchal des logis chef et de sergent-major ont été une des conséquences de cet accroissement.

Nous n'entreprendrons pas de rappeler ces éternelles discussions en matière de commandement et de préséance dont nos vieilles histoires sont remplies, et qui, même encore au temps de Louis XIV, jetèrent plus d'une fois la confusion dans l'armée. La portion d'autorité affectée aux divers grades n'étant pas définie d'une manière assez positive, chacun s'arrogeait un droit et des prérogatives qu'il n'avait pas, et que la raison et le bien du service s'accordaient à lui refuser. Les uns, pour établir des prétentions aussi ridicules que funestes, invoquaient des exceptions inadmissibles, ou mettaient en avant le rang de la troupe dans laquelle ils servaient ; les autres ressuscitaient des usages dont le temps et les progrès de l'art avaient fait justice. A entendre Bussy-Rabutin, de son temps, et il écrivait sous le grand règne, un guidon de gendarmerie prétendait à commander les armées en l'absence des officiers généraux (1) ; et, à la mort de Turenne, la mésintelligence de ses lieutenants (2) ne compromit-elle pas le salut d'une armée qui jusqu'alors n'avait connu que la victoire ? Ces conflits d'autorité devinrent moins fréquents vers la fin du règne de Louis XIV, surtout après qu'on eut vu le modeste Boufflers presser le roi de lui permettre de servir sous les ordres de Villars, qui était moins ancien maréchal que

(1) *Mémoires de Bussy-Rabutin*, tom. I, pag. 128.

(2) De Lorges et de Vaubrun ; celui-ci fut tué peu de jours après, à la bataille d'Altenheim. « Ce n'est que depuis ce temps là, dit Feuquières, « que le roi a décidé pour le commandement entre les officiers généraux, en « faveur de l'ancien, à parité de grade. »

lui. Nos dernières guerres fournissent plus d'un trait de cette nature. Les cœurs généreux ont bientôt sacrifié leur amour-propre et leurs intérêts particuliers, lorsqu'il s'agit de défendre le roi et le sol sacré de la patrie.

§ II.

On nous a vu resserrer progressivement nos jalons, à partir du règne de Charles VII; nous allons les rapprocher de plus en plus. L'art a fait des progrès, mais il n'a pas encore atteint sa perfection. De nouvelles remarques, de nouvelles découvertes, peu importantes en apparence, apporteront d'immenses changements dans l'armement, et par suite dans l'organisation des masses. Il y aura plus de précision, plus de fixité dans les détails, plus de calcul dans les hautes conceptions. Le désir de perfectionner engendrera des systèmes; tous s'écarteront plus ou moins de la vérité; mais tous auront contribué à la mettre en évidence. Les hommes sages, les véritables observateurs, opposant le jugement aux préjugés, la critique à l'opinion, repousseront ce que ces systèmes avaient d'erroné ou de superflu, et feront entrer ce qu'ils renfermaient d'utile et de rationnel dans la composition de nos règlements actuels de manœuvres. La grande mobilité des armées rendra faciles les applications de l'ordre oblique. Les hommes de génie, les Turenne, les Frédéric, les Napoléon, l'emploieront de mille manières différentes, et toujours au détriment de leurs adversaires. Bientôt, il ne s'agira plus de sauver ou de conquérir une ville, de prévenir l'ennemi dans une position ou de le devancer dans un pays fertile en fourrages; moins d'un siècle après que Louis XIV aura cessé de vivre, les armées ne mettront plus que quelques jours à vider leurs querelles, et cependant les suites de la victoire seront quelquefois telles, qu'il se trouvera *des empires entre une bataille gagnée et une bataille perdue* (1). Les peuples et les rois

(1) *Entre une bataille perdue et une bataille gagnée, la distance est im-*

sont fort anciens ; ceux de caporal et d[illegible] .ts qui, abrégeant la
n'avoir été créés qu'à l'époque de H[illegible] .e des maux dont elles
taine de l'utilité de ces agents su[illegible]
dénomination collective de *sous-o*[illegible] ɔtée appelle notre atten-
s'est progressivement accru à [illegible] endant le règne de Louis-
taire a été perfectionnée. L[illegible]
logis chef et de sergent-m[illegible] ait apporté quelque améliora-
de cet accroissement. [illegible] e ce prince monta sur le trône.

Nous n'entreprendr[illegible] ce avaient été allégées, et déjà l'on
cussions en matière [illegible] s des armes à feu. La grosse cavalerie
nos vieilles histoir[illegible] des anciennes armures que le casque, la
temps de Louis [illegible] *uelets*. Peu de temps avant sa mort, Gustave
dans l'armée. [illegible] *ois* rangs la profondeur des escadrons, et son
n'étant pas [illegible] *fut* immédiatement suivi dans toute l'Europe. Ce-
rogeait ur [illegible] *l'on* revint encore quelquefois à l'ordre profond ; et
la raison [illegible] *Suédois* eux-mêmes, à la bataille de Jankowitz, en 1645,
uns, r [illegible] *formèrent* une colonne compacte de trois escadrons pour en-
ir [illegible] *foncer un* régiment d'infanterie impériale, qui jusqu'alors
a [illegible] *avait* résisté à toutes les charges. Quoique cette attaque eût
réussi, l'idée des gros escadrons n'en fut pas moins abandon-
née pour toujours (1).

A cette époque, toute la cavalerie européenne, hormis celle du Grand-Seigneur, consistait en cuirassiers et en combattants qui, sous divers noms, n'étaient en réalité que des dragons. La seule maison d'Autriche entretenait un corps de hussards qu'elle opposait avec succès aux cavaliers turcs. Les régiments allemands s'élevaient jusqu'à quinze et même dix-huit cents chevaux ; ceux des autres puissances étaient moins nombreux ; les nôtres n'allaient pas au-delà de six cents combattants (2).

menses ; il y a des empires, dit Napoléon, la veille de la bataille de Leipzig. Ces paroles ne sont vraies, toutefois, que dans leur application aux empires fondés par les conquérants ou troublés par des guerres civiles.

(1) *Voy.* la *Tactique de la cavalerie* du comte de Bismarck.

(2) *Histoire de la Milice française.*

·ies particulières des gentilshommes ayant été ·ix des Pyrénées, en 1659, le corps auquel er le nom de gendarmerie, quoiqu'il ne rappelât sa nature et sa destination . seules compagnies d'ordonnance des se trouvèrent au nombre de seize : dix prements dits, et six de chevau-légers. On ı plutôt pour se conformer à l'usage, que dans ı indiquer, entre ces deux classes de cavaliers, rence qui n'existait plus ; seulement les gendarmes rvaient certaines prérogatives qu'on se refusait à accorır aux chevau-légers, dont l'origine était plus récente.

Ces seize compagnies formaient huit escadrons de cent vingt à cent trente maîtres, que l'on embrigadait ordinairement avec la cavalerie de la maison du roi, pour composer une réserve spéciale (1). Ceci commença à se pratiquer dans la guerre de 1667. Nous avons cru devoir noter cette époque, car c'est la première fois, depuis les Romains, que nous voyons des troupes destinées à former une réserve permanente.

Les officiers du corps de la gendarmerie avaient des grades supérieurs dans l'armée. Les capitaines-lieutenants étaient mestres de camp, et les lieutenants, lieutenants-colonels.

On n'a pas oublié que les lances avaient disparu presque en même temps dans toute l'Europe, à la fin du seizième siècle. Dès lors, les gendarmes ne furent plus armés que du pistolet et de l'épée, laquelle se portait avec le baudrier (2). La conduite brillante de la gendarmerie à la bataille de Fleurus (1690) décida le roi a lui donner un état-major particulier.

Nous remarquerons à cette occasion qu'il n'y eut jamais un

(1) *Voyez* plus loin ce que nous avons dit des troupes de la maison du roi.

(2) L'usage des baudriers fut général jusqu'en 1688 ; on prit alors les ceinturons.

plus grand nombre d'agents en dehors des cadres, d'officiers san troupes, qu'à la fin du règne de Louis XIV. « Aujourd'hui, dit le maréchal de Puységur, dans les grandes armées, il y a souvent deux cents colonels de gendarmerie, « cavalerie légère et dragons, qui, la plupart, ont ce grade « sans régiment ; le même abus est dans l'infanterie. Quand, « chaque jour, il y aurait deux colonels de cavalerie et autant « d'infanterie de piquet (1), comme les campagnes ne durent « ordinairement que six mois, qui font cent quatre-vingts « jours, ils ne seraient de piquet tout au plus que deux fois « chacun dans une campagne, et ne sortiraient du camp que « quand il y aurait des fourrages ou des escortes de convois, « et rarement pour quelques autres expéditions ; ainsi ce « service est bien peu de chose. »

L'auteur signale les mêmes abus relativement aux généraux. « Ces grandes armées ont trente-cinq à quarante maré« chaux de camp et autant de lieutenants généraux, dont plu« sieurs n'en font pas les fonctions un jour de combat, « mais seulement celles du service journalier de l'armée. Il « n'y a chaque jour qu'un lieutenant général et un maréchal « de camp ; ainsi, ils ne sauraient être commandés que cinq « à six fois dans une campagne. »

Villars ne s'en exprime pas avec moins d'amertume : « Mon « zèle pour le service de votre majesté, écrit-il à Louis XIV, « me fait prendre la liberté de lui dire qu'elle ne peut être « trop difficile sur le sujet de ceux qui tiennent les premiers « postes dans ses armées. Le trop grand nombre même ne « convient pas. Par exemple, je vois dans l'ordre de bataille

(1) Le piquet était un corps formé de détachements tirés de tous les régiments d'infanterie et de cavalerie, et destiné à veiller nuit et jour à la sûreté de l'armée. Ce corps fournissait une garde aux fourrageurs et des escortes aux convois. On plaçait aussi un piquet à la queue des tranchées pour les soutenir en cas d'attaque.

Dans les grandes armées, il y avait chaque jour, et sur chaque aile, pour commander le piquet, un lieutenant général, un maréchal de camp, un brigadier, un colonel, un lieutenant colonel et un major de brigade.

« de l'armée de Flandre quinze lieutenants généraux à une « première ligne, cinq à chaque aile et cinq au centre. Il est « vrai que le plus ancien commande les autres ; mais, sire, le « hasard ne permet pas toujours que le plus ancien soit le « plus capable ; d'ailleurs, gens égaux en dignités ne sont « point naturellement portés à s'estimer, ni à obéir assez « promptement. La guerre veut une autorité trop décidée « pour que la parité puisse s'en accommoder. »

La partie de la milice à laquelle nous avons donné le nom de *cavalerie légère*, depuis le règne de François Ier, devint de plus en plus nombreuse sous Louis XIV : Daniel en compte près de soixante régiments de quatre à six cents hommes.

Les armes ordinaires de cette cavalerie étaient l'épée, le pistolet et le mousqueton. Chaque régiment avait une compagnie de mousquetaires. On trouvait même des corps entiers armés du mousquet ou du fusil (1).

Il restait à peine des traces des anciens hommes d'armes à l'époque de l'invasion de la Hollande (1672). Un seul régiment conservait la cuirasse, et encore ne paraissait-il exister que pour servir à la tradition des coutumes du moyen âge, puisqu'on ne le destinait à aucun service particulier conforme à sa nature. S'il s'agissait aujourd'hui de franchir le Rhin à la nage, on ne placerait pas les cuirassiers à la tête de l'armée, comme on le fit à Tolhuis (2).

Il est à remarquer que, pendant cette période, les Allemands montrèrent plus d'affection que nous pour les armes défensives. « Les régiments de cavalerie, dit Montécuculli, « sont armés aujourd'hui de demi-cuirasses qui ont le devant « et le derrière, de bourguignottes, composées de plusieurs « lames de fer attachées ensemble par derrière et aux côtés, « pour couvrir le cou et les oreilles, et de gantelets qui cou- « vrent la main jusqu'au coude.

(1) On avait fabriqué des fusils dès l'année 1630.

(2) *Voy. l'Introduction à l'Histoire de la campagne de 1674* ; par Beaurain.

« Le devant des cuirasses doit être à l'épreuve du mous-
« quet (1) et les autres pièces à l'épreuve du pistolet et du
« sabre.

« Les armes offensives des cavaliers sont le pistolet et l'é-
« pée longue, qui frappe d'estoc et de taille. Le premier
« rang pourrait avoir des mousquetons (2). »

Nous revînmes à l'usage des armes défensives au commencement du dix-huitième siècle, ainsi que nous l'apprend Feuquières. « La cavalerie française est maintenant bien armée, « dit cet écrivain; on vient de la cuirasser à demi. Mais je « voudrais la cuirasse à l'épreuve du mousquet par devant. « L'humeur française ne compatit guère avec l'usage des « armes défensives. étant beaucoup plus propre à l'usage « des offensives. Ainsi, ce sera toujours une chose très diffi- « cile, et d'une continuelle application, que de réduire la ca- « valerie, et même l'officier, à l'usage des cuirasses. Cepen- « dant il faudrait le faire et en avoir des magasins. »

Nous avons déjà eu occasion de faire remarquer la mobilité des opinions relativement à l'emploi des armes défensives; il s'en présente ici un nouvel exemple, car au moment où Louis XIV faisait reprendre la cuirasse à sa cavalerie, Charles XII la proscrivait de son armée.

Du temps de Turenne, et il n'y eut de changement par la suite que dans la force des compagnies qui se trouvèrent réduites; les régiments de cavalerie se composaient de six à douze compagnies de cinquante à soixante maîtres.

(1) Condition difficile à remplir, car nos cuirasses actuelles sont à peine à l'épreuve du fusil, dont l'effet est moins grand que ne l'était celui du mousquet.

(2) Montécuculli exprime ensuite le regret qu'on ait abandonné la lance, « qui est, dit-il, la reine des armes pour la cavalerie, comme la pique pour « l'infanterie. » Il ne propose cependant pas de la reprendre, parce qu'il la croit inséparable de l'armure complète à laquelle il ne fallait plus songer. On est surpris qu'un écrivain aussi judicieux soit imbu d'un pareil préjugé. L'expérience a bien prouvé depuis que l'attirail des anciens hommes d'armes n'était nullement nécessaire au maniement de la lance.

Il y avait dans chacune d'elles, un capitaine, un lieutenant, un cornette, et souvent un sous-lieutenant; un maréchal des logis, deux brigadiers et un trompette.

Le régiment était commandé pas un mestre de camp, un lieutenant colonel et un major. Cette organisation, qui diffère peu de celle que propose Montécuculli, était à peu près générale dans toute l'Europe.

Le corps de la cavalerie avait un nombreux état-major général, à la tête duquel se trouvaient un colonel général, un mestre de camp général, un commissaire général et un maréchal général des logis. Nous avons vu Henri II instituer les deux premières de ces charges; Louis XIV créa les autres.

Il nous faut maintenant dire un mot des *carabiniers*, qui, sous un nom particulier (1), faisaient néanmoins partie de la cavalerie légère. « On a, dans ces derniers temps, dit Feu-« quières, formé des corps entiers de carabiniers. Cela ne « peut être que bon; c'est un corps choisi sur la cavalerie « entière, et même distingué par sa paie. »

Dans le principe, ils ne formaient point un corps séparé; ils étaient répartis dans toute la cavalerie proprement dite, au nombre de deux seulement par compagnie. On les choisissait parmi les plus habiles tireurs de chaque régiment, et ils tenaient la tête de l'escadron lorsqu'on marchait à l'ennemi.

Réunis en compagnies, les carabiniers composèrent une brigade spéciale à l'ouverture de la campagne de 1692. L'organisation de cette brigade n'était que provisoire : à la paix, les compagnies devaient retourner à leurs corps respectifs.

Cependant Louis XIV, satisfait de la manière distinguée dont ils avaient combattu dans toutes les occasions, et notamment à Fleurus, voulut récompenser leur conduite en les formant en régiment.

Ce régiment, fort de cent compagnies de trente maîtres, comprenait cinq brigades de quatre escadrons, et chaque

(1) Ils le reçurent de l'arme dont ils se servaient principalement, et qui était la carabine rayée.

brigade avait à sa tête un mestre de camp, un lieutenant-colonel et un major. Ainsi, le corps qu'on appela d'abord *le régiment des carabiniers* équivalait à cinq régiments ordinaires.

Depuis ce temps, nous avons toujours eu des carabiniers dans nos armées; mais il s'est opéré des changements dans leur nature et dans leur organisation. Nous en ferons mention par la suite.

Les *dragons* se multiplièrent d'une manière excessive dans toutes les armées de l'Europe pendant la dernière moitié du dix-septième siècle. Les Français, surtout, se montrèrent empressés d'augmenter cette milice à double rôle. Ce fut à tel point que Louis XIV, qui ne comptait que deux régiments de dragons à la paix des Pyrénées, en avait quarante-trois en 1690.

Les dragons devant combattre à pied et à cheval, avaient le sabre droit, ou épée plate de cavalerie, le fusil et la baïonnette du grenadier; la guêtre et les éperons. On ne leur donna le casque que dans le siècle dernier. Ils portaient à l'arçon, soit une hache, soit un outil propre à remuer la terre.

L'organisation des dragons et de la cavalerie en général, n'éprouva que de légers changements pendant le long règne de Louis XIV. Quelques régiments avaient douze compagnies (1), et les autres six seulement. La force de ces compagnies, qui d'abord était de cinquante chevaux, fut réduite par la suite à trente ou trente-cinq. Tantôt les escadrons se composèrent de trois compagnies, et tantôt de quatre.

« Les régiments de cavalerie, dit Feuquières, sont à « présent à deux ou à trois escadrons. Quand ils seraient « à quatre et à cinq escadrons, ils n'en seraient que meil- « leurs, et ils épargneraient au roi un grand nombre d'états- « majors. »

(1) Ceux des princes et des officiers généraux de l'armée.

« Les escadrons sont bien de quatre compagnies ; mais « les compagnies devraient être de cinquante maîtres comme « autrefois ; parce que sur le pied où sont présentement les « compagnies, il n'est pas possible que les escadrons mar- « chent et combattent fort.

« Les dragons ont été, dans ces dernières guerres (1), « en trop grande quantité. Ce corps ne doit être considéré « que comme de l'infanterie que l'on met à cheval pour « la pouvoir porter plus diligemment dans les endroits où « l'on a besoin d'infanterie pour se saisir d'un poste, et « donner le temps à la véritable infanterie d'y arriver. En- « core ne faut-il pas que ce poste puisse être attaqué par « l'infanterie ennemie avant que celle qu'on y fait marcher « soit arrivée, parce que les dragons qui ne sont point « habitués à combattre ensemble à pied, ne peuvent ja- « mais résister au corps solide d'infanterie qui les at- « taque.

« Ils ne peuvent pas aussi résister aux bons escadrons. « La longueur de leurs fusils les embarrasse, et le manque « de genouillère à leurs bottes (2), leur ôte aussi la force « dans le choc. On les a trop bien montés dans ces derniers « temps, et on les a voulu de trop près égaler aux chevaux « de la cavalerie. La juste crainte que les officiers ont de « perdre les chevaux de leurs dragons les force toujours à « laisser trop d'hommes pour les garder, lorsqu'on leur fait « mettre pied à terre, et fait qu'ils craignent de se com- « mettre contre l'infanterie (3).

« Je voudrais donc moins de régiments de dragons dans « une armée, et qu'ils fussent moins bien montés, c'est-

(1) L'auteur entend parler de la guerre de 1688 et de celle dite de la Succession.

(2) L'usage des bottes et le choix des chevaux indiquent assez que déjà les dragons étaient plus cavaliers que fantassins.

(3) Il faut se rappeler que les compagnies étaient au compte des capitaines.

« à-dire sur des chevaux moins hauts et de moindre « prix. »

Les dragons se multiplièrent par l'effet des circonstances difficiles où se trouva Louis XIV sur la fin de son règne. Contraint de lutter contre l'Europe coalisée, ce prince mit de nombreuses armées sur pied ; la force de ces armées n'étant pas en rapport avec l'état de l'art, et des généraux médiocres se trouvant à leur tête, elles éprouvèrent des revers. On en chercha la cause ; on put l'entrevoir, mais on ne la découvrit pas entièrement. C'était le manque d'ensemble et de mobilité. Le remède eût été dans une concentration plus forte du commandement ; dans la réunion des brigades en divisions, et de celles-ci en corps d'armée ; dans l'usage des colonnes et du pas emboîté. Rien de tout cela ne fut aperçu, et l'on s'imagina avoir épuisé tous les moyens en mettant une partie de l'infanterie à cheval. Turenne avait reconnu qu'au-delà d'une certaine limite, il n'est plus possible à un général de tirer parti de ses troupes. Cette limite, qu'il fixe à quarante mille hommes, n'est point absolue ; mais pour la dépasser avec succès, il fallait de nouveaux perfectionnements, de nouvelles grandes fractions au-dessus de la brigade, et avant tout des hommes de génie. Toutes ces conditions se trouvèrent remplies pendant nos dernières guerres ; aussi vit-on des armées de plus de cent mille hommes manœuvrer avec le même ensemble et la même précision qu'une brigade.

Les *hussards* (1) n'ont été connus dans nos armées que depuis 1692 (2). Cette milice nous est venue des Allemands, qui depuis longtemps s'en servaient avec succès contre la nombreuse cavalerie irrégulière des Turcs. Les premiers

(1) L'origine des hussards, en Hongrie, remonte au quinzième siècle. On leva un homme sur vingt pour former cette milice ; de là le nom de *hussard*, de *husz*, vingt en hongrois.

(2) Si nous ne considérons pas comme hussards les cavaliers hongrois que Louis XIII avait à sa solde, c'est qu'ils n'en portaient pas le nom,

hussards que l'on vit en France étaient déserteurs de l'armée impériale, et la plupart Hongrois. Ils débutèrent par servir quelques officiers durant la campagne de 1691. Ce fut alors, dit Daniel, que le maréchal de Luxembourg les ayant vus dans leur équipage extraordinaire, avec un air fier et tout-à-fait guerrier, jugea qu'il pouvait les utiliser. C'est pourquoi il ordonna de les réunir et de les mettre à l'épreuve. Comme ils s'acquittèrent assez bien des différentes missions qui leur furent confiées, on résolut d'en créer quelques compagnies. Deux de ces soldats étrangers ayant été présentés au roi, il décida qu'on lèverait immédiatement un régiment de hussards en Alsace.

Ce premier régiment, qui était de six compagnies, fut réformé à la paix de Riswick. Dans le cours de la guerre de la Succession, le maréchal de Villars organisa un nouveau régiment de hussards, et le duc de Bavière en amena un autre au service de la France. Ces deux régiments furent fondus en un seul à la paix d'Utrecht.

Sous le rapport de l'armement et de l'équipement, ces premiers hussards différaient peu de ceux que nous avons aujourd'hui; mais il ne paraît pas qu'ils fussent dans l'usage de charger régulièrement et en ordonnance. « Leur manière « la plus habituelle de combattre, dit Daniel, est d'enve- « lopper un escadron ennemi, de l'offrayer par leurs cris « et par différents mouvements. Comme ils sont fort adroits « à manier leurs chevaux, qui sont de petite taille, et qu'ils « ont les étriers fort courts, et les éperons près des flancs « du cheval, ils les forcent à courir plus vite que la grosse « cavalerie. Ils se lèvent au-dessus de leurs selles, et sont « dangereux surtout contre les fuyards. Ils se rallient très « facilement et passent un défilé avec beaucoup de vi- « tesse. »

Ainsi, il ne faut faire remonter l'origine de la cavalerie véritablement légère, dans nos armées, qu'aux dernières années du règne de Louis XIV. Elle se multipliera sous divers noms à partir de la guerre de Sept-Ans, et elle ac-

querra une importance d'autant plus grande, que les armées seront plus nombreuses et plus manœuvrières (1).

Dans l'ordre de bataille, les escadrons laissaient entre eux des intervalles que Puységur porte au quart de l'étendue de leur front; mais ils étaient souvent plus considérables.

On se formait ordinairement à rangs ouverts, et il y avait, d'un rang au suivant, une distance d'environ douze pieds (2).

Le commandant de l'escadron (3), afin d'en apercevoir aisément la droite et la gauche, se plaçait au centre, la croupe de son cheval dans le premier rang.

Les capitaines étaient un peu plus engagés dans l'ordonnance que le chef d'escadron.

Les premiers lieutenants et les cornettes se tenaient à la tête des compagnies, et s'alignaient avec le premier rang.

Les deux étendards qu'il y avait par escadron devaient être placés de manière qu'il y eût toujours au moins six files sur leur droite ou sur leur gauche. Deux cavaliers choisis étaient aux côtés de chaque porte-étendard.

Les deux maréchaux des logis des compagnies des ailes fermaient la droite et la gauche de l'escadron. Les seconds lieutenants ou sous-lieutenants et les autres maréchaux des logis surveillaient le derrière de l'ordonnance.

Les brigadiers des deux premières compagnies étaient à la droite près des cornettes; ceux des troisième et quatrième, à la gauche.

La cavalerie faisait des feux, même en pleine carrière (4), ou chargeait l'épée à la main, soit au trot, soit au galop.

(1) L'organisation des régiments de cavalerie étrangère que Louis XIV avait à sa solde, ne différait pas de celle des régiments français.

(2) *Voy.* Puységur.

(3) C'était le major ou le plus ancien capitaine.

(4) *Voy.* le Traité, déjà cité, du comte de Bismarck.

Comme on n'apportait pas encore une grande précision dans les exercices, les charges au galop s'exécutaient d'une manière fort irrégulière.

§ III.

Pendant les premières années du règne de Louis XIV, notre infanterie resta sur le pied où elle était du temps de son prédécesseur; c'est-à-dire que chaque bataillon se composait de mousquetaires et de piquiers dans le rapport de 2 à 1. Tous se formaient habituellement sur huit rangs, les piquiers au centre et les mousquetaires sur les ailes. Quelques régiments seulement étaient à deux bataillons. Turenne réduisit l'ordonnance à six rangs, mais il n'apporta aucun changement notable dans l'organisation administrative des corps.

Les bataillons comprenaient dix-sept compagnies, à chacune desquelles il y avait un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant, pour officiers à hausse-col (1); deux sergents, trois caporaux, trois anspessades ou sous-caporaux, pour bas-officiers, quarante et un soldats et un tambour : en tout cinquante hommes, non compris les officiers.

L'état-major de chaque régiment se composait d'un colonel, d'un lieutenant-colonel, d'un major et d'autant d'aides-majors (2) qu'il y avait de bataillons. Dans l'ordre de bataille, le colonel commandait le premier bataillon (3); le lieutenant-colonel, le second.

Les officiers étaient armés de piques de dix pieds, et les

(1) Le hausse-col est un reste de la cuirasse.

(2) Ils remplissaient les fonctions des adjudants-majors et des adjudants sous-officiers de nos jours.

(3) Souvent, dans les régiments à deux ou plusieurs bataillons, il y avait un second major pour commander le premier bataillon à la place du colonel. (*Art de la guerre* de Puységur.)

sergents de hallebardes un peu plus courtes. Les piques des soldats avaient quatorze pieds.

Tous les sous-officiers et soldats portaient des baudriers de cuir de vache au lieu de ceinturons. Les mousquetaires renfermaient leurs charges de poudre dans un étui cylindrique de bois ou de fer-blanc, suspendu à une bandoulière.

La première innovation introduite dans l'infanterie, sous le règne de Louis XIV, est celle des compagnies de grenadiers, laquelle remonte à 1672. Les grenadiers ont reçu leur nom de la fonction qu'ils exerçaient primitivement dans les siéges, où ils étaient chargés de lancer des grenades dans les chemins couverts et sur les brèches.

Ils existaient antérieurement à l'époque dont il s'agit; mais ils étaient disséminés dans tous les régiments, au nombre de quatre par compagnie.

On commença par attacher une compagnie de grenadiers à chaque régiment, et bientôt après, une à chaque bataillon, ainsi que cela se pratique encore aujourd'hui.

A partir de leur réunion en compagnies, ils furent armés de fusils et de baïonnettes à manches de bois (1), que l'on enfonçait dans le canon après avoir tiré, lorsqu'on devait joindre l'ennemi.

La compagnie de grenadiers se formait à la droite du bataillon, sans y être jointe. Elle pouvait s'en détacher à volonté, pour remplir telle destination qu'on voulait lui assigner, ses armes la rendant également propre au choc et aux combats irréguliers. Quoique les grenadiers ne fussent point indispensables au mécanisme des lignes, ils devenaient cependant fort utiles dans l'ordre de bataille, pour fermer en partie les intervalles compris entre les bataillons, lesquels, suivant Puységur, étaient du quart de leur front

(1) Les premières baïonnettes furent fabriquées à Bayonne, et c'est de là que ces armes ont reçu leur nom. Le pistolet rappelle aussi le lieu de son invention, Pistoie en Toscane.

On remplaça les quatre grenadiers qu'il y avait primitivement dans chaque compagnie, par un nombre égal de soldats armés de fusils et de baïonnettes.

L'ordonnance ayant été réduite à six rangs, vers la même époque, on ne conserva que deux files de piquiers. Ce qui donne lieu de remarquer que, à la mort de Turenne (1675), il ne restait plus qu'un quart des anciennes armes.

C'était trop, sans doute, de seize compagnies (1) par bataillon, et trop peu de cinquante hommes par compagnie. D'une part, il en résultait que les colonnes (2) s'allongeaient considérablement; que les déploiements étaient lents; que les détails se compliquaient; et, de l'autre, qu'il y avait trop d'officiers comparativement à la quantité de soldats (3). Mais il n'en faut pas moins admirer l'harmonie qui existe entre les divers éléments de cette organisation. Les piques sont en nombre suffisant pour former deux rangs en avant des mousquetaires; et l'ordonnance de ceux-ci est telle que les feux peuvent se continuer sans interruption et sans perte de temps (4). On faisait les compagnies faibles pour per-

(1) Nous ne croyons pas devoir comprendre les grenadiers dans l'organisation tactique du bataillon.

(2) On commençait, dès lors, à se former en colonne pour faire route, mais non pour combattre et encore moins pour manœuvrer. Quelquefois, on se bornait à doubler l'ordonnance, ou, ce qui revient au même, à marcher par le flanc sur douze de front. (*Daniel*, tom. I, pag. 349. —*Voy*. aussi Puységur et Montécuculli.)

(3) Il faut remarquer néanmoins que les officiers, étant armés de la demi-pique, pouvaient prendre part à l'action et ajouter à la résistance du bataillon au moment du choc. Ceci ne veut pas dire que, adoptant le sentiment du maréchal de Puységur, nous voudrions qu'on donnât des fusils ou toute autre arme que le sabre aux officiers d'infanterie; car nous pensons, bien loin de là, qu'il faut écarter soigneusement tout ce qui tendrait à interrompre ou à diminuer la surveillance qu'ils doivent exercer sur leur troupe, et à les empêcher d'apercevoir ce qui se passe en avant et autour d'eux.

(4) Les feux s'exécutaient toujours successivement et par rangs. « Les

mettre aux colonnes de marcher facilement sur les routes étroites de ce temps-là, et pour diminuer le travail lorsqu'on devait s'ouvrir un passage (1). La nécessité où l'on était de faire arriver promptement les piquiers au secours des mousquetaires, lorsqu'ils allaient être chargés par la cavalerie, engageait encore à restreindre la force des bataillons et même des compagnies, afin d'accourcir les distances à parcourir. La proportion des fusiliers dans chaque compagnie est à peu près la même que celle des grenadiers dans le bataillon; les uns et les autres étaient considérés comme une sorte d'infanterie légère, et ils en remplissaient ordinairement le rôle, ensemble ou séparément. Enfin, le nombre 16, ne comprenant que des facteurs pairs, se prêtait plus que tout autre nombre à des combinaisons régulières.

A cette époque, l'armement et la manière de se former de l'infanterie étaient à peu près les mêmes dans toute l'Europe, et il n'y avait que sous le rapport de la force et du nombre des compagnies que les régiments présentaient quelque différence.

Les Suisses, comme s'ils avaient voulu perpétuer le souvenir de leurs premières organisations, composaient leurs

« mousquetaires s'arrangent à six de hauteur, dit Montécuculli, parce qu'ils « peuvent se régler de manière que le premier rang ait rechargé quand le « dernier aura tiré, et qu'il recommence à tirer, afin que l'ennemi ait un « feu continuel à essuyer. S'il y avait moins de six rangs, le premier ne « pourrait pas avoir rechargé quand le dernier aurait tiré : ainsi le feu ne « serait pas continuel; et si, au contraire, il y en avait plus de six, le pre- « mier serait obligé de perdre du temps, et d'attendre que les derniers eus- « sent tiré pour recommencer. »

(1) Les armées n'étaient pas encore manœuvrières; c'est pourquoi l'on marchait par lignes ou par portions de lignes, soit en colonne, soit de flanc, pour ne pas déranger une symétrie qu'il eût été difficile de rétablir si l'ennemi était venu à se présenter. Cette précaution paraîtra sage sans doute; mais elle nécessitait des travaux immenses pour ouvrir les chemins, et l'adversaire ne manquait jamais d'être informé de la direction qu'on allait prendre.

bataillons de quatre compagnies de deux cents hommes chacune, y compris quatre officiers.

Dans l'infanterie allemande, les bataillons étaient de huit cents hommes chacun, non compris les officiers. Les Allemands avaient pris cet usage des Suédois, dont, comme nous l'avons dit, les régiments se composaient de huit compagnies de cent vingt-six hommes. Montécuculli, n'adoptant pas cette organisation, propose, on ne sait trop pourquoi, de former les régiments de dix compagnies de cent cinquante hommes.

Les Suisses et les Allemands n'avaient point de grenadiers; mais on trouvait, ainsi que dans notre infanterie, un certain nombre de soldats par compagnie qui en faisaient le service (1).

Montécuculli prescrit cinq combinaisons différentes des piques et des mousquets, que nous nous contenterons d'indiquer, en laissant aux élèves le soin de les discuter et d'en apercevoir les inconvénients.

1° Tous les piquiers au centre et les mousquetaires sur les ailes; c'était la formation la plus habituelle.

2° Les piquiers restant au centre de leurs compagnies respectives, et celles-ci se rangeant l'une à côté de l'autre.

3° Moitié des mousquetaires en avant des piquiers, et moitié derrière.

4° Tous les mousquetaires derrière les piquiers, ceux-ci ayant le genou en terre. Dans ces deux derniers cas, des feux partent de tout le front du bataillon,

5° En mêlant alternativement un piquier et un mousquetaire.

Tous ces arrangements sont plus ou moins défectueux; mais un vice particulièrement remarquable, c'est que les officiers s'y trouvent presque toujours séparés de leurs com-

(1) Cette circonstance donne lieu de croire que la proportion des armes à feu devait être un peu plus forte dans notre infanterie, que dans celle des Suisses et des Allemands.

pagnies ; que le bataillon forme un tout sans parties distinctes, et que personne n'ayant un nombre déterminé d'hommes à commander, il fallait peu de chose pour mettre le bataillon en désordre.

Voici ce qu'on recueille au sujet du rôle et de la place *la plus habituelle* (1) de chacun dans l'ordonnance.

Il était prescrit de s'aligner à droite, et de conserver entre les bataillons des intervalles de cinquante à soixante pas, suivant Daniel, et de trente seulement, au rapport de Puységur.

Dans la marche en bataille, et hors de la portée de l'ennemi, les lieutenants et sous-lieutenants, la pique à la main, se plaçaient à un pas en avant du premier rang, et les capitaines à deux pas. Ils se retournaient de temps en temps pour redresser les alignements, ou pour rappeler le soldat à son devoir s'il s'en écartait.

Comme on ne consultait que l'ancienneté du grade, dans cet arrangement, il en résultait que les officiers ne restaient pas sur le front de leurs compagnies respectives.

On devait laisser une certaine distance entre les rangs (2). Les files se touchaient sans se gêner.

Lorsqu'on marchait *piques baissées* aux ennemis, les capitaines et les autres officiers se serraient sur l'ordonnance *de façon qu'ils eussent la moitié du corps dans le premier rang*, *afin*

(1) Nous avons dit *la plus habituelle*, parce qu'en effet Puységur nous apprend qu'il n'y avait aucune uniformité dans l'arrangement des troupes.

(2) Au rapport de Daniel et de Montécuculli, cette distance était de deux pas, et, suivant Puységur, de douze pieds ou de deux longueurs de hallebarde. Il faut conclure de ceci et de ce que nous avons dit des différentes manières de mélanger les mousquets et les piques, qu'il y a loin de la tactique élémentaire de ce temps-là à celle de nos jours.

Ce désaccord entre les auteurs militaires du règne de Louis XIV provient peut-être aussi de la différence des dates de leurs ouvrages. A une époque où les détails étaient loin d'être fixés, et lorsque déjà une foule d'écrits tendaient à des réformes, à des innovations, ce qui se faisait au commencement d'une année, pouvait ne plus se faire à la fin.

d'apercevoir la droite et la gauche du bataillon. Ainsi, ils n'étaient pas plus dispensés de la génuflexion que le soldat pendant les feux.

Celui qui commandait le bataillon se plaçait au centre, à un pas en avant des capitaines. Il avait à ses côtés deux officiers et deux sergents choisis, qui servaient en même temps à couvrir les drapeaux (1) placés en arrière, au premier rang des piques.

Il y avait ordinairement un sergent aux extrémités de chaque rang.

Trois officiers sur la droite, et autant sur la gauche, achevaient d'encadrer le bataillon. L'un d'eux était à la demi-file, un autre, entre le premier et le second rang; le troisième, entre le cinquième et le sixième.

Trois capitaines, autant de lieutenants et de sous-lieutenants, surveillaient le derrière du bataillon. Ces officiers et le reste des sergents formaient une ligne à un pas du dernier rang.

Au moment du choc, les rangs se serraient à un pied de distance.

Il y avait quelques changements dans ces dispositions pour les régiments étrangers au service de la France, dont les compagnies étaient plus fortes.

L'usage de séparer les officiers de leur troupe et de les éparpiller sur tout le pourtour du bataillon subsistait encore du temps de Louis XV, et cependant l'armement de l'infanterie était devenu uniforme.

L'organisation de l'infanterie éprouva différents changements sur la fin du règne de Louis XIV.

Le nombre des régiments devint prodigieux (2), et plusieurs ne comprenaient qu'un bataillon de quatre à cinq cents hommes.

(1) Il y en avait trois par bataillon.

(2) Il était de deux cent soixante-quatre en 1674. (*Histoire de la Milice française*, tome II, pag. 406.)

Depuis 1688, il n'y avait plus que douze compagnies par bataillon non compris les grenadiers, et ces compagnies ne dépassaient pas quarante hommes (1).

Comment s'expliquer cette réduction dans la force des bataillons, au moment où les armées, étant plus nombreuses que jamais, semblaient exiger des cadres plus étendus? Aurait-on cru trouver dans ces changements un nouveau moyen de mobilité (2)? Aurait-on pensé que, en multipliant les états-majors et les agents de toute espèce, on rendait la discipline plus exacte et les embarras moins grands? On se serait trompé. Il est rare que l'on perfectionne une machine en y ajoutant de nouveaux rouages; car plus ils sont nombreux, plus les frottements augmentent et plus les frais d'entretien deviennent onéreux. En toutes choses, il est certaines limites qu'on ne dépasse pas sans tomber dans de graves inconvénients. De trop gros bataillons appesantissent la marche des armées; de trop petits ne présentent aucune consistance, accroissent la confusion, et, par cela seul, nuisent à la mobilité.

Il est, au reste, plus vraisemblable que Louis XIV multiplia les grades dans l'intention de récompenser une noblesse généreuse, qui n'avait cessé de donner des preuves de son dévouement, et dont les services devenaient alors plus indispensables que jamais. Mais cette mesure, toute estimable et toute naturelle qu'elle paraisse, avait cependant son mauvais côté; elle tendait à détruire l'émulation, en ouvrant un champ plus vaste à l'intrigue, et en affaiblissant la considération attachée aux grades inférieurs; elle éveillait l'ambition, mais non cette ambition louable, fondée sur le mérite; en augmentant les prétentions de l'officier, elle le rendait frondeur et mécontent. On n'a pas oublié que ce fut au plus fort de la

(1) Daniel et Feuquières. — En 1710, les bataillons de l'armée de Flandre n'étaient que de trois cents à trois cent cinquante hommes. (*Lettre de Villars au ministre Devoisins*, en date du 24 mars 1710.)

(2) Déjà, pour atteindre ce but, on avait multiplié les dragons, on avait mis à cheval une partie de l'infanterie.

décadence de la milice romaine que les titres et les distinctions honorifiques apparurent en foule. De tels abus sont toujours la conséquence d'un commencement de dégénération, et les signes certains d'un mouvement rétrograde. Si l'influence ne s'en fit pas sentir aussi fortement, au temps de Louis XIV que sous les empereurs, c'est que l'art avait pris son essor, et que, dans le reste de l'Europe, on s'occupait d'améliorations dont nous sûmes profiter. Et d'ailleurs, la critique d'écrivains tels que Feuquières et Puységur ne devait-elle pas nous éclairer? Leur improbation ne suffisait-elle pas pour prévenir les effets d'un système aussi vicieux.

Écoutons Feuquières à ce sujet : « Je trouve, dit-il, de « grands abus, fort préjudiciables au service du roi, dans la « manière même dont les corps de troupes, qui forment une « armée lorsqu'elle est assemblée, ont été composés dans « ces derniers temps. Ils ont été multipliés à un tel excès, que « ce ne sont presque plus que des noms sur un ordre de ba- « taille sans consistance sur la ligne, lorsqu'il faut que l'ar- « mée combatte. Les jeunes gens sans expérience à qui l'on « a donné des régiments ont dégoûté les vieux officiers, qui « étaient à la tête des vieux corps, parce qu'ils se sont trou- « vés dans la nécessité d'obéir à des enfants. Ces mêmes en- « fants ont proposé au ministre des sujets incapables qui ont « tous été agréés.

« L'avidité et la facilité de s'entendre avec les commissaires « des guerres ont fait que les revues ont été peu exactes, de « sorte que le roi se trouve à présent continuellement volé, « et sur le nombre des soldats qui manquent dans les compa- « gnies, quoique payés par l'état de la revue.

« Aussi, trouve-t-on un bataillon excellent, lorsqu'il entre « en campagne à cinq cents hommes, au lieu que, sous les « ministres précédents, on eût cassé un capitaine, ou au « moins lui aurait-on retenu une somme, si sa compagnie ne « s'était pas trouvée complète en entrant en campagne, et le « colonel aurait reçu une lettre de réprimande fort sévère,

« dans le régiment duquel il se serait trouvé plusieurs com-
« pagnies qui n'auraient pas été complètes. »

Ici, l'auteur improuve l'usage où l'on fut, dans le cours de la guerre de la *Succession*, de lever des Français pour tenir au complet les armées de nos alliés, les Espagnols, les Bavarois et les Italiens; puis il continue en ces termes :

« La faiblesse des compagnies, *jointe à celle de leur nom-*
« *bre* (1), dans les bataillons et escadrons, produit encore un
« inconvénient terrible dans les occasions. C'est que pour
« faire occuper au bataillon ou à l'escadron le même front
« que celui du bataillon ou escadron de l'ennemi, on est forcé
« de ne mettre les bataillons qu'à quatre de hauteur, et les
« escadrons à deux, ce qui ne peut, à la longue, faire tenir
« contre une troupe qui est sur six ou sur trois de hau-
« teur (2).

« Je conclus donc que le service ne peut être ni bon, ni si
« bien fait qu'il l'était autrefois, et qu'il faut quitter la ma-
« nière présente pour reprendre l'ancienne ; *car enfin, plu-*
« *sieurs désordres contribuent aux malheurs qui arrivent à nos*
« *armées, et il faut se redresser sur tout, sans quoi le dépéris-*
« *sement deviendra sans remède.* »

Ce sur quoi il eût surtout fallu se redresser, pour nous servir de l'expression de Feuquières, c'était sur le jeu et le luxe de la table, qui dès lors entretenaient l'insubordination et un malaise général dans l'armée. Villars s'éleva fortement contre un genre de corruption si funeste à la discipline et à l'esprit militaire; mais il le fit en vain, puisque les

(1) Feuquières eût dû se borner à faire remarquer la faiblesse des compagnies, et ne point parler de leur petit nombre; car c'était encore trop de treize par bataillon. Toutefois, on lui pardonne volontiers de vouloir reproduire un système d'organisation dont les victoires passées semblaient avoir prouvé l'excellence.

(2) L'ordonnance étant une pour tous les cas, on devait nécessairement la tenir plus profonde qu'elle ne l'a été depuis que l'on a su passer rapidement de l'ordre de bataille à l'ordre en colonne, et réciproquement.

mêmes vices existeront, avec une nouvelle intensité sous le règne suivant (1). Comment parvenir à des réformes, lorsque la cour elle-même encourageait au mal par ses exemples et ses résolutions? de longues et déplorables guerres avaient épuisé le trésor ; mais était-ce bien dans des opérations fiscales sur tous les emplois qu'il convenait de chercher le remède? et parce que le mode ordinaire de recrutement ne suffisait pas aux besoins de l'armée, devait-on accorder le commandement des compagnies à ceux qui voulaient bien les lever à leurs frais, et qui vendaient ensuite à leur profit les emplois subalternes (2)? c'est évidemment à de tels abus, sans cesse reproduits avec le temps, qu'il faut attribuer cette monstrueuse superfétation d'officiers dont nous verrons si amèrement se plaindre le ministre Saint-Germain. Il était impossible qu'un pareil état de choses n'apportât pas quelque altération dans la constance et l'énergie des combattants, et c'est effectivement ce que laissent entrevoir la correspondance de Villars (3) et plusieurs autres documents de l'époque. Nous nous bornerons à citer le fragment suivant d'une circulaire de Louis XIV aux gouverneurs des places. « Quelque satisfaction que j'aie, leur dit-il, de « la belle et vigoureuse défense qui a été faite dans les der- « nières places assiégées ; et que les commandants se soient « distingués en soutenant plus de deux mois leurs dehors, « j'estime cependant qu'on peut défendre aussi longtemps « et plus le corps de place, je m'en tiens donc aux anciens « ordres contenus dans toutes les patentes de gouverneurs,

(1) « Enfin, madame, écrit-il à madame de Maintenon, que le roi fasse « renouveler ses pragmatiques contre le luxe des tables, n'en tirât-il d'autre « utilité que d'avoir fait ce qui dépend de lui pour rendre ses sujets plus « sages et plus réglés. » (*Vie de Villars*, tom. I, pag. 53.)

(2) *Voy.* les *Mémoires de Saint-Germain*, pag. 73.

(3) Il y saisit toutes les occasions de répéter que les subalternes servent mal ; qu'il est obligé de se trouver partout, et de remplir le rôle de général et de simple officier.

« de ne jamais rendre une place que l'on n'ait du moins sou-
« tenu plusieurs assauts au corps de la place (1). »

Ainsi, l'ordre moral et l'ordre matériel avaient subi une même altération depuis que Turenne n'était plus. Luxembourg et Catinat arrêtèrent quelque temps le torrent des abus par l'ascendant de leur génie; mais ce torrent n'en devint que plus impétueux pendant la guerre de la Succession.

Plusieurs innovations utiles se rattachent, il est vrai, à cette époque; mais peut-être furent-elles moins le résultat des supputations des tacticiens, que l'effet d'une sorte d'entraînement irrésistible, né du caractère et de la sagacité du soldat français; lequel manque rarement de découvrir et d'adopter ce qu'il y a de mieux à faire.

En 1703, l'infanterie abandonna l'usage de la pique et fut entièrement armée de fusils avec des baïonnettes à douilles. Par suite de ce changement, on réduisit l'ordonnance à quatre rangs.

Les sergents conservèrent la hallebarde, et les officiers la demi-pique de sept à huit pieds, ou *esponton*.

On doit croire, d'après Feuquières, qu'une innovation aussi importante, et que ne cessaient de provoquer les officiers les plus expérimentés, aurait été principalement la conséquence de l'impossibilité où l'on était depuis quelque temps de conserver des piques jusqu'à la fin d'une campagne.

« On s'est enfin débarrassé des piques, dit cet écrivain,
« et l'on a reconnu qu'un bataillon fraisé de baïonnettes, et
« dont il sortait un grand feu, était plus capable de résister
« à la cavalerie *que mal fraisé du peu de piques qu'on pou-*
« *vait conserver à la fin d'une campagne.* »

Etait-ce parce que l'on perdait plus de piquiers que de mousquetaires que les premiers finissaient par ne plus suffire

(1) *Vie de Villars*, tom. I, pag. 365.

pour couvrir les seconds? cela n'est pas vraisemblable, et l'on conçoit même que le contraire devait arriver, les occasions de combattre étant plus fréquentes pour le mousquetaire que pour le piquier. La diminution des piques provenait encore moins de la difficulté de remplacer une arme aussi simple, et que le soldat pouvait aisément entretenir et même réparer. Ainsi, il faut attribuer à d'autres causes l'abandon des piques.

Peut-être doit-on les voir, ces causes, dans la répugnance que nous avions toujours montrée à nous servir d'une arme qui contrariait l'humeur et les habitudes nationales, en obligeant le soldat à ne combattre que dans certains cas, devenus journellement de plus en plus rares, et en l'exposant à recevoir des blessures sans pouvoir s'en venger immédiatement. Cette répugnance est attestée par la nécessité où l'on fut constamment d'accorder un supplément de solde aux piquiers, qui recevaient, même encore au temps de Louis XIV, dix sols par mois de plus que les mousquetaires (1). La réputation de nos premiers arquebusiers, et l'accroissement rapide des armes à feu dans nos armées, indiquent au contraire que nous adoptâmes ces armes avec enthousiasme. L'habitude où nous étions depuis longtemps de nous servir, pour ainsi dire exclusivement, de l'arc ou de l'arbalète, nous fit préférer la nouvelle arme à la pique, et dès lors, celle-ci devint un objet de contrariété pour nos fantassins. Si les faits n'attestaient pas suffisamment cette préférence pour les armes à feu, nous dirions, dans le langage du maréchal de Saxe, qu'elle existe dans le *cœur humain*, et qu'il n'y a que des moyens coercitifs qui puissent l'empêcher de se manifester. Le dégoût pour la reine des armes, suivant l'expression de Montécuculli, dut surtout se faire remarquer après que l'invention de la baïonnette eut appris qu'on pouvait être à la fois piquier et mousquetaire, et davantage encore lorsqu'il n'y eut plus qu'une petite fraction

(1) Quincy, *Histoire militaire de Louis XIV*.

des compagnies armée à l'antique (1). On conçoit, d'après cela, que la revue d'entrée en campagne une fois passée, le piquier n'avait rien de plus empressé que de solliciter de son capitaine l'autorisation d'échanger son arme contre un fusil, à la première occasion qui se présenterait : les officiers se prêtaient d'autant plus volontiers à cette irrégularité, qu'elle augmentait le nombre des soldats *propres à tout*, et qu'ils y trouvaient peut-être un léger bénéfice, à cause de la différence de la solde du piquier à celle du mousquetaire. Voilà, selon nous, le motif principal de la réduction des piques à la fin des campagnes, et celui de cette révolution dans l'armement qui fut, comme on voit, bien plus l'œuvre du soldat que des généraux ou du ministre.

Dès l'année suivante, notre infanterie prouva par l'usage qu'elle fit de la baïonnette à la bataille de Spire, que cette arme nouvelle avait été adoptée avec ardeur. L'événement est trop remarquable pour ne pas être rapporté ; il présente d'ailleurs matière à réflexion.

Le maréchal de Tallard assiégeait Landau depuis près d'un mois, lorsque le prince de Hesse passa le Rhin à la tête d'une armée formidable pour venir dégager la place.

Tallard, informé à temps, quitte le siége et marche au-devant des Impériaux, qu'il trouve occupés à passer un des bras du Spirebach. L'occasion se montrait favorable, mais, pour en profiter, il fallait bien se garder de faire un déploiement qui eût donné le temps à l'ennemi d'achever son mouvement et de prendre ses mesures. Le maréchal n'hésite pas, disent les historiens, et, pour la première fois, nos troupes chargèrent en colonne à la baïonnette. La nouvelle manœuvre eut le plus grand succès, malgré la résistance opiniâtre de l'ennemi. Notre cavalerie, profitant habilement des ouvertures pratiquées par nos colonnes dans les lignes

(1) A la bataille de Steinkerque, nos soldats jetèrent leurs mousquets et leurs piques, pour se servir des fusils arrachés aux ennemis. (*Campagnes de Luxembourg.*)

opposées, acheva de les culbuter. La victoire fut complète et la déroute entière. Landau capitula le lendemain. Une hyperbole assez peu réfléchie a gâté le mérite d'une action si mémorable. « Votre armée, écrivit Tallard à Louis XIV, a « conquis plus de drapeaux qu'elle n'a perdu de simples sol« dats (1). »

Ce premier essai de l'attaque en colonne ne fut point compris, et passa comme inaperçu. Quelques écrivains, n'appréciant pas cette nouvelle tactique, en ont fait une critique peu judicieuse, Feuquières est de ce nombre. Folard, au concontraire, mu par son affection pour l'ordre profond, ne trouve pas de termes assez forts pour louer le général français; il le compare à Régulus, et la bataille de Spire à celle d'Adis. Au lieu de ces controverses insignifiantes pour l'art, il nous semble qu'on pouvait élever une question plus intéressante; c'était de s'assurer si cette affaire ne fut pas le résultat de l'instinct de nos colonnes, qui, se voyant près d'un ennemi morcelé et en désordre, se précipitèrent sur lui de leur propre mouvement. La chose est arrivée plus d'une fois; et ce qui donne lieu de penser que la volonté du général put bien ne pas être consultée, c'est qu'on ne voit rien dans les préalables de l'action qui dénote un plan arrêté, et, par conséquent, encore moins l'intention de déroger à la manière habituelle de combattre. Pourquoi Tallard, qui commanda en chef par la suite, n'a-t-il pas essayé une seconde fois d'une manœuvre qui lui avait si bien réussi? Nous sommes loin de vouloir diminuer le mérite de qui que ce soit; mais il se peut, néanmoins, que l'empressement de nos troupes à se servir de la baïonnette ait plus contribué à une exception aussi remarquable, que les calculs du maréchal.

Ce ne fut que huit ans après la bataille de Spire, que l'on fit une seconde épreuve de l'attaque en colonne. Voici dans quelle circonstance et à quelle occasion.

(1) *Voy.* l'*Histoire de Quincy*, déjà citée, les *Mémoires de Feuquières*, et les *Commentaires de Folard sur l'Histoire de Polybe*.

La guerre de la Succession, qui ne fut pour nous qu'une longue suite de revers, avait placé la France dans une de ces crises qui, plus d'une fois, ont mis fin aux empires. Une dernière campagne allait décider du sort de la monarchie, à la ruine de laquelle tout semblait conspirer. L'ennemi était maître d'une partie des places du nord, et Louis XIV avait perdu ses meilleurs généraux. Un homme seul restait, capable d'arrêter le cours de nos désastres, c'était Villars. Le roi, qui savait apprécier les talents, et que peu de princes ont égalé dans l'art de connaître les hommes, venait de lui confier le soin de sauver l'état.

« Vous voyez, lui avait dit le monarque, où nous en « sommes ; vaincre ou périr, chercher l'ennemi et donner « bataille.—Sire, c'est votre dernière armée.—N'importe, « je n'exige pas que vous battiez l'ennemi, mais que vous « l'attaquiez. Si la bataille est perdue, vous ne l'écrirez qu'à « moi seul ; vous ordonnerez au courrier de ne voir que « Blouin (1). Je monterai à cheval, je passerai par Paris, « votre lettre à la main. Je connais les Français : je vous « mènerai deux cent mille hommes, et je m'ensevelirai avec « eux sous les débris de la monarchie ! » Cette résolution était belle et digne de son auteur. Nos aïeux y eussent applaudi avec enthousiasme ; mais Villars combattit, et la France fut sauvée (2).

« Les alliés ouvrirent la campagne avec un attirail de « guerre tout-à-fait extraordinaire, dit Folard ; cela était

(1) C'était le concierge du château de Versailles, dans lequel le roi avait une confiance particulière.

(2) L'entreprise sur le camp de Denain est, suivant l'opinion de Folard, l'*ornement et la couronne* du maréchal de Villars. » Quand il n'aurait aucune « autre action que celle-ci, il serait immortalisé ; il mériterait de monter au « rang et au grade des capitaines les plus célèbres, et de ceux auprès des- « quels Sylla se plaçait. » Cette louange, de la part de Folard, n'est point sans intention : le maréchal avait vaincu par l'emploi de la colonne, et cet écrivain fut toujours, comme on sait, l'admirateur outré de toute ordonnance profonde.

« fort prudent : on ne va pas très loin sur le chemin d'une « capitale, quelque aplani qu'il puisse être, si les préparatifs « ne sont conformes à la grandeur de l'entreprise. Après « la prise du Quesnoi, ils investissent Landrecies (ils n'avaient « que ce pas à faire pour pénétrer la France), qui était une « affaire de peu de jours avec des forces si formidables. Les « gens éclairés croyaient même cette bicoque plus bicoque « qu'elle n'était en effet, en faisant abstraction de ses rem- « parts et de ses ouvrages.

« Un dessein aussi grand que celui qu'ils avaient, deman- « dait des mesures, des précautions prises de loin, et une ex- « trême défiance contre les entreprises hardies. D'un autre « côté, notre général sentait bien que l'extrême prudence, « si à la mode dans nos armées, en ces temps-là, par les in- « fortunes précédentes, était dangereuse dans la situation « où il se trouvait, et qu'un coup de nécessité pouvait seul « le tirer d'intrigue ; mais les ennemis l'en dispensèrent pour « avoir négligé cette maxime, que la prévoyance contre les « accidents qui se présentent naturellement à l'esprit est le « fondement des grandes entreprises. Villars profite de cette « négligence ; il pense à leur couper les vivres (1). L'idée de « cette entreprise ne pouvait venir que d'un homme de beau- « coup d'esprit, d'un grand sens, et qui ajoutait à tout cela « une grande connaissance du pays. Cet homme, muni d'une « grande pensée, ouvre cet avis à la cour et le fortifie de « tous les raisonnements les plus propres pour en faire sentir « l'importance et la nécessité. La cour l'approuve, et le ma- « réchal de Villars l'embrasse. Il était trop habile pour le « rejeter. Le projet était grand et l'exécution délicate, « sujette à bien des obstacles et à de fâcheux inconvé- « nients. Le maréchal les surmonte tous par son adresse « et par des mesures si secrètes, si rusées, si fines, si « justes et si bien concertées, que c'est un sujet d'admira-

(1) Nous dirions aujourd'hui la ligne d'opérations.

« tion et un fonds inépuisable d'instruction pour les gens de « guerre (1). »

Les ennemis s'étaient bornés à élever, avec beaucoup de négligence, une ligne de retranchements pour couvrir la communication de Marchiennes à Denain, et de là jusqu'à leur quartier général. « Cette ligne, reprend Folard, fut baptisée « du nom de *Grand chemin de Paris*. Villars, qui voit tant de « négligence et de sécurité dans ces gens-là, coupe ce chemin « avec son épée comme un nœud gordien. Il fait un mouve- « ment par la gauche, en donnant jalousie par la droite avec « tant de bonheur, d'intelligence, de secret et d'adresse pour « cacher et escamoter sa marche, qu'il arrive sur l'Escaut, le « passe sur un pont avec encore plus de bonheur (2), et en- « veloppe Denain. Après quelque incertitude de ce qu'il ferait « par rapport à ses forces, qui n'étaient pas toutes arrivées, « le maréchal de Montesquiou (3) ayant remarqué la faiblesse « des retranchements des ennemis, et je ne sais quoi d'agité « et de flottant dans leur contenance, se détermine à expé- « dier promptement cette affaire. En effet, le temps pressait; « Montesquiou avait rangé quarante bataillons, non sur plu- « sieurs lignes, selon la méthode ordinaire, lorsqu'on ne peut « combattre sur un très grand front, mais à la queue les uns « des autres, *à peu près en colonne* (4), s'ils n'eussent été sur « quatre de profondeur, et trop éloignés les uns des autres

(1) Le projet de Villars est en effet une conception stratégique des plus remarquables.

(2) Le retard de l'équipage de pont, qu'on avait laissé à la queue des colonnes, faillit faire échouer l'entreprise.

(3) Il servait sous les ordres de Villars.

(4) Folard, prévenu en faveur de cette puissance imaginaire qu'il attribue à la pression, trouve, sous ce rapport, les colonnes du maréchal de Montesquiou défectueuses. Pour nous, nous pensons que ce sont les seules raisonnables; que par ce mode de colonne seulement on peut passer, avec toute la rapidité désirable, de la ligne à la colonne, et de la colonne à la ligne; ce qui est toute la question, et j'ai presque dit toute la tactique. (*Note de M. de Carrion-Nisas.*)

« pour avoir le poids et la force de nos colonnes. Quoi qu'il « en soit, ce maréchal ayant reçu ses ordres, se met à la tête « de l'infanterie, marche droit aux retranchements, les at- « taque d'insulte, et les emporte sans presque aucune perte ; « les ennemis en foule cherchent leur retraite par leur pont « qui se rompt, et tout ce qui reste en deçà est culbuté et « précipité dans la rivière. Par cette action, le chemin de « Paris s'évanouit à la manière des éclairs qui éblouissent et « se dissipent d'abord. »

Le traité d'Utrecht ayant mis un terme aux hostilités, peu de temps après l'affaire de Denain, on perdit de vue le système des colonnes pour n'y plus revenir que dans le cours de la guerre de *Sept-Ans*.

C'est ici le lieu de parler de la maison militaire de Louis XIV.

§ IV.

De tout temps il a existé des troupes destinées spécialement à la garde des souverains, et, en général, des chefs des gouvernements.

Les rois de Sparte avaient six cents gardes à cheval, appelés *scirites*. Depuis les troubles excités par Marius, la garde des consuls se composait d'une cohorte au moins, indépendamment du corps des *élus*, qui s'y trouvait annexé pendant la guerre. Les empereurs romains eurent tous une maison militaire considérable. On comptait neuf cohortes prétoriennes au temps d'Auguste, et plus du double à l'époque d'Alexandre-Sévère. Les prétoriens prirent toujours une part fort active aux mouvements politiques et aux révolutions ; plus d'une fois même ils furent les agents de la ruine de celui qu'ils auraient dû défendre au prix de leur vie.

Une foule de seigneurs, de chevaliers et d'écuyers se pressaient sur les pas des rois du moyen âge, et leur servaient de garde. On voit Philippe-Auguste, menacé par le Vieux de la Montagne, s'entourer (en 1192) d'une compagnie de gens

armés de massues, que les historiens du temps désignent sous le nom de *servientes armorum* (1); ils faisaient le service à pied et à cheval. Cette compagnie, que les historiens citent pour sa conduite honorable à Bouvines (2), fut supprimée sous le règne de Charles V, et remplacée par une troupe plus ou moins nombreuse de gentilshommes armés de toutes pièces, que l'on appelait *écuyers du corps*.

Il existait dès lors une seconde compagnie de soldats palatins, la compagnie *des gardes de la prévôté de l'hôtel du roi*, créée par Philippe-le-Hardi, en 1271.

La garde des rois reçut une organisation régulière en même temps que les autres corps; l'infanterie ne commença à y figurer qu'après avoir acquis un peu de considération, c'est-à-dire vers l'époque de Louis XII ou de François Ier.

Les historiens rapportent que Charles-Quint se faisait garder par six mille vieux soldats espagnols; et ils ajoutent que ce corps d'infanterie était la meilleure portion de l'armée de ce prince.

La maison militaire des rois de France, progressivement augmentée à partir de Charles VII, se composait ainsi qu'il suit au temps de Louis XIV :

1° Quatre compagnies de *gardes du corps*, fortes chacune de trois cents chevaux au moins, et commandée par un capitaine, trois lieutenants et trois enseignes.

Il y avait six brigades par compagnie, à la tête de chacune desquelles était un lieutenant ou un enseigne.

La plus ancienne des compagnies des gardes du corps est celle dite *écossaise*. Elle fut créée par Charles VII, en 1440, dans le but de récompenser les services et la fidélité des Écossais qu'il avait à sa solde (3). Les Français, qui d'abord

(1) *Histoire de la Milice française*, tom. II, pag. 93.

(2) Dulaure, *Histoire de Paris*, tom. II, pag. 119.

(3) Il y avait toujours eu un bon nombre d'Écossais au service de la France depuis le règne de Charles V. Il paraît même qu'ils figuraient déjà

ne pouvaient être admis à faire partie de cette compagnie, s'y introduisirent peu à peu pendant les règnes de Henri II et de Charles IX, au point qu'elle n'était déjà plus écossaise que de nom, à la mort de Henri IV.

Cette compagnie fournissait vingt-cinq gentilshommes appelés *archers de la manche*.

Les trois autres compagnies n'ont point été instituées en même temps; mais il n'entra jamais que des nationaux dans leur composition.

Louis XI mit sur pied une garde de cent gentilshommes, avec une suite de deux archers pour chacun. Cette organisation ne dura que peu de temps. Les archers furent séparés des gentilshommes, et formèrent un corps particulier que Daniel désigne comme la seconde compagnie des gardes du corps. Les gentilshommes dont nous venons de parler sont ceux que dans la suite on appela *gentilshommes au bec de corbin* (1).

Louis XI voulant multiplier la surveillance autour du Plessis-lès-Tours, où il se retira sur la fin de son règne, frappé de l'idée qu'on en voulait à sa vie (2), créa une nouvelle compagnie de cent archers; c'est la troisième des gardes.

auprès de la personne des derniers rois de la seconde race, et qu'il y en avait eu vingt-quatre en 886, qui seraient les premiers *gardes de la manche*.

(1) Charles VIII institua une seconde compagnie de cent gentilshommes qui exista jusqu'en 1688. Indépendamment de la lance et de l'épée, ils portaient une hache que les historiens appellent tantôt *bec de faucon* et tantôt *bec de corbin*.

(2) « En premier lieu, dit Commines, il n'entrait guère de gens dans le « Plessis-du-Parc, excepté gens domestiques et les archers, *dont il avait « quatre cents, qui, en bon nombre*, faisaient tous les jours le guet, et se « promenaient par la place et gardaient la porte. » Le même auteur cite les archers des gardes comme s'étant particulièrement signalés à la bataille de Fornoue. Ils étaient déjà connus pour le siége de Pontoise, où ils montèrent à l'assaut. Ils s'étaient aussi fort distingués à Montlhéri : un grand nombre y périrent; mais leur bonne contenance sauva la vie au roi.

François Ier organisa la quatrième peu de temps après son avénement au trône. Il faut croire que les gardes furent toujours assimilés à la cavalerie légère ; car, de même que les précédentes, cette dernière compagnie ne comprenait que des archers. Il est d'ailleurs à remarquer que les gardes du corps furent des premiers à s'armer du pistolet et de l'arquebuse, et qu'ils ne portèrent jamais l'armure complète.

Il s'opéra de grandes et utiles réformes dans le régime administratif des troupes de la maison du roi, peu de temps après que Louis XIV eut commencé à gouverner par lui-même. De nouveaux règlements fixèrent toutes les parties du service et l'étendue des devoirs de chacun. On abolit la vénalité des places de garde (1), ainsi que plusieurs autres abus contraires à la dignité d'un corps destiné à entourer le souverain et à ajouter à la majesté du trône. Les gardes du corps eurent un état-major particulier, composé d'un major et de six aides-majors.

Leur armement était le même que celui de la cavalerie, c'est-à-dire qu'ils avaient l'épée, le pistolet et le mousqueton, et, par exception, la carabine rayée. Ils marchaient en tête de la maison du roi, et chaque compagnie formait toujours deux escadrons. On les distinguait, comme naguère encore sous la *Restauration*, par la couleur des étendards et des baudriers.

2° Une compagnie de *chevau-légers*, forte de deux cents maîtres, non compris les officiers et sous-officiers (2).

(1) « Sous le roi Louis XIII et au commencement du règne de Louis XIV, « dit Daniel, les gardes du corps n'étaient point des hommes d'élite ; c'é- « taient des gens qui, pour la plupart, s'enrôlaient pour être exempts de « taille, et jouir des autres priviléges attachés à cet emploi. Ils achetaient « ces places des capitaines, et cette vénalité ne fut absolument abolie qu'en « 1664. Le même abus était dans les autres corps de la maison du roi ; les « capitaines mêmes des gardes du corps, et les autres officiers n'étaient pas « toujours des personnes qui eussent beaucoup servi. »

(2) Le nombre des officiers et sous-officiers attachés aux compagnies de la maison du roi était considérable ; il y avait pour chacune d'elles au moins

Nos rois se réservèrent toujours les titres de capitaine des chevau-légers, capitaine des gendarmes et des mousquetaires de la garde, dont il est parlé ci-après. Ils étaient compris en cette qualité sur les états de solde, mais ils abandonnaient leurs appointements aux capitaines-lieutenants et aux autres officiers de ces corps.

La création de cette compagnie se rattache à une époque que nous avons notée comme celle où les armures tombèrent en discrédit, c'est-à-dire, au temps de Henri IV.

3° Une compagnie de *gendarmes*; elle était de même force et de même formation que la précédente, avec laquelle elle marchait et combattait.

L'institution de cette compagnie, que nos lecteurs s'attendent peut-être à voir remonter jusqu'à Charles VII, ne datait que du règne de Louis XIII. Il est surprenant, en effet, que nos rois ne se soient déterminés à adjoindre un corps de gendarmes à leur garde, qu'après que ceux-ci eurent perdu une grande partie de la célébrité dont ils avaient joui, célébrité que les circonstances tendaient à diminuer de plus en plus. Mais, peut-être, conviendrait-il de ranger cette détermination dans la classe de celles que suggère le caprice ou l'intention de satisfaire des intérêts particuliers.

4° Deux compagnies de *mousquetaires* de deux cents maîtres chacune, non compris un nombre toujours considérable de surnuméraires.

La première de ces compagnies fut organisée par Louis XIII en 1612 (1); la seconde par Louis XIV, en 1660.

Les mousquetaires étaient armés et constitués pour combattre à pied et à cheval. Ils avaient à cet effet des drapeaux et des étendards, qu'ils déployaient suivant les cas. La tota-

un capitaine, deux lieutenants, trois cornettes, enseignes ou guidons, deux aides-majors, quatre sous-aides, dix maréchaux des logis, quatre porte-étendards, huit brigadiers, quatre trompettes et souvent un timbalier, auxquels il faut ajouter plusieurs officiers et sous-officiers surnuméraires ou adjoints.

(1) *Mémoires de Puységur*, sous l'année 1622, pag. 44.

lité de la troupe formait un bataillon ou deux escadrons. Ils avaient des tambours et des hautbois, mais point de trompettes et de timbales.

On distinguait les compagnies par la couleur des chevaux; l'une en avait de gris et l'autre de noirs.

Tant que l'Ecole-Militaire n'exista pas, et elle ne fut créée, comme on le verra, que sous Louis XV, les mousquetaires furent principalement le corps où les jeunes gentilshommes allaient prendre les premières leçons du métier des armes, ce qu'ils pouvaient faire sous le double but de l'infanterie et de la cavalerie.

5° Une compagnie de *grenadiers à cheval*, de cent à cent vingt hommes.

Quoique cette compagnie marchât et combattît avec la maison du roi, elle n'en avait ni le rang ni les priviléges.

Les étendards des grenadiers à cheval semblent indiquer qu'ils avaient été créés pour jeter des grenades (1); mais, comme dans l'infanterie, cette institution changea de nature.

Les grenadiers à cheval ayant des fusils avec des baïonnettes, et dans l'occasion combattant à pied, ne faisaient, dans la maison du roi, que le service de dragons, et quelquefois celui de sapeurs, pour lui frayer sa route dans les marches et dans les siéges.

Telles sont les troupes qui, réunies aux huit escadrons de gendarmerie, composaient une réserve spéciale de cavalerie.

La maison du roi jouissait d'une réputation méritée. Elle se signala au combat de Leuse, au siége de Valenciennes, où les mousquetaires gris montèrent à l'assaut, et pénétrèrent seuls jusqu'au centre de la ville, aux batailles de Fleurus, de Steinkerque, et, plus tard, à Fontenoi.

Les différents corps de la maison du roi existèrent sans altération jusqu'au commencement du règne de Louis XVI.

Mais, alors, M. de Saint-Germain, ayant été appelé au mi-

(1) Leur devise était une carcasse enflammée, avec ces mots: *Undique terror, undique lethum.*

nistère, il réforma les chevau-légers, les mousquetaires, les gendarmes et les grenadiers à cheval.

L'infanterie de la garde de Louis XIV se composait d'un régiment français, d'un régiment suisse et de la compagnie des *Cent-Suisses*.

Déjà nous avons assigné l'époque de la création du régiment des *gardes françaises*. Ce fut, comme on se le rappelle, sous le règne de Charles IX, peu de temps après la bataille de Dreux.

Ce corps, le plus nombreux de l'armée, ne fut à l'origine que de dix compagnies de cinquante hommes, ainsi que nous l'apprennent Montluc et Brantôme. Progressivement augmenté, il comprenait dix-huit compagnies de quatre-vingts hommes à la mort de Henri IV, vingt pendant la première partie du règne de Louis XIII, et trente vers la fin du même règne; encore devons-nous ajouter qu'à cette dernière époque, les compagnies étaient de deux cents hommes au moins. Voici ce que rapporte Dupleix (1) au sujet de cette augmentation : « Le roi, dit-il, considérant que le régiment de ses « gardes, composé en partie de jeune noblesse et de vieux « soldats, est le mieux discipliné et le plus fort de son infan- « terie, en sorte qu'il peut être comparé aux bandes préto- « riennes des anciens empereurs romains, et aux janissaires « du Turc, l'augmenta de dix compagnies cette année : si « bien qu'avec les vingt anciennes, il est à présent de trente. »

La crainte de mécontenter la majorité des officiers et des soldats, en établissant des distinctions entre les compagnies de ce corps d'élite, y fit ajourner l'introduction des grenadiers jusqu'en 1688 (2). Il y en eut depuis deux compagnies de cent dix hommes chacune ; déjà les trente autres compagnies n'étaient plus que de cent vingt-six hommes (3). Tantôt le régiment fut de six bataillons, et tantôt de quatre.

(1) *Histoire de Louis XIII*, tom. I, pag. 46.

(2) Puységur, *Art de la Guerre*, pag. 57.

(3) Daniel, tom. II, pag. 277.

Les gardes françaises ayant reçu des uniformes peu de temps avant la campagne de Hollande (1672), le même usage s'établit immédiatement dans toute l'armée. Il s'opéra aussi à la même époque divers changements dans la discipline et le service intérieur des corps d'infanterie, ainsi que dans la manière de camper (1). Ces changements furent principalement l'œuvre du colonel du régiment du roi, nommé Martinet.

C'était une règle établie depuis Turenne (2), de mettre de l'infanterie à la réserve, mais on ne voit pas que les gardes françaises fussent plus spécialement destinées à cet usage que les autres corps.

La garde suisse de nos rois, dont l'origine remonte en 1470, ne s'était composée que de deux ou trois compagnies (3) jusqu'au moment où Louis XIII organisa le régiment des *gardes suisses* (4).

La force de ce corps, en 1714, était de douze compagnies de deux cents hommes, formant quatre bataillons. Il y avait dans chaque compagnie un capitaine, deux lieutenants et deux sous-lieutenants.

L'institution de la compagnie des *Cent-Suisses* paraît remonter à l'époque de l'expédition de Charles VIII en Italie. Quoique cette troupe fût principalement destinée à la garde

(1) « On apporta plus de méthode dans l'établissement des camps, dit « Daniel (tome II, page 398) ; on les partagea en rues tirées au cordeau, les « faisceaux d'armes à la tête des bataillons. M. Martinet, dont le roi se servit « principalement pour régler et discipliner l'infanterie, avait fait camper « ainsi les régiments dont il était colonel à la campagne de 1667, et le roi « voulut que cela fût pratiqué par toute l'infanterie. »

(2) Le marquis de Quincy parle comme d'une chose nouvelle et due à Turenne de mettre de l'infanterie à la réserve ; « auparavant, dit-il, on n'y « mettait que de la cavalerie ; on en a vu des exemples, et on en sont facilement le vice. »

(3) Daniel, tom. II, pag. 315.

(4) Ce régiment fut au complet en 1615. (*Journal de Bassompierre*, pag. 361.)

intérieure du palais, elle accompagnait néanmoins les rois à la guerre, et pouvait combattre dans l'occasion. Nous tenons du père Daniel, que les Cent-Suisses garnissaient toujours la tête de la tranchée, lorsque Louis XIV allait la visiter.

Il y avait cinq officiers dans cette compagnie, un capitaine, deux lieutenants et deux enseignes. Depuis Henri III, l'un des deux lieutenants fut toujours français. Louis XIV établit le même usage à l'égard des enseignes.

Les divers corps d'infanterie de la maison du roi existèrent jusqu'en 1792.

§ V.

ARTILLERIE ET FORTIFICATIONS.

Le matériel de l'artillerie reçut une extension considérable sous le règne de Louis XIV, et cependant il ne s'y opéra pas de grands perfectionnements. On persista à faire usage d'une même artillerie dans les siéges et sur les champs de bataille, sans considérer que l'emploi de cette arme est différent dans chacune de ces deux circonstances (1). On aurait allégé les armées et rendu le service du canon plus efficace et plus prompt, si, ayant reconnu la nécessité d'établir une distinction entre les pièces de siége et les pièces de campagne, on avait proportionné les dimensions de celles-ci aux effets qu'il suffit qu'elles produisent dans les batailles. Mais on ne songea pas plus à cela qu'à créer une unité tactique dans l'artillerie, ou, autrement, à former des batteries d'un nombre déterminé de pièces et de caissons. Ainsi, il restait à faire subir à l'artillerie une révolution analogue à celle qu'avaient éprouvée l'infanterie et la cavalerie dans le cours de la guerre de *Trente-Ans*. Cette révolution, que nous verrons s'opérer vers la fin du règne de Louis XV, fut principalement l'œuvre du célèbre Gribeauval.

(1) On se servait en général de pièces longues, des calibres de 36, 24, 16, 12, 8 et 4 ; le 6 n'a été adopté que dans les derniers temps.

La seule invention qui se rattache au temps de Louis XIV, et que l'on doit à un ingénieur de l'évêque de Munster, est celle des carcasses(1). Nous nous en servîmes, pour la première fois, contre les Hollandais, en 1672. Déjà, depuis le seizième siècle, on connaissait les grenades et les balles à feu.

On doit à Louis XIV d'avoir institué les premières troupes permanentes d'artillerie.

En 1668, les maîtres canonniers entretenus dans les places furent réformés et remplacés par six compagnies de canonniers, auxquelles, bientôt après, on en ajouta six autres.

En 1671, le roi créa, pour la garde de l'artillerie, un régiment de quatre compagnies de cent hommes chacune : première, de canonniers ; seconde, de sapeurs ; troisième et quatrième, d'ouvriers en fer et en bois. Ce corps, ayant été armé de fusils et de baïonnettes dès l'origine, prit le nom de régiment des *fusiliers du roi*. Augmenté de vingt-deux compagnies l'année suivante, le régiment des fusiliers forma deux bataillons de treize compagnies chacun, dont une de grenadiers.

Quoique les compagnies de canonniers, dont nous avons parlé en premier lieu, ne fissent point corps avec le régiment des fusiliers, on les donnait néanmoins aux plus anciens capitaines de ce régiment.

Les services que les fusiliers avaient rendus dans la campagne de Hollande et en Alsace, déterminèrent la formation de quatre nouveaux bataillons, en 1677.

Le dernier de ces six bataillons, réformé en 1679, fut rétabli en 1691. A cette époque, la France entretenait, pour le service de l'artillerie, six mille cinq cents soldats.

En 1693, le corps des fusiliers reçut le nom de *régiment royal-artillerie*.

(1) Projectile incendiaire de forme ellipsoïdale, qu'on lance avec des mortiers. La composition d'artifice est renfermée dans des cercles de fer et des liens de corde et de toile. La carcasse ne peut se lancer qu'à de petites distances, à cause de sa forme et de son peu de pesanteur.

En 1695, les douze compagnies de canonniers détachées furent incorporées dans royal-artillerie, dont les six compagnies de grenadiers devinrent compagnies de canonniers (1). Ce régiment, après avoir été réduit à quatre bataillons, en eut un cinquième en 1706.

En 1684, Louis XIV ayant ajouté dix nouvelles compagnies de bombardiers aux deux qui existaient déjà, il en résulta un régiment d'un bataillon qui fut appelé *régiment royal des bombardiers*. En 1706, on augmenta ce régiment d'un nouveau bataillon de treize compagnies, de cinquante hommes chacune.

Le roi était colonel des régiments royal-artillerie et royal des bombardiers; le grand-maître de l'artillerie en était colonel lieutenant.

Louis XIV est le premier prince de l'Europe qui ait songé à former un corps pour exercer l'art des mines.

Quatre compagnies de mineurs furent créées sous son règne : l'une en 1679, la seconde en 1695, les autres en 1705 et 1706. Les deux plus anciennes étaient de quatre-vingts hommes, la troisième, de cent vingt, et la quatrième de soixante; chacune d'elles comptait cinq officiers.

Les mineurs, après avoir été momentanément détachés du corps de l'artillerie sous le règne de Louis XIV, y furent réunis de nouveau pour n'en plus être séparés qu'au commencement de la révolution.

Il n'y eut pas de changements remarquables dans l'état des troupes de l'artillerie de 1706 à 1720, époque où l'on incorpora les bombardiers dans le régiment royal-artillerie.

L'état-major de l'artillerie se composait ainsi qu'il suit, vers la fin du règne de Louis XIV : un grand maître, soixante lieutenants du grand maître, ayant le rang d'officiers généraux, brigadiers ou colonels; soixante commissaires provin-

(1) On trouve dans une lettre de Vauban à Louvois, datée de Philippsbourg, qu'il s'élevait des contestations et des rixes journalières entre les canonniers et les fusiliers.

d'une innovation utile. On y saisit avec plus d'habileté qu'on ne l'avait fait jusqu'alors les avantages du terrain pour asseoir les lignes. Il n'existait encore aucun système réglé pour les attaques; leur marche dépendait toujours des idées de celui qui les dirigeait. Vauban, considérant qu'il importait surtout de gêner les sorties et d'en paralyser les effets, développa le système des parallèles, qui est encore en usage aujourd'hui. Déjà, devant Candie (1667), les Turcs, obligés d'avancer avec lenteur et circonspection sur un terrain vivement disputé, avaient multiplié les tranchées et les places d'armes. Ce fut des approches de Candie, que quelques ingénieurs français avaient vues, que Vauban déduisit une méthode générale et sûre pour arriver jusqu'au pied des escarpes.

Louis XIV, qui commandait le siége en personne, favorisa l'application du nouveau système, et prit une part fort active à tous les travaux. « On allait, et c'est le roi lui-même qui « décrit les opérations, on allait vers la place, quasi en ba- « tailles, avec de grandes lignes parallèles, qui étaient larges « et spacieuses; de sorte que, par le moyen des banquettes « qu'il y avait, on pouvait marcher aux ennemis avec un grand « front. Le gouverneur et les officiers qui étaient dedans « n'avaient jamais rien vu de semblable, quoique Farjaux (1) « se fût trouvé en cinq ou six places assiégées, mais où l'on « avait été par des boyaux si étroits, qu'il n'était pas possible « de tenir dedans à la moindre sortie. »...... « J'ai fait à ce « siége, dit ailleurs Louis XIV, ce qu'on n'avait pas vu à ceux « que j'avais faits auparavant: J'avais tous les jours trois « cents grenadiers dans la tranchée et à la tête du tra- « vail (2). »

Le siége de Valenciennes (1677) fournit à Vauban une première occasion de perfectionner les procédés d'attaque dont nous venons de parler. Le soin qu'il y prit d'appuyer les

(1) C'était le gouverneur.

(2) *Mémoires de Louis XIV.*

extrémités de ses parallèles à deux inondations, interdit aux assiégés les sorties et les contre-approches (1).

Ce fut devant Philippsbourg (1688) que Vauban fit les premiers essais du tir à ricochet, qui est devenu, comme on sait, l'agent par excellence de la ruine des places. Ce genre de tir, soumis à de nouvelles épreuves devant Charleroi et Namur, fut définitivement assujetti à une exécution suivie et régulière au siége d'Ath (1697).

Nous n'avons encore parlé que des progrès de l'art de l'attaque; celui de la défense, quoique moins avancé par Vauban, lui dut néanmoins de grandes améliorations (2).

Le tracé du comte de Pagan fut modifié et approprié à la portée des armes alors en usage. De même que l'ordonnance des troupes, les fortifications doivent être mises en harmonie avec la nature et les effets des agents destructeurs. Du moment où le calibre des mousquets eut été réduit, et il le fut forcément à la suppression des fourchettes, le système de Pagan ne satisfit plus à toutes les conditions; les parties flanquantes se trouvèrent trop éloignées des parties flanquées. Toutefois, la méthode de tracer de ce grand ingénieur fut conservée. Vauban se borna à diminuer la longueur de la ligne de défense, et à faire dépendre de certaines lois les divers éléments de l'enceinte bastionnée. Il agrandit d'ailleurs les demi-lunes, et perfectionna les chemins couverts; les places d'armes rentrantes, devenues plus spacieuses, furent fermées par d'épaisses traverses. Enfin, il imagina la tenaille, qui, d'abord, eut la forme d'un petit front bastionné.

L'art de fortifier devint plus que jamais l'objet des méditations de ce grand homme, lorsqu'il vit les puissances, alarmées ou jalouses de la prospérité de Louis XIV, conspirer la ruine de la France. Vauban substitua aux bastions ordinaires des tours bastionnées, destinées à conserver des feux jusqu'à la dernière période du siége, et à servir de retranchement

(1) *Histoire du corps du Génie*, pag. 139.

(2) *Voy.* le *Traité de la Défense*, nouvelle édition.

intérieur aux contre-gardes qui les enveloppent. Les demi-lunes furent agrandies de nouveau, et leur massif servit d'abri aux flancs et aux épaules des bastions; il imagina les réduits de demi-lunes, et donna à la tenaille la forme qu'elle conserve encore aujourd'hui. Tels sont les principaux perfectionnements qui distinguent les systèmes de Vauban (1).

Il est à remarquer qu'il ne laissait échapper aucune occasion de tirer parti des eaux pour ajouter à la défense des forteresses ou du pays; il tendait des inondations en avant des glacis, et préparait des chasses d'eau ou torrents artificiels dans les fossés. Il ne rédigeait pas de projet sur une place baignée par une rivière, qu'il n'examinât en même temps les moyens de rendre cette rivière navigable, et de la rattacher par un canal au système de la navigation intérieure, au port le plus voisin, ou aux autres places de la frontière (2).

En fortification, comme en toutes choses, le plus difficile n'est pas d'inventer des systèmes, c'est de savoir les appliquer. Sous ce rapport, Vauban se montra infiniment supérieur à ses devanciers. Partout, dans les dernières places qu'il construisit (3), le terrain est occupé de la manière la plus judicieuse; l'intérieur des ouvrages est dérobé aux vues des hauteurs environnantes; souvent le prolongement des faces tombe dans des bas-fonds, des marais, etc., d'où il n'est plus possible de les ricocher; toutes les parties de la fortification se protégeant sans se nuire, concourent simultanément au but général de la défense (4). Cet art, déjà si difficile, de mettre ainsi en harmonie les eaux, le terrain et les fortifications, n'était dans Vauban que le complément d'une science plus étendue et plus sublime, celle de choisir sur toute une frontière le site même des forteresses, en ayant égard à la statistique,

(1) *Voy.* les *Traités de Fortification.*

(2) *Histoire du corps du Génie.*

(3) Belfort, Landau, Neuf-Brisach, etc.

(4) *Histoire du corps du Génie.*

aux constructions et aux mouvements des armées dans l'offensive et la défensive (1).

La fortification et la tactique, qui s'étaient, pour ainsi dire, avancées de front jusqu'au commencement du règne de Louis XIV, se trouvèrent à une grande distance l'une de l'autre à la fin du même règne ; la première avait dépassé la seconde de plus d'un demi-siècle. Enfin, la marche de la tactique s'étant accélérée, pendant que la fortification restait, en quelque sorte, stationnaire, toutes deux sont parvenues aujourd'hui au même degré de perfection.

(1) Si l'on veut avoir, dit Fontenelle, toute la vie de Vauban en abrégé, il a fait travailler à trois cents places anciennes, il en a fait trente-trois neuves ; il a conduit cinquante-trois siéges ; il s'est trouvé à cent quarante actions de vigueur.

Louis XIV perdit ce grand homme au moment où il avait le plus besoin de ses services. Ce fut le 13 mars 1707 que mourut le maréchal de Vauban, « le « plus honnête homme, dit le duc de Saint-Simon, et le plus vertueux, peut- « être, de son siècle ; et, avec la réputation du plus savant dans l'art des « siéges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai, le plus modeste. »

ONZIÈME LEÇON.

ART MILITAIRE.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

§ I. Des exercices de la cavalerie et de l'infanterie au temps de Louis XIV. — Établissement de la brigade dans l'armée française. — Des ordres de bataille et des marches à la même époque. — Les opérations deviennent languissantes sur la fin du règne de Louis XIV. — Le peu de mobilité des armées donne plus d'importance aux positions et aux retranchements. — Louis XIV donne l'exemple des camps de manœuvre. — § II. Considérations sur l'ordre oblique. — Nécessité de fixer le langage militaire et d'écarter les nouveaux termes. — Toutes les batailles peuvent être rapportées à un petit nombre de cas simples. — Incertitude des opinions relativement à l'ordre oblique ; il doit servir à caractériser l'influence du général sur l'issue des batailles. — Théorie de l'ordre oblique ; il faut l'envisager sous deux points de vue différents. — La tactique ne s'est pas toujours également prêtée aux applications de l'ordre oblique. — Comment les anciens purent et durent se servir de ce genre d'attaque. — § III. Revue analytique et critique des batailles les plus mémorables du règne de Louis XIV. — Première période : batailles antérieures au traité d'Aix-la-Chapelle. — Rocroi. — Nordlingen. — Les Dunes. — § IV. Deuxième période : batailles livrées entre le traité d'Aix-la-Chapelle et la paix de Ryswik. — Sintzheim. — Seneff. — Entzheim. — Turkheim. — Fleurus. — Nerwinde. — Staffarde. — La Marsaille. — § V. Troisième période : guerre de la succession. — Revers en Italie. — Premières opérations sur le Rhin et en Allemagne. — Seconde bataille de Hochstœdt. — Ramilies. — Turin. — Malplaquet. — § VI. État de l'art sous le rapport des conceptions stratégiques. — Dernières opérations de la guerre de Trente-Ans. — Invasion de la Hollande. — Turenne se porte au secours de

l'évêque de Munster et de l'électeur de Cologne. — Montécuculli se joint au prince d'Orange. — Opérations défensives sur le Rhin. — Belle conception de Turenne : il surprend les cantonnements ennemis; il est opposé à Montécuculli. — Ses mouvements sur la Schutter et sur la Renchen.

§ I.

Déjà l'on aura pu entrevoir qu'il ne s'était pas opéré de grands perfectionnements dans la tactique pendant le long et glorieux règne de Louis XIV. Puységur et les autres écrivains ne laissent aucun doute à ce sujet; partout, dans leurs ouvrages, on les voit se plaindre du peu de régularité et de méthode que l'on apportait dans l'instruction des troupes.

Quelles étaient, sur la fin de ce règne, les formations, les manœuvres, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, la capacité morale et matérielle de chaque arme?

On méconnaissait toujours les propriétés caractéristiques de la cavalerie, et les bases de la tactique de cette arme ne se trouvaient établies par aucun règlement (1). Les colonels agissaient à leur guise, et, par un esprit de corps mal entendu, toléraient et laissaient germer dans leurs régiments une foule d'abus, sur lesquels, à son tour, le ministère fermait les yeux. Les mouvements par groupes de trois ou quatre chevaux dont la théorie est si clairement exposée dans Puységur, et à l'aide desquels les éléments d'une troupe de cavalerie peuvent simultanément faire demi-tour ou marcher par le flanc, n'ont été mis en pratique que dans la guerre de 1733.

« Dans les premières campagnes de Louis XIV, dit Puységur, quand les escadrons se chargeaient, le plus souvent « c'était à coups de mousqueton; puis ils faisaient un cara-« col, et, après avoir tourné, revenaient à la charge, soit

(1) *Art de la Guerre*, pag. 59 et suivantes.

« pour tirer de nouveau, soit pour charger l'épée à la main ;
« mais, depuis ce temps-là, ce qui s'est le plus pratiqué,
« c'est que quand des troupes de cavalerie marchent l'une
« contre l'autre, les escadrons se choquent de front, et, *à*
« *coups d'épée*, cherchent à se renverser, et il y en a fort peu
« qui tirent, surtout les nôtres (1). »

Il ne faut pas se méprendre sur ces charges à coups d'épée dont parle ici notre illustre auteur ; elles s'exécutaient la plupart du temps au trot, et sur un front peu étendu, avec de grands intervalles entre les escadrons. Le secret de lancer en pleine carrière une aile entière de cavalerie, en la tenant sans cesse serrée et alignée, est un de ceux qu'il appartenait à Frédéric de découvrir et d'appliquer.

Dans le cours de la guerre de 1670, nous empruntâmes des Allemands un mouvement de *tête à queue*, qu'ils appelaient *wieder-zuruck*, lequel consistait à faire sortir des rangs tous les numéros pairs (par exemple), et à faire tourner chaque cavalier sur place après le dédoublement. Les rangs se reformaient aussitôt après le demi-tour achevé. On se figure la confusion que devait entraîner une pareille manœuvre, et le danger de l'exécuter en présence de l'ennemi : elle ne pouvait d'ailleurs servir à se mettre en marche par le flanc (2).

L'uniformité de l'armement de l'infanterie devait en rendre les exercices plus simples et plus prompts, l'action plus rapide et plus décisive ; mais en adoptant l'usage du fusil à baïonnette, on n'aperçut pas d'abord tous les avantages qui devaient en résulter : on continua de se former à rangs ouverts, et à suivre des règlements écrits pour l'exercice avec les piques et les mousquets. Le maniement d'armes resta compliqué d'une foule de temps inutiles, et, quoique l'on se

(1) Déjà l'opinion de beaucoup d'officiers était que la cavalerie renonçât à l'action de feu ; néanmoins Puységur est d'un avis contraire, et s'efforce de prouver qu'il ne faut pas la proscrire.

(2) Avant que cet usage fût introduit, on ne connaissait d'autre moyen de faire tête à queue que la conversion.

servit alors de cartouches et de gibernes, les feux ne s'exécutaient qu'avec une extrême lenteur (1). Puységur rapporte et discute une ordonnance de 1703, d'après laquelle on reconnaît qu'on n'attachait pas moins d'importance à bien défiler dans une parade, qu'à bien se battre. « L'examen de cette « ordonnance, dit-il, nous fait connaître qu'on s'attache « plutôt à faire paraître une troupe par une cadence et « une mesure de mouvements qui donnent de l'attention « aux spectateurs, qu'à remplir l'objet capital, qui est d'ap- « prendre aux soldats comment ils doivent se servir de leurs « armes un jour d'action. »

Il suit de ce que nous venons de dire, que les trois écoles que comprennent aujourd'hui nos règlements d'exercices et de manœuvres, étaient entièrement à créer au commencement du règne de Louis XV.

Les longues guerres où se trouva successivement engagé Louis XIV ne permettaient pas les progrès de la tactique élémentaire : la paix est le temps des exercices, des essais et des perfectionnements. Le repos appelle la méditation et provoque parmi les gens de guerre des discussions et des controverses qui ne peuvent que tourner au profit de la science. Si le sort eût permis que Turenne disposât de dix années de paix à la suite de ses immortelles campagnes, nul doute qu'il n'eût opéré d'utiles améliorations. Qui sait si, par ses soins, nos troupes n'eussent pas acquis une supériorité décidée sur toutes celles de l'Europe? Qui pourrait affirmer qu'il n'eût pas fait ce que fit Frédéric après le traité de Dresde? Turenne était l'homme des perfectionnements : toujours son jugement écarta les préjugés et la routine, et dans toutes les occasions son génie prit conseil de l'expérience et de la réflexion.

Il faut qu'avec l'assistance d'un nombre d'agents plus ou moins grand, le général puisse exercer sur les masses élémen-

(1) Les premiers rangs chargeaient leurs fusils genou à terre : cet usage dura jusqu'en 1741.

taires dont se compose l'armée, le même genre d'action que les chefs particuliers de ces masses sur les individus. Cette réflexion, à laquelle on ne s'était point arrêté avant Turenne, fut sans doute ce qui le détermina à établir la *brigade* dans l'armée française.

Du moment où plus de six bataillons sont réunis, il est bien difficile à un seul homme de les commander immédiatement ; et l'expérience prouve que pour chaque groupe de six bataillons au plus, il faut au moins un intermédiaire entre le général et les chefs de bataillon. L'ordonnance de plus en plus mince que l'on adopta après la mort de Turenne n'ayant donné que plus de solidité à cette remarque, la brigade est restée un des éléments de grande tactique. Elle se forme ordinairement de la réunion de deux régiments, et cette règle s'observe dans la cavalerie comme dans l'infanterie. Avec les armées que commanda Turenne, on pouvait à la rigueur se passer de subdivisions plus fortes que la brigade ; et on le pouvait d'autant mieux que l'on confiait toujours la surveillance et la direction des ailes à des lieutenants généraux. D'ailleurs, à cette époque, les aides-de-camp étaient des officiers expérimentés et assez élevés en considération et en autorité pour que les brigadiers eussent confiance dans les instructions qu'ils leurs portaient (1). Ce n'est que plus tard, et lorsque les armées devinrent quadruples de celles dont nous venons de parler, qu'il fut utile de multiplier les lieutenants généraux, et d'assigner à chacun d'eux un nombre déterminé de brigades. Ce principe, qui aurait dû être reconnu et appliqué dès le temps de la ligue d'Augsbourg, ne le fut que dans la guerre de Sept-Ans, et encore l'organisation de l'armée en *divisions* n'y présentait-elle rien de fixe et de régulier. Ces changements modifièrent le rôle des officiers généraux ; ils cessèrent de *rouler* entre eux, et reçurent des destinations spéciales et permanentes.

Les armées se rangeaient sur deux lignes, avec ou sans

(1) *Voyez* à ce sujet les *Mémoires de Feuquières*.

réserve, depuis le commencement du dix-septième siècle. Le centre se composait de l'infanterie, et la cavalerie se plaçait sur les ailes. On laissait entre les lignes une distance d'environ cent cinquante toises, et, entre les bataillons et escadrons, des intervalles quelquefois égaux à leurs fronts, quelquefois plus petits (1). Les vides d'une ligne correspondaient toujours aux pleins de l'autre. C'était une imitation plus ou moins parfaite de l'ordre de Marius. Le canon s'établissait en avant de l'infanterie.

Nous trouverions plus d'un inconvénient dans cette manière de ranger les armées, si nous entamions une discussion à ce sujet. Mais peut-il exister un ordre de bataille naturel chez les modernes? De quel avantage serait pour eux une disposition invariable et symétrique? Il nous semble que si les anciens ont eu plus d'une fois à se repentir de n'avoir, pour tous les cas, qu'un seul et même ordre, les modernes n'eussent jamais dû rechercher une régularité à laquelle s'opposent à chaque pas la nature et les effets de leurs armes.

Comment adopter un ordre invariable de bataille lorsqu'il faut tenir compte : 1° du plus petit accident de terrain, et du moindre objet qui se trouve à sa surface ; 2° du nombre de troupes, soit d'infanterie, soit de cavalerie ou d'artillerie, qui composent l'armée ; 3° du rapport qui existe entre soi et l'ennemi ; 4° du moral de celui-ci ; 5° du but que l'on se propose ;

(1) « Les opinions sont différentes sur les distances que l'on doit donner « entre les bataillons et escadrons, dit Puységur : les uns veulent qu'entre « deux bataillons et deux escadrons il y ait un vide de la même étendue du « bataillon et de l'escadron ; d'autres ne veulent que la moitié de cette dis- « tance, d'autres un tiers, d'autres un quart et d'autres aucune. *Comme il « n'y a rien de réglé,* toutes les fois que les armées se mettent en bataille « dans les plaines, soit qu'elles marchent de front à l'ennemi, soit qu'elles « le côtoient, il arrive que les uns font serrer les bataillons et escadrons, et « que les autres les font arrêter pour leur faire laisser de grandes distances : « en sorte que l'on voit des troupes aller en avant, puis revenir en arrière, « ce qui fait que l'ordre de bataille ne se forme pas : l'ennemi profite de « l'occasion, marche sur vous, et, vous trouvant en désordre, vous ren- « verse. »

6° de la position qu'occupe l'armée ennemie et du caractère du chef qui la commande ? Il serait absurde, et il est d'ailleurs impossible de prescrire rien d'absolu. Alexandre, César, Turenne, Frédéric, Napoléon, n'avaient-ils donc qu'une seule manière de ranger leur armée (1) ? En serait-il des batailles comme des questions algébriques ? Prétendrait-on réunir dans une formule tous les cas qui peuvent se présenter ? S'il en était ainsi, le génie pourrait se voir éclipsé par la médiocrité.

L'usage général des armes à feu a singulièrement compliqué l'art de ranger les armées en bataille : il ne consiste plus, comme chez les anciens, dans une opération mécanique ; il exige aujourd'hui du talent, du coup d'œil et de l'expérience (2).

L'importance que l'on attachait à la symétrie des ordres de bataille sur la fin du règne de Louis XIV, est le cachet de

(1) Les dispositions de Turenne étaient variées et toujours appropriées aux circonstances ; elles diffèrent essentiellement de celles que l'on prit dans la suite et qui sont toutes semblables.

(2) « Dans les armées anciennes, est-il dit dans les Mémoires écrits à « Sainte-Hélène, le général en chef, à quatre-vingts ou cent toises de l'en- « nemi, ne courait aucun danger, et cependant il était convenablement « placé pour bien diriger tous les mouvements de son armée ; dans les ar- « mées modernes, un général en chef, placé à quatre ou cinq cents toises, « se trouve au milieu du feu des batteries ennemies ; il est fort exposé, et « cependant il est déjà tellement éloigné, que plusieurs mouvements de l'en- « nemi lui échappent. Il n'est pas d'action où il ne soit obligé de s'approcher « à la portée des petites armes. Les armes modernes ont d'autant plus d'effet, « qu'elles sont convenablement placées ; une batterie de canon qui prolonge, « domine, bat l'ennemi en écharpe, peut décider d'une victoire. Les champs « de bataille modernes sont plus étendus, ce qui oblige à étudier un plus « grand terrain. Il faut beaucoup plus de génie militaire et d'expérience « pour diriger une armée moderne, qu'il n'en fallait pour diriger une armée « ancienne. »

Voyez, au sujet du rôle et des fonctions du général chez les anciens et les modernes, les pages 455 et suivantes de l'ouvrage intitulé : *Essai sur l'influence de la poudre à canon dans l'art de la guerre moderne*, par le capitaine hessois Mauvillon. Leipzig, 1788.

cette période ; elle décèle de la timidité chez les généraux, et une extrême difficulté à pouvoir manœuvrer ; elle montre de la manière la plus évidente que l'art avait rétrogradé depuis Turenne : les dispositions stagnantes et compassées n'appartiennent tout au plus qu'au second âge de l'art militaire. L'on ne voit plus aujourd'hui d'ordres de bataille réguliers qu'à la parade et dans les ouvrages de tactique, où ils ont leur utilité pour rendre intelligibles le mécanisme et le rôle simultané des différentes armes : là, ils servent de comparaison et de point de départ pour arriver à des combinaisons réelles, mais infiniment plus compliquées.

« C'est d'après l'ordre primitif et fondamental, dit Guibert, que les troupes sont disposées sur deux lignes ; l'infanterie au centre, et la cavalerie sur les ailes ; ce premier arrangement est fondé en raison quand il n'est que la disposition préparatoire, et, si je puis m'exprimer ainsi, la disposition d'attente et d'organisation ; mais il devient abus et erreur quand il dégénère en routine, quand on le prend indifféremment dans toutes les circonstances et dans tous les terrains, quand surtout on en fait la disposition de combat (1)...... Encore une fois, cet ordre n'est que le tableau de l'armée, ce qui remplit les gazettes, ce qui s'affiche aux portes du quartier général, ce qui s'envoie à la cour le jour qu'on entre en campagne. »

On ne connaissait encore, au commencement du siècle dernier, qu'une seule manière de passer de l'ordre de bataille à l'ordre en colonne, et réciproquement. C'était toujours en avant de la ligne de bataille, et en faisant tourner les subdivisions à droite ou à gauche, que se formait la colonne. On revenait de celle-ci à l'ordre primitif par des mouvements inverses. L'usage où l'on est aujourd'hui de diviser le bataillon et l'escadron, en sections, pelotons, doubles pelotons ou divisions, n'était pas encore pratiqué. Le front des colonnes d'infanterie variait entre dix-huit et vingt-quatre files. On

(1) *Défense du système de guerre moderne*, tom. II, pag. 98.

marchait ordinairement *à distance*, et toujours à rangs ouverts. Comme on ignorait l'ingénieux procédé à l'aide duquel on a pu changer de direction du côté opposé aux guides, sans perdre ses distances, les colonnes s'allongeaient outre mesure, et la tête devait, à chaque instant, s'arrêter pour attendre la queue. Lorsque la largeur de la route exigeait que l'on diminuât le front des subdivisions, on faisait passer des hommes en arrière et dans les intervalles de chaque rang. Nous n'avons pas besoin de dire combien d'embarras et de confusion engendrait une pareille manœuvre.

C'était une règle de ne faire entrer que des troupes de la même arme dans la même colonne. L'artillerie suivait la route principale, flanquée d'un côté par la première ligne, et de l'autre par la seconde, les deux lignes formées sur un nombre de colonnes plus ou moins grand. Puységur fait marcher sur quatre colonnes, deux de cavalerie et deux d'infanterie, chacune des lignes de l'armée qu'il suppose manœuvrer entre la Seine et la Loire; mais on en vit rarement autant, même dans la guerre de la Succession, où souvent plus de quatre-vingt mille hommes furent réunis. Dans tous les cas, la marche des armées donnait lieu aux plus grands embarras. Avec beaucoup de colonnes, il fallait s'ouvrir beaucoup de routes; avec quelques-unes seulement, le déploiement ne finissait pas, et l'on s'exposait à être surpris. Ces inconvénients ont en partie disparu depuis que l'on a su emboîter le pas et manœuvrer à rangs serrés.

Il est, d'ailleurs, une cause étrangère à l'art militaire, qui a singulièrement contribué à l'accroissement de la mobilité et du bien-être des armées. Il s'agit de cette foule de routes et de canaux entretenus aux frais des États, qui, depuis un siècle, ont couvert la surface de l'Europe, et qui ont rendu l'administration des ponts et chaussées la puissante auxiliaire des ingénieurs et des tacticiens dans l'emploi des moyens d'attaque et de défense. Les communications ont acquis une grande importance, surtout dans l'offensive; mais il faut en savoir tirer parti. Peut-être n'a-t-on pas assez médité jusqu'ici

sur leur influence ; peut-être entrerait-il moins d'incertitude et d'erreur dans les projets et dans la conduite des opérations, si l'on tenait un compte plus minutieux et plus exact de cette influence.

Ce que nous avons dit des organisations, à la fin du règne de Louis XIV, ce que nous venons de dire des ordres de bataille et des marches, à la même époque, explique suffisamment la cause des revers que nous éprouvâmes dans la guerre de la Succession. Même avec plus de talent qu'ils n'en montrèrent, nos généraux n'auraient pas été sans embarras ; car l'imperfection des moyens tactiques ne permettait pas que des masses aussi nombreuses fussent mises simultanément et concurremment en action. Les troupes n'arrivaient que successivement et en désordre sur le terrain. Le manque de temps (on n'en connaissait pas encore tout le prix à la guerre), et plus souvent le défaut de coup d'œil et de connaissances topographiques, faisaient que les positions étaient rarement bien occupées. Plus d'une fois, des brigades, des ailes entières furent paralysées, autant par un défaut de tactique, que par l'impéritie du général (1). Ce n'était pas ainsi que les choses se passaient au temps de Turenne et même de Henri IV : toutes les troupes combattaient ou pouvaient combattre ; chaque arme s'emparait du terrain qui convenait le mieux à sa nature, et contribuait nécessairement à la victoire ou au salut de l'armée en cas de retraite. Mais aussi les masses ne dépassaient pas les limites que leur assignait alors l'état de l'art, et des hommes capables se trouvaient à leur tête.

Sans doute, on rencontre plus d'une conception remarquable, plus d'un trait d'audace et de génie dans les dernières campagnes du règne de Louis XIV ; mais ce ne sont que d'heureuses exceptions, qui, tout en faisant un honneur infini à leurs auteurs, ne peuvent détruire l'impression défavorable que laisse dans l'esprit le souvenir des événements de cette période.

(1) A Hochstædt, à Ramillies, etc.

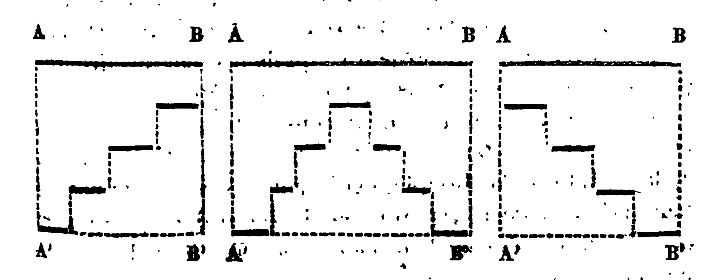
d'une inclinaison dans les alignements de deux armées opposées. Si nous avons émis cette proposition, en quelque sorte paradoxale, c'est que nous avons pensé, avec quelques écrivains, que, pour faire cesser le vague des opinions relativement à l'ordre oblique, et arriver à le définir *à posteriori*, on devait exclusivement et toujours qualifier ainsi toute dérogation à l'ordre primitif et parallèle, *dont l'effet est de procurer à une petite armée une chance de succès contre une armée plus nombreuse ou matériellement plus forte.* C'est-à-dire que, à notre avis, le terme d'ordre oblique peut et doit servir à caractériser la manière quelconque dont la puissance morale se manifeste dans les batailles. Autrement, que signifierait cette locution, si souvent employée et si peu claire? Sans doute, il est des circonstances où elle ne donne plus qu'une idée incomplète ou inexacte de la disposition propre à atteindre le but, puisque nous verrons ci-après, d'une part, qu'on peut y parvenir sans se ranger obliquement, et, de l'autre, que la ligne oblique n'y conduit pas toujours, quoique souvent ce soit le meilleur moyen d'y arriver. Mettez deux tacticiens en présence, et demandez-leur ce qu'ils pensent des dispositions de Leuctres ou de Lissa; vous verrez qu'ils ne s'entendront pas. Cependant tous deux conviendront que, dans ces batailles, et dans tant d'autres où le petit nombre triompha de la multitude, la discipline et le courage ne furent pas les seuls éléments de la victoire ; et ils s'accorderont à en voir la cause efficiente dans le génie du chef. Dès lors, la discussion ne portant plus que sur des mots, se trouverait terminée, si, avant de les admettre, on se fût entendu sur l'acception qu'ils auraient ; or, c'est ce qui n'a pas été fait, du moins pour le cas dont il est ici question.

Mais, puisque nos devanciers ont choisi et répété, quoique peut-être avec assez peu de réflexion, le terme d'ordre oblique, pour caractériser l'influence plus ou moins apparente du génie sur l'issue d'un grand nombre de batailles, il est préférable, ce nous semble, d'adopter leur manière de s'exprimer, que de créer de nouvelles périphrases ou de tomber

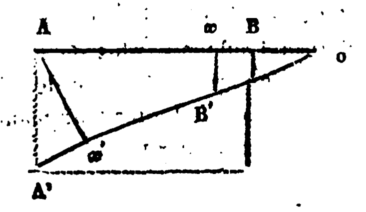
dans un néologisme qui, rendant leurs écrits inintelligibles, arrêterait tous les progrès de l'art.

Nous pensons donc qu'il n'y a rien de mieux à faire pour nous, que de mettre les élèves à même de reconnaître et d'apprécier les différents cas de l'ordre oblique, et de leur montrer comment il est possible de rapporter la majeure partie des batailles à un petit nombre de ces cas. On reconnaîtra, dans un instant, que, si certaines actions sont devenues des exemples classiques de l'ordre oblique, c'est que son emploi, qui, d'ailleurs, se retrouve presque partout, y fut plus manifeste que dans les autres batailles ; c'est que, dans ces exemples, le génie fit tout plier devant lui, que le succès fut prévu dès le début, et obtenu en quelque sorte sans contestation.

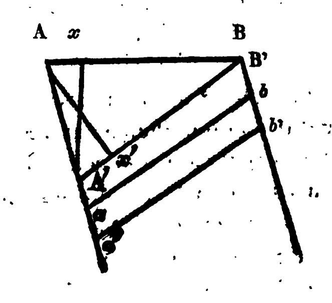
Partons de l'hypothèse bien simple de deux armées égales en tous points, et rangées dans un ordre parallèle ; elles seront évidemment dans un état d'équilibre parfait.



Cet équilibre ne sera pas troublé si l'armée A' B', par exemple, vient à former un système échelonné quelconque, pour approcher son centre ou l'une de ses ailes de l'armée opposée A B.



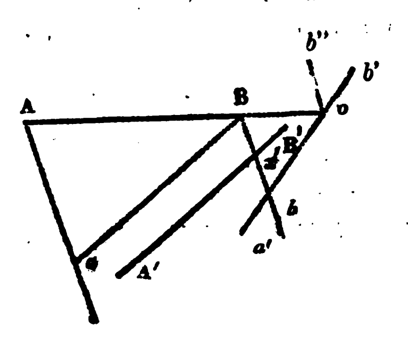
Mais si, pour approcher une de ses ailes, A' B' avait eu recours à la conversion ou à tout autre manœuvre conduisant à un alignement oblique, l'équilibre aurait été dérangé, et il l'aurait été à son détriment, car A' x' étant plus grand que B x (1), la nappe de feu efficace partant de A B sera plus grande que celle fournie par A' B'. Si l'on objecte que A' x' peut tirer obliquement, B x peut en faire autant; et, par la seule gêne du tir oblique, l'équilibre sera toujours détruit. Ainsi, cette manœuvre n'aurait produit qu'un mauvais résultat : on serait débordé, et dans une crise d'autant plus fâcheuse, que l'angle A o A' serait plus ouvert, et A' x' plus grand que B x.



Mais si, en même temps qu'elle opérait la conversion, cette armée A' B' avait gagné assez de terrain sur la droite pour que les extrémités B, B' des ailes ennemies se touchassent, l'équilibre, après avoir été dérangé pendant toute la durée du mouvement, se trouverait rétabli, puisque A x égalerait A' x'. Cette circonstance n'est pas la seule où l'équilibre continue d'avoir lieu ; car toutes les positions a b, a' b', etc., de l'armée A' B', entre les parallèles A a' B b', satisfont encore à la même condition. Donc, il peut exister une foule de cas où l'alignement oblique ne change rien à l'état primitif de supériorité

(1) Nos lecteurs se rendront facilement compte de cette inégalité, ainsi que des autres considérations géométriques employées dans le cours de cette discussion.

ou d'infériorité de nos deux armées, et, par une extension dont on se rend compte immédiatement, à l'état de deux armées quelconques.



Du moment où l'aile B' aura dépassé la ligne B *b* (la position de cette limite B *b* est évidemment différente pour chaque valeur de l'angle A B *a*), soit que cette aile aboutisse ou non sur le prolongement de A B, l'équilibre sera détruit, et il le sera cette fois à l'avantage de l'armée A' B' qui a manœuvré. La supériorité qu'elle aura acquise augmentera en raison composée de l'angle d'obliquité A B *a* et de la longueur B' *x'* (1).

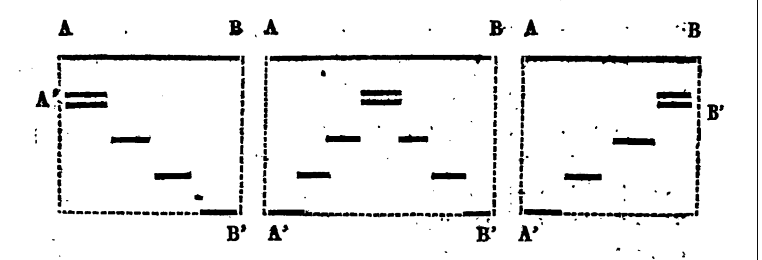
Il est à remarquer que le résultat le plus prompt et le plus décisif sera donné par un ordre brisé, tel que *a'ob''*, dont l'effet sera d'accroître le plus rapidement possible l'angle d'obliquité. Il entrera du génie dans cette conception, ce sera réellement un cas de l'ordre oblique. Une fois débordée, l'extrémtié B de l'aile attaquée recevra les charges successives d'une grande partie de l'armée assaillante, sans pouvoir arrêter sa marche par aucune contre-manœuvre. Nous avons supposé nos armées égales en tous points, mais quelle troupe pourrait ré-

(1) On dirait, dans le langage algébrique, que cette supériorité est une fonction de l'angle d'obliquité et de la quantité dont l'armée ennemie est débordée.

sister à de pareils efforts, surtout en se voyant menacée d'une destruction totale par l'arrivée de l'ennemi sur ses derrières?

Nous n'avons rien dérangé à la symétrie intérieure et respective des éléments de nos deux armées; mais on conçoit qu'en dérangeant cette symétrie à l'effet de renfoncer l'aile tournante B', l'armée A' B' eût, à plus forte raison, obtenu la supériorité. L'histoire des batailles fournit plus d'un exemple saillant de cette circonstance.

Remettons nos deux armées dans l'état où elles étaient d'abord, et analysons ce qui va arriver si nous détruisons la symétrie intérieure de l'armée A' B' dans le but de renforcer, comme nous le disions tout à l'heure, l'un quelconque de ses points au détriment des autres.



Le système échelonné, qui n'a procuré aucun avantage à l'armée A' B', lorsque toutes ses parties étaient dans l'ordre naturel, lui deviendra favorable, si les derniers échelons ont fourni des renforts aux premiers. En effet, l'action de A B contre les derniers échelons n'étant ni immédiate ni sérieuse, à cause de son éloignement, ceux de la tête, avec une supériorité numérique au point d'attaque, auront le temps de faire brèche et de pénétrer dans l'armée A B. Dès lors, celle-ci sera ou tournée, ou séparée en deux parties, ainsi qu'il arriva aux Lacédémoniens à Leuctres et à Mantinée; et l'armée A' B', qui, d'abord, s'était présentée de front, devra se former obliquement, en tout ou partie, aussitôt après ce premier

succès ; car, quoique toutes les chances soient de son côté, l'ennemi ne sera complétement défait qu'après un nouvel effort. La victoire peut donc encore être attribuée à l'emploi de l'ordre oblique. Observons, toutefois, que cette dernière circonstance ne sera jamais aussi favorable que la précédente, puisque, avant d'arriver à se former obliquement, il faudra livrer un combat dans lequel les troupes refusées ou les derniers échelons pourront même avoir beaucoup à souffrir. Mais, quoi qu'il en soit, cette manœuvre sera la seule à employer lorsque l'ennemi aura ses flancs appuyés à des obstacles insurmontables.

Il résulte de ce qui précède, qu'on peut acquérir la supériorité de trois manières, savoir : 1° en débordant l'adversaire, même sans avoir renforcé l'aile attaquante ; 2° en opérant avec des forces supérieures sur un ou plusieurs points de sa ligne ; 3° en employant concurremment les deux manœuvres précédentes. Voilà, suivant nous, les seules circonstances auxquelles se rattachent tous les exemples de batailles et de combats où le génie du général a eu une influence marquée.

Nous venons d'indiquer le but ; mais comment l'atteindre ? Par quelles manœuvres, nous demandera-t-on, arriverez-vous à placer votre armée dans l'une des deux situations précédentes (1)? L'ennemi ne restera pas tranquille spectateur de vos mouvements, comme vous l'avez supposé ; il manœuvrera de son côté, soit pour vous opposer un nouveau front, soit pour renforcer la partie de sa ligne que vous menacerez ; souvent même, il quittera la défensive, et, descendant de sa position en toute hâte, il vous prendra en flagrant délit.

S'il nous a été facile d'interpréter les différents cas de l'ordre oblique, il nous est entièrement impossible de prescrire des règles pour des applications où tout dépend du génie et des circonstances. Autant vaudrait nous demander comment nous ferions pour être infailliblement, et toujours vic-

(1) Nous faisons abstraction du troisième cas, qui n'est qu'une combinaison des deux autres.

torieux, non-seulement à égalité de moyens matériels, mais aussi avec des forces qui ne seraient que jusqu'à un certain point inférieures à celles de l'adversaire. La question, ainsi posée en termes généraux, est évidemment une de celle qu'il n'est pas donné à l'esprit humain de résoudre. Les plus grands capitaines, anciens et modernes, en sont restés à une distance infinie, et tout ce qu'ils ont pu faire, en s'acquérant une gloire immortelle, est renfermé dans la solution de quelques cas particuliers de ce grand problème. Quel parti faudra-t-il donc prendre au milieu de tant de difficultés? Consulter le passé, afin qu'en comparant notre situation particulière à celles où se sont trouvés ces grands hommes, nous puissions tirer de cette analogie une conséquence favorable à nos desseins.

L'emploi de l'ordre oblique veut que l'on prenne l'initiative, et que l'on opère avec célérité pour étonner et surprendre l'adversaire. « Si ce n'est pas un déploiement prompt comme « l'éclair, et écrasant comme la foudre, sur une aile prise « presque à dos, dit le prince de Ligne (1), je n'entends pas « le parti qu'on peut tirer de ce qui fait la base de tant de « livres et de conversations soi-disant militaires. » C'est assez indiquer que le meilleur et le plus sûr moyen d'atteindre le but consiste principalement dans un excédant de mobilité. Au nombre des autres circonstances qui peuvent favoriser l'ordre oblique, sont : l'impéritie du général ennemi, les plis du terrain, l'obscurité de la nuit, un brouillard, les fausses attaques, etc., etc. Mais il est rare que l'on échoue dans cette manœuvre, surtout lorsqu'elle a pour but de déborder l'adversaire, sans qu'il en coûte cher ; et l'on y échouera presque toujours, si la confiance et le moral des troupes ne répondent pas à la grandeur et à la difficulté de l'entreprise : « Il faut « quelque chose de plus que des alignements et des angles « aigus ou obtus pour fixer la victoire, dit encore le prince « de Ligne, il faut le moral. »

(1) *Préjugés militaires.*

Les localités et le rapport de vos forces morales et matérielles à celles de l'adversaire, ne sont pas d'ailleurs les seules données à consulter, lorsque, suivant l'occurrence, il s'agit de distinguer auquel des deux cas de l'ordre oblique il convient d'avoir recours, il faut encore tenir compte des moyens d'exécution. La tactique et la nature des armes ne se sont pas toujours également prêtées à l'application de ces deux cas. La phalange, peu mobile, peu forte en cavalerie, et contrainte de combattre en plaine, était plus propre à enfoncer qu'à tourner son ennemi. Aussi, les batailles d'Épaminondas, d'Alexandre et des autres capitaines grecs, appartiennent-elles généralement au second cas. Le premier, d'ailleurs, n'eût pas donné lieu aux mêmes résultats qu'aujourd'hui. Les anciens, qui avaient peu d'attirail, qui portaient tout avec eux, qui ne calculaient pas sur l'arrivée d'un convoi de vivres ou de munitions, attachaient moins d'importance que nous à la conservation de leur ligne de communication. Une fois l'action engagée, la nature de leurs armes les obligeait à vaincre ou à périr; ainsi, tournés ou attaqués de front, leur situation était peu différente. L'infanterie surtout ne devait songer, dans aucun cas, à une retraite devenue impossible pour elle (1). Chez eux, une aile débordée pouvait sans beaucoup d'inconvénient et de difficulté, rétablir le combat en formant le crochet : de nos jours, une troupe placée de cette manière est battue par des feux croisés, d'enfilade, d'écharpe, de revers, qui ne laissent aucune chance de pouvoir résister. Une position en arrière est l'unique ressource, et cette ressource est presque toujours un remède pire que le mal.

Il en fut des batailles des Romains comme de celles des

(1) « C'est le triomphe complet de nos armes à feu sur celles des anciens, « dit Mauvillon, de mettre des bornes à la victoire, et de fournir les moyens « de rétablir le combat. Chez les anciens, des troupes une fois renversées « ne pouvaient se rallier; et quant à la retraite, c'était, on peut le dire, une « chose inconnue pour eux. L'issue d'une bataille était chez eux la victoire « ou une entière défaite. » *Essai sur l'influence de la poudre à canon dans « la guerre moderne*, pag. 480.

Grecs, du moins jusqu'à l'époque où ils commencèrent à faire intervenir le terrain dans leurs combinaisons, époque qui est aussi celle où ils accrurent leur cavalerie. En effet, les batailles d'Adis, d'Elinga, de Pharsale, et une foule d'autres livrées sous l'empire, sont des exemples de l'ordre oblique de la première espèce. Annibal et les Gaulois, mettant à profit leur supériorité en cavalerie, entreprirent presque toujours de tourner et d'envelopper leurs adversaires. Les Francs dépourvus de cavalerie, et avec une tactique qui se rapprochait plus de celle des Grecs que de celle des Romains, ne pouvaient espérer d'appliquer avec succès la manœuvre tournante; aussi les vit-on presque toujours former la tête de porc, et attaquer de front. Ce qui se passa au Casilin et à Tours, du temps de Charles Martel, vient à l'appui de cette remarque,

Les Suisses ayant imité les Grecs dans leurs organisations, durent aussi les imiter sur les champs de bataille. En effet, on combattit de front et dans l'ordre habituel jusqu'à l'époque où, l'ordonnance étant devenue plus mince, et les troupes plus divisibles et plus mobiles par la substitution des nouvelles armes aux anciennes, on songea à inquiéter les flancs de l'ennemi, en profitant, pour s'en approcher sans être vu, soit de l'obscurité de la nuit, soit du brouillard ou des obstacles naturels. D'un autre côté, les attaques de front perdirent de leur crédit, par l'impossibilité où l'on fut, pendant longtemps, de réunir et de faire agir efficacement des forces supérieures à celles de l'adversaire, sur un point quelconque de sa ligne. C'est évidemment pour en revenir à ce genre d'attaque que Folard propose sa colonne; mais, outre que cette colonne n'était pas propre à atteindre le but, déjà, depuis longtemps, nous accordions la préférence à l'ordre déployé; les feux avaient pris le dessus, et ils l'emportèrent, en quelque sorte exclusivement, jusqu'au moment où la baïonnette, l'usage du pas emboîté, les progrès de l'artillerie, la formation et les déploiements des colonnes serrées, rendirent également possibles les applications de tous les cas

de l'ordre oblique. Les champs de bataille des anciens n'étaient pas, comme ceux des modernes, des bois, des vignes, des villages, des retranchements : l'action se passait en plaine, où le coin pouvait aisément se mouvoir et produire son effet sur le point de la ligne opposée qu'on avait intérêt de forcer. L'attaque des fortifications, et surtout des fortifications naturelles, n'est devenue possible, ou du moins n'a présenté d'avantages réels, que du moment où l'artillerie a pu les balayer ou les incendier avant que l'infanterie se dirigeât contre.

Ces considérations ne nous ont pas semblé moins nécessaires que la connaissance de l'étendue des moyens tactiques, pour mettre nos lecteurs à portée de reconnaître et d'apprécier l'influence du général dans les batailles que nous rapporterons désormais.

§ III.

Il y a, selon nous, trois grandes époques à distinguer dans la manière dont on fit la guerre sous Louis XIV, la première pouvant se terminer au traité d'Aix-la-Chapelle (1668), la deuxième à celui de Ryswick (1697), et la troisième à celui d'Utrecht (1713).

Quoique contemporains et rivaux de gloire, Condé et Turenne ne sont pas de la même école : leur manière de constituer la guerre et de livrer bataille est aussi différente que le sont leurs caractères. Le premier a plus d'audace, le second plus de réflexion ; celui-là renverse l'obstacle en l'abordant de front ; celui-ci le tourne et l'ébranle avant de l'abattre.

« Condé était né général, dit M. le comte Lamarque, Tu-
« renne l'était devenu ; le premier se dirigeait par ses inspi-
« rations, que Bossuet appelle ses *illuminations;* le second,
« par la réflexion et les leçons fécondes de l'expérience. On
« a souvent voulu les comparer, et l'on a eu tort. Condé ne
« fit pas faire de progrès à l'art militaire ; et Turenne, par
« une nouvelle formation des troupes, le porta à un haut

« degré de perfection ; ses plans de campagne, ses marches,
« sont admirables ; ses batailles présentent des dispositions
« variées et toujours habilement appliquées au terrain. »

Laissons maintenant parler les faits, et d'abord ceux antérieurs à la paix d'Aix-la-Chapelle.

Bataille de Rocroy (19 mai 1643). Cette bataille, où le duc d'Enghien (1) s'acquit, à vingt ans, la réputation de général, se donna cinq jours après l'avénement de Louis XIV au trône.

Vingt-six mille Espagnols, sous la conduite d'un vieux guerrier de réputation, don Francisco de Melos, étaient sortis du Hainaut pour venir assiéger Rocroy. La cour, craignant de perdre une place que l'on considérait comme la clef de la Champagne, fit avancer à son secours une armée de quatorze mille hommes d'infanterie et de sept mille chevaux, sous les ordres du jeune duc d'Enghien.

Des bois et des marais entouraient alors cette ville, et ne permettaient d'en approcher que par un petit nombre de passages que les Espagnols occupaient, surtout celui qui regarde la Champagne, le seul accessible aux Français. Cette circonstance ne peut arrêter le prince : Gassion (2) va reconnaître les lieux, et, contre l'avis du maréchal de L'Hôpital, l'armée entre dans le défilé, refoule les postes ennemis, et parvient heureusement à se déployer dans la plaine. Elle prit son ordre de bataille sur deux lignes, l'infanterie au centre et la cavalerie sur les ailes. Quelques compagnies de gendarmes et de chevau-légers formaient une réserve en troisième ligne. Des pelotons de cinquante mousquetaires furent placés dans les intervalles des escadrons. L'aile droite s'appuyait à des bois, l'aile gauche à un terrain marécageux. Le canon était en avant de l'infanterie.

(1) C'était le nom que portait alors le grand Condé.

(2) Nous l'avons déjà cité comme ayant servi dans l'armée de Gustave-Adolphe.

Melos, après avoir ordonné au général Beck, qui commandait un corps de six mille hommes à une journée de là, de venir le joindre en toute hâte, range son armée dans le même ordre que celle des Français, à cela près néanmoins qu'il détache un corps de mille mousquetaires dans un taillis situé en avant de sa gauche, à l'effet de prendre en flanc notre droite si elle tentait d'avancer. Un vallon de moyenne profondeur séparait les armées.

Nos deux ailes attaquèrent en même temps, et bien avant que l'infanterie pût combattre. Condé, qui conduit la droite en personne, chasse les mousquetaires du taillis, pousse ses succès, met la cavalerie opposée en pleine déroute, et, après avoir chargé Gassion de la poursuivre, taille en pièces l'infanterie allemande, wallonne et italienne, dont le flanc est resté à découvert.

Pendant que ceci se passait, notre aile gauche, que commandait L'Hôpital, avait été battue et contrainte d'abandonner le champ de bataille. Cet échec balançait le succès de notre droite, et laissait toujours la victoire en suspens. Condé voit à la fois le danger et le moyen d'y parer; il rallie sa cavalerie, et, passant rapidement derrière les bataillons espagnols, il atteint leurs escadrons débandés à la poursuite de notre gauche, les disperse, délivre les prisonniers, reprend nos canons, et enlève ceux de l'ennemi. La cavalerie était destinée à faire tous les frais de la journée: Beck approchait avec ses six mille hommes, et la redoutable infanterie espagnole n'avait point encore combattu; formée en un seul corps, avec une batterie de huit canons au centre, elle paraissait inébranlable au milieu de la déroute générale. Celle des Français, *qui, jusque-là, s'était bornée à entretenir l'action*, ne pouvait soutenir la lutte. Condé n'hésite pas; il fait approcher la réserve, et marche audacieusement contre cette imposante phalange. La résistance fut celle de soldats qui avaient une réputation de deux siècles à conserver; elle fut héroïque, mais vaine. Là périrent en entier les dernières vieilles bandes espagnoles. Le corps de Beck, qui avait été contenu et arrêté

par Gassion à quelque distance du lieu de cette sanglante scène, se retira sans combattre.

Rien, dans cette bataille, ne décèle l'intention d'une manœuvre dans l'ordre oblique. Les ailes se heurtent de front, et sans qu'aucun point des lignes soit renforcé. Le succès est l'œuvre de la cavalerie seule, que décide l'exemple d'un chef intrépide. L'infanterie et l'artillerie sont moins utilement employées qu'au temps de Henri IV. On a lieu d'être étonné qu'une action où Condé et son armée se couvrirent d'une gloire immortelle ait été peu favorable aux progrès de l'art militaire. En effet, elle diminua la considération naissante de l'infanterie, et prolongea l'erreur depuis longtemps accréditée, de la prééminence de la cavalerie.

Toutes les actions du héros de Rocroy portent l'empreinte d'un caractère chevaleresque, qui lui fait tout oser. Tour à tour général et commandant particulier de la cavalerie, il n'est aucun obstacle qu'il n'entreprenne de renverser. En tactique comme en géométrie, pour lui, la ligne droite est toujours le plus court chemin. S'agit-il, comme à Fribourg et à Nordlingue, d'enlever une position forte par la nature ou par l'art, c'est de front qu'il l'aborde.

Il est vrai que, dans ces deux occasions, Turenne lui fut d'un grand secours. Il fallait quelque chose de plus que de l'audace et du courage pour déloger Merci de cette série de positions qu'il pouvait successivement occuper en arrière de Fribourg; car, *ce n'est pas en attaquant une armée postée dans les montagnes qu'on peut espérer de la débusquer; le seul moyen d'y parvenir est d'occuper des camps sur ses flancs et ses derrières* (1). Aussi, n'y eut-il que la manœuvre tournante de Turenne qui contraignit le général bavarois à se retirer.

La bataille de Nordlingue (4 août 1645) a été l'objet des méditations des commentateurs. Puységur la décrit fort au long, et expose ses vues sur la manière dont il fallait attaquer Merci. Cet événement est aussi un de ceux qui ont fixé l'at-

(1) *Mémoires écrits à Sainte-Hélène*, tome V.

tention du captif de Sainte-Hélène; le jugement qu'il en porte est un éclatant hommage rendu à la mémoire d'un héros par un autre héros. Ce morceau est d'ailleurs du plus haut intérêt pour l'instruction de gens de guerre; nous le rapporterons dans un instant.

Au milieu de la plaine de Nordlingue, une des plus étendues de la Franconie, et dans l'angle formé par la Warnitz et l'Eger (1), s'élèvent deux monticules, à gauche le Weinberg (*voyez* planche 4), à droite l'Allerheimberg, distants l'un de l'autre d'environ quinze cents toises. Le village d'Allerheim est situé en avant du vallon que forment ces monticules, et à peu de distance de Nordlingue. C'est dans ce poste excellent, et à la suite d'une marche habile, que Merci résolut d'attendre les Français.

Sa droite, A, composée d'Autrichiens, couronnait le Weinberg et s'appuyait à la Warnitz : son centre était à cent toises en arrière du village d'Allerheim qu'il occupait, et dont la défense avait été organisée; sa gauche, B, commandée par Jean de Vert, occupait la colline et le château d'Allerheim, C. Des retranchements, élevés en toute hâte, complétaient le système de défense de cette position formidable.

Condé plaça son armée, la gauche à la Warnitz, composée de seize escadrons et de six bataillons hessois sous les ordres de Turenne; son centre en face d'Allerheim, sous le comte de Marsin; sa droite, forte de dix escadrons et de quatre bataillons s'appuyait à l'Eger; elle avait en seconde ligne une réserve de six escadrons et de quatre bataillons. L'armée française s'élevait à dix-sept mille hommes, et celle des Bavarois à quatorze mille. Le nombre des canons était à peu près le même de chaque côté.

L'attaque commença par le village d'Allerheim; nos troupes

(1) Il ne faut pas confondre ce ruisseau avec la rivière du même nom qui, après avoir arrosé une partie de la Bohême, se jette dans l'Elbe à Thérésienstadt.

y pénétrèrent, sans pouvoir s'y maintenir. L'ennemi, qui s'était retiré dans le cimetière et dans l'église, entretint un feu terrible. Le prince eut ses vêtements criblés de balles; Marsin fut grièvement blessé, et toute l'infanterie française tuée ou dispersée; mais un coup de mousquet avait frappé mortellement le général bavarois. Notre aile droite se comporta mal; Jean de Vert la battit, fit prisonnier le maréchal de Grammont, culbuta sa réserve et s'avança dans la plaine : la bataille paraissait perdue sans ressource.

Cependant, Turenne avait bravé les feux de flanc du village, et s'était avancé vers le Weinberg; Condé va le joindre: tous deux marchent sur l'aile droite de l'ennemi, l'enfoncent, enlèvent sa batterie, font prisonnier le général autrichien Gleen et s'emparent de toute la position. Turenne, changeant aussitôt de front, la gauche en avant, s'établit en potence sur le centre des Bavarois qu'il attaque avec vigueur; Jean de Vert, instruit de l'état des choses, rétrograde pour s'opposer au maréchal; mais il perd un temps précieux, en revenant d'abord dans sa première position pour faire ensuite un changement de front, l'aile droite en arrière. L'infanterie postée dans le village, ayant appris la mort de son général, et se croyant enveloppée par Turenne, mit bas les armes. Dès lors la victoire fut aux Français. Nous avons promis de transcrire les réflexions de Napoléon sur cette bataille, les voici :

« 1° Le prince de Condé a eu tort d'attaquer à Nordlingue, « avec une armée presque en totalité composée de cavalerie « et ayant si peu d'artillerie : l'attaque du village d'Allerheim était une grande affaire. Si l'armée de Condé était su« périeure en cavalerie, les deux armées étaient égales en « infanterie, et les ailes de Merci étaient fortement appuyées. « Il n'est pas extraordinaire que sans obusiers et ayant si peu « d'artillerie, Condé ait échoué dans toutes ses attaques « contre Allerheim, soutenu à cent toises par la ligne de ba« taille, et dont les maisons étaient crénelées, ainsi que l'é« glise et le cimetière, et défendu par une infanterie supé-

« rieure non-seulement en nombre mais en qualité (1). Sans « la mort de Merci, le champ de bataille serait resté aux « Bavarois, et la retraite de l'armée du prince de Condé « au travers des Alpes wurtembergeoises lui eût été bien « funeste.

« 2° Malgré la mort de Merci, la victoire eût encore été « aux Bavarois, si Jean de Vert, revenant de la poursuite de « l'aile droite française, se fût porté contre Turenne, non en « reprenant d'abord sa première position et parcourant ainsi « les deux côtés du triangle, mais en traversant diagonale- « ment la plaine, laissant Allerheim à sa droite, et tombant « sur les derrières de la cavalerie weymarienne, qui, alors, « était encore aux prises avec la troupe autrichienne de « Gleen ; il eût réussi ; il manqua d'audace. Le crochet qu'il « fit ne retarda son mouvement que d'une demi-heure ; mais « tel est le sort des batailles, qu'elles dépendent souvent du « plus petit accident.

« 3° Malgré la mort du comte de Merci et la circonspec- « tion de Jean de Vert, la victoire restait encore aux Bava- « rois, si l'infanterie postée et victorieuse au village d'Aller- « heim n'eût pas capitulé. La capitulation qu'elle a acceptée « ou proposée, est une nouvelle preuve qu'un corps de « troupes en ligne ne doit jamais capituler pendant les ba- « tailles. Le sort de cette bataille a tenu au faux principe « qu'ont en général les troupes allemandes, qu'une fois cer- « nées elles peuvent capituler, s'assimilant mal à propos à la « garnison d'une forteresse. Si le code militaire de Bavière « eût défendu une pareille conduite comme déshonorante, « elle n'eût pas eu lieu, et la victoire eût été aux Bavarois. « Aucun souverain, aucun peuple, aucun général, ne peut « avoir de garantie, s'il tolère que les officiers capitulent en « plaine, et posent les armes par le résultat d'un contrat fa-

(1) Peut-être aussi faut-il attribuer la non-réussite de cette attaque à l'impossibilité de faire succéder des masses à des masses en temps utile et avec ordre.

« vorable aux individus des corps qui le contractent, mais « contraire à l'armée. Cette conduite doit être proscrite, dé« clarée infâme et passible de la peine de mort. Les géné« raux, les officiers doivent être décimés, un sur dix; les sous« officiers un sur cinquante, les soldats, un sur mille. Celui « ou ceux qui commandent de rendre les armes à l'ennemi, « ceux qui obéissent, sont également traîtres et dignes de la « peine capitale (1).

« 4° Condé a mérité la victoire par cette opiniâtreté et « cette rare intrépidité qui le distinguait, car si elle ne lui a « servi de rien dans l'attaque d'Allerheim, c'est elle qui lui a « conseillé, après avoir perdu son centre et sa droite, de re« commencer le combat avec sa gauche, la seule troupe qui « lui restât; car c'est lui qui a dirigé tous les mouvements de « cette aile, et c'est à lui que la gloire doit en rester. Des ob-

(1) Napoléon revient une seconde fois sur le sujet des capitulations, à propos de celle de Finck à Maxen. (*Mémoires de Sainte-Hélène*, tom. V, p. 276 suivantes.)

« De ce que les lois et la pratique de toutes les nations ont autorisé spé« cialement les commandants des places fortes à rendre leurs armes en sti« pulant leurs intérêts, et qu'elles n'ont jamais autorisé un général à faire « poser les armes à ses soldats dans un autre cas, on peut avancer qu'au« cun prince, aucune république, aucune loi militaire ne les y a au« torisés. Le souverain et la patrie commandent à l'officier inférieur et « aux soldats l'obéissance envers leur général et leurs supérieurs, pour tout « ce qui est conforme au bien et à l'honneur du service. Les armes sont re« mises au soldat avec le serment militaire de les défendre jusqu'à la mort. « Un général a reçu des ordres et des instructions pour employer ses troupes « à la défense de la patrie : comment peut-il avoir l'autorité d'ordonner à « ses soldats de livrer leurs armes et de recevoir des chaînes ?.... Il n'est « qu'une manière honorable d'être fait prisonnier de guerre, c'est d'être « pris isolément les armes à la main, et lorsqu'on ne peut plus s'en servir. « C'est ainsi que furent pris François Iᵉʳ, le roi Jean et tant de braves de « toutes les nations. Dans cette manière de rendre les armes, il n'y a pas de « condition, il ne saurait y en avoir avec l'honneur; c'est la vie que l'on re« çoit, parce que l'on est dans l'impuissance de l'ôter à son ennemi, qui « vous la donne à charge de représaille, parce qu'ainsi le veut le droit des « gens. »

« serviteurs d'un esprit ordinaire diront qu'il eût dû se ser-
« vir de l'aile encore intacte pour opérer sa retraite, et ne pas
« hasarder son reste ; mais avec de tels principes, un général
« est certain de manquer toutes les occasions de succès et
« d'être constamment battu.... La conduite de Condé est
« donc à imiter. Elle est conforme à l'esprit, aux règles et aux
« cœurs des guerriers ; s'il eut tort de livrer bataille dans la
« position qu'occupait Merci, il fit bien de ne jamais déses-
« pérer tant qu'il lui restait des braves aux drapeaux. Par
« cette conduite, il obtint et mérita d'obtenir la victoire (1). »

La bataille de Nordlingue est un des derniers grands événements de la guerre de Trente-Ans.

L'Espagne ayant refusé d'accéder au traité de Westphalie, la guerre continua entre cette puissance et la France jusqu'à la paix des Pyrénées. Ce fut le temps de la Fronde. Condé et Turenne y prirent part, et se montrèrent tour à tour ennemis de leur pays. Les révoltés s'allièrent presque toujours aux Espagnols. Cette période présente de beaux faits d'armes et quelques conceptions remarquables ; mais la cavalerie et les attaques de front y conservèrent leur crédit. Nous nous bornerons à dire un mot de la bataille des Dunes (1658.)

Comme celle de Rocroy, comme tant d'autres, cette bataille se donna à l'occasion d'un siége. L'alliance avec Cromwel, fruit de la politique habile de Mazarin, ayant acquis la supériorité aux armes françaises, la cour résolut de s'emparer de Dunkerque. Turenne, à la suite d'un mouvement qui jeta l'ennemi dans l'incertitude, vint subitement se présenter devant cette place. Les Espagnols, fiers de marcher sous les ordres de Condé et du maréchal d'Hocquincourt, s'avancèrent pour la dégager. Leur armée prit position sur les Dunes, à une lieue des lignes de l'assiégeant, la droite à la mer et la gauche au canal de Furnes. Elle comptait tellement que sa présence ferait lever le siége, qu'elle n'attendit ni ses

(1) *Mémoires de Sainte-Hélène*, tom. V, pag. 20 et suivantes.

canons ni les outils nécessaires pour se retrancher. Turenne sortit de sa circonvallation et rangea ses troupes sur trois lignes, en s'appuyant également à la mer et au canal de Furnes. La brigade anglaise envoyée par le Protecteur, fut placée à la gauche, une partie de la cavalerie à la droite, le reste à la troisième ligne en réserve. L'armée française était de quinze mille hommes; celle des Espagnols de quatorze mille, dont plus de moitié de cavalerie.

Turenne se mit en marche, et s'avança plus lentement encore que ne l'y obligeaient les inégalités du sol et les sables mouvants. Il voulait gagner du temps, et attendre, pour porter les coups décisifs, que la mer, qui baissait, laissât sans appui le flanc droit de l'ennemi. Quand le moment fut arrivé, et pendant que la brigade cromwelliste pressait vivement la droite espagnole, Castelnau, profitant du terrain que la mer avait abandonné, tomba avec la réserve sur le flanc de cette droite, et la mit dans une déroute qui se communiqua promptement au centre. Condé, avec la gauche ennemie, opposa une résistance digne de son grand courage; il fut même au moment de pénétrer dans la place; mais enfin ses escadrons, rompus et dispersés, durent abandonner le champ de bataille (1).

La victoire fut le résultat d'une manœuvre en quelque sorte nouvelle pour l'époque, et qui se rapporte visiblement au premier cas de l'ordre oblique. A marée haute, les embarcations anglaises incommodent les Espagnols; à marée basse, vient le tour de la réserve de les prendre en flanc : tout est prévu, tout est mis à profit; jamais l'influence du talent et de la réflexion n'avait été plus manifeste.

§ IV.

La conquête de la Hollande n'ayant donné lieu à aucune grande bataille, quoique d'un haut intérêt sous le rapport de

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. —Ramsay, *Mémoires du duc d'York*. —*Essai sur l'histoire générale de l'art militaire par M. de Carrion-Nisas*.

la stratégie et des siéges, la première action de la deuxième période sur laquelle nous appellerons l'attention des élèves sera le combat de Sintzheim (1671) (1). A la nouvelle des succès inouis de Louis XIV, dans la campagne de 1672, l'Autriche prit l'alarme et détermina presque toute l'Allemagne à courir aux armes. La Bavière et le Hanovre seuls restèrent neutres. L'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, d'abord les plus fidèles alliés de la France, finirent aussi par joindre leurs troupes à l'armée impériale. Cette levée de boucliers transporta le théâtre de la guerre de la Hollande en Belgique et sur le Rhin.

Turenne, chargé de commander sur ce dernier point, campait aux environs de Saverne, lorsqu'il apprit que le duc de Bournonville se disposait à quitter la Bohême pour venir renforcer le comte de Caprara sur le Necker. Le maréchal, voulant prévenir cette jonction, passa le Rhin à Philippsbourg avec neuf mille hommes et six pièces de canon. Il continua de marcher pendant quatre jours, et découvrit enfin l'armée impériale sur les hauteurs de Sintzheim. Feuquières, peut-être trop porté à louer ou blâmer à l'excès, dit que cette marche avait été « si secrète et si habilement préparée, que l'ennemi fut attaqué et battu sans en avoir eu aucune connaissance préalable. » Quoi qu'il en soit, l'ennemi occupait une position de choix, et que Turenne n'eût certainement pas entrepris de forcer s'il n'avait eu le plus grand intérêt à combattre. Une rivière d'un passage difficile, l'Elsatz, couvrait le front de cette position, et baignait les murs de Sintzheim, qu'une enceinte garnie de tours rendait un excellent poste. Le terrain, entre la ville et le plateau triangulaire où l'ennemi avait pris son ordre de bataille, était escarpé et abordable seulement par un chemin creux où s'appuyait sa droite (2).

(1) *Voy.* le § VI de cette leçon.

(2) La forme triangulaire du plateau était la conséquence de l'existence du chemin creux, et de sa direction suivant la ligne de plus grande pente du terrain.

Turenne, que son habileté à manier l'infanterie a élevé au rang des plus grands capitaines, ordonne l'attaque de Sintzheim, et s'en empare après un combat de deux heures. L'armée, maîtresse des ponts, passe l'Elsatz et s'avance dans le chemin creux, l'infanterie en tête. Cette arme, contre l'usage et comme à Coutras, est destinée à former les ailes. La première brigade, profitant de la négligence de Caprara, qui a omis de s'éclairer sur sa droite, prolonge son mouvement, borde une haie et le prend en flanc. L'ennemi, engagé sur ce point, ne s'aperçoit pas qu'une partie de notre infanterie s'est dirigée obliquement sur sa gauche, à la faveur des vignes et en marchant à mi-côte. Cette double attaque sur les extrémités de la ligne l'oblige à céder du terrain, et une partie de la cavalerie française peut se déployer. Le combat commence alors dans la pointe du triangle. Des pelotons de mousquetaires, placés dans les intervalles des escadrons, secondent les efforts de la cavalerie, *qui a reçu l'ordre de ne se servir que de l'épée*. L'ennemi recule encore; mais comme à chaque pas fait en avant, de nouvelles troupes entrent en ligne, toute l'armée est bientôt en action. Caprara, pressé de front et constamment débordé sur la gauche dans toutes ses positions, prend enfin le parti d'ordonner la retraite (1).

Cette bataille, que Feuquières appelle mal à propos un combat (2), est encore un exemple de l'ordre oblique de la

(1) Il faut consulter plus d'un écrivain pour se rendre compte de cette bataille remarquable. *Voy.*, entre autres, Feuquières, p. 293, édition in-4°.— *Mémoires* de Deschamps, officier dans l'armée de Turenne, pag. 12. Strasbourg. — Quincy, tom. 1, pag. 391.—Beaurain, pag. 100.

(2) « L'on ne donne à proprement parler, dit cet auteur, le nom de *ba-* « *taille* qu'aux actions qui se passent entre deux armées dans leur ordre de « bataille (il faut entendre par là, l'ordre de revue, dont les généraux mé- « diocres se servaient alors comme d'une recette universelle), et qui com- « battent dans un pays assez ouvert pour que les lignes se chargent de front « et en même temps, ou au moins pendant que la plus grande partie de la « ligne charge pendant que l'autre partie reste en présence. Les autres gran-

première espèce; il serait difficile d'en citer une application plus judicieuse et plus saillante.

A Seneff (11 août 1674), l'imperfection des moyens tactiques transforma en une série de combats meurtriers qui durèrent seize heures, un projet habilement conçu. Le prince d'Orange se retirait en prêtant le flanc. Condé profite de sa faute et l'attaque ; mais, comme on ignorait l'usage de la colonne, ainsi que l'art d'arriver et de déployer vite, nos troupes ne furent engagées que successivement. L'ennemi se replia sur ses masses, et, opposant bataillon à bataillon, neutralisa tous nos efforts (1).

Nous venons de voir Turenne passer le Rhin, et battre Caprara avant que Bournonville soit arrivé. La prudence ne voulait pas qu'il restât plus longtemps au delà du fleuve, lorsque les alliés allaient être renforcés dans une proportion qui ne laissait aucun espoir de succès à sa petite armée. Il prit donc le parti de revenir en Alsace, non dans le dessein de se borner à une défense passive, comme semblaient le prescrire les circonstances, mais dans celui de tout disposer pour passer de nouveau le fleuve ; ce qu'il fit en effet peu de jours après. Ces entreprises outre-Rhin avaient pour but de donner de la réputation aux armes françaises, d'intimider l'ennemi, de le harceler, peut-être de le surprendre, et, dans tous les cas, de vivre à ses dépens ; car le maréchal n'espérait pas pouvoir se maintenir en Allemagne : il appliquait cette maxime, qui veut que l'on attaque toujours pour bien se défendre.

Cependant les alliés, ayant réuni une armée de quarante

« des actions, quoique souvent plus meurtrières, et d'une plus longue durée « que celles dont je viens de parler, n'ont que le nom de combat. »

Il suivrait de là que la plupart des grandes batailles livrées depuis un siècle ne seraient que des combats. Cette définition ne peut être admise ; elle peut d'autant moins l'être, qu'elle tend à rejeter dans la catégorie des actions secondaires les plus savantes et les plus belles conceptions du génie.

(1) Feuquières, page 391.—Quincy, tom. 1, page 481.

mille hommes, se décidèrent à prendre l'offensive à leur tour. Malgré la promesse de rester neutres, les Strasbourgeois leur livrèrent passage. Toutefois, comme ils n'osaient commencer les opérations avant la jonction de l'électeur de Brandebourg, ils se postèrent derrière la Brusche, occupant Entzheim et les villages voisins. C'est là que Turenne, toujours judicieux, toujours fidèle aux vrais principes (1), vint les attaquer avec des forces moins nombreuses de moitié.

La description de la bataille d'Entzheim (4 octobre 1674) est assez compliquée. Le terrain, sans être accidenté, était coupé de fossés, de haies et de taillis qui en rendent les détails difficiles à analyser. Il est aisé néanmoins de découvrir et d'apprécier les intentions des généraux opposés. Turenne, sans l'avoir prévu d'abord, se vit entraîné à renforcer continuellement sa droite, et par conséquent à combattre dans l'ordre oblique. Cette circonstance fut le résultat de l'acharnement des deux partis à occuper un bois de mille pas de longueur sur cinq cents de large, situé en avant de cette droite, et dont la possession devait en effet décider de la journée. Chacun y conduisit successivement du canon et la meilleure partie de son infanterie. Dans les premiers moments, le maréchal tira ses renforts de sa réserve et de sa seconde ligne, mais à la fin, il dut dégarnir aussi la première. Le bois, après avoir été pris et repris trois fois, resta en définitive aux Français, qui parvinrent même à échelonner leur aile droite jusqu'au delà. Pendant ce terrible combat, notre gauche, qui n'était pas assez refusée, eut à soutenir les efforts de l'aile opposée; ce qu'elle fit vaillamment et en conservant son terrain. La nuit, qui arrivait au moment où nos troupes débouchaient en avant du taillis, détermina les alliés à la retraite (2).

(1) « Celui qui veut absolument éviter une bataille, disait ce grand capitaine, donne son pays à celui qui veut la chercher. »

(2) Feuquières et Quincy ont mal rendu compte de cette bataille. Il est préférable de consulter Beaurain, et les Mémoires déjà cités de Deschamps.

Il faut attribuer à la lenteur des manœuvres et au manque d'efficacité des feux d'artillerie et de mousqueterie, la durée de l'attaque du bois, et, par suite, le résultat peu décisif de cette journée. Si Turenne avait pu prévoir ce qui arriverait, nul doute qu'il n'eût refusé davantage sa gauche, et porté plus d'infanterie sur sa droite. Il est probable qu'une bataille livrée aujourd'hui dans les mêmes circonstances aurait une issue toute différente.

Napoléon, après avoir improuvé la méthode de disséminer l'infanterie entre les escadrons (1), termine ainsi ses réflexions sur la bataille d'Entzheim : « Si, après la prise du petit bois « que l'ennemi défendait de tous ses moyens, Turenne eût « poussé son avantage, la bataille eût été décisive : il pouvait « toutefois coucher sur le champ de bataille ; il est allé le « même jour à une lieue et demie en arrière ; il a poussé dans « cette occasion la circonspection jusqu'à la timidité : il sa- « vait mieux que qui ce soit l'influence de l'opinion à la « guerre »

La dernière grande action où commanda Turenne est le combat de Turkheim (5 janvier 1675). Il se donna à la suite de mouvements stratégiques infiniment remarquables, et dont nous rendrons compte ci-après.

Les alliés, auxquels s'était joint l'électeur de Brandebourg, avaient pris position, la gauche à Colmar, la droite à la Fecht, un peu en arrière et en deçà de Turkheim (2). Des retranchements garnis d'artillerie, et qui s'étendaient le long d'un bras de cette petite rivière, rendaient leur centre inabordable.

(1) « La meilleure manière de protéger la cavalerie est d'en appuyer le « flanc. (*Mémoires de Sainte-Hélène*, tome V, page 150.) La méthode de « mêler des pelotons d'infanterie avec la cavalerie est vicieuse, elle n'a que « des inconvénients. La cavalerie cesse d'être mobile, elle est gênée dans ses « mouvements, elle perd son impulsion, et l'infanterie est compromise ; au « premier mouvement de la cavalerie, elle est sans appui. »

(2) *Voy*, la relation et les plans de Beaurain. — *Mémoires de Feuquières*. —*Mémoires de La Fare*, chap. 7, pag. 133 et suiv. Amsterdam, 1755.

Turenne, voulant profiter de la consternation où les avait jetés son apparition subite au milieu de leurs quartiers d'hiver, se décide à les attaquer. Il charge un de ses lieutenants, le comte de Lorges, de tenir leur centre et leur gauche en échec, pendant qu'il tournera leur droite avec une partie de l'infanterie (1). La manœuvre réussit; l'ennemi, chassé de Turkheim, battu et débordé, se retira en toute hâte, abandonnant Colmar et toute l'Alsace.

Cette action appartient au premier cas de l'ordre oblique.

Luxembourg, digne élève de Turenne et de Condé, et, après eux, le plus ferme soutien de la gloire de Louis XIV, a livré plusieurs batailles remarquables. Comme Turenne, il sut varier ses dispositions et les mettre en harmonie avec le terrain; comme lui, il vit principalement la victoire dans l'emploi du premier cas de l'ordre oblique, le seul que la tactique permît alors d'appliquer avec succès; car tant que la cavalerie entra pour moitié dans les armées, que l'artillerie fut lourde, peu nombreuse et sans obusiers; que l'infanterie n'eut pas des armes uniformes, et que l'on ignora le secret de la diriger en masses, l'usage du second cas de l'ordre oblique ne put donner lieu qu'à des combats meurtriers et indécis. Nous verrons le maréchal de Saxe essayer de mettre ce dernier genre d'attaque en crédit, en réduisant toutes les batailles à des *affaires de postes*.

(1) Cette manœuvre était si nouvelle et parut si extraordinaire aux troupes, que le marquis de La Fare ne put s'empêcher d'en témoigner son étonnement au maréchal : « Pardon, Monseigneur, lui dit-il, si j'ose vous dire « que nous sommes tous inquiets de la marche que vous nous faites faire, et « de voir que nous allons donner du nez dans cette montagne, et que nous « sommes tous les uns sur les autres..... Effectivement, répliqua Turenne, « vous n'avez pas tort; mais j'ai jugé que l'armée ennemie, qui a devant elle « le ruisseau de Turkheim, et sa gauche à Colmar où sont ses munitions « et ses vivres, ne quitterait pas un si bon poste pour tomber sur moi, que « d'ailleurs elle n'était point en mesure d'occuper Turkheim autrement « que par un détachement, et qu'ainsi en m'emparant de ce poste, comme « je vais essayer de le faire tout à l'heure, je m'ouvrirais un passage sur « son flanc et ses derrières. »

Les champs de Fleurus ont été, comme ceux de Mantinée, le théâtre de trois grandes actions : toutes furent glorieuses pour la France ; et, quoique présentant des circonstances différentes, toutes sont également instructives. Le récit de la première, n'eût-il pour objet que de placer sous les yeux des élèves un terrain et des noms de lieux qu'ils trouveront dans la relation des deux autres, exigerait déjà toute leur attention ; mais il est, sous d'autres rapports, du plus haut intérêt.

Bataille de Fleurus (1er juillet 1690). Le prince de Waldeck s'étant porté de Maëstricht sur Charleroi, pendant que Luxembourg s'avançait de Saint-Amand (1) vers la Meuse, en suivant la rive droite de la Sambre, les deux armées ne se trouvèrent plus qu'à une petite distance l'une de l'autre. Décidé à prendre l'offensive, le maréchal passa cette dernière rivière au point où elle reçoit l'Orneau, et vint reconnaître l'ennemi, qu'il trouva posté en arrière de Fleurus, la droite à Wagny, la gauche à Wanglée, couvrant son front par différents ruisseaux et par le village de Saint-Amand. (*Voyez* la planche 5.)

L'armée française se présenta sur cinq colonnes, deux de cavalerie sur les flancs, deux d'infanterie, et une d'artillerie au milieu. L'aile gauche et le centre se déployèrent entre Ligny et le bois de Lambusart. L'aile droite, composée d'une partie de la cavalerie et de neuf bataillons avec une batterie de neuf pièces de canon, resta en colonne. Ces troupes étaient destinées à manœuvrer sur le flanc gauche de l'ennemi, pendant que le reste de l'armée l'attaquerait de front (2).

Tout étant préparé pour entrer en action, six bataillons occupèrent Fleurus (3), en même temps que l'infanterie borda

(1) Petite ville sur l'Escaut, non loin de Valenciennes ; il ne faut pas la confondre avec le village de Saint-Amand dont il est parlé plus bas.

(2) L'armée du maréchal de Luxembourg consistait en quarante bataillons et quatre-vingts escadrons ; M. de Waldeck avait autant d'infanterie, mais moins de cavalerie.

(3) L'ennemi n'avait pas jugé à propos de placer des troupes dans ce village, éloigné de mille toises au moins de sa première ligne.

le ruisseau qui, de ce village, coule à Ligny. La cavalerie de l'aile gauche, aux ordres de M. de Gournay, s'étendit à droite à gauche de Fleurus. Trois batteries, de dix bouches à feu chacune, furent établies en avant de cette ligne. Ces dispositions annonçaient une attaque de front; l'ennemi s'y prépara et ne conçut aucune inquiétude pour son aile gauche, qu'il croyait inaccessible.

Cependant Luxembourg s'était mis à la tête des troupes restées en colonne, et, prenant sa direction par Ligny, avait prolongé son mouvement jusqu'au delà de cette aile gauche, sans que le prince de Waldeck s'en fût aperçu. La hauteur des blés et différents plis du terrain avaient favorisé cette marche. L'ennemi, se voyant tourné, forma avec une partie de sa seconde ligne un crochet, qu'il fit soutenir par sa réserve. Le maréchal, qui avait prévu que sa manœuvre laisserait un vide entre son centre et sa droite, tira neuf bataillons, M, de sa seconde ligne, et les plaça dans les haies de Wanglée et de Saint-Amand. Trente bouches à feu, O, furent en outre dirigées contre le crochet et la pointe de la ligne ennemie.

Avec de telles mesures, le succès de notre droite ne pouvait être douteux. En effet, une première charge mit en pleine déroute l'aile gauche du prince de Waldeck. Dès lors, la victoire eût été décidée, si notre centre et notre aile gauche, qui s'étaient avancés au delà du ruisseau de Wagny, avaient pu s'y maintenir; mais M. de Gournay ayant été tué, le désordre s'était mis dans la cavalerie; elle avait été ramenée jusqu'à Fleurus, ainsi que l'infanterie qui la soutenait. Ce mouvement rétrograde n'eut au reste aucune suite fâcheuse; car l'ennemi, sans cesse rappelé au secours de sa gauche et de ses communications, n'osa s'abandonner à la poursuite de nos troupes, qui bientôt se furent ralliées. Le prince de Waldeck n'attendit pas une nouvelle charge; il se replia sur son centre, auquel s'était déjà réunie une partie des débris de sa gauche.

Nos ailes se rapprochèrent en gagnant du terrain : un dernier combat allait s'engager. Quatorze bataillons ennemis

avaient formé un grand carré, G, sur le plateau de Saint-Fiacre, et quelques escadrons, E, étaient venus se ranger à droite et à gauche. Ceux-ci ne tinrent pas; mais, comme à Rocroy, l'infanterie du carré ne voulut entendre à aucune composition. Luxembourg dut faire approcher la sienne et quelques pièces de canon; ce carré ne fut démoli qu'à la seconde charge : une partie des troupes qui le composaient se rendit à discrétion; l'autre se sauva à la faveur des haies et des bois. L'armée passa la nuit sur le champ de bataille, où se trouvaient encore bloqués dans les censes et châteaux plusieurs groupes de fantassins ennemis qui se rendirent le lendemain (1).

Cette action n'a pas besoin de commentaire : la part qu'y prit le général est de toute évidence, et jamais le premier cas de l'ordre oblique ne fut plus heureusement appliqué. La conduite du maréchal ne doit cependant pas être prise pour règle ; car, devant un adversaire plus circonspect et moins irrésolu que le prince de Waldeck, ses calculs eussent pu se trouver faux et tourner à son détriment.

Une victoire aussi éclatante, au commencement de la campagne, semblait annoncer la conquête de la Belgique; elle n'eut pas ce résultat. Quoique enchaîné par les ordres de la cour, le maréchal pouvait faire plus qu'il ne fit; il pouvait, en s'avançant sur Louvain, prévenir la jonction de l'électeur de Brandebourg avec le prince de Waldeck, qui s'était retiré à Bruxelles, ou les battre séparément. Boufflers et d'Humières auraient reçu l'ordre d'appuyer ce mouvement : le premier se serait porté sur Namur, le second sur Nivelles, en bloquant les places d'Ath et de Mons. Au lieu de cela, M. de Luxembourg revient de position en position vers le point d'où il était parti, se bornant à fourrager sur le pays ennemi. La guerre se

(1) *Mémoires et Correspondance de Catinat*, tom. I, pag. 353. — Quincy, tom. II, pag. 250. — Beaurain, *Histoire militaire de Flandre*, tom. I, pag. 30, — *Dictionnaire des Siéges et Batailles*, tom. II. — Feuquières paraît avoir été mal informé; il prétend que ce fut notre gauche qui tourna la droite ennemie, ce qui ne s'accorde pas avec les lettres, mémoires et relations où il est fait mention de la bataille de Fleurus.

prolongea, mais jamais Louis XIV ne trouva une aussi belle occasion de sortir de la crise où l'avait mis la ligue d'Augsbourg.

La bataille de Nerwinde (29 juillet 1693) justifie de plus en plus ce que nous avons dit de l'emploi du second cas de l'ordre oblique, au temps de Louis XIV.

Le prince d'Orange occupait un terrain élevé, entre la petite Gette et le ruisseau de Landen, couvrant sa droite par Nerwinde, sa gauche par Romsdorff. Ces deux villages, ainsi que tout le front de la position, étaient entourés d'une ligne non interrompue de retranchements ou d'obstacles naturels, garnis de quatre-vingt-dix bouches à feu, dont quelques obusiers. En un mot, l'armée ennemie semblait être postée derrière un grand front de fortification, dont Nerwinde et Romsdorff étaient comme les bastions. Le maréchal de Luxembourg eût facilement contraint le prince d'Orange à changer de terrain, en manœuvrant sur ses communications, mais il préféra l'attaquer de front.

Nous fûmes vingt-quatre heures à prendre nos mesures, et tous nos efforts se portèrent contre Nerwinde, qui était le point saillant et la clef de cette position formidable. Trois fois nos troupes y pénétrèrent sans pouvoir s'y maintenir ; ce village tenait à la ligne ennemie, dont il recevait de prompts secours. Il n'est pas étonnant que des bataillons qui s'avançaient en bataille et lentement contre des adversaires invisibles, protégés par une nombreuse artillerie, pour pénétrer ensuite dans des rues étroites et barricadées, fussent bien vite dégoûtés d'une lutte aussi inégale et aussi meurtrière. Malgré le plus héroïque courage, l'infanterie française eût sans doute échoué dans la quatrième attaque, si Feuquières, saisissant l'instant favorable où l'ennemi avait dégarni son centre pour renforcer sa droite, ne s'était précipité dans les retranchements à la tête de quelques escadrons, prenant ainsi le village de Nerwinde à revers. Cette manœuvre, qu'on aurait dû tenter plus tôt, décida du succès de la journée, qui, sans cela, n'eût été qu'une boucherie sans résultat.

Nous conviendrons toutefois avec Feuquières que la forme rétrécie de cette position, dont les derrières se terminaient en pointe à la petite ville de Leaw, était un motif pour entreprendre de la forcer. En effet, l'ennemi, refoulé dans un angle, obligé de passer la Gette, éprouva des pertes immenses dans les premiers instants de sa retraite. Ceci, au reste, ne change rien à notre opinion au sujet de la difficulté des attaques de villages ou de tout autre obstacle sur le front de l'adversaire, à cette époque. Le temps des affaires de poste n'était point encore arrivé (1).

Pendant que ces événements se passaient en Flandre, un guerrier, homme de bien, le vertueux Catinat, soutenait avec autant d'habileté que de succès la réputation des armes françaises au-delà des Alpes. Les deux batailles qu'il livra au duc de Savoie furent décisives, et dans l'une comme dans l'autre, la victoire fut la conséquence d'une application de l'ordre oblique. A l'imitation de Turenne, Catinat mit tous ses soins à augmenter et à faire ressortir le rôle de l'infanterie. Cette arme décida presque à elle seule de la journée de Staffarde (8 août 1690) ; dix bataillons, dirigés habilement au travers d'un marais réputé impraticable, tournèrent l'aile gauche de l'ennemi, et la mirent en désordre. A la Marsaille (4 octobre 1693), l'action s'engagea de front; mais, dès les premiers moments, et à mesure que l'ennemi cédait du terrain, notre aile droite déborda sa gauche, et finit par la prendre à revers (2).

Il résulte de ce qui précède que le cas de l'ordre oblique où l'adversaire est débordé fut le principal moyen de succès au temps de Louis XIV. Turenne n'imagina pas ce moyen, qui est sans doute aussi ancien que la guerre; mais il est juste de considérer ce grand homme comme l'ayant mis en crédit chez les modernes ; et ce n'est pas sans fondement que Napoléon com-

(1) Feuquières, pag. 320, édition in-4°. — Beaurain, tom. II, pag. 288.

(2) *Mémoires et Correspondance de Catinat*, tom. I, pag. 366, et tom. II, pag. 213 et suiv. — Feuquières, pag. 213 et 226.

bat l'opinion de Guibert, de Grimoard et de tant d'autres écrivains, qui attribuent à Frédéric-le-Grand l'invention de l'ordre oblique (1).

§ V.

La mort de Luxembourg et la disgrâce de Catinat, dont une coupable intrigue paralysa les talents, hâtèrent les revers que nous éprouvâmes sur la fin du règne de Louis XIV! Dès le commencement de cette période, la victoire passa dans le camp ennemi, où Eugène et Marlborough devinrent ses favoris. Si Vendôme, en Italie, si Berwick, en Espagne, si Villars, à Denain, rappellent les beaux jours de notre gloire, ce sont, comme l'a dit, avec autant d'élégance que d'esprit, l'auteur de l'article *Bataille* de l'*Encyclopédie moderne*, les derniers rayons d'un astre qui s'obscurcit; et les noms des Marsin, des la Feuillade, des Villeroi, ne s'associent qu'à de mémorables désastres.

Nous regrettons que les innovations qui se rattachent aux affaires de Spire et de Denain nous aient engagé à les rapporter par anticipation; car elles seraient fort à propos placées dans ce paragraphe, pour diminuer l'impression fâcheuse que laisse dans la mémoire l'issue de la plupart des batailles qu'il nous faut analyser.

Les premiers événements de la guerre de la Succession se passèrent en Italie. Catinat, opposé à Eugène, y éprouva des revers qui furent bien moins sa faute que celle de la cour. Ses instructions lui défendaient formellement de commencer les hostilités; il s'y conforma contre son gré, et laissa paisiblement déboucher son adversaire des défilés des Alpes Noriques, tandis qu'il pouvait le combattre avec avantage en se portant à sa rencontre. Cette hésitation eut ses conséquences; Eugène passa l'Adige, et Catinat fut battu à Carpi. Le roi, trompé sur le compte de ce grand homme, envoya Villeroi le

(1) *Mémoires de Sainte-Hélène*, tom. V, pag. 885.

remplacer. Celui-ci fut plus malheureux encore : défait à Chiari, il finit par se laisser prendre dans Crémone. Vendôme lui succéda, et nos armes reprirent enfin le dessus. Les Impériaux furent chassés de la Lombardie, et les noms de Vittoria, de Luzarra, de Cassano et de Calcinato, inscrits sur la liste de nos triomphes. Mais, appelé une seconde fois à réparer les fautes de Villeroi (1), le duc de Vendôme quitta le théâtre de sa gloire, qui bientôt redevint celui de nos désastres.

La lutte s'étendit rapidement sur tout le pourtour de nos frontières. Nous eûmes d'abord quelques succès sur le Rhin, et même au delà. Villars, le plus habile des généraux de cette époque, passa ce fleuve devant Huningue, le 14 octobre 1703, et battit le prince de Bade à Fridlingen. Dans la campagne suivante, le maréchal prit Kehl, joignit l'électeur de Bavière notre allié, et défit Styrum à Hœchstædt. Il conçut alors le projet de marcher sur Vienne, mais l'électeur s'y opposa sous de vains prétextes. Les détails de ces mouvements, qu'il faut lire dans les mémoires écrits par Villars lui-même, décèlent autant d'audace que de génie et de réflexion.

On perdit ensuite du temps ; le prince de Bade se réunit à Styrum, avec une armée grossie du contingent des Cercles, et réduisit ses adversaires à une défensive absolue. Le général français, peu satisfait de l'électeur, sollicita son rappel et l'obtint. Marsin fut envoyé à sa place.

Les alliés ayant résolu de porter leurs efforts contre la Bavière, Marlborough quitta les environs de Maëstricht, et prenant sa direction par Coblentz, vint se joindre à Eugène et au prince de Bade sur le Danube. La présence de forces aussi imposantes ne put rien changer aux dispositions amicales de l'électeur pour la France ; mais comme il n'était pas en mesure de s'opposer aux desseins des alliés, Louis XIV fit avancer Tallard à son secours avec une armée de trente mille hommes. Nos deux maréchaux, qui, suivant Feuquières, n'auraient dû rien précipiter, mirent trop d'empressement à

(1) Après la bataille de Ramilies. *Voy.* plus loin.

joindre un ennemi que le manque de vivres allait obliger à s'éloigner, et qui, de son côté, ne désirait rien tant que d'en venir aux mains.

Bataille de Hœchstœdt (13 août 1704). La rencontre eut lieu dans la plaine même où Villars avait battu Styrum, dans la campagne précédente. Les deux armées étaient fortes de quatre-vingt mille hommes chacune (1); elles se formèrent sur deux lignes l'une et l'autre, les Français appuyant leur droite au Danube, les ennemis leur gauche. Tallard et l'électeur se rangèrent sur la même ligne, mais séparément, et de telle sorte que la cavalerie de l'aile gauche du premier se joignait à la cavalerie de l'aile droite du second, c'est-à-dire qu'il se trouvait environ la moitié de la cavalerie au centre de l'ordre général de bataille : disposition vicieuse et bien funeste au succès de la journée, ainsi que nous allons le voir dans un instant. Tallard, qui avait le village de Blenheim sur son front, crut devoir y placer vingt-sept bataillons et douze escadrons. De son côté, l'électeur logea quelques troupes dans Ober-Klau. Un ruisseau d'un passage assez difficile coulait diagonalement entre les deux armées (2).

L'ennemi, peut-être pour mieux couvrir le dessein où il était d'enfoncer notre centre, commença par attaquer l'extrême gauche de notre ligne où commandait Marsin. Cette première entreprise de sa part ne réussit pas, mais elle facilita l'éta-

(1) La relation imprimée à La Haye, et insérée au tom. I des Campagnes de Marsin, accuse, pour chaque parti, les forces suivantes :

Français.	*Alliés.*
84 Bataillons.	50 Bataillons.
150 Escadrons.	181 Escadrons.
90 Bouches à feu.	52 Bouches à feu.

Ce qui ne forme pas en somme quatre-vingt mille combattants, puisque, du côté des Français, les bataillons ne dépassaient pas cinq cents hommes et les escadrons, cent cinquante ; les alliés les tenaient un peu plus forts.

(2) Sur les cartes modernes, on trouve Blindheim au lieu de Blenheim, et Ober-Glauheim au lieu de Ober-Klau.

blissement de plusieurs ponts sur la partie du ruisseau comprise entre les deux villages, qu'une trop grande distance empêchait de croiser leurs feux. Tallard, qui n'imaginait pas que Marlborough osât se porter en avant, laissa paisiblement l'infanterie anglo-hollandaise se former sur plusieurs lignes en-deçà du ruisseau, dont elle prépara le passage à la cavalerie de son parti. Les feux redoublés de cette infanterie firent reculer notre centre, entièrement composé de cavalerie. L'ennemi, pressant alors son mouvement offensif, et déployant un grand nombre d'escadrons sur la droite et sur la gauche, sépara notre armée en deux, et enveloppa l'infanterie postée dans les villages.

Avec plus d'habitude de la guerre qu'il n'en avait, Marsin, que le succès de ses premières charges contre la cavalerie d'Eugène, rendait maître de ses mouvements, aurait pu, par un changement de front rapide, tomber sur le flanc de Marlborough, et dégager l'infanterie bloquée dans Blenheim et dans Ober-Klau ; mais, comme l'a dit Feuquières, ce général d'un jour n'en savait pas assez pour penser à une telle manœuvre : il manqua de présence d'esprit et de ténacité ; il mit le comble aux désastres de la journée en abandonnant honteusement son collègue.

Tallard tenta vainement de donner la main aux troupes que son imprudence avait entassées dans Blenheim ; il tomba au milieu d'un escadron hessois, et se laissa prendre. « Maré-« chal, lui dit le prince de Hesse, c'est la revanche du Spi-« rebach. »

Frappé comme d'un coup de foudre, à la nouvelle de la captivité de Tallard, le commnadant des troupes de Blenheim, le comte de Clérambeau, prit la fuite et ne put éviter, dans les flots du Danube, une mort qu'il eût rendue glorieuse au poste des braves. Douze mille hommes d'élite posèrent les armes, et se rendirent à un ennemi en désordre et fatigué d'un premier combat ! Villars blâma cette capitulation honteuse, et répondit, comme le vieil Horace, à ceux qui, pour la

justifier, disaient : « Que vouliez-vous que fît ce corps contre « tant d'ennemis? *Qu'il mourût.* »

Les Français furent chassés de l'Allemagne à la suite de cette défaite, et l'électeur dépouillé de ses États pendant dix ans (1). L'ennemi eut recours au second cas de l'ordre oblique ; il renforça son centre pour attaquer le nôtre. Mais était-il besoin de plusieurs lignes d'infanterie pour atteindre le but? Une seule, suivie de la cavalerie, n'eût-elle pas suffi? Marlborough avait-il des obstacles à renverser, des bois, des villages à enlever, comme Turenne à Entzheim, ou comme Luxembourg à Nerwinde? Ne lui suffisait-il pas de s'avancer pour vaincre? En effet, le vice de notre disposition avait rompu l'équilibre entre les deux armées, même avant que l'action commençât. Ainsi, cet exemple ne conclut rien en faveur de la possibilité d'appliquer le cas de l'ordre oblique dont il s'agit à l'époque où cette bataille fut livrée.

Un événement qui constate, d'une manière aussi évidente que déplorable, l'incapacité de nos deux maréchaux, ne pouvait manquer d'être une mine inépuisable pour le caustique et judicieux Feuquières. Ses réflexions à ce sujet sont fort étendues ; les unes portent sur les mouvements qui précédèrent la bataille ; les autres sur la bataille même. Celles-ci, que nous croyons devoir rapporter, établissent à elles seules douze fautes capitales de notre côté.

« La première, dit-il (2), a été d'avoir campé les deux ar-« mées, comme si elles avaient dû combattre séparément.

« La seconde, de les avoir mises en bataille le jour du « combat dans l'ordre de leur campement, et seulement à la « tête du camp.

« La troisième, de ne s'être pas choisi un champ de ba-« taille assez proche du ruisseau pour que l'ennemi ne pût « le passer, et avoir du terrain pour se former entre le ruis-« seau et le front de notre ligne.

(1) Il ne les recouvra qu'à la paix de Rastadt.

(2) Pag. 352, édition in-4°.

« La quatrième, de n'avoir point ébranlé la droite et le
« centre pour marcher à l'ennemi, dès que l'on vit qu'il pas-
« sait le ruisseau et qu'il se formait devant nous.

« La cinquième, de n'avoir point reconnu le ruisseau en « arrivant dans le camp, et de n'avoir pas eu des postes « d'infanterie le long de ce ruisseau, tant pour la sûreté du « camp que pour pouvoir être informé des mouvements de « l'ennemi.

« La sixième, d'avoir fait des ailes droite et gauche de ca- « valerie des deux armées le centre de la bataille, au lieu « d'avoir eu un centre formidable d'infanterie.

« La septième, d'avoir enfermé la plus grande et la meilleure « partie de l'infanterie de l'armée de M. de Tallard dans le « village de Blenheim (1), où elle était sans aucun mouve- « ment, et même sans avoir pris des précautions pour se « procurer des communications d'une brigade ou d'un régi- « ment à l'autre.

« La huitième, de n'avoir point reconnu le terrain de la « droite de l'armée, jusqu'au ruisseau et au Danube, de ma- « nière que l'on y plaçât des dragons au lieu d'y mettre de « l'infanterie.

« La neuvième, de n'avoir pas détaché, en arrivant dans « ce camp, un corps de cavalerie au-delà de la gauche des « deux armées, pour être informé de la situation du camp « de l'ennemi ; ce qu'on ignora toujours, de telle manière « qu'on ne savait pas que M. le prince Eugène eût joint M. de « Marlborough avec son corps d'armée, et qu'on croyait « M. le prince de Bade occupé au siége d'Ingolstadt avec « un corps considérable.

« La dixième, d'avoir paisiblement laissé former l'ennemi « en deçà du ruisseau, et faire la disposition qu'il lui conve- « nait de faire, pour attaquer notre grand centre de cavale- « rie avec son infanterie soutenue de sa cavalerie, sans avoir, « pendant tout ce temps-là, songé à changer notre ordre de

(1) L'auteur écrit *Plentheim*.

« bataille, sur la disposition que l'on voyait prendre à l'en-
« nemi.

« La onzième, en ce qu'après le premier désordre de notre
« grand centre de cavalerie, et après qu'il eut abandonné le
« terrain, où il était à la hauteur de l'infanterie, embarrassée
« dans le village de Blenheim, l'armée de M. l'Électeur ne s'est
« pas serrée sur sa droite, pour charger en flanc l'ennemi qui
« avait passé par l'intervalle des villages (1); par ce mouve-
« ment elle aurait soutenu ou retiré notre infanterie de Blen-
« heim, et elle aurait donné le temps à la cavalerie, qui avait
« été mise en désordre, de se rallier. Au lieu de ce mouve-
« ment, aisé à penser, cette armée ne songea qu'à se retirer
« à Ulm, abandonnant l'infanterie de l'armée de M. de Tal-
« lard, dont la cavalerie ne pensa pas à se reformer.

« La douzième faute fut, en ce que, pas un des officiers
« généraux de l'armée de M. de Tallard, après la prise de ce
« général, et le désordre du centre de cavalerie, ne songea pas
« à retirer l'infanterie du village de Blenheim, pendant qu'il
« était encore temps de le faire, en la faisant marcher du
« côté du Danube, jusqu'à ce qu'elle eut rejoint la cavale-
« rie; et, qu'au contraire, ceux qui étaient chargés en parti-
« culier du commandement de cette infanterie, ou l'aban-
« donnèrent, même avant qu'elle fût attaquée, et allèrent se
« noyer dans le Danube, en le voulant passer à la nage, ou
« restèrent dans le village, sans songer à faire aucun mouve-
« ment pour en sortir, ni même à se pratiquer des commu-
« nications entre les bataillons, et ne semblèrent y être restés
« que pour se charger de la honte de faire mettre les armes
« bas à des troupes qui ne demandaient qu'à combattre;

(1) Si les généraux français, voyant leur ligne menacée entre Blenheim et Ober-Klau, avaient retiré de ces villages la plus grande partie de leur infanterie, pour la diriger sur les flancs de cette attaque, ils auraient vraisemblablement gagné la bataille; car vingt-sept bataillons de plus au point principal changent souvent le résultat. Mais, en supposant même que les Français eussent perdu le champ de bataille, ils auraient du moins conservé ces vingt-sept bataillons qui furent pris.

« action dont l'infamie est si grande, que je suis persuadé « qu'elle ne sera pas crue de la postérité, surtout quand elle « apprendra en même temps qu'à la réserve d'un seul bri- « gadier, qui a été cassé, tous les autres auteurs ou témoins « de cette lâcheté ont été récompensés ou élevés en di- « gnité. »

Marlborough revint dans les Pays-Bas, et Eugène repassa en Italie, où il trouva, dans Vendôme, un adversaire digne de lui. Les alliés qui, jusque-là, s'étaient bornés à nous observer sur la frontière du Nord, avaient projeté de concentrer des forces considérables de ce côté pour envahir le territoire français. Louis XIV, qui eût dû opposer Villars au vainqueur d'Hœchstædt, remit le commandement à Villeroi, général présomptueux quoique sans talent, et qui, pour débuter par un coup d'éclat, porta imprudemment l'armée au-delà des limites de la défensive que l'état de nos affaires nous conseillait impérieusement de garder. C'est moins, au reste, sur les mouvements antérieurs à la journée de Ramilies, que sur les détails de cette journée même, que doivent porter les reproches que mérita la conduite du maréchal.

Bataille de Ramilies, 23 *mai* 1706. — L'armée française, forte de soixante et dix mille hommes, dont trente mille de cavalerie, se rangea sur deux lignes (*voy.* la pl. 6) ; la droite, composée de la maison du roi et de huit brigades de cavalerie, à la Méhaigne ; la gauche à Otreglise, ayant ainsi sur son front une partie du cours de la petite Gette et les villages d'Offer, de Ramilies et de Franquenay (1) où fut placée la moitié de l'infanterie de la première ligne.

Les bords escarpés de ce ruisseau le rendaient impraticable à la cavalerie. Une des premières fautes que commit le

(1) La carte et le récit de Feuquières indiquent Tavières au lieu de Franquenay, mais il paraît, par le rapport des officiers étrangers, que notre aile droite, au lieu d'être en arrière du premier de ces villages, se trouvait au contraire en avant. (*Histoire militaire du duc de Marlborough*, par Dumont, tom. II, page 210.)

maréchal de Villeroi, fut de laisser ses bagages entre les deux lignes.

Les alliés, dont les forces n'étaient point inférieures à celles des Français, commencèrent par prendre un ordre de bataille symétrique et parallèle au nôtre, à cela près néanmoins qu'ils laissèrent une réserve de troupes choisies à Jandrowille.

L'action s'ouvrit par une canonnade, où, de chaque côté, l'on fit jouer plus de cent bouches à feu. Ce début, plus bruyant que décisif, donna le temps au général anglais de dégarnir sa droite pour renforcer les points de son centre et de sa gauche destinés à l'attaque de Ramilies et de Franquenay, qu'il considérait avec raison comme les clés de notre ligne. Vainement Gassion et les autres officiers généraux représentèrent au maréchal que son centre et sa droite allaient être assaillis par toute l'armée ennemie, sans qu'il fût possible à sa gauche de les secourir. Il crut la maison du roi en état de résister, et ne fit rien pour assurer la possession des villages. Cette troupe d'élite, il est vrai, soutint vaillamment le choc; mais la cavalerie hollandaise qui lui était opposée, ayant enchâssé une ligne dans une autre avant d'entreprendre sa troisième charge, pénétra par les intervalles de nos escadrons rangés tant pleins que vides, et les mit en déroute. Les brigades de la seconde ligne que les bagages avaient empêchées de soutenir la maison du roi furent entraînées dans son mouvement de retraite. Les villages attaqués de front et à revers par l'infanterie ennemie formée sur une grande profondeur, et secondée par une batterie de vingt-quatre bouches à feu, n'opposèrent qu'une faible résistance. Pendant que cela se passait, la réserve ennemie, restée à Jandroville, avait pris sa direction par Franquenay, et s'était avancée jusqu'à la hauteur de Tavières, menaçant ainsi d'envelopper les débris de notre aile droite et de notre centre. L'armée française, enfoncée et tournée, abandonna le champ de bataille dans la plus extrême confusion. Un accident, qui n'est pas rare dans les retraites, mit le comble aux désastres de la journée. Des

chariots, brisés et abandonnés par l'avant-garde au milieu d'un bois, fermèrent le passage à l'artillerie et aux troupes; l'ennemi, qui nous pressait l'épée dans les reins, redoubla ses attaques, prit ou tua huit à dix mille hommes, et s'empara de tout notre matériel.

A Ramilies, comme à Hœchstædt, Marlborough s'attacha à forcer un des points de notre ligne. Le terrain et le vice de nos dispositions dans l'une et l'autre de ces batailles commandaient cette manœuvre et en garantissaient le succès. Mais une mesure dont on ne peut trop admirer la sagesse, quoiqu'elle ait été à peu près superflue à Ramilies, fut celle de tenir en réserve un corps choisi, destiné principalement à tourner l'armée opposée. Cette circonstance, que nous retrouverons fréquemment par la suite, est, suivant nous, le premier exemple saillant de l'emploi combiné et simultané des deux cas de l'ordre oblique.

Feuquières a signalé, avec sa sagacité ordinaire, les fautes du maréchal de Villeroi (1), dont les plus graves, au rapport de cet auteur, ont été : 1° d'avoir placé la cavalerie de son aile gauche en arrière d'un terrain où elle ne pouvait agir; 2° de n'avoir pas assez rapproché sa première ligne de Ramilies et de Franquenay; 3° d'avoir négligé d'organiser la défense de ces deux villages, et notamment d'en avoir confié la garde à la plus mauvaise infanterie de l'armée et aux dragons; 4° de n'avoir pas renvoyé les bagages sur les derrières; 5° d'avoir tenu ses deux lignes à une distance trop considérable l'une de l'autre; 6° d'avoir dédaigné de renforcer son centre et sa droite, lorsque tout lui annonçait que l'ennemi allait diriger ses efforts sur ces deux points. « Telles sont, « dit-il, les principales fautes commises dans la disposition, « toutes si considérables et si essentielles, qu'une seule de « ces fautes eût suffi pour entraîner la perte de la bataille. »

La levée honteuse du siége de Barcelonne par le maréchal de Tessé, et la bataille de Turin, non moins désastreuse que

(1) Pages 360 et suivantes.

celle de Ramilies, furent un nouveau sujet de deuil et de consternation pour la France.

Cette bataille de Turin (7 septembre 1706), que Voltaire a décrite en homme de guerre, fut précédée d'un conflit entre nos généraux, qui ne contribua pas peu à en rendre l'issue malheureuse. A la nouvelle de l'approche du prince Eugène de la capitale du Piémont, dont l'armée française était occupée à faire le siége, le duc d'Orléans et la plupart des généraux opinèrent qu'il fallait quitter la circonvallation et marcher à sa rencontre. Ce projet, conseillé par la prudence, et surtout conforme au caractère audacieux et entreprenant de nos troupes, allait être réalisé, lorsque Marsin, que sa conduite à Hœchstædt eût dû éloigner à jamais du commandement, tira de sa poche un ordre du roi, par lequel on devait déférer à son avis en cas d'action; et son avis, que partagea La Feuillade, fut de rester dans les lignes. C'était avouer sa faiblesse, et cependant nous avions des forces supérieures à celles de l'ennemi. Le duc d'Orléans, quoique indigné de trouver un Mentor dans un homme qu'il avait cru son subordonné, obéit, et concourut de tous ses moyens à l'exécution d'un plan que sa raison n'approuvait pas.

« Les ennemis, dit Voltaire (1), paraissaient vouloir former à la fois plusieurs attaques. Leurs mouvements jetaient « l'incertitude dans le camp des Français. M. le duc d'Orléans voulait une chose; Marsin et La Feuillade une autre. « On disputait; on ne concluait rien. Enfin, on laisse les ennemis passer la Doire. Ils avancèrent sur huit colonnes (2) « de vingt-cinq hommes de profondeur. Il faut dans l'instant « leur opposer des bataillons d'une épaisseur assez forte. Albergoti, placé loin de l'armée sur la montagne des Capucins, « avait avec lui vingt mille hommes, et n'avait en tête que des « milices qui n'osaient l'attaquer. On lui envoie demander

(1) *Siècle de Louis XIV*, tom. II, pages 497 et suivantes.

(2) Chacune était vraisemblement formée de cinq bataillons marchant en bataille les uns derrière les autres.

« douze mille hommes; il répond qu'il ne peut se dégar-
« nir: il donne des raisons spécieuses, on les écoute, le
« temps se perd. Le prince Eugène attaque les retranche-
« ments; et, au bout de deux heures, il les force. Le duc
« d'Orléans, qui s'exposait avec la bravoure des héros de
« son sang, ayant reçu au bras une blessure dangereuse,
« s'était retiré pour se faire panser. A peine était-il entre
« les mains des chirurgiens qu'on lui apprend que tout est
« perdu; que les ennemis sont maîtres du camp, et que la
« déroute est générale. Aussitôt, il faut fuir. Les lignes, les
« tranchées sont abandonnées, l'armée dispersée. Tous les
« bagages, les provisions, les munitions, la caisse militaire
« tombent dans les mains du vainqueur. Le maréchal de
« Marsin, blessé à la cuisse, est fait prisonnier. Un chirurgien
« du duc de Savoie lui coupa la cuisse; et le maréchal mou-
« rut quelques moments après l'opération. (1),

Deux jours après cet événement, Médavi, que le duc d'Orléans avait laissé sur le Mincio pour observer le prince de Hesse, gagna la bataille de Castiglione. Mais ce succès tardif ne put nous empêcher d'être refoulés en deçà des Alpes « Si « l'on avait combattu aussi heureusement à Turin qu'à Cas-« tiglione, dit Feuquières, le roi d'Espagne serait encore « maître de l'Italie, et le duc de Savoie aurait perdu tous ses « Etats. »

Le dévouement des Espagnols à la cause de Philippe V, la victoire d'Almanza, et la prise des lignes de Stolhoffen par Villars, avaient un peu relevé les espérances de Louis XIV, lorsque s'ouvrit la campagne de 1708. Elle ne fut pas heureuse. Eugène avait quitté l'Italie et était venu retrouver Marlborough dans les Pays-Bas. On leur opposa Berwick et Vendôme, qui opérèrent sans ensemble et sans plan (2). Le dernier perdit la bataille d'Oudenarde, et laissa prendre Lille

(1) *Voy.* Feuquières, pag. 101. — *Histoire des guerres des Français en Italie*, par Servan.

(2) Feuquières, pag. 140.

pour avoir accordé trop de déférence aux opinions du duc de Bourgogne et du ministère. Enfin, on eut recours à Villars qui, depuis son expédition de Bavière, n'avait rempli qu'un rôle accessoire sur la frontière de l'est. Ce fut dans cette conjoncture difficile que le maréchal de Boufflers sollicita la faveur de servir sous ses ordres. Villars offrit à l'illustre volontaire le bâton du commandement; mais il préféra l'honneur d'obéir. Ce trait rappelle les beaux jours de la Grèce, et n'est point au-dessous de celui que l'on raconte d'Aristide et de Thémistocle.

L'historien d'Eugène et de Marlborough va nous donner une idée des immenses préparatifs des alliés à l'ouverture de la campagne de 1709. « Le 1er de juin, dit-il (1), les troupes « furent de toutes parts en mouvement, et, le 20, elles se « trouvèrent au rendez-vous général. Revue faite, on y compta « cent soixante-cinq bataillons et deux cent soixante-dix es- « cadrons. Cela faisait près de cent vingt mille hommes ef- « fectifs, tous gens bien équipés, bien payés, et prêts à bien « faire. C'était encore le temps où les alliés agissaient de con- « cert. Ils n'avaient point encore oublié que la sûreté de leurs « intérêts particuliers était inséparable de l'affermissement « de ceux de la cause commune; et, dans cet esprit, chacun « concourait de bonne foi aux grandes opérations par les- « quelles seules on pouvait arriver au but qu'on s'était pro- « posé. Les troupes impériales, surtout la cavalerie, étaient « d'une beauté que rien ne saurait surpasser. Celles d'Angle- « terre et de Hollande ne leur cédaient guère; et messieurs « les États (2) avaient fait pendant l'hiver un amas si grand « de toute sorte d'artillerie et de munitions de guerre, qu'il y « en aurait eu assez pour plusieurs siéges et pour plusieurs « batailles : la seule artillerie de campagne était de plus de « cent pièces... De tout cela ensemble il se fit deux corps

(1) *Histoire militaire du prince Eugène et du duc de Marlborough*, par Dumont, tom. I, page 85.

(2) C'est ainsi qu'on désignait le gouvernement des Provinces-Unies.

« d'armée ; l'un fut commandé par le sérénissime prince
« Eugène de Savoie ; l'autre par le duc de Marlborough.
« Pourtant, il n'agissaient pas séparément. C'étaient deux
« parties d'un même tout. Leurs mouvements étaient com-
« muns. Il ne se faisait rien dans l'une ni dans l'autre, qu'en
« suite des mesures concertées entre les deux chefs. »

La France ne pouvait sortir de la crise où elle se trouvait que par une bataille. Nos troupes la désiraient avec une ardeur d'autant plus grande, qu'une disette qui régnait alors les avait réduites à vivre de privations. Il était d'ailleurs dans le caractère de Villars, lui, qui disait que l'*on périt par la défensive*, de chercher à frapper un coup décisif. De leur côté, les alliés n'attendaient que l'occasion d'en venir aux mains pour envahir ensuite nos frontières. Cette occasion, que fit naître le maréchal français en allant troubler le siége de Mons, se présenta le 11 septembre 1709.

Les armées se rencontrèrent non loin de cette place, en avant des villages de Blangies et de Malplaquet (1). Mais, soit hésitation, soit calcul de la part des Français, ils renoncèrent à l'offensive que d'abord ils avaient prise, et reçurent la bataille au lieu de la donner. Ils se postèrent en arrière des bois de Sars et de Blangies, dont leur centre occupa la trouée. On eut recours aux retranchements et aux abatis pour assurer cette partie de la ligne. Nos ailes bordèrent la lisière des bois, ou s'étendirent dans leur épaisseur, occupant les clairières et barrant tous les passages. La cavalerie fut placée sur plusieurs lignes en arrière de l'infanterie. Cet ordre de bataille était fort bizarre, suivant l'expression des défenseurs d'une symétrie chimérique. Le centre formait une courbe concave plus ou moins irrégulière, mais dont tous les points donnaient des feux convergents sur la trouée et sur les abords d'une

(1) Les forces en présence s'élevaient, du côté des Alliés, à quatre-vingt mille combattans avec cent quarante pièces de canon, et du côté des Français, à soixante-dix mille hommes seulement, avec quatre-vingts bouches à feu.

ferme située en avant où nous avions des troupes et du canon (1). « Tout cet ensemble, au dire de Dumont, était une « espèce de gueule infernale, de gouffre de feu, de soufre et « de salpêtre, d'où il semblait qu'on ne pût approcher sans « périr.

En effet, l'ennemi s'imaginant voir un nouveau Ténare dans cette disposition, dirige ses efforts à droite et à gauche, sur la partie de nos ailes contiguë au centre. C'était, à son avis, nous prendre au défaut de la cuirasse. Comme nous, il déroge à l'usage habituel de placer la cavalerie sur les flancs; comme nous, il la tient en réserve pour le moment où son infanterie aura gagné du terrain. Plus de cent bouches à feu tonnent contre nos retranchements, dont quelques-uns sont vus d'écharpe et d'enfilade. Quarante bataillons, *formés sur plusieurs lignes*, et conduits par Eugène en personne, assaillent d'abord notre aile gauche. La résistance la plus opiniâtre ne peut les empêcher de pénétrer dans les bois de Blangies, et de prendre à revers nos ouvrages les plus avancés. Nous faisons approcher de nouvelles troupes : le combat se soutient; mais Villars est blessé et contraint d'abandonner le champ de bataille. Boufflers prend le commandement.

Déjà notre aile droite se trouvait engagée. Nos troupes, sans cesse soutenues par des renforts tirés du centre, repoussent vaillamment l'intrépide infanterie hollandaise. Des deux côtés, bravoure, acharnement, fureur; jamais combat n'avait été autant disputé. L'ennemi commençait à se rebuter lorsqu'il s'aperçoit que nos ouvrages de la trouée sont dégarnis. Il les fait attaquer par trente bataillons, suivis de plusieurs lignes de cavalerie, aux ordres des princes de Hesse et d'Auvergne. Cette manœuvre est décisive. Nos retranchements étaient déserts, et nous avions abandonné la ferme qui nous servait de poste avancé. La maison du roi se dévoue

(1) Le croquis de cette bataille a été tant de fois reproduit, que nous avons cru pouvoir nous dispenser de le joindre ici. — *Voy.* Feuquières, Quincy, Puységur, et l'*Histoire militaire du prince Eugène*, déjà citée.

pour les reprendre ; mais elle n'y parvient pas, malgré les plus héroïques efforts. La cavalerie ennemie, devenue de plus en plus nombreuse en deçà de nos ouvrages, trouve toujours un refuge assuré derrière les trente bataillons qui l'ont précédée. On combattait encore de toutes parts lorsqu'un mouvement habile de cette cavalerie termine subitement la lutte. Le prince de Hesse tourne les retranchements que les Hollandais n'ont pu enlever, et nous contraint à la retraite. Elle se fit avec ordre et sans de nouvelles pertes. L'ennemi était trop épuisé pour nous presser vivement. Le vainqueur n'eut pas à s'applaudir de sa victoire; il ne fit aucun prisonnier, et perdit vingt et un mille hommes. C'était le double des Français; mais ceux-ci n'en furent pas moins contraints de se retirer en deux masses divergentes de trente mille hommes chacune, l'une sur Maubeuge et l'autre sur Valenciennes, laissant l'ennemi assiéger Mons.

Les batailles de cette troisième période donnent en général occasion de remarquer qu'on essaya fréquemment de recourir aux masses et au second cas de l'ordre oblique. On ne combat pas précisément en colonne, quoique Feuquières emploie ce terme en parlant des dispositions que firent les alliés pour enlever les retranchements de Malplaquet, mais on éprouve le besoin de cette formation éventuelle ; on y prélude en plaçant les troupes sur plusieurs lignes les unes à la suite des autres. Cette exception à l'ordre déployé, qu'on trouve rarement dans les batailles antérieures, était en partie dictée par l'accroissement des armées, et l'uniformité de l'armement de l'infanterie. Ne pourrait-on pas conclure de ceci que Eugène et Marlbouroug ouvrirent la route au maréchal de Saxe (1)? N'aurait-il pas appris d'eux à réduire les plus grandes actions à des affaires de postes? Si nous ne crai-

(1) Le maréchal de Saxe fit ses premières armes sous ces grands capitaines. Il assista au siége de Lille, à celui de Tournay et à la bataille de Malplaquet. Plus tard (1716), il alla servir comme volontaire dans l'armée que commandait Eugène contre les Turcs.

gnions de nous montrer ingrat envers cet illustre étranger, que la France honore à juste titre comme l'un de ses plus vaillants défenseurs, nous dirions, dès à présent, que la tactique qu'on lui attribue fut moins son propre ouvrage qu'une extension, qu'un perfectionnement de celle des généraux de la guerre de la Succession.

Nous renvoyons à Feuquières et à Puységur pour toutes les autres réflexions que comporte en particulier la sanglante journée de Malplaquet.

Ici se termine la revue que nous avons cru devoir entreprendre des principales batailles du règne de Louis XIV. Le temps nous presse, et il nous reste encore à dire un mot des conceptions stratégiques à cette époque.

§ VI.

Nous avons vu les troubles du seizième siècle accélérer les progrès de l'art renaissant, et servir au développement des hautes facultés de Henri IV et d'une foule de guerriers. Ce fut aussi au milieu des circonstances épineuses de la guerre civile que se forma Turenne. Envoyé au secours des réformés d'Allemagne que la France appuyait pour humilier la maison d'Autriche, il se vit entouré de difficultés et d'obstacles que tout autre à sa place eût désespéré de pouvoir surmonter, mais qui ne furent pour lui qu'un puissant aiguillon, qu'une source féconde d'instruction et de gloire. Là, où les hommes médiocres subissent, même avec une sorte de satisfaction intérieure, la loi des circonstances et de la nécessité, parce qu'elle sert de prétexte et de voile à leur faiblesse, l'homme de génie se raidit, s'élève, et se dit qu'il faut combattre la fortune, et faire naître un ordre de chose plus favorable. Dans une guerre de cette nature, point de magasins, point de base d'opérations assurée, d'où l'on puisse tirer des vivres et des renforts ; l'ennemi a des partisans dans toutes les directions et sur toutes les routes. Livré à ses propres ressources, le général a besoin d'apporter autant de prudence et de circons-

pection dans ses projets, que d'audace et de rapidité dans ses mouvements. Il faut que son génie et son épée pourvoient à ce qui lui manque, et lui fournissent tous les moyens de continuer la guerre. Turenne, pour satisfaire plus sûrement à toutes ces conditions, ordonna que le soldat moissonnerait et ferait lui-même son pain. Cette mesure, dictée en partie par la nécessité, et à laquelle on a eu depuis maintes fois recours, avait sur les opérations une influence que Turenne lui-même a pris soin de signaler : « Les troupes, dit-il, qui « nous venaient des Pyrénées ou de Flandre, habituées à une « distribution régulière, retardaient les mouvements, jusqu'à « ce qu'elles eussent appris à se passer de magasin. »

Le maréchal n'est pas de ces généraux qui, voulant prolonger leur séjour à la cour, ou ne faire la guerre qu'à leur aise, alléguaient le prétexte frivole et pernicieux qu'on ne pouvait entrer en campagne avant le mois de juin, sans s'exposer à manquer de tout. Il passe l'hiver au milieu de ses troupes ; et s'il apprend que l'ennemi a fait quelque détachement ou commis quelque faute grave dans l'établissement de ses quartiers, quels que soient la saison et le temps, il profite de cette circonstance favorable pour l'accabler de tous ses moyens. Veut-on une première preuve à l'appui de ce que nous disons ? la campagne de 1645 nous la fournira.

Turenne hivernait à Spire ; il apprend que Merci s'est affaibli d'un détachement de quatre mille hommes qu'il a dirigé sur la Bavière ; le maréchal en profite, et passe le Rhin dès les premiers jours de mars ; il entre à Stuttgard, franchit le Necker, se porte sur la Tauber, s'empare de Rothembourg, et s'établit à Marienthal, petite ville située sur cette rivière. L'armée bavaroise ne tient nulle part devant lui ; il se rend maître de toute la Franconie, et envoie lever des contributions jusqu'aux portes de Wurtzbourg et de Nuremberg. Il est vrai qu'une faute, qu'il n'hésite pas à avouer, le contraignit à la retraite ; mais l'issue du combat de Marienthal est indépendante des mouvements précédents et n'en détruit pas le mérite. Turenne fut battu pour avoir négligé un des principes les plus impor-

tants de la guerre, *rassembler ses cantonnements sur le point le plus éloigné et le plus à l'abri de l'ennemi* (1).

La campagne de 1646 s'ouvrit par une marche qui rappelle celles d'Annibal. Le maréchal se disposait à quitter Mayence où il avait réuni son armée, pour aller joindre les Suédois dans la Hesse, lorsqu'un ordre de Mazarin lui prescrit de ne rien entreprendre. Le duc de Bavière a promis d'abandonner la cause de l'empereur, si les Français veulent consentir à rester sur la rive gauche du Rhin. Turenne a bien vite reconnu que cette promesse n'est qu'une indigne supercherie de la part de l'électeur, mais il n'est déjà plus possible de marcher en Hesse par la route directe : les Impériaux et les Bavarois se sont interposés entre l'armée française et le corps suédois. Cette circonstance ne peut empêcher le maréchal de mettre son projet à exécution : il prévient Wrangel (2) qu'il descendra le Rhin, comme pour se réunir au prince d'Orange, mais que, arrivé à la hauteur de Wesel, il passera le fleuve, pour se rabattre ensuite sur la Lahn, où il compte le joindre. Cette marche de quatre-vingts lieues fut exécutée comme elle avait été conçue. L'ennemi, qui ne s'attendait à rien moins qu'à l'arrivée des Français à Giessen, se retira en toute hâte au camp de Friedberg. Turenne, dont le dessein avait toujours été de porter la guerre en Bavière, marche, par Aschaffenbourg, sur Donawerth, passe successivement le Danube et le Lech, et investit Augsbourg : les Suédois s'arrêtèrent devant la petite ville de Rain. Cependant, ne trouvant pas prudent de conduire deux siéges à la fois, il joignit ses efforts à ceux de Wrangel pour accélérer la chute de Rain, qui ne tarda pas à capituler. Il revint aussitôt sur Augsbourg, mais le temps de s'en rendre maître était passé : l'archiduc, accouru de Friedberg, avait jeté quinze cents hommes dans la place.

(1) *Voy.* Puységur, et le tome V des Mémoires écrits à Sainte-Hélène; Napoléon y rend une éclatante justice aux talents de Turenne.

(2) Ce général avait alors remplacé Torstensohn dans le commandement de l'armée suédoise.

Turenne, renonçant à l'espoir de s'en emparer, déposta son adversaire de Landsberg, enleva ses magasins, et l'obligea à rentrer en Autriche pour y prendre ses quartiers d'hiver (1).

Voici les observations de Napoléon sur cette campagne :

« 1° La marche de Turenne le long de la rive gauche du « Rhin, pendant quatre-vingts lieues, pour remonter par la « rive droite, sans ordre de la cour et de son propre mou- « vement, est digne de lui.

« 2° Sa marche sur le Danube et le Lech pour porter la « guerre en Bavière, profitant ainsi des fausses marches de « l'archiduç, est pleine d'audace et de sagesse.

« 3° Il fit une faute en s'amusant à assiéger Rain, au lieu « de se saisir de suite d'Augsbourg qui, alors, n'avait pas « de garnison ; les bourgeois se préparaient à lui remettre les « clefs ; il était toujours temps de prendre Rain, et même il « pouvait se passer de cette place. Il eut tort de céder aux « sollicitations du général Wrangel, ce qui permit à quinze « cents Bavarois de se jeter dans Augsbourg, et à l'archiduc « d'y arriver avec son armée.

« 4° Les manœuvres pour déposter l'archiduc de son camp « entre Memingen et Landsberg, sont pleines d'audace, de « sagesse et de génie ; elles sont fécondes en grands résul- « tats, les militaires les doivent étudier. »

« .... Dans cette campagne et dans celle de 1648, Turenne « parcourut l'Allemagne en tous sens avec une mobilité et « une hardiesse qui contrastent avec la manière dont la guerre « s'est faite depuis ; cela tenait à son habileté, et aux bons « principes de guerre de cette école.... »

Le prisonnier de Sainte-Hélène a fait sur toutes les campagnes de Turenne un semblable commentaire. Le jugement qu'il en porte est, selon nous, l'éloge le moins douteux et le

(1) *Histoire de Turenne*, tom. I, pag. 170 et suiv. — Quincy, pag. 66.— *Mémoires de Sainte-Hélène*, tom. V, 28.

plus solennel que l'on ait encore fait des talents de cet illustre capitaine. En effet, Napoléon ne cite Turenne à son tribunal que pour le placer au premier rang. Ces fragments, que nous regrettons de ne pouvoir transcrire en entier, sont, sous le rapport de la stratégie, les morceaux d'histoire militaire les plus instructifs, les plus éminemment classiques que nous connaissions. Nous ne pouvons trop engager nos lecteurs à les bien méditer.

Le projet de conquête de la Hollande, en 1672, qu'il convient d'attribuer à Turenne, est une de ses plus belles conceptions.

L'armée campait sur la Meuse, entre Liège et Maestricht; Louis XIV assemble un conseil de guerre pour arrêter la manière dont se fera l'invasion et fixer la marche des opérations. Condé et Louvois regardent comme indispensable d'assiéger Maestricht avant de passer outre : Turenne n'est pas de cet avis. « Profitons, dit-il, du temps où l'ennemi n'est pas « encore en mesure; et, au lieu de nous arrêter à prendre « cette place, portons-nous rapidement au sein de la Hol« lande, en marchant entre le Rhin et la Meuse. En débutant « ainsi, nous tiendrons l'Allemagne en respect, nous donne« rons la main à nos alliés, l'électeur de Cologne et l'évêque « de Munster; nous acculerons les Hollandais à la mer, nous « les isolerons du reste de l'Europe dont nous avons tout à « craindre. »

Mais c'était, dira-t-on, opérer à l'extrême droite de la base d'opérations, et se jeter en dehors du *triangle objectif*. Si Turenne, retenu par la crainte de déroger à des théories que le génie n'admettra jamais sans des exceptions qui en détruisent tout l'échafaudage, avait été d'avis d'assiéger Maestricht, et d'attaquer la Hollande de front, au lieu de la prendre à revers en descendant les fleuves, nos troupes ne se seraient pas montrées aux portes d'Amsterdam un mois après l'ouverture de la campagne.

Les éloges que nous donnons au projet de Turenne, ne diminuent en rien celui de Pichegru, qui marcha la gauche à la

mer, en traversant les fleuves à leur embouchure. D'abord, les circonstances politiques sont toutes différentes; mais une chose qui s'oppose entièrement à ce que l'on compare ces deux projets, c'est que l'un se rapporte à une campagne d'été, et que l'autre n'est fondé que sur l'hypothèse d'un hiver rigoureux. Ce fut une idée heureuse que celle de mettre les glaces à profit pour envahir un pays qui tire sa principale défense des eaux; car, comme les points les plus forts de la frontière et des places de guerre se trouvaient momentanément les plus vulnérables, le mieux était de s'y porter par le plus court chemin, et dans le moins de temps possible.

Il y aurait souvent autant d'injustice que de témérité dans nos jugements, si nous ne consultions que les résultats des conceptions humaines pour en apprécier le mérite. Une sagesse profonde avait tracé le plan de la campagne de 1672, et cependant l'issue n'en fut point heureuse. Des fautes d'exécution firent perdre le fruit des succès étonnants que l'on obtint d'abord. Un entraînement irrésistible à faire des siéges, fit perdre l'occasion d'entrer à Amsterdam. On mit des garnisons dans une foule de places qu'on eût dû raser aussitôt qu'on s'en fut emparé. L'armée, semblable au Rhin et à la Meuse qui se divisent et se répandent dans toutes les directions à leur entrée dans la Hollande, couvrit une partie du territoire ennemi, et ne put faire un pas de plus pour conquérir le reste. L'Allemagne, alarmée, intervint en faveur des Provinces-Unies, et nous obligea à abandonner nos conquêtes.

Louis XIV avait remis le commandement de l'armée à Turenne lorsque l'orage éclata. Pénétré de l'importance de soutenir, pour l'honneur des armes, l'évêque de Munster et l'électeur de Cologne, le maréchal quitte la Hollande, remonte le Rhin jusqu'à Wesel, met garnison dans cette place, entre sur le pays de Munster, traverse le duché de Berg et se porte sur la Lahn. Déjà l'ennemi s'était avancé sur le Main. Les deux armées restèrent quelque temps en présence, sans cependant en venir aux mains. On était à la fin d'octobre. Tu-

renne repasse le Rhin à Andernach pour mettre à contribution l'électeur de Trèves, qui, secrètement, était allié de l'empereur. Le duc de Brandebourg, auquel le commandement des troupes allemandes avait été dévolu, après avoir vainement essayé de passer le Rhin à Strasbourg et à Mayence, jeta un pont à peu de distance au-dessous de cette dernière ville, et pénétra dans le pays de Luxembourg. Le maréchal, manœuvrant sur ses communications, l'oblige à repasser le fleuve. L'ennemi, déjoué dans tous ses projets, renonça momentanément à de nouvelles entreprises sur la rive gauche du Rhin.

Toutes ces marches et contre-marches de Turenne sont fort belles. On y reconnaît l'homme de génie, le guerrier intrépide et persévérant, qui a su se soustraire aux influences de la cour et d'un ministre orgueilleux et entêté, pour ne suivre que ses inspirations.

Dès le mois de janvier 1673, Turenne était en campagne. Le grand électeur, que nous avons laissé sur la rive droite du Rhin, avait entrepris de punir les pays de Cologne et de Munster de leur attachement à la France. Le maréchal passe le fleuve à Wesel et s'avance sans différer en Allemagne. Les Impériaux se retirent en Franconie, les Prussiens sur Lipstadt et Paderborn. Il suit ces derniers, prend toutes les places du grand électeur en Westphalie, et fait investir Minden et Lipstadt par les troupes de Munster, pendant qu'il se porte au-delà du Weser. L'armée ennemie se trouvant dissoute, Turenne revient dans le comté de La Mark, et établit son quartier général à Soest. Il abandonne à ses troupes les domaines du grand électeur en Westphalie, pour les récompenser des privations et des fatigues de cette campagne d'hiver. La Prusse demanda la paix et l'obtint.

« Le maréchal, dit Napoléon, fait dans cette campagne des « marches plus longues que celles de la campagne précé-« dente. Pendant l'hiver de 1672 à 1673, il va du Bas-Rhin « au Weser, bravant les frimas des régions septentrionales : « 1° Il sauve l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, « allié du roi ; 2° bat l'armée prussienne et contraint le grand

« électeur à se détacher de l'empereur et à faire la paix.
« C'est bien employer son temps et tirer bon parti de marches
« forcées et bien fatigantes. »

Nous allons voir la prévoyance de Turenne en défaut, pendant la dernière période de la campagne de 1673.

Dans le temps que le grand électeur entrait en arrangement, les Autrichiens, plus déterminés que jamais à la guerre, réunissaient une armée considérable à Egra. Le maréchal, ne doutant pas que cette armée ne se portât sur le Rhin, se dirige, par Wetzlar, sur Aschaffenbourg, pour arrêter sa marche; son premier soin est de s'emparer de tous les ponts du Main, jusqu'à celui de Würzbourg, que le prince-évêque se chargea de garder. Turenne, après avoir longtemps attendu son adversaire (c'était Montécuculli) dans la position d'Aschaffenbourg, s'avance à sa rencontre, passe la Tauber à Mergentheim, et s'approche de l'armée autrichienne campée à Rothenbourg. Le général ennemi, dont le dessein était de joindre le prince d'Orange sur le Bas-Rhin avant de ne rien hasarder, n'apporta pas moins d'empressement à éviter la bataille que n'en mit Annibal à s'éloigner de P. Scipion, lorsqu'il le rencontra aux bouches du Rhône. L'adroit Montécuculli s'approche de Würzbourg, dont il détermine le prince-évêque à lui livrer les ponts. Turenne, au lieu de chercher à retarder sa marche en le prévenant sur quelque point, prend le change, croit l'Alsace menacée, et se dirige en toute hâte sur Philippsbourg. Montécuculli passe le Rhin à Mayence, et va joindre sans délai le prince d'Orange, occupé à assiéger Bonn. Cette place s'étant rendue après neuf jours de tranchée, les armées entrèrent en quartier d'hiver : les Français en Alsace, l'ennemi dans le Palatinat et aux environs de Mayence.

Voici ce qu'on lit dans les *Mémoires de Sainte-Hélène* au sujet de cette campagne : « Montécuculli a joué Turenne, lui
« a donné le change; il s'est débarrassé de lui, l'a fait mar-
« cher en Alsace pendant qu'il se portait à Cologne et se joi-
« gnait au prince d'Orange qui assiégeait et prenait Bonn. La
« conduite de Turenne, dans cette occasion, lui a été reprochée:

« 1° Il a manœuvré trop loin de son ennemi; 2° il n'a pas agi
« d'après ce que Montécucculli faisait, mais il a, sans motif,
« prêté à son ennemi le dessein de se porter en France. Ce-
« pendant la Hollande était le centre des opérations de la
« guerre; toutefois, Turenne savait mieux que personne que
« la guerre n'était pas un art conjectural; il devait régler ses
« mouvements sur ceux de son adversaire et non sur son idée;
« 3° Montécuculli eût été isolé en Alsace, eût eu à combattre
« les armées de Condé et de Turenne réunies; tandis que
« sous Bonn il se trouvait arrivé au grand rendez-vous où
« devait se décider la grande question; réuni à l'armée hollan-
« daise, éloigné de l'armée de Condé, il couvrit la Hollande et
« la Belgique; c'est cette marche qui a fait la réputation de
« Montécuculli. Cette faute de Turenne fut un nuage pour sa
« gloire; c'est la plus grande faute qu'ait commise ce grand
« capitaine. »

Nous avons vu Turenne se venger des Impériaux à Sintzheim et à Entzheim; nous allons dire un mot de la manière dont, plus tard, il surprit leurs quartiers d'hiver dans la Haute-Alsace.

La campagne paraissait terminée, le maréchal était repassé en Lorraine et avait établi son quartier général à Lorquin. L'ennemi, se confiant dans sa supériorité numérique et dans l'éloignement de l'armée française, n'avait considéré que la commodité des subsistances dans le choix de ses cantonnements. Turenne, pour mieux couvrir le dessein qu'il a formé de tomber au milieu de troupes dispersées sur tous les points de la haute Alsace, se plaint de ne pas trouver à vivre en Lorraine, et fait répandre le bruit de son prochain départ pour la Bourgogne, où il ira prendre de nouveaux quartiers (1). Il se met en marche, le 5 décembre 1674, longeant le versant occidental des Vosges; il arrive, le 27, à Belfort, après avoir passé successivement par Blamont, Baccarat, Domptail, Eloyes et Longuet, où il reste huit jours; de là, il se rend à Remiremont et chasse quatre cents hommes

(1) Feuquières, pag. 297.

qui s'y trouvent. Cette marche était inconnue à l'ennemi. Le 29, il se porte sur Mulhausen, où il bat et rejette sur Bâle un corps de dix mille hommes. Le lendemain, il s'empare de Brunstadt, et fait prisonnier un régiment entier d'infanterie. Nous avons dit comment les généraux allemands, après avoir rallié leur armée sous les murs de Colmar, furent battus et contraints de repasser le Rhin.

On a dit qu'il y avait plus de talent dans la conception de ce beau plan que dans son exécution; que Turenne, opérant plus rapidement et par le milieu des Vosges, au lieu de déboucher par Belfort, aurait pu se saisir du pont de Strasbourg, et empêcher le ralliement de l'armée ennemie. Ces remarques ne sont pas sans fondement, quant à la direction qu'il devait suivre; mais il nous semble que, sous le rapport de la rapidité de la marche, le pays qu'il traversa, les neiges, et surtout l'état de la tactique, ne lui permettaient guère d'arriver plus vite à Colmar.

L'éloquent auteur de l'*Essai général de Tactique* a décrit, avec autant de talent que d'enthousiasme, les derniers événements de la vie de Turenne. Ce morceau, que nous allons rapporter en l'accompagnant des observations de Napoléon, ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs.

« En étudiant cette glorieuse campagne, qui termina sa « vie, j'ai vu, dit Guibert, Turenne faire, pendant six semaines, « vis-à-vis de Montécuculli, une guerre de positions et de « mouvements, une guerre tout-à-fait semblable à celle que « feraient aujourd'hui des généraux du même ordre, avec la « tactique moderne (1).

« Il commandait une armée de vingt-six mille hommes, et « Montécuculli en avait une de trente mille. Montécuculli, « par cette supériorité, avait donc l'offensive; il cherchait

(1) On doit se promettre des résultats plus prompts et plus décisifs depuis le perfectionnement de la tactique et des agents destructeurs. Mais les principes de la stratégie, ceux que pratiquèrent Annibal, César, Turenne, Frédéric, Napoléon, seront éternellement les mêmes.

« à passer le Rhin et à pénétrer en Alsace (1). Strasbourg, « ville impériale, penchait ouvertement pour lui, et elle lui « offrait un débouché facile. Que fait Turenne? au lieu de « suivre la routine ordinaire, qui est de disputer le passage « du fleuve qu'on veut défendre, routine qui semble bien « excusable quand ce fleuve est une barrière aussi imposante « que le Rhin, il le passe lui-même ; il se place ensuite entre « Strasbourg, qu'il laisse à quatre lieues (2) sur sa gauche et « ses ponts qu'il fait remonter à Altenheim (3), et qu'il réta- « blit ainsi à quatre lieues de sa droite, détachant seulement « un corps pour les couvrir.

« Entre le Rhin et Montécuculli coule la Schutter, petite « rivière très encaissée, très profonde, et soumise presque « toujours à des hauteurs qui sont du côté de l'Alsace. Tu- « renne fait de cette petite rivière (4) sa ligne de défense. Il « a observé que cette rivière coule toujours circulairement, « en sorte que l'arc est du côté de Montécuculli, et qu'il en « occupe la corde. Ainsi, soit que Montécuculli veuille se « porter du côté de Strasbourg, soit qu'il veuille marcher « sur ses ponts, il faut qu'il la passe.

« C'est sur cette heureuse nature de pays, dont un génie « comme le sien pouvait seul saisir les avantages, qu'il fonde « sa défense. Il a le Rhin derrière lui ; mais que lui importe « le Rhin, si, au moyen de l'obstacle invincible qu'il a sur son « front, il n'est pas dans le cas de combattre dans cette po- « sition? Montécuculli tentera-t-il de passer le Rhin au-dessus « ou au-dessous de lui? Alors, il marche et l'attaque au pas- « sage, ou il prend sa défensive dans un autre sens, appuyant « sa droite ou sa gauche au Rhin, et son autre aile à cette « même Schutter qu'il a devant lui.

(1) Il y avait pénétré en effet, lors de l'ouverture de la campagne, mais il ne s'y maintint pas longtemps.

(2) Les *Mémoires de Sainte-Hélène* disent deux lieues.

(3) Ils étaient d'abord à Ottenheim.

(4) Suivant d'autres écrivains, ce fut la Kintzig.

« C'est donc dans cet étroit théâtre, qui embrasse au plus « huit à dix lieues de long sur quatre ou cinq de large, que « ces deux grands hommes déploient pendant cinq semaines « toutes les ressources de l'art.

« Plusieurs fois Montécuculli essaie de surprendre le pas- « sage de la Schutter. Turenne, ayant toujours le plus court « chemin, ne fait que se prolonger sur sa ligne de défense, et, « se présentant devant lui, l'empêche d'exécuter ce passage. « Une fois, la tête du corps de M. de Lorges, qui, détachée « sur la droite de Turenne, couvrait les ponts d'Altenheim, « est poussée par Montécuculli, et il se dispose à forcer le « passage de la Schutter. Turenne accourt, et Montécuculli « est obligé de se replier. Montécuculli, las d'avoir devant « lui cette éternelle barrière, abandonne la partie, et descend « le Rhin. Turenne le suit, le côtoie, se mettant toujours « entre le Rhin et lui.

« La Renchen, autre petite rivière, devient sa nouvelle « ligne de défense : les deux armées passent encore quinze « jours dans cette position. Enfin, Turenne prend à son tour « l'offensive ; il en a trouvé l'occasion et le moment. Montécu- « culli est fatigué de marches et de contre-marches : il a par- « tout tenté sans succès, et la supériorité d'opérations a « passé par là du côté de son ennemi.

« Turenne découvre un gué sur la Renchen, qui est à deux « lieues de sa droite ; il part avec sa seconde ligne à l'entrée « de la nuit, passe la Renchen, et prend une position sur le « flanc de Montécuculli.

« Montécuculli n'est informé de ce mouvement qu'au jour, « et le camp tout entier de Turenne, qu'il voit encore devant « lui, le tient dans l'incertitude : il n'en sort que quand il « voit le camp se détendre, et toute la première ligne mar- « chant sur sa droite pour venir passer la Renchen et se por- « ter à l'appui de Turenne ; il marche lui-même ; mais les « mouvements de Turenne ont été combinés avec tant de pré- « cision, que son armée entière est formée, dans sa nouvelle « position, avant que Montécuculli soit en mesure de l'atta-

« quer; de là Turenne fait reculer devant lui Montécuculli; « enfin les deux armées se trouvent en présence auprès du « village de Sasbach. Là... » (Ici, Guilbert raconte la mort de Turenne.) (1).

Passons aux observations de Napoléon.

« 1° Cette campagne a duré deux mois, tout l'avantage a été « pour Turenne. Montécuculli voulait porter la guerre en Al- « sace par le pont de Strasbourg, dont les habitants lui étaient « vendus. Turenne voulait garantir l'Alsace qu'il avait conquise « la campagne précédente, et obliger Montécuculli à repasser « la forêt Noire. Quand il fut tué, Montécuculli repassait les « montagnes. Turenne a donc triomphé.

« 2° Montécuculli prit l'initiative, passa sur la rive gauche « du Rhin pour y porter la guerre. Turenne resta insensible « à cette initiative; il la prit lui-même, passa le Rhin et obli- « gea Montécuculli à revenir sur la rive droite. Cette pre- « mière victoire de la campagne était réelle.

« 3° Le maréchal se campe à Wilsted couvrant Strasbourg « qui était à deux lieues derrière son camp, et son pont d'Ot- « tenheim qui était à quatre lieues sur la droite. Montécu- « culli se plaça derrière la Kintzig. à une lieue et demie de « l'armée française, appuyé à la place d'Offenbourg, où il « avait garnison. La position de Turenne était mauvaise; il « devait plutôt livrer bataille, que de s'exposer à perdre le « pont de Strasbourg.

« 4° Si Montécuculli eût voulu se porter en six heures de « nuit tout d'un trait sur Ottenheim, prenant sa ligne d'opéra- « tions sur Freybourg, il eût forcé le pont d'Ottenheim avant « que toute l'armée de Turenne eût pu le couvrir : cependant « il n'en fit rien; il tâtonna, se contenta de se prolonger; il « crut que des manœuvres seraient suffisantes pour décider « Turenne à abandonner son camp de Wilstedt et à décou- « vrir Strasbourg. Turenne le pénétra, il se contenta de pro-

(1) *Défense du système de guerre moderne*, tome II, pages 40 et suivantes. — *Voy. aussi* Ramsay. *Mémoires de Feuquières*. — Atlas de Beaurain.

« longer sa droite près d'Ottenheim, ce qui rendit sa position
« fort mauvaise.

« 5° Il le comprit enfin ; il compromettait son armée, il leva
« son pont d'Ottenheim qu'il rapprocha de deux lieues de
« Strasbourg et de son camp de Wilsted ; il le plaça à Al-
« tenheim ; c'était encore trop loin de Strasbourg ; il fallait
« le jeter à une lieue de cette ville. Ce grand capitaine fit dans
« cette campagne la faute d'établir son pont à quatre lieues
« de Strasbourg, et plus tard, lorsqu'il le leva, il fit celle de
« ne le rapprocher que de deux lieues.

« 6° Cependant Montécuculli change de projet, et, résolu
« de passer le Rhin au-dessous de Strasbourg, il commande
« un équipage de pont dans cette ville, et se porte à Scherzheim
« pour le recevoir. Turenne prit position à Freistedt, occupa
« les îles, fit faire une estacade ; les projets de son ennemi
« furent encore déjoués.

« 7° Montécuculli devait, lorsqu'il laissa pendant trois
« jours son adversaire jeter un pont, élever des retranche-
« ments sur la Renchen ; si près de son camp, il se laissa cou-
« per d'avec le corps de Caprara et d'avec Offenbourg ; Tu-
« renne l'avait obligé à quitter la vallée du Rhin, lorsqu'un
« boulet tua ce grand homme.

« 8° Turenne se montra dans cette campagne incompara-
« blement supérieur à Montécuculli : 1° en l'obligeant à
« suivre son initiative ; 2° en l'empêchant d'entrer dans
« Strasbourg ; 3° en interceptant le pont de Strasbourg ; 4°
« en coupant sur la Renchen l'armée ennemie ; mais il fit une
« faute qui eût pu entraîner la ruine de son armée, s'il eût eu
« affaire au prince de Condé ; ce fut de jeter son pont à
« quatre lieues au-dessus de Strasbourg, au lieu de le placer
« seulement à une lieue de cette ville. »

Montécuculli eut un successeur dans Eugène, Turenne n'en eut point. Plusieurs de ses élèves ont associé leurs noms à de mémorables victoires ; mais aucun d'eux n'est parvenu à la hauteur de ce grand maître, dont l'audace s'accrut avec les années et l'expérience.

Le temps ne nous permet pas d'analyser leurs conceptions stratégiques ; nous en avons d'autant plus de regret, qu'elles pourraient être l'objet d'un examen fort instructif et fort intéressant.

Des fautes dont Eugène et Marlborough ne furent pas plus exempts que les Français, rendent la guerre de la Succession une mine féconde à exploiter (1). Le théâtre des opérations est immense, les armées nombreuses et les intérêts grands ; mais les vues sont bornées, les projets sans ensemble, les batailles sans résultat. Louis XIV eût succombé aussitôt après le désastre de Hœchstædt, si les alliés, au lieu de s'obstiner à opérer sur tout le pourtour de nos frontières, avaient concentré leurs masses pour leur donner une direction unique.

(1) S'il faut admirer Eugène arrivant par delà les monts à la tête de trente mille hommes seulement (1706), sans places, sans appui que son génie, joignant par une marche sublime d'audace et d'habileté, les débris de l'armée vaincue d'Amédée, et conquérant, dans une seule bataille, l'Italie entière et tous ses bastions, il faut convenir qu'on ne le retrouve plus le même en 1709, lorsqu'au lieu de presser vivement l'armée battue à Malplaquet, il s'arrête à assiéger Mons.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE.

PREMIÈRE LEÇON.

DEUXIÈME LEÇON.

TROISIÈME LEÇON.

QUATRIÈME LEÇON.

CINQUIÈME LEÇON.

SIXIÈME LEÇON.

Première partie.

Deuxième partie.

SEPTIÈME LEÇON.

HUITIÈME LEÇON.

NEUVIÈME LEÇON.

DIXIÈME LEÇON.

ONZIÈME LEÇON.

FIN DE LA TABLE.

Tome 1.er Planche 1.ère

II

P

1 1 1 1 1 1

